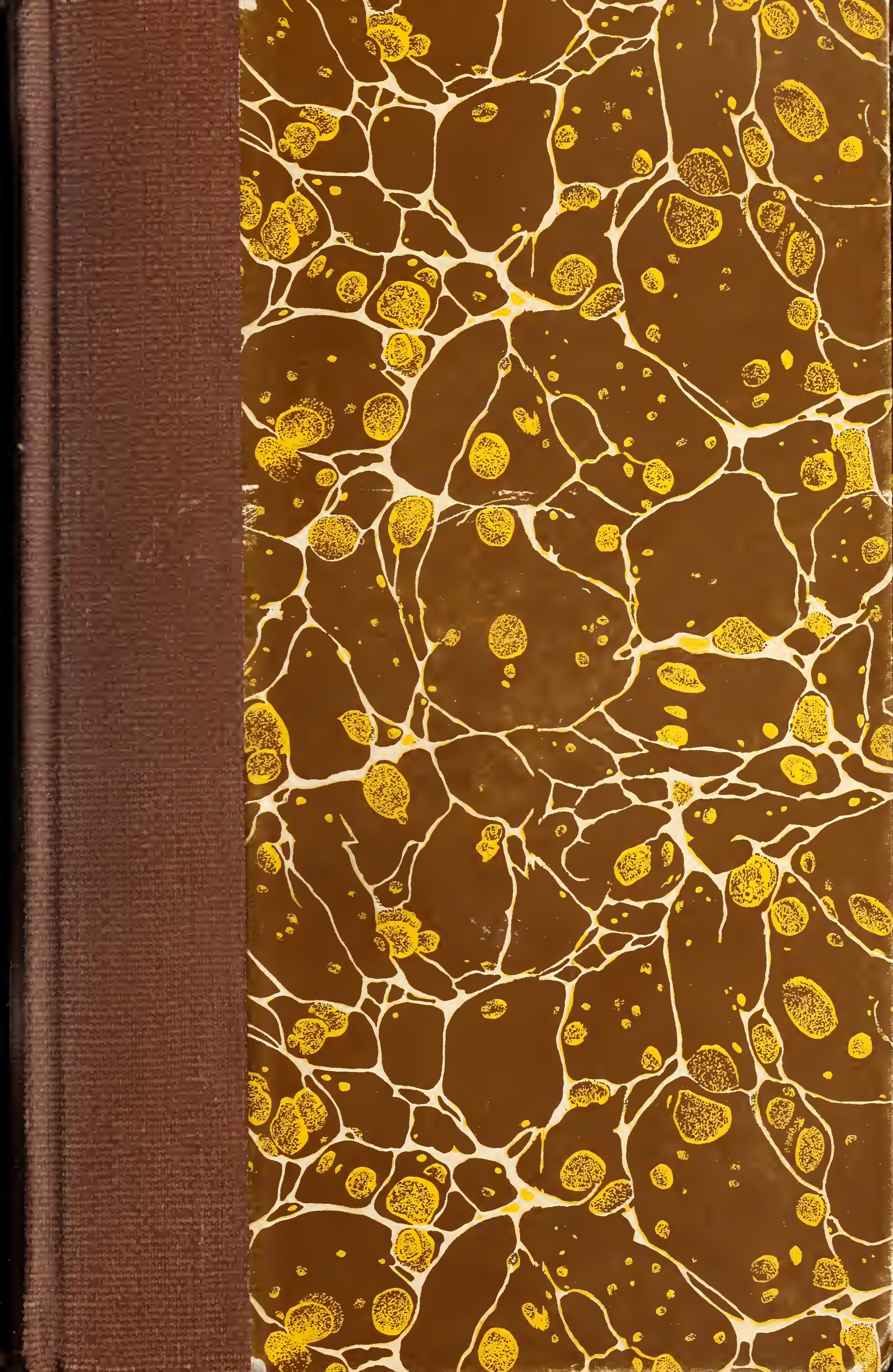



THE LIBRARY OF CONGRESS
1800

LE CATHOLICISME

CONSIDÉRÉ

DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ

PAR M. L'ABBÉ A. RICHE

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

OUVRAGE DÉDIÉ A SA SAINTETÉ PIE IX



PARIS

ADRIEN LE CLERE ET Cie LIBRAIRES-ÉDITEURS

IMPRIMEURS DE N. S. P. LE PAPE ET DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

rue Cassette, 29, près Saint-Sulpice.

1866

à Son Altesse,
Monseigneur le comte de Chambord
hommage profondément respectueux
de l'auteur A. Riche
p. s. s.

LE

CATHOLICISME

CONSIDÉRÉ

DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ

PARIS. — IMP. ADRIEN LE CLERE, RUE CASSETTE, 29.

LE

CATHOLICISME

CONSIDÉRÉ

DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ

PAR M. L'ABBÉ A. RICHE

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

OUVRAGE DÉDIÉ A SA SAINTETÉ PIE IX



PARIS

ADRIEN LE CLERE ET Cie LIBRAIRES-ÉDITEURS

IMPRIMEURS DE N. S. P. LE PAPE ET DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

rue Cassette, 29, près Saint-Sulpice.

1866

A NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE

PIE IX

Très-Saint Père,

Il y a quelques années, un jeune prêtre français avait l'honneur de déposer à Vos pieds l'hommage de ses premiers écrits, et Votre Sainteté daignait les accueillir avec une bonté qu'il n'oubliera jamais.

Quatre ans plus tard, — c'était à Lorette, en 1857, — ce prêtre avait encore le bonheur d'arriver jusqu'à Vous, Très-Saint Père ; et il prenait la liberté de Vous soumettre le projet d'un ou-

vrage qu'il méditait sur le Catholicisme considéré dans ses rapports avec la société. « Mon fils, lui répondit alors Votre Sainteté, vous êtes bien jeune pour un si grand travail ! et cependant, je vous approuve, courage ! Dieu bénira vos efforts ; et, dès maintenant, je vous bénis moi-même. »

Ce prêtre, Très-Saint Père, c'est celui qui revient aujourd'hui aux pieds de Votre Sainteté avec une confiance toute filiale ; et ce livre, dont il La supplie d'agréer l'hommage, est celui à la composition duquel il a été encouragé par Vos bénédictions.

C'est son amour et son dévouement pour l'Eglise, Très-Saint Père, qui lui ont inspiré cet ouvrage sur le Catholicisme. Et, maintenant qu'elle est plus particulièrement en butte aux attaques de l'impiété et aux complots de la révolution, il lui a semblé que c'était le temps de montrer, une fois de plus, tout ce que lui doivent les sociétés et leurs progrès dans la civilisation.

O Vous qui gouvernez l'Église, avec une autorité si ferme dans sa mansuétude, bénissez ce travail, afin qu'il y devienne utile et profitable aux âmes ! Après cela, Très-Saint Père, si Votre main daignait s'étendre encore pour bénir l'au-

teur, en même temps que son livre, ses vœux seraient pleinement satisfaits.

Daigne, enfin, Votre souveraine et paternelle Bonté, agréer les hommages de celui qui est avec le plus profond respect,

Très-Saint Père,

de Votre Sainteté,

l'enfant le plus soumis et le plus humble serviteur.

A. Riche,

Prêtre de Saint-Sulpice.

Paris, 29 janvier 1866.
Au jour de la fête de S. François de Sales.

INTRODUCTION

En regard des autorités diverses qui gouvernaient les sociétés depuis leur origine, une autorité nouvelle et supérieure se produisit dans le monde, il y a dix-huit siècles : c'était celle du Christianisme. D'abord, cette autorité se personnifia en Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme. Mais, comme le Verbe incarné ne devait se manifester personnellement et visiblement sur la terre que pendant un temps déterminé, et qu'il fallait cependant aux hommes une autorité perpétuellement visible, Jésus-Christ, le principe invisible, résolut de confier à son Eglise le dépôt permanent et l'usage extérieur de sa divine autorité. Cette Église, c'est l'Église chrétienne, c'est l'Église catholique; et c'est en elle et par elle que le Christ a régné, qu'il règne et qu'il règnera toujours dans le monde.

Cependant, par cela même qu'elle s'adressait à des hommes faibles, inconstants et sujets à toutes sortes

de passions, l'autorité de Jésus-Christ et de son Eglise devait subir, extérieurement, de nombreuses vicissitudes dans le cours de son règne à travers les siècles. Seulement, comme les destinées générales de l'humanité dépendaient désormais de son accord ou de son opposition vis-à-vis de cette autorité divine, il en résulta naturellement que les sociétés particulières se ressentirent de cette alternative, soit pour s'élever vers la civilisation et le progrès, soit pour incliner vers la décadence et la dépravation.

Nous ne disons pas absolument que les sociétés devinrent heureuses ou malheureuses, florissantes ou abaissées, dans la proportion rigoureuse de leur fidélité ou de leurs révoltes ; nous savons bien que l'histoire semble parfois donner un démenti à cette affirmation, et qu'on a vu des peuples prospérer matériellement, après avoir rompu avec l'autorité visible de l'Eglise du Christ. Oui, c'est vrai, *matériellement*, et toujours à la condition qu'ils respectaient l'autorité générale de l'Evangile ; car tout le monde sait qu'il n'y a point eu d'exception pour les sociétés qui ont apostasié Jésus-Christ : elles sont tombées toutes, de chute en chute, jusqu'à la plus honteuse dégradation.

Mais ensuite, est-il vrai qu'un peuple soit réellement heureux et florissant, parce qu'il est fort par les armes et riche par l'industrie ? Est-il vraiment heureux, quand l'ambition le dévore, lorsque la corruption le ronge au cœur, et quand les esprits y sont flottants à tout vent de doctrine ? Non, non, l'histoire ne dément pas que la révolte permanente d'une société contre l'autorité visible et invisible de Jésus-Christ ait été

toujours punie par un certain abaissement religieux, moral et social ; lorsque la décadence matérielle et politique n'est point venue l'en châtier plus visiblement encore.

Maintenant, la grave question pour un observateur, c'est de constater quelles sont actuellement les relations des différentes sociétés avec l'autorité de Jésus-Christ et de son Eglise ; quelles sont, ensuite, les conséquences de ces rapports ; et quel serait, enfin, le résultat d'une rupture définitive par la négation de la divinité de Jésus-Christ.

Sous le rapport religieux, nous partagerions volontiers les hommes qui composent la société actuelle en trois classes. Il y a, d'abord, les hommes d'une foi inébranlable à Jésus-Christ, et d'une fidélité à toute épreuve à l'égard de l'Eglise. Le nombre de ces chrétiens est de beaucoup le moins considérable ; mais, parce qu'il a pour lui la vérité et la vertu, avec la conviction du triomphe dans l'avenir, il marche en toute confiance à travers les mensonges, les erreurs, les préjugés et les passions du siècle, et rien n'est capable de le décourager. Il y a, ensuite, des hommes qui croient en Jésus-Christ et à l'Eglise, mais d'une foi faible, chancelante, et que les grandes épreuves peuvent abattre et déconcerter. N'est-ce pas aujourd'hui le plus grand nombre parmi les catholiques? Enfin, il y a les ennemis de l'Eglise et les ennemis de Jésus-Christ ; ces hommes qui ne veulent pas d'autre autorité que celle de leur raison, de leurs caprices et même de leurs passions. Nous ne parlerons pas des indifférents ; car, au point de vue qui nous occupe, ils

n'ont aucune valeur : ce ne sont que des instruments matériels au service des plus forts. D'ailleurs, en face des graves événements qui se produisent à notre époque, et par suite des conflits dont ils sont l'occasion, la catégorie des indifférents diminue chaque jour; et, bien que le plus grand nombre passe dans les rangs de nos ennemis, nous préférons cette attitude; car, du moins, nous savons à qui nous avons à faire. Et puis, comme le disait un homme tristement célèbre: « Le siècle le plus malade n'est pas celui qui se passionne le plus pour l'erreur; mais celui qui méprise et qui dédaigne la vérité. »

Pour une autre raison, nous ne nous arrêterons pas davantage aux hommes de la première classe dont nous venons de parler. Ceux qui la composent forment le corps d'élite dans la grande armée qui combat pour l'Église et la société; et c'est assez pour eux de leur conscience et de l'honneur comme encouragement à la persévérance. Nous allons donc tout droit à ceux qui composent la seconde et la troisième classe; car ce sont eux qui font, à notre époque, le grave danger de la situation.

Et d'abord, c'est un triste et humiliant spectacle de voir un si grand nombre de catholiques ébranlés dans leur foi par les événements qui s'accomplissent de nos jours dans l'Eglise de Dieu. Parce que la papauté traverse une des plus graves épreuves qu'elle ait jamais subies; parce que son pouvoir temporel est menacé par les combinaisons de la politique, par les fureurs de la révolution, et que déjà la violence l'a considérablement entamé, on rencontre, à chaque ins-

tant, des catholiques troublés dans leur confiance, effrayés pour l'avenir, et qui s'arrêtent comme éperdus à la porte du doute. On leur répète, sur tous les tons, que c'en est fait de la papauté, qu'elle a fini son temps et que ses derniers actes ne sont plus que les convulsions de son agonie ; et l'on voit bien que toutes ces prédictions sinistres font impression sur leur conscience. Il n'y a pas longtemps que la grande voix du Pape parlait à tous les catholiques du monde dans une Encyclique qui demeurera célèbre ; et, parce que des hommes d'Etat s'étaient joints aux ennemis de l'Eglise, pour l'étouffer dans l'ombre du silence et sous le poids de leur réprobation, il y avait quelque chose de plus que de l'inquiétude dans l'esprit des catholiques chancelants, il y avait plus que du malaise : on aurait dit qu'ils avaient peur pour l'Eglise de Jésus-Christ! Ah! cependant, comme le disait Bossuet, cette Eglise devrait bien les rassurer, quand elle leur montre ses cheveux blancs et ses rides vénérables. Voilà bientôt dix-neuf siècles qu'elle subit, l'une après l'autre et sans interruption, toutes les persécutions de ses éternels ennemis : persécutions de la politique, persécutions de l'hérésie, persécutions du schisme, persécutions de la philosophie, persécutions, enfin, des plus mauvaises passions; et, malgré tout, voyez comme elle se conserve toujours. Elle n'a, de la vieillesse, que la dignité qui commande le respect ; mais elle n'en connaît pas les défaillances ; et si vous découvrez sur son front de larges cicatrices, elle a le droit d'en être fière ; car c'est dans ses triomphes sur les ennemis de la vérité et de la vertu qu'elle a reçu ces glorieuses blessures.

O hommes de peu de foi, pourquoi donc doutez-vous : *Modicæ fidei, quare dubitasti ?* (1)

Ces doutes et cet affaiblissement de la foi sont assurément une injure à l'autorité de l'Eglise, un scandale pour les fidèles, et un malheur pour ceux qui en sont coupables ou victimes ; mais ce n'est pas tout : c'est encore un encouragement pour les ennemis de Jésus-Christ et de son autorité. Ecoutez donc leurs applaudissements et leurs chants de victoire devant ces défaillances de la foi chancelante ! Ah ! certes ils n'avaient pas besoin de cette nouvelle excitation dans leur acharnement contre le Christ et son Eglise ! Il est vrai que cette hostilité sacrilége a pris, dans quelques ouvrages contemporains, un caractère extérieur qui semblerait témoigner d'une certaine modération. C'est au nom de la raison, au nom de l'histoire, au nom de la science et de la critique qu'on attaque Jésus-Christ ; et l'on croirait vraiment à la bonne foi et à l'impartialité des agresseurs, si l'on voulait s'en tenir à leurs protestations. Combien, hélas ! qui se laissent prendre au piége de ces apparences trompeuses ! Et cependant, quand on veut se rendre compte des moyens employés pour détruire le Christianisme, pourquoi faut-il donc y rencontrer tant d'injustice et tant de mauvaise foi ?

Du reste, quoi qu'il en soit de la sincérité dans l'intention, il faut bien le reconnaître : jamais on n'avait attaqué Jésus-Christ avec une tactique plus habile et mieux soutenue. Ce n'est plus seulement , comme autrefois , par l'injure et par la raillerie qu'on cherche

(1) Matth., cap. XIV, vers. 31.

à démolir son autorité ; on s'y prend plus philosophiquement. On nie d'abord très-positivement le surnaturel ; et, partant de ce principe qu'il ne faut rien admettre au-dessus des forces de la nature et de la raison, on fait descendre Jésus-Christ du trône où il régnait en Dieu, et on le place au niveau de ces sages auxquels on ne doit rien d'ailleurs qu'une stérile admiration.

Il est vrai qu'il reste toujours à expliquer comment le monde a pu croire à la divinité de cet homme extraordinaire, depuis dix-huit cents ans, et comment il lui a rendu, de siècle en siècle, un culte intérieur et un culte extérieur qui ne sont dus qu'à Dieu ; mais on croit s'en tirer en jetant dédaigneusement à la face de l'humanité les mots de superstition et de crédulité ; et l'on ajoute magistralement que tout s'explique par le progrès. D'ailleurs, on ne demande pas mieux que de passer avec indulgence sur cet étrange phénomène ; mais on va directement au cœur de la question : on s'arme d'abord du scalpel de l'histoire, de la critique, de la philosophie et de la science ; on prend ensuite Jésus-Christ, l'Homme-Dieu de l'Evangile ; et, disséquant sa vie au flambeau de la pure raison, on prononce avec assurance qu'il n'y a là rien de divin.

Un jour, sur son rocher de Sainte-Hélène, c'était le plus grand conquérant des temps modernes qui disait à l'un des généraux compagnons de son exil : « Ecoute ; je me connais en hommes, et je te le dis : Jésus-Christ n'est pas un homme. » Aujourd'hui, ce sont des écrivains, des professeurs, des journalistes, qui en savent un peu plus que le vulgaire, et qui disent au monde, du haut de leur autorité : « Nous qui nous connaissons en

dieux, nous vous le disons : Jésus-Christ n'est pas Dieu. »

Voilà pourtant les hommes qui font aujourd'hui des conquêtes dans l'esprit et la conscience de la société. Et ce ne sont pas seulement des gens simples et crédules qui se laissent prendre aux piéges de leurs sophismes ; des esprits forts eux-mêmes paraissent les accepter comme des oracles ; et ils en font, dans la pratique, leur doctrine et leur foi. Jamais pareille confiance ne s'était vue ; et, s'il n'y avait, pour l'expliquer, la double conspiration de l'ignorance et des passions, ce serait à désespérer du bon sens public.

Enfin, cette nouvelle levée de boucliers a produit sensation dans le camp des fidèles et dans celui des infidèles. Ceux-ci ont acclamé leurs chefs avec des cris d'enthousiasme ; et les premiers ont été saisis d'une stupeur douloureuse. Après un certain temps d'émotion générale et de vifs débats, les esprits se sont calmés à l'endroit de ces attaques contre la divinité de Jésus-Christ, mais le mal était fait ; et, s'il est vrai qu'on en a exagéré les proportions, il n'est pas moins incontestable qu'il en reste de déplorables conséquences. On s'est familiarisé de plus en plus avec l'idée qu'on pouvait au moins discuter sur la question de savoir si Jésus-Christ ne serait pas un homme semblable aux autres. Un certain nombre d'esprits, mal disposés d'ailleurs, ont tranché cette question dans le sens de l'incrédulité ; beaucoup d'autres sont devenus chancelants ; et l'on entend, aujourd'hui, des hommes qui s'estiment chrétiens et catholiques, et qui cependant portent froidement sur Jésus-Christ des

jugements qui ne sont rien moins que des outrages et des blasphèmes.

De l'ensemble de ces dispositions, il est résulté, dans la société, une perturbation générale qui donne à penser aux esprits les plus insouciants de l'avenir. Sous le rapport religieux, à part un petit nombre que rien n'a pu troubler, c'est le chaos qui règne dans les intelligences. Il ne suffit pas de déraciner dans les âmes la foi dont elles vivaient, au moins faudrait-il leur inculquer des principes qui pussent la remplacer, en donnant satisfaction aux instincts religieux de leur nature. Eh bien, nous le demandons aux démolisseurs : Qu'ont-ils mis dans les âmes à la place des doctrines qu'ils y ont ravagées? Nous le cherchons; et nous ne trouvons que le doute et que le néant.

La situation n'est pas beaucoup plus satisfaisante sous le rapport politique. Pour s'en convaincre, en effet, il n'y a qu'à considérer les armées formidables que les gouvernements entretiennent à frais énormes, et qui sont toujours prêtes à se ruer les unes contre les autres. Comme pour la forme, on met, de temps en temps, le désarmement en question; mais on se garde bien de l'exécuter. C'est prudent; car enfin, lorsque les plus forts, parmi les peuples, cèdent aujourd'hui si facilement à la tentation d'absorber les plus faibles, ce n'est certes pas le temps de désarmer. D'ailleurs, il ne faut pas seulement que chaque peuple se tienne en défiance et sur ses gardes pour le présent; un jour, quand l'envahissement général de la force sur la faiblesse sera consommé, il ne restera plus que quelques

grandes et colossales puissances toujours rivales; et alors ce sera le temps des guerres pour lesquelles il n'y aura plus jamais d'armées assez considérables. Et puis enfin, il ne suffit pas de la politique pour comprimer les partis et pour étouffer les haines qui conspirent, à l'intérieur, contre les gouvernements. Avec les éléments qui fermentent dans les sociétés actuelles, les Etats et les dynasties sont toujours à la veille de quelque grande catastrophe; et le monde entier serait en proie à la révolution et à la guerre civile, sans la force des armes qui tient les perturbateurs en respect.

Dans ces conditions religieuses et politiques, on comprend bien que l'état moral ne soit pas en progrès. Pendant que le commerce et l'industrie se développent d'une manière si prodigieuse sous l'influence des inventions nouvelles, la matière se perfectionne évidemment; oui, mais les mœurs publiques sont bien loin de s'élever dans la proportion de ce progrès matériel. Consultez seulement les statistiques de la justice humaine, et vous serez effrayé des plaies hideuses qui couvrent la famille et la société. Et cependant, ce n'en est encore que la moindre partie; ce n'est que le mal extérieur et visible, et il y a moyen de le réprimer, au moins dans une certaine mesure, par la force des lois. Mais les plaies intérieures qui minent sourdement le corps social, qui pourra les sonder? et surtout, qui pourra les guérir?

A la perturbation que nous venons de constater dans l'ordre religieux, politique et moral, il n'y aurait qu'un remède, l'autorité. Mais, quand l'autorité visible

de l'Eglise est contestée, et quand l'autorité de Jésus-Christ lui-même est attaquée par la négation de sa divinité, quelle est, sur la terre, l'autorité humaine assez puissante pour rétablir l'ordre dans les idées des individus et dans les mœurs de la société? La force est donc maintenant la principale autorité entre les mains du pouvoir civil; et l'autorité de Dieu lui-même n'a plus toute son efficacité sociale, parce que, d'abord, elle est récusée dans l'intermédiaire qui doit la manifester, et que chacun la place, ensuite, dans ses fantaisies et même dans ses passions.

Voilà pourtant la situation qui tend à se généraliser de plus en plus dans les sociétés de notre époque, et voilà l'abîme vers lequel elles descendent. Faut-il désespérer? Non, certes, nous ne désespérons pas ; nous portons, au contraire, nos regards vers le ciel, et nous disons avec saint Paul : « Dieu n'a pas rejeté son peuple qu'il a connu dans sa prescience. Ne savez-vous pas ce qui est rapporté d'Elie dans l'Écriture, et de quelle sorte il demande à Dieu justice contre Israël? Seigneur, dit-il, ils ont tué vos prophètes, ils ont renversé vos autels, je suis demeuré seul, et ils me cherchent pour m'ôter la vie. Mais qu'est-ce que Dieu lui répond? Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal. Ainsi Dieu a sauvé, en ce temps-ci, par un choix tout gratuit, un petit nombre qu'il s'est réservé (1). »

Grâce à ce petit nombre que Dieu s'est conservé pour en faire le dépositaire des mérites, des vérités et

(1) Ad Rom. cap. II, vers. 2, 3, 4 et 5.

des vertus qui ont sauvé l'humanité, le monde n'est cependant pas redevenu païen dans ses institutions. Nous dirons plus : c'est que, malgré les ravages trop réels produits par les attaques de l'impiété, la société conserve néanmoins des éléments chrétiens qui semblent faire partie de sa constitution, tant ils sont naturels aux conditions de son existence. Ainsi, par exemple, l'individu, la famille et la société civile présentent toujours un caractère extérieur et des mœurs publiques qui ne s'expliquent que par l'Évangile. Explication bien facile, du reste, si le Christianisme est divin ; puisqu'on ne peut nier, d'ailleurs, que ses enseignements et ses institutions ne soient dans une harmonie parfaite avec les éléments constitutifs de la société.

Oui ; mais pourtant, si l'on parvenait à persuader au monde que Jésus-Christ n'est pas Dieu et que le Christianisme n'est que l'œuvre d'un homme ; alors voyez le phénomène, et voyez aussi les conséquences devant lesquelles nous nous trouvons placés. Et d'abord, voici le phénomène. Depuis plus de dix-huit cents ans, le monde a cru à la divinité de Jésus-Christ, à la divinité de sa religion et à la divinité de son Eglise ; maintenant encore, malgré l'affaiblissement de la foi, il y croit toujours; et Jésus-Christ, et sa religion et son Eglise sont toujours en possession des esprits et des cœurs dans la société. Eh bien! si Jésus-Christ n'était qu'un homme, comment donc expliquer cette prodigieuse croyance ? Les harmonies du Christianisme avec la société ne suffisent pas pour cela; car enfin ces harmonies elles-mêmes supposent la divinité

de Jésus-Christ ; et, ce principe une fois détruit, il n'y a plus, du côté du Christianisme, que l'erreur et le mensonge comme éléments d'harmonie avec l'humanité sociale. Encore une fois, comment donc expliquer cet étrange phénomène ?

Quant aux conséquences de la négation de la divinité de Jésus-Christ, elles sont trop évidentes pour qu'il soit possible de se faire illusion. Ces conséquences, ce sont des ruines : ruines du Christianisme et de tout ce qu'il a produit dans le monde. Ruines du Christianisme, c'est-à-dire : la ruine de ses dogmes, la ruine de son culte et la ruine de son Eglise. Ruines de ce que le Christianisme a produit dans le monde, c'est-à-dire : ruine des améliorations et des progrès que la société lui doit dans ses institutions ; c'est-à-dire, en un mot, ruine de la civilisation moderne.

Et qu'on ne dise pas que la société peut répudier l'élément supposé divin dans le Christianisme, tout en conservant les résultats civilisateurs qu'il a produits dans ses institutions : l'histoire et l'expérience prouvent que cette distinction ne se fait pas impunément dans la pratique. Il y avait autrefois, en Orient et sur les côtes d'Afrique, des chrétientés fidèles à l'Evangile et florissantes dans la civilisation ; regardez maintenant ce qu'elles sont devenues. Elles ont commencé par le schisme ou par l'hérésie ; et la perturbation morale, politique ou sociale en a été la première conséquence. Et puis, lorsque, plus tard, elles ont renié tout à fait la divine autorité de Jésus-Christ, alors elles sont tombées, sans exception, dans la décadence, dans la dégradation et dans la barbarie où nous les voyons

plongées actuellement. En ces temps-là, il y avait des philosophes et de faux sages, comme aujourd'hui ; et, semblables aux nôtres, ils promettaient aux renégats du Christ le progrès de la société et l'indépendance des peuples. Imposteurs qu'ils étaient! ils ne surent que détruire; et quand, ensuite, ils voulurent reconstruire eux-mêmes sur les débris du Christianisme, il se trouva que l'édifice de leur orgueil n'avait aucun fondement; ils ne purent l'achever, et le premier ouragan qui passa fit un monceau de ruines de cette nouvelle tour de Babel.

Et voilà ce que voudraient renouveler des hommes qui se disent les plus sincères amis de la société ! et voilà ce à quoi ils travaillent avec une ardeur dévorante, sans relache et sans pitié ! Nous ne chercherons pas à les détourner de cette criminelle entreprise; car ils s'estiment trop élevés par l'intelligence pour laisser arriver jusqu'à eux les plus respectueuses observations. Et d'ailleurs, n'ont-ils pas, dans l'intérêt personnel et dans l'orgueil, de trop pressantes raisons pour poursuivre, quand même, leur œuvre destructive? Ce n'est donc point pour eux que nous avons écrit ce livre. Mais, à leur suite, il y a leurs disciples, il y a leurs victimes, il y a cette foule, enfin, qui se met aveuglément à la remorque de leur impiété, sans s'inquiéter du terme où elle doit la conduire. Voilà ceux que nous avons en vue ; et voilà aussi ceux auxquels nous voudrions signaler les ruines qui menacent le monde, devant la négation de la divinité de Jésus-Christ.

Pour prémunir les esprits chancelants et pour arrêter sur la pente ceux qui se laissent entraîner, deux

moyens se présentent. D'abord, on peut leur rappeler les preuves qui établissent la divinité de Jésus-Christ, de sa religion et de son Eglise : car, une fois admis ce principe, c'est l'autorité de Dieu lui-même qui gouverne le monde, et il n'y a plus à craindre de s'égarer. Ce travail théologique a été cent fois renouvelé et mis à la portée de toutes les intelligences; on le continue même chaque jour par la parole et par les livres; mais cela ne suffit pas. L'esprit de notre époque n'est malheureusement plus assez touché des seuls arguments de la meilleure théologie. Tout entier aux choses extérieures et sensibles, il faut chercher à le convaincre par des raisons et des considérations proportionnées à ses dispositions actuelles. Telle est l'œuvre que nous avons entreprise. Pour cela nous nous sommes proposé la double tâche, premièrement, d'exposer les harmonies du Christianisme avec les divers éléments qui composent la société ; et, secondement, de montrer les ruines qu'y entraînerait la destruction du Christianisme par la négation de la divinité de Jésus-Christ.

Le premier procédé est un travail de réconciliation qui nous paraît d'une très-grande importance. En effet, l'objection la plus répandue, de nos jours, contre le Christianisme, c'est qu'il n'est plus en accord avec les conditions actuelles de la société. S'il en était ainsi, évidemment il ne serait pas divin : car enfin, que serait-ce donc qu'une religion établie par Dieu pour le bonheur et le salut du genre humain, et qui finirait, après un certain temps, par n'être plus pour lui qu'une pierre d'achoppement dans le progrès de la civilisation ? Il est donc essentiel de montrer tout d'abord que,

loin d'être en désaccord avec les conditions et les intérêts de la société, le Christianisme, au contraire, lui est harmonique dans les divers éléments qui la composent. C'est au moins une forte présomption en faveur de la divinité de Jésus-Christ et du Christianisme que cette vérité bien établie; et ne peut-on même pas dire que c'est une preuve morale et convaincante? Il n'est pas possible, en effet, de s'arrêter à la pensée qu'un homme ait eu assez de génie, et qu'il conserve assez d'autorité pour donner au monde une religion qui demeure si parfaitement en harmonie avec les sociétés de tous les siècles et de tous les pays. En tous cas, il faut bien le reconnaître, cette harmonie ne repose que sur la certitude ou, du moins, sur l'hypothèse de la divinité de Jésus-Christ. Mais supposons que Jésus-Christ ne soit pas Dieu, supposons qu'on vienne à démontrer incontestablement qu'il n'est qu'un homme, et que l'humanité tout entière en soit convaincue; alors nous montrons que les avantages produits dans la société par la religion chrétienne s'évanouissent, que ses harmonies s'effacent, et que la destruction du Christianisme, par la négation de la divinité de Jésus-Christ, couvre le monde de ruines épouvantables. Comment donc les incrédules de bonne foi ne seraient-ils point frappés de cette conclusion? et comment ne fortifierait-elle pas les esprits faibles et chancelants dans leurs croyances?

Pour donner à ces vérités toute la lumière dont elles sont susceptibles, il nous a semblé qu'il serait utile de mettre le Christianisme en regard de l'antiquité païenne dans chacune de nos études. Dans cette pen-

sée, au risque de tomber dans une certaine monotonie, nous avons, presque toujours, commencé par examiner ce qu'était la société dans le monde païen, sur la question particulière qui nous occupait. Ensuite, nous avons montré ce que Jésus-Christ en a fait par sa doctrine, par ses exemples et par ses institutions. En troisième lieu, nous avons étudié la société dans son état actuel; et nous avons constaté tout ce qu'elle conserve encore du Christianisme, malgré l'affaiblissement général de la foi. Et puis enfin, nous avons montré les ruines qu'entraînerait après elle la destruction du Catholicisme par la négation complète et générale de la divinité de Jésus-Christ.

D'après cet exposé, il semble qu'un livre comme le nôtre pouvait s'intituler avec exactitude : *Les Harmonies et les Ruines*. Nous n'avons point adopté ce titre, parce qu'il nous semblait trop annoncer un travail de poésie et d'imagination, bien différent de celui que nous publions. En réalité, cet ouvrage est une série d'études historiques sur le Catholicisme envisagé dans ses relations avec la société. N'est-ce point ce que l'on pourrait appeler, dans le langage de notre temps, la philosophie sociale de l'histoire du Catholicisme ? Mais nous n'avons pas la prétention d'aller si loin ni de nous élever si haut; et nous avons cru résumer assez bien la pensée générale de notre livre, en l'intitulant simplement : *Le Catholicisme consideré dans ses rapports avec la société*.

Reste maintenant à justifier le plan que nous avons suivi.

Nous avons commencé par le dogme, parce que la

religion est le fondement de toute société, et que la base de la religion, c'est le dogme. Après cela, le culte n'étant que l'expression du dogme, il devait être tout naturellement le sujet de notre seconde étude. A ce propos, nous avons traité tout particulièrement deux questions qui se rattachent à celle du culte en général : d'abord, le culte spécial de la Vierge Marie ; et puis, à cette occasion, la question si délicate de la virginité. Nous avions souvent regretté de ne point voir traiter la première de ces questions dans des ouvrages d'ailleurs plus complets que le nôtre : on aurait dit que leurs auteurs craignaient de descendre de l'élévation de leur sujet, et qu'ils avaient peur des jugements de la raison, en lui présentant les détails de ce culte sur le même plan que tant d'autres grandes choses émanées du Christianisme. Cette crainte n'a pas été la nôtre. Nous avons pensé, au contraire, que le culte de la très-sainte Vierge a pris, dans ces derniers temps, un développement qui a sa raison dans les besoins particuliers de notre époque ; et nous avons montré ses harmonies particulières avec les différentes conditions intellectuelles, morales, physiques et sociales de l'humanité.

Après ces questions préliminaires, nous avons étudié successivement et, presque toujours, suivant la méthode indiquée plus haut, les deux éléments qui composent la société : c'est-à-dire l'homme comme individu, et la famille. La société s'est présentée ensuite, et nous l'avons décomposée en deux parties : la société civile ou l'Etat, et la société religieuse ou l'Eglise. La société civile, pour être convenablement appréciée

dans ses rapports avec le Christianisme, devait être considérée : dans le pouvoir qui la gouverne, dans les sujets qui sont soumis à ce pouvoir, ainsi que dans leurs rapports réciproques ; enfin dans les relations internationales des sociétés entre elles, et dans la défense et la revendication de leurs droits par la guerre. C'est donc sous ces différents rapports que nous avons envisagé la société, et c'est à ces points de vue que nous avons étudié ce qu'elle était dans l'antiquité, ce que Jésus-Christ en a fait, ce qu'elle est actuellement, et ce qu'elle deviendrait par la destruction du Christianisme. Quant à la société religieuse, nous l'avons considérée dans son institution la plus universellement reconnue et la plus parfaite, c'est-à-dire dans l'Eglise catholique ; et nous avons successivement étudié cette Eglise dans sa constitution, dans ses rapports avec l'Etat, dans son influence sur la société et dans son état actuel.

Notre ouvrage paraissait terminé par ces dernières études ; mais nous avons cru devoir le compléter par l'examen de deux sujets qui s'y rapportent directement : les Ordres religieux, et l'Art chrétien. Dans la première de ces questions complémentaires, nous avons constaté que la société est en proie à deux grandes misères physiques, qui sont la pauvreté et la maladie ; et à deux grandes misères morales, qui sont l'ignorance et la corruption du péché ; et nous avons vu comment les Ordres religieux ont été suscités de Dieu, dans l'Église, pour se mettre au service de ces grandes misères. Enfin l'Art chrétien nous est apparu, dans l'architecture, dans la sculpture, dans la pein-

ture et dans la musique ; nous l'avons vu s'élever sur les ruines de l'art antique et conserver seul, pendant des siècles, les traditions et les inspirations artistiques du beau ; et nous avons reconnu que les plus grands maîtres de l'art ont été formés à son école et qu'il a réellement inspiré les plus admirables chefs-d'œuvre des temps modernes.

Voilà tout notre ouvrage. Nous y avons souvent rencontré des questions très-délicates et difficiles à traiter ; jamais nous ne les avons éludées. Sans témérité comme sans crainte, nous avons conscience de n'avoir recherché que la vérité, dans l'indépendance de toute influence et de tout préjugé : car nous étions certain que Jésus-Christ et son Eglise n'avaient rien à redouter des lumières de la raison, des faits de l'histoire ni de la science des hommes. Du reste, disciple respectueux de nos maîtres, et surtout enfant soumis de l'Eglise notre mère, nous soumettons très-sincèrement tous nos jugements à l'autorité de ceux qui ont mission pour prononcer en pareille matière, et principalement à l'autorité du Pape vicaire de Jésus-Christ. En théorie, nous sentons trop vivement le besoin d'une autorité légitime et directrice des intelligences, pour ne point accepter nous-même consciencieusement ses décisions dans la pratique.

Cette franche déclaration nous paraît d'autant plus nécessaire ici, que c'est généralement sous une forme rationnelle que nous avons étudié le Catholicisme dans ses rapports avec la société ; et que, le plus souvent aussi, nous avons formulé nos conclusions d'après les seules appréciations de la raison. Or, l'expérience de

chaque jour nous apprend combien il est facile de s'égarer dans ce genre d'étude. Quant aux faits qui ont servi de base à nos appréciations, nous croyons pouvoir affirmer que c'est aux meilleures sources que nous les avons puisés. Nous n'en citerons qu'une seule, à laquelle nous avons emprunté la plus grande partie de nos documents sur l'état de la société païenne à l'avénement de Jésus-Christ, c'est *Rome au siècle d'Auguste*, ouvrage savant et consciencieux de M. Dézobry. Pour le reste, nous n'avons consulté que l'histoire la plus authentique, et nous avons pris soin de n'avancer aucun fait qui ne nous parût incontestable.

Et maintenant, en terminant, qu'il nous soit permis de caractériser en deux mots l'esprit de cet ouvrage : c'est une œuvre de foi, et c'est aussi une œuvre d'amour. C'est une œuvre de foi d'abord : car c'est à la défense et à la propagation des vérités qu'il renferme que nous avons consacré notre vie tout entière ; et nous y croyons avec une conviction si profonde qu'il n'est point de sacrifice que nous ne soyons prêt à leur faire. Mais c'est une œuvre d'amour aussi. Une œuvre d'amour de Dieu, que nous voudrions faire mieux connaître et mieux aimer. Une œuvre d'amour des hommes en même temps ; parce que nous avons la certitude que leur bonheur et celui de la société dépendent du règne et de la diffusion du Catholicisme dans le monde. Et, parce que ce livre est une œuvre d'amour, nous y avons énergiquement attaqué l'erreur et le mensonge, mais nous y avons toujours respecté les personnes ; et, si l'émotion a souvent debordé de notre âme pour passer dans ces pages, nous pouvons bien

nous rendre le témoignage que ce n'était jamais la haine ni la colère qui l'avaient inspirée. A notre époque surtout, il est peut-être encore plus particulièrement de l'esprit de l'Evangile de ne répondre aux injures et à la calomnie que par la force de la vérité et par l'onction de la charité : cet esprit est celui que nous avons pris pour guide. Trop heureux si, docile à ses inspirations, il nous était donné de fortifier dans la foi, ou d'y ramener, des esprits égarés ou chancelants. Pour le prêtre qui écrit dans l'intérêt des âmes, cette récompense est la plus précieuse qu'il puisse espérer de ses travaux et de ses veilles : c'est celle que nous demandons, avant tout, à la bonté de Dieu.

BREF DU SAINT-PÈRE

EN RÉPONSE A LA DÉDICACE DU LIVRE DE M. L'ABBÉ RICHE

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE

SUR LE

CATHOLICISME CONSIDÉRÉ DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.



REVERENDISSIMO DOMINO DOMINO OBSERVANTISSIMO

DOMINO A. RICHE, PRESBYTERO S. SULPITII.

Reverende Domine Domine Observantissime,

Gratulatur tibi Sanctissimus Dominus Pius IX quod calumnias in sanctissimam Christi religionem conflatas fucatasque jactato scientiarum incremento, et obtentu civilis progressus ac utilitatis explodere sis aggressus, ea ratione quæ efficacissima esse consuevit. Historia enim ostendit quanta luce caligantes mentes catholica doctrina illustraverit, et quomodo homines semper discentes et numquam ad scientiam veritatis pervenientes adduxerit ad nobilissimam originis suæ præstantissimique finis notitiam. Demonstrat reformatos ab ea mores, leges ad justitiæ normam compositas, cicuratos barbaros et ad civilem vivendi rationem adductos, fracta servitutis vincula, dignitatem mulieris vindicatam, temperatum imperium, cupiditates retusas, promotam liberalitatem, scientiam artesque fotas et provectas, communique di-

lectionis nexu conjunctam universam humanam familiam. Hæc atque alia te observanda suscepisse legentium oculis per tuas *Catholicismi relationes cum humana societate* ipsa partitio operis prodit; unde sponte sequitur, subducta catholica religione, omnia rursum pessum ire debere, nec aliud nisi ruinam humanæ societati moliri, qui divinum Christi opus aggrediuntur. Quamobrem, etsi suis curis distentus idem Sanctissimus Dominus operam nondum voluminis tui lectioni dare potuerit, nequivit tamen non commendare propositum tuum, teque, præsentibus maxime in adjunctis, opportunum opus et perutile suscepisse non censere. Ei itaque spectatum a te fructum ominatur, tuumque obsequium grato animo excipiens Divini favoris auspicem ac paternæ suæ benevolentiæ pignus Apostolicam benedictionem tibi peramanter impertivit.

Ego vero data occasione libenter utor ut sinceram existimationem meam tibi profitear cui bona et felicia omnia divinitus adprecor.

Tui Reverende Domine Domine Observantissime,
Addictiss. Observantissimus famulus,

Franciscus MERCURELLI,
Sanctissimi Domini Secret. ab Epistolis Latinis.

Romæ, die 4 aprilis 1866.

A M. L'ABBÉ A. RICHE

PRÊTRE DE SAINT-SULPICE.

Pendant que l'impiété prend occasion du développement des sciences ainsi que du progrès et des avantages de la civilisation pour susciter contre la très-sainte religion du Christ les plus insidieuses calomnies, le très-saint Père et Seigneur Pie IX vous

félicite des efforts que vous avez faits pour la repousser, en répondant à ses attaques par les raisons qui paraissent les plus propres à les anéantir. Et en effet, comme vous l'avez montré, lorsque les hommes, toujours dévorés du désir de savoir, n'arrivaient cependant jamais à connaître la vérité, l'histoire nous apprend de quelle brillante lumière la doctrine catholique est venue les éclairer, et de quelle manière elle les a conduits à la haute connaissance de leur origine et de leur noble destinée. C'est encore à la clarté de l'histoire que l'on voit cette divine doctrine réformer les mœurs, mettre les lois en accord avec les règles de la justice, ramener les barbares aux habitudes de la vie civile et sociale, rompre les liens de l'esclavage, relever la dignité de la femme, tempérer l'exercice du pouvoir, réprimer les passions, provoquer la libéralité, protéger et cultiver la science et les arts, et unir enfin tous les membres de la grande famille humaine par les liens d'une commune dilection. La division de votre ouvrage fait, à elle seule, suffisamment comprendre que tels sont, entre beaucoup d'autres, les faits que vous avez entrepris de mettre en évidence sous les yeux de vos lecteurs dans votre livre du *Catholicisme considéré dans ses rapports avec la société*. D'où il résulte naturellement que si la religion catholique venait à disparaître, tout devrait nécessairement retomber dans le désordre, et qu'ainsi ceux qui attaquent l'œuvre divine du Christ ne font autre chose que travailler à la ruine de la société humaine. En conséquence, quoique Notre Saint-Père et Seigneur, au milieu des sollicitudes qui l'accablent, n'ait pas encore eu jusqu'ici le temps de lire votre ouvrage par lui-même, il n'a cependant pas voulu différer à vous exprimer l'approbation qu'il accorde au but que vous vous êtes proposé, et il veut en même temps vous faire connaître que, dans les circonstances particulières de l'époque où nous vivons, il juge que votre travail est opportun et d'une très-grande utilité. Aussi présage-t-il que des fruits abondants seront la récompense de l'œuvre que vous avez entreprise. Il accepte d'ailleurs avec gratitude la Dédicace que vous lui en avez faite; il appelle sur vous les divines faveurs, et, comme gage de sa haute et paternelle bienveillance, il vous accorde très-affectueusement la bénédiction apostolique.

Heureux d'avoir été chargé de vous communiquer ces choses, j'en profite pour vous exprimer moi-même mon estime bien sincère, et je prie Dieu de vous accorder toutes sortes de biens.

François MERCURELLI,

Secrétaire de Sa Sainteté pour les Lettres latines.

Rome, 4 avril 1866.

A l'envoi de ce Bref, Mgr Mercurelli a daigné joindre la lettre suivante:

Monsieur l'Abbé,

J'ai lu votre ouvrage avec le plus grand plaisir; et, en voyant l'ampleur des vues, le bon ordre qui y règne, sa division aussi juste que soignée, son style plein et à la portée de tous, je me suis persuadé que son utilité pourra vous récompenser des longues études que vous avez dû y consacrer et de la fatigue qui en a été la suite nécessaire.

Je me réjouis donc avec vous, Monsieur l'Abbé, et, tout en vous souhaitant d'être bientôt obligé de travailler à une nouvelle édition, je vous offre mes sentiments de vive reconnaissance et d'estime sincère avec lesquels j'aime à me dire,

Monsieur l'Abbé,

Votre très-dévoué serviteur,

François Mercurelli.

Rome, 4 avril 1866.

LE

CATHOLICISME

CONSIDÉRÉ

DANS SES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.

DU DOGME

Du Dogme avant Jésus-Christ.

Un sage historien de l'antiquité disait qu'il lui semblait plus facile de bâtir une ville dans les airs que de la conserver sans la croyance à la divinité (1). En s'exprimant ainsi, il ne faisait qu'énoncer une vérité fondamentale et confirmée par l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations. Oui, chez tous les peuples, dans tous les temps et à tous les degrés de la civilisation, on trouve la croyance à la divinité ; et cette croyance est la base de toute société.

Mais il faut avouer que la croyance à la divinité s'est exprimée trop souvent, dans le courant des âges, d'une manière bien singulière et bien humiliante pour l'esprit et le cœur de l'homme. A part le peuple juif,

(1) « Facilius urbem condi sine solo posse puto, quam, opinione de diis penitus sublata, civitatem coire aut constare. » (PLUTARCH., *Contra Coloten.*)

qui conserva dans sa pureté la véritable notion du monothéisme, que de bizarreries, que de caprices et quelles passions dans la mythologie de tous les autres peuples! Je ne parle pas des peuples à l'enfance de la civilisation, des peuplades barbares ou des peuplades sauvages; mais en Grèce, à sa plus brillante époque qui résumait la civilisation de l'antique Asie; mais à Rome, au siècle d'Auguste qui résumait la civilisation de tous les autres siècles, quelle religion et quels dogmes !

Trop souvent, il faut bien le reconnaître, on exagère dans le tableau que l'on fait des religions anciennes. Pour former un contraste plus frappant en regard de la vraie religion dans les temps modernes, on ne présente le paganisme que par son côté ridicule ou bizarre, on charge les descriptions, et l'on se donne ainsi le trop facile plaisir de puériles triomphes. Hélas! l'histoire religieuse de l'esprit humain dans ses égarements est bien assez triste, sans qu'il soit besoin d'ajouter encore à ses humiliations! Voyons donc, avec la dignité et l'exactitude qui sont les caractères de la vérité, quelle était réellement la croyance religieuse au plus haut point de la civilisation romaine, c'est-à-dire au plus haut point de la civilisation du monde ancien (1).

(1) Tout ce que nous allons dire sur la religion du paganisme serait incomplet, si nous ne parlions pas ici des divers systèmes religieux qui composaient le culte des Romains. Les philosophes distinguaient trois religions principales : la religion des poëtes, celle des philosophes et celle des citoyens. Ils les désignaient sous les noms de théologie mythique, de théologie physique et de théologie civile.

L'imagination des poëtes avait rempli la première de ces religions de fictions et de suppositions qui étaient contre la nature et la dignité des dieux. Ils leur attribuaient des vices dont il faudrait rougir dans le dernier des hommes. Dans un langage d'autant plus dangereux qu'il était plein de grâce, ils représentaient ces dieux enflammés de courroux ou passionnés jusqu'à la fureur. Ils dépeignaient leurs guerres, leurs démêlés, leurs combats et leurs blessures ; ils parlaient de leur naissance et de leur mort; et ils racontaient leurs chagrins, leurs plaintes, leurs voluptés, leurs adultères et leur commerce impudique avec le genre humain. Cette théologie mythique, qui ne faisait point partie des dogmes reçus par les prêtres, avait un grave in-

A cette époque, l'idée et le sentiment de Dieu étaient encore si profondément gravés dans l'esprit et dans le cœur des hommes, que l'on avait imaginé des dieux particuliers pour tous les âges, pour toutes les passions, pour toutes les affections de l'âme, pour toutes les phases de la vie et pour tous les phénomènes de la nature. Depuis la conception de l'homme jusqu'à sa tombe, aux différentes périodes de la vie, il y avait toujours un dieu particulier qui présidait. Les actions même les plus indifférentes avaient aussi leurs divinités; et l'on n'hésitait point à croire qu'il y en avait jusqu'aux seuils, jusqu'aux portes et même jusqu'aux gonds des édifices. Les passions étaient trop chères à l'homme pour qu'il n'eût pas songé à les diviniser; aussi en avait-il fait des dieux honorés dans leurs temples. Tout naturellement après cela, les sentiments et les affections de l'âme devaient avoir également leurs sanctuaires dans le cœur de l'homme et sur les places publiques. On n'avait même pas reculé devant l'idée de diviniser les calamités et les vices ; et il fallut que la fièvre et la peur eussent pareillement leurs temples et leurs adorateurs.

convénient pour les classes ignorantes du peuple. Comme elles n'étaient pas en état de la juger, elles devaient naturellement éprouver du mépris pour des dieux agités de toutes les passions humaines , et elles se laissaient aller d'ailleurs aux crimes et aux vices avec d'autant moins de scrupule qu'elles les retrouvaient tous dans leurs divinités.

La théologie physique embrassait l'origine, la formation et la nature des dieux. Rien de plus controversé que cette matière ; aussi prenait-on soin de cacher, autant que possible, au vulgaire les opinions qui divisaient les philosophes à cet égard. On estimait dangereux de lui faire connaître que des savants et des sages niaient l'existence des dieux ; et que d'autres, tout en reconnaissant leur existence, professaient sur leur intervention dans les choses de ce monde des idées qui n'étaient pas moins pernicieuses.

Une secte philosophique très-répandue à Rome, celle des épicuriens, prétendait que les dieux vivaient dans une complète indifférence de toutes les choses de ce monde ; et cependant ils les honoraient pieusement et saintement comme des êtres excellents et parfaits.

Les philosophes académiciens protestaient généralement contre cette opinion, et ils l'accusaient de détruire non-seulement la piété, mais la religion elle-même. Les stoïciens allaient plus loin : non contents d'ensei-

A la campagne, il y avait une multitude de dieux et de déesses qui présidaient aux phénomènes de la nature. Les terres, les collines, les vallées, les montagnes, les semailles, les moissons, avaient toutes et chacune leurs dieux. Les jardins, les fruits et les fleurs avaient aussi leurs divinités particulières, de même que les mers, les fleuves, les rivières et les ruisseaux. On alla jusqu'à imaginer un dieu pour la borne des champs, et ce fut le dieu Terme.

Mais c'est surtout dans l'intérieur des maisons que les divinités furent multipliées. Et d'abord, c'était une croyance universelle que chacun de ceux qui les habitait avait son bon ou son mauvais esprit : c'était là ce qu'on appelait son Génie ou sa Junon ; et l'on était persuadé que ces divinités personnelles présidaient à la destinée de chaque homme, depuis son entrée dans le monde jusqu'à sa mort. Outre ces génies individuels, ces êtres invisibles que chacun se figurait à sa manière, il y avait les génies collectifs et publics : chaque maison, chaque endroit, chaque famille, chaque classe d'artisans, le peuple pris en masse et les corps de l'État, tous avaient leurs génies.

gner l'intervention de la divinité dans le gouvernement de l'univers, ils admettaient l'action d'une providence particulière et toute divine sur chacun des mortels.

Telles étaient donc les principales opinions des philosophes sur la théologie physique. Nous n'essayerons pas d'exposer les autres : elles étaient trop nombreuses, et l'on remplirait des volumes de toutes les doctrines religieuses professées par les Romains ou par les Grecs. Observons seulement que la religion, surtout dans sa partie mythique et métaphysique, était originaire de la Grèce, et que les Romains en l'adoptant n'avaient fait que la dégager de quelques détails simplement accessoires.

La théologie civile était celle que les citoyens et leurs prêtres cultivaient plus particulièrement dans les grandes cités. Elle enseignait à chacun quelles étaient les divinités qu'il devait adorer et quels étaient les sacrifices qu'il devait leur offrir. Mais il arrivait que le peuple, égaré par les fictions des poëtes, outrepassait de beaucoup les prescriptions de cette théologie ; les décisions des prêtres n'étaient plus respectées, et ceux-ci finissaient eux-mêmes par se laisser entraîner dans le courant populaire. De là cette multitude de dieux auxquels on rendait des honneurs divins, tandis que leur nombre demeurait assez restreint dans les livres des pontifes. (Voyez *Rome au siècle d'Auguste*, par Dezobry, chap. XLV.)

Mais ce n'était point assez de ces fantômes insaisissables; il fallait, à l'intérieur du foyer, des dieux qu'on pût voir et toucher; et ce besoin donna naissance aux Pénates et aux Lares. Les Pénates ou les Lares, car c'étaient les mêmes divinités, étaient les dieux domestiques, les protecteurs de la famille; c'étaient les familiers, les dieux paternels, comme on les appelait. Afin de pouvoir les transporter plus facilement, on les adorait sous forme de statuettes en pierre, en bronze, en ivoire, en or ou en argent. Ces statuettes représentaient ordinairement quelqu'un des dieux les plus vénérés dans la contrée; chacun choisissait librement celui qui lui inspirait le plus de confiance, et il se plaçait ainsi sous sa protection particulière.

Le nombre des dieux était si considérable qu'on finissait par les confondre; il fallut, pour ne pas s'y tromper, les partager en deux classes principales : les dieux *de grande lignée* et les dieux *de petite lignée*, que l'on appelait aussi les grands et les petits dieux, ou les dieux plébéiens.

Il y avait donc les douze grands dieux proprement dits (1), qui composaient le conseil de Jupiter, et que l'on appelait pour cela *Consentes*. A ces dieux de grande lignée on ajoutait huit autres dieux inférieurs, et qui étaient désignés sous le nom de dieux *Choisis* (2). Enfin venaient les petits dieux ou de petite lignée; et ceux-ci se partageaient encore en *Indigètes*, qui étaient des hommes divinisés dans leur pays, et en *Senones* ou

(1) Ces douze grands dieux étaient : Jupiter, le roi du ciel; Junon, la reine et son épouse; Minerve, déesse de la sagesse; Vesta, déesse du feu; Cérès, déesse des moissons; Neptune, dieu de la mer; Vénus, déesse de l'amour et de la beauté; Vulcain, dieu du feu; Mars, dieu de la guerre; Mercure, dieu de l'éloquence et du commerce; Apollon, dieu de la musique, de la poésie et de la médecine, et Diane, déesse des forêts et de la chasse.

(2) Ces huit dieux étaient : Saturne, le dieu du temps; Janus, le dieu de l'année; Rhéa, déesse de la terre; Pluton, dieu des enfers; Bacchus, le dieu du vin, et enfin le Soleil, la Lune et Génius.

Semi-homines, qui étaient à moitié hommes. Les nymphes, ainsi que les affections de l'âme, les vices et les calamités étaient rangés dans cette dernière classe.

Voilà, en résumé, à quel point les hommes avaient multiplié les dieux. Etait-ce, comme on l'a souvent répété, par pur caprice de leur imagination, ou bien par le désir de satisfaire leurs passions en les divinisant? Certainement, la fantaisie de l'esprit et la corruption du cœur y avaient leur large part; mais nous croyons que le polythéisme n'est pas suffisamment expliqué par ces deux causes. Ce qui poussait l'homme à multiplier les dieux autour de lui, c'était, avant tout, le besoin de communiquer avec la divinité.

On a remarqué avec raison qu'au fond de ce polythéisme qui multipliait les dieux à l'infini, il y avait cependant comme une idée confuse de l'unité de Dieu. Au-dessus de cette multitude de divinités, on en reconnaissait une qui dominait toutes les autres. Jupiter, dans l'Olympe, était un roi bien imparfait sans doute, mais il était roi cependant, seul roi; et il y avait dans la croyance à sa domination suprême les vestiges des traditions primitives du monothéisme. Seulement, dans la suite des temps, et surtout en conséquence de la faute originelle et des autres fautes qui la suivirent, l'homme devint trop matériel pour concevoir, dans toute sa pureté, l'idée abstraite des perfections de Dieu; il perdit la véritable notion de l'infini, et il le mit en partage entre une foule de divinités dont l'infirmité de sa nature avait d'ailleurs besoin.

Ce besoin était celui de son esprit d'abord. Trop abaissé par ses misères, trop aveuglé par ses passions pour s'élever jusqu'au vrai Dieu et pour le contempler dans ses incommunicables perfections, l'esprit humain fit descendre la divinité jusqu'à ce qu'il pût l'atteindre avec ses conceptions purement humaines. C'était un attentat contre Dieu, sans doute; mais un attentat qu'on

explique, sans le justifier, par l'absence d'une foi surhumaine, d'une part, et, de l'autre, par l'instinct qui portait l'esprit humain à communiquer spirituellement avec Dieu.

J'ajoute que c'était aussi le besoin de son cœur. C'est une calomnie contre la nature de l'homme que d'avancer que c'est la crainte qui a fait naître en lui la première idée de Dieu. Abandonné à sa nature, il est trop libre, trop indépendant, pour se courber devant la peur; mais il éprouve un besoin plus fort que son indépendance; et, comme la créature ne peut le satisfaire, instinctivement il cherche au-dessus d'elle quelque objet plus digne de son amour, et il trouve Dieu. Oui, si Dieu était une création de l'homme, c'est certainement au cœur humain qu'il faudrait l'attribuer, et c'est avec raison qu'un poëte a dit :

Le cœur qui n'aima point fut le premier athée.

Enfin, l'homme éprouve aussi le besoin de communiquer avec Dieu par ses sens. Nous chrétiens, tout accoutumés que nous sommes à nous élever jusqu'au vrai Dieu par la foi, l'espérance et l'amour, bien souvent cependant nous sentons encore le besoin de le rapprocher de nous par des formes humaines que nous imaginons; comment donc s'étonner que ceux qui n'avaient point nos ressources fussent impatients de communiquer avec Dieu sous des formes sensibles? Ils éprouvaient le besoin d'entrer en rapport avec la divinité par la pensée, ils avaient encore un plus grand besoin de l'aimer ; mais, pour cela, il fallait bien qu'ils la vissent sur la terre, puisqu'ils ne possédaient point cette foi qui pouvait seule les élever jusqu'au ciel.

Or, sous l'influence de ce triple besoin de l'esprit, du cœur et des sens, l'homme en vint bientôt jusqu'à se faire des dieux à sa convenance. Cet instinct était

tellement irrésistible que les Juifs eux-mêmes, malgré la vraie notion qu'ils possédaient de la divinité et malgré les lois qui les éloignaient de l'idolâtrie, se sentaient comme naturellement poussés au polythéisme; et il ne fallait rien moins que d'épouvantables châtiments pour les faire rentrer dans le culte du vrai Dieu, quand ils s'en étaient écartés. Qu'on juge donc de l'impulsion avec laquelle devaient se jeter dans l'idolâtrie les hommes qui avaient perdu la véritable notion de la divinité. Partis de l'idée confuse d'un seul Dieu plus puissant que tous les autres, ils le personnifièrent d'abord dans Jupiter, le roi des dieux et des hommes. Mais, comme ce maître souverain n'était point suffisamment accessible à leur faiblesse, et comme, d'ailleurs, ils ne voyaient plus de quelle manière on pouvait concilier dans un seul dieu les différents attributs de la divinité, ils trouvèrent plus commode de les partager en autant de dieux qui les personnifieraient chacun de son côté.

D'abord, ce fut entre les douze grands dieux et les huit dieux *Choisis* que le partage se fit. Mais bientôt ce ne fut plus suffisant : ces dieux de l'Olympe étaient encore trop haut, malgré les abaissements qu'on leur avait fait subir; il fallait des dieux venus de la terre et montés jusqu'aux cieux, il fallait des hommes divinisés; et de là les dieux *Indigètes* et les dieux *Senones*. De cette manière, l'homme trouvait la divinité au-dessus de lui, à différents degrés et dans une sorte de hiérarchie, qui s'élevait jusqu'à l'idée vague d'un Dieu souverain maître. Il la trouvait autour de lui, et presque à son niveau, dans ses dieux familiers. Encore un pas de plus, et il la trouvait au-dessous de lui dans la divinisation de ses passions et de ses vices. Ce pas, il le franchit, et c'est là son éternelle honte!

Mais enfin, il possédait la divinité à la manière dont il en avait besoin dans ses instincts naturels, tout viciés

qu'ils étaient. Il avait voulu communiquer avec Dieu par l'esprit, par le cœur et par les sens : il le pouvait, puisqu'il avait fait, du ciel et de la terre, une sorte de panthéon où la divinité se retrouvait à chaque pas sous une forme nouvelle. Hélas ! oui, tout était Dieu, excepté Dieu lui-même!

Quand on explique ainsi ce que nous appellerions volontiers la génération humaine des dieux dans le polythéisme, on se sent pris d'une profonde pitié pour l'humanité, qui en était arrivée là à son plus haut degré de civilisation; mais on ne se moque pas, et on ne méprise pas non plus. Voilà donc où avaient abouti, après tant de siècles, la doctrine des sages, les conceptions des philosophes, et le sentiment religieux des plus grands peuples! Quelle faiblesse et quel aveuglement! Voilà donc les croyances et les doctrines qui eussent été les nôtres, si nous avions vécu dix-huit cents ans plus tôt! Quelle gloire, ou plutôt quel bonheur à nous d'avoir été réservés pour des siècles éclairés de meilleures lumières !

Nous savons bien ce que l'on a dit pour atténuer la chute et la dégradation de l'esprit humain dans le polythéisme. En étudiant l'antiquité dans les ouvrages de ceux que l'on appelait ses sages, on a trouvé qu'ils n'acceptaient pas tous les préjugés du vulgaire en fait de religion. Sur un passage de Caton, disant que deux aruspices ne pouvaient plus se regarder sans rire dans l'exercice de leurs fonctions, on a prétendu que les prêtres eux-mêmes ne croyaient plus à ce qu'ils pratiquaient; et l'on en a conclu qu'il n'y avait plus guère que le simple peuple qui prît au sérieux la religion du paganisme.

Tout n'est pas vrai dans cette conclusion. Sans doute il y avait, dans l'idolâtrie polythéiste, des pratiques superstitieuses auxquelles les sages et les hommes d'un esprit élevé ne se soumettaient que pour

la forme; mais c'était surtout parce qu'ils jugeaient cette expression du culte trop peu conforme à leurs croyances, et pas assez digne de la majesté de leurs dieux. Quant aux croyances purement spéculatives, ils les partageaient, en général, avec le peuple, sauf quelques détails qui provenaient d'un trop grossier matérialisme et qu'ils abandonnaient à la superstitieuse crédulité de la plèbe. Si l'on rencontre des esprits qui se sont mis tout à fait en dehors des croyances communes, ils sont rares, et nous ajouterons que ce n'étaient pas des esprits supérieurs, mais seulement des esprits moqueurs et sceptiques, comme il s'en trouve à toutes les époques, et qui n'avaient d'autre mérite que celui de démolir, sans pouvoir rien réédifier.

Il est vrai qu'à la plus brillante époque de la civilisation romaine, cette malheureuse disposition tendait à se propager, et qu'elle avait gagné quelques-uns des meilleurs esprits. En étudiant les ouvrages philosophiques de Cicéron, qui paraissent résumer la philosophie du monde romain, on se demande s'il restait, à cette époque, une seule croyance religieuse qui ne fût ébranlée jusque dans ses fondements; et l'on arrive bien près du scepticisme en philosophie et de l'athéisme en religion. Mais ces ravages étaient ceux qu'on retrouve à tous les points culminants de la civilisation, toutes les fois que le rationalisme s'attaque à la superstition ou même à la foi des peuples sans mesure et sans frein. L'incrédulité est une tentation pour l'orgueil de l'esprit humain, comme la crédulité est un besoin de son cœur; et, quand surtout les passions viennent s'ajouter aux forces de l'orgueil, et qu'il n'y a point d'autorité pour les subordonner, alors il se fait une lutte terrible de l'homme contre la vérité et contre Dieu lui-même; et la vérité s'obscurcit, et la clarté de Dieu se perd dans l'infini.

Or, c'est là précisément ce qui se passait dans un certain nombre d'esprits supérieurs pendant le siècle d'Auguste. Mais ces esprits n'entraînaient que de rares disciples ; la multitude n'aurait pu les comprendre dans leurs spéculations ; et le bon sens et le cœur de l'homme, dans ses instincts, auraient tout naturellement repoussé des conclusions qui brisaient leurs rapports avec la divinité.

Le polythéisme, à quelques exceptions près, était donc franchement accepté par le consentement unanime des peuples les plus civilisés, et l'on peut dire qu'il régnait sur le monde avec pleine possession. En face de cette situation, évidemment les hommes les plus puissants par le génie ne pouvaient rien ; aussi rien de sérieux n'avait-il été tenté. Tout à coup, cependant, un homme se lève, dans le pays de la Judée, affirmant que c'en est fait du polythéisme, et qu'un seul Dieu doit être adoré désormais en esprit et en vérité. Voyons donc quelle sera sa doctrine, et comment il pourra seul la faire régner sur les ruines de l'idolâtrie.

Du Dogme chrétien.

Pour connaître le dogme apporté au monde par son divin Réformateur, il y a dix-huit siècles, c'est à la source des Livres saints qu'il faut remonter. Avant d'y puiser, nous n'avons pas besoin d'établir ici rigoureusement leur authenticité ni leur divinité. Il nous suffit, à nous, qu'on veuille bien accorder que ces livres, tels que nous les possédons, sont bien ceux qui ont réellement servi de base à l'établissement du christianisme : or, qui pourrait s'y refuser ? Et quant à leur divinité, dès lors que les Livres saints contiennent des vérités qui ne se retrouvent dans aucun livre

humain, et que ces vérités ont placé le monde dans des conditions nouvelles et qui persévèrent depuis tant de siècles, n'en est-ce pas assez pour que nous les élevions à une hauteur qui n'est plus celle de l'homme? C'est par l'effet que nous jugerons de la cause.

Quand Jésus-Christ apparut dans le monde, malgré la situation religieuse que nous venons d'exposer, tout n'était pas à recommencer pour ramener les hommes à la vérité. Indépendamment des traditions éparses dans les diverses sociétés, et jusque dans les fables de la mythologie polythéiste, il existait un livre mystérieux qui contenait le dépôt de la plus ancienne doctrine. Il n'y avait qu'à la faire sortir de son obscurité, qu'à lui donner cours dans le monde par une promulgation digne de sa majesté; et c'est ce que Jésus-Christ fit tout d'abord.

Avant toute autre vérité, le livre de l'Ancien Testament avait nettement établi l'unité de Dieu; et Jésus-Christ en fit lui-même la base de son enseignement. En présence de cette multitude de dieux qui recevaient les hommages de l'univers entier, il affirma que le genre humain se trompait, et qu'il n'y avait qu'un seul Dieu. Les débris du monothéisme, qui avaient presque entièrement disparu dans l'obscurcissement des traditions primitives, se retrouvèrent dans les attributs qui furent reconnus au seul vrai Dieu, maître suprême du ciel et de la terre. La puissance, l'indépendance, la justice et la bonté n'appartiennent qu'à lui seul dans toute leur plénitude. Les créatures peuvent bien en recevoir un écoulement et une participation; mais, entre elles et Dieu, entre leurs perfections et celles de Dieu, il y a toujours l'infini, et Dieu doit rester seul sur le trône de sa souveraine majesté.

Il n'y a donc qu'un seul Dieu, et ce Dieu possède à l'infini tous les attributs que le polythéisme avait

répartis dans une multitude de dieux. Telle était la première affirmation donnée par l'Ancien Testament, oubliée par tous les peuples, excepté par le peuple juif, et confirmée et renouvelée par Jésus-Christ. Mais ce Dieu, quelle est sa vie intime? Le paganisme avait bien constaté, comme nous, l'action externe de la Divinité sur les créatures et dans tout l'univers : c'était là comme sa vie extérieure. Mais Dieu doit vivre aussi à l'intérieur de sa vie propre; encore une fois, quelle était donc cette vie intime? Cette question, pourtant si naturelle, le paganisme ne se l'était point posée; elle était trop au-dessus de son matérialisme. Platon avait bien essayé, après Socrate, de pénétrer philosophiquement dans la nature de la divinité. Plus tard, Cicéron l'avait aussi tenté; mais, d'abord, ils n'avaient rapporté de ces excursions métaphysiques que des conclusions inexactes et ténébreuses, quand elles n'étaient pas bizarres; et puis, ces conclusions étaient trop savantes pour descendre jamais jusqu'à la multitude : à peine si quelques rares disciples pouvaient les accepter. Eclairés du flambeau de la révélation primitive consignée dans leurs Livres saints, les Juifs en savaient plus que tous les autres peuples sur la vie intime de Dieu, mais ils n'en possédaient cependant que les éléments ; leurs voyants et leurs prêtres étaient à peu près les seuls qui les distinguassent dans les expressions bibliques et dans les faits qui les contenaient implicitement d'une manière mystérieuse. C'est Jésus-Christ le premier qui fit connaître, de la vie intime de Dieu, ce que l'homme pouvait en savoir : il fallait être plus qu'un homme pour faire au monde une semblable révélation.

Il révéla donc que, dans un Dieu unique, il y a trois personnes distinctes : le Père, le Fils et l'Esprit-Saint. Sans doute c'était, au fond, un impénétrable

mystère que cette révélation; mais, indépendamment de l'autorité de celui qui l'affirmait, en l'appuyant sur d'autres révélations aussi anciennes que le monde, ce mystère était si parfaitement en harmonie avec la nature de Dieu dans ce qu'elle avait de positivement connu, et avec la nature de l'homme lui-même, qu'il entrait sans effort dans son intelligence et dans son cœur. On a fait de magnifiques études sur les analogies du mystère de la sainte Trinité avec les phénomènes de la nature, et ce sujet est loin d'être épuisé. Mais ce n'est point à nous de présenter ici, dans le détail, ces trésors du dogme ; notre ouvrage n'est pas un livre de théologie ; il n'entre même pas dans notre plan d'appuyer sur des textes faciles à produire les points dogmatiques que nous constatons; nous ne présentons que la doctrine connue de tous, et d'après des textes que personne n'ignore. D'ailleurs, notre principal but est de la produire ici, en regard du dogme antique que nous venons d'exposer; et c'est d'une manière purement accessoire que nous constatons l'harmonie générale de cette doctrine avec la nature de l'homme.

L'homme, qui est tout à la fois, dans son unité, entendement, raison et amour, acceptait donc naturellement la révélation d'un seul Dieu, entendement par le Père, raison par le Fils et amour par le Saint-Esprit. Il trouvait même en lui comme une justification analogique de la génération du Père par le Fils, et de la procession du Saint-Esprit par le Père et par le Fils. En creusant plus profondément encore, il voyait se dérouler d'autres analogies merveilleuses; mais ces études supposant des connaissances qui ne sont pas communes, la multitude en savait assez de la vie intime de Dieu par la simple révélation de la Trinité, et elle pouvait adorer cet incompréhensible mystère avec honneur pour sa raison.

Cette satisfaction une fois donnée à l'esprit de l'homme par la sagesse de Dieu, il restait encore beaucoup à faire à l'amour divin pour gagner le cœur de sa créature déchue. Nous le constations plus haut : l'homme n'a pas seulement besoin de communiquer avec Dieu par l'esprit; il a besoin surtout de l'aimer avec son cœur. Or, ce besoin n'était pas pleinement satisfait par la révélation de la divine Trinité. Entre ce Dieu trois fois saint et l'homme il y avait l'infini; et cette distance, rapprochée autant que possible de l'esprit par la révélation, était cependant toujours infranchissable pour le cœur. Ce n'est pas tout. Entre Dieu et l'homme, il y avait encore autre chose que l'infini, il y avait le mal moral, la faute, ce que l'on a désigné dans le langage chrétien par le terme de péché.

Un péché primitif d'abord, une faute dont la réversibilité sur tout le genre humain était encore un mystère, mais un mystère qui n'était pas sans analogie, non plus, avec la nature humaine, et dont les vestiges s'étaient conservés d'ailleurs dans les débris des erreurs et des mensonges du paganisme. En outre, avec cette faute originelle, il fallait reconnaître, plus particulièrement encore, les fautes personnelles : les fautes de l'esprit, les fautes du cœur, les fautes des sens aussi, sous la fausse direction de l'esprit et du cœur. Or, quand il y avait, entre Dieu et l'homme, toutes ces fautes qui criaient vengeance, l'homme avait peur de Dieu, et l'on aurait dit qu'il n'osait plus l'aimer. Des théologiens célèbres ont pensé qu'à part même le péché, Dieu se serait manifesté aux hommes par une incarnation, afin de rapprocher ainsi, autant que possible, l'infini du fini. Mais, après le péché, l'humanité devenait beaucoup plus intéressée à cette incarnation. Dieu la décréta donc dans sa miséricorde, son Verbe se fit chair, et cet acte divin fit naître au cœur de l'homme

un amour qui le releva de son infirmité naturelle et de sa culpabilité.

Enfin l'homme avait besoin de communiquer avec Dieu sensiblement, à certains moments de sa vie et sous une certaine forme extérieure : il avait besoin d'entendre, ou du moins de voir Celui qu'il avait si grand besoin d'aimer. En présence de cette disposition de la nature humaine, si le Verbe ne s'était point incarné, on est effrayé des difficultés que l'homme aurait rencontrées pour se conserver avec Dieu dans des rapports simplement raisonnables, et pour échapper aux aberrations du paganisme et de l'idolâtrie.

Grâce à la miséricorde infinie de Dieu, l'homme n'est pas demeuré dans cette triste condition. Un jour, un petit Enfant naquit; et, au-dessus de la crèche qui lui servait de berceau, des voix se firent entendre qui disaient : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté! Oui, paix aux hommes, parce que l'Emmanuel venait au milieu d'eux sous une forme humaine! Paix aux hommes, parce qu'ils pouvaient désormais voir Dieu, entendre Dieu et parler avec Dieu! Paix aux hommes enfin, parce que Dieu, au lieu de se présenter à eux comme le vengeur de leurs fautes, leur apparaissait sous la forme douce et bénigne d'un petit enfant! Le Verbe de Dieu s'était incarné, il s'était fait homme comme nous. Loin de nous donc, maintenant, les grands et les petits dieux ! loin de nous aussi les demi-dieux et tous les hommes divinisés! Il faut désormais chasser de leur Panthéon toutes ces divinités devenues puériles; oui, car il n'y a qu'un Dieu, un seul Dieu, et c'est ce Dieu qui s'est fait homme dans le temps, lui qui règne éternellement dans la gloire des cieux. Il s'est fait Emmanuel par l'Incarnation, Dieu avec nous ; il n'y a plus d'autre Dieu que lui au ciel et sur la terre.

Un Dieu incarné, un Homme-Dieu! c'était un mys-

tère encore; mais, pour peu que les païens eussent voulu réfléchir, ils n'avaient pas le droit de se montrer bien difficiles en présence des mystères chrétiens. Est-ce que leur mythologie tout entière n'était pas un tissu de mystères? Ils n'avaient point de théologie généralement admise, point de code doctrinal, point de symbole de leurs croyances; mais la simple nomenclature des dieux qu'ils adoraient devait soulever dans leurs esprits de révoltantes difficultés. Quand ils morcelaient l'infini dans la pluralité de leurs dieux, quand ils leur prêtaient des attributs incompatibles et contradictoires, quand ils les mettaient en lutte les uns contre les autres, quand ils leur supposaient les passions et les vices des hommes, et qu'ils les adoraient cependant toujours comme des dieux, certes il y avait là plus que des mystères, c'étaient autant de grossières absurdités.

Les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, tels qu'ils étaient présentés à la raison et au cœur de l'homme, n'avaient donc rien qu'ils ne pussent accepter. Mais voici que Dieu leur donna une satisfaction nouvelle et plus complète encore. Pour racheter le genre humain de ses iniquités, il résolut de sacrifier, dans le temps, le Fils qu'il avait engendré de toute éternité. Il y avait encore un grand mystère dans ce divin sacrifice, mais un mystère à jamais digne de la reconnaissance des hommes. En vain l'humanité s'efforçait-elle d'apaiser Dieu par le sang des animaux qu'elle égorgeait sur ses autels: il n'y avait pas de proportion entre ces sacrifices et les crimes de l'homme; la justice divine demandait satisfaction par une victime d'un plus grand prix; et c'est ainsi que l'homme demeurait l'éternel ennemi de Dieu, qu'il avait tant besoin d'aimer.

Or, pour rétablir complétement entre Dieu et l'homme les rapports que le péché avait brisés, il ne fallait rien moins, dans les desseins de Dieu, que le sacrifice sanglant de l'Homme-Dieu lui-même. C'est ainsi

que devait s'accomplir, par le mystère le plus impénétrable, la grande œuvre de la rédemption de l'homme. Il fallait que son Emmanuel mourût pour le sauver. Ce mystère était tellement étourdissant pour la raison humaine que, tout intéressée qu'elle était à l'admettre, elle le repoussa d'abord avec horreur : un Dieu qui meurt sous une forme humaine! ce n'était pas possible! Aussi, l'image de ce mystère, qui fait aujourd'hui notre gloire et notre consolation, était-elle un scandale pour les païens; et, pendant des siècles, il fallut la cacher.

Mais ce que l'humanité n'avait point apprécié d'abord avec les seules lumières de sa raison, se trouva cependant bientôt justifié dans son cœur. Un mot lui expliqua, autant que possible, le mystère de la Rédemption : l'amour! Si Dieu s'était fait homme, c'était par amour pour nous; si Jésus-Christ avait souffert, s'il était mort, c'était par amour pour nous. L'homme se rappela donc qu'il y a au fond de sa nature, tout infirme qu'elle est, un instinct qui la porte à s'abaisser vers ce qui est petit, vers ce qui est malheureux, vers ce qui souffre. En descendant dans son propre cœur, il trouva même qu'il y avait assez d'amour pour se dévouer parfois jusqu'à la mort; et il en conclut que Dieu pouvait assurément bien faire ce que fait l'homme lui-même. Au reste, et quoi qu'il en fût de l'appréciation humaine sur ce mystère divin, il s'imposa avec une autorité tellement irrécusable, qu'il n'y eut plus qu'à l'accepter avec une entière soumission. Les traditions primitives l'avaient fait entrevoir, les sacrifices anciens l'avaient figuré dans toutes les religions, des prophètes l'avaient annoncé, Jésus-Christ lui-même l'avait prédit : il avait souvent et nettement affirmé qu'il était nécessaire qu'il mourût pour le rachat du genre humain; et, quand il prononça son dernier mot sur la croix où il allait expirer, ce mot disait que tout était consommé, et que l'humanité allait revivre par la mort de l'Homme-Dieu.

Jésus-Christ ne devait souffrir et mourir qu'une seule fois pour le salut du genre humain ; mais il avait résolu de renouveler mystiquement son sacrifice sur l'autel jusqu'à la fin des siècles. Ce ne serait pas seulement un souvenir du sacrifice offert sur la montagne du Golgotha, ce serait comme sa continuation. De cette manière, les hommes de tous les temps et de tous les lieux se retrouveraient toujours en présence du grand acte qui les avait rachetés, ils y participeraient par la coopération de leurs sacrifices personnels : et c'est ainsi que devait se compléter la rédemption de l'humanité.

Enfin, Dieu trouva, dans le trésor inépuisable de son amour, un dernier moyen de perpétuer sa présence au milieu des hommes. Il semble que sa providence n'ait pas encore été rassurée par tout ce qu'il avait fait pour répondre à l'instinct naturel qui poussait l'humanité à jouir de Dieu sous une forme saisissable. En regardant au cœur de l'homme qu'il avait créé, il y vit le besoin, la passion de s'assimiler l'objet de son amour, et il tint compte de ce nouvel instinct dans sa divine condescendance pour lui. Oui, dans le transport de sa tendresse, quand l'homme jouit, par la parole et par le regard, de l'être qu'il chérit, ce n'est pas encore assez pour lui, il voudrait s'identifier avec cet être; et la mère surtout, en présence de l'enfant qui se jette dans ses bras, la mère laisse parfois échapper ces mots d'un délire sublime : Viens, mon enfant, que je te mange !

Eh bien, Dieu n'a pas reculé devant cet élan du cœur de l'homme. Comme il voulait y susciter un amour supérieur à tous ceux de la nature, il résolut d'y correspondre en lui donnant un aliment proportionné à ses aspirations. Ce que l'homme ne demandait que dans une sorte de folie, Dieu le lui donna positivement ; l'impossible devint une réalité, et Dieu se fit aliment pour s'assimiler à l'homme et ne plus faire qu'un seul avec lui. On se demande, après l'Eucharistie, ce qu'il était pos-

sible à Dieu lui-même de faire de plus pour l'homme ; et le ciel aussi bien que la terre disent qu'il n'y a plus rien.

Indépendamment de ces différentes communications de Dieu avec l'homme sous une forme corporelle, Jésus-Christ voulut lui communiquer encore, par des signes symboliques et sensibles, une invisible participation de sa vertu, de sa force et de son esprit. La Rédemption était l'unique source de ces dons invisibles ; c'était des pieds, des mains et du cœur de l'Homme-Dieu crucifié que découlaient, avec le sang, ces trésors de grâces ; mais il fallait comme autant de canaux pour en conduire jusqu'à chaque âme en particulier le précieux écoulement : et les sacrements sont ces canaux de la grâce. Il devait y en avoir sept qui répondissent aux différents et principaux besoins de l'homme comme individu et comme être social : le sacrement de Baptême, à son entrée dans la vie, pour le purifier de la tache originelle et lui imprimer le caractère des vrais enfants de Dieu ; la Confirmation, pour le fortifier, plus tard, contre les tentations qui menacent l'infirmité de sa nature ; la Pénitence, pour lui remettre les fautes commises après le Baptême ; l'Eucharistie, nous l'avons vu, qui mettait Dieu dans le cœur de l'homme, pour lui donner la force dans ses faiblesses, le courage dans l'épreuve, la consolation dans la tristesse, avec le gage de l'éternelle félicité ; l'Extrême-Onction, pour soulager son corps dans la maladie, et surtout pour fortifier son âme contre les terreurs de la mort, en la purifiant de plus en plus des souillures du péché ; l'Ordre, qui consacrerait tout particulièrement des hommes chargés d'intervenir entre Dieu et leurs semblables, par la prière, par le sacrifice et par le dévouement, et qui leur communiquerait les vertus pour pratiquer dignement ce ministère ; enfin le Mariage, qui devait sanctifier l'union de l'homme et de la femme. Toutes ces institutions étaient choses nouvelles quand Jésus-Christ les établit ; jamais rien de sem-

blable ne s'était vu dans les religions anciennes : il n'y avait qu'un Dieu qui pût mettre ainsi l'humanité dans une si parfaite harmonie avec la divinité.

Mais ce n'est pas tout encore. On dit qu'un petit enfant, entendant sa mère prononcer les noms de l'adorable Trinité, en faisant le signe de la croix, l'interrompit vivement en lui disant : « Et il n'y a pas de mère?... » C'était un cri de la nature qui s'échappait du cœur, encore plus que des lèvres de cet enfant. Ce cri, Jésus l'avait pressenti au cœur du genre humain qu'il venait réformer, et il y répondit, comme à tous ses autres instincts naturels et bons, en lui donnant pour mère sa propre Mère, la Mère de l'Homme-Dieu, Marie. Au moment où il allait expirer sur la croix, voyant à ses pieds l'humanité dans la personne de son disciple le plus tendrement aimé, et, près de lui, celle qui lui avait donné la vie du temps : « Mon fils, lui dit-il, regarde, voilà ta Mère. » Et, dès ce jour, après avoir dit au Dieu du ciel : « Notre Père, délivrez-nous du mal, » le chrétien pouvait ajouter, en pensant à Marie : Ma Mère, priez pour votre enfant ; vous pouvez tout auprès de Dieu, puisque vous êtes aussi sa Mère.

Nous ne faisons qu'exposer ici, à grands traits, les principales vérités dogmatiques du christianisme ; nous y reviendrons plus tard, en les envisageant sous un autre point de vue. Continuons.

Quand les païens invoquaient leurs génies, assurément ils cédaient à une erreur superstitieuse, et pourtant il y avait, dans ces fables, des vestiges d'une tradition primitive qui contenait la vérité. L'Ancien Testament parle très-fréquemment des anges, comme des ministres de Dieu auprès des hommes ; et Jésus-Christ confirme par sa doctrine l'autorité de ces affirmations. Non, ce n'étaient pas des génies qui présidaient aux empires, aux cités et aux familles ; ce n'étaient pas ces fantômes vagues et indéterminés qui présidaient à la naissance de

l'homme, et qui veillaient sur lui jusqu'à sa mort : c'étaient des anges, de purs esprits créés pour exécuter les ordres de Dieu auprès des hommes et pour les protéger. Non, il n'y avait pas pour chaque homme, en même temps qu'un bon génie, un autre génie mauvais attaché particulièrement à lui pour le perdre; mais ce qui était vrai, c'est que de bons anges avaient été déchus par leur orgueil, et que, malgré leur dégradation et leur châtiment, ils conservaient encore assez de puissance sur les hommes pour les porter au mal. Telle était la vérité rétablie par la doctrine de Jésus-Christ, et qui n'avait rien que d'harmonique avec les antiques traditions.

Une seule chose restait à faire pour compléter l'œuvre doctrinale de Jésus, c'était d'établir une société qui la perpétuât dans son intégrité, sous la direction d'un chef suprême. Abandonnée aux caprices et aux passions de la multitude, la vérité dogmatique eût été bientôt mutilée, et elle se fût perdue, comme aux temps primitifs, dans des traditions légendaires et fabuleuses. Jésus-Christ ne voulut pas que ce chaos se renouvelât. Après avoir institué des sacrements, qui devaient être comme les caractères distinctifs des chrétiens dans le monde, il fit, de tous ses disciples, une grande société, une grande famille, qu'on partagerait plus tard en différents groupes, pour éviter la confusion; et il donna à un seul le commandement suprême de cette institution nouvelle. Il fallait à ce guide souverain une sagesse, une prudence et une force plus qu'humaines pour diriger la barque de la vérité à travers les tempêtes du monde : Jésus-Christ y pourvut en l'investissant de son autorité et de son infaillibilité.

Telle fut, en résumé, la doctrine nouvelle apportée au monde par Jésus-Christ, ou dont il consacra de nouveau la révélation primitive par son autorité. Quant à la manière dont il la produisit, elle était aussi nouvelle que la doctrine elle-même. Jusque-là, en effet, on n'avait pas

imaginé qu'il fût possible d'imposer une doctrine aux hommes autrement que par la puissance du génie ou par les moyens de la philosophie; et encore était-ce inutilement qu'on l'avait essayé. Depuis Jésus-Christ, on a remplacé les tentatives du génie par celles de la force brutale, et l'on n'a pas beaucoup mieux réussi. Jésus-Christ seul eut assez de confiance dans la vérité et dans la divinité de sa doctrine pour ne l'imposer au monde qu'avec les seules ressources de son autorité personnelle : et il advint que ce que le génie et la philosophie n'avaient pu faire avant lui, que ce que la force des armes avait encore essayé inutilement après lui, il l'opéra, lui, avec la seule autorité de sa parole simple et sans art. Jésus parla au monde : et le monde l'écouta, et le monde se rendit à ses affirmations.

Il est vrai que l'Homme-Dieu ne vit pas le triomphe de sa doctrine pendant qu'il était encore sur la terre; il fallait le temps pour féconder le germe qu'il y avait déposé; mais qu'était-ce que le temps pour la vérité qui a devant elle l'éternité ? Ce temps ne fut pas long d'ailleurs. Jésus-Christ avait dit, peu de jours avant sa mort, qu'à peine élevé de terre il entraînerait tout à lui; et sa prophétie ne manqua pas de se réaliser : car, malgré la fureur des persécutions, le monde était chrétien par la doctrine du Christ quelques siècles à peine après sa prédiction.

Au milieu des peuples qui se pressaient sous l'étendard du Sauveur Jésus, une race d'hommes parut que les religions antiques ne connaissaient pas, la race des saints. Ces hommes se présentaient dans des situations diverses, mais tous avec un caractère qui leur était commun, l'héroïsme. L'héroïsme dans la défense et la propagation de la vérité, qui faisait les apôtres et les confesseurs ; l'héroïsme dans le sang, qui faisait les martyrs ; enfin l'héroïsme dans la chasteté, qui faisait les vierges. Le chef de l'Eglise fondée par Jésus-Christ ne pouvait

pas décerner, sur la terre, une couronne spéciale à tous les héros issus de la doctrine chrétienne : ils étaient innombrables. Mais, aux pieds de ceux dont la vertu avait brillé d'une plus vive splendeur, il déposa solennellement la palme de la sainteté et du triomphe public.

Dans cet établissement du culte des saints, il se trouva qu'une satisfaction nouvelle était donnée aux instincts du cœur humain. Dans le paganisme, ainsi que nous l'avons observé, ces instincts s'étaient manifestés par la multiplicité des dieux, qu'on cherchait à rapprocher de plus en plus de l'homme, pour en faire autant d'intermédiaires entre lui et la divinité suprême, qu'on n'osait plus invoquer directement. Maintenant, et quoiqu'il soit en possession de la pure vérité, la tendance du cœur humain est toujours la même. Oui, l'homme se sent encore si misérable en présence de Dieu, malgré ses divines bontés, qu'il réclame toujours des intercesseurs auprès de lui. Ces saints protecteurs, il ne les adore pas, car l'adoration n'est due qu'à Dieu ; mais il les honore, il les glorifie, et il élève à Dieu des temples qui rappellent leur souvenir et leurs noms. De plus, il les représente par des images et des statues qu'il vénère. Ce ne sont pas ses *dieux familiers*, ni ses *dieux paternels* ; mais ce sont des protecteurs qu'il charge de ses intérêts auprès de Dieu, et des amis puissants qui lui préparent au ciel sa couronne et son trône.

Et maintenant, voyez-vous cette magnifique échelle qui s'élève depuis l'homme jusqu'à Dieu, en passant par les saints, les anges, la Mère de l'Homme-Dieu et Jésus-Christ lui-même ? l'homme, ce *microcosme* qui résume tout le monde inférieur; Jésus-Christ, l'Homme-Dieu, qui résume tout le monde des corps, tout le monde des esprits, le ciel et la terre, et qui n'est qu'un seul avec Dieu le Père et l'Esprit-Saint. Sans doute, c'était ce spectacle qui ravissait la grande âme de Paul, lorsqu'il écrivait aux Corinthiens : « Tout vous appartient, et

vous, vous appartenez à Jésus-Christ ; mais Jésus-Christ, c'est Dieu (1). »

De l'état actuel des esprits par rapport aux croyances religieuses.

En présence des superstitions du paganisme, nous venons d'exposer sommairement le dogme que Jésus-Christ leur a substitué. Nous avons montré comment il y répondit aux instincts naturels de l'humanité, et comment aussi ce dogme prit possession du monde par la seule force de la vérité qu'il contenait et de l'autorité divine de celui qui le promulguait. Mais la vérité n'est pas seule la maîtresse du monde ; le mensonge y règne à côté d'elle sous l'impulsion des passions et des faiblesses humaines : et de là une lutte gigantesque, une lutte acharnée, une lutte incessante dans les conditions actuelles de l'humanité.

Depuis l'intronisation de la vérité dans le monde par Jésus-Christ, ce combat s'est engagé dans des circonstances diverses, suivant le motif qui poussait l'erreur contre elle. Mais enfin la vérité triompha toujours ; et aujourd'hui, après dix-huit siècles de lutte, malgré les tentatives de la science et de la philosophie au service de l'orgueil, malgré les assauts plus redoutables encore de la ruse et de la force au service des passions sensuelles, la croix, qui est son étendard, demeure debout et ferme au milieu des révolutions qui bouleversent le monde.

Pour apprécier exactement la prépondérance du dogme chrétien dans la société actuelle, il est nécessaire

(1) Omnia enim vestra sunt : vos autem Christi, Christus autem Dei. (*Corinth.*, cap. III, vers. 22 et 23.)

de l'envisager sous un double rapport : d'abord dans sa situation numérique et territoriale, et ensuite dans la foi pratique avec laquelle il est accepté, surtout aux principaux foyers de la civilisation.

Quant à la situation numérique et territoriale, elle se constate par le nombre des Églises particulières dont l'établissement a été nécessité par suite de la propagation de la foi catholique. Or, voici quelle en est la statistique, en dehors des grandes contrées catholiques, telles que la France, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie et la Belgique.

En Europe, le dogme catholique dispute les âmes à l'hérésie dans toutes les contrées; il a créé des missions, des paroisses et des diocèses en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, en Grèce, en Turquie et dans les Provinces Danubiennes. Il vit et il agit à Londres comme à Genève, à Berlin comme à Constantinople, au Pôle Arctique comme dans Edimbourg et dans Athènes.

En Asie, ce dogme combat le paganisme et se propage pareillement en tous lieux. Il est à Jérusalem avant tout, à Jérusalem qui voit affluer de nouveau vers elle les pèlerins d'Occident, plus nombreux depuis vingt ans qu'ils ne l'avaient été pendant trois siècles. On le retrouve aussi à Nazareth, à Damas, à Antioche, à Smyrne, à Beyrouth et dans toutes les Echelles du Levant. Les Indes, la Perse, le Tong-King, la Cochinchine, sont également évangélisés par de nombreuses missions, et voici qu'au cœur de la Chine, à Pékin, il y a maintenant une cathédrale catholique.

En Océanie, les noirs sauvages de la Nouvelle-Guinée, les colonies protestantes de la Hollande, le nouveau monde de l'Australie, les îles à peine connues de la Polynésie, ont aussi leurs missions, comme autant de foyers allumés et qui rayonnent la vérité du dogme catholique.

En Amérique, plus de soixante diocèses sont éclairés de ses lumières : aux États-Unis, dans les anciennes chré-

tientés françaises du Canada, dans les terres sauvages de l'Arkansas ou de la baie d'Hudson, au Texas et dans la Floride, au Mexique, aux Antilles et dans la Guyane.

En Afrique : Alger, Tunis, Tripoli, Suez et le Caire, les Gallas et l'Abyssinie, le Sénégal, la Nigritie, avec ses cinquante millions de nègres, le Cap de Bonne-Espérance, Madagascar et les Seychelles lui doivent la vérité religieuse, et des légions de missionnaires vont y porter la bonne nouvelle de l'Evangile au péril de leur vie.

Enfin, et pour nous résumer, les hérauts de l'Evangile se sont partagé le monde, et ils sont partout : les Carmes, au Liban ; les Dominicains, à Bagdad ; les Franciscains, au Bengale ; les Missionnaires, au Thibet, au Japon, à Siam, dans la Corée et à Tourane ; les Lazaristes, dans le Levant ; les Jésuites, en Chine, à la Jamaïque, aux montagnes Rocheuses ; les Maristes, dans l'Océanie, à la Nouvelle-Calédonie et à la Nouvelle-Zélande ; les Picpu-tiens, aux îles Sandwich, à Tahiti, aux Marquises ; et les Oblats, en Amérique et en Afrique. Qu'on cherche un point du globe connu et abordable où l'Évangile n'ait été annoncé : on n'en trouvera point.

Dans cette condition territoriale du dogme catholique, on comprend bien qu'il ne soit pas possible de préciser en même temps sa situation numérique : Dieu seul peut la connaître. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elle va toujours croissant et qu'elle est actuellement plus considérable qu'elle ne l'avait jamais été.

Ajoutons, après cela, que tout semble se réunir, à notre époque, pour augmenter encore cette situation numérique et territoriale. Aujourd'hui, comme toujours, l'homme s'agite, mais Dieu le mène ; et, quand des causes politiques conduisent en Chine, par exemple, les armées réunies de la France et de l'Angleterre, il se trouve, après la victoire, qu'elles ont encore mieux fait les affaires de Dieu que celles de la diplomatie. Hommes de

génie et de force, hâtez-vous donc, pour abréger les distances, de canaliser les isthmes, de percer les montagnes et de joindre les continents par des fils conducteurs; mais sachez que vous êtes, vous aussi, avant tout et sans vous en douter, les hérauts de la vérité chrétienne. Oui, quand la vapeur précipitera vers les contrées les plus lointaines vos troupes et les produits de votre industrie, sur les chars et les vaisseaux qui les transporteront, il y aura souvent quelque prêtre ignoré qui ne méditera rien moins que la conquête des âmes. Et quand vous reviendrez vers la patrie, couverts de gloire et chargés d'or, il restera, lui, sur la terre étrangère pour y accomplir son œuvre, et il y parviendra. Nous l'avons constaté déjà : sur tous les points du globe, les missionnaires catholiques ont prêché l'Évangile ; et c'est ainsi que le christianisme a trouvé des auxiliaires dans le génie et la science, dans l'industrie et dans la force, et qu'ils sont devenus comme les instruments destinés à propager sa doctrine dans l'univers entier.

Maintenant, si nous considérons la foi pratique avec laquelle le dogme chrétien est accepté, de nos jours, aux foyers principaux de la civilisation, il faut bien le dire, nous n'avons plus la même satisfaction. Grâce à Dieu, il y a toujours, dans toutes les classes, un grand nombre de vrais croyants, et nous n'en sommes plus au temps où le peuple, presque seul, adorait le Christ que méprisaient les grands et qu'insultaient les sages du monde. Mais aussi, est-il une seule classe où l'on ne puisse constater un effrayant dépérissement de la foi ?

Sans doute, les souverains et les princes chrétiens rendent hommage à la religion du Christ; ils en parlent avec respect, et ils l'honorent de leurs recommandations. Mais qu'est-ce donc que cette foi spéculative que l'on dément d'une manière si flagrante dans la pratique? A part quelques rares exceptions, les gouvernements européens sont-ils vraiment chrétiens? et n'est-ce pas

plutôt l'indifférence en matière de religion qui préside aux négociations de leur politique comme aux décrets de leur législation? Heureusement pour les peuples, aussi bien que pour ceux qui les gouvernent, au-dessus de ces dispositions, de ces inconséquences et de ces contradictions, il existe toujours des éléments chrétiens qui ne perdent pas leur influence; et ces éléments, soutenus par la doctrine de l'Evangile, sont encore les seuls qui tiennent en équilibre l'autorité des gouvernants et la liberté des peuples. Les souverains le savent bien; et c'est là ce qui explique leur condescendance pour la religion spéculative, alors même qu'ils en violent si manifestement la foi dans l'exercice de leur autorité.

Au commencement de ce siècle, la science était systématiquement hostile à la religion, et toutes ses recherches étaient faites en vue de contredire nos Livres saints. Plus tard, ce fut le contraire, du moins pour plusieurs sciences, telles que l'ethnographie et la géologie. On semblait avoir peur, dans les investigations scientifiques, d'arriver à des conclusions compromettantes pour la religion, et on faisait de la science religieuse *a priori*. Aujourd'hui, la marche de la science est différente encore, et, nous le dirons sans hésiter, elle est plus rationnelle. Ses recherches se font, en général, avec indépendance, sans prévention, sans aucun parti pris, et dans le but principal d'arriver au vrai dans ses principes et dans ses conclusions. La vérité religieuse ne devrait que gagner à cette manière de procéder dans les sciences, puisque ses conclusions, à elle, sont infaillibles. Malheureusement, il y a des savants qui font exception à la marche actuelle et générale de leurs collaborateurs. Toutes leurs études semblent avoir pour fin de combattre directement la vérité religieuse; et leurs données scientifiques sont acceptées par une foule de demi-savants. De plus, il en est d'autres dont l'orgueil s'impatiente devant des difficultés inexpliquées

jusqu'ici : ils ne veulent pas admettre qu'il y ait encore pour eux des secrets dans la nature; et, plutôt que d'attendre une solution du temps ou du progrès, ils se hâtent de conclure, et souvent contre Dieu. Pour ces différentes raisons il y a donc encore beaucoup d'incroyants dans la science, quoique leur nombre semble diminuer.

La philosophie de notre époque est généralement incrédule; et elle s'en fait une gloire. Triste gloire, en vérité, que celle-là! Le mérite de cette philosophie serait peut-être d'avoir contribué à refouler le matérialisme du siècle dernier, pour mettre en sa place un spiritualisme incertain; mais nier, au nom de la raison, ce que la plus haute raison avait accepté jusqu'ici, ce n'est pas une gloire; mais opposer aux lumières du Christianisme les obscurités du panthéisme, ce n'est pas une gloire non plus. Et pourtant, nous voyons chaque jour ceux qu'on appelle nos philosophes, se dresser, dans la lice, comme les glorieux agresseurs du Christ; et, quand ils ont réussi à faire autour d'eux un peu de bruit, ils s'empressent de crier victoire, comme si le Galiléen n'avait pas triomphé de tous les philosophes qui les ont précédés! Aussi sommes-nous parfaitement rassurés sur l'issue du combat; et, si le sourire était permis dans un si grave sujet, nous souririons, en appliquant à la philosophie de nos jours cette parole d'un de nos philosophes les plus chrétiens et les plus profonds : « Se moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher. » Les hommes de la philosophie sont d'ailleurs en petit nombre dans toutes les sociétés; et, quand ils sont atteints du mal de l'incrédulité, on sait que ce mal n'est pas contagieux, quelque effort que l'on fasse pour le propager. Laissons donc passer, sans trop nous en émouvoir, leurs promesses et leurs menaces; et, pour nous servir d'une parole du Maître qu'ils attaquent, « laissons ces morts enterrer leurs morts. »

Tant que l'histoire ne fut qu'un récit pur et simple des événements passés, non-seulement la Religion n'avait rien à redouter de ses études ; mais elle l'associait même, comme un auxiliaire, dans la grande mission de propager ses vérités. Le principal bénéfice en revenait d'ailleurs à l'histoire elle-même : car le Christianisme, étant à peu près l'histoire du monde entier, éclairait l'histoire profane de ses lumières plus éclatantes. Mais les historiens de nos jours ne se contentent plus de ce rôle trop simple ; l'exemple de quelques historiens anciens, tels qu'Hérodote et Tacite, les a tentés ; ils ont voulu se faire aussi les philosophes et les juges de l'histoire, et, comme les maîtres de la philosophie contemporaine, ils sont devenus les adversaires du Christ que l'histoire avait eu l'honneur de défendre jusqu'alors. Sans doute, tous n'ont pas déserté dans cette noble mission : il en est toujours, et des plus célèbres, qui marchent glorieusement à la suite de Bossuet dans la philosophie chrétienne de l'histoire ; mais, il faut bien le reconnaître, ceux qui ont mis leur talent au service des passions sont accueillis avec plus de faveur ; les trahisons de l'histoire ont ravagé dans bien des âmes les vérités de la foi chrétienne !

Après les grands de l'autorité, de la science, de la philosophie et de l'histoire, dont nous venons d'esquisser la physionomie religieuse, il reste encore les grands de la noblesse, les grands de la fortune et le peuple enfin ; où en sont-ils, eux aussi, sous le rapport des croyances religieuses ?

La noblesse avait payé trop cher son incrédulité du XVIII[e] siècle, pour ne pas profiter de la leçon. Ses biens perdus, son sang versé dans les horreurs de la révolution, l'ont ramenée généralement soumise et croyante sous la main de Dieu qui l'avait si justement châtiée ; et aujourd'hui qu'elle s'est, en partie, relevée de ses ruines, elle persévère sincèrement dans ses pieuses croyances.

Certes, il y a bien des exceptions, nous le savons, à cette situation générale; mais, pour preuve que nous avons dit vrai sur l'ensemble, il suffit de constater que c'est à la source des institutions religieuses que la jeune noblesse va maintenant puiser les principes de son éducation. C'est là que la plupart des nobles envoient leurs enfants; et ils ne le font que parce qu'ils croient eux-mêmes à l'efficacité des vérités chrétiennes pour la régénération de la société.

Nous n'en dirons pas autant de ceux que nous appelions tout à l'heure les grands de la fortune. Cette classe d'enrichis, dans laquelle nous comprenons la bourgeoisie, cette classe, en général, n'est pas religieuse. Je ne m'en étonne pas ; car d'abord elle ignore la religion. Un trop grand nombre de ses maîtres ne lui en ont parlé que pour la dénigrer. Et puis, plus tard, ce n'est pas dans ses magasins ni dans ses usines qu'elle apprend à la connaître : elle y a bien autre chose à faire! Elle n'a, pour s'instruire de la religion, que ses journaux ; et l'on sait ce qu'elle y apprend. D'ailleurs, quand on a dû se priver d'abord; quand ensuite on possède beaucoup ; quand enfin il n'y a pas, pour modérer la jouissance, ces grands principes qu'on ne puise qu'au foyer de l'Évangile, on est bien tenté de se jeter aveuglément dans les plaisirs des sens; et alors, comment voulez-vous qu'on n'ait pas en horreur une religion qui condamne l'égoïsme et la sensualité? Il y a donc peu de croyants parmi les aristocrates de l'or.

Et le peuple? Ah! le peuple, son nom seul nous émeut ici, car nous en sommes et nous l'aimons : *Misereor super turbam.* Le peuple a perdu beaucoup de la foi qui faisait son honneur et sa félicité; mais si l'on a le droit de le lui reprocher, il faut encore l'en plaindre plus vivement. Il est instinctivement religieux, il l'était; et on l'a troublé dans sa foi par des sophismes et surtout par le mauvais exemple; oui, je le répète, il est victime

encore plus que coupable. Or, voici ce qui est arrivé.

Jusqu'au siècle dernier, avec des passions qui le précipitaient souvent dans de coupables excès, le peuple avait cependant conservé une foi inébranlable. Malgré les trop fréquents scandales qu'ils lui donnaient d'ailleurs, les grands et les riches le fortifiaient pourtant dans ses pieuses croyances: car ces croyances étaient celles de tous. Mais il advint, ainsi que nous l'avons dit, que la noblesse se laissa séduire par l'incrédulité philosophique et littéraire du siècle dernier. Pendant assez longtemps cette gangrène n'exerça ses ravages qu'à la tête du corps social; mais, peu à peu, elle s'infiltra dans toutes les veines, et elle gagna jusqu'au cœur du peuple. Aujourd'hui, après des opérations douloureuses et sanglantes, la tête est en voie de guérison; mais le cœur, mais tous les autres membres sont toujours bien malades. Pour faire descendre le mal de la tête jusqu'au cœur, il ne fallait que du temps; mais, pour arrêter ses progrès et détourner la mort, le temps seul ne suffit plus; il deviendrait même le complice du mal. Il faut maintenant un travail de réaction, un travail ardent et infatigable, le travail de Dieu et le travail de l'homme. Ce travail s'opère dans les grandes cités, mais le résultat est à peine sensible dans la masse du peuple. A moins de quelque catastrophe qui vienne hâter l'heure du rapprochement et de la réconciliation, comme autrefois pour la noblesse, il faudra du temps, beaucoup de temps, pour rendre au peuple ses anciennes et religieuses croyances.

Toutefois, en parlant comme nous venons de le faire, nous ne voulons pas dire, il s'en faut bien, que le peuple soit aussi malade dans la foi que les autres classes de la société. Sans doute, en dehors des associations religieuses instituées pour lui dans les grandes villes, le peuple y vit généralement dans une désolante impiété et dans une honteuse corruption; mais cette vie n'est pas celle du peuple travailleur dans toutes les campagnes. Le plus

grand nombre y croit aux vérités religieuses; et s'il n'est pas toujours conséquent, dans la pratique, avec ses saintes croyances, il laisse bien voir cependant, au moment de la mort, que sa foi n'était qu'assoupie, mais non pas morte.

Maintenant, si nous avons été juste dans nos appréciations, quelques mots suffiront pour nous résumer. A l'exception de la noblesse, qui n'est plus dans le corps social qu'un membre affaibli, et du peuple qui en est le cœur, parce qu'il est la source intarissable qui alimente sa vie, tous les autres membres sont dévorés plus ou moins par l'incrédulité, depuis la tête jusqu'aux pieds. Mais, tant que le cœur n'a point cessé de battre, tout irrégulières que soient ses pulsations, il y a de la vie, et par conséquent de l'espoir. Espérons donc : l'esprit trompe bien souvent; mais le cœur, quand il est simple, ne trompe jamais.

Conséquences de la négation de la divinité de Jésus-Christ relativement au dogme.

Pendant que je m'entretenais en moi-même de ces regrets et de ces espérances, tout près de moi, une voix se fit entendre, d'abord faible et timide, puis ensuite plus forte et plus hardie; et cette voix disait : « Il n'y a pas d'Emmanuel, Dieu n'est pas descendu sur la terre; non, Jésus n'est pas Dieu!... » Tant que cette voix demeura sans écho, elle n'attrista mon âme que comme le cri d'un insensé qni se perdrait au bruit du vent. Mais, peu à peu, d'autres voix se joignirent à la première que j'avais entendue, et toutes ensemble répétaient ces paroles : « Il n'y a pas d'Emmanuel; non, Jésus n'est pas Dieu! »

Et, parmi ceux qui entendaient le bruit confus de

ces voix, les uns passaient avec indifférence, allant à leurs plaisirs ou à leurs affaires; d'autres souriaient d'un sourire moqueur; d'autres encore applaudissaient comme à la proclamation d'un triomphe; mais le plus grand nombre demeurait saisi de stupeur.

Pour moi, je sentais mon âme oppressée comme dans un rêve douloureux. Il n'y a pas d'Emmanuel! Jésus-Christ n'est pas Dieu! me disais-je en moi-même; et, par conséquent, je ne sais plus rien de la vie intime de Dieu, puisque je ne la connaissais que par celui que je croyais l'Homme-Dieu, l'Emmanuel, et que les hommes ne peuvent m'en rien dire.

Il n'y a pas d'Emmanuel, Jésus-Christ n'est pas Dieu! Et, par conséquent, la Trinité n'est plus seulement un mystère pour mon intelligence, c'est une obscurité sans aucune lumière, c'est la nuit; ou bien ce n'est qu'une conception métaphysique éclose d'une imagination sans guide et sans autorité. La Trinité n'est plus un dogme, ce n'est plus une vérité!

Il n'y a pas d'Emmanuel, Jésus-Christ n'est pas Dieu! Et, par conséquent, il n'est pas vrai que Dieu se soit incarné; l'homme est condamné à vivre et à mourir dans le tourment du désir instinctif de voir Dieu, sans le voir jamais; de s'entretenir avec Dieu, sans le pouvoir jamais. L'Incarnation divine n'est plus un dogme, ce n'est plus une vérité!

Il n'y a pas d'Emmanuel, Jésus-Christ n'est pas Dieu! Et, par conséquent, celui qui est mort sur la croix, ce n'était pas un Dieu; son sacrifice pour le salut des hommes n'avait qu'une valeur humaine et insuffisante; et, par conséquent encore, mon âme demeure chargée de toutes ses fautes, de sa faute originelle, de toutes les fautes volontaires et personnelles qui l'ont suivie; et ces fautes sont à jamais inexpiables. La Rédemption n'est plus un dogme, ce n'est pas une vérité!

Il n'y a pas d'Emmanuel, Jésus-Christ n'est pas

Dieu! Et, par conséquent, ce que je reçois dans la communion, non-seulement ce n'est pas la substance réelle d'un Dieu caché sous les apparences du pain, mais ce n'en est même pas l'image ni la représentation véritable; c'est un mensonge sans fondement. Ce n'est pas un Dieu que je m'assimile, comme mon cœur le voudrait dans le transport de son amour; ce n'est qu'un pain trompeur. L'Eucharistie n'est plus un dogme, ce n'est pas une vérité!

Il n'y a pas d'Emmanuel, Jésus-Christ n'est pas Dieu! Et, par conséquent, Marie n'est pas la mère de Dieu ni la mère des hommes; la parole de Jésus sur la croix n'était qu'un vain mot pour l'humanité; non, il n'y a plus de mère qui puisse s'interposer entre Dieu et les hommes pécheurs : la divine maternité de Marie n'est plus un dogme, ce n'est pas une vérité!

Il n'y a pas d'Emmanuel, Jésus-Christ n'est pas Dieu! Et, par conséquent, l'Église, qui ne tient que de Jésus-Christ son autorité et son infaillibilité, l'Église n'est plus maintenant qu'une institution purement humaine, usurpatrice de son autorité et trompeuse dans son infaillibilité. L'institution divine de l'Église par Jésus-Christ n'est plus un dogme, ce n'est pas une vérité!

Il n'y a pas d'Emmanuel, Jésus-Christ n'est pas Dieu! Et, par conséquent, ce n'étaient que des aveugles et des hallucinés ces hommes que nous appelons des saints, et dont la sainteté ne reposait que sur la divinité de Jésus-Christ. La croyance qu'ils intercèdent auprès de Dieu en notre faveur est sans aucun fondement. Le culte des saints n'est plus un dogme, ce n'est pas une vérité!

Il n'y a pas d'Emmanuel, Jésus-Christ n'est pas Dieu! Et, par conséquent, quand le monde a cru, depuis dix-huit cents ans, aux dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption et de la présence réelle au sacrement de l'Eucharistie; quand il a cru à la divine maternité de la Vierge Marie, à l'autorité de l'Église et à l'in-

tercession des saints ; quand le monde a cru à ces dogmes qu'il estimait des vérités divines et révélées, il s'est trompé ! Quand il les croit maintenant encore, il se trompe ! Et, par conséquent, le Christianisme tout entier, c'est-à-dire, non-seulement le Catholicisme, mais le protestantisme chrétien, avec toutes ses sectes ; mais la religion grecque, avec tous ses rites ; tout le Christianisme enfin, qui repose sur la divinité de Jésus-Christ, s'écroule par la base, il est faux, et tout le monde s'y est trompé depuis dix-huit siècles et s'y trompe encore maintenant ! Et Dieu, s'il existait dans cette hypothèse, aurait laissé croupir le genre humain dans la bonne foi de cette universelle erreur, de cette universelle idolâtrie ! Que deviendrait donc sa Providence?

Il n'y a pas d'Emmanuel, Jésus-Christ n'est pas Dieu !... Au bruit confus de ces paroles, toutes les vérités du Christianisme tombaient sur mon âme accablée comme autant de grandes ruines. Le chaos s'y faisait, la nuit s'obscurcissait de plus en plus, les astres se détachaient de la voûte des cieux. Autrefois, le monde était pour moi comme un temple immense et magnifique élevé à la gloire de son Créateur ; maintenant, ce temple était dépouillé de tous ses ornements, il était sombre et froid : ce n'était plus un temple, c'était un tombeau !

Heureusement, cette horrible vision n'était qu'un rêve ! Bientôt, de tous les points du monde, des milliers de voix s'élevèrent harmonieusement en l'honneur de l'Homme-Dieu. Ces voix composaient un magnifique concert qui faisait tressaillir l'univers tout entier ; et, dans ce concert, la voix des blasphémateurs ne se faisait plus entendre que comme les cris sinistres de l'orfraie dans l'harmonie des vagues.

Et maintenant, je reviens cependant, par la pensée, vers ces ruines accumulées sur l'âme humaine par la négation de la divinité de Jésus-Christ ; et je me demande tout d'abord : Serait-il donc possible que jamais

l'homme pût rien faire de semblable ? — Oh ! non, cela n'est pas possible !

En 1831, après le pillage et la destruction de l'archevêché de Paris, quelques émeutiers, armés de pioches, se dirigèrent vers Notre-Dame ; et, s'attaquant d'abord aux masses de pierre qui se trouvaient à leur portée sur la façade, ils s'efforçaient de démolir. Un passant qui les regardait ne put s'empêcher de leur faire observer, en souriant, qu'ils s'y prenaient mal, qu'ils ne parviendraient jamais à renverser la cathédrale en l'entamant par son milieu, et que, d'ailleurs, fussent-ils capables de réussir de cette manière, ils seraient eux-mêmes écrasés sous les ruines. Les démolisseurs finirent par comprendre, et ils se retirèrent honteux de leur impuissance et de leur stupidité.

Est-ce que nous n'assistons pas à quelque chose de semblable ? Armés de la philosophie, de l'histoire, de la science, de la critique, comme d'autant de pioches destructives, des démolisseurs se présentent au cœur du Christianisme, et ils s'efforcent d'en arracher la pierre qui fait la base de l'édifice, la divinité de Jésus-Christ. Insensés que vous êtes ! ni vous non plus, vous n'y parviendrez jamais : tant d'autres sont morts à la peine avant vous ! Seulement, prenez garde : car le moindre débri que vous ferez tomber vous menace vous-mêmes, et il suffira pour vous écraser tous.

La ruine totale du dogme chrétien par la négation de la divinité de Jésus-Christ n'est pas possible dans ce monde, parce que ce dogme repose sur l'éternité et l'infaillibilité de Dieu lui-même, indépendamment des racines profondes qu'il a prises au cœur du genre humain. Mais, nous l'avons dit déjà, une destruction locale, partielle et passagère est en la puissance de l'homme ; il l'a plusieurs fois accomplie pour le malheur de ceux qui ont pris part à son œuvre ; et cette calamité pourrait encore se reproduire à notre époque.

Alors voici ce qui se passe dans les intelligences dépossédées de la croyance à la divinité de Jésus-Christ. Le vide s'y fait, mais un vide affreux que rien ne peut combler. L'intelligence, excitée par des aspirations sans fin vers la vérité, va se heurter contre le doute et contre la négation, pour retomber ensuite sur elle-même dans un complet découragement. Le cœur, pressé par des instincts qui le soulèvent vers un monde supérieur, n'y trouve plus rien qu'une amère déception.

Avant tout, il faut à l'intelligence une notion vraie de Dieu : car il ne lui suffit pas de savoir qu'il existe. Qu'est-ce donc que Dieu ? Les philosophes ne peuvent pas s'entendre pour me répondre ; ma raison, d'ailleurs, ne s'élève pas jusqu'à l'essence divine. Je ne sais pas !

Dieu habite les profondeurs de son éternité ; il y a, entre lui et moi, une distance infinie, et par conséquent infranchissable. Quand j'aspire à communiquer avec Dieu, comment donc pourrai-je y parvenir jamais ? Dieu daignera-t-il s'abaisser jusqu'à moi ? ou bien daignera-t-il m'élever jusqu'à lui ? Ce rapprochement est-il vraiment possible ? Je ne sais pas !

Il y a, dans ma nature, des abaissements et des élévations qui se contredisent ; d'où vient donc cette contradiction ? Je ne sais pas !

Je sens, dans ma conscience, non-seulement des misères et des faiblesses, je sens des fautes aussi. Ces fautes font encore plus qu'éloigner la distance qui me séparait déjà de la divinité, elles font de Dieu un juge et un vengeur. Et pourtant, j'ai besoin d'aimer Dieu et de m'en sentir aimé ! Comment donc satisfaire à sa justice, et comment apaiser sa colère ? Je ne sais pas !

Au fond de mon cœur, il y a encore quelque chose de plus que le besoin de voir Dieu et de l'aimer ; il y a le besoin de m'identifier avec lui par l'amour. C'est Dieu lui-même qui m'a doué de cet instinct ; mais comment sera-t-il possible de lui donner satisfaction ? Je ne sais pas !

L'infirmité humaine réclame auprès de Dieu des auxiliaires et des intercesseurs : elle demande une mère d'abord, une mère puissante dans le ciel, et qui couvre de sa tendresse et de son dévouement les faiblesses et les plaies de ses enfants. La déchéance de l'homme appelle encore, entre la grandeur de Dieu et sa bassesse, d'autres intercesseurs qui aient été des hommes comme lui, et qui se soient élevés par leurs vertus jusqu'au pied du trône de la divinité. Le paganisme lui-même avait essayé de répondre à ces aspirations par l'apothéose de ses demi-dieux; mais nous, maintenant, de quelle manière nous sera-t-il donné de les satisfaire ? Je ne sais pas !

Dieu n'est pas visible à l'homme sous une forme humaine qui s'exprime extérieurement. Il ne répond point par des paroles à ses questions et à ses doutes. Et pourtant, l'homme a souvent besoin d'une réponse extérieure qui fixe son intelligence et qui règle son cœur ; et, puisque Dieu n'est pas là pour lui répondre sous une forme sensible, il lui faut une autorité visible qui lui représente l'autorité divine. Mais où la trouvera-t-il, cette autorité? Je ne sais pas!

Non, du moment où Jésus-Christ ne garantit plus par sa divinité la solution qu'il a donnée à toutes ces grandes questions, elles demeurent sans réponse, et je ne sais plus rien. Autrefois, sur une parole que j'estimais divine, j'étais en possession de la vérité sur tous ces graves problèmes de la vie humaine; maintenant, je n'y trouve plus que ténèbres et que doute, si Jésus-Christ n'est pas Dieu : car alors, qui peut me garantir que je ne suis pas trompé?

Réduit à cette extrémité, je suis comme cet homme dont le génie de Pascal a tracé un si effrayant tableau. « Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes ces choses. Je ne

sais ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme, et cette partie même de moi qui pense ce que je dis, qui fait réflexion sur tout et sur elle-même, et ne se connaît non plus que le reste. Je vois ces effroyables espaces de l'univers qui m'enferment, et je me trouve attaché à un coin de cette vaste étendue, sans que je sache pourquoi je suis plutôt placé en ce lieu qu'en un autre ; ni pourquoi ce peu de temps qui m'est donné à vivre m'est assigné à ce point plutôt qu'à un autre de toute l'éternité qui m'a précédé et de toute celle qui me suit. Je ne vois que des infinités de toutes parts, qui m'enferment comme un atome, et comme une ombre qui ne dure qu'un instant sans retour. Tout ce que je connais est que je dois bientôt mourir ; mais ce que j'ignore le plus est cette mort même que je ne saurais éviter.

« Comme je ne sais d'où je viens, aussi je ne sais où je vais; et je sais seulement qu'en sortant de ce monde, je tombe pour jamais, ou dans le néant, ou dans les mains d'un Dieu irrité, sans savoir à laquelle de ces deux conditions je dois être éternellement en partage. Voilà mon état, plein de misère, de faiblesse, d'obscurité. »

Qu'un homme, que quelques hommes puissent renoncer aux pleines lumières du Christianisme pour se jeter aveuglément dans l'ignorance et dans le scepticisme, on le comprend dans une certaine mesure ; mais ce qui ne peut s'expliquer, c'est que des peuples se laissent insensiblement tomber dans cet abîme. Et pourtant, ce phénomène s'est vu; et maintenant, au milieu de nous, il s'opère encore sur un grand nombre d'intelligences cultivées.

Encore, si ceux qui ravagent dans les âmes les vérités chrétiennes, pouvaient du moins les remplacer, en compensation, par quelques théories consolantes ! Mais comment en auraient-ils la prétention avec des

systèmes arbitraires et sans autorité? Comment le pourraient-ils avec leur métaphysique à peine intelligible? Ce n'est pas avec le panthéisme qu'on remplace le dogme de la Trinité sainte. Ce n'est pas avec les élucubrations du rationalisme que l'on peut consoler les âmes dépossédées des dogmes de l'Incarnation et de la Rédemption; et le symbole du matérialisme doit paraître bien triste, après le culte de l'Eucharistie, de la Vierge Marie et des Saints! Il est vrai que les dogmes chrétiens sont des mystères, mais ce sont les mystères de Dieu; et voici qu'on essaye de les renverser pour y substituer les mystères de l'homme! Oui : car, au fond, le panthéisme et le rationalisme sont hérissés de mystères. Que ceux qui voudraient les imposer au monde se présentent donc avec une autorité et une sainteté au moins égales à celles de l'Auteur du Christianisme; et s'ils ne sont eux-mêmes que des hommes sans mission, des hommes qui ne relèvent que de leurs prétentions et de leur orgueil, que nous importent leurs vaines spéculations? Arrière! nous les repoussons de toute l'indépendance de notre âme : car, aussi bien, nous le savons, quand on ne sème que le vent, la seule chose que l'on puisse attendre, aux jours de la moisson, c'est la tempête.

Malgré les larges brèches faites à la foi chrétienne dans les différentes classes de notre société, nous le répétons avec confiance : Oui, cette foi vit toujours, et elle ne cesse de dominer tous les systèmes et toutes les opinions qui s'agitent dans le monde. Mais si la partie saine qui la possède, venait à l'abjurer, il faut bien qu'on le sache, la première conséquence qui résulterait de la négation de la divinité de Jésus-Christ, ce serait la ruine de tous les dogmes.

DU CULTE.

Du culte avant le christianisme.

Un des faits les plus universels que l'on constate invariablement dans les religions de tous les temps et de tous les peuples, c'est le sacrifice. Ouvrez l'histoire ; et partout et toujours vous trouvez un autel, une victime et un prêtre.

Un prêtre d'abord, *sacerdos*, c'est-à-dire un homme qui donne les choses sacrées; un homme pris du milieu des autres hommes, et qui cependant n'est pas confondu avec la multitude; un homme qui est l'ambassadeur de Dieu auprès de l'humanité; un homme enfin doublement consacré, et par des rites mystérieux qui lui donnent droit sur les choses saintes, et par l'estime et la confiance publiques qui l'élèvent au-dessus de ce qu'il y a de plus élevé dans le monde. Quel homme que le prêtre ! et, si ce n'est pas Dieu qui l'a donné à la terre, qu'on dise donc quelle est la pensée humaine qui pouvait le créer ?

Le prêtre est avant tout un sacrificateur; il lui faut des victimes. Rien n'est assez grand, ni assez beau, ni assez pur, ni assez précieux pour lui. Les prémices doivent lui appartenir; et, dans ce qu'il y a de plus utile et

de plus agréable pour l'homme, on lui donne le droit de choisir, pour la divinité qu'il sert ou pour lui-même, ce qu'il juge meilleur. On ne lui refusera pas même le sang humain, lorsque, dans son fanatisme, il aura déclaré que la divinité l'exige.

Quant à l'autel, il variera suivant les conditions des peuples au milieu desquels il s'élève; mais qu'il soit en terre, en pierre, en marbre, en argent ou en or, on le verra toujours, attendant sa victime et le prêtre qui doit la sacrifier.

Or, quatre grandes pensées se retrouvent constamment sous le fait universel du sacrifice. Il y a l'adoration d'abord, la reconnaissance du souverain domaine de Dieu, s'exprimant par l'immolation des créatures qui lui sont sacrifiées. Il y a ensuite l'action de grâces, pour les bienfaits dont les hommes se reconnaissent redevables envers la divinité. Puis l'impétration, qui sollicite de nouvelles faveurs. Enfin, il y a, plus manifestement encore, l'expiation. L'humanité se sent tellement coupable dans sa conscience que, partout et toujours, elle s'est efforcée d'apaiser Dieu à force de sacrifices; et, ce qu'il y a d'étrange, en dehors du Christianisme qui l'explique, c'est que, partout et toujours aussi, elle a cru que le sang était nécessaire à la réparation.

A ces quatre points de vue de l'adoration, de l'action de grâces, de l'impétration et de l'expiation, le sacrifice résume le culte de toutes les religions. Tous leurs rites et toutes leurs liturgies n'en sont que l'expression, l'interprétation ou le développement; en sorte que l'on peut dire avec vérité que le sacrifice a été la religion de tous les temps et de tous les peuples.

Du reste, le sacrifice a revêtu des formes bien multiples, et parfois bien bizarres. Tout en conservant les idées fondamentales qui le justifiaient dans les instincts religieux de l'humanité, il donnait lieu souvent aux cultes les plus extravagants, les plus immoraux, et

quelquefois même les plus cruels. A part le peuple juif, dont le culte émanait d'une révélation positive et directe, et dont les rites furent immédiatement et invariablement fixés, il semble que tous les autres peuples se sentaient travaillés du besoin de modifier le culte qu'ils tenaient de leurs ancêtres; leur idéal du sacrifice n'y trouvait pas sa complète satisfaction, et ils cherchaient quelque autre manière qui fût plus en harmonie avec leur nature particulière, leur climat et le degré de leur civilisation. Plus de trois mille ans s'écoulèrent dans ces tentatives infructueuses; de même qu'on avait adoré toutes les créatures, on avait aussi sacrifié toutes celles qui sont au pouvoir de l'homme; le sang surtout avait coulé à flots sur les autels; et cependant le prêtre cherchait toujours quelque nouvelle victime à sacrifier.

L'état du culte dans le monde romain, à l'époque où Jésus-Christ y apparut, était certainement l'effort suprême du génie religieux des nations pour arriver au plus parfait; voyons donc ce qu'il avait produit.

Deux classes de prêtres bien distinctes s'y partageaient le sacerdoce : c'était d'abord la classe des Pontifes (1), ministres des dieux en général, et des Flamines, ministres de quelque divinité particulière; et en second lieu, la classe des Augures et des Aruspices, établis pour prédire l'avenir par l'observation des présages.

Ces deux classes de prêtres se divisaient en plusieurs colléges sacerdotaux chargés chacun d'une partie spéciale du culte; mais l'inspection générale en appartenait au Sénat, qui veillait à la conservation des anciens

(1) Le nom de *Pontife* est d'origine romaine. Il vient, suivant les uns, de ce que les prêtres sont principalement destinés au service des dieux tout-puissants, en latin, *potentes*. Suivant d'autres, il vient de la charge qu'ils avaient d'entretenir un certain *pont* de bois conduisant au Janicule, où ils allaient, chaque année, offrir en grande pompe un ancien sacrifice symbolique.

rites, prononçait souverainement sur l'admission ou le rejet des nouveaux cultes que l'on proposait d'établir, et ordonnait toutes les cérémonies religieuses extraordinaires. L'esprit de cette surveillance était éminemment politique : les Romains pensaient que, par l'introduction de nouvelles divinités, on engageait les citoyens à suivre des lois étrangères, ce qui devenait une source de séditions et de révoltes.

Ministres inviolables de la divinité, les Pontifes étaient respectés à l'égal des magistrats, dont ils portaient le costume. A leur tête se trouvait le Pontife Maxime, suprême arbitre de toutes les cérémonies religieuses. C'était lui qui réglait le culte public, qui faisait les principaux sacrifices, et qui présidait à l'accomplissement des vœux religieux concernant la République. C'était aussi de lui que relevaient tous les prêtres en général, et c'était lui, enfin, qui donnait l'inauguration à tous les sacerdoces.

L'empereur Auguste voulut être Pontife Maxime, et cette haute dignité passa à ses successeurs comme un des priviléges du chef de l'empire. Elle revenait ainsi au principe de son institution : car Romulus s'était réservé le pouvoir de régler tout ce qui concernait le culte des dieux, et Numa s'était établi lui-même Pontife Maxime.

Avec les Pontifes, il y avait les Augures et les Aruspices. On n'entreprenait aucune affaire publique un peu importante sans consulter préalablement la volonté des dieux, par le moyen de certaines pratiques sacrées que l'on nommait augures et aruspices. Les augures se prenaient d'après les chants des oiseaux, et les aruspices d'après l'observation de leur vol. On nommait encore augure ou aruspice, par extension, une troisième manière de consulter les volontés célestes, et qui consistait dans l'inspection des entrailles des animaux que l'on immolait. Or, ces consultations divina-

toires étaient pratiquées par deux ordres de prêtres, nommés Augures et Aruspices.

Quand on pense que la guerre, la paix, l'élection des magistrats, les lois et souvent l'administration de la justice dépendaient des Comices du peuple ; que les Augures avaient droit d'empêcher ou de dissoudre ces assemblées, en déclarant qu'elles ne paraissaient pas agréables aux dieux; que leur influence allait jusqu'à faire abdiquer des magistrats en fonctions, en dénonçant simplement leur élection comme vicieuse dans son origine, on peut dire que les Augures étaient comme les rois de la république; d'autant mieux qu'à ce pouvoir si étendu ils joignaient le privilége de l'inamovibilité.

Les Aruspices n'appartenaient réellement pas à la hiérarchie religieuse proprement dite; c'étaient plutôt des prêtres libres, étrangers pour la plupart, et beaucoup moins considérés que les Augures. Ils avaient pour fonctions de prédire l'avenir d'après des événements ou des phénomènes, ou bien ils allaient en chercher la révélation dans les entrailles fumantes des victimes.

Dans cette organisation sacerdotale, les sacrifices étaient la partie la plus considérable du culte. Il y avait d'abord les sacrifices publics ou populaires, qui étaient faits par tous les citoyens. Puis venaient les sacrifices particuliers, ou *Gentilices*, ainsi nommés parce qu'ils composaient le culte de chaque race, *gens*. Toutes les races n'en avaient pas; mais celles qui en possédaient étaient obligées de les conserver à perpétuité. Le chef de la race en était chargé, et les Pontifes veillaient à ce qu'ils ne fussent pas négligés. A la mort du père de famille, cette charge tombait sur son héritier le plus proche, et le sacrifice ne s'éteignait qu'à l'extinction de toute la race qui l'avait fondé. Enfin, on célébrait des sacrifices étrangers, mais seulement pour les dieux étrangers dont les Romains avaient importé le culte chez eux, et que le Sénat avait approuvé.

L'esprit religieux avait rendu les sacrifices très-fréquents dans le monde païen. On les distinguait en sacrifices de propitiation, d'expiation et de gratitude; ce que l'on désignait par les deux mots *sacrificare* et *litare*, dont le premier s'employait pour exprimer les sacrifices d'expiation, et le second pour ceux de propitiation et de gratitude.

Les *Supplications* étaient des actions de grâces, des prières publiques, suivies de sacrifices, que l'on faisait solennellement aux dieux, soit pour se les rendre propices, soit pour les remercier de quelque faveur publique, soit enfin pour détourner leur colère, manifestée par quelque prodige ou quelque fléau. Les citoyens pratiquaient aussi ce que l'on pourrait appeler des supplications privées. Quand ils voulaient implorer quelque faveur de la bonté des dieux, ils écrivaient leurs vœux sur des tablettes de cire, et ils allaient les coller simplement aux genoux de la divinité dont ils réclamaient la bienveillance.

Un autre moyen d'apaiser la colère des dieux, c'étaient les *Lectisternes*, c'est-à-dire des festins propitiatoires que l'on servait à des dieux couchés sur des lits. On y conservait une grande simplicité, tant pour les mets que pour l'ameublement. Ces cérémonies étaient publiques, et toutes les classes du peuple venaient, une couronne sur la tête et une branche de laurier à la main, faire de pieuses processions devant les *Pulvinares*, ou lits des dieux. En passant devant ces coussins sacrés, ils y jetaient leurs couronnes, et l'on voyait des femmes pousser la dévotion jusqu'à balayer de leurs cheveux l'autel et le pavé du temple.

Parmi les prescriptions religieuses ordonnées par les Pontifes, il y avait encore les *Amburbiales*, sacrifices expiatoires ainsi nommés parce qu'ils commençaient par une procession autour de la ville. Les citoyens en entouraient les murs, et ils les purifiaient par des

lustrations, sous la direction des pontifes. Ensuite, la procession suivait à pas lents les détours de l'enceinte, et elle venait s'arrêter devant un autel où les Aruspices immolaient un bœuf ou d'autres victimes.

Les *Ambarvales* étaient des sacrifices pour la lustration des champs, comme les Amburbiales pour celle de la ville. Ils étaient propitiatoires, et consacrés à Cérès, déesse des moissons, et à Mars, qui présidait au renouvellement de la nature. Cette fête revenait tous les ans, à l'époque où la germination commence. Chaque père de famille y présidait avec l'autorité sacerdotale; car la cérémonie se célébrait en tant de lieux à la fois que les pontifes n'auraient pu y suffire. C'était un jour de férie complète, non-seulement pour les hommes, mais pour les animaux qui partageaient leurs travaux champêtres, et que l'on couronnait de fleurs.

Enfin on célébrait les *Terminales*, la fête des bornes, ou plutôt du dieu Terme, gardien des limites des champs. Les bornes servaient d'autels; et, conformément aux rites primitifs, qui défendaient de souiller ces pierres du sang d'aucun animal, on se contentait ordinairement d'offrir de larges gâteaux de froment, des grains, des fruits et des rayons de miel.

Les sacrifices dont nous avons parlé jusqu'ici étaient des sacrifices publics; mais il y en avait beaucoup d'autres qui se faisaient dans l'intérieur des familles; les sacrifices aux Lares et aux Pénates, par exemple. Le culte des Lares et des Pénates privés était en harmonie avec le rang modeste qu'ils occupaient; rien de plus simple et de moins dispendieux ; des libations de vin pur, quelques grains d'encens, les prémices du festin, de petites couronnes de fleurs, des gâteaux, des fruits: telles étaient les offrandes qu'on leur présentait le plus souvent. De toutes les divinités, les Lares et les Pénates étaient les plus fréquemment honorées. Cela se conçoit, on les avait sous la main; et tous les

souhaits, tous les désirs qui tourmentent la vie, leur étaient immédiatement communiqués. Seulement, la vigilance était une qualité requise de leur part. Les Lares suspects de négligence étaient exposés à la colère des individus qui les avaient choisis pour protecteurs. S'il arrivait quelque malheur aux protégés, ceux-ci éclataient en reproches amers contre les petits dieux, et quelquefois ils perdaient le respect jusqu'à les mettre en gage, et même jusqu'à les vendre.

Quelle que fût la pompe avec laquelle on célébrât les sacrifices publics que nous avons rappelés précédemment, ce n'étaient pas encore les grands sacrifices : ceux-ci ne se faisaient qu'au Capitole de Rome, parce que ce lieu, étant regardé comme la demeure du roi du ciel sur la terre, était aussi considéré comme le centre du culte universel. Or, voici comment se pratiquaient ces sacrifices. Le cortége qui devait y prendre part se dirigeait en procession de la maison du roi des sacrifices vers le Capitole. Un héraut sacerdotal marchait en tête, recommandant de temps en temps l'attention et le silence, et invitant les gens de métier à suspendre leur travail. Dix grandes victimes venaient ensuite : c'étaient des bœufs et des vaches magnifiques et d'une éclatante blancheur. Ils avaient les cornes dorées, le front orné de festons, de fleurs et de bandelettes, et le corps ceint par le milieu d'une large bande d'étoffe à franges. Un Victimaire, nu jusqu'à la ceinture, conduisait chaque animal, en le tenant de la main droite et portant à la gauche une petite hache ou un maillet. Après lui venaient les Cultraires et les Popes, autres ministres du sacrifice, vêtus comme les Victimaires et portant à la ceinture un grosse gaîne garnie de plusieurs couteaux. De jeunes enfants portaient un vase d'eau lustrale, avec un aspersoir et un coffret plein de farine et de sel, pour consacrer les victimes. Les joueurs de flûte s'avançaient à leur suite.

Enfin les prêtres paraissaient : c'étaient les Pontifes, les Colléges sacerdotaux, les divers Flamines et les Vestales, dont nous parlerons plus tard. Ils tenaient à la main des baguettes pour faire écarter la foule sur leur passage, et ils étaient couronnés de rameaux de chêne.

En avant du portique du temple s'élevait l'autel des sacrifices : car jamais on n'immolait dans l'intérieur. Les prêtres n'y entraient qu'un instant avant de commencer le sacrifice, ils y adoraient Jupiter le roi des dieux; puis ils retournaient aussitôt vers la porte, où ils s'asseyaient pour se recueillir et prier à voix basse. Du reste, ils avaient, ainsi que tous les assistants, la tête voilée d'un pan de leur toge, afin que rien ne pût les distraire du sacrifice qui allait être offert.

Après quelques instants, un prêtre se levait en s'écriant : Que les langues soient captives ! Il allait ensuite se placer près de l'autel des sacrifices, où il se purifiait les mains. Aussitôt les Popes venaient présenter les victimes à l'autel. Le prêtre aspergeait chacune d'elles avec l'eau lustrale, et lui jetait sur la tête un peu de farine et de sel. Alors, il prenait un des couteaux, et en dirigeait obliquement la lame depuis le front jusqu'à la queue de la victime. Il arrachait à l'animal une petite touffe des plus longs poils, qu'il jetait sur un brasier; puis il faisait des libations de vin sur son front, en prononçant une formule de consécration. A chaque consécration, il disait le nom du dieu auquel s'adressait le sacrifice, et un joueur de flûte faisait entendre quelques accords. Après les consécrations, un Pope s'approchait de la victime, prenait les ordres du prêtre et frappait violemment de son maillet l'animal à la tempe. Aussitôt les Cultraires se jetaient sur la victime, achevaient de la renverser et l'égorgeaient. Le sang était recueilli dans des patères, et le prêtre en faisait des libations sur les flammes de l'autel des sacrifices. Les Jécuaires ouvraient le corps de la victime, et après que

les Augures avaient reconnu l'état des entrailles, ils les dépeçaient, mettaient dans des corbeilles les extrémités et le cœur, les saupoudraient de farine d'orge et les présentaient au Flamine. Ce dernier les faisait brûler dans les flammes sacrées, en les arrosant de vin et d'huile. Pendant cette cérémonie, un flûtiste, debout près de l'autel, ne cessait de jouer de son instrument. Enfin, le sacrificateur terminait par une invocation à Vesta, et il annonçait la fin du sacrifice en disant aux assistants qu'ils pouvaient se retirer.

Dans ces sacrifices, les prêtres et les assistants étaient habillés de blanc; la pureté extérieure était de rigueur, et un sacrificateur qui se serait présenté avec un habit soit taché, soit déchiré, aurait commis un sacrilége. La pureté de la personne n'était pas moins recommandée: il fallait avoir observé, dès la veille, la plus rigoureuse chasteté; et voilà aussi pourquoi on se lavait les mains avant de sacrifier.

Les cérémonies (1) du sacrifice avaient toutes leur raison et leur signification. Ainsi, on réclamait le silence, pour que le sacrifice ne fût interrompu par le bruit d'aucune mauvaise parole. Les ablutions et les aspersions avaient pour but de purifier de plus en plus les sacrificateurs et les victimes. Avant de frapper ces victimes, on répandait sur leur front de la farine de froment, parce que c'était le plus ancien et le plus précieux des biens accordés à l'homme. Le sel y était employé comme le symbole de la pureté de l'âme. C'était proprement l'immolation, *mola* (meule), parce que le blé dont on se servait alors était moulu. Quant au vin qu'on employait pour les libations, il devait être parfai-

(1) Voici l'étymologie de ce mot *cérémonie*. Lors de la prise de Rome par les Gaulois, les habitants de *Céré* offrirent asile aux Vestales et aux Flamines, qui emportaient les objets du culte. En mémoire de cette généreuse hospitalité, on donna désormais aux rites sacrés le nom de *cérémonie*, parce que les habitants de *Céré* les avaient respectés pendant les malheurs de la république, comme au temps de sa prospérité.

tement pur de toute souillure et de tout mélange. C'était aussi une prescription des rites sacrés de se tourner vers l'orient pour faire le sacrifice, et cette position était également celle des temples quand rien ne s'y opposait. La statue du sanctuaire regardait vers le couchant, afin que ceux qui se présentaient devant elle fussent tournés vers l'orient. Enfin, on jouait de la flûte pendant le sacrifice, afin qu'aucune parole funeste ne vînt troubler le sacrificateur; et c'était aussi pour éviter les distractions qu'il se voilait la tête.

L'observation de tous les rites était si rigoureusement requise, que deux Flamines des plus nobles familles de Rome furent déposés pour y avoir manqué dans quelques détails. Il arrivait souvent que l'on recommençait des sacrifices, lorsque, par négligence ou par hasard, on avait omis quelques-unes des cérémonies prescrites par la tradition.

Quant aux victimes, il y en avait de deux sortes : les victimes proprement dites, et les hosties. Dans un sacrifice offert par ceux qui allaient à l'ennemi, on immolait des hosties; mais, après la victoire, c'étaient des victimes. Les hosties étaient de deux espèces : les unes dans les entrailles desquelles on cherchait la volonté divine ; les autres que l'on immolait pour en offrir seulement l'âme aux dieux. L'hécatombe était un sacrifice de cent victimes, offert sur cent autels de gazon élevés dans le même lieu. Dans les premiers temps de la république romaine on n'offrait guère aux dieux que quelques grains de froment rôti, mêlés d'un sel pur et lucide, et des libations de vin et de lait. Plus tard, ce furent les Etrusques qui apprirent aux Romains à verser le sang des animaux; et l'on en vint jusqu'à sacrifier des hommes dans des circonstances extraordinaires, quoique ces sacrifices n'aient jamais été reconnus par les lois.

Voilà, sommairement, quel était l'état du culte païen dans le monde romain quand Jésus-Christ y apparut.

Nous sommes entré dans quelques détails que l'on ne doit pas regarder ici comme inutiles ou minutieux, puisqu'ils révèlent quelles étaient réellement alors les pratiques religieuses du peuple le plus avancé dans la civilisation. Du reste, tous ces détails sont confirmés et justifiés par les témoignages des écrivains les plus autorisés; et ces témoignages sont vraiment authentiques (1).

Et maintenant, que penser de cette situation religieuse du monde romain sous le rapport du culte?

La première observation que nous ferons à cet égard, c'est que l'on pratiquait, dans le culte ancien du paganisme, un certain nombre d'observances que l'on retrouve dans le culte chrétien avec quelques modifications seulement. Il ne faut pas s'en étonner : la raison du sacrifice étant la même dans les deux religions, elle devait souvent s'exprimer par les mêmes pratiques extérieures. Ainsi, par exemple, quand, d'un côté comme de l'autre, le prêtre veut offrir un sacrifice de propitiation, d'expiation ou d'action de grâces, quoi de plus naturel que de se purifier d'abord intérieurement et extérieurement par des aspersions et des ablutions, afin de présenter à Dieu une victime plus agréable? Il y a des similitudes si frappantes entre quelques-unes de nos cérémonies et celles que nous venons de rapporter, qu'on serait tenté de croire que le christianisme a copié de ce qu'il avait vu dans le paganisme. Mais on ne peut s'arrêter à une semblable conclusion, quand on se reporte aux cérémonies judaïques, assurément bien antérieures à celles du paganisme. C'était Dieu lui-même qui avait établi jusqu'aux moindres prescriptions du culte mosaïque; et les cérémonies générales de ce culte avaient si bien leur raison dans la véritable situation de l'homme en présence de Dieu, que le christianisme

(1) Voyez *Rome au siècle d'Auguste*.

en conserva tout ce qui n'était pas naturellement abrogé par la consommation de son divin sacrifice. Il serait donc beaucoup plus exact de supposer que c'est à la religion judaïque qu'il faut remonter, pour trouver la véritable origine de certaines pratiques religieuses et raisonnables du paganisme.

Une autre vérité, c'est qu'il existait dans toutes les sociétés anciennes, et qu'il existe encore dans des sociétés contemporaines, en dehors du christianisme, des traditions qui suffisent très-bien pour expliquer le culte qui s'y pratiquait ou qui s'y pratique encore, et qui présente de si frappantes analogies avec le culte chrétien. L'idée générale des perfections infinies de la divinité et de la misère des hommes, le sentiment de la culpabilité dans la conscience humaine, et l'espoir de la réhabilitation et du pardon par le sacrifice : toutes ces pensées et toutes ces convictions circulaient dans l'humanité tout entière, et elles devaient naturellement se manifester par des pratiques analogues.

Mais, cette analogie une fois admise dans une première observation, quel vide, après cela, au fond de ce culte païen! Les hommes qui le pratiquaient sentaient bien toute son insuffisance; ils cherchaient autour d'eux ce qu'il y avait de meilleur et de plus précieux à sacrifier à leurs dieux; mais, alors même qu'ils avaient fait couler le sang à flots sur leurs autels, une voix leur disait toujours intérieurement qu'il n'y avait pas de proportion entre le sang des animaux et l'expiation des crimes du monde, devant le tribunal de la justice divine.

Et puis, à quels dieux s'adressaient donc ces sacrifices et ces adorations ? Certainement, il y avait l'idée vague de l'unité d'un Dieu souverain dans la multiplicité des dieux et des demi-dieux inventés par les caprices des hommes; mais ce n'était pas cependant à ce Dieu vaguement abstrait qu'on rendait hommage et que l'on sacrifiait; c'était à un dieu personnel et déterminé; et quel était-il.

ce dieu? où résidait-il?... La pensée et le sentiment qui s'adressaient à lui n'allaient pas ordinairement plus haut que la statue qui le personnifiait : c'était vraiment le bois, la pierre ou le métal qu'on adorait, c'était là le dieu. On croyait bien à un Olympe habité par les dieux, mais on ne concevait pas aussi bien l'ubiquité de la divinité; et, comme l'Olympe était trop loin de l'homme, que l'on ne s'imaginait pas comment les dieux pouvaient se manifester autrement sur la terre, et que, cependant, on voulait communiquer avec eux sensiblement, on trouvait plus facile de se les représenter sous forme de statues. On les adorait donc réellement sous cette forme. Mais, en vérité, devant ces lèvres qui ne s'ouvraient pas pour répondre aux supplications, devant ces yeux qui ne voyaient rien, devant ces pieds et ces mains toujours immobiles, que devait-on penser de ces dieux? comment pouvait-on les craindre? mais surtout comment était-il possible d'aimer, dans ces statues, autre chose que leur matière ou que leurs formes?

L'histoire et la tradition de ces dieux était bien loin, d'ailleurs, de faire naître dans l'âme de leurs adorateurs des sentiments plus dignes de la divinité. Des libertins, des adultères, des incestueux, des fourbes, des menteurs, des ivrognes, des voleurs et des lâches : voilà ce qu'ils étaient, ces dieux, dans les récits traditionnels et légendaires. Nous savons bien que la théologie mythique n'était point uniquement la base sur laquelle reposait le culte populaire; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle s'y associait comme un élément inséparable, et que les idées abstraites des perfections divines venaient même se perdre dans ces fables grossières.

Or, je me demande quelle influence un pareil culte devait exercer sur la vie positive de l'homme qui le pratiquait : car il n'est pas possible de supposer un culte sans une influence quelconque. Quand donc l'homme, fatigué de la vie, venait chercher le repos et la consola-

tion dans le temple, au pied de la statue qu'on y vénérait, qu'y trouvait-il? du bois, de la pierre, ou du métal; et rien de plus. Quand, dans la générosité de son âme, il voulait essayer, enfin, de s'arracher aux passions qui le tyrannisaient, quel secours et quel enseignement pouvait-il puiser auprès de ces dieux qui avaient, pour ainsi dire, divinisé le vice, en le pratiquant eux-mêmes dans toutes ses turpitudes? Il fallait donc sortir du temple et quitter son dieu sans profit pour l'esprit et sans encouragement pour le cœur. Je dirai plus : non-seulement on n'en devenait pas meilleur ni plus heureux, mais on s'en retirait plus misérable, et souvent plus vicieux. Oui : car, d'abord, il y avait là des exemples divins que justifiaient les plus honteuses passions; et puis, quand l'homme était abandonné à lui-même, sous cette influence si profondément immorale, comment voulez-vous qu'il lui restât autre chose que l'esclavage des sens? Je me représente un jeune homme pur, ou une jeune fille innocente allant sacrifier pour la première fois au temple de Vénus : pauvres victimes d'une impudique déesse!

Quand on réfléchit à l'abaissement que l'homme avait fait subir à la divinité dans son esprit, on ne s'étonne plus de ses aberrations dans le culte qu'il lui rendait. C'était comme un voyageur égaré et qui cherche son chemin. Si quelque chose doit surprendre, c'est qu'au milieu de ces lamentables égarements, on ait néanmoins conservé quelque chose des primitives traditions. Mais, au-dessus de ces éléments presque imperceptibles, quel désordre dans les pensées! quel dévergondage dans les imaginations! et quelle bassesse dans les actes qui en étaient l'expression! Aussi, à l'époque dont nous venons de parler, il semble que l'esprit humain avait honte de lui-même dans le culte qu'il rendait à ses dieux. Indépendamment des protestations incrédules que l'on rencontre dans tous les temps, on trouve alors, dans

les meilleurs auteurs, des aveux qui trahissent le plus profond découragement. « Certainement, écrivait Cicéron, l'antiquité s'est trompée en beaucoup de choses, réformées depuis par l'instruction et par le temps. Et cependant, ajoutait-il, l'opinion du vulgaire et le bien de la république n'en font pas moins un devoir de conserver les coutumes et la religion que nous tenons de nos ancêtres. » Déjà même bien avant Cicéron, quoique dans le même siècle, Varron, dans un grand ouvrage sur la religion, avait dit qu'en fait de croyances religieuses, il y avait beaucoup de choses fausses, mais qu'il était utile que le peuple les crût vraies. Le motif de cette conclusion n'est pas bien difficile à trouver. Les croyances religieuses étant indispensables aux peuples pour les maintenir dans le devoir et dans l'ordre, le petit nombre des grands savait bien qu'il finirait par être dévoré tôt ou tard par la multitude, s'il ne lui laissait, comme un os à ronger, cette religion déshonorée.

En résumé, le culte païen n'avait donc pas répondu aux bons instincts du cœur de l'homme. Non-seulement il ne l'avait pas rendu meilleur dans sa conscience, mais il l'avait même égaré et trompé dans des pratiques fausses ou absurdes, quand elles n'étaient pas immorales ou cruelles. Aussi le culte privé n'existait plus réellement que dans la superstition du vulgaire ; et le culte public ne se maintenait plus lui-même, dans l'intérêt général, que par des solennités à grand effet qui fascinaient le peuple, sans le rendre meilleur.

Du Culte chrétien.

Pendant que la société la plus civilisée du monde se débattait ainsi dans les mensonges et le matérialisme d'un culte décrépit, un jour, dans une petite ville de la Judée, à Sichem, Jésus conversait avec une Samaritaine

qui venait puiser de l'eau au puits public ; et, après lui avoir fait entendre que le temps était venu de rendre à Dieu des hommages dignes de lui, il ajoutait : « Oui, et désormais c'est en esprit et en vérité que l'adoreront les vrais adorateurs : *Veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate* (1). »

Un horizon nouveau s'entr'ouvrit sur le monde lorsque furent prononcées ces prophétiques paroles. Encore un peu de temps, et les ombres du paganisme allaient disparaître pour faire place aux splendeurs de la révélation chrétienne. Oui, c'est en esprit que les vrais croyants devront adorer Dieu; et, par conséquent, le matérialisme grossier du culte idolâtrique a fait son temps. Ce n'est plus par l'offrande des choses les plus précieuses qu'on rendra gloire à la divinité, mais bien plutôt par les adorations intérieures de l'âme. Ce n'est plus avec le sang des animaux qu'on apaisera la colère du ciel, mais bien plutôt avec les humiliations et les sacrifices du cœur. Le Fils de Dieu lui-même l'a dit : C'est *en esprit* que les vrais adorateurs devront adorer son Père.

C'est *en vérité* aussi; et, par conséquent, les mensonges de la superstition vont perdre leur prestige sur la crédulité des hommes. Ce n'est plus aux statues elles-mêmes que s'adresseront désormais les vœux et les hommages, mais bien à la divinité régnant dans la gloire des cieux et présente à tous les points de l'univers par son immensité et sa toute-puissance. Ce n'est plus de ses mérites ni de ses sacrifices que l'homme attendra sa réhabilitation auprès de Dieu ; mais il la demandera au nom et par l'intercession du Dieu fait homme. Affirmer que l'homme est capable de satisfaire par lui-même auprès de Dieu, c'est un mensonge; et c'est *en vérité* que les croyants devront adorer désormais leur Père qui est au ciel.

(1) Joan., IV, 23.

Toutefois, ne nous y trompons pas. Des hommes ont avancé que, par ces mots qui prédisaient l'adoration en esprit et en vérité, le Christ a voulu dire que tout culte extérieur était dès lors condamné, et que Dieu ne recevrait plus pour agréables que les seules adorations intérieures du cœur humain; et ils ont appelé une grande révolution et un admirable progrès cet enseignement nouveau qu'ils prêtaient à Jésus. Mais ce n'est évidemment là qu'une supposition mensongère et gratuite. Le Christ connaissait trop bien la nature de l'homme pour le jeter dans l'idéal d'un culte purement mystique, et pour ne point donner satisfaction à la nécessité qui le presse d'exprimer à l'extérieur le culte de son âme. Sa vie tout entière est d'ailleurs une protestation contre une interprétation semblable donnée à sa parole. Donc, repousser tout culte extérieur, et borner la religion aux seules adorations de l'âme, sans doute, ce serait encore adorer Dieu *en esprit*, mais ce ne serait certainement pas l'adorer *en vérité*, puisque alors on se mettrait en contradiction avec la pensée de Dieu et avec la nature de l'homme.

Aussi Jésus-Christ respecta-t-il le culte extérieur du sacrifice dans la religion nouvelle qu'il apportait au monde. Il ne le conserva point tel qu'il l'avait trouvé, parce qu'il n'était que figuratif; mais, après avoir remplacé les figures par la réalité dans sa propre personne, il éleva le prêtre, la victime et l'autel à une hauteur et à une perfection qui rendirent le sacrifice vraiment digne de Dieu.

On a voulu faire croire aux esprits crédules que la pensée de Jésus-Christ était toute antisacerdotale : qu'il n'était pas sympathique au sacerdoce, et qu'il ne voulait pas de prêtres dans la religion qu'il venait établir. Cette insinuation est fausse. Sans doute Jésus-Christ répudiait le sacerdoce antique, parce que la religion dont il était le ministre n'allait plus exister ; mais

encore, tant qu'il fut debout, avant l'heure fixée dans les desseins de Dieu pour l'abrogation du judaïsme, il voulut qu'on le respectât au point d'écouter toujours la parole du prêtre, alors même qu'on devait fuir l'exemple de sa vie (1). Et, plus tard, pour relever le sacerdoce et lui conférer une puissance et une dignité nouvelles, il s'est fait prêtre et pontife lui-même. Il est le Christ, consacré par l'onction d'un sacerdoce royal. Comme premier et suprême Pontife de la loi nouvelle, il a institué d'abord un sacerdoce destiné à continuer son ministère après lui et à se perpétuer jusqu'à la fin des siècles ; et puis, quand l'heure de la rédemption eut sonné pour le genre humain, Prêtre divin, il monta sur l'autel de la croix, et il s'immola lui-même comme une victime d'expiation à la justice de son Père céleste. Oui, voilà ce que Jésus-Christ a fait, et voilà la pierre fondamentale du sacerdoce nouveau.

Dans la magnifique épître que S. Paul écrivait aux Hébreux, et qui semble avoir pour but d'établir et de glorifier le sacerdoce de Jésus-Christ, l'Apôtre définit lui-même ce qu'est le prêtre dans le christianisme. « Le prêtre, dit-il, c'est un homme pris du milieu des autres hommes, établi pour traiter auprès de Dieu les intérêts de ses semblables, chargé d'offrir pour leurs péchés des dons et des sacrifices, et qui puisse compatir à ceux qui vivent dans l'ignorance et l'égarement, en se souvenant qu'il est lui-même accablé d'infirmités (2). »

Entre le prêtre ainsi défini et le prêtre du paganisme, il y a tout un monde nouveau. Tous deux sont bien choisis du milieu des autres hommes et chargés, l'un comme l'autre, d'offrir à la divinité des dons et des sacrifices ; mais là s'arrête la similitude. Ce que le prêtre païen ne faisait pas, et ce que le prêtre du christianisme fait tous les jours, c'est, au souvenir de ses

(1) Matth., XXIII, 3. — (2) *Epist. ad Hebr.*, cap. V, vers. 1 et 2.

propres misères, de s'incliner vers les misères d'autrui; c'est de se faire l'instructeur des ignorants, le consolateur de ceux qui souffrent et le guide des âmes qui s'égarent. Et pourquoi le prêtre catholique accomplit-il comme un devoir naturel une mission que le prêtre païen ne soupçonnait même pas? Ah! c'est que celui-ci n'avait point appris le dévouement dans sa théologie; ses dieux ne s'étaient pas sacrifiés pour les hommes. Mais le prêtre de Jésus-Christ, lui, il marche à la suite d'un Maître dont le pontificat divin est un perpétuel sacrifice de soi au service des autres. Il n'y a qu'un mot pour expliquer la vie du Fils de Dieu fait homme, naissant dans une étable, vivant dans l'obscurité et mourant sur la croix : c'est le sacrifice. Et maintenant que, remonté vers son Père, il demeure cependant encore mystiquement au milieu de nous, la raison de sa présence sur l'autel, c'est toujours le sacrifice de lui-même pour le salut des hommes.

Le prêtre catholiqne ne l'oublie pas. Du moment où l'onction sacerdotale est venue le consacrer, il ne s'appartient plus, son sacrifice est fait. C'est pour toujours qu'il appartient à Dieu pour l'honorer et le prier, et aux hommes pour les servir, pour les consoler, pour les instruire des choses de Dieu, pour les aimer, enfin, jusqu'à la mort, s'il le fallait. Voilà le sacerdoce tel que Jésus-Christ l'a fait. Ce n'est point là tout ce que nous devons en dire pour le faire connaître, et nous y reviendrons plusieurs fois pour l'apprécier dans son action religieuse et sociale; mais ce que nous nous proposons ici, c'est de constater qu'à raison de son origine, de la dignité et de la générosité de sa vie dans le sacrifice, le prêtre catholique est un homme nouveau donné au monde par Jésus-Christ; c'est que son existence est un bienfait inestimable pour l'humanité; c'est enfin que le sacerdoce païen, quand on le lui compare, n'est plus qu'une misérable parodie.

Avec le prêtre, il faut un autel pour le sacrifice. Sans doute, l'autel en est la partie la moins essentielle. A toutes les époques et dans toutes les religions, quand l'art et les richesses manquaient, une simple éminence en terre, en pierre ou en bois suffisait au culte du sacrifice. Cette simplicité s'harmonisait d'autant mieux avec le christianisme, que c'était sur une croix de bois qu'avait été offert le sacrifice divin qui en est le fondement. Et cependant, lorsque la paix fut donnée à l'Église, et que le génie, la science et le pouvoir eurent déposé à ses pieds l'hommage de leurs services et de leur dévouement, on sentit le besoin d'ériger à la gloire de Dieu des autels plus dignes du sacrifice qui devait y être offert; on les fit magnifiques de travail et de richesse. Il fallait ensuite, pour abriter ces autels, des temples qui leur fussent proportionnés en grandeur et en magnificence; et on les vit s'élever comme par enchantement. Tous les temples païens étaient très-petits, même dans les plus grandes villes, et on le comprend, puisque la foule n'entrait pas dans ces édifices pendant le sacrifice et qu'elle se tenait simplement aux abords. Il n'y avait pas de cérémonies qui l'appelassent à l'intérieur, et, comme elle ne s'y rendait pas pour prier en public, il était inutile de construire ces temples dans de vastes proportions. Le temple païen n'était qu'un abri plus ou moins élégant pour les statues qu'on y adorait, et comme une habitation pour les prêtres chargés de leur culte; ce n'était pas pour la multitude une maison de prière.

Mais quand, à la place des statues adorées, ce fut vraiment Dieu lui-même qui vint reposer sacramentellement sur l'autel, le temple dut prendre des proportions plus larges. Quelque chose de semblable à ce qui s'était passé sur le Golgotha devait s'y reproduire : le sacrifice de l'Homme-Dieu. Ce n'était plus, comme autrefois, d'une manière sanglante; mais, en réalité, c'était toujours la même victime qui s'offrait là mystiquement

sur l'autel. Loin de nous donc encore ces bœufs, ces agneaux et tous ces animaux qu'on avait égorgés jusqu'ici à la gloire de Dieu : ces victimes ne lui plaisent pas, parce qu'elles ne sont point capables de satisfaire à sa justice pour les péchés des hommes. Mais la voilà, la voilà enfin cette victime tant attendue, qui peut seule apaiser la colère divine et faire descendre sur les hommes le pardon et les bienfaits du Ciel. Tous les jours, et presque à toutes les heures du jour, elle s'offrira sur tous les points du monde par le ministère des prêtres; et, quand son sacrifice sera terminé visiblement sur l'autel, elle ne cessera pas de s'offrir à Dieu pour les hommes dans le silence du tabernacle; elle demeurera toujours et réellement au milieu d'eux, pour recevoir leurs prières et consoler leurs cœurs.

Dans ces conditions données par Jésus-Christ au sacrifice nouveau, on comprend qu'il dut devenir le centre et comme le résumé de tout le culte chrétien. Le temple fut comme l'asile sacré d'un perpétuel sacrifice. Ce ne fut plus seulement un lieu spécialement destiné à Dieu et à ses prêtres, ce fut une église, c'est-à-dire une assemblée; oui, car le sacrifice qui se consommait sous ses voûtes était le sacrifice pour tous, et il fallait que tous pussent y participer avec pleine liberté. En conséquence, le temple chrétien prit un aspect nouveau. Comme il était la maison des petits et des pauvres aussi bien que des riches et des grands, comme il était pour tous également une maison de prière, on le construisit en proportion avec l'importance des populations au milieu desquelles il s'élevait. Ce n'est pas tout : on le mit en harmonie avec la foi, l'espérance et l'amour de ceux qui venaient y prier; on fit du temple chrétien une sorte de prière au Dieu qui l'habitait, et le fidèle n'eut plus qu'à regarder autour de lui pour la sentir s'exhaler de son âme sous l'influence des pieuses impressions qu'il recevait.

Jugeons-en nous-mêmes par notre propre expérience. Trop souvent, sans doute, nous avons porté jusque dans nos temples quelque chose de cet inséparable ennui qui se retrouve partout au fond de notre âme; peut-être même y avons-nous apporté des dispositions plus imparfaites encore; mais enfin, n'avons-nous pas aussi souvent éprouvé combien il est doux de méditer et de prier dans le silence du sanctuaire? A certains jours, par exemple, où notre âme fatiguée et brisée ressentait plus vivement le besoin de se retremper en présence de Dieu, lorsque nous étions là seuls, dans quelque chapelle obscure, au pied de l'autel, n'est-il pas vrai que nous y communiquions bien doucement avec Dieu, que nous puisions là de bien précieuses consolations, et que les heures s'enfuyaient bien rapides pour nous? Nous ne pouvions plus nous arracher de ce sanctuaire béni; et, quand il fallait enfin nous retirer, il semblait que nous emportions dans notre âme quelque vertu de ce Dieu qui reposait au tabernacle. En d'autres jours encore, aux jours des grandes solennités, nous étions peut-être arrivés à l'église avec un cœur froid, distrait et mal préparé à la prière; mais, quand tout à coup les joyeuses volées des cloches se sont fait entendre, quand les sons harmonieux des orgues se sont mêlés aux voix des fidèles pour chanter les louanges de Dieu, quand l'encens s'élevait vers les voûtes avec la prière et les chants, quand enfin, autour de nous, tout paraissait tressaillir d'une sainte allégresse, n'est-il pas vrai que cet entraînement divin a fini par arriver jusqu'à nous, que la glace de notre cœur s'est rompue, que l'émotion nous a gagnés, et que nous nous sentions devenir meilleurs et plus unis à Dieu par cette prière solennelle et publique? Nous étions peut-être entrés à l'église avec une âme souillée; et voilà que nous en sortions avec la réconciliation que donne le repentir.

Quand on a résumé les avantages procurés au monde

par ce qui constitue le sacrifice chrétien, c'est-à-dire par le prêtre, l'autel et la victime, il faut tomber à genoux dans l'effusion de la gratitude et reconnaître que Dieu est là avec ses plus miséricordieuses bontés. Oui, Dieu est là : car le premier Prêtre, le Pontife suprême, la raison et la source du sacerdoce catholique, c'est Jésus-Christ. Oui, Dieu est là : car la grande, la souveraine, la seule victime du christianisme, c'est encore Jésus-Christ. Oui enfin, Dieu est là : car le fondement sur lequel reposent l'autel et le temple catholiques, c'est toujours Jésus-Christ; et Jésus-Christ c'est Dieu!

Mais si Jésus-Christ n'était pas Dieu, c'en serait donc fait du sacrifice chrétien; et il n'y aurait plus de prêtres, plus de victime, ni plus d'autel. Nous descendrions au-dessous du judaïsme et même du paganisme : car nous ne reviendrions certainement pas à leurs sacrifices, et cependant nous n'en aurions pas d'autres.

Il n'y aurait plus de prêtres! Ah! nous connaissons bien ceux qui s'en réjouiraient; oui, mais pendant qu'ils frapperaient des mains en chantant leur triomphe, sur tous les points du globe, il y aurait des multitudes affamées qui demanderaient le pain de la parole de vérité : et il n'y aurait plus de prêtres pour le leur rompre. Il se trouverait toujours des cœurs découragés qui réclameraient des intercesseurs accrédités auprès de Dieu, pour porter jusqu'à lui le cri trop faible de leur misérable prière : et il n'y aurait plus de prêtres chargés de prier et de sacrifier pour eux. Il se trouverait toujours des âmes égarées qui chercheraient des guides : et il n'y aurait plus de prêtres pour les faire rentrer dans le chemin de la vérité et de la vertu.

Si Jésus-Christ n'était pas Dieu, jamais donc il n'y aurait eu, dans le monde, une victime de propitiation capable de satisfaire à la justice divine; il n'y en aurait pas encore maintenant; et ce que nous appelons nos sacrifices, le sacrifice de la messe, le sacrifice de l'autel, ces

sacrifices réputés divins ne seraient que des mensonges, puisque Dieu ne s'y trouverait pas. Mais alors, dans l'impuissance où nous serions de satisfaire par nous-mêmes, nous resterions éternellement chargés du poids de nos iniquités; rien ne pourrait en effacer la tache de notre âme; et, dès ici-bas, et avant même les châtiments de l'éternité, nous serions donc à jamais condamnés à la torture du désespoir.

Si Jésus-Christ n'était pas Dieu, et qu'il n'y eût plus de sacrifices ni de prêtres, à quoi bon désormais les autels et les temples? Lorsque nous entrons dans un temple hérétique, et que, cherchant du regard, nous ne trouvons pas l'autel du sacrifice ni le tabernacle où repose le Dieu de l'Eucharistie, notre cœur se serre péniblement, et il nous semble que nous entrons dans le vide. Et pourtant ce temple, il a encore une certaine raison d'être : c'est un endroit où l'on vient prier, où l'on fait une cérémonie commémorative de la Cène, et où l'on entend prêcher quelque chose de la vérité et de la morale de Jésus-Christ. Mais si Jésus-Christ n'était pas Dieu, il n'y aurait même plus de motif pour conserver les temples à la manière des hérétiques. Qu'irions-nous faire dans ces temples que nous ne pussions faire tout aussi bien sous notre toit? Il faudrait donc transformer ou démolir ceux que la superstition de nos pères aurait élevés : oui, car ils ne seraient plus pour nous que les humiliants souvenirs de leurs aberrations, et ils pourraient devenir encore une tentation pour la crédulité de notre esprit.

Mais cependant, avant de sortir pour toujours de ces antiques basiliques, de ces églises du hameau, de ces pieuses chapelles, comment ne pas se retourner avec regret vers ces sanctuaires qui avaient donné la paix, l'innocence et la joie à tant de générations? Le dimanche, par exemple, après les labeurs et les tristesses des jours qui l'avaient précédé, il était si doux d'aller là se reposer,

en écoutant des chants qui épanouissaient le cœur, et en recevant de saintes paroles qui fortifiaient dans les épreuves de la vie! Ce n'était pas seulement un jour de repos, c'était un jour de pieuse allégresse. Maintenant, quand ce jour reviendrait, j'attendrais que le son joyeux des cloches vînt m'appeler aux saintes solennités : et j'attendrais en vain. Je demanderais à ce qui m'entoure quelque chose qui pût donc remplacer le bien que faisaient à mon âme les paroles, les chants et les cérémonies de la religion de Jésus-Christ : et je n'entendrais que le bruit monotone et matériel des affaires du siècle, et je ne verrais autour de moi que des misères sans consolation et des crimes sans repentir.

Vous vous trompez, nous a-t-on répondu ; vous n'aurez plus de prêtres, mais vous aurez des philosophes ; vous n'aurez plus vos solennités religieuses, mais nous vous donnerons des fêtes splendides; vous n'irez plus à l'église, mais nous vous conduirons au théâtre.

Les philosophes! Ah ! nous avions bien entendu dire que ceux qu'on appelle de ce nom faisaient, à l'usage des plus habiles, de la sagesse transcendantale qui leur rapportait un peu de gloire et de l'argent; mais nous ne savions pas qu'ils eussent encore trouvé le secret de donner au peuple la vérité qui le rend plus sage et la vertu qui le rend meilleur. Quant aux fêtes populaires, nous savons trop bien quelle est leur influence sur les multitudes; il y a longtemps que l'expérience nous l'a démontré : elles les corrompent au bénéfice de ceux qui les exploitent. Enfin, quand on nous proposera de remplacer la messe par le théâtre, nous aurons le droit de crier à l'hypocrisie et à la trahison, puisqu'on voudra nous arracher ainsi aux douces et pures harmonies du ciel, pour nous traîner dans les turpitudes et dans la fange du vice; mais nous reviendrons sur ce sujet.

Disons donc que, par la négation de la divinité de Jésus-Christ, le sacrifice chrétien disparaît, sans com-

pensation, avec toutes ses solennités; et que les trois éléments qui le composent : le sacerdoce, la victime et l'autel, tombent et se perdent comme des ruines irréparables sous les coups sacriléges de cette impiété.

Quand les anciens du paganisme s'enfuyaient de leurs villes envahies et ravagées par l'ennemi ou par l'incendie, ils emportaient avec eux ce qu'ils appelaient leurs dieux, c'est-à-dire leurs Pénates; et ce dépôt, qu'ils estimaient précieux, les consolait dans leur malheur. Mais nous, quand les ennemis de Jésus-Christ auraient abattu nos autels et nos temples, est-ce que nous pourrions emporter aussi quelque chose de la divinité que nous y adorions? Ah! si seulement nous pouvions conserver avec nous l'image du divin Crucifié!..

Avec toutes les autres si précieuses ressources que nous possédons déjà dans le christianisme, le crucifix est encore un de nos plus chers souvenirs et l'une de nos plus douces consolations. J'allais dire que c'est le Dieu du foyer domestique; mais il est certainement la vive reproduction des plus touchantes bontés du Dieu qui nous a rachetés; et que d'enseignements dans cette image!

Quand le pauvre a froid dans sa mansarde, parce qu'il est à peine vêtu; quand il a faim, parce que la charité n'est point encore arrivée jusqu'à lui, il regarde son crucifix; et, en voyant là son Sauveur dépouillé de ses vêtements et n'ayant que du fiel pour apaiser sa soif, il s'approche de sa chère image, il en baise amoureusement les pieds, et il se relève avec courage et confiance dans l'avenir. Quand le malade est torturé par la souffrance, quand les doigts glacés de la mort viennent le toucher au cœur, il regarde sur la croix son Sauveur meurtri et tout ensanglanté, il le voit expirant dans les plus horribles tourments et par amour pour lui ; et cette vue fait descendre dans son cœur une douce résignation. Et quand c'est notre âme qui souffre, quand nos amis nous abandonnent ou nous trahissent, quand nous

souffrons des souffrances des autres, quand l'ennui nous dévore, quand le découragement nous prend au cœur et que nous sommes là seuls avec ce fardeau qui nous écrase, ô Jésus crucifié! comme nous avons besoin de vous prendre alors dans nos mains, de vous porter à nos lèvres et de vous serrer sur notre cœur! Oh! comme nous vous sentons alors notre père, notre ami et notre consolateur!...

Oui, mais si vous n'étiez pas Dieu, quelle dérision pour notre confiance et quelle déception pour notre amour! Il faudrait donc le prendre ce crucifix, et, avec plus de raison que ses persécuteurs, il faudrait le jeter et le fouler aux pieds, en lui disant avec indignation : Va, tu m'as trompé! Le crucifix, tout à l'heure exalté comme le triomphe de la faiblesse sur la force, tout à l'heure aimé du plus ardent amour comme le consolateur de toutes les infirmités et de toutes les misères; le crucifix glorifié jusqu'alors, et maintenant arraché de sa place d'honneur et traîné dans la boue! quelle ruine encore, mon Dieu, devant la négation de la divinité de Jésus-Christ!

Et pourtant nous n'en sommes pas à la dernière, et j'en vois qui s'accumulent à la suite, comme les vagues de l'Océan dans un jour de tempête. Nous avons remarqué déjà l'harmonie qui existe entre les sacrements du catholicisme et les positions diverses où l'homme se trouve dans la vie. Indépendamment de la fin pour laquelle ils sont institués, et qui est l'infusion surnaturelle de la grâce dans l'âme, ces sacrements procurent encore des avantages extérieurs et naturels qui font le bonheur et le charme de l'existence.

Ces avantages extérieurs ne sont point appréciés par l'enfant qui reçoit le sacrement de Baptême; mais ce sont ses parents qui les recueillent, comme autant de gracieuses et ravissantes bénédictions. Tout à l'heure, cet enfant tant désiré et tant aimé déjà, on le couvrait des

plus tendres baisers; mais ceux qui lui prodiguaient ces témoignages d'amour savaient bien qu'il y avait là, dans cette pauvre petite créature, quelque chose de souillé par le seul fait de sa participation aux conditions de l'humanité déchue. Il faut la purifier à son entrée dans la vie, et c'est alors seulement qu'elle fait partie de la grande famille des enfants de Dieu. Cette purification s'est faite par le baptême; et maintenant, dans ce petit enfant, c'est un ange de Dieu qu'on aimera. Le jour de sa régénération spirituelle sera pour tous un jour d'allégresse, on se réjouira avec ses amis; et désormais, quand ce petit ange dormira, on pourra, sans exagération, s'incliner vers son cœur et le baiser comme un tabernacle où repose l'Esprit de Dieu par sa grâce.

Plus tard, lorsque l'enfant a grandi et qu'il est entré en possession de son intelligence et de son amour, il s'associe aux joies de sa famille, quand viennent les jours de sa première communion et de sa confirmation. Alors c'est lui-même qui en reçoit la part la plus abondante, il est comme le héros de la fête. Certes, on a bien raison de lui donner, ces jours-là, les blancs vêtements de l'innocence : son âme est si pure, et c'est pour lui une si douce joie que de recevoir Dieu dans le sanctuaire de son cœur ! En regardant attentivement ces longues files d'enfants qui revenaient de la table sainte avec la paix, la douceur et la joie des anges; en les voyant pleurer des larmes de bonheur, plus d'un incrédule s'est arrêté visiblement ému : l'attendrissement et l'amour venaient remuer pieusement son âme, et on le voyait se reporter avec regret vers ses plus chers souvenirs. Interrogez la mémoire de votre cœur, rappelez-vous les jours les plus fortunés de votre vie : vous n'en trouverez pas de plus doucement heureux ni de plus saintement bénis que ceux de votre première communion et de votre confirmation.

Alors même que le sacrement de l'Eucharistie n'aurait

été institué que pour donner le vrai bonheur à l'homme un seul jour de sa vie, on devrait encore en rendre grâces à Dieu comme d'un immense bienfait, et repousser comme des ennemis les méchants qui voudraient nous le ravir par leur cruelle doctrine : le vrai bonheur est si rare sur cette terre! Mais c'est presque chaque jour qu'il nous est possible de le goûter dans la sainte communion. Ah! si le monde savait tout ce que l'on puise de force, de consolation et de joie dans l'Eucharistie, il y aurait une explosion d'horreur et de réprobation contre ceux qui chercheraient à la faire disparaître! Lorsque le courage me manque et que je suis prêt à défaillir dans le chemin de la vertu, laissez-moi donc le Dieu de l'Eucharistie, qui doit relever et fortifier mon âme. Quand le chagrin me dévore, et que le monde me fatigue de ses banalités, laissez-moi donc le Dieu de l'Eucharistie, qui donne à mon cœur de si précieuses consolations. Quand, enfin, je suis étendu sur mon lit de souffrance, que les hommes de l'art ne peuvent plus rien pour me guérir, et que j'entrevois la mort aux portes de l'éternité, laissez donc venir à moi le Dieu de l'Eucharistie, ce Dieu qui me rend douces les plus cuisantes douleurs, et qui m'apporte le gage de l'immortelle félicité. Partout et toujours, l'homme a si grand besoin de Dieu près de lui et avec lui, que sans lui la vie devient une désolation, et l'on ne peut échapper à ses amertumes que par l'étourdissement de l'âme et l'ivresse des sens.

Hélas! il faut bien le reconnaître, le blanc vêtement d'innocence dont la grâce de Dieu nous revêt, est bien facilement souillé par les fanges du monde qu'il nous faut traverser! Nous y rencontrons aussi tant de ronces sur le chemin, que nous sommes bien exposés à nous y déchirer! Comment donc recouvrer notre première pureté, perdue par le péché? Quel baume appliquerons-nous sur les blessures qu'il nous a faites? Il faut un médecin pour nous guérir, un guide pour nous diriger, un

représentant de Dieu pour nous pardonner, un père pour nous aimer. Eh bien, le sacrement de Pénitence répond à tous ces besoins de notre âme.

Il faut avoir fait l'expérience de ce sacrement dans certaines situations difficiles de la vie pour en apprécier les salutaires avantages. Un homme se sentait dégradé par l'habitude du vice, il était pour lui-même un objet dé dégoût, et ce mépris de son âme l'avait jeté dans un profond découragement. Mais voici qu'un jour, je ne sais quelle impulsion secrète l'entraîne, comme instinctivement, vers un confessionnal. Son esprit s'y trouble, la honte couvre sa face, il se cache dans ses mains et il peut à peine s'exprimer. « Courage! mon enfant, lui dit alors une douce voix, courage! vous êtes aux pieds d'un père, et ses bras sont ouverts pour vous recevoir avec bonté. » Alors le pénitent décharge sa conscience; le péché en sort comme une humeur fétide d'une plaie gangrénée; on arrache de cette plaie l'aiguillon vénéneux qui l'avait produite : l'opération est achevée, le malade est guéri. Et maintenant, quelle joie dans son cœur et sur ses traits! Avec la parole du prêtre, il a senti le pardon arriver jusqu'à son âme; il s'était agenouillé coupable et malheureux, et le voilà qui se relève justifié et ravi. Quelle est l'âme, autrefois pécheresse et maintenant fidèle, dans l'Église de Dieu, qui n'ait goûté quelque chose de ces douces émotions dans le repentir du sacrement de Pénitence? Et pourtant, nous n'avons dit encore que les joies du pardon; mais les pieux encouragements, les saintes consolations, les sages avis, nous rappellerons, plus loin, tout le bien qu'ils produisent dans le sacrement de Pénitence. Et voilà pourtant ce que l'on ravirait encore à l'homme pécheur et misérable par la négation de la divinité de Jésus-Christ! Est-ce assez de ravages?

Non, ce n'est pas tout encore. Nous ne parlerons pas du sacrement de l'Ordre qui consacre les prêtres : car, nous l'avons vu, il n'y a plus de sacerdoce chrétien, si

Jésus-Christ n'est pas Dieu; et alors le sacrement qui le perpétue n'a plus sa raison d'être; il croule par sa base.

Mais comment ne pas regretter de voir le sacrement de Mariage disparaître sous la ruine de la divinité de Jésus-Christ? Sans lui, l'union de l'homme et de la femme n'est plus qu'un rapprochement provoqué par des sympathies sensuelles, ou ménagé par les positions sociales et par les intérêts. Qui donc lui donnera sa dignité, et qui pourra l'élever jusqu'à la hauteur de la sainteté? C'est encore Jésus-Christ qui l'a fait par l'institution du sacrement de Mariage. Nous reviendrons, plus tard, sur les avantages qui en résultent pour la famille et la société; mais quel avantage déjà pour les époux qui le reçoivent! C'est au pied d'un autel qu'ils se font leurs mutuels serments; le prêtre appelle sur eux les bénédictions du Ciel par les plus touchantes supplications; et leur vertu et leur fidélité sont fortifiées par l'efficacité d'une grâce sacramentelle. Il n'y a rien pour le cœur dans le contrat civil du mariage; mais quels sont les époux vraiment chrétiens qui aient oublié les indéfinissables émotions qu'ils éprouvaient à la face des autels, sous la main du prêtre qui les bénissait? Souvenir touchant, qui conservais l'amour dans le cœur des époux, et qui les relevais dans les défaillances de leur chancelante vertu, tu ne serais plus qu'un rêve, si Jésus-Christ n'était pas Dieu! Il n'y aurait plus de sacrement de Mariage!

Enfin, il est une heure, dans la vie, où l'homme le mieux aimé ne trouve plus autour de lui que des amis impuissants à lui faire du bien; c'est le moment de la mort. Ce qu'il lui faut alors, ce ne sont pas seulement de bonnes et affectueuses paroles : car ces témoignages ne peuvent qu'ajouter aux regrets déjà si déchirants du moribond. Ce ne sont pas non plus les encouragements des hommes de l'art : car la mort qui se

précipite ne lui permet plus d'espérer. Ce ne sont pas, enfin, les richesses ni les avantages qu'elles procurent: qu'est-ce que tout cela peut faire à cet homme qui meurt et qui va bientôt devenir la pâture des vers? Ce qu'il lui faut, ah! c'est le pardon de ses fautes, avant que n'ait sonné pour lui l'heure du redoutable jugement; ce qu'il lui faut, c'est la résignation, c'est la confiance, c'est l'espérance du ciel: et qui pourra donc lui procurer ces avantages suprêmes? Nous savons bien que ce n'est pas l'homme, avec ses encouragements trompeurs et avec ses fades consolations. Mais ce que l'homme ne peut pas, Dieu le fait par un sacrement institué par Jésus-Christ, le sacrement de l'Extrême-Onction. Ce sacrement, en effet, ne confère pas seulement une vertu, une grâce qui soulage le malade dans ses souffrances physiques; mais il efface dans son âme les restes du péché, il le rend fort contre les terreurs de la mort, et il l'élève, par l'espérance des biens célestes, au-dessus des regrets et des déchirements qui torturent le cœur du moribond, lorsqu'il est privé de la foi chrétienne. Voilà pourtant encore un sacrement qui disparaît avec la négation de la divinité de Jésus-Christ.

Or, quand je vois ces sacrements si divinement, si amoureusement institués par Jésus-Christ pour le bonheur et la dignité de l'homme; quand je les vois tomber l'un après l'autre, comme autant de ruines, sous les attaques des ennemis de la divinité du Christ, il me semble voir passer sur la terre un de ces ouragans terribles qui renversent et qui détruisent tout ce qui se rencontre sur leur passage. Regardez, quand ils ont disparu : ils ne laissent après eux que le dénûment et la désolation. Il est bien dur de retirer à l'homme tout ce qui fait sa force, tout ce qui fait sa joie, tout ce qui fait son espérance; et de ne lui laisser, pour sa consolation, que le vide et le néant!

Si le culte chrétien devait disparaître tout entier par la négation de la divinité de Jésus-Christ, qui en est la base, après tant de ruines amoncelées déjà, il faudrait encore regretter la destruction du culte que nous rendons aux saints. Les saints, en effet, ne sont que des branches entées sur le tronc de la divinité de Jésus-Christ : la sainteté n'est plus qu'une extravagance et une folie, si Jésus-Christ n'est pas Dieu; qui ne le voit sur-le-champ? Sublime extravagance pourtant, que celle qui a élevé ces hommes jusqu'au sommet des plus héroïques vertus ! Bienheureuse folie, que celle qui a donné au monde ses plus généreux bienfaiteurs, en lui proposant en même temps ses plus parfaits modèles! Et cependant, si Jésus-Christ n'était pas Dieu, par respect pour la vérité et pour la dignité de l'homme, il faudrait renverser les autels des saints et briser leurs images. Et bien, ne sentez-vous pas tout ce qu'il y a de barbare dans cette destruction? Nous nous révolterions à la seule pensée qu'on voudrait insulter l'image de nos ancêtres; mais démolir les temples et les autels élevés en l'honneur des saints, qui sont nos amis et nos intercesseurs auprès de Dieu; mais faire cesser ces pieux pèlerinages qui entraînent les multitudes vers leurs reliques, et qui ne les renvoient jamais sans les rendre meilleures et plus heureuses; mais déchirer et briser ces images, ces médailles et ces statues, que nous portons sur nous, que nous conservons dans nos demeures, que nous vénérons, que nous aimons, que nous baisons avec amour comme les précieux souvenirs de ceux qu'ils représentent : en vérité, n'est-ce pas aussi provoquer dans nos âmes une sainte indignation?

Grâce à Dieu! en dépit des ennemis de Jésus-Christ et malgré la perfidie de leurs attaques, le culte catholique n'a rien perdu de sa grandeur, de sa beauté ni de sa simplicité! Si le nombre de ceux qui l'acceptent dans son intégrité a diminué, il semble que, par compensation,

il a gagné en influence sur ceux qui lui demeurent fidèles. Jamais il n'a été plus digne, plus noble ni plus pur; et jamais non plus il n'a été plus en harmonie avec les conceptions religieuses de l'humanité et avec les élans de son cœur. Aussi, nous n'avons pas peur du marteau qui frappe à coups redoublés l'édifice à sa base; et, s'il est vrai qu'il peut l'ébranler à la superficie, encore une fois, nous en sommes sûrs, les ruines qu'il entraînera ne pourront écraser que les barbares qui en seront les auteurs : « Ayez confiance, nous a dit le Fils de l'homme, car j'ai vaincu le monde : *Confidite, ego vici mundum.* » (JOAN, XVI, 33.)

DU CULTE PARTICULIER

DE LA VIERGE MARIE

ET DE LA VIRGINITÉ.

Le culte de la Vierge Marie occupe une place trop importante dans la religion catholique, et son influence morale est trop considérable pour que nous ayons pu le confondre dans les considérations précédentes sur le culte en général. C'est une étude toute particulière qu'il faut lui consacrer; et les développements que nous allons lui donner soulèveront tout d'abord une des plus graves questions morales que l'on puisse agiter dans la société, la question de la virginité.

La virginité! Il faudrait être un ange et parler à des anges, pour en parler comme il convient. Disons cependant ce que l'homme en peut dire, tout en se maintenant dans les limites des plus sages convenances.

Nous constaterons, d'abord, qu'une portion très-considérable de l'humanité est destinée à vivre et vit, par le fait, dans le célibat. Tous n'y sont pas, il s'en faut bien, dans les mêmes dispositions : les uns y vivent volontairement et de leur propre choix; et les autres, au contraire, y sont forcés par les conditions physiques, sociales ou professionnelles dans lesquelles ils se trouvent.

Ces derniers sont nombreux dans la société. On y voit, d'abord, ceux qui sont condamnés au célibat par les infirmités originelles ou accidentelles de leur constitution physique. La condition de ces infirmes est souvent une occasion de murmures et de blasphèmes contre la Providence : si l'on savait pourtant toute la part et toute la faute de l'homme dans ces infirmités de la nature ! Il y a, ensuite, les déclassés de la fortune et de la société, cette multitude d'hommes, et de femmes surtout, qui ne peuvent contracter que des mariages socialement impossibles, sous le rapport des convenances. Enfin, il est encore un très-grand nombre d'adultes que leurs emplois et leurs professions condamnent au célibat : les militaires, par exemple, et beaucoup d'autres qui vivent dans des situations analogues. On a souvent discuté sur la moralité de ces situations : c'est inutile, car c'est un fait qui s'impose ; et quand il n'existerait point de par la loi, il existerait toujours fatalement, ou plutôt providentiellement, comme un fait nécessaire.

En parlant de ceux qui vivent dans le célibat volontairement et par leur propre choix, nous n'entendons point parler, évidemment, de ceux qui choisissent cette condition par un calcul d'égoïsme et d'immoralité : cette honteuse spéculation révolte la nature, et la législation romaine, toute païenne qu'elle était, avait fini par la poursuivre par des peines sévères. Mais, à côté de ces natures perverses, il en est d'autres qui se vouent généreusement et spontanément au célibat, afin de se sacrifier plus librement au service des autres. En dehors du christianisme, ces dévouements sont très-rares ; et cependant on les trouve, à l'honneur de l'humanité. Mais, parmi nous, ils sont vulgaires à force d'être multipliés, et l'on n'y pense pas plus qu'aux rayons du soleil qui fécondent la terre.

Librement ou involontairement, voilà donc des mil-

liers d'hommes et de femmes qui demeurent dans le célibat; mais quelle y sera leur vie intime? Pour ceux-mêmes qui se sont fait volontairement cette condition dans un but généreux, il y aura d'héroïques sacrifices à s'imposer, afin de demeurer fidèles aux lois de la conscience : de quel poids ces lois ne pèseront-elles donc pas sur des natures rebelles et qui portent malgré elles le joug du célibat? Nous connaissons bien l'antique philosophie, qui prescrivait magistralement de s'abstenir : la recommandation n'était pas bien difficile à formuler; mais elle n'avait qu'un inconvénient, c'est qu'elle était impraticable. Non, ce n'est pas avec de belles maximes qu'on dompte les passions fougueuses du cœur humain. Semblables à ces coursiers sauvages du désert qu'on retient avec un frein trop faible, elles broient, jusqu'à le briser, le mors de la raison, et elles s'élancent ensuite, plus emportées que jamais, dans le champ libre de la volupté.

Mais, s'il en est ainsi, que deviendra donc la moralité dans les multitudes forcées au célibat? ou plutôt quelle ne sera pas la honte de leur immoralité? A l'extérieur, jusque dans les rues et sur nos places publiques, ces natures désordonnées se produiront avec tant d'effronterie, qu'on ne croira pas pouvoir s'empêcher de leur abandonner des victimes légales. On affirme que, sans cette concession, la police la mieux organisée ne répondrait plus de l'honneur public. Mais, à l'intérieur, peut-on bien imaginer les turpitudes et les ignominies du célibataire dans la dégradation des sens? Et voilà pourtant la situation fatale à laquelle se trouvent soumis des milliers d'hommes retenus dans le célibat, et d'ailleurs incapables de s'y conserver dans la vertu! Evidemment, ce n'est pas Dieu qui, dans ses desseins primitifs, aurait jamais placé sa créature dans une si cruelle situation. Et, quand la révélation ne nous ferait pas connaître la chute originelle, qui explique le désordre des sens, ce désordre lui-même porterait à la conscience

humaine un témoignage irréfragable de cette primitive dégradation. Enfin, et quoi qu'il en soit d'ailleurs du principe, voici la conséquence : c'est que des hommes et des femmes sont voués par milliers au célibat, et que, généralement, ils ne sont pas naturellement capables d'y demeurer toujours fidèles aux lois de la conscience et de la vertu.

Cette impossibilité était si fatalement admise dans l'antiquité païenne la plus civilisée, qu'on ne songeait même pas à y échapper par quelques tentatives généreuses. Il y avait bien comme un vague pressentiment d'une certaine supériorité idéale inhérente à la virginité perpétuelle et spontanée ; mais ce n'était là qu'une conception purement spéculative, et, par une inconséquence pratique toute naturelle, on flétrissait le célibat dans l'opinion comme une faiblesse, quand on ne le punissait pas comme une faute devant la loi. Il semble cependant qu'il devait y avoir une exception, sans contredit, pour une classe d'hommes chargés plus particulièrement du culte public de la divinité, pour la classe des prêtres. On sentait bien, jusque dans les religions les plus corrompues, qu'il fallait au moins une certaine pureté pour sacrifier aux dieux ; et de là les ablutions prescrites dans les cérémonies ; mais on n'osait pas demander davantage : on se défiait trop des penchants de la nature jusque sous la robe du prêtre, et on n'aurait pas voulu l'exposer aux trahisons et aux lâchetés trop certaines de ses passions frustrées. La législation juive elle-même, malgré toute sa pureté, n'imposa point le célibat à ses prêtres : il n'était pas temps encore ; la loi mosaïque ne conférait pas la grâce qui produit la virginité, et cette fleur ne devait s'épanouir au cœur du sacerdoce catholique qu'avec le sang du Fils de la Vierge Marie répandu sur la croix.

Et cependant, soyons justes, au milieu même des turpitudes du paganisme, une institution fut créée qui

rendait un éclatant hommage à la virginité : c'était le Collége des Vestales. Pour se faire pardonner la dépravation de son culte et la licence de ses prêtres, il semble que le paganisme ait voulu interposer, entre la divinité et lui, des créatures d'élite qui protestassent par leur virginité contre les souillures qui le flétrissaient. Mais que faire pour trouver des Vestales? Les demander à la générosité spontanée et au sacrifice volontaire? Non : car on savait bien que l'âme humaine n'était pas naturellement capable d'une si héroïque vertu. Et cependant, on voulait, il fallait des Vestales. Voici donc comment, à Rome, on formait leur Collége.

Un certain nombre de petites filles, de six à dix ans, étaient amenées par leurs parents devant l'empereur, revêtu du costume de Pontife Maxime. Leurs noms étaient inscrits et jetés dans une urne ; l'empereur en tirait lui-même une tablette, et le nom était aussitôt proclamé. A cette annonce, les parents de l'enfant éclataient en sanglots, mais on les éloignait; et l'empereur, s'adressant à la victime du sort : « Enfant, lui disait-il, je te prends pour être la prêtresse de Vesta, pour accomplir les rites sacrés et pour avoir droit d'agir religieusement en faveur du peuple romain : que mon choix soit consacré par une loi favorable. »

Aussitôt l'enfant était remise aux pontifes ; ses cheveux tombaient sous le tranchant des ciseaux, et voilà qu'elle était devenue Vestale, sans savoir à quoi elle était engagée, sans pouvoir même comprendre sa nouvelle condition. Elle pleurait quand on l'arrachait à ses parents ; et cependant elle ignorait que, dès cet instant, ils ne lui étaient plus rien, et que, de leur vivant même, elle devenait orpheline. Le Pontife avait parlé, son arrêt était irrévocable. La Vestale désignée par le sort était prise d'autorité, exactement comme le citoyen qu'on enrôlait pour l'armée; mais il y avait ici quelque chose de cruel qui ne se trouvait pas dans la milice : car c'était

pour toute une vie, pour trente ans, que de malheureuses jeunes filles étaient consacrées à Vesta. Elles commençaient par faire un noviciat de dix années; elles exerçaient ensuite le ministère pendant dix autres années; et ce n'était qu'après une période de dix années encore, employées à l'instruction des novices, qu'elles redevenaient libres. On leur permettait de rentrer dans le monde alors qu'elles ne pouvaient plus s'y marier convenablement : aussi usaient-elles rarement de la liberté presque dérisoire qui leur était rendue; et, pour l'ordinaire, elles passaient le reste de leur vie dans les fonctions religieuses auxquelles leur jeunesse avait été consacrée.

Le Collége des Vestales ne se composait que de six vierges. Elles habitaient l'*Atrium* qui formait l'enceinte du temple de Vesta, et elles ne pouvaient loger ailleurs qu'en cas de maladie et avec l'autorisation des Pontifes, qui les confiaient alors à la garde de quelques matrones. Le Pontife Maxime veillait à la discipline des Vestales. En cas d'infraction à leurs devoirs, il les jugeait, assisté du collége pontifical; et alors elles étaient condamnées à une rigoureuse flagellation pour l'extinction du feu sacré, et à la peine de mort pour la violation du vœu de chasteté.

Voilà donc, sous le rapport de la virginité, le chef-d'œuvre de l'antiquité la plus civilisée : une Vestale. Une Vestale, c'est-à-dire une faible créature arrachée violemment et tout en larmes aux embrassements de sa famille, retenue pendant trente ans dans les entraves d'un célibat forcé, pour être fouettée ou enterrée toute vive, au cas où elle avait le malheur ou la faiblesse de faillir à ses obligations.

Du reste, une vierge devenue Vestale acquérait aussitôt des droits presque égaux à ceux des citoyens : elle se trouvait affranchie du pouvoir paternel et de la tutelle à laquelle toutes les autres femmes étaient soumises. De

plus, en retour de la vie sévère et des devoirs austères qui lui étaient imposés, la république pourvoyait à son entretien ; sa personne était vénérable et sacrée, un licteur la précédait, et les magistrats faisaient abaisser leurs faisceaux devant elle.

Dans ces rigueurs et ces respects dont les Vestales étaient l'objet, il est aisé de reconnaître l'estime que l'on portait à la virginité et les honneurs dont on la jugeait digne. Oui, en dépit de la dépravation publique, en dépit d'un culte qui admettait des abominations, en dépit même des dieux qui, eux aussi, étaient des adultères et des infâmes, les prêtresses de Vesta subsistaient à Rome, au centre même de la civilisation, comme un témoignage public et solennel en faveur et à la gloire de la virginité. Cependant, il faut bien s'en souvenir : il n'y avait que six Vestales. Six vierges de force dans toute l'étendue du monde romain : voilà tout ce que le paganisme avait pu produire avant la venue de Jésus-Christ.

De la virginité chrétienne.

Mais voici qu'il paraît enfin, ce Régénérateur du monde. Ainsi que l'avait annoncé un de ses prophètes, il naît de la virginité; il vit ensuite lui-même dans une virginité perpétuelle; il choisit pour son ami le plus tendrement aimé un homme vierge comme lui, et il meurt au Calvaire avec la robe intacte de la virginité. Tant qu'il fut sur la terre, voilà ce qu'il fit en faveur de la virginité. C'était beaucoup sans doute, et cependant on ne voit pas que, du vivant de Jésus-Christ, cet exemple ait eu beaucoup d'imitateurs. Mais le Fils de la Vierge Marie avait prédit qu'une fois élevé de terre, il attirerait tout à lui; et voici qu'en effet, presque aussitôt après, une race de créatures toute nouvelle fait son apparition dans le monde : c'est la race des

vierges. Ce sont des hommes et des femmes dans toute la force de l'âge, avec tout le charme de l'innocence et de la beauté, qui meurent en foule martyrs de la virginité. Ce sont, plus tard, des milliers d'hommes et de femmes, qui renoncent aux jouissances du monde, qui fuient les délices des villes, et qui vont abriter dans le désert une vie consacrée à la prière dans la virginité. Enfin, ce sont, plus tard encore, des multitudes qui se réunissent en commun, soit pour se consumer au pied des autels à la gloire de Dieu, soit pour se consacrer au service de toutes les souffrances, et toujours dans la virginité. Dans cet état de choses, il était naturel que la continence devînt inséparable du sacerdoce; c'est ce que l'on vit, et tout prêtre accepta désormais le célibat comme une condition nécessaire des fonctions saintes qu'il aurait à remplir.

Ainsi, dès l'origine même du Christianisme, en face du paganisme qui n'avait pu produire que six vestales, voilà que nous trouvons des multitudes d'hommes et de femmes vivant dans une virginité spontanément choisie et conservée dans un honneur sans tache. D'où vient ce phénomène nouveau? Évidemment, le Fils de la Vierge avait laissé sur la terre, en la quittant, une semence virginale qui s'était multipliée avec une prodigieuse fécondité. C'était au pied de la croix que la virginité avait germé, et la grâce qui en découlait par les canaux des sacrements rendait désormais praticable à l'homme ce qu'on avait traité d'utopie jusqu'alors.

Assurément Jésus-Christ est l'incomparable modèle, et, dans un sens très-véritable, l'unique principe de la virginité : car il n'y a que sa grâce qui la rende possible; et, cependant, il était dans les desseins providentiels de Dieu que la Vierge mère de Jésus serait, après son Fils, comme la principale tige sur laquelle s'épanouirait la fleur de la virginité. Elle devait être proposée comme un type virginal et glorieux aux généra-

tions futures; et sa virginité devait exercer sur ses imitateurs une influence capable de les élever, par son énergie, au-dessus de toutes les faiblesses de leur nature. Marie, si j'ose le dire, devait être comme un sacrement destiné à produire la grâce de la virginité dans toute âme qui lui rendrait un culte de confiance et d'amour. Dans ce plan providentiel, les âmes virginales devaient former comme un grand peuple par leur nombre; et la Vierge Marie devait être leur Reine. Enfin, comme la virginité est une fleur dont la fraîcheur et l'éclat peuvent trop facilement disparaître au souffle impur du monde, Marie devait en être comme la protectrice et la gardienne : c'est elle qu'on saluerait comme la Vierge des vierges.

Hâtons-nous de le dire, ce plan providentiel a été merveilleusement exécuté. Il n'est pas nécessaire de recourir à l'histoire pour en constater les résultats. Il suffit d'ouvrir les yeux et de regarder autour de soi. Oui, aujourd'hui, comme aux premiers siècles du Christianisme, la virginité de Marie fait éclore des multitudes de vierges; elle en produit dans tous les rangs et dans toutes les classes; et quand, après dix-huit siècles, elle a pu conserver une telle fécondité jusque dans le sensualisme de notre époque, certes, il n'y a pas de témérité à préjuger que c'est désormais pour toujours que la virginité doit régner dans le monde.

Les hommes qui ne connaissent pas le travail de l'âme sous l'action de la grâce, se demandent sans doute de quelle manière peut s'exercer l'influence efficace du culte de Marie, pour arriver à produire la virginité dans un si grand nombre d'hommes, et depuis si longtemps. Or, jamais ils ne pourront se l'expliquer complétement en dehors de cette vertu intime et surnaturelle qu'on appelle la grâce. Nous voudrions pouvoir leur révéler quelque chose de cette influence mystérieuse et vraiment surhumaine : essayons-le.

Indépendamment de l'action directe de Dieu sur l'âme, action surnaturelle et qui l'élève au-dessus de ses faiblesses, le culte de la Vierge Marie agit subsidiairement et subordonnément dans le même sens; et c'est ainsi qu'il exerce une action énergiquement efficace sur l'esprit, sur le cœur, et même sur les sens de l'homme.

Sur son esprit d'abord. Oui, quand le serviteur de Marie pense, dans sa foi, que la Mère de Jésus, qui est aussi sa mère, doit surtout à sa virginité la prérogative de sa maternité divine, il se dit que la virginité est donc un état bien excellent et bien méritoire aux yeux de Dieu lui-même; et il se sent pris du désir d'y participer, s'il peut surmonter ses inclinations naturelles avec le secours divin. De plus, il sait que Marie est la créature la plus innocente qui soit sortie des mains de Dieu, qu'elle a été immaculée jusque dans sa conception, et qu'aucune souillure n'est venue depuis ternir la beauté de son âme. Dans cet état d'incomparable pureté, il comprend que Marie doive accepter surtout comme agréables les hommages des cœurs innocents, et il en conclut pour lui-même qu'il doit se rapprocher le plus possible, par la chasteté, du type virginal de la Mère de Jésus. Assurément, cette conclusion spéculative ne suffirait pas seule pour conduire à la chasteté pratique, et surtout à la virginité, ceux mêmes qui en auraient la plus intime conviction; mais c'est déjà beaucoup que cette prise de possession dans l'esprit humain par une énergique persuasion. Ce n'est encore que la chasteté et la virginité en théorie; mais le culte de Marie s'adresse au cœur encore plus efficacement qu'à l'esprit de l'homme, et c'est là qu'il fait aimer ce qui n'aurait peut-être excité sans cela qu'une stérile admiration.

Le serviteur de Marie porte un nom qui lui est encore plus doux : c'est l'enfant de Marie. Cette appellation n'est point l'expression de quelque idée vaguement

mystique; non, elle répond à une réalité incontestable et qui repose sur la divine autorité de Jésus-Christ lui-même. Nous sommes les enfants de Marie, parce que, du haut de sa croix, le Sauveur nous l'a donnée pour mère, dans la personne de son disciple bien-aimé. « *Fili, ecce Mater tua* : Mon fils, voilà votre Mère. » Si cette parole n'était sortie que de la bouche d'un homme, sans doute, elle serait toujours généreuse, quand on se rappellerait les sentiments qui l'auraient inspirée; et pourtant, maintenant, après dix-huit siècles, ce ne serait plus qu'une parole touchante. Mais il n'en doit pas être ainsi de la parole de Dieu. Elle porte avec elle une vertu qui produit la réalité dont elle est l'expression; c'est comme un ordre que cette parole divine; et comme rien ne peut s'opposer à l'exécution de sa toute-puissance, tout lui obéit naturellement. En conséquence, quand le Sauveur nous a donné Marie pour mère, il a mis certainement dans son cœur, par rapport à nous, les sentiments et les dispositions d'une véritable mère; et, réciproquement aussi, il a suscité dans le cœur des chrétiens les inclinations et les dispositions les plus réelles des enfants pour leurs mères. Or, le sentiment le plus naturel d'un enfant pour sa mère, c'est l'amour; et c'est pourquoi nous aimons la Vierge sainte d'un véritable et sincère amour. Seulement, comme il s'agissait ici d'une mère dans l'ordre de la grâce, d'une mère que nos yeux n'ont jamais vue sur la terre, et qu'ils ne pourront contempler que dans les ravissements de l'éternité, il fallait à nos cœurs, pour Marie, un amour supérieur à celui de la nature, et qui suppléât, par son intensité divine, à ce qui manquerait d'ailleurs pour le soutenir extérieurement. Eh bien oui, cet amour existe au plus intime de notre cœur. Nous qui avons aimé, et qui aimons encore d'une si vive tendresse nos mères selon l'ordre de la nature, nous sentons que nous aimons du même amour, mais plus émi-

nemment encore, notre Mère du ciel. Comment cela se fait-il? Nous ne le savons pas; tout ce que nous pouvons dire en vérité, c'est que nous aimons la Vierge Marie comme jamais enfant ne put aimer sa mère.

Mais, s'il en est ainsi, en vertu de la loi la plus naturelle au cœur humain, nous devons chercher à reproduire en nous la ressemblance de celle que nous aimons. « *Amicitia pares invenit vel facit*, » a dit un philosophe de l'antiquité; oui, « l'amitié trouve l'égalité dans les cœurs qu'elle unit, ou elle la fait. » Cette ressemblance n'existant donc pas tout d'abord entre Marie et nous, c'est-à-dire entre la Mère immaculée et ses enfants souillés de toutes les taches du péché, il faut qu'elle se fasse par un travail réciproque qui rapproche les distances. Pour cela, Marie se présente à nos cœurs avec tous les charmes de ses ravissantes beautés et de ses tendresses incomparables pour nous, et elle y produit le plus sincère amour. Par son intercession toute-puissante auprès de Dieu, elle nous obtient ensuite les secours dont nous avons besoin pour nous rendre dignes d'elle par l'imitation de ses vertus; et voilà quelle est la part de son intervention. Pour nous, de notre côté, sous l'influence de cet amour qui nous soulève au-dessus de nos faiblesses, et par la grâce divine qui nous fait triompher de toutes les difficultés, nous nous élevons plus haut que les instincts de la concupiscence, nous contemplons avec avidité cette pureté et même cette virginité qui nous ravissent dans notre Mère du ciel; et, dans le désir de nous rapprocher de ce modèle que nous aimons encore plus que nous l'admirons, nous sommes chastes par la grâce et vierges par l'amour.

Enfin, j'ai dit que le culte de Marie agit efficacement jusque sur les sens de l'homme, en les élevant, par la chasteté, jusqu'au sacrifice de la virginité. Cette action serait sans doute beaucoup plus efficace, si, comme

autrefois saint Jean, nous pouvions voir des yeux du corps, sur les traits célestes de Marie, les charmes épanouis de sa virginité. Nous en serions si divinement ravis que nous ne voudrions plus vivre que de la vie des vierges; mais ce n'est qu'au ciel que nos regards se rassasieront de cette suave contemplation. Et pourtant il existe, dès maintenant, comme un rayonnement lointain de ces virginales beautés qui tombe jusqu'à nos sens. A défaut de la présence réelle de la Vierge Marie parmi nous, nous avons ses images; et, bien qu'elles ne soient que l'œuvre d'un art purement humain, elles revêtent cependant je ne sais quel beau idéal qui captive nos cœurs. Et cet idéal, ce n'est pas tant le pinceau ni le ciseau de l'artiste qui le répandent sur l'image ou la statue de la Vierge Marie; non, c'est notre imagination, c'est notre foi, ou plutôt c'est notre amour qui l'y attache. Nous faisons là ce qui nous est si facile quand il s'agit d'un portrait qui nous rappelle des traits chéris, si imparfaitement qu'ils soient exprimés; nous y renfermons, pour ainsi dire, tout entier celui qu'il représente, nous l'embellissons de tous les charmes que lui donne notre amour, et nous l'aimons de toute la tendresse que nous prodiguerions à l'original lui-même, s'il était devant nous. Regardez ce portrait qui vous rappelle un père mort dans l'honneur d'une probité sans tache, et sa vue seule vous arrêtera devant la tentation qui sollicite votre faiblesse. Contemplez ce visage doux et pur d'une mère qui vécut dans la pratique des plus touchantes vertus; et vous vous sentirez pressé du désir de marcher sur ses traces. Eh bien, voilà ce que produisent sur un serviteur, sur un enfant de Marie, les images qui représentent cette Vierge sainte, mère de Jésus. Ces images nous rappellent l'innocence, la pureté, la virginité de notre Mère du ciel; et, quand nous les contemplons des yeux de notre amour, insensiblement et comme à notre insu, nous nous sentons

portés à l'imiter jusque dans la pratique des plus héroïques vertus.

Nous comprenons très-bien ici l'incrédulité de ceux qui vivent dans l'éloignement et l'antipathie de ces pieuses choses; mais ceux qui les pratiquent savent bien que nous n'exagérons pas. Il y a quelques années, au jour de son départ pour la guerre de Crimée, un des officiers les plus braves et les plus chrétiens de notre armée recevait de nos mains une image de la Vierge; et, à la fin de la campagne, il nous remerciait avec effusion de cette petite médaille qui l'avait préservé *de bien des dangers*. « Je ne parle pas tant des dangers du combat, nous disait-il : vous savez bien que ceux-là ne m'effrayent pas; mais les dangers des tentations qui menaçaient ma vertu, ah! c'est à ceux-là que je craignais de succomber; votre médaille m'en a préservé. J'ai souvent regardé cette image de Marie, je l'ai portée sur mon cœur, j'ai réclamé sa protection; et c'est ainsi qu'elle m'a préservé. » Combien d'autres qui pourraient rendre le même témoignage!

C'était une jeune fille à laquelle tout souriait dans la vie. Déjà le monde la conviait au festin de ses plaisirs, et comme les dons de la fortune relevaient en elle les charmes de la jeunesse, la tentation était grande pour l'inexpérience et la candeur de cette enfant. Mais voici qu'un jour, après avoir longtemps prié devant une statue de la Vierge Marie, ses regards se sont fixés sur la Mère et sur l'enfant Jésus, qu'elle porte entre ses bras. Tout à coup, dans le silence de cette contemplation, une révélation et comme une illumination soudaine sont venues frapper à la fois l'esprit, le cœur et les sens de la jeune fille. Elle voit, elle sent, elle pense qu'il est une virginité qui n'exclut pas les joies de la maternité; elle se demande si, elle aussi, en sacrifiant à Dieu, dans la virginité, les avantages de sa jeunesse et de sa fortune, elle ne pourrait pas de-

venir mère d'une nombreuse famille. La perspective de cette maternité virginale sollicite sa générosité; et la charité, lui découvrant alors, dans les sacrifices de la virginité, cette postérité nombreuse que lui créera son dévouement, elle se relève, en déposant aux pieds de la Vierge cette parole qui va décider de sa vie : « Et moi aussi, je vivrai dans la virginité, et je ne veux être la mère que des petits orphelins. »

Avec la vertu qui découle de la croix, et sous l'influence de cette triple action exercée sur l'esprit, sur le cœur et sur les sens de l'homme par le culte de Marie, on comprend bien que des multitudes d'âmes se soient laissé gagner par les séductions de la virginité. Maintenant encore, sous le règne de la cupidité, de l'égoïsme et de la sensualité, voyez avec quelle prodigieuse fécondité la grande famille des vierges se multiplie. Depuis les premiers siècles chrétiens, où les cités étaient abandonnées par des foules que l'amour de la virginité poussait dans la solitude; depuis cette autre époque du moyen âge, où toutes les villes avaient leurs monastères et où chaque monastère était peuplé de vierges, avait-on jamais vu les âmes se porter en si grand nombre aux sacrifices de la virginité? C'est la virginité qui conduit dans les hôpitaux des milliers de femmes, pour les mettre au service de toutes les infortunes; c'est la virginité qui donne à la multitude des enfants pauvres et ignorants une instruction suffisante et une éducation chrétienne, qu'ils n'auraient pas sans elle; c'est la virginité qui retient dans leurs cellules des milliers d'âmes qui s'y consacrent à la prière et à la mortification, en faveur de tant d'autres qui ne prient pas et qui lassent la patience de Dieu par les crimes de leur vie; c'est la virginité, enfin, qui donne au sacerdoce ses légions de ministres. Et maintenant, comptez, si vous le pouvez, cette postérité virginale de la Vierge Marie : elle est aussi nombreuse que la postérité de Jacob, nombreuse

comme les étoiles du firmament et comme les grains de sable aux rivages de la mer.

Eh bien, c'est un abus, ont dit des hommes que l'on appelle économistes, et qui paraissent se montrer très-soucieux des intérêts et de l'avenir de la société ; oui, c'est un abus fanatique : car, enfin, ces multitudes d'hommes et de femmes qui se vouent à la virginité, ce sont autant de souches stériles qui refusent au corps social les membres qu'elles lui doivent ; c'est, de leur part, de l'injustice et de l'égoïsme.

Nous avouerons que nous n'avons jamais pris au sérieux cette apparente inquiétude sur l'avenir social en présence de la virginité, et nous sommes bien tenté de ne voir là qu'un masque jeté sur une corruption jalouse de la vertu portée jusqu'à l'héroïsme. Car enfin, ceux qui s'occupent sérieusement et de bonne foi de l'économie sociale, savent très-bien que la grande préoccupation doit se diriger, au contraire, vers l'accroissment continu de la population. En face des besoins sans cesse croissants de cette population, et des ressources nécessairement bornées de la nature, on se demande avec anxiété comment il sera possible, un jour, de satisfaire à tant de nouvelles exigences, malgré tous les progrès des arts et de l'industrie. Et c'est dans ces conditions qu'on ferait un crime à une portion du genre humain de ne pas contribuer pour sa part à augmenter les embarras qui menacent l'avenir de la société !

Mais de plus, il y a, dans la virginité chrétienne, une sorte de fécondité morale et même physique qui la rend plus précieuse, dans l'intérêt social, que la paternité et la maternité elles-mêmes suivant l'ordre naturel de la génération. Non, ce n'est pas l'égoïsme qui porte à la virginité ; c'est, au contraire, la charité qui vient de Dieu : or, rien n'est plus fécond que cette charité. Sous son influence, la virginité possède d'abord une fécondité morale, avons-nous dit : c'est vrai, car elle

s'élève comme une éclatante protestation en face de la corruption des mœurs, et elle y suscite des vertus par sa généreuse attraction. Physiquement ensuite, tandis qu'un père et une mère sacrifient tout ce qu'ils ont de force, de temps et d'argent à deux ou trois enfants qui leur doivent la vie, le prêtre et la religieuse donneront, de leur côté, tout ce qu'ils possèdent pour nourrir, vêtir et instruire des centaines d'enfants qui n'ont plus de père ni de mère, ou qui en sont abandonnés. Et l'on ne trouverait point là une compensation suffisante pour leur faire pardonner l'abnégation de leur vie!

Alors, soit, ont dit à leur tour les hommes de la science physiologique; mais vous ne ferez pas que la virginité ne soit un état contre nature. Toute créature humaine a reçu de son auteur des aptitudes et des facultés qui ne doivent pas être frustrées de leur usage; aussi, n'est-ce pas impunément pour la santé qu'on les condamne à l'inaction : la nature est là qui réclame ses droits, et elle se venge par des infirmités du mépris qu'on en fait.

Nous conviendrons, d'abord, que ceux qui se consacrent à la virginité se placent dans une situation qui est, sans doute, une exception aux lois générales de la nature, et qu'il faut des raisons d'un ordre supérieur pour motiver cette exception. Mais le désir de s'élever, par vertu, au-dessus de certaines exigences de la nature physique, mais la passion généreuse de se consacrer avec une pleine indépendance au service de tous, sont des motifs assurément bien suffisants pour justifier cette condition exceptionnelle. Nous ajouterons ensuite que, dans l'hypothèse où la virginité serait réellement, pour quelques-uns de ceux qui la pratiquent, une occasion de souffrances physiques, on ne voit pas contre quelle loi de la nature ils se rendraient coupables, en les supportant volontairement, par l'héroïque passion du dévouement et de la vertu. Quand il serait vrai que la virginité fût un martyre pour ceux qui s'y consacrent,

est-ce qu'on ne devrait pas le trouver sublime, en comparaison de tant d'autres martyres qui dévorent leurs victimes dans l'ardeur des plus honteuses passions, dans les tortures de l'ambition ou dans la soif inextinguible de l'or? Comment! vous tolérez les martyrs du vice et de la cupidité, et vous n'auriez pas la conscience de respecter les martyrs de la vertu et de l'abnégation?...

Mais nous sommes loin d'admettre que la virginité chrétienne soit une torture pour ceux qui s'y dévouent. Nous ne savons pas ce qu'il en serait pour ceux qui n'y seraient soumis que par la force, à la manière des vestales, et qui n'auraient, pour se maintenir dans l'honneur de la vertu, que les seules forces de la nature. Pour ceux-là, en effet, en supposant que la chasteté absolue leur fût possible moralement, ce qui n'est pas certain, nous ne serions pas surpris qu'ils en souffrissent pour le moins physiquement. Mais ce n'est point ici le cas dont il s'agit. Ceux qui pratiquent la virginité, dans le Christianisme, vivent dans un état qu'ils ont choisi spontanément, et auquel ils sont préparés par la méditation et par la pratique des plus chastes vertus. D'ailleurs, il est une réponse qui nous dispense de toutes les autres, et la voici. C'est Dieu qui a donné à l'homme son organisation physique, avec les lois qui la constituent; et, bien qu'il les ait établies avec une régularité générale, il a toujours le droit et la possibilité d'y déroger dans des circonstances exceptionnelles dont il est juge et maître. Or ici, pour conserver le corps et l'âme dans un équilibre normal et sans souffrance, il n'est pas nécessaire que Dieu fasse des miracles toutes les fois qu'une de ses créatures veut demeurer fidèle à la vertu dans la virginité; l'âme possède par elle-même une énergie capable de s'imposer au corps. « C'est l'âme qui fait son corps, » a dit un célèbre physiologiste; et, quand cette âme est énergiquement attirée vers la virginité, on com-

prend bien qu'elle se fasse un corps vierge. Après cela, si, dans des cas plus exceptionnels, il fallait réellement une sorte de miracle pour élever le corps au niveau de l'âme dans ses héroïques aspirations vers la virginité chétienne, pourquoi Dieu ne le ferait-il pas?

Du reste, et quelle que soit la force qui la soutienne, la virginité subsiste dans des conditions physiques qui répondent victorieusement aux sollicitudes de ses détracteurs. Nous demanderions volontiers qu'on produisît, en face de ceux qui la pratiquent, les hommes et les femmes du monde qui les prennent en pitié; et l'on verrait si les traits doux, calmes et purs des prétendus martyrs de la virginité n'attestent pas généralement un état physique plus prospère que les figures pâles, flétries et fatiguées par les plaisirs et les passions du siècle. Une chose frappante à première vue, quand on pénètre dans les asiles où la virginité s'abrite, c'est la physionomie de leurs habitants. On se figurait entrer dans des sépulcres, et l'on croyait n'y voir que des fantômes; et voici qu'on y trouve la vie dans toute sa force et dans toute sa beauté. Nous le demandons : quel est celui qui n'a rencontré parfois dans le cloître quelqu'un de ces types qui rappellent les plus belles têtes sorties du pinceau de Fiésole ou de Raphaël? A la fraîcheur, à la pureté, à la douceur, aux charmes de leurs traits, on se serait cru devant quelque ange du ciel descendu sur la terre. C'était une expression de la virginité chrétienne.

Oui; mais cependant, si Jésus-Christ n'était pas Dieu, la maternité virginale de Marie ne serait plus qu'une fiction; et il n'y aurait plus dans le Fils ni dans la Mère aucune de ces vertus surnaturelles capables d'élever l'homme jusqu'à la hauteur de la virginité chrétienne. Et, parce que l'homme ne trouve pas, d'ailleurs, en lui-même une force suffisante pour se maintenir naturellement dans cet état, la négation de la divi-

nité de Jésus-Christ nous placerait fatalement en face d'un phénomène inexplicable dans le passé et dans le présent, en même temps qu'elle entraînerait, dans l'avenir, une nouvelle ruine irréparable. Le phénomène, c'est celui-ci : La virginité ayant été considérée comme impraticable et n'ayant point été pratiquée dans les temps anciens, comment une fausse croyance aurait-elle pu produire et conserver une si grande multitude de vierges depuis dix-huit cents ans ? et comment l'aurait-elle fait malgré toutes les révoltes si naturelles des sens et de la raison ? Nous défions la science, l'histoire et la philosophie de résoudre jamais un pareil problème.

Et quant à la ruine qui menacerait, elle n'est pas difficile à prophétiser. Du jour où l'on persuaderait que Jésus-Christ n'est pas Dieu, que sa Mère ne l'a pas conçu dans la virginité, et que le monde a été dupe, depuis dix-huit siècles, d'une grossière erreur, alors la virginité, ainsi qu'une colombe chassée par l'ouragan, s'envolerait au bruit des mauvaises passions ; elle s'enfuirait des temples où vit le sacerdoce et des cloîtres où se réfugient le dévouement et l'innocence, et elle ne laisserait plus après elle à ses victimes que le regret et la honte d'avoir été trompées. En ce temps-là, le repentir n'irait plus déverser le fardeau de ses fautes dans le cœur du prêtre, parce qu'il n'y trouverait plus la virginité comme garantie de la sainteté sacerdotale. L'orphelin ne demanderait plus une mère, ni le malade une sœur à la Fille de la Charité : car, sans la virginité, il n'y aurait plus de ces admirables créatures. Ainsi, devant la négation de la divinité de Jésus-Christ, la virginité de Marie tomberait comme une grande ruine ; elle entraînerait après elle le sacerdoce et toutes les autres virginités avec leurs dévouements ; et elle ne laisserait debout, sur leurs débris, qu'un prêtre de la raison, et, peut-être, une vestale.

DES HARMONIES NATURELLES

DU CULTE DE LA SAINTE VIERGE

Faire descendre Marie du piédestal de la virginité, pour ne plus voir en elle qu'une femme ordinaire, c'est déjà ravager de bien chères pensées et de bien doux sentiments dans l'esprit et dans le cœur de l'homme. Il était si beau de croire que, dans le chaste sein d'une Vierge, l'Esprit divin lui-même avait formé le corps de l'Homme-Dieu qui devait nous sauver ! Il y avait tant de charmes dans cette virginale maternité! Le nom de Marie retentissait à nos oreilles avec tant de suavité, et le cœur puisait une si grande force pour la vertu dans la croyance à la virginité de la Mère de Jésus ! Et pourtant, ces ravages ne seraient pas encore les conséquences les plus funestes de la ruine du culte de Marie par la négation de la divinité de Jésus-Christ. Ce culte est en si parfaite harmonie avec les diverses conditions de l'humanité, et son influence y est si considérable, qu'on serait vraiment tenté d'attribuer à la haine et au mépris de l'homme les tentatives insensées qui se promettent sa destruction.

Le culte de Marie nous paraît particulièrement en harmonie avec les conditions *intellectuelles*, *morales*,

physiques et *sociales* de l'humanité ; et c'est sous ces quatre différents aspects que nous nous proposons de l'envisager dans cette étude. Nous n'entendons pas dire que ces harmonies soient tellement propres au culte de Marie, qu'on ne les retrouve dans aucune autre relation du catholicisme avec l'humanité : nous savons le contraire. Tout ce qui compose le culte catholique est naturellement sympathique à l'homme, et, par conséquent, en harmonie avec les différentes conditions de son existence. Mais nous disons que ces harmonies se trouvent suréminemment dans le culte de Marie; et qu'après le culte de Jésus lui-même, il n'en est pas, dans le Christianisme, où elles se reproduisent si naturelles et si parfaites. Développons donc ces considérations.

Des harmonies intellectuelles, morales, physiques et sociales du Culte de la très-sainte Vierge.

I. — Nous affirmons tout d'abord que le culte de Marie est en harmonie avec les diverses conditions de l'intelligence humaine. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit précédemment des aspirations de l'esprit et du cœur de l'homme vers une maternité suprême, capable de s'interposer entre Dieu et nous. Nous ne rappellerons pas non plus la manière dont Jésus-Christ a répondu à ces aspirations, en nous donnant Marie pour mère, du haut de la croix où il allait expirer. Ce que nous nous proposons maintenant, c'est de constater avec quelle facilité cette croyance a pris possession de l'intelligence humaine dans ses diverses conditions d'âge et de science.

A peine l'âme de l'enfant s'est-elle ouverte à l'intelligence des premières vérités, que la mère chrétienne y fait descendre, de ses lèvres et de son cœur, le doux

nom de la Vierge Marie. Si elle ne faisait pas davantage, ce nom ne serait qu'un vain son aux oreilles de l'enfant, et tout au plus le redirait-il machinalement. Mais, après ce nom doucement murmuré dans les embrassements et les caresses du berceau, le soir au moment du sommeil, et le matin à l'heure du réveil, la mère prend une image de la Vierge Marie suspendue au mur, elle montre à son petit ange cet autre enfant dans les bras de sa Mère : « Baise le petit Enfant, dit-elle alors, baise-le ; c'est le petit Enfant Jésus. Baise aussi la Vierge Marie ; c'est la Mère de Jésus, et c'est aussi ta Mère du ciel, mon enfant. » Alors, je ne sais ce qui se passe dans l'âme de l'enfant ; mais ce que je sais bien, c'est que, de jour en jour, s'enracine de plus en plus dans son intelligence cette pensée, cette croyance, que la Mère de Jésus est aussi sa Mère. Il ne reçoit pas extérieurement de cette nouvelle mère les bienfaits que lui prodigue la mère penchée sur son berceau : ce n'est pas Marie qui le prend dans ses bras, qui le presse sur son cœur, qui le couvre de baisers, et qui satisfait à ses mille caprices; et cependant cet enfant égoïste, et qui paraît n'aimer qu'à proportion de ce qu'on lui donne, non-seulement il accepte naturellement cette idée, qu'en outre de sa mère de la terre, il a au ciel une autre mère dans la Vierge Marie ; mais il l'aime, cette mère qu'il ne voit que par images, il baise ces images avec le même amour qu'il baise sa propre mère ; il lui semble que Marie lui sourit comme elle, et on lui voit parfois tendre ses petites mains, comme pour lui demander d'être aussi porté sur ses bras avec l'enfant Jésus.

Nous savons bien qu'il n'y a encore rien de réfléchi, de rationnel dans ces dispositions de l'enfant, et qu'elles peuvent s'expliquer par l'influence extérieure et sensible exercée par la mère sur une nature déjà soumise à l'action de la grâce; mais il n'en est pas moins

permis de conclure, en conséquence de ce premier phénomène, que le culte de Marie renferme de mystérieuses affinités, qui le mettent tout naturellement en harmonie avec l'enfance dans le premier exercice de son intelligence.

A mesure que cette intelligence se développe, vers l'âge ordinaire de la première communion, une influence plus sérieuse lui est communiquée. Ce n'est plus seulement avec des images ni par de simples affirmations que le culte de Marie prend possession de ses facultés; c'est au moyen de l'enseignement. En écartant le raisonnement dont une jeune et trop faible intelligence ne pourrait pas encore supporter le poids, l'enseignement pénètre dans l'âme de l'enfant avec l'autorité que donne la confiance. Pourquoi se défierait-il d'une autorité qui ne s'impose que par le dévouement? L'autorité de l'Eglise, l'autorité du prêtre, c'est l'autorité d'un père, l'autorité d'une mère ; et l'on ne se défie pas de cette autorité. Quand donc l'Eglise, par l'organe du prêtre, vient fortifier, au moyen de l'enseignement, les pieuses croyances qui avaient été déposées d'abord par la mère dans l'âme de son enfant, ces croyances deviennent chères par-dessus toutes les autres, et il n'y en a pas qui s'emparent de l'esprit avec une conviction plus sincère ni plus profonde.

Avez-vous vu, au jour de sa première communion, un enfant de douze ans faire sa consécration solennelle aux pieds de la sainte Vierge Marie? Quelle émotion dans le respect et dans l'amour exprimés sur ses traits et dans toute sa personne! L'avez-vous entendu jurer à Marie une éternelle fidélité? Quelle foi, quelle conviction et quelle simplicité dans les accents de sa voix! Comme on sentait bien là un enfant de Marie! Ah! si, dans ce moment, un esprit mauvais était venu le tenter par quelques blasphèmes contre la virginité ou la maternité divine de la Mère de Jésus, avec quelle

indignation n'y aurait-il pas répondu? Il les aurait repoussés comme des exécrations contre sa propre mère!

Après l'âge de dix à douze ans, l'humanité se partage généralement en deux classes relativement à la science : la classe de ceux qui seront initiés par l'instruction aux connaissances divines et humaines, et la classe de ceux qui sont condamnés à vivre dans l'ignorance. A quelque classe que l'on appartienne, après l'enfance, il s'opère inévitablement un grand travail religieux dans l'intelligence de l'adolescent. Jaloux et fier de sa liberté, il tient à honneur de réviser lui-même l'ensemble des vérités qu'il a reçues par l'enseignement; et, bien qu'heureusement il ne puisse se dépouiller de toutes les influences du passé, il veut cependant, autant que possible, se faire lui-même la vie de son intelligence. Hélas! que de naufrages dans la témérité de ces prétentions! Mais enfin, après ce travail de l'esprit sur lui-même, que deviendra le culte de Marie? Conservera-t-il ses harmonies avec l'intelligence cultivée par la science, et continuera-t-il ses douces lumières dans les obscurités d'un esprit ignorant? Oui; malgré de mauvaises passions, à moins que l'orgueil ou la corruption du cœur n'aient entièrement troublé les lumières de l'esprit, le culte de Marie sera respecté dans l'âme de l'ignorant comme dans celle du savant. Dans la science religieuse, celui-ci ne trouvera rien qui ne vienne le confirmer dans ses croyances, et la science profane ne lui fera rien perdre de la simplicité de ses convictions. Et quant à l'ignorant, à défaut de la certitude rationnelle qu'il ne peut acquérir de la même manière, il trouvera dans son âme, par un bienfait de Dieu qui le dédommage, une certitude aussi profonde et plus inébranlable encore, la certitude du sens commun relevé par la foi. Oui, sans le faire passer par les mille détours de la science, Dieu

le conduira directement à la même conclusion, sous la direction de je ne sais quelle lumière intime qui resplendira pour lui des clartés de l'évidence.

Et, en effet, voyez avec quelle sympathie le culte de Marie est accepté des intelligences chrétiennes les plus élevées par la science! N'est-ce point dans ces intelligences que l'on rencontre, à cet endroit, la plus touchante simplicité? Qui n'a vu ces hommes aux fortes pensées, aux larges conceptions, qui ne les a vus, ces bons et beaux génies, s'agenouiller comme de petits enfants devant une image de la Vierge, et réciter en son honneur avec la foule les plus simples prières? On voit quelque chose de plus étonnant encore : des hommes savants, qui ont perdu l'habitude des plus essentielles pratiques de la religion, et qui cependant demeurent fidèles à quelque pieuse pratique en l'honneur de Marie. Nous avons connu un célèbre médecin, qui se vantait de son incrédulité, et qui ne voulut point, un jour, faire sa visite accoutumée à l'hôpital dans la salle des cholériques, parce qu'il avait oublié la médaille de la sainte Vierge qu'il portait habituellement. Superstition! nous dira-t-on; oui, c'est vrai; mais comment l'expliquer sans une mystérieuse et naturelle harmonie de l'intelligence avec le culte de Marie?

Ce culte n'a pas des racines moins profondes ni moins vives dans l'âme de l'ignorant. Sous l'influence de cette conviction surhumaine dont nous parlions tout à l'heure, il s'abandonne à la dévotion envers la très-sainte Vierge avec une piété et une ferveur qui font sa dignité et sa consolation. Que lui importe, à lui, de ne point savoir toutes ces grandes et belles choses, qui font le plus souvent l'orgueil de l'esprit humain? Il croit qu'entre la souveraine Sagesse et son ignorance, il y a la Mère de l'Homme-Dieu, qui est aussi sa mère. Il croit que Marie est aussi bien la mère de l'ignorant que du savant; il sait que c'est « à cause

de son humilité que toutes les générations l'ont proclamée bien heureuse; » et cette Vierge Marie, il l'aime au plus intime de son cœur : n'est-ce point beaucoup pour sa dignité d'homme? Est-ce qu'il n'est pas vraiment relevé de l'humiliation de son ignorance par la gloire d'être l'enfant de Marie? Il ne sait pas lire peut-être, c'est un malheur; mais, en méditant sur la vie de la sainte Vierge, il y nourrira son âme des plus sublimes mystères. Il ne sait pas lire, c'est une humiliation; mais, en récitant son rosaire, il priera du moins avec les plus belles paroles de l'Église, et avec les paroles de Jésus-Christ lui-même.

Enfin l'intelligence s'affaiblit et s'éteint sous les glaces de l'âge. A cette époque de la vie, le vieillard perd beaucoup des connaissances humaines qu'il avait acquises si laborieusement par l'étude et la méditation; et, ce qu'il y a de plus triste, c'est qu'il ne lui reste aucun moyen de réparer les ravages qui se font chaque jour dans son intelligence. Heureusement, au milieu de ces ruines, les vérités religieuses restent toujours debout pour son honneur et sa consolation; et le dogme de la double maternité de Marie, mère de Jésus et mère des hommes, brille entre toutes d'un doux éclat qui ne pâlit jamais. Marie est la mère de l'homme dans sa vieillesse, comme elle l'était aux jours de son enfance, de sa jeunesse et de sa virilité. C'est l'étoile de sa vie, depuis le berceau jusqu'à la tombe, et cet astre radieux ne perd jamais rien de ses clartés dans son intelligence, tant qu'elle consent à lui demeurer fidèle. Ah! sans doute, ces affinités déjà si merveilleuses du culte de la très-sainte Vierge avec l'intelligence humaine dans ses diverses conditions, ces affinités ne sont encore que le prélude des harmonies plus ravissantes qui feront les joies du ciel, alors qu'il sera donné de mieux comprendre les liens divins qui nous rattachent à Dieu par la Mère de Jésus; mais cependant,

dès maintenant, comment ne pas reconnaître, qu'après le culte qui nous unit à Dieu par Jésus-Christ, rien n'est plus en harmonie avec l'intelligence de l'homme que le culte de Marie?

II. — Nous disons, en second lieu, que ce culte est en harmonie aussi parfaite avec les diverses conditions *morales* de l'humanité. Ces conditions varient à l'infini, mais leurs variétés peuvent se résumer en quatre principales, qui renferment implicitement toutes les autres. Dans sa conscience et devant Dieu, l'homme est coupable ou il est innocent; il est dans la tristesse ou il est dans la joie : or, nous affirmons que le culte de Marie lui répond toujours sympathiquement, quelle que soit celle de ces dispositions morales qui domine dans son âme.

A moins d'avoir entièrement usé au service du mal les plus délicates facultés de l'esprit et du cœur, c'est un état affreux pour l'âme que de vivre dans le péché. La honte et le remords conspirent intérieurement pour torturer la conscience en l'abaissant. Cette pauvre âme a soif de réhabilitation, mais il n'y a que Dieu qui puisse la réhabiliter; et elle n'ose plus regarder ce Dieu, dont elle a mérité la colère par ses iniquités. Les hommes qu'elle a trompés peut-être par l'apparence de ses fausses vertus, les hommes lui prodiguent des louanges et des flatteries qui pourraient la séduire, en la relevant à l'extérieur; mais sa conscience proteste intérieurement contre ces vaines adulations; et elle n'accepte avec douleur, pour sa part méritée, que la flétrissure et l'humiliation. Et pourtant, il n'est pas possible à l'homme de vivre tonjours dans ces tortures intérieures et dans ces abaissements, quand il n'a point perdu, avec le respect de soi-même, le sentiment et le besoin de la paix. Que fera-t-il donc dans cet état? Cherchera-t-il à s'étourdir dans l'ivresse des plaisirs sensuels ? Il l'a tenté peut-être, mais il n'y a trouvé

qu'une amère déception et des humiliations nouvelles. Il en est là, le malheureux ! Semblable au proscrit banni de sa patrie et repoussé de toutes les frontières, il se sent rejeté du ciel et tourmenté par sa propre conscience. Dans cet état, le découragement et le désespoir commençaient à le gagner, lorsque le souvenir de la Vierge Marie est venu briller sur son âme, comme un astre doux et bienfaisant dans les ténèbres de la nuit. Marie, c'est le *Refuge des pécheurs;* ce sera donc à ses pieds qu'il ira demander asile et protection. Il sait bien qu'elle est la Vierge immaculée, et qu'il ne peut lui présenter, de son côté, que les hommages d'un cœur souillé par le péché ; mais, tout pécheur qu'il est, il n'a pas cessé de compter au nombre de ses enfants, et maintenant qu'il vient solliciter son pardon, la honte sur le visage et le regret dans le cœur, il ne peut être repoussé : quelle est la mère qui n'ait pitié du repentir de son enfant? Encouragé par ces réflexions, l'homme coupable revient à l'espérance de sa réhabilitation; il voit bien toujours en Dieu un père irrité par ses fautes ; mais c'est Marie elle-même, c'est la Mère de Jésus qui est aussi sa mère, c'est elle qui s'interpose entre la colère du Père et les regrets de son enfant; et l'Homme-Dieu ne sait rien refuser aux prières de sa Mère.

Qui pourra dire le nombre des pécheurs qui sont revenus à la vertu sous cette douce influence? C'est par cette filiale confiance en Marie que, tous les jours, des milliers d'âmes retrouvent la paix avec la dignité de leur conscience. Dira-t-on que ce n'est là qu'un simple effet de l'imagination? Certes, ce n'est pas l'imagination qui est capable de faire passer l'homme du vice à la vertu, à travers des efforts et des sacrifices au-dessus de la nature. Non, mais il y a là une vertu ménagée par la bonté de Dieu en considération de la faiblesse et des misères de l'homme; et cette vertu est si parfaitement en harmonie avec le cœur humain, au milieu

même de ses égarements, qu'elle produit sans cesse ce que l'on appelle des miracles de conversion, c'est-à-dire des retours à la vertu qui seraient impossibles par une résolution purement humaine.

Mais tout n'est pas fini, quand une fois l'homme est rentré dans le devoir. Ce qui lui coûte, ce n'est pas de marcher pendant un temps plus ou moins long dans le sentier de la vertu : c'est même un besoin pour son amour-propre; mais ce qui lui est difficile, ce qui lui est même impossible par ses seuls efforts, c'est d'y marcher toujours. Pendant plusieurs semaines, pendant plusieurs mois peut-être, vous aurez obéi aux lois de la conscience, vous en serez heureux et fier, et vous croirez répondre par vous-même de votre persévérance; et voici que, pour vous faire tomber, il n'a pas été besoin de faire conspirer contre vous les tempêtes du monde ni les plus violentes agitations de votre propre cœur : une séduction s'est offerte à vous avec l'attrait d'un plaisir fugitif, et il n'en a point fallu davantage pour faire évanouir toutes vos résolutions. Evidemment, ce qui vous manquait alors, ce n'était pas la bonne volonté, c'était la force. Eh bien, après la force surnaturelle, qui nous est surtout communiquée par la grâce des sacrements, pour nous conserver dans l'innocence, il en est encore une qui vient, du culte de Marie, au secours de notre faiblesse, et qu'on pourrait appeler la puissance de l'imitation. Pour un vrai chrétien, Marie est un modèle aimé dont il veut reproduire les traits dans la pratique de sa vie. Et, comme le premier caractère de la Mère de Jésus c'est l'innocence, il s'imposera des sacrifices surhumains pour la conserver en lui-même, à son imitation. Il sait bien, d'ailleurs, que c'est surtout à cette marque que la Mère de Jésus reconnaît ses plus chers enfants. Sans doute, Marie est toujours notre mère, alors même que nous avons eu le malheur de tomber dans le péché; mais son cœur ne

s'intéresse à nous, dans cet état, que par le désir de nous ramener à l'innocence. Ce n'est qu'aux âmes pures qu'elle se communique dans sa plus maternelle tendresse; ce sont ces âmes qui sont comme sa garde d'honneur. L'enfant de Marie le sait bien, et c'est dans cette conviction qu'il puise une force supérieure à celle de la nature : la force de surmonter toutes les difficultés, pour demeurer toujours digne de sa Mère du ciel par l'innocence du cœur.

Qui ne voit, tous les jours, au milieu des passions et des vices du monde, ces âmes jeunes et pures dont l'innocence s'exprime si doucement sur les traits du visage? On dirait ces blancs alcyons qui glissent toujours paisiblement sur les vagues, jusque dans la tourmente des plus violentes tempêtes. Et savez-vous ce qui préserve ces âmes des écueils contre lesquels, chaque jour, tant de vertus viennent se briser? Elles ont les yeux souvent fixés sur leur Mère du ciel. « Etoile de la mer, lui disent-elles, salut! O vous qui êtes la Vierge Mère de Dieu et la Porte du ciel, nous vous en conjurons, préservez-nous du naufrage. Montrez que vous êtes notre Mère; conservez nos cœurs purs, et ouvrez devant nous le chemin qui doit nous conduire sûrement au port du salut (1)! » Oui, telle est leur prière; et la réponse à ce cri de l'innocence, c'est un secours, c'est une grâce qui descend du ciel par l'intercession de Marie, et qui sauve l'âme de ses enfants des naufrages du monde.

D'ailleurs, l'exemple de Marie n'a pas seulement pour effet de contribuer efficacement à la conservation de l'innocence dans les âmes, il possède encore un attrait capable de développer en elles les plus difficiles vertus. Nous avons déjà vu la puissance de cet exemple pour produire la virginité; mais que de vertus découlent

(1) *Ave, maris Stella... Monstra te esse matrem...*

encore de ce principe, comme autant de ruisseaux qui s'échappent d'un fleuve large et profond! Quand on aime Marie d'un véritable amour, et qu'on lui voit préférer la virginité à la gloire de la maternité divine, comment ne pas travailler généreusement à devenir chaste, à l'exemple de cette Vierge bénie? Quand on la voit ensuite s'anéantir dans les grandeurs incomparables qui lui sont faites par Dieu lui-même, comment ne pas chercher à l'imiter par la pratique de l'humilité? Quand on la voit encore aimer les hommes jusqu'à s'unir à la justice de Dieu dans le sacrifice de son divin Fils, comment ne pas brûler du désir de l'imiter en se dévouant au service des autres par la charité? Quand, enfin, on la trouve debout au pied de la croix, dans une douleur si profonde et cependant si résignée, comment n'être pas disposé à répondre à l'épreuve par l'obéissance et la résignation? Certes, on peut bien le dire : après l'exemple de Jésus, il n'y en a pas qui donne à l'homme d'aussi généreuses aspirations vers la vertu que celui de Marie. Aussi, cet exemple n'est-il pas demeuré sans efficacité; et, tous les jours, dans l'Église de Dieu, on voit se multiplier des sacrifices à la vertu, qui ne sont que les reproductions fidèles des exemples donnés par la Vierge Marie.

L'innocence et la vertu procurent à l'homme le plus grand bien de la vie, mais elles ne lui apportent pas toujours la joie avec la paix. Indépendamment des adversités qui tombent sur le juste comme sur le coupable, parce que nous sommes tous ici-bas aux jours de notre épreuve, il y a, dans le cœur humain, un fond inépuisable et mystérieux de tristesse et d'ennui. Un jour, sans motif apparent, vous sentirez les larmes monter de votre cœur jusqu'aux yeux, et couler brûlantes sur vos joues; vous pleurerez, et vous ne saurez pas pourquoi!.. Ah! je le sais bien, moi, et je vais vous le dire : vous pleurez les larmes de l'exilé sous un

ciel étranger ! comment pourriez-vous y chanter joyeusement les chants de la patrie?

Oui; mais, avec ce patrimoine inaliénable de tristesse et d'ennui, que de malheurs, que de pertes encore, qui viennent parfois, comme autant de coups de foudre, briser notre existence! Alors, ce n'est plus de la tristesse seulement, ce n'est plus seulement cet ennui qui nous arrache de si profonds soupirs : c'est la douleur qui nous inonde et qui déborde de toutes parts; c'est le chagrin amer qui distille goutte à goutte dans notre cœur et qui le ronge jusque dans ses fibres les plus intimes. Ah! comme nous avons besoin alors d'une consolation supérieure à celle des hommes, à celle même de nos plus chers amis! Ne dirait-on point parfois que Dieu nous délaisse, lui aussi, et ne serions-nous pas tentés de lui crier avec le Sauveur sur la croix : « Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous délaissé? » Mais non, il ne nous a point abandonnés. Au pied de cette croix, sur laquelle nous sommes attachés avec Jésus, nous trouvons toujours la sainte Vierge Marie. Elle souffre comme nous, elle souffre plus que nous; et, de plus, elle souffre à cause de nous. Et voyez comme elle souffre, avec quelle douceur et quelle patience! Eh bien, nous souffrirons avec elle, dans les mêmes dispositions; et la Mère des divines douleurs sera la Consolatrice et le soutien de nos cœurs affligés. Ah! si les martyrs du monde savaient quelles douces larmes on répand au pied des autels de Marie, et quelles précieuses consolations on en remporte aux jours des plus grandes douleurs!

Grâces à Dieu cependant, les jours du vrai chrétien ne se passent point tous sur la terre sans des rayons d'une joie pure qui viennent parfois les illuminer avec suavité. Il ne se livre pas aux folles joies du monde ; mais il ne les regrette point : car il sait trop, par l'expérience des autres, et peut-être, hélas! par sa propre

expérience, tout ce qu'il y a d'amer et d'empoisonné dans ces fruits si beaux et si doux en apparence ! Ses joies à lui, ce sont les joies de l'âme, les joies du cœur; et quand il lui est donné de les goûter aux jours de calme que lui laisse l'épreuve, comme il s'y épanouit avec délices ! Alors les solennités de l'Eglise sont réellement pour lui de beaux jours de fête. Son âme y est en joie, surtout dans les solennités consacrées à la Vierge Marie; et il s'y réjouit comme le fait un enfant au jour de la fête d'une mère bien-aimée. Les gracieuses figures des Livres saints appliquées à Marie, les cantiques chantés en son honneur, les fleurs, les lumières, toute cette pompe extérieure remplit son cœur d'une douce allégresse ; et quand il quitte, après ces jours de fête, le sanctuaire de la Vierge Marie, il en emporte comme un parfum qui embaume sa vie, et qui lui donne courage pour supporter les épreuves à venir.

En dehors de ces joies solennelles, le cœur pur d'un enfant de Marie se conserve habituellement dans une pieuse sérénité. Quand il sent la tristesse aux portes de son âme, lui-même il se reprend doucement, et il se dit avec le Roi-Prophète : « Pourquoi donc es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi te troubles-tu ? Espère au Seigneur; » aie confiance en Marie, et sois en paix, puisque tu dois régner avec elle dans la gloire des cieux.

Une chose digne de remarque, c'est la douce gaieté qui fait le fond du caractère de ceux qui sont fidèles au service de Dieu, et plus particulièrement dévoués au culte de Marie. Ils se rappellent, d'abord, que l'Esprit de Dieu lui-même a dit « qu'il aime ceux qui font leurs sacrifices avec la joie du cœur (1). » Mais ce qui leur donne surtout cette aimable physionomie, c'est la paix et la sérénité de leur conscience à l'intérieur ; et puis, à l'extérieur, ce sont ces solennités, toutes ces fêtes de la Vierge

(1) *II Corinth.*, cap. IX, vers. 7.

qui exaltent l'âme alors qu'elle y prend part, et qui lui laissent encore plus tard des réminiscences joyeuses. Les chants surtout, et les chants à Marie, excitent une pieuse joie : on répète, en particulier, les cantiques qui avaient délicieusement remué l'âme, lorsqu'ils étaient chantés à l'église avec tant d'harmonie ; et quand l'homme chante, sur la terre, c'est qu'il oublie pour un temps les misères de l'exil. Ainsi, dans la joie comme dans la tristesse, dans l'innocence comme dans le péché, le culte de Marie est toujours sympathique à l'âme ; et c'est ainsi qu'il justifie ce que nous avancions, en affirmant qu'il est en harmonie avec les diverses conditions morales du cœur humain.

III. — Nous avons ajouté que ce culte est également en harmonie avec les dispositions naturelles de l'homme dans les différentes conditions *physiques* où il se trouve. Il est évident que nous n'entendons point parler ici de toutes les conditions physiques par lesquelles l'homme doit passer sur la terre : nous ne le pourrions que par des lieux communs sans intérêt, et qu'en tombant dans des redites fastidieuses; mais nous voulons surtout envisager en ce moment les conditions qui touchent aux bases de l'existence physique, telles que les dangers suprêmes qui menacent la vie, les infirmités graves, les maladies, et, finalement, la mort. Or, nous disons que, dans ces diverses conditions, le culte de Marie répond encore sympathiquement aux besoins du cœur humain.

La vie physique de l'homme est généralement uniforme et calme dans son admirable organisation. Les actes qui la constituent, qui la maintiennent et qui la développent, se succèdent avec des lois et une régularité telles qu'ils finissent par devenir des habitudes irréfléchies et comme instinctives; on vit dans une sorte d'insouciance de ce qui donne et conserve l'existence. A certains jours, cependant, un danger suprême se présente, qui nous force à compter avec la vie. Il vient là, brusque et soudain, nous saisir comme avec une main de fer, nous pousser

brutalement en face de la mort; et cela, peut-être, dans toute la plénitude de notre force et de notre jeunesse. Alors nos cheveux se dressent, le frisson nous gagne, nous pâlissons, une sueur froide glace nos membres, notre poitrine devient haletante d'effroi, nous étendons nos bras comme pour repousser la mort, nous ne voulons pas mourir, et, fussions-nous les plus braves du monde, nous avons peur!

Ces suprêmes dangers sont innombrables dans l'existence humaine ; mais il en est deux principaux et qui sont plus fréquents : ce sont les dangers des batailles et les dangers de la mer.

L'heure du danger, pour le soldat, ce n'est pas l'heure même de la bataille. Non ; quand le clairon a sonné et que la voix du capitaine a commandé la charge ; quand les hommes et les chevaux se précipitent avec une fougue terrible et dans des nuages de poussière; quand les coups de fusil retentissent , que le canon gronde et que la mitraille éclate ; quand les morts et les blessés tombent pêle-mêle les uns sur les autres, et qu'ils sont écrasés par les chevaux au galop; quand le sang coule à flots, et qu'on entend partout autour de soi les cris des blessés et le râle des mourants; quand l'esprit est surexcité par le bruit des armes qui s'entrechoquent, par le son des trompettes qui retentissent dans la mêlée, et que les sens sont enivrés par l'odeur et la fumée de la poudre ; quand, enfin, l'honneur du drapeau exalte le combattant et qu'il est enthousiasmé par l'ambition et par la gloire, alors le soldat n'est plus un homme qui voit le danger et qui a peur ; c'est un lion qui combat et qui se rit de la mort.

L'heure du danger, pour le soldat, c'est celle qui précède la bataille. Cent mille hommes sont là, couverts par la colline : les fantassins ont l'arme au bras, les cavaliers sont à cheval, les batteries sont chargées ; on n'attend plus qu'un dernier mot du général pour voler au combat.

Tous frémissent d'impatience : car ils ont vaincu déjà, et ils ont d'ailleurs l'avantage du nombre et de la position. Du côté opposé de la colline, se trouve une autre armée harassée de fatigue, épuisée par ses pertes, et cependant sans défaillance. Il s'agit, pour ces troupes, de l'indépendance de la patrie, et tous ses défenseurs sont prêts à vaincre ou à mourir pour elle. Et cependant, l'expectative est terrible. Tout à l'heure, quand l'ennemi va démasquer ses batteries et lancer la mitraille, des milliers d'hommes vont tomber sur le champ de bataille; et chaque soldat se dit que son cadavre mutilé pourra bien se trouver au milieu des victimes. Alors, il pense à ceux qu'il aime ; il pense à son âme, à son éternité surtout ; et quelque chose d'inexprimable se passe dans son cœur. Ce n'est point de la peur, ce n'est point de la lâcheté ; non, c'est l'émotion suprême et solennelle d'un homme plein de force et de vie qui se sent aux portes de la mort.

En ce moment, et avant de fondre sur l'ennemi, le soldat s'agenouille, s'il le peut, ou du moins il élève vers Dieu son esprit et son cœur. Il prend, sur sa poitrine, une médaille de la Vierge Marie, que sa mère, que sa sœur, qu'un pieux ami y a suspendue au jour de la séparation. Il baise cette médaille, il la baise avec amour, comme il embrassait sa mère elle-même ; il prie la Mère de Dieu que cette image représente, il lui recommande son âme ainsi que les intérêts de ceux qu'il chérit ; et puis il se relève, après cette prière, avec un courage et une confiance inébranlables. Et maintenant, brave soldat, prends tes armes et marche au combat ; je ne sais point si tu reviendras vainqueur ; mais ce dont je ne doute pas, c'est que tu seras fidèle aux lois de la conscience et de l'honneur. Et quand l'ennemi devrait chanter victoire sur ton corps palpitant et meurtri, tu l'emporterais encore sur lui dans la mort : car alors tu t'élèverais triomphant dans la gloire des cieux.

Etrange phénomène assurément que celui que nous constatons en ce moment! Une médaille, une simple image de la Vierge Marie, qui donne confiance au cœur et paix à l'âme chrétienne à l'heure de la bataille! Et cependant il en est ainsi. Oui, et ce phénomène a pris, de nos jours, des proportions si merveilleuses, qu'il est maintenant peu de soldats catholiques qui n'emportent ce pieux souvenir. Bien plus, telle est la confiance qu'on y attache, qu'alors même que le soldat, esprit fort, refuserait cette image de Marie, une pieuse mère la glisserait encore sur sa poitrine, dans le plastron de sa tunique; et alors on ne serait pas sans espérer en la protection de la Reine du ciel.

Après le danger suprême des batailles, il en est un autre qui n'est pas moins terrible: c'est le danger de la mer au moment d'une grande tempête. Il y a quelques années nous nous trouvions à Naples. Un jour que nous voulions visiter l'île de Capri, nous convînmes, avec trois matelots, de nous y faire conduire en barque particulière. Cette embarcation n'était pas pontée, et le vent soufflait avec violence; mais il soufflait dans la bonne direction, et, pour des hommes accoutumés à la mer, il n'y avait pas trop de témérité à prendre le large. Au bout d'une heure cependant, le vent devint tellement furieux qu'il nous fallut plier les voiles en nous livrant à la merci de l'ouragan. Une horrible tempête se déchaîna dans le golfe; les vagues, s'amoncelant et se brisant les unes contre les autres, soulevaient notre barque, la faisaient tournoyer et la précipitaient, avec d'affreux craquements, dans des abîmes qui menaçaient à chaque instant de nous engloutir. Cette frêle embarcation conservait l'eau des vagues qui se brisaient au-dessus de nous, parce qu'elle était sans pont; et d'ailleurs nous n'avions pas de pompe pour nous en décharger. En certains moments, nous enfoncions jusqu'au niveau de la mer, et quelques vagues de plus nous auraient

submergés. Le vent, en nous secouant violemment, nous débarrassait bien, de temps en temps, d'une portion de l'eau qui remplissait la barque ; mais c'était pour nous lancer en bondissant sur les vagues en fureur. Nous demandâmes à nos matelots s'ils pourraient nous faire aborder à l'île de Capri ; et ils nous déclarèrent que ce n'était plus possible. Nous voulûmes revenir à Naples, et nous ne le pouvions pas davantage. Il semblait bien que le vent nous dirigeait insensiblement vers Sorrente ; mais c'était avec tant de détours et de si brusques renvois, qu'il était impossible de manœuvrer régulièrement dans cette direction. Décidément, il n'y avait plus pour nous qu'un seul parti à prendre : nous abandonner à la tempête, et surtout à la grâce de Dieu.

En ce moment, le pilote nous avoua que nous étions dans un extrême danger, et que c'était le temps de nous préparer à bien mourir. Nous le vîmes, ainsi que les deux autres matelots, se recommander à Dieu avec une grande ferveur et réciter ensemble des prières à la sainte Vierge. Ils regardaient le ciel en suppliants, tendaient les bras comme pour appeler Marie à leur secours ; et l'un d'entre eux lui recommandait ses trois petits enfants. Pour nous, à l'annonce d'une mort qui pouvait à l'instant même nous enlever, et à la vue des gouffres qui s'entr'ouvraient incessamment devant nous, comme pour nous engloutir, nous nous sentîmes d'abord saisi de stupeur et d'effroi. Le souvenir de ceux que nous aimions et que nous avions laissés bien loin venait surtout nous briser le cœur. Un coup de vent de plus, nous disions-nous, et nous serons précipité dans l'abîme des vagues ; la mer se refermera sur nous, ce sera fini pour toujours, et personne, peut-être, ne pourra faire savoir en France ce que nous sommes devenu. Mais ce qui nous épouvantait plus vivement encore, c'était la pensée des jugements de Dieu et de l'éternité : cette perspective nous pénétrait d'une vive terreur. Après quelques moments passés

dans ces tortures de l'âme et dans ces angoisses du cœur, nous récitâmes avec ferveur l'*Ave maris stella*, ainsi que notre chapelet, dont nous baisions affectueusement la médaille et la croix, et nous sentîmes alors renaître en nous la confiance et la paix. Nous nous étions rapproché, par l'espérance, du cœur maternel de Marie; nous avions trouvé comme un refuge entre ses bras; il nous semblait, après cela, que nous pouvions demeurer en paix. Et cependant, toujours furieux, le vent nous avait jetés vers les roches escarpées qui bordent la mer du côté de Sorrente. Un moment, nous fûmes précipités avec tant d'impétuosité que nous étions sur le point de toucher à la côte; encore quelques mètres seulement, et notre barque allait se briser comme une coquille sur d'énormes rochers. Les matelots poussèrent un cri d'effroi et se crurent perdus; nous attendîmes, quant à nous, avec tranquillité et toujours dans la même confiance. Cette effroyable tempête dura plus de quatre heures dans le golfe de Naples. A son approche, les plus grands bâtiments n'avaient osé quitter le port: et nous étions en mer sur une barque sans pont. Enfin, le vent s'apaisa peu à peu, le pilote put faire quelques manœuvres pour nous diriger vers le port de Sorrente, et nous allâmes échouer, tout près, sur un banc de sable. En ce moment, les vagues étaient moins agitées, et, comme nous n'étions plus qu'à une faible distance du rivage, nous nous jetâmes à la mer, et nous fûmes sauvés.

Nous avions lu souvent, et l'on nous avait raconté avec quelle naturelle et sympathique confiance les navigateurs s'adressent à Marie dans les dangers de la tempête et du naufrage, et nous n'en avions jamais douté. Mais, après avoir expérimenté nous-même ces dangers, ainsi que les effets de cette confiance, nous comprîmes encore mieux la raison de ces *ex-voto* suspendus par la reconnaissance aux autels de la Vierge. Et nous aussi, nous nous sentîmes pressé d'aller déposer

à ses pieds l'hommage de notre gratitude, et nous le fîmes, avec nos trois matelots, dans un de ces sanctuaires que les populations catholiques ne manquent jamais d'ériger à Marie dans le voisinage de leurs ports de mer.

Les suprêmes dangers de la guerre et de la mer ne menacent que les soldats et les navigateurs; mais il y a, dans la vie, une multitude d'accidents qui tombent indistinctement sur tous, et qui, sans donner la mort, troublent cependant l'existence par des infirmités qui la rendent presque insupportable. Ce sont des yeux qui ne voient plus, des oreilles qui n'entendent plus, des membres qui ne peuvent plus remuer; ce sont, peut-être, des organes essentiels qui ne fonctionnent plus qu'avec une douloureuse difficulté. En cet état, et en dehors de tout espoir de guérison naturelle, souvent l'infirme se sent pris d'un profond découragement, et il voudrait mourir. « Plutôt souffrir que mourir, » a dit le poëte : c'est vrai du plus grand nombre, mais pas de tous les infirmes certainement. Qui n'a rencontré de ces malheureux qui demandaient la mort avec des cris d'une déchirante sincérité ? Est-ce que l'on n'en voit pas, trop souvent, qui hâtent, par le crime, ce qu'ils appellent leur délivrance?

Sous une plus douce inspiration, il en est d'autres qui raniment alors dans leur esprit et dans leur cœur tout ce qu'ils ont de foi, d'espérance et d'amour en Marie. Ceux-là se disent, dans le découragement de tous les remèdes humains : « Eh bien, je me ferai transporter dans un sanctuaire vénéré de la Mère de Dieu ; elle peut tout m'obtenir : car elle est toute-puissante sur le cœur de son Fils. L'Église l'invoque comme le Salut des infirmes : elle peut donc me guérir ; oui, elle me guérira, car je suis son enfant et je suis malheureux. » Et maintenant, le voilà, suivant son pieux désir : il est là devant la statue de Marie, il la regarde avec amour, il prie, il pleure, il espère ; et, soudain, il lui semble que la lumière arrive à ses yeux, le son à ses oreilles, et que le mouve-

ment revient à ses membres paralysés. Il se lève, et c'en est fait, il est guéri : miracle ! miracle !

Était-ce bien réellement un miracle, c'est-à-dire une dérogation aux lois de la nature? Oui, peut-être. Certainement, quand c'étaient des aveugles, des sourds, des paralytiques qui, depuis longtemps, étaient atteints de leur infirmité, qui avaient tout employé vainement pour guérir, et qui étaient là soudainement délivrés sans autre moyen que la prière devant une statue de la Vierge Marie, oui, oui, c'était un miracle. Grâce à la puissante intercession de la Mère de Jésus, il s'en opère encore souvent, et nous y croyons avec pleine conviction. Mais, sans recourir toujours à une intervention surnaturelle et miraculeuse, nous sommes également convaincu qu'on peut expliquer un certain nombre de guérisons par la puissance de l'âme et par la force de la volonté sous l'influence d'une ardente confiance. C'est alors l'âme qui s'impose au corps par l'énergie de sa foi, et qui lui fait reprendre naturellement le cours régulier de ses opérations. Du reste, et quoi qu'il en soit, il est certain que la confiance en la très-sainte Vierge ranime l'espérance dans l'âme découragée d'un grand nombre d'infirmes. Il n'est pas moins incontestable, en fait, que beaucoup de guérisons ont été opérées et s'opèrent encore par l'invocation de Marie, et que cette Vierge bénie n'a pas cessé de justifier le titre que l'Église lui donne en l'appelant le Salut des infirmes, *Salus infirmorum*.

Enfin, survient la dernière maladie, et, au terme de cette maladie, la mort. Dans les desseins de la Providence, les maladies sont des moyens de réparer les fautes du passé et de préparer des mérites pour l'avenir ; mais la nature ne comprend pas ces vues providentielles. Quand le patient est là, sur son grabat, dans des souffrances aiguës ; quand ses nuits tout entières se passent dans une fiévreuse insomnie, et que chaque jour ne lui apporte que de nouvelles douleurs ; quand les organes

refusent les aliments nécessaires pour réparer des forces qui s'éteignent, et que la vie se consume lentement; quand, enfin, le malade est condamné à l'immobilité, et qu'il lui faut peut-être recourir à la main mercenaire d'un étranger pour en recevoir les soins les plus délicats: alors comment voulez-vous que la nature ne se révolte pas de tant souffrir dans une telle impuissance? Nous avons vu, sur leur couche, des malades qui s'y trouvaient en proie à la souffrance depuis plusieurs années; et, quand il n'y avait plus pour eux espoir de guérison, et, quand ils le savaient, qu'ils le sentaient et qu'ils n'avaient pour se consoler ni les pensées de la foi, ni les espérances du ciel, nous nous sommes dit que leur maladie était alors comme un prélude des éternels supplices.

Oui; mais quand, au chevet de leur lit, nous avons trouvé l'image de la Vierge Marie debout au pied de la croix, nous avons pris cette image, et, rappelant au malade tout ce que sa divine Mère a souffert : « Courage! lui avons-nous dit, c'est pour vous qu'elle a enduré ce martyre de l'amour; unissez vos souffrances aux siennes et à celles de son Fils Jésus; et, si vous n'arrivez pas à les aimer, à l'exemple des saints, vous les recevrez du moins avec une douce résignation.» Combien de malades qui ont goûté ce langage de la foi! et combien aussi qui ont puisé là une force et un courage supérieurs à toutes les souffrances! Alors la pensée de Marie donnait à leur âme une pieuse sérénité; son image était comme un charme qui assoupissait leurs douleurs; leurs nuits passaient moins longues dans l'insomnie : car, au lieu des fantômes sinistres qui troublent l'esprit du malade incrédule, il leur semblait voir Marie leur présenter son divin Fils et leur sourire dans un rêve enchanté.

Mais c'en est fait, la mort a marqué de son sceau le front de sa victime, et les terreurs de l'éternité s'emparent de son âme. Le moribond ne peut plus se faire illusion : encore un peu de temps, et il lui faudra pa-

raître devant le souverain Juge. Quelle sera pour lui l'éternelle sentence?... Il y a bien çà et là dans sa vie quelques bonnes actions ; mais, en retirant de ces œuvres trop rares tout ce qu'il y a donné à l'intérêt, au tempérament, à l'amour-propre, au désir de plaire, que reste-t-il, grand Dieu ? De plus, à côté de ces actions d'un mérite douteux, combien d'autres qui étaient certainement mauvaises, qui n'ont pas été suffisamment réparées, et dont le souvenir vient en ce moment troubler le mourant ! Ces pensées plongent d'abord son âme dans un profond découragement; et puis, la mort entr'ouvrant devant lui les portes du jugement et de l'éternité, c'est l'épouvante qui le saisit.

Nous avons dit déjà comment la grâce des sacrements et l'image du Christ parviennent à rétablir la confiance et la paix dans cette âme éperdue ; mais ce qui l'encourage, ce qui la fortifie puissamment aussi dans ces terreurs de la mort, c'est le souvenir, c'est le nom, c'est l'image de la Vierge Marie. Comme le petit enfant qui se jette entre les bras de sa mère au moment du danger, c'est dans les bras de Marie que le moribond va se cacher avec une pieuse confiance. Il sait bien qu'elle ne le repoussera pas dans cette extrémité : car elle est sa mère, et la plus tendre des mères. D'ailleurs, par sa puissante intercession auprès de Dieu, Marie peut tout en sa faveur, et, maintenant que la mort a condamné son corps à la dissolution, n'est-ce pas sur son âme qu'elle fera descendre, avec le pardon de ses péchés, les plus précieuses bénédictions ? Ces pensées consolantes dissipent de plus en plus les dernières frayeurs, et elles finissent par établir le mourant dans une pleine confiance. Et puis, quand sa langue déjà paralysée par la mort ne peut plus articuler que des mots incohérents, le nom de Marie, qu'il a si souvent répété avec amour, revient comme naturellement sur ses lèvres, avec celui de Jésus, pour fortifier son espérance. Et quand ses yeux à demi fermés

peuvent encore distinguer les plus chers objets, ils s'entr'ouvrent sur une image de Marie, qu'il fait approcher de ses lèvres et de son cœur; et c'est dans ces derniers témoignages de confiance et d'amour que son âme s'envole aux tabernacles éternels.

IV. — Mais tout n'est pas fini pour l'homme, quand le culte de Marie lui a donné ses sympathies dans les différentes conditions *intellectuelles, morales et physiques* où il se trouve en cette vie. L'homme est un être sociable; et, par conséquent, ce culte doit être encore en harmonie avec les situations diverses où il peut se trouver dans la société. Or, non-seulement cette harmonie ne lui fait pas défaut; mais le culte de Marie exerce encore, sur l'ensemble de toutes les classes sociales, une influence sympathique qui mérite leur plus sincère reconnaissance.

Plus l'homme est déshérité des biens de la fortune, plus il est petit par sa position dans la société, et plus il semble avoir droit aux dédommagements de la divine Providence. Aussi Jésus-Christ s'est-il montré pour lui d'une extrême délicatesse à cet endroit. Il ne s'est pas contenté de dédommager le pauvre et le petit par des maximes qui les relevassent moralement à la hauteur des riches et des grands; mais lui-même il s'est fait petit et pauvre, en venant sur la terre; et les plus humbles dans le monde ont pu le regarder comme un des leurs, et au-dessous d'eux encore. Dans ce plan providentiel, il est évident que la Mère de Dieu devait contribuer aussi à la réhabilitation sociale des petits et des pauvres, et que son culte devait leur être plus particulièrement accessible : aussi est-ce bien là ce qu'on a vu toujours.

D'abord Marie, elle aussi, a passé toute sa vie dans l'abaissement et dans la pauvreté; elle a même déclaré que cette humiliation serait le principe de son exaltation dans les siècles futurs : il y a donc de la grandeur aux derniers rangs de la société. Et quand, dans leur cons-

cience et devant Dieu, le petit et le pauvre ont la gloire d'être, en ce monde, au rang social où Jésus et Marie se sont trouvés placés, ils prennent facilement leur parti de ce qui leur manque dans la considération des favoris de la fortune. Sans doute Marie est bien la mère de tous les hommes; mais il semble qu'on soit plus particulièrement de sa race divine, quand on trouve dans sa propre vie les caractères extérieurs qui ont distingué celle de cette Vierge bénie.

Et puis d'ailleurs, dans le culte qui rattache à Marie les petits et les pauvres, tout n'est-il pas de nature à le leur rendre facile ? A l'intérieur, ce culte consiste dans le respect, dans la confiance et dans l'amour qu'un enfant doit à sa mère : il suffit du cœur pour cela ; et il y a dans le cœur du peuple une simplicité qui se prête peut-être plus naturellement à l'expression de ces sentiments. A l'extérieur, ce qui constitue surtout le culte de Marie, ce sont les plus simples prières, des cantiques devenus populaires à force d'être répétés, et les hommages rendus à des images qui représentent sensiblement la Mère de Dieu. Or, quoi de plus accessible à toutes les classes de la société ? Quand, au sortir du temple, le pauvre éprouve le besoin d'avoir sur lui, ou de garder chez soi, une petite image qui lui rappelle la Vierge, devant laquelle il a prié avec tant de bonheur, dans nos cités, il la trouve presque toujours aux portes mêmes du lieu saint. Au prix de quelques oboles, il achète une médaille, une image, une statuette ; et ce pieux souvenir devient l'objet de sa vénération, l'ornement de son foyer et sa sauvegarde contre les tentations qui le sollicitent au mal.

Il faut bien que le culte de Marie se présente avec une sympathie facilement saisissable aux instincts populaires, pour que les petits et les pauvres le pratiquent avec le zèle et la ferveur que nous voyons. Entrez dans une église, aux jours de fête, les dimanches; cherchez, à l'autel de Marie, quels sont les fidèles les plus nom-

breux et les plus fervents dans la prière : et vous trouverez, presque toujours, que ce sont les petits et les pauvres. A leur attitude pieuse et recueillie, à l'expression de leurs regards et de leurs traits, vous sentirez bien vite que leur cœur est là, et que par conséquent ils se croient devant une source abondante de grâces : car, ainsi que Jésus-Christ l'a dit lui-même : « Votre cœur est là où se trouve votre trésor : *Ubi est thesaurus vester, ibi et cor vestrum erit* (1). »

D'ailleurs, le culte de Marie n'est pas le patrimoine exclusif des petits et des pauvres ; les riches et les grands y prennent part avec une égale sympathie. Oui, en fait, il est facile de constater que tout ce qu'il y a eu de plus grand et de plus noble dans le Catholicisme s'est incliné devant Marie avec la plus touchante vénération. En France surtout, nos rois et nos princes se sont fait gloire de cette dévotion, et on les a vus rivaliser de zèle et de piété avec leurs sujets dans les sanctuaires les plus honorés de la Mère de Dieu.

Je ne m'en étonne pas. D'abord, il fallait bien que toutes les classes, comme toutes les générations, contribuassent à glorifier la très-sainte Vierge Marie. Dieu le voulait ainsi, pour exalter dans tous les siècles les grandeurs de sa maternité virginale ; et, tout naturellement alors, il mit au cœur des hommes des volontés et des dispositions conformes à ses éternels décrets. Mais, de plus, il y a, dans les grandeurs de Marie, un caractère d'élévation devant lequel il faut bien que toute majesté humaine se reconnaisse petite. Sur la terre même, l'humble fille de Juda était, elle aussi, de la descendance des rois, et maintenant, près de Dieu, n'est-elle pas la Reine des anges et la Reine du ciel ? Il n'y a point, ici-bas, de grandeur qui approche de la sienne : à genoux donc devant elle ! Mais, en même

(1) Matth. VI, 21.

temps, quelle douceur et quelle bénignité dans cette royale grandeur ! On aime autant la mère qu'on admire la reine en Marie ; et il se forme, de cette mixtion céleste, un ensemble ravissant qui fait les délices des grands aussi bien que des petits. Seulement, il y a là, pour les grands, un enseignement particulier : ils apprennent, à l'exemple de Marie, qu'il n'y a point de vraie grandeur, dans l'homme, sans la douceur et la bonté qui sont au cœur d'une mère.

De l'harmonie qui existe entre le culte de Marie et les différentes classes de la société, on comprend qu'il doive résulter une influence générale et sympathique sur toutes les classes sociales. Et, en effet, voyez comment elle se produit dans les pays de foi catholique. Quand les cloches convoquent les fidèles à quelque grande solennité en l'honneur de la Vierge Marie, aussitôt les populations s'émeuvent, prennent leurs habits de fête et se rendent à l'église. Là, il n'y a plus de grands ni de petits, il n'y a plus de riches ni de pauvres : ce sont tous frères et sœurs de la même famille ; ce sont tous enfants dans la maison de leur mère et sous le regard du même amour. Ils prient avec les mêmes prières, ils chantent les mêmes cantiques ; c'est là vraiment que se réalise cette fraternité tant rêvée par les utopistes, et qui n'est qu'une chimère en dehors du Christianisme. C'est encore là que s'éteignent les jalousies des petits à l'égard des grands, et que s'opère la franche réconciliation du riche avec le pauvre. Comment tous ne s'aimeraient-ils pas les uns les autres, lorsque c'est la charité de Jésus-Christ qui les unit, et qu'ils se sentent aimés du même amour au cœur de leur Mère du ciel ?

Et maintenant nous le demandons : est-il possible de concevoir un culte plus naturellement en harmonie avec les besoins de l'homme et de la société que le culte

de Marie? Merveilleusement en harmonie avec les différentes conditions *intellectuelles*, *morales*, *physiques* et *sociales* dans lesquelles l'homme peut se trouver sur la terre, il procure encore à la société tout entière des éléments d'unité et de charité qui contribueraient certainement à lui donner la paix et le bonheur, sans l'action perverse des mauvaises doctrines. Evidemment, un tel culte doit avoir de profondes racines dans le monde catholique; aussi son action s'y fait-elle sentir dans toutes les grandes manifestations de la vie personnelle et publique; et c'est là certainement un des plus étonnants phénomènes qui puissent frapper un esprit observateur.

Voyez en effet. Il y a dix-huit siècles, une humble femme de la Judée devient la mère d'un homme qui passe lui-même trente ans dans une profonde obscurité. Après trois ans seulement d'une vie merveilleuse et publique au milieu des montagnes, sur le bord des lacs, dans les bourgades, et rarement dans les villes, cet homme avait fini par expirer sur un gibet. De son vivant, du reste, l'existence de sa mère était tellement humble, que nous n'en connaissons, par les Évangélistes, que quelques traits épars et d'une très-grande simplicité. Plus tard, après la mort de son Fils Jésus, l'histoire ne nous en dit plus rien. Pour la société de son temps, Marie disparaît. Elle disparaît du monde comme elle y était venue, dans une complète obscurité.

Et cependant, voilà que, peu après, le nom de cette femme vole de bouche en bouche jusqu'aux extrémités de l'univers connu. On ne le redit pas seulement avec le respect qui s'attache à l'illustration, on le redit avec reconnaissance, on le redit avec amour. Ce n'est pas tout : voilà qu'on élève des autels et des temples magnifiques en son honneur; non pas pour l'y adorer, mais pour l'y vénérer par un culte solennel comme la Mère de Dieu. Alors, l'essor étant donné, on ne se con-

tente plus de ce culte public : chaque chrétien fait dans son cœur à Marie un sanctuaire de confiance et d'amour. On la prie comme la dispensatrice des grâces divines, et on se la représente comme l'avocate de l'humanité auprès des miséricordes et de la justice de Dieu. Pour répondre à ce culte intérieur et à ce culte public qui prennent possession de tout le monde chrétien, les arts rivalisent de zèle et lui donnent leurs chefs-d'œuvre. Dans ces cathédrales, dans ces sanctuaires que l'architecture élève à Marie, avec une délicatesse ravissante et une sublime majesté, la sculpture et la peinture présentent à la vénération des fidèles des statues, des tableaux et des vitraux qui deviennent pour eux comme une expression des charmes, des grandeurs et des bontés de leur Mère du ciel. Et remarquez que ce n'est pas seulement pour répondre au besoin des sociétés et des individus que les arts produisent leurs chefs-d'œuvre à la gloire de Marie : non; quand chaque population possède le sanctuaire qui convient à son amour et à sa dévotion, quand chaque chrétien porte sur soi ou conserve à sa maison les images dont il a besoin pour se représenter la Vierge bénie et lui témoigner sa confiance personnelle, l'architecture, la sculpture et la peinture enfantent encore de nouvelles œuvres, comme par besoin de travailler en son honneur. Ces arts ne se lassent jamais à son service; après des siècles et des siècles, ils trouvent toujours des idées nouvelles qu'ils veulent exprimer ; et c'est ainsi qu'ils contribuent à propager perpétuellement les grandeurs et la gloire de Marie.

Aussi, maintenant encore, après dix-huit siècles et malgré l'affaiblissement de la foi, le zèle pour le culte de Marie ne s'est point ralenti ; il s'en faut bien. Ce n'est pas seulement l'architecture, la sculpture et la peinture qui continuent à lui faire l'hommage de leurs plus belles productions ; ce n'est pas seulement la musique qui continue à composer pour lui ses plus suaves harmonies;

ce n'est pas seulement l'éloquence et la littérature qui perpétuent les panégyriques des siècles précédents mais, tout en continuant les traditions du passé, chaque jour vient y ajouter par un nouveau tribut. Ce sont de nouvelles congrégations religieuses qui portent le nom de Marie; ce sont de nouvelles associations qui s'établissent en son honneur; ce sont de nouvelles œuvres de charité qui se mettent sous son patronage; enfin, ce sont de nouvelles pratiques de piété qui se propagent à la gloire de ses vertus. Il y a, nous le savons, des esprits étroits et méticuleux qui s'effrayent de ces nouveautés de détail dans le culte de Marie; ils en appellent, contre elles, à la simplicité des premiers siècles chrétiens. Et nous aussi, certes, nous nous en effrayerions, si ces nouveautés portaient sur des doctrines inconnues de l'antiquité chrétienne, et si le caprice en était seul le principe et l'arbitre. Mais, tant que la doctrine de nos jours sera celle que nous tenons de nos pères dans la foi, et tant que l'autorité suprême de l'Église sanctionnera ces pieuses pratiques qui lui seront soumises, nous sommes bien sûrs de ne pas nous égarer. D'ailleurs, pourquoi blâmer ces pratiques nouvelles ratifiées par l'Église? Le culte de Marie, c'est le culte du cœur, c'est le culte de l'amour; et quand c'est vraiment le cœur qui aime, il ne se contente jamais de ce qu'il a fait pour l'objet qu'il chérit; il cherche sans cesse de nouvelles expressions, et jamais il ne se repose, en disant : C'est assez.

Une autre chose non moins digne de remarque, c'est la proportion toujours conservée par la Providence entre la foi de nos jours, tout affaiblie qu'elle est, et les moyens qui lui sont donnés de se raviver aux sanctuaires les plus vénérés de la Mère de Dieu. De temps en temps, le cœur fidèle à Marie éprouve le besoin de secouer la routine et de se retremper aux sources plus abondantes de ses grâces. Pour cela, aux siècles d'une foi plus généreuse, le chrétien s'en allait à pied, le

bâton à la main, la besace du pèlerin sur l'épaule, et il parcourait ainsi d'énormes distances pour aller prier dans quelque sanctuaire privilégié de Marie. Il passait là quelques jours, et même quelques heures seulement; puis, son pèlerinage terminé, il revenait à ses foyers de la même manière, mais avec un accroissement de ferveur dont il conservait longtemps la bénigne influence. Pèlerin de la vie sur une terre étrangère, l'homme porte en lui des instincts conformes à sa destinée ; il se fatigue du présent, et il s'en va, cherchant dans le lointain des émotions inconnues dont son cœur a besoin. Ces instincts sont si puissants, qu'ils se retrouvent jusque dans les religions les plus sensuelles; et c'est ainsi, par exemple, que le musulman fait son pèlerinage à la Mecque, comme le catholique fait le sien à Notre-Dame de Lorette.

Aujourd'hui, cependant, notre zèle refroidi ne ferait certainement plus, comme autrefois, ces pèlerinages lointains ; et l'on peut croire que notre égoïsme et notre insouciance finiraient par oublier les traditions du passé, en faisant taire nos plus naturels instincts. Mais voici que la Providence vient au-devant de notre mollesse, en nous transportant plus rapidement et plus commodément sur des chars de feu aussi prompts que les vents. Une grande solennité se prépare à Notre-Dame de Chartres, à Notre-Dame du Puy ou à Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer; les évêques invitent les fidèles de leurs diocèses à s'y joindre dans un concert universel de louanges et d'amour : et aussitôt des milliers de pèlerins se précipitent de tous les points de la France, du sein même de la capitale, et ils arrivent en foule aux pieds de la Vierge Marie. Voilà ce que nous avons vu.

A l'envisager humainement, ce qui surprend le plus dans le culte de Marie, tel qu'il existe actuellement, ce n'est pas tant son expansion universelle, qui se manifeste par des solennités magnifiques et populaires, par

le concours de tous les arts, et par des associations de toutes sortes. En eux-mêmes, ces effets sont assurément merveilleux et inexplicables, quand on les rapporte à une femme qui a vécu dans l'obscurité, il y a dix-huit siècles. Mais ce qui nous paraît beaucoup plus prodigieux encore, ce sont les sentiments que cette femme a fait naître dans le monde chrétien, et qu'elle sait encore conserver à cette distance de temps. Oui, voilà dix-huit cents ans que le cœur humain triomphe des inconstances qui lui sont si naturelles, et qu'il donne à Marie un amour et une confiance qui ne s'épuisent jamais. Et, comme si toutes les manifestations de ce culte devaient se jouer, pour ainsi dire, des difficultés qui se présentent devant elles, c'est par la prière que ces pieux sentiments s'expriment le plus naturellement.

La prière ! Avons-nous jamais sérieusement réfléchi sur le mystère qu'elle implique, lorsqu'elle s'adresse aux saints, et particulièrement à Marie? Rien n'est plus naturel que de prier Dieu : la toute-puissance est en ses mains; et d'ailleurs il est partout, sur la terre comme au ciel, et nos lèvres n'ont qu'à s'entr'ouvrir pour faire arriver jusqu'à lui les soupirs de notre cœur. Mais Marie, toute privilégiée que nous la supposions, elle a été, sur la terre, une créature comme nous; et maintenant, dans le ciel, au milieu des splendeurs qui l'environnent, elle est néanmoins toujours séparée de Dieu par la distance incommensurable du fini à l'infini. Et pourtant, voilà que dans le monde, depuis bientôt deux mille ans, tous les jours des millions d'hommes s'agenouillent au pied des autels de Marie, et qu'ils la prient. Ils la prient; et, dans sa prière, chacun de ces fidèles est persuadé que sa voix arrive jusqu'au cœur de Marie, qu'elle est distinguée de toute autre prière, et qu'il y a, dans la Vierge à laquelle il s'adresse, une puissance d'intercession qui peut tout lui obtenir. Il ne

se trompe pas. Malgré la distance de la terre au ciel, souvent sa prière lui revient avec une bénédiction qui la rend efficace. Mais, alors même qu'elle n'aurait pas été visiblement exaucée, l'âme qui l'a faite ne cesse pas pour cela d'avoir confiance en Marie et de la prier : elle prie et elle aime toujours, parce qu'elle est toujours sûre du cœur de sa Mère du ciel.

Une prière à Marie que nous remarquerons entre toutes les autres, c'est le chapelet. Voilà cinq siècles que l'on récitait cette prière pour la première fois; et le cœur de l'homme, qui se laisse si facilement éprendre aux charmes de la nouveauté, le cœur de l'homme lui est demeuré fidèle. On peut en être d'autant plus surpris qu'il y a, dans cette prière, une simplicité qui froisse l'orgueil humain : le chapelet est la prière des ignorants. Et cependant, malgré ces préjugés, cette prière a traversé les siècles et elle demeure toujours universelle et populaire. Les grands, les savants et les riches la récitent comme les pauvres, les simples et les petits; et ils la récitent avec eux dans un magnifique concert. C'est comme une gracieuse couronne qu'ils tressent ensemble sur la tête de la Reine des Anges; c'est aussi comme une guirlande de fleurs qu'ils renouvellent sans cesse à ses pieds; enfin, c'est comme une chaîne d'amour qui, de la terre au ciel, unit le cœur de la Mère au cœur de ses enfants. Je le sais bien cependant, il y a toujours des hommes qui sourient en nous entendant redire la même parole dans la prière du chapelet ; mais, comme le remarquait un orateur célèbre : « Ceux qui sont éclairés d'une meilleure lumière comprennent que l'amour n'a qu'un mot, et, qu'en le disant toujours, il ne le répète jamais. »

Au point où nous en sommes, nous nous trouvons, encore une fois, devant un fait humainement inexplicable, et cependant de la plus évidente réalité. Ce fait, le voici. Une femme a vécu dans un pays obscur, il y a dix-huit

cents ans, et elle a disparu du monde sans y avoir rien fait d'éclatant. Et cependant, depuis ces dix-huit siècles, qui ont englouti tant de réputations célèbres, cette femme mystérieuse n'a cessé de recevoir les hommages de tout le monde catholique. On l'a proclamée la Reine du ciel, mais en lui donnant en même temps l'empire sur la terre. Oui, elle est Reine dans le monde, et comme jamais aucune autre ne le fut avant elle. Reine invisible, elle a régné, et elle règne toujours par toute la terre, sur les intelligences et sur les cœurs de ses sujets. Elle a été la Reine des Patriarches, la Reine des Prophètes, la Reine des Apôtres, la Reine des Martyrs, la Reine des Confesseurs, la Reine des Vierges, la Reine de tous les Saints, et notre siècle l'a proclamée, par la grande voix de l'Église, la Reine immaculée jusque dans sa conception. Nous l'avons même saluée la Reine de la nature. c'est à ce titre que nous lui avons consacré le plus beau mois de l'année, le mois de mai, avec sa verdure, ses fleurs, le chant des oiseaux ; et nous avons appelé ce mois d'un nom qui lui restera, le mois de Marie. Et maintenant, cherchez tant que vous voudrez une explication rationnelle à ce fait : vous n'en trouverez certainement pas. Il n'y a qu'une raison divine qui puisse en rendre compte ; et cette raison, c'est que Marie est la Vierge Mère de Jésus, c'est la Mère de Dieu.

De la ruine du culte de la sainte Vierge par la négation de la divinité de Jésus-Christ.

Le culte de Marie n'est qu'une partie du culte général dans le Christianisme, et cependant, en résumant tout ce que nous venons d'en dire dans cette étude, on est étonné de sa merveilleuse influence sur l'homme et sur la société tout entière.

Un culte qui est en harmonie avec les différentes conditions *intellectuelles* de l'humanité; c'est-à-dire avec l'intelligence de l'homme pris dans l'enfance, dans la jeunesse, dans la maturité de l'âge, jusque dans la vieillesse ; et cela sans distinction de l'ignorant et du savant ;

Un culte qui est en harmonie avec les différentes conditions *morales* de l'humanité; c'est-à-dire avec la conscience coupable qu'il réveille dans l'engourdissement du vice pour la ramener à la vertu, comme avec la conscience innocente qu'il encourage et qu'il conserve en la perfectionnant; c'est-à-dire encore, avec le cœur qui souffre dans la tristesse comme avec l'âme qui se dilate dans la joie ;

Un culte qui est en harmonie avec les différentes conditions *physiques* de l'humanité ; c'est-à-dire avec l'homme dans les dangers suprêmes qui menacent sa vie, dans ses infirmités graves, dans ses maladies, et, finalement, au moment de sa mort ;

Un culte qui est en harmonie avec les différentes conditions *sociales* de l'humanité; c'est-à-dire avec les petits comme avec grands, avec les pauvres comme avec les riches, et qui établit entre tous une fraternité impossible par des moyens purement humains ;

Un culte qui n'est pas seulement en harmonie spéculative avec toutes ces différentes conditions de l'humanité, mais qui exerce encore sur chacune d'elles une influence pleine d'efficacité ;

Un culte qui a conservé ces harmonies et ces influences sur le genre humain depuis plus de dix-huit cents ans, et qui, maintenant encore, semble agir sur le monde catholique avec une énergie toute nouvelle ;

Un culte, enfin, qui n'a pas seulement captivé les hommages extérieurs des hommes qui composent le monde catholique, mais qui a gagné leurs cœurs, en y faisant naître et en y conservant la confiance, l'amour et la prière :

Voilà le culte de Marie.

Ce culte occupe, en fait, une place si considérable dans l'ensemble du culte catholique, qu'on a pu sérieusement se demander s'il n'y avait point là une exagération de l'esprit humain, et si Marie n'y usurpait point des priviléges qui n'appartiennent qu'à Dieu. Non certes, te cen 'est là qu'un scrupule sans raison. D'abord, ce culte ne rend point à Marie le devoir suprême d'adoration qui n'est dû qu'à Dieu seul. Tout en exaltant ses sublimes prérogatives, il ne l'honore cependant que comme la créature de Dieu ; et, dès lors, il laisse, entre les deux, une distance infinie qui réserve les droits exclusifs de la divinité. Mais, de plus, comment ne pas reconnaître que tous les honneurs rendus à la sainte Vierge remontent par elle jusqu'à Dieu lui-même ? Quand on élève des temples à la gloire de Marie, on ne fait que répondre à la glorification dont elle a d'abord été l'objet de la part de Dieu ; et c'est ainsi Dieu lui-même que l'on glorifie encore dans sa créature éminemment privilégiée. Quand nous nous agenouillons devant l'image de Marie, et qu'à mains jointes nous lui demandons une faveur, c'est le pouvoir que Dieu lui a communiqué qui nous inspire confiance. Et quand notre cœur s'épanouit à son nom avec l'amour d'un enfant pour la meilleure des mères, c'est la maternité réelle que Dieu lui a donnée sur toute la grande famille des hommes qui produit notre tendresse filiale : c'est donc encore Dieu que nous aimons dans celle qu'il nous a laissée pour mère. Sur ces bases, le culte de Marie n'a certainement rien que de très-rationnel dans son objet et dans ses motifs ; et l'on ne voit pas ce que l'esprit le plus scrupuleux à l'endroit du culte qui n'est dû qu'à Dieu, pourrait avoir à se reprocher dans le culte qu'il rendrait à Marie. Oui ; mais dépouillez la Mère de Jésus des prérogatives exclusives qu'elle tient de Dieu lui-même, ne faites plus d'elle que la mère d'un homme, si merveilleux qu'il soit; alors, il faut l'avouer, Marie n'est plus qu'une femme vulgaire, et l'on se demande

avec stupéfaction comment il a pu se faire que le genre humain se soit laissé prendre au piége d'une superstition si persévérante, si universelle et si grossière pourtant.

Mais nous n'avons point dit assez. Si Jésus n'était pas Dieu, et si par conséquent Marie n'était pas la Vierge Mère de l'Homme-Dieu, son culte ne serait pas seulement une superstition, ce serait une sacrilége profanation et une détestable parodie. Quoi! cette femme à laquelle on rend les plus grands honneurs après Dieu, cette femme au souvenir de laquelle on érige des autels et des temples, cette femme ne serait que l'épouse vulgaire d'un artisan obscur et la mère d'un imposteur qui se serait indignement arrogé l'honneur de la divinité! Quoi! ce serait là cette femme devant l'image de laquelle le monde catholique s'agenouillerait depuis près de deux mille ans, en lui prodiguant, avec l'encens, les fleurs et les cantiques, les témoignages de sa confiance et de son amour dans la prière! Encore une fois, quelle monstrueuse profanation des choses saintes, mais aussi quelle inconcevable démence! Si l'on en venait à constater enfin ce prodige d'aberration, après tant de siècles passés dans le mensonge et la superstition, ce ne serait point assez de démolir, avec ses images, ses autels et ses temples, toutes les fausses croyances du culte de Marie, il faudrait prendre en pitié l'esprit humain qui se serait laissé tromper si grossièrement et pendant tant de siècles; il faudrait rougir, pour l'humanité, de cette grande prostitution de ses plus nobles instincts et de ses sentiments les plus délicats; et l'on devrait alors se demander avec découragement s'il ne serait pas plus sage de se défier de toutes les autres croyances, et de se jeter au hasard dans les obscurités et les abîmes d'un scepticisme universel.

Oui; mais avez-vous pensé à toutes les ruines que vous accumulez alors sur l'esprit, sur le cœur de l'homme, et dans la société tout entière?

Ces douces et pures harmonies qui existaient entre les différentes conditions *intellectuelles* de l'humanité et le culte de Marie, vous les brisez ! Et alors, l'âme de l'enfant ne s'épanouira plus à la gracieuse pensée de la Mère de Jésus ; et l'âme du vieillard ne se sentira plus rajeunir en appelant toujours Marie *sa mère*, avec une tendresse toute filiale. Alors l'esprit de l'ignorant ne sera plus relevé par un culte qui descend jusqu'à sa proportion, pour le faire monter ensuite avec lui, par l'espérance, jusqu'à la Reine des cieux ; et l'intelligence du savant ne sera plus ramenée à la simplicité par une dévotion qui la satisfait sans flatter son orgueil.

Ces douces et pures harmonies qui existaient entre les différentes conditions *morales* de l'humanité et le culte de Marie, vous les brisez ! Et alors, vous fermez à la conscience coupable ce Refuge des pécheurs, où elle venait reprendre courage avant de rentrer avec confiance dans le chemin de la vertu; et vous retirez à l'âme innocente l'un des encouragements les plus capables de la faire persévérer et progresser dans la pratique du bien. Alors aussi, vous enlevez aux affligés leur plus affectueuse consolatrice, et vous tarissez une source des plus pures joies qui puissent réjouir le cœur de l'homme sur la terre.

Ces douces et pures harmonies qui existaient entre les différentes conditions *physiques* de l'humanité et le culte de Marie, vous les brisez ! Et alors, dans les suprêmes dangers qui menacent notre existence, comme dans nos graves infirmités, nous n'aurons donc plus, pour nous protéger, pour nous guérir et pour nous sauver, celle que nous appelions si justement le Secours des Chrétiens! Aux jours si tristes de la maladie, et surtout à l'heure si terrible de la mort, du fond de cette vallée de larmes, nous pousserons toujours vers le ciel nos soupirs et nos gémissements; mais Marie ne nous répondra plus en tournant vers nous son regard de

compassion, et nous n'aurons plus en elle une avocate au ciel et sur la terre!

Ces douces et pures harmonies qui existaient entre les différentes conditions *sociales* de l'humanité et le culte de Marie, vous les brisez! Et alors, les pauvres et les petits ne se consoleront plus de leur indigence et de leurs humiliations en se disant qu'après tout, ils ont au ciel une Reine qui est leur mère, et qu'ils sont destinés à régner un jour avec elle dans les splendeurs de l'éternité. Les riches et les grands n'apprendront plus de la Vierge qui domine au ciel et sur la terre, la douceur, la condescendance et la modération. Enfin, la grande famille humaine n'aura plus de mère, et, pour toujours, elle devient orpheline.

Et pourtant, il y avait tant de douceur à invoquer Marie! Lorsque nous l'implorions avec les paroles de l'Ange, ces paroles étaient si bien en harmonie avec les dispositions naturelles de notre cœur, que nous ne nous lassions pas de les répéter. Mais si Marie n'était pas la Mère de Dieu, l'amour et la confiance, dans ces prières, ne seraient plus que des illusions chimériques, et il faudrait les refouler pour jamais au fond de notre cœur trompé. Ces pieux cantiques chantés en son honneur, et qui produisaient dans l'âme une si suave jubilation, ils ne devraient plus se faire entendre : ce serait une dérision, une profanation. Ces pieuses images de Marie, ces statues, ces peintures, ces gravures, ces scapulaires, ces chapelets ; tous ces objets ne seraient plus considérés que comme des inventions et des industries de la superstition; et ils devraient être brisés, déchirés et brûlés, avec tout le mépris qu'on porte à de grossiers fétiches. Ces pèlerinages traditionnels que nous avions regardés jusqu'ici comme une satisfaction donnée aux instincts naturels de l'âme et comme un moyen de développer la fraternité dans la civilisation, ce ne seraient plus que des rendez-vous superstitieux et propres à favoriser l'erreur

et le mensonge; il ne faudrait plus en parler, puisque d'ailleurs ils deviendraient sans but et sans objet.

Eh bien, je le demande maintenant: est-ce assez de ruines amoncelées sur l'esprit, sur le cœur de l'homme et sur la société? Une négation, une seule négation les a toutes entraînées, ces ruines : la négation de la divinité de Jésus-Christ, et, par conséquent, la négation de la virginale et divine maternité de Marie. Une fois cette pierre fondamentale arrachée à la base du grand édifice chrétien, construit par Dieu avec le concours de l'homme, dans la durée de dix-huit siècles, cet édifice s'écroule, en accumulant toutes les ruines que nous venons d'énumérer.

Faudrait-il pleurer sur ces ruines? ou bien plutôt, ne serait-il pas permis de maudire ceux qui les auraient faites pour le malheur du monde? Ah! si la haine et la malédiction pouvaient se justifier au cœur du chrétien, certes, ce serait bien alors qu'on le frappe tout à la fois et si cruellement dans l'honneur de sa Mère et dans la dignité de sa propre conscience! Attaquer mes croyances et mes plus chères convictions, jeter la honte et le ridicule sur les plus douces pratiques de ma vie religieuse, sans doute c'est un attentat qui soulève naturellement dans mon âme des flots d'indignation; mais toucher à l'honneur de ma Mère par le sarcasme et la moquerie, mais la renverser du trône que Dieu lui-même lui a dressé dans la confiance et dans l'amour de mon cœur, ah! c'est alors s'attaquer à mes sentiments les plus intimes, les plus délicats et les plus susceptibles d'émotion; et il me faut toute la mansuétude qui découle de la croix pour ne répondre que par ces mots divins : « Pardonnez-leur, Seigneur: car ils ne savent ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils font! »

Alors cependant, blessé au plus vif de mon cœur, je m'assieds tristement devant la perspective de ces ruines du culte de Marie, et je me prends à pleurer. « O Reine,

m'écrié-je, Mère de miséricorde, ô vous qui êtes la vie, la douceur et l'espérance, salut ! Pauvres enfants d'Eve exilés dans cette vallée de larmes, nous poussons vers vous des cris et des soupirs mêlés de gémissements et de pleurs. O vous donc, qui êtes notre avocate, laissez tomber sur nous vos yeux si pleins de miséricorde ! Et, plus tard, après l'exil de cette vie, obtenez-nous le bonheur de contempler pour toujours Jésus, le fruit béni de vos entrailles. C'est à vous que nous le demandons, ô Marie ! ô Vierge si pieuse, si clémente et si douce (1) ! »

Ainsi priais-je en écrivant ces lignes ; et, regardant ensuite une statue de Marie dont la douce figure paraissait sourire à mon travail, il me semblait l'entendre redire, avec un accent qui me rendait l'espérance, le cantique de son humilité et de son exaltation : « Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit tressaille d'allégresse en Dieu mon Sauveur. Il a daigné jeter les yeux sur son humble servante, et c'est pourquoi toutes les générations me proclameront bienheureuse. Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint. Sa miséricorde s'étend de race en race sur tous ceux qui le craignent. Il a manifesté sa puissance par la force de son bras, et il a dispersé les superbes par un souffle de son cœur. Il a renversé de leurs trônes les puissants orgueilleux, et il a exalté les humbles. Il a comblé de ses biens ceux qui étaient affamés, et il a renvoyé les mains vides ceux qui vivaient dans l'opulence (2). »

Je méditai ces fortes paroles, proférées par Marie aux jours de son humilité ; et, en voyant comment sa prophétie se trouvait réalisée par dix-huit siècles d'amour, de confiance et de gloire, je me relevai tranquille et rassuré pour l'avenir.

(1) *Salve Regina.*

(2) *Magnificat anima mea Dominum.*

DE L'HOMME

Toute religion, vraie ou fausse, est un fait trop considérable dans l'humanité, pour qu'il existe sans exercer une très-grande influence sur la société qui la reçoit, ainsi que sur les individus qui la pratiquent. La religion, en effet, est un commerce de l'homme avec Dieu : or, il est impossible que ce commerce ait lieu sans conséquences pour l'homme. Ces conséquences ne se feront pas seulement sentir dans sa vie individuelle et privée, elles le suivront dans les différentes conditions où il pourra se trouver : dans la famille, dans la société religieuse, dans la société civile; et c'est ainsi que la religion décidera du sort de l'homme comme du sort des peuples; c'est-à-dire qu'elle fera le bonheur ou le malheur du monde. Au point où nous en sommes de cet ouvrage, et après avoir constaté déjà, d'une manière générale, toute l'influence exercée sur l'humanité par le dogme et le culte chrétiens, on s'étonnera moins de nos affirmations; mais nous allons maintenant essayer de les justifier dans les détails, en étudiant successivement l'influence des principes religieux en général, et du Catholicisme en particulier : sur l'homme, sur la famille, sur la société religieuse et sur la société civile. Commençons tout d'abord par l'étude de l'homme.

De l'homme sous le règne du paganisme.

Une première et très-importante question sur l'homme, c'est celle de son origine : car, son origine une fois connue, il est bien plus facile de déterminer sa fin, ainsi que les moyens qui doivent l'y conduire. Quelle est donc l'origine de l'homme? et quelle fut la condition primitive de l'humanité, à son apparition dans le monde?

A cette première question, la philosophie a répondu à peu près unanimement, dans l'antiquité, que l'homme est un produit de la nature préexistante, et que la condition primitive de l'humanité fut un état rudimentaire et analogue à celui des sauvages. Par un travail naturel, lent, mais toujours progressif, l'homme aurait parcouru successivement tous les degrés de la civilisation, et il aurait fini par arriver au point où nous en sommes. Cette conclusion de l'antique philosophie était encore accréditée par la mythologie des poëtes; et ces fables, en se propageant parmi les peuples, en étaient venues à étouffer, au milieu d'eux, les traditions originelles et véritables du genre humain.

Partant de ce principe, et en dehors de toute intervention directe de la divinité dans la formation de l'homme, les forts étaient à l'aise pour disposer des faibles au gré de leurs passions ; aussi n'y manquèrent-ils pas. Ils partagèrent donc arbitrairement l'humanité en deux classes : la classe des hommes libres et la classe des esclaves. La classe des hommes libres ; c'est-à-dire la actégorie de ceux qui possédaient, avec la liberté et sans travail, les richesses, les plaisirs et une autorité sans bornes et sans contrôle sur d'autres êtres humains qui leur étaient soumis. La classe des esclaves ;

c'est-à-dire la catégorie de ceux qui ne vivaient qu'au profit des hommes libres, qui s'usaient à leur service comme leur propriété, et qui ne recevaient, pour prix de leur vie passée dans la souffrance, qu'un pain jeté par le mépris et détrempé de leurs larmes, quand ce n'était pas de leur sang.

En fait, l'esclavage vient de la guerre. Après la défaite de leurs ennemis ou la prise d'une ville, les vainqueurs s'emparaient des vaincus; et, quand ils leur épargnaient la vie, ce n'était que pour en faire leur propriété. Les femmes et les enfants étaient enlevés aussi bien que les hommes ; tous ensemble faisaient partie du butin, absolument de la même manière que les trésors et les animaux qui tombaient au pouvoir des vainqueurs; et ce butin était partagé comme une marchandise vénale. En effet, comme les guerres étaient très-fréquentes, et qu'on finissait par posséder beaucoup plus d'esclaves qu'on ne pouvait en nourrir, on les vendait à des *maquignons* ou *esclaviers*, qui trafiquaient de cette marchandise humaine absolument comme d'autres le faisaient des plus vils animaux. Les esclaves étaient si nombreux, et on se les procurait à si bas prix, qu'on en achetait pour les moindres services et même par pure ostentation, et il n'était pas rare de voir des maîtres qui possédaient jusqu'à quatre ou cinq cents esclaves : c'était la plèbe de la maison.

Sénèque avait bien défini les esclaves : c'étaient *des mercenaires perpétuels*. Telle était effectivement leur condition dans l'empire romain ; avec cette clause, cependant, qu'ils recevaient leur salaire tout en nature, c'est-à-dire qu'ils étaient nourris, logés et habillés par leurs maîtres. Jusque dans les plus opulentes familles, la plus sévère parcimonie présidait à leur nourriture ; on ne leur donnait ni vin ni viandes ; les malheureux n'avaient pour vivre que du pain mêlé d'un peu de sel, et ils ne buvaient que de l'eau.

L'âge, les accidents, la maladie, tendaient naturellement à diminuer, à détruire un personnel d'esclaves. Pour obvier à cet inconvénient, les maîtres permettaient, comme récompense, à ceux dont ils étaient contents un simulacre de mariage; et tous les enfants qui naissaient de ces unions leur appartenaient et venaient remplir les vides.

Quant à la condition civile de l'esclave, elle était partout la même. C'était un individu qui n'avait aucun droit ni aucune volonté permise, qui ne jouissait d'aucune protection légale, qui était la propriété, la chose de celui qui le possédait, et qui, lui-même, ne pouvait rien posséder.

On a souvent répété que l'on méprise ceux que l'on craint. Quoi qu'il en soit, en réalité, de l'exactitude de cette parole, ce qui est bien certain, c'est que les Romains étaient animés de ce double sentiment à l'égard de leurs esclaves : du moins, ils craignaient l'espèce en général, et ils méprisaient les individus. Les esclaves, à leurs yeux, n'étaient tout au plus qu'une *seconde espèce humaine,* ou même *moins que des hommes*. Voilà ce qu'écrivaient les poëtes. Mais les philosophes eux-mêmes ne témoignaient pas beaucoup plus d'humanité que les autres. Est-ce que Caton ne voulait pas qu'on se défît des esclaves quand ils étaient vieux, afin de ne pas nourrir des êtres inutiles? On n'estimait pas plus un esclave qu'un animal domestique quelconque. Nous avons lu dans plusieurs auteurs célèbres des plus beaux siècles de Rome que, dans les grandes maisons, l'esclave portier était attaché auprès de la porte avec une longue chaîne qui le retenait par les deux jambes. Souvent, on le vendait avec la maison, quand elle changeait de maître; comme s'il eût été un objet ordinaire, et qu'il eût fait partie de la muraille où sa chaîne se trouvait scellée!

La législation elle-même ne faisait aucune différence entre les esclaves et les bêtes. Une loi condamnait à la

même peine l'individu qui avait tué l'esclave ou la bête de somme d'autrui. Il devait en payer le prix, qui variait suivant que l'esclave était infirme ou valide, suivant le plus ou moins de dommage causé au maître par sa mort.

On abusait d'ailleurs, avec une effroyable dureté, du pouvoir sans frein que la loi donnait au maître sur ses esclaves : on les traitait exactement comme des animaux. L'immensité de la population servile faisait, disait-on, une nécessité d'une pareille conduite : la douceur, ou seulement l'équité, aurait tout compromis. Aussi la plus sévère cruauté vis-à-vis des esclaves était-elle une tradition et comme un principe qu'on n'oubliait jamais. L'empereur Auguste nous en fournit lui-même un épouvantable exemple. Après l'apaisement des guerres civiles, il fit arrêter tous les esclaves qui avaient été enrôlés dans la milice. On les amena à Rome, et, après avoir permis aux maîtres de reprendre ceux qui leur avaient appartenu, les esclaves que personne ne réclama furent égorgés par ordre de l'empereur, ou mis en croix; et il n'y en eut pas moins de six mille!

La dureté politique des Romains à l'égard de leurs esclaves passait naturellement jusque dans la vie privée, et elle y rendait trop souvent les maîtres inhumains jusqu'à la férocité. Les esclaves ne devaient pas seulement demeurer en silence devant eux ; mais Sénèque nous apprend qu'un accès de toux, un éternument, un hoquet, un souffle, étaient autant de fautes suivies de leurs punitions. Le plus simple et le plus ordinaire de ces châtiments, c'étaient les coups que l'on donnait sur la bouche de ces pauvres esclaves, et qui allaient jusqu'à les ensanglanter en leur brisant les dents. Quant aux plus graves punitions, qu'ils recevaient d'ailleurs suivant les caprices de leurs maîtres, c'étaient celles de la fourche, du fouet, de la torture et de la marque. La fourche était une pièce de bois fixée sur la poitrine et

aux épaules, et s'étendant jusqu'à l'extrémité des deux bras, qu'on y attachait. Le fouet était composé de lanières de cuir garnies de balles de plomb et de nœuds. La torture était un supplice pendant lequel on étendait le patient sur un chevalet, en le déchirant à coups de verges ou en le brûlant avec des lames de fer ardent. La marque était un châtiment qui consistait à raser la tête et les sourcils de l'esclave, pour lui imposer ensuite un stigmate sur le front, au moyen d'un fer chaud. Les chaînes et la prison étaient une même chose pour ces malheureux : car tous ceux qui étaient jetés en prison y étaient enchaînés. Pour la mort des coupables, elle avait presque toujours lieu par le crucifiement. Ils étaient cloués sur la croix, et on les y laissait mourir de faim, en abandonnant leurs cadavres à la voracité des oiseaux de proie.

Si du moins c'eût été pour des crimes qu'on leur eût appliqué ces cruels châtiments ! mais non, il suffisait pour cela des plus légers délits : une maladresse dans le service, une erreur, un oubli, et c'en était assez pour s'attirer quelqu'une de ces terribles punitions. Un jour qu'Auguste soupait, en Campanie, chez un chevalier romain nommé Pollion, un esclave eut le malheur de casser une coupe qui servait au festin. Aussitôt le maître ordonna qu'on le précipitât tout vivant dans son vivier, pour y être dévoré par des monstres marins qu'il engraissait de chair humaine. Il est vrai que l'empereur fit grâce à cet esclave dans un moment d'humanité ; mais lui-même, peu de temps après, faisait crucifier un de ces malheureux pour le seul crime d'avoir rôti et mangé une caille de sa volière. La législation, du reste, était aussi cruelle à l'égard des esclaves que la tyrannie de leurs maîtres. Ainsi, quand un crime public avait été commis ; quand, par exemple, un maître avait été assassiné chez lui, la loi condamnait à périr par le supplice de la croix tous les esclaves, indistinctement,

qui s'étaient trouvés sous le même toit au moment du crime (1).

On ne voudrait jamais croire de semblables horreurs, si elles ne nous avaient été transmises par des écrivains contemporains et les plus dignes de foi. Mais ce qui les rend d'ailleurs plus croyables, c'est que, maintenant encore, elles se retrouvent tout entières dans les contrées qui n'ont point reçu ou qui ont oublié les saintes doctrines de l'Evangile. Descendez seulement quelques degrés de latitude sur l'échelle du globe, et vous vous retrouverez en face de l'esclavage ancien avec toutes ses infamies et toutes ses cruautés.

Par la condition des esclaves, on peut déjà juger quels devaient être le caractère et les mœurs des hommes libres dans le monde ancien ; mais nous connaissons d'ailleurs les principes qui présidaient à leur éducation et qui servaient à diriger leur vie.

Le premier de ces principes, celui qui dominait tous les autres, c'était que l'homme libre avait le droit de se procurer toutes les satisfactions qu'il désirait, et cela par tous les moyens qui se trouvaient en son pouvoir et sans aucun autre frein que celui d'une force supérieure et contraire.

Il est aisé de comprendre tout ce qu'un pareil principe impliquait d'égoïsme, et comment il étouffait dans l'âme le germe de toutes les vertus. Et d'abord, il est bien évident qu'il ne laissait point de place aux vertus spéciales du Christianisme, telles que l'humilité, la chasteté, le détachement et la mortification. Rien ne le heurtait plus directement ni plus violemment que la pratique de ces étranges vertus, et leur nom seul aurait effarouché les partisans de ce principe. Mais ensuite, quant aux vertus naturelles et purement humaines, est-ce qu'elles étaient complétement praticables dans l'égoïsme d'un

(1) Voyez *Rome au siècle d'Auguste*, tome I, chap. XXII.

semblable principe? On connaissait les noms et l'on parlait beaucoup des quatre grandes vertus, qui font le mérite et l'honneur de l'homme sous la loi de nature, des vertus cardinales ; mais leur application complète, dans la pratique de la vie, n'était pas même tentée. On exaltait en termes magnifiques la prudence, la justice, la force et la tempérance ; les philosophes en écrivaient spéculativement des choses ravissantes, et l'on rencontrait réellement de loin en loin des exemples admirables de ces principales vertus ; mais enfin, dans la pratique générale et ordinaire de la vie, la prudence consistait principalement à éviter le mal physique par toutes les précautions imaginables, et à se procurer les avantages de la vie par l'habileté, par l'adresse et même par la ruse. On estimait et l'on pratiquait la justice ; mais seulement dans certaines conditions, à l'égard de certaines personnes et de certaines choses, en dehors desquelles on n'agissait plus qu'au gré de ses passions ou de ses caprices. La force était la vertu dont on aimait surtout à se glorifier ; mais, au moral, c'était, le plus souvent, avec une affectation contre nature ; et la force physique avait généralement pour caractère la dureté et la brutalité. Quant à la tempérance, c'était celle des quatre vertus principales dont on se vantait le moins, et dont on faisait le moindre usage dans la vie. A la condition qu'on ne compromettait pas trop sérieusement sa santé et sa vie dans l'usage et dans l'abus de toutes les jouissances, on s'estimait sobre, et l'on n'avait jamais eu la prétention de porter plus loin la vertu de tempérance. Ainsi, quand Jésus-Christ parut dans le monde, il n'y avait plus, dans le cœur de l'homme, que des vertus relatives, que des vertus *diminuées*, suivant le langage des Livres saints ; de même qu'il n'y avait plus, dans son intelligence, que des vérités *diminuées : Diminutæ sunt veritates a filiis hominum* (1). Il ne

(1) *Psal.* XI, 2.

faut pas s'en étonner : car les vertus sont les vérités du cœur, comme les vérités sont les vertus de l'intelligence.

Mais, en revanche, les vices capitaux avaient leur place tout entière au cœur de l'homme ancien. L'orgueil s'y exaltait à proportion du rang qu'on occupait ; et quand on pouvait dire surtout qu'on appartenait à un peuple glorieux, comme le peuple romain, c'était jusqu'à la fureur et à la démence que se portait cet orgueil. La soif des richesses était insatiable ; non pas qu'on eût alors, plus qu'aujourd'hui, l'amour de l'or pour l'or ; mais il fallait des richesses immenses pour satisfaire au luxe des esclaves et aux délices de la vie : on n'en avait jamais assez. Du reste, l'amour des plaisirs était encore plus effréné que l'amour de l'or : il en fallait à tout prix et par tous les moyens, et l'on ne comprenait plus la raison de vivre dès que les sens ne pouvaient plus jouir. L'histoire de la philosophie présente des pages hideuses à cet endroit. Ce n'était point assez, pour ceux que l'on appelait des sages, de jeter sur les plus infâmes désordres le manteau de leur complicité ou de leur tolérance ; mais ils n'avaient pas honte de se ravaler eux-mêmes jusqu'à des voluptés contre nature et plus ignobles que celles de la bête. La simplicité primitive avait disparu dans les repas : c'était le raffinement et la prodigalité qui présidaient au choix des mets, et l'intempérance ne connaissait plus de bornes. Par la manière dont les esclaves étaient traités, on peut conclure quels devaient être l'emportement et la fureur des maîtres : cette colère était d'autant plus emportée que la loi n'en punissait presque jamais les conséquences, si terribles qu'elles fussent. Enfin, l'homme de l'antiquité, comme celui de nos jours, n'aimait pas le travail ; et comme il avait à peu près autant d'esclaves qu'il en voulait, et qu'il n'avait qu'un mot à dire pour les faire travailler comme des bêtes de somme, il se reposait sur leurs labeurs et s'engraissait, dans l'oi-

siveté, du fruit de leurs sueurs et de leur sang. Nous n'exagérons rien : qu'on lise, en particulier, les écrivains du siècle le plus civilisé qui ait précédé l'avénement de Jésus-Christ, et l'on verra que nous ne sommes point sorti de la réalité.

Un second principe, qui s'imposait généralement dans l'antiquité, c'était que vie humaine étant soumise au destin, c'est-à-dire à la fatalité, l'homme n'avait pas la responsabilité morale des divers actes qui s'y produisaient, et que par conséquent il ne devait songer qu'à jouir du présent sans souci pour l'avenir. En effet, quand l'occasion de jouir était offerte, de quelque manière que ce fût, pourquoi donc ne pas l'accepter sans se préoccuper des réclamations de la conscience? C'était le Destin qui présentait cette occasion, bonne ou mauvaise; et, le Destin étant dieu, il était bien permis de se conformer à ses décrets. De cette manière donc, tous les actes mauvais se trouvaient justifiés, quand ils avaient la jouissance pour fin. Il est vrai que, d'après ce principe, il fallait accepter avec le même abandon tout ce qui arrivait de fâcheux sous les coups de la fatalité ; mais ce n'était pas avec la dignité de la résignation à de sages décrets qu'on s'inclinait devant le malheur : on l'acceptait comme l'esclave subissait le châtiment, quand on ne maudissait pas le Destin, qui en était l'auteur. Après cela, la crainte des châtiments dans l'autre vie n'était pas plus un frein pour le crime que l'espoir des récompenses n'était un encouragement pour la vertu. Du moment que l'homme n'avait pas la responsabilité de sa vie, il est évident qu'il n'entrait pour rien dans les récompenses ou dans les châtiments qui devaient en être la conclusion. Semblable à l'animal sans raison, il s'en allait donc, parcourant en aveugle les chemins de la vie, sans savoir à quel terme il devait aboutir, et ne pensant qu'à dévorer, sur son passage, toutes les jouissances que la fortune lui donnait en pâture.

Enfin, le troisième principe d'après lequel l'homme ancien gouvernait sa vie, c'était qu'en sa conscience et devant Dieu, il était maître absolu de son corps, qu'il avait donc la liberté d'en disposer suivant qu'il le voulait, et qu'il pouvait même lui donner la mort quand il était fatigué de la vie. D'après cela, il n'y avait plus d'autres bornes que celles des passions pour contenir les sens dans le devoir, c'est-à-dire qu'ils étaient sans limites et sans frein. Et pour le suicide, nous savons avec quelle effrayante facilité on y recourait pour échapper aux malheurs et même aux ennuis les plus ordinaires de la vie. Avant l'introduction du Christianisme, les Marseillais gardaient, dans un dépôt public, une potion mêlée de ciguë, et destinée à quiconque justifiait devant le Conseil des Six-Cents des motifs qui lui faisaient désirer la mort. Mais, à Rome, il y avait pour tous une entière liberté. En dépit des protestations de quelques philosophes, l'opinion générale regardait le suicide comme une détermination aussi généreuse que sage, et l'on se révoltait des maximes contraires. Pour un Romain, c'était comme attenter à sa liberté que de lui disputer ce qu'il regardait comme une des plus précieuses prérogatives dont il pût jouir, au milieu des peines de la vie. L'affreuse manie du suicide devint encore beaucoup plus commune après l'introduction du stoïcisme grec dans l'empire romain. Alors, le malheur ne fut plus le seul motif de quitter la vie : Sénèque et Valère Maxime attestent qu'on vit des gens se donner la mort, les uns parce qu'ils s'ennuyaient de leur bonheur, et d'autres parce qu'étant heureux et l'ayant toujours été, ils avaient peur de l'adversité dans l'avenir, et qu'ils voulaient la fuir avant qu'elle les eût atteints.

Après la mort, les funérailles étaient tout naturellement en proportion avec le rang et la fortune du défunt; mais, en général, on les faisait avec tout le luxe et toute l'ostentation dont on pouvait disposer. Evidemment, ce

n'était point la vraie douleur qui caractérisait avant tout les funérailles des grands et des riches: car, pour la remplacer, on y faisait venir des joueurs d'instruments et des pleureurs de profession, et l'on voyait ces malheureux s'arracher les cheveux et se meurtrir la figure pour une certaine somme, en faisant retentir l'air de leurs gémissements et de leurs cris lamentables. C'était surtout l'orgueil qui présidait à ces funérailles : les images des ancêtres, les éloges pompeux en relevaient la solennité. Enfin, avant de mettre le feu au bûcher sur lequel était déposé le corps du défunt, on le couvrait des plus riches offrandes, et l'on immolait des animaux et quelquefois des hommes, autant pour l'honorer que pour apaiser les Mânes par l'effusion du sang.

Une précaution que l'on n'oubliait pas, c'était de mettre entre les dents du mort une pièce de monnaie, qui devait lui servir à payer son passage au nautonier des enfers; car l'on croyait généralement à la survivance de l'âme au delà du trépas. Mais que devenait-elle, cette âme ? et quel était son sort ? Ici les croyances variaient suivant le génie et le caractère des peuples; mais surtout suivant qu'elles avaient plus ou moins conservé des primitives traditions. Assez généralement, on croyait aux enfers, c'est-à-dire à des lieux souterrains où se rendaient les âmes des morts, et qui avaient Pluton pour dieu et pour roi. L'enfer était arrosé par cinq fleuves, dont le premier était l'Achéron, et au delà duquel on subissait le jugement. C'était après ce jugement définitif que l'on était envoyé, soit dans le Tartare, séjour des méchants autour duquel coulait le Styx; soit dans les Champs Elysées, séjour des bons, qu'arrosait le Léthé. En Grèce, c'était dans les marais d'Achérusie, dans l'Epire, que les poëtes avaient placé l'entrée des enfers ; et c'était dans les marais de l'Averne que d'autres le supposaient, en Italie. Sur ce fond commun et assez généralement accepté pendant des siècles, l'imagination des poëtes et des

peuples avait tissu une multitude de fables plus ou moins accréditées. Mais, plus tard, le bon sens se ravisa, en même temps que le scepticisme ravageait ce qui restait des anciennes traditions; et, quand le Christianisme parut avec ses dogmes, la croyance aux enfers, au Tartare et aux Champs Elysées n'existait plus que dans les superstitions des ignorants : la plus grande sanction morale, après celle de la conscience, avait à peu près entièrement disparu du genre humain.

Résumons maintenant, en quelques mots, ce que nous venons de dire de l'homme païen ; et nous nous trouverons en face du spectacle le plus humiliant pour son orgueil. L'esclave dégradé par l'homme libre, l'homme libre dégradé par lui-même, vivant l'un comme l'autre dans l'esclavage des passions et de la fatalité, et se précipitant par la mort dans l'inconnu de l'éternité : oui, voilà bien ce qui restait de l'homme, c'est-à-dire de la plus belle et de la plus noble créature qui soit sortie des mains de la divinité. A cette époque de sa dégradation consommée, n'était-ce pas le cas de répéter avec saint Paul, d'après le Roi-Prophète : « Qu'est-ce que l'homme, Seigneur, pour que vous daigniez lui donner maintenant un souvenir? et qu'est-ce encore que le fils de l'homme, pour que vous songiez à descendre jusqu'à lui : *Quid est homo, quod memor es ejus, aut filius hominis, quoniam visitas eum* (1)?

De l'homme chrétien.

« Voici, pour toute la terre, le sujet d'une grande joie : un Sauveur nous est né; et c'est Jésus-Christ Notre-

(1) *Hebr.*, XI, 6.

Seigneur (1). » — « Le Verbe s'est fait chair, il a habité parmi nous, et nous l'avons vu plein de grâce et de vérité (2). »

C'était beaucoup que Dieu daignât se manifester aux hommes, qui ne le connaissaient plus; mais ce n'était pas tout. L'homme ayant perdu la véritable notion de son origine et de ses destinées, il fallait encore lui en rendre la révélation; c'est-à-dire qu'il fallait manifester l'homme à l'homme, en même temps que Dieu lui donnait la manifestation de sa divinité.

Grâce à la bonté divine, ces manifestations ont été faites avec une pleine lumière! Nous avons vu déjà, en traitant du dogme, comment Dieu s'est manifesté à l'homme par l'incarnation de son Verbe dans le monde, et maintenant nous allons voir comment il lui a rendu la connaissance de son origine et de ses destinées.

Cette connaissance se résume tout entière dans cette simple formule : L'homme vient de Dieu, et il retourne à Dieu par Dieu.

L'homme vient de Dieu : ce n'est donc point dans la fécondité de la matière qu'il faut chercher son origine. La matière a été créée comme lui; or, ce qui a été créé peut bien modifier et perfectionner, mais il n'a pas lui-même la puissance de créer.

Si l'homme était éclos du travail lent et progressif d'une matière préexistante, on comprendrait qu'il n'ait pu parvenir à l'état où il est, qu'en parcourant successivement diverses périodes ascensionnelles, autant sous le rapport intellectuel moral et social que sous le rapport physique ; et alors il faudrait conclure, avec les philosophes et les poëtes anciens, que l'état primitif de l'homme fut un état analogue à celui des sauvages. Mais Dieu ne crée pas à la manière dont la nature produit ses

(1) Luc. x, 2.
(2) Joan. I, 14.

phénomènes. Ce qui est sorti de ses mains, dans le monde physique, a reçu tout d'abord le caractère de perfection qui lui était propre : il devait en être, et il en a été de même de la créature humaine. Physiquement, l'homme est sorti tout complet des mains de son Créateur, et son intelligence et son cœur entrèrent immédiatement en possession des dons naturels et des dons de la grâce qui devaient le rendre heureux.

Avec ces magnifiques prérogatives, l'homme avait reçu la liberté de les mettre en action, suivant sa volonté. Dans les desseins de Dieu, c'était une faculté précieuse qui devait donner à sa créature un mérite personnel et la rendre digne de s'élever encore plus haut, en se rapprochant de Celui qui est son principe. Malheureusement et par sa faute, l'homme abusa de sa liberté ; il tomba par désobéissance, entraînant dans sa chute, par solidarité, l'humanité tout entière. L'homme ne perdit point, par le péché originel, les dons naturels dont Dieu l'avait enrichi au jour de sa création ; mais il y fut *blessé*, comme s'exprime la théologie, il y fut blessé profondément ; et, quant aux dons de la grâce, qui lui avaient été donnés pour s'élever surnaturellement vers Dieu, il les perdit intégralement. Devant cette double conséquence, le mystère du bien et du mal s'explique dans le monde et dans l'homme : c'est un désordre produit par le péché.

L'humanité tout entière vient d'une souche unique. C'est Dieu qui a créé le premier homme et la première femme, et c'est de ce premier couple que tous les hommes sont issus. Une science hostile ou superficielle s'est bien efforcée d'argumenter sur les différences notables qui existent dans le langage et dans la constitution physique des diverses branches humaines, pour en tirer des conclusions contraires à celles des Livres saints ; mais des travaux plus consciencieux, sur la philologie et sur l'ethnographie, ont rétabli la vérité des

faits ; et la science a fini par conclure comme la Bible.

Du moment où toute l'humanité est ramenée à l'unité d'origine, il est évident qu'il n'existe entre les hommes aucune distinction de nature; et, par conséquent, le partage de l'humanité en deux classes, les hommes libres et les esclaves, est un partage arbitraire, qui ne peut se justifier que par la brutalité des passions; c'est un partage inique et qui doit disparaître.

En attendant, il était évident que l'homme, venu de Dieu, avait perdu le chemin qui devait le reconduire à Dieu. Il l'avait perdu par l'affaiblissement de ses facultés naturelles blessées par le péché, et surtout par la privation des dons surnaturels, qui devaient être comme ses fils conducteurs pour l'élever jusqu'à Dieu. Nous avons dit déjà comment s'est opérée, par l'incarnation du Fils de Dieu, la grande restauration de l'humanité déchue. D'une manière générale, cette rédemption s'est faite pendant les années que le Sauveur a passées sur la terre; mais son application particulière et personnelle continue tous les jours, et elle durera jusqu'à la fin des siècles sur la terre. Or, dans ce nouveau plan de la Providence, l'homme, venu de Dieu, ne remonte plus vers lui par la seule force des facultés naturelles et des dons surnaturels qu'il avait reçus au jour de sa création; c'est Dieu lui-même qui devient sa voie, sa vérité et sa vie (1) ; en sorte qu'il est tout à la fois son principe, son moyen et son terme.

Jésus-Christ Dieu s'est fait la voie de l'homme : *Ego sum via*; et pour cela, il s'est fait homme lui-même. Il a voulu passer par toutes les conditions de la vie humaine; il a voulu surtout en subir toutes les épreuves, afin que nous pussions le rencontrer partout comme un modèle dans les sentiers de la vie. Ainsi, avant d'ouvrir la bouche pour annoncer la vérité, il pouvait se montrer à l'homme

(1) *Ego sum via, veritas et vita.* (Joan. XIV, 6.)

dans toutes les situations et lui dire avec confiance : « Regarde et agis suivant le modèle qui t'est proposé : *Inspice et fac secundum exemplar quod tibi monstratum est* (1). » Je ne suis pas seulement ton guide et ton appui dans les sentiers de la vie, je suis la voie : *Ego sum via*. Créature de Dieu, tu t'es égarée du chemin qui conduit à lui ; suis-moi, et tu seras sûre d'arriver au terme : car alors ce sera Dieu qui te conduira vers Dieu.

Jésus-Christ Dieu s'est fait la vérité pour l'intelligence de l'homme : *Ego sum veritas*. Il lui a parlé ; et, pour lui communiquer plus efficacement la vérité par sa parole, il s'est fait Verbe lui-même, c'est-à-dire parole. Verbe éternel qui était aussi la vérité, puisque ce n'était autre chose que Dieu. Pendant quelques années seulement, la vérité se fit entendre extérieurement par le ministère du Verbe ; mais aussitôt après, le Verbe se fixa dans l'Écriture, et la vérité y passa sous la forme de cette parole écrite. Jésus-Christ est donc toujours la vérité pour l'homme ; puisque sa parole lui reste dans les saints Evangiles, et que cette parole, c'est la vérité sous le Verbe de Dieu.

Enfin Jésus-Christ Dieu s'est fait la vie pour l'homme : *Ego sum vita*. Il y avait bien déjà dans l'humanité la vie de la nature qui se termine par la mort ; mais cette vie purement naturelle n'a point l'énergie suffisante pour remonter par elle-même jusqu'à Dieu. Il faut pour cela une vie supérieure à la nature, une vie surnaturelle ; et cette vie, c'est encore Jésus-Christ se communiquant à l'homme par la grâce, au moyen de la prière et des sacrements. Alors, comme le disait si énergiquement l'Apôtre des nations, ce n'est plus l'homme qui vit, mais Jésus-Christ qui vit en l'homme : *Vivo, jam non ego, vivit vero in me Christus* (2).

(1) *Exod.* XXV, 40.
(2) *Galat.* II, 20.

Ces grands principes une fois posés et reconnus, leur application pratique et personnelle devait naturellement transformer l'homme, et en faire une créature nouvelle, suivant l'expression des Livres saints. D'abord, il ne devait plus y avoir d'esclaves dans cette humanité régénérée par Jésus-Christ. Et, en effet, pourquoi des esclaves? Est-ce que tous les hommes ne sont pas les enfants d'une même famille? Est-ce qu'ils n'ont pas tous pour Père le même Dieu qui est au ciel? Il est vrai qu'ils ont été tous, pendant longtemps, les esclaves du péché; mais maintenant, est-ce qu'ils n'ont pas été tous rachetés au prix du sang de l'Homme-Dieu Jésus-Christ? Aussi, écoutez avec quel transport l'apôtre saint Paul chante l'hymne de la délivrance : « Non, s'écrie-t-il, il n'y a plus de Juifs, il n'y a plus de Gentils, il n'y a plus d'esclaves, il n'y a plus d'hommes libres; vous ne faites plus tous qu'un seul dans le Christ Jésus (1). Vous avez été rachetés à grand prix; n'allez donc plus devenir les esclaves de l'homme (2). »

D'après la doctrine exprimée par ces paroles, des hommes ont demandé à quelle heure de l'histoire le Christianisme avait donc enfin brisé les liens de l'esclavage. Ils voudraient qu'on l'assignât positivement, tout comme on cite le jour où fut signé tel décret ou abrogée telle constitution. On oublie que Dieu ne procède pas à la manière de l'homme. L'homme se hâte, quand il veut édifier ou démolir, parce que l'avenir ne lui appartient pas. Et puis, quand un temps plus ou moins long s'est écoulé sur son œuvre éphémère, il se trouve qu'elle n'a plus assez de vitalité pour s'étendre plus loin : elle meurt donc; et on la regarde mourir, pour la recommencer, ou pour la laisser se perdre dans un éternel oubli. Il n'en est pas ainsi de Dieu. Les siècles sont à lui, et il agit dans le temps d'une manière qui

(1) *Galat.* III, 28. — (2) *Corinth.* VII, 23.

convient tout à la fois à sa dignité et à la liberté de l'homme, qu'il respecte toujours. Pour briser l'esclavage, il n'a donc pas précipité le monde dans des révolutions et dans des guerres d'extermination, telles que celles qui viennent d'ensanglanter l'Amérique, sous le prétexte d'arriver au même but. Non; mais le principe ayant été posé, il l'a jeté dans l'humanité comme une semence féconde. Le germe s'est développé, insensiblement il a grandi; et, un jour, sans décret d'abrogation préalable, sans révolutions et sans guerres, il s'est trouvé qu'il n'y avait plus d'esclaves dans le monde chrétien. Je me trompe, il y en a toujours; mais au moins n'y en a-t-il plus que chez les peuples qui ont étouffé la voix du Christ et le sang de sa rédemption dans le bruit du mensonge ou dans les ignominies de leurs passions. Et encore, on ne peut pas dire alors qu'il y ait là des hommes libres et des hommes esclaves; ce sont tous des esclaves : car, comme le disait Jésus-Christ lui-même : « C'est être esclave du péché que de s'y abandonner (1). »

Ce n'était donc point assez d'avoir affranchi l'homme de l'esclavage de l'homme : il fallait encore le délivrer de l'esclavage de ses passions. Car, enfin, ce qui l'empêchait de remonter vers Dieu, ce n'était pas tant la tyrannie d'autrui que celle de ses inclinations naturelles : voilà donc les despotes dont il fallait briser le joug. Pour cela, Jésus-Christ fit trois choses. Premièrement, il montra dans sa personne ce qu'il fallait pratiquer, en le pratiquant d'abord lui-même; il se fit la *voie* de l'homme, comme nous le disions plus haut. Mais, comme il ne devait se montrer visiblement que pendant quelques années sur la terre, et que le récit de ses actes devait frapper beaucoup moins vivement ceux qui viendraient plus tard que ceux qui en avaient été les bienheureux témoins, à ses exemples il ajouta,

(1) Joan. VIII, 34.

en second lieu, des préceptes clairs et positifs. Enfin, parce que l'homme déchu était impuissant par lui-même pour se maintenir toujours dans l'accomplissement de ces préceptes et dans la conformité à ce divin Modèle, Dieu lui donna sa grâce, c'est-à-dire sa force, par la prière et par les sacrements.

Et d'abord, en face du principe ancien : que l'homme libre avait le droit de se procurer toutes les satisfactions qu'il désirait, par tous les moyens qui se trouvaient en son pouvoir, et sans autre frein que celui d'une force supérieure et contraire ; en face de ce principe, dis-je, Jésus-Christ posa, par ses actes et par ses paroles, un principe diamétralement opposé. Ses actes, ce furent ceux de toute une vie passée dans l'obscurité, dans le mépris, dans la souffrance, et terminée par une mort ignominieuse et cruelle. Sa parole, c'est celle-ci, entre beaucoup d'autres semblables : « Si quelqu'un veut marcher après moi, qu'il fasse d'abord abnégation de lui-même, qu'il porte sa croix et qu'il me suive (1). »

Il ne veut pas qu'on se méprenne sur le sort réservé en cette vie à ceux qui vont vers Dieu sous sa conduite : il faut d'abord subir un joug et porter un fardeau. Et toutefois, pour ne point rebuter la faiblesse naturelle de ses disciples, il se hâte d'ajouter, avec bonté, « que son joug est suave et son fardeau léger (2). » Il va plus loin, il place le bonheur dans les choses mêmes qu'on avait réputées jusqu'alors les misères de la vie ; et il proclame bienheureux ceux qui sont pauvres, ceux qui pleurent et ceux qui souffrent persécution pour la justice (3).

Il y avait deux raisons essentielles de poser ce principe d'abnégation et de mortification à la base de la vie

(1) Matth. xvi, 24.
(2) Matth. xi, 30.
(3) Matth. vi, 3 et suiv.

de tout homme chrétien. D'abord, l'humanité s'étant écartée du chemin qui la conduisait à Dieu, par l'égoïsme, par l'orgueil et par l'amour des plaisirs sensuels, il était juste et sage de l'y faire rentrer par des efforts dirigés dans un sens contraire. De plus, et indépendamment de la réhabilitation personnelle qu'il procurait à l'homme, ce principe était encore comme une source féconde d'où jaillissaient, pour le service et le bonheur d'autrui, des vertus inconnues jusqu'alors. Ainsi parurent la pauvreté volontaire, l'humilité, la charité et la chasteté : vertus nouvelles dans le monde et qui le jetèrent dans une sorte de stupéfaction.

Toutefois, comme rien n'était naturellement plus difficile que la pratique de ces vertus, Jésus-Christ ne se contenta point d'établir le principe dont elles étaient les conséquences ; il fit, pour ces vertus, ce qu'il avait fait pour le principe : il les enseigna par ses paroles et surtout par ses actes.

La pauvreté d'abord. Jusque-là, certainement personne n'avait eu la pensée d'en faire une vertu : c'était un malheur, un défaut, c'était presque un vice dans le monde païen : *Pauperies inimica bonis est moribus*, avait dit un philosophe. Et pourtant, il y avait tant de pauvres, et il devait y en avoir toujours en si grand nombre jusqu'à la fin des siècles ! Il n'était donc pas possible que Jésus-Christ les oubliât. Avant de leur créer, par la charité, des trésors nouveaux, il fallait d'abord les réhabiliter et les relever moralement de l'abaissement et de l'humiliation dans lesquels ils avaient vécu jusqu'alors. Puisqu'il n'y avait plus d'esclaves et qu'il y avait cependant toujours des pauvres, il fallait donc donner à ces derniers une dignité qui compensât intérieurement tout ce qui leur manquait à l'extérieur. Jésus-Christ leur procura cette première satisfaction en se faisant d'abord, par sa naissance dans une étable, sur la paille d'une crèche, le plus pauvre d'entre eux.

Certes, quand il sortit de là pour aller vivre de son travail dans l'atelier d'un artisan, il avait bien le droit de s'écrier que « bienheureux étaient les pauvres, et que le royaume des cieux leur appartenait (1). » Oui, car, en effet, quel plus grand bonheur, et quel plus grand honneur aussi, que de vivre sur la terre de la vie que Jésus-Christ s'était choisie lui-même, et de le suivre ainsi de plus près dans le chemin qui remonte vers Dieu ! Ennoblie et relevée surnaturellement par la vie pauvre du Fils de Dieu fait homme, la pauvreté devint donc une sainte et divine vertu ; elle eut ses partisans et ses amateurs, comme la fortune avait les siens ; des multitudes de riches se firent pauvres volontairement ; et l'on se glorifia de la folie de la pauvreté, comme on se glorifiait déjà de la folie de la croix. Ainsi l'homme pauvre ne fut pas seulement réhabilité, mais il fut exalté ; et, sans paraître étrange, devant la plus haute cour du monde, un jour, le plus grand orateur des temps modernes put faire un magnifique discours sur *l'éminente dignité des pauvres*.

L'humilité n'était pas plus facile à établir dans le monde que la pauvreté. L'orgueil de l'homme dut se révolter avec tous ses plus fiers dédains, lorsque, pour la première fois, un mot lui fut dit qui l'abaissait dans sa conscience et devant ses semblables. Aussi Jésus-Christ, tenant compte de ces résistances naturelles au cœur humain, commença par se faire le plus humble d'entre tous, avant de recommander l'humilité. Sa vie tout entière ne fut qu'un tissu d'humiliations recherchées, ou du moins acceptées avec une inaltérable douceur. Un jour, il va jusqu'à se mettre à genoux devant ses disciples, et, leur ayant lavé les pieds, il les essuie de ses mains divines. Après cela, certainement, il avait bien le droit de se proposer aux siens pour modèle, et

(1) Matth. v, 3.

de leur demander de faire du moins, à son exemple, ce qu'il avait fait lui-même (1). Dans une autre circonstance, il les avertit que « si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier et le serviteur de tous (2). » — « Quiconque s'élève, ajoute-t-il, sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé (3). » Oui : « car, disait saint Pierre, Dieu résiste aux superbes, et ce n'est qu'aux humbles qu'il accorde sa grâce (4). »

Après tout, Jésus-Christ n'était que juste à l'égard de l'homme, en lui imposant l'humilité : car enfin, l'humilité, comme la définissait un illustre orateur, c'est une acceptation volontaire de la place qui nous est marquée dans la hiérarchie des êtres; c'est une possession de soi-même avec une modération égale à ce que l'on vaut, et qui nous porte à descendre vers ce qui ne nous vaut pas. Or, quoi de plus juste que cette disposition de l'âme? Et cependant l'humilité, qui paraît si naturelle à ce point de vue, était devenue pour l'homme comme un état contre nature. Oui, tout en lui se révoltait contre cet abaissement. Mais, après que Jésus-Christ se fût fait petit, humble, et le plus humble de tous; après qu'il eut joint aux exemples de sa vie un enseignement pressant et positif sur l'humilité, on apprit à devenir, comme lui, doux et humble de cœur (5); et l'on prit pour modèle les petits enfants, afin de pouvoir entrer un jour dans les cieux avec ces anges d'innocence et de simplicité (6).

Ainsi préparé par l'humilité, l'homme devenait plus facilement accessible à une autre vertu qui lui était également antipathique par nature, la charité. La charité est une vertu par laquelle celui qui la pratique donne à autrui,

(1) Joan. XIII, passim.
(2) Matth. IX, 34.
(3) Matth. XXIII, 12.
(4) Petr. I, 5.
(5) Matth. XI, 29,
(6) Matth. XVIII, 3.

volontairement, librement et par amour, quelque chose de soi. Certes, c'était encore là une vertu bien nouvelle pour l'homme ancien. Il ne savait que recevoir des autres, demander, et au besoin exiger par la force, quand il était libre. Et, quand c'était un esclave, il donnait, mais uniquement parce qu'il y était contraint : son cœur n'était pour rien dans les services qu'il rendait. C'était donc bien avec raison que Jésus-Christ disait à ses disciples : « Voici que je vous donne un précepte nouveau : c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés (1). » On a bien le droit d'imposer un précepte quand, avec l'autorité, on a d'abord commencé par le pratiquer soi-même. Or, c'est ce que Jésus-Christ avait encore fait ici avec une perfection qui lui permettait de se proposer pour modèle. Ce n'était pas seulement quelque chose de lui qu'il donnait aux hommes, en venant les racheter en ce monde : il se donnait lui-même tout entier, en sacrifiant pour eux, sur la croix, jusqu'à la dernière goutte de son sang. Après un tel exemple, et du pied de cette croix, la charité se répandit par toute la terre, comme un immense incendie qui embrasa les cœurs. Ce n'est point ici que nous raconterons les prodiges qu'elle opéra et qu'elle ne cesse d'opérer tous les jours, nous le ferons plus loin; mais disons seulement que la charité devint, dans le monde, un lien qui rapprocha tous les cœurs, qu'elle y établit une fraternité que l'antiquité n'avait pas soupçonnée, que le pauvre devint ainsi le frère du riche, le petit le frère du grand, des princes et des rois; et qu'au lieu de cet isolement égoïste dans lequel l'homme avait vécu jusqu'alors, il n'y eut plus qu'un cœur et qu'une âme parmi les croyants de Jésus-Christ (2).

C'était un prodige moral qu'une pareille fusion, et

(1) Joan. XIII, 34.
(2) Act. IV, 32.

cependant ce n'était pas encore le dernier mot de la charité. « Si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, ajouta Jésus-Christ, quelle récompense aurez-vous? Les publicains ne le font-ils pas aussi? Aimez donc vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient (1). » C'était étourdir la raison et le cœur de l'homme que de leur parler ainsi. Jésus-Christ le savait bien : aussi, avant de mourir, il y revint, sur la croix, pour confirmer une dernière fois par son exemple ce qu'il avait enseigné par ses paroles. Sans proférer un mot de plainte contre ses bourreaux, il ne demande à son Père qu'une seule chose pour eux : c'est « qu'il leur pardonne, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font (2). » Ah ! cette parole n'est pas tombée vainement de la bouche de Jésus. Tous les jours, quand les premiers mouvements de la colère et de la vengeance bouillonnent dans le cœur du chrétien outragé, il se rappelle les actes et les paroles de son divin Sauveur, et il ne répond que par la charité du pardon aux insultes et au mépris dont il est abreuvé.

Une fois en possession du cœur de l'homme par le détachement des biens extérieurs, par l'humilité et par la charité, il semble que Dieu pouvait tout lui demander et qu'aucun autre sacrifice ne dût plus lui coûter. Et cependant, il restait encore une passion qui n'était pas domptée, et qui causait dans la vie de l'homme d'affreux ravages : la passion des plaisirs sensuels. Jésus-Christ l'attaqua de front par la chasteté. En traitant de la virginité, nous avons vu toutes les difficultés que présentait une semblable entreprise : tout conspirait pour la faire échouer, et toutefois elle réussit. Sans doute le culte de la Vierge Marie eut une large part dans

(1) Matth. v, 44, 46. — Luc. vi, 27, 28, 35.
(2) Luc. xxiii, 34.

ce succès ; mais toute son efficacité lui vint de la vertu et de la puissance de Jésus-Christ. C'est à la vertu de Dieu que Marie devait sa maternité en conservant l'honneur de sa virginité. Et, plus tard, quand le Fils de la Vierge manifesta ses plus intimes prédilections, ce fnt toujours en faveur de ceux qui se rapprochaient de la virginité de sa Mère, par la chasteté de toute leur vie ou par le repentir de leurs anciennes souillures. Pour lui personnellement, sa vie était si pure et si chaste, qu'il ne fut pas possible à ses ennemis les plus acharnés d'y soupçonner la moindre tache à cet endroit. Aussi, quand il les défia de le convaincre d'un seul péché, on ne répondit que par le silence à cette provocation inouïe jusqu'alors : il n'y avait point de souillure dans la vie de Jésus. Il fallait qu'il fût bien fort de sa vertu, pour attaquer la concupiscence de l'homme jusque dans l'immodestie de son regard, jusque dans le désir le plus caché de son cœur : il prononce qu'il y a là une véritable faute (1), et, comme telle, il la poursuit de sa condamnation et de ses menaces.

Du reste, Jésus-Christ ne fit pas seulement une vertu de la chasteté, il en fit une béatitude. « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu (2). » Étrange béatitude encore que celle-là ! et cependant il s'est trouvé et il se trouve encore des multitudes de chrétiens qui sont réellement épris de ses charmes. A la suite des cohortes virginales, d'autres légions vivent dans une chasteté qu'on n'aurait jamais crue praticable avant l'avénement de Jésus-Christ; et ce que l'on avait considéré comme un martyre des sens est devenu le bonheur et la gloire du chrétien.

En face de l'humilité, de la charité, de la chasteté, de ces vertus qui ont fait du chrétien un homme vraiment

(1) Matth. v, 28.
(2) Matth. v, 8.

nouveau, on se demande encore par quel procédé a donc pu s'opérer une semblable transformation. Nous avons bien vu, dans l'histoire de Jésus, des exemples sublimes de ces vertus; mais il était Dieu, et nous ne sommes, nous, que de misérables créatures. Et puis, par cela même que ces exemples étaient sublimes, ils devenaient généralement inaccessibles à notre infirmité. Il est bien vrai qu'à ses exemples Jésus-Christ avait encore ajouté de magnifiques préceptes; mais, de l'admiration de ces préceptes à leur accomplissement, il y avait toute la distance de la sainteté de Dieu à la corruption de l'homme. Comment donc cette distance a-t-elle été franchie, et comment l'homme a-t-il fini par se trouver au niveau des plus insurmontables difficultés? Le voici; et il nous suffit d'un mot pour nous en rendre compte. C'est que Jésus-Christ n'est pas seulement la voie qui dirige l'homme par ses exemples; c'est qu'il n'est pas seulement la vérité qui l'instruit par ses préceptes : il est encore la vie; et c'est en cette qualité qu'il lui donne la grâce, et, avec elle, une vertu qui domine les instincts et les passions de la nature.

Il est évident que Jésus-Christ n'avait pas donné à l'homme des vertus nouvelles pour le dispenser de celles qu'il avait plus ou moins pratiquées jusqu'alors; non-seulement ces nouvelles vertus ne détruisaient pas les anciennes, mais elles les fortifiaient et les élevaient à une plus grande hauteur, en les rendant en même temps plus applicables et plus faciles. La prudence, la justice, la force et la tempérance furent portées jusqu'à l'héroïsme; et cet héroïsme devint presque vulgaire, tant sa pratique était fréquente au milieu des chrétiens. Il ne faut pas s'en étonner : car, enfin, ces vertus cardinales se retrouvaient implicitement dans les vertus propres au Christianisme; et, dès lors, elles présentaient beaucoup moins de difficultés à l'homme qui s'était rendu maître de son esprit, de son cœur et de ses sens, par l'humilité, par la charité et par la chasteté.

Disons, toutefois, que ce travail moral ne s'opérait pas dans l'homme sans une lutte incessante et sans des sacrifices qui lui coûtaient terriblement. Il ne fallait pas seulement que le chrétien se résignât à porter passivement sa croix pour marcher avec persévérance dans le chemin qui conduit à Dieu par la vertu, il fallait encore qu'il frappât directement à mort des inclinations qui tenaient à sa nature : de là une vertu, sans laquelle toutes les autres finissent par succomber, la mortification. Mortifier ses penchants et ses goûts naturels, c'était demander à l'homme ce qu'il ne paraissait pas capable de donner. Des philosophes l'avaient essayé avant Jésus-Christ, et ils n'avaient obtenu que des exagérations exceptionnelles et sans influence réelle sur la société. Mais lorsque Jésus-Christ eut mortifié, dans sa personne, l'humanité viciée par le péché, ses disciples sentirent, comme l'apôtre saint Paul, le besoin de continuer en eux-mêmes les souffrances de sa passion, afin de concourir ainsi à leur application personnelle (1). D'ailleurs, la mortification était une nécessité qui s'expliquait par la double raison des fautes à réparer et des mérites à conquérir. Aussi Jésus-Christ avait dit aux hommes, dans la personne de ses disciples, « qu'ils périraient certainement tous de la même manière, s'ils ne faisaient pas pénitence (2), » c'est-à-dire s'ils ne se mortifiaient. L'austérité chrétienne répondit à cette injonction par des sacrifices, qui se sont ralentis sans doute, mais qui n'ont cependant pas cessé de donner à l'homme une énergie capable des plus difficiles vertus.

Voilà donc par quels principes, par quels procédés et par quelles vertus le Christianisme avait combattu le principe fondamental de la vie morale dans l'antiquité. Ce principe établissait que l'homme libre avait le droit

(1) *Adimpleo quæ desunt passionum Christi.* (*Coloss.* I, 24.)
(2) Luc. XIII, 5.

de se procurer toutes les jouissances possibles ; et Jésus-Christ le condamnait à la pénitence et au crucifiement de ses passions. Le principe ancien *diminuait* les vertus purement naturelles, il rendait impraticables toutes celles qui demandaient l'abnégation; et, d'un autre côté, il ouvrait la porte aux vices les plus effrénés en justifiant les appétits les plus désordonnés de la nature. Au contraire, le principe chrétien était une source d'où jaillissaient l'humilité, la charité et la chasteté; il développait, en les fortifiant, les vertus naturelles si imparfaitement pratiquées jusqu'alors, et il donnait à l'homme un frein puissant pour dompter ses passions.

Nous avons dit qu'un second principe qui s'imposait généralement dans l'antiquité, c'était que la vie humaine, étant soumise au destin, c'est-à-dire à la fatalité, l'homme n'avait pas la responsabilité morale des divers actes qui s'y produisaient, et que, par conséquent, il ne devait songer qu'à jouir sans souci pour l'avenir. Or, à la place de ce principe, le Christianisme en établit deux autres qui le renversaient à la base, et qui changeaient ainsi les conditions morales de la vie humaine. D'abord, Jésus-Christ posa comme principe, en cette matière, que l'homme n'est point abandonné, dans la vie, aux caprices de ses désirs, pas plus qu'aux hasards d'une aveugle destinée, mais qu'il ne cesse de marcher sous le regard providentiel de Dieu, qui est au ciel. « Voyez, disait-il un jour à ses disciples, pour un as on peut acheter deux passereaux ; et, cependant, pas un seul d'entre eux ne tombe sur la terre sans la volonté de votre Père céleste. Pour vous, tous les cheveux de votre tête sont comptés. N'ayez donc aucune crainte : car vous valez beaucoup plus qu'une foule de passereaux (1). »

Donnée par Jésus-Christ avec toute l'autorité de sa sagesse et de sa puissance divines, cette assurance dé-

(1) Matth. x, 28 et seq.

veloppait, dans l'esprit et dans le cœur de l'homme, trois vertus surnaturelles ou surhumaines produites par la grâce, et qui le conduisaient à Dieu. La foi d'abord, qui lui faisait accepter sans hésiter toutes les vérités révélées par le Verbe de Dieu. L'espérance ensuite, par laquelle il attendait avec une confiance inébranlable la réalisation des promesses divines en ce monde et en l'autre. Et puis enfin la charité, qui lui faisait aimer Dieu d'un amour surnaturel et impossible aux seules aspirations du cœur humain.

A ce point de notre étude sur l'homme réhabilité, nous ne pouvons résister au désir de résumer quelques pages d'une magnifique théologie sur le sujet qui nous occupe, et que nous empruntons au Père Ventura, dans sa Conférence sur la sainte Trinité.

Quand on voit les trois personnes divines se réunir, comme en conseil, pour produire leur chef-d'œuvre dans la création de l'homme, on est ravi d'admiration devant cette étonnante parole : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance (1). » Il semble que l'on voit alors ces trois personnes de la sainte Trinité s'entendre entre elles pour conférer à l'âme de l'homme chacune de ce qui lui est propre, afin de s'y reproduire comme dans une image. Voilà donc le Père qui lui donne l'entendement, le Fils la raison, et le Saint-Esprit la volonté. De sorte que, dès le premier moment de sa création, l'homme devint réellement la ressemblance de son Créateur.

Malheureusement, il ne sut pas se tenir dans cette gloire d'être l'image de Dieu : il se souilla par le péché. Et alors qu'arriva-t-il? C'est qu'en se livrant au péché, son entendement devint impuissant à engendrer de saintes pensées, et il cessa de représenter Dieu le Père. D'un autre côté, sa raison, abusant de ses lumières, ne

(1) *Gen.* I, 26.

chercha plus à plaire à Celui qui les lui avait données : elle se plut en elle-même, dans son propre orgueil, et elle ne représenta plus Dieu le Fils. Enfin, la volonté se corrompit et se dégrada dans la perversité du péché, et elle ne représenta plus Dieu le Saint-Esprit. L'homme était force, sagesse et amour; et il devint déraison, égoïsme et faiblesse. Les grands traits de la Trinité sainte se trouvaient bien encore dans son âme; mais son auguste image n'y était plus qu'altérée et comme décolorée. On n'y reconnaissait plus qu'à peine quelque chose de la ressemblance de Dieu; et c'est ainsi que l'homme, qui était destiné à vivre de l'intelligence et de l'amour de Dieu, tomba, dans sa dégradation, jusqu'aux ignominies de la bête : « *Homo, cum in honore esset, non intellexit: comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis* (1). »

Comment donc réhabiliter cette créature déchue? Comment rendre à cette image effacée toute sa première beauté? Evidemment Dieu seul le pouvait. Voilà donc la Trinité sainte émue de compassion pour cet homme misérable qui avait souillé son image divine; la voilà qui descend jusqu'à sa bassesse; et, par le moyen du sacrement du baptême, la voilà qui révèle de nouveau sa nature, qui manifeste son opération, qui renouvelle sa propre image, qui retouche, enfin, ce chef-d'œuvre qu'une main ennemie avait altéré et souillé. « Allez, dit Jésus-Christ à ses Apôtres, allez par toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (2). » Nous leur avions donné notre ressemblance pour la vie naturelle dans leur création, et elles l'ont perdue; allez maintenant, en les régénérant, la rétablir en elles dans l'ordre de la grâce.

Et voyez par quel admirable procédé s'est accompli

(1) *Ps.* XLVIII, 13.
(2) Matth. XXVIII, 19.

cet acte de régénération. Quand Jésus-Christ disait : « Personne ne vient à moi sans que mon Père ne l'y attire (1), » il nous révélait que la foi, le principe de toute vie spirituelle, est le don particulier du Père. Quand, après lui, saint Pierre ajoutait « que Jésus-Christ nous a régénérés dans l'espérance vivante (2), » il nous apprenait que l'espérance est le don particulier du Fils. Quand, enfin, saint Paul disait « que la charité est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné (3), » il nous manifestait que la charité est le don particulier du Saint-Esprit. Or, puisque c'est par le baptême que nous recevons la Foi, l'Espérance, la Charité, et que l'habitude de chacune de ces vertus théologales est le don particulier de chacune des personnes divines, les voilà donc, ces trois personnes, travaillant de concert à notre régénération, comme elles avaient d'abord concouru toutes les trois à notre création. Et, comme le Père nous avait d'abord donné l'entendement, le Fils la raison et le Saint-Esprit la volonté, voici maintenant que le Père nous donne la foi qui éclaire l'entendement; voici que le Fils nous donne l'espérance qui relève notre raison ; voici, enfin, que le Saint-Esprit nous donne la charité, qui purifie et dirige notre volonté. Ainsi les trois grandes puissances de l'homme sont relevées; ainsi les caractères de la Trinité sont rétablis dans l'âme chrétienne, et son image s'y reproduit plus magnifique encore. Oui; car alors l'entendement est illuminé par la clarté des plus sublimes vérités; la raison est relevée par l'énergie des plus nobles espérances, et la volonté est dirigée par le secours de grâces plus abondantes et de lois plus parfaites. C'était certainement ce travail sublime de la régénération de l'homme

(1) Joan. VI, 44.
(2) I Petr. I, 3.
(3) *Rom.* V, 5.

qu'envisageait saint Paul, lorsqu'il disait aux fidèles de Colosse et d'Ephèse : « Dépouillez donc le vieil homme et revêtez le nouveau, celui qui a été créé dans la sainteté et dans la justice de la vérité (1). »

En procédant comme nous venons de le dire à l'égard de l'homme, Dieu l'avait traité avec trop de respect pour ne pas respecter en même temps les droits de sa liberté. Il est bien vrai qu'il dirigeait et purifiait sa volonté par le secours de ses lumières et de ses grâces, mais il ne la violentait pas. Aussi Jésus-Christ n'opposa pas seulement la Providence divine au principe ancien de la fatalité; mais il supposa toujours comme inviolable la liberté des actes humains, et c'est pourquoi il en laissa à l'homme la responsabilité devant les récompenses ou les châtiments de l'éternité.

Maintenant, comment accorder l'action providentielle de Dieu avec la liberté humaine? Assurément, il y a là des difficultés qui ne disparaissent pas tout entières devant l'explication des philosophes et des théologiens. Mais, dit Bossuet, « il ne faudrait pas s'étonner que nous ne sussions peut-être pas si bien concilier ensemble ces deux choses. Car cela viendrait de ce que nous ne saurions pas le moyen par lequel Dieu conduit notre liberté : chose qui le regarde, et non pas nous, et dont il a pu se réserver le secret sans nous faire tort. Car il suffit que nous sachions ce qui convient à notre conduite; et nous n'avons rien à désirer pour cela, quand nous savons, d'un côté, que nous sommes libres, et, de l'autre, que Dieu sait conduire notre liberté. Car l'un de ces sentiments suffit pour nous faire veiller sur nous-mêmes ; et l'autre suffit aussi pour nous empêcher de nous croire indépendants du premier Etre, par quelque endroit que ce soit (2). »

(1) *Coloss.* III, 9.
(2) *Traité du Libre arbitre*, chap. IV.

Si l'homme n'était qu'une production fortuite de la nature, et s'il était abandonné à sa liberté sans la direction d'une Providence divine, on comprendrait la théorie païenne, posant en principe qu'il était maître absolu de son corps, qu'il pouvait en disposer suivant qu'il le voulait, et qu'il pouvait même lui donner la mort quand il était fatigué de la vie. Mais la théologie chrétienne est loin d'admettre ces conclusions. D'abord, en voyant avec quelle délicatesse, avec quelle précaution, pour ainsi dire, les trois personnes divines ont concouru à la formation de l'homme, elle reconnaît, comme l'auteur du livre de la Sagesse, que Dieu ne l'a traité « qu'avec un grand respect (1) ; » et elle en conclut que l'homme est tenu à plus de respect encore pour le chef-d'œuvre de la création. Mais, quand ensuite Dieu fait de sa créature privilégiée l'objet de son plus tendre amour ; quand, par ses sacrements, il imprime sur elle le caractère indélébile de la filiation divine ; quand surtout il la nourrit de son propre corps et de son sang divin, alors le corps de l'homme est associé à la dignité de son âme ; ce n'est plus un instrument dont il peut se servir au gré de ses passions, et qu'il a le droit de détruire quand il en est fatigué : non, c'est un temple, c'est le sanctuaire de la divinité. Or, dit l'Apôtre, « si quelqu'un a la témérité de violer ce temple, c'est Dieu lui-même qui le perdra (2). Eh quoi ! ajoute-t-il ailleurs, ne savez-vous pas que vos membres sont le temple de l'Esprit-Saint qui est en vous, et que vous ne vous appartenez pas ? Vous êtes plus que des temples, vos corps sont les membres de Jésus-Christ. Et vous en feriez des membres souillés par la débauche ! Rappelez-vous donc à quel prix vous avez été rachetés, et portez Dieu dans votre corps avec la gloire qui lui est due (3). »

(1) *Sap.* XII, 18.
(2) *I Cor.* III, 17.
(3) *I Cor.* VI, 15, 19 et 20.

Ainsi l'homme n'est pas maître absolu de son corps dans sa conscience et devant Dieu. Il ne peut pas en disposer comme il le voudrait, parce qu'il appartient à Jésus-Christ qui l'a racheté par son sang et sanctifié par sa grâce ; et non-seulement il n'a pas le droit de le détruire par la mort, mais, quand il a le malheur de le souiller par le péché, il devient profanateur et sacrilége : car ses membres sont ceux de Jésus-Christ, et son corps est le temple de l'Esprit-Saint qui l'habite par sa grâce.

Dans cette croyance, on s'explique la solennité et la majesté des funérailles chrétiennes. Pendant que les familles sont dans la préoccupation de leur douleur, de leurs intérêts, et quelquefois aussi de leur vanité, l'Église, de son côté, se préoccupe d'abord de l'âme qui paraît devant Dieu, et elle entoure le corps d'honneurs presque divins. Ce ne sont pas des honneurs semblables à ceux qu'on rendait aux morts de l'antiquité païenne, et qu'on rend encore souvent de nos jours par ostentation ou par pure cérémonie, non ; mais avec plus de simplicité, il y a aussi plus de grandeur et plus de vénération. Le corps est apporté dans le lieu saint, au milieu des fidèles, tout près du sanctuaire, à la place d'honneur. On allume autour de lui des flambeaux, on présente l'encens à cette dépouille mortelle, comme on le ferait devant les reliques des saints. Ah ! s'il n'y avait là, dans le cercueil, que ce qu'y voyait le paganisme et que ce qu'y voit encore le matérialisme, ce serait une superstition et une idolâtrie que ces honneurs rendus à des corps sans vie. Mais, dans ces corps chrétiens, c'est toujours le temple du Saint-Esprit, ce sont toujours les membres de Jésus-Christ que l'Église catholique honore ; et c'est pourquoi elle ne croit pas trop faire en leur rendant, sur le bord de leur tombe, des honneurs solennels et qu'on croirait divins.

Venu de Dieu, l'homme qui a suivi Jésus-Christ Dieu dans les sentiers de la vie, retourne vers Dieu pour l'é-

ternité. Nous n'avons point à dire ici quelles sont les joies qui lui sont réservées dans la gloire des cieux. Nous ne le pourions pas d'ailleurs : car « l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur n'a jamais rien goûté de ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment (1). » Ce n'est point comme une mer qui ait son flux et son reflux, non; c'est l'océan immense qui déborde à la fois sur tous ses rivages. « Seigneur, s'écriait le Prophète, je serai rassasié quand votre gloire m'apparaîtra (2). »

Oui ; mais pour entrer dans la gloire des cieux, il faut une âme sans souillure et sans tache, il faut l'innocence et la pureté des anges : or, comment traverser la corruption du monde, sans y souiller au moins les franges de sa robe ? Sans doute, les larmes du repentir et de l'amour peuvent rendre à l'âme sa primitive et parfaite pureté ; mais, pour cela, il faut dans le cœur une perfection de sentiments et de dispositions bien difficile à l'homme. Dieu le savait, et c'est pourquoi, avant les récompenses éternelles du ciel, il a miséricordieusement préparé à l'âme imparfaite un lieu d'expiation temporaire, où elle pût compléter et perfectionner sa purification. L'hérésie protestante refuse d'admettre ce dogme du Purgatoire : c'est une faute de cœur, et elle est en retard, sous ce rapport, avec les traditions du paganisme lui-même. Ah ! qu'il est triste de penser à ceux qui nous ont été chers et dont nous sommes séparés par la mort, quand nous n'avons pas, pour nous consoler, le dogme du Purgatoire ! Nous sommes sûrs, d'un côté, que rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux. Nous ne pouvons pas nous dissimuler, d'ailleurs, que nos chers défunts ont emporté de la terre bien des misères et des imperfections : où sont-ils donc maintenant, si vous leur refusez la possibilité de s'en purifier

(1) *I Cor.* XI, 9.
(2) *Ps.* XVI, 15.

au delà de cette vie? Pour nous, qui croyons au Purgatoire, le souvenir des souillures de la vie ne nous désespère jamais pour les chères âmes que nous avons perdues sur la terre : nous savons qu'il est, après la mort, un lieu d'expiation, où elles achèvent de réparer ces fautes avant d'entrer au Paradis. L'Église nous dit, de plus, qu'il nous est possible de les aider dans leur expiation par nos prières et par nos sacrifices ; et cette pensée que nous pouvons ainsi les soulager et hâter leur délivrance, est certainement pour nous la plus douce des consolations, après l'espoir de l'éternelle union.

Descendu de Dieu, voilà donc comment, par Jésus-Christ Dieu, l'homme remonte jusqu'à Dieu. On ne peut pas dire, assurément, que les vertus pratiquées pour arriver à ce terme soient précisément en harmonie avec la nature et les instincts de l'homme déchu. Au contraire, elles les humilient, elles les froissent, et elles vont même jusqu'à les étouffer par l'action de la grâce Mais si l'on considère ces vertus dans leurs rapports avec les conditions et les tendances de l'homme réhabilité, on reconnaît alors que rien n'est plus justement en harmonie avec ces dispositions nouvelles, et par conséquent avec Dieu qui doit en être la fin.

Après cela cependant, pourquoi faut-il donc qu'il y ait un si grand nombre d'hommes qui rompent cette harmonie? Issus de Dieu, il y en a tant qui se détournent du chemin qui devait les reconduire vers lui, et qui tombent dans l'abîme de l'éternelle réprobation! Mais qu'auraient-ils à reprocher à leur Créateur, et que pouvait-il faire de plus pour eux? Dieu s'est fait homme pour les sauver, il a souffert et il est mort pour expier leurs péches; après cela, quand des ingrats s'obstinent à l'outrager dans ses bienfaits, quand ils foulent aux pieds le sang versé pour les racheter, il faut bien que Jésus-Christ descende de sa croix. Alors ses bras étendus, pour les embrasser tous dans son amour, se replient comme d'eux-mêmes sur

son cœur, et il remonte au ciel pour y régner éternellement au milieu de ses anges et de ses bienheureux.

En traitant du dogme, nous avons cherché à nous rendre compte de la situation religieuse de notre époque; or, cette appréciation pourrait encore nous servir ici, pour juger dans quelle mesure et dans quelle proportion l'homme de nos jours est resté chrétien dans la direction pratique de sa vie par rapport à sa fin. Il est très-difficile d'établir, à cet égard, des comparaisons bien exactes entre notre époque et celles qui l'ont précédée; et, bien qu'il y eût généralement plus de foi dans les siècles passés, il serait peut-être téméraire de prononcer résolûment que l'homme est très-loin d'être aujourd'hui, religieusement, ce qu'il était autrefois. On arrive trop vite à cette conclusion quand on ne regarde attentivement qu'autour de soi, et qu'on ne juge du reste qu'à la superficie; mais, quand on se reporte aux siècles précédents à l'aide des monuments contemporains, on est beaucoup moins sévère à l'égard du temps où nous vivons. A peine si le sang des persécutions avait cessé de couler dans l'Église, que les Pères des premiers siècles chrétiens faisaient, sur les désordres de leurs temps, des descriptions auxquelles il ne faudrait rien ajouter pour dépeindre les nôtres. Au moyen-âge, à cette époque d'une foi si vive et d'une sainteté si héroïque, toutes les passions fermentaient avec une telle violence, et les excès qu'elles entraînaient étaient parfois si monstrueux, que la prudence hésite à porter son jugement définitif. Enfin, pour le dernier siècle qui nous a précédés, je le demande : sera-t-il possible de dépasser jamais ses impiétés et ses débauches?

Nous savons bien que les masses ont aujourd'hui perdu, en grande partie, cette vivacité et cette simplicité de foi qui caractérisaient les âges précédents, et qui faisaient pour l'homme un contre-poids aux désordres de sa vie. Nous savons bien que le respect, la

confiance et la soumission diminuent de plus en plus par rapport à l'autorité, et que l'homme est tourmenté par des désirs d'indépendance qui le rendent impatient de tout joug : voilà, en face du passé, notre infériorité réelle; et voilà aussi ce qui donne le plus à penser et à craindre pour l'avenir. Mais enfin, prenant l'humanité telle qu'elle existe de nos jours, nous pouvons constater, d'abord, qu'il s'y trouve une multitude de vrais chrétiens, dont les vertus exercent une influence immense sur la vie de ceux qui ne partagent point leurs croyances. Nous pouvons affirmer également que, sous cette influence, et par suite d'un courant établi dans le monde par Jésus-Christ, ceux mêmes qui ne sont pas chrétiens dans leurs croyances pratiquent cependant, dans la conduite de leur vie, des actes et des vertus qui n'y existent que par la religion chrétienne. Un homme vivant dans le Christianisme peut, sans doute, déshonorer sa vie par toutes les passions qui souillaient la vie de l'homme païen; et cependant, comparez ces deux hommes dans la physionomie générale de leur conduite, et surtout dans leurs rapports avec leurs semblables, et vous verrez que l'homme chrétien, si corrompu qu'il soit, n'est pourtant plus généralement capable de vivre comme un païen. Le peuple lui-même le juge ainsi dans son bon sens naturel : car, lorsqu'il rencontre un homme qui fait exception dans la société par la dégradation de sa vie, il ne croit pas pouvoir mieux le caractériser que par ces mots : Il vit comme un païen. Que s'il en est ainsi, nous avons donc le droit de conclure que, dans la civilisation actuelle, l'homme est encore chrétien par les habitudes générales de sa vie, et qu'une distance infinie le sépare de l'homme du paganisme.

De la chute de l'homme par la négation de la divinité de Jésus-Christ.

Entre l'homme chrétien et l'homme païen, avons-nous donc besoin de nommer ici celui qui remplit la distance, Jésus-Christ? Non pas Jésus-Christ homme : car évidemment il n'y a point de proportion entre la faible action d'un homme et les vertus surnaturelles du Christianisme. Je suppose qu'un homme ait été assez puissant par l'esprit et par le cœur pour faire accepter et aimer de ses contemporains une morale difficile, dont il leur aurait d'abord donné l'exemple dans la pratique de sa vie, ce serait un prodige déjà. Quelques philosophes l'ont essayé dans l'antiquité, et ils n'y sont parvenus qu'auprès d'un très-petit nombre d'adeptes. Mais Jésus-Christ n'a imposé ses préceptes de morale que dans une seule petite contrée de la terre; et le monde entier les a pratiqués. Il ne les a enseignés que pendant trois années de sa vie; et voilà plus de dix-huit cents ans que l'humanité en fait la règle de sa conduite. Avec l'inconstance naturelle au cœur humain, ce phénomène ne s'expliquerait pas, alors même qu'il s'agirait de la plus facile morale. Mais quand Jésus-Christ vient heurter de front les plus indomptables passions, et qu'il parvient à enraciner dans l'humanité des vertus telles que l'humilité, la charité, la chasteté et la mortification, il faut bien reconnaître qu'on se trouve là devant une puissance supérieure à celle de l'homme, la puissance de Dieu dans le Christ Jésus.

Et cependant, si Jésus-Christ n'était pas Dieu, si le soleil de sa divinité venait à se détacher du ciel de cette vie terrestre, voyez-vous bien ce qu'il adviendrait pour l'homme? D'abord les ténèbres se feraient autour de lui; ses yeux n'étant plus éclairés par la lumière des préceptes divins, il s'en irait, aveugle infortuné, heurtant

contre tous les obstacles et s'enfonçant chaque jour dans l'abîme des passions. Jésus-Christ lui aurait bien enseigné quelques vérités à la manière des philosophes, mais il ne serait plus pour lui la vérité : *Ego sum veritas.* Et puis, avec la lumière, il perdrait la chaleur, c'est-à-dire la charité. Alors, dans cette froide obscurité, comment voudriez-vous qu'il luttât contre les difficultés de la vie? Il pourrait bien s'y débattre dans une agitation convulsive et comme dans des efforts désespérés ; mais il ne serait plus en état de persévérer dans les grands sacrifices ; le découragement et le désespoir le gagneraient au cœur, et il mourrait de défaillance. Oui : car Jésus-Christ, qui lui aurait enseigné la vertu, ne serait plus pour lui la vie qui l'en rendrait capable : *Ego sum vita.* Enfin, sans lumière et sans guide, l'homme, descendu de Dieu, ne connaîtrait plus le chemin pour remonter vers Dieu. Semblable à ces astres errants que l'on voit parfois, dans la nuit, briller tremblants et incertains à la surface des mers, et qui se perdent bientôt pour toujours dans les abîmes, l'homme s'agiterait aussi, pendant quelques années, sur un point de la terre, pour disparaître ensuite, comme eux, dans les profondeurs de l'inconnu. Jésus-Christ n'aurait été pour lui qu'un sentier sans issue ; mais il n'aurait pas été la voie : *Ego sum via.*

Le Christ aurait donc trompé l'humanité, lorsque, avec une autorité qui paraissait divine, il l'assurait qu'il était pour elle la voie, la vérité et la vie. Alors il faudrait renoncer aux vertus qui ne s'épanouissent que sous l'action vivifiante de sa divinité. Et que de ruines encore ! La pauvreté perdrait la dignité que Jésus-Christ lui a donnée en la divinisant dans sa personne, et on ne la subirait plus qu'en maudissant sa destinée. L'humilité, n'étant plus imposée que par l'exemple et la parole d'un homme, redeviendrait une vertu impraticable et révoltante pour l'orgueil. La charité désintéressée serait en disproportion avec l'égoïsme enraciné dans

le cœur humain, et l'on se contenterait d'admirer, sans songer à les imiter, les sacrifices qu'elle aurait produits dans des natures originales, ou tout au moins exceptionnelles. La chasteté serait une belle théorie, mais on n'y croirait plus dans la pratique. L'austérité chrétienne et l'amour de la croix n'auraient plus de sens pour la sagesse humaine; et la qualification donnée par S. Paul deviendrait vraie dans tous les sens : oui, tout cela ne serait plus qu'une folie (1).

Ce serait peu de chose pour l'humanité, dira-t-on, que la ruine de ces vertus surhumaines, et l'homme conserverait du moins toujours ses vertus naturelles. Oui, à la manière dont les pratiquaient les hommes du paganisme, c'est-à-dire en les proportionnant à leur égoïsme et à leurs passions. C'est alors que reparaîtraient tous les principes qui avaient eu cours dans l'antiquité la plus démoralisée. On ne vivrait plus que pour jouir, et à tout prix. Plutôt que de se préoccuper de la responsabilité de ses actes, on aimerait mieux s'abandonner à la fatalité, sans souci pour l'avenir. On disposerait de son corps, on userait et on abuserait de ses sens, avec la conviction qu'on en est complétement maître dans sa conscience et devant Dieu; et l'on se ferait une gloire de s'en débarrasser, lorsqu'on serait rassasié de la vie. Je ne sais même pas si l'homme ne tomberait point plus bas dans la dégradation, puisqu'il est vrai que la profondeur de sa chute est toujours proportionnée à la hauteur d'où il s'est précipité.

Telles étaient nos pensées; et ces dernières conclusions de l'impiété jetaient encore une fois notre âme dans un grand abattement. Alors les plaintes de Job commençaient à gronder sourdement dans notre cœur,

(1) *I Cor.* I, 23.

comme les eaux d'un torrent tout prêt à déborder. « Misérable que je suis, pourquoi donc la vie m'a-t-elle été donnée ? Pourquoi faut-il que je marche dans des voies inconnues ? Pourquoi Dieu m'a-t-il enveloppé de ténèbres (1)? » Pourquoi...? Mais voici qu'après ce trouble et ces tristesses du cœur, la paix s'y rétablit avec ces assurances : « O mon âme ! espère au Seigneur ; il sera toujours mon salut et mon Dieu, et je ne cesserai jamais de chanter ses louanges (2). » Et puis, pour fortifier ces espérances et confirmer cette foi, la grande voix de Paul se fit entendre, et elle disait : Ne craignez pas, car « Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui, et il sera toujours dans les siècles des siècles (3). »

(1) Job, III, 20, 23.
(2) *Ps.* XLI, 6, 7.
(3) *Heb.* XIII, 8.

DE LA FAMILLE

Quelque parfait qu'on le suppose, l'homme n'est cependant pas encore complet, tant qu'il ne possède que les qualités et les vertus de la vie personnelle. Dès le seuil de la vie, il se trouve dans la famille, et cette situation lui crée des devoirs et des droits qui n'ont pas moins d'importance que ceux de l'individu. En effet, la famille est comme le cœur du grand corps social : c'est elle qui forme, qui nourrit et qui vivifie chaque individu en particulier; et ce travail de préparation individuelle produit dans le corps de la société un résultat général qui fait sa force et sa grandeur.

La famille se compose de trois éléments : le père, la mère et l'enfant; et c'est de la condition particulière de chacun et de leurs relations mutuelles et réciproques que dépendent sa moralité, le bonheur de ses membres et les avantages qu'ils rapportent à la société. Etudions donc encore, sous ces différents rapports : 1° quel était l'état de la famille dans le monde ancien; 2° quelle y fut la régénération produite par Jésus-Christ; 3° quelle est la situation actuelle de la famille sous l'influence du Christianisme; 4° enfin, ce qu'elle deviendrait inévitablement, dans la destruction du Christianisme, par la négation de la divinité de Jésus-Christ.

De la famille avant Jésus-Christ.

Pour nous faire une juste idée de la famille avant le Christianisme, c'est toujours dans la civilisation romaine et à sa meilleure époque que nous l'étudierons. Voyons donc ce qu'était alors le mariage, et dans quelles conditions respectives y vivaient le père, la mère et l'enfant.

Il y avait, à cette époque, dans les usages plutôt que dans les lois, deux sortes de mariages : le mariage patricien et le mariage plébéien. Primitivement, le premier se faisait presque toujours par *confarréation*, c'est-à-dire par une cérémonie religieuse dans laquelle on offrait du pain de *far*, et qui était destinée à donner à l'union des époux un caractère de durée et de stabilité. Le second, qui était le plus commun, et qui devint plus tard à peu près le seul mode par lequel les époux s'unissaient légitimement; le second était le mariage par *coemption,* c'est-à-dire un véritable achat. Par ce mariage, le mari achetait la femme qui, légalement parlant, devenait son esclave. Elle était vendue par son père ou son tuteur en présence de cinq témoins. Il est vrai que cette vente était plutôt symbolique que réelle, puisque le prix de la femme vendue n'était que d'un as (1); mais ses effets n'en étaient pas moins positifs, car le mari acquérait par là sur la femme un droit complet de propriété. En effet, il pouvait l'abandonner comme il l'avait acquise, et il avait même le droit de la prêter, absolument comme un meuble dont on céderait l'usage pour un temps. Avec ce pouvoir et ces droits, l'usage le plus modéré que l'homme pouvait en faire, c'était de répudier tout simplement sa femme. Mais, dans ce cas,

(1) Environ 6 centimes.

elle ne recouvrait pas sa liberté; elle ne faisait que rentrer sous la tutelle de son père ou de son plus proche parent.

Quant aux esclaves, nous avons déjà dit qu'il n'y avait point de mariage pour eux ; leur union n'était pas reconnue, et le législateur ne la regardant que comme l'accouplement transitoire et fortuit des animaux, le produit en revenait tout naturellement aux maîtres de leur personne.

On comprend que le mariage établi sur ces bases ne présentait point à la société des garanties bien stables pour la propagation et le maintien des familles. Et, en effet, vers les derniers temps de la république, les citoyens l'avaient pris tellement en dégoût, et la population était par là si sérieusement menacée, qu'on dut recourir à tout un système de législation pour encourager le mariage et punir le célibat. Telle fut l'origine des lois *Pappiennes*, qui prirent une place considérable dans la législation romaine, jusqu'à ce que la réforme des mœurs introduite par le Christianisme les rendît inutiles.

Une autre cause de la dissolution de la famille dans l'antiquité, c'était le divorce. Dans la pensée des législateurs eux-mêmes, le mariage n'était considéré que comme une association qui ne devait durer qu'autant que les associés étaient en bon accord. Là où il n'y a plus d'entente, pensait-on, il n'y avait plus de société possible; et l'on en concluait que, pour prévenir ce mal, il fallait pouvoir dissoudre légalement un mariage qui n'était plus, en fait, qu'une désunion. Ces idées avaient tellement prévalu, que le divorce et la polygamie étaient universellement autorisés par la législation chez les différentes nations de l'antiquité. Les Indiens, les Thraces, les Perses, les Egyptiens, les Grecs, les avaient admis dans leurs mœurs; et, dans les derniers temps de la république et de l'empire, les Romains avaient

poussé le divorce jusqu'aux plus honteuses limites de l'immoralité et de la corruption.

Il ne faut pas confondre le divorce avec la répudiation. Le premier était la dissolution du mariage patricien, et la seconde était celle du mariage plébéien. Le divorce était un acte entre gens libres, égaux en droits, et il pouvait être demandé par l'un ou l'autre des conjoints. La répudiation était un acte de maître à esclave, et elle ne venait jamais que du maître, c'est-à-dire du mari. Le divorce rappelait, par son nom même, l'indépendance de ceux qui avaient le droit d'y recourir; il signifiait séparation des parties, qui s'en allaient chacune de leur côté, par suite de l'incompatibilité de leur caractère ou de leurs habitudes. Cette rupture devait être constatée et consommée d'une manière aussi authentique que le mariage même; ainsi l'intervention des ministres du culte était encore nécessaire, parce que seuls ils pouvaient délier ce qu'ils avaient lié, et qu'il fallait que la *confarréation* fût détruite par la *difarréation*. Quant au mariage par coemption, qui était celui de la très-grande majorité, sa rupture était extrêmement simple: conclu sous forme de vente, il se défaisait par une vente, ou plutôt par un rachat. La femme avait été, comme disaient les jurisconsultes, *mancipée*, c'est-à-dire vendue par son père ou par son tuteur; celui qui l'avait achetée, son mari, la *mancipait* à son tour, comme une esclave dont il ne voulait plus. Seulement, c'étaient ceux qui l'avaient vendue d'abord qui la rachetaient; ou, pour parler plus exactement, elle leur était rendue comme elle leur avait été achetée, par une vente simulée.

Le divorce était un acte sérieux, et il devait avoir, aux termes de la loi, un caractère irrévocable. Mais il n'en était pas de même de la répudiation. Dans ce cas, c'était un maître qui faisait ce qu'il voulait de son esclave: il la prenait, il la quittait, et personne n'avait le

droit de lui demander compte de ses caprices. Du reste, l'incompatibilité d'humeur et la stérilité étaient, avec l'adultère, les principales causes de répudiation et de divorce; ou du moins c'étaient celles que l'on invoquait pour la forme dans ces sortes de séparation.

Après cela, il faut dire que le divorce, non plus que la répudiation, n'empêchaient pas une femme de se remarier, tout aussitôt qu'elle le voulait. Lorsque les mœurs furent arrivées au dernier terme de leur corruption, on abusa tellement de ce droit, que les séparations parurent comme une conséquence inévitable et toute naturelle du mariage. Sous le règne des empereurs, il y avait beaucoup de femmes des premières familles de Rome, qui auraient pu, pour ainsi dire, compter leurs années, non par le nombre des consuls, mais par celui de leurs maris (1). C'était au point que les épouses avaient acquis aussi le droit de divorcer, même en l'absence de leurs maris; et il était arrivé à plus d'un époux, en rentrant chez lui après un lointain voyage, de ne plus retrouver dans sa femme que l'épouse d'un autre. Evidemment, comme le disait Martial, la femme qui se mariait tant de fois et si facilement, ne se mariait pas : elle était adultère par la loi (2). Ce qui mettait d'ailleurs les plébéiens tout à fait à l'aise sous ce rapport, c'était la conduite des patriciens et des empereurs eux-mêmes. Quand on voyait Auguste, par exemple, chasser sa première épouse, pour enlever à Tibérius Néron sa femme, qui était sur le point de devenir mère; quand on voyait ensuite des hommes comme Mécènes, Cicéron, et d'autres graves personnages, agir en cette matière avec la même facilité, on se croyait suffisamment autorisé à marcher sur leurs traces. Aussi les plus légers motifs suffisaient en réalité pour amener une séparation entre

(1) Seneca, *de Benf.*, III, 16.
(2) *Epig.* VI, 7.

les époux : un âge trop avancé, quelque légère maladie, une infirmité passagère, ou simplement la satiété, et c'en était assez pour en venir au divorce ou à la répudiation. Or, avec de tels principes et des abus si monstrueux, il est facile de conclure à quel degré de dépravation les mœurs devaient être tombées : il n'y avait plus de mariage, et par conséquent plus de famille ; c'était une débauche universelle (1).

Ce que nous avons dit jusqu'ici de l'état de la femme dans le mariage, peut déjà nous donner une idée de son abaissement et de sa dégradation; tout n'est pas dit cependant. Je ne sais s'il faudrait l'attribuer aux traditions primitives, qui rapportaient à la femme la cause de la chute originelle; mais toujours est-il que jamais l'antiquité païenne n'a considéré la femme comme l'égale de l'homme, et qu'elle l'a même placée dans un degré d'infériorité qui ne s'explique que par un mépris profondément enraciné. « Les âmes des hommes seront punies à la seconde génération en passant par le corps d'une femme, disait Platon; et, à la troisième, en passant par celui d'une bête. »

Dans ces idées, on ne s'étonne pas de trouver la femme partout et toujours sous la tutelle de l'homme. Avant son mariage, dans sa famille, elle était la propriété de son père, et par conséquent sous une tutelle qu'aucune majorité ne détruisait; et, après son mariage, cette tutelle continuait sans rien changer à sa dépendance. En effet, ou bien elle était mariée, comme patricienne, par confarréation, en prenant le titre de matrone, et alors elle n'était affranchie personnellement de son mari qu'en restant sous la tutelle de son père ou de son aïeul; ou bien elle passait sous la puissance de son mari, et alors c'était celui-ci qui devenait non plus seulement son tuteur, mais son maître absolu.

(1) Voyez *Rome au siècle d'Auguste*, chap. XLVIII et XLIX.

La femme avait bien cependant le titre de *mater familias*, alors même qu'elle n'avait pas d'enfants; mais ce titre signifiait simplement qu'elle était la mère des esclaves de la maison. En fait comme en droit, elle n'était jamais *sui juris;* elle n'avait près de son mari que le rang d'une fille; et quand elle devenait mère, ce n'était que pour rester la sœur, *consanguinea,* de ses propres enfants. Du reste, dans un cas comme dans un autre, elle était privée du droit de propriété, ou du moins elle ne possédait qu'à la manière des enfants : car ses biens étaient toujours sous la tutelle de son mari ou de son père.

Cette inexorable tutelle de l'homme sur la femme ne cessait pas même par la mort du mari. Avant sa mort, celui-ci avait le droit de donner à son épouse un tuteur de son choix; et, quand il ne le faisait pas, la veuve retombait tout naturellement sous la tutelle de son père ou de son plus proche parent, comme avant son mariage.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'avec de tels usages et sous une telle législation, la mère n'avait aucun droit sur ses propres enfants. Nous avons déjà dit qu'elle partageait toute leur dépendance par rapport à ceux sous la tutelle desquels elle vivait, et, par conséquent, tout droit lui était interdit.

En résumé, la femme passait toute sa vie dans l'esclavage de l'homme. Propriété de son père avant son mariage, propriété de son mari après son mariage, elle devenait encore, dans son veuvage, la propriété de son plus proche parent, ou d'un tuteur choisi par son mari : c'est-à-dire qu'elle passait de mains en mains comme toute autre propriété, et qu'elle pouvait appartenir à tous, sans s'appartenir jamais.

Dans cet état d'abaissement personnel, on comprend que la femme ait cherché quelque dédommagement désespéré. Et, comme elle ne trouvait autour d'elle que la compensation des plaisirs sensuels, on comprend

aussi qu'elle s'y soit jetée avec fureur. Ce fut ce qui arriva. Le luxe, quand il lui fut possible, le raffinement de toutes les voluptés, voilà ce qui devint la grande préoccupation de la femme dans l'antiquité civilisée. Et comme la volupté est égoïste jusqu'à la cruauté, il se trouva que la femme, esclave de son mari ou de son tuteur, prit un plaisir cruel à exercer sa tyrannie sur les autres esclaves qui lui étaient soumis.

A cette époque de mollesse, de sensualisme et de volupté où nous vivons, il nous est cependant difficile de nous figurer jusqu'où se portaient les excès de ce genre dans le monde de la femme païenne. Nous n'essayerons pas de faire tomber le voile de l'histoire qui cache tant de corruption : le cœur se soulève de dégoût en face de ces révoltantes monstruosités. Mais le luxe, mais la cruauté de la femme païenne pour ses esclaves, comment y croire, même d'après les récits des historiens les plus accrédités?

Au temps de la république romaine, une loi avait été portée qui défendait aux femmes les vêtements de différentes couleurs, les jeux et les chars; mais cette loi *Oppia* fut obligée de céder devant les réclamations toujours croissantes des matrones, et elle fut abrogée vingt ans après sa promulgation. Alors, comme pour se dédommager, les femmes se livrèrent au luxe le plus effréné. Une femme libre consacrait tout son temps à la parure, aux divertissements et aux festins; et elle avait alors, pour la servir, tout un monde d'esclaves. C'étaient surtout les *cosmètes*, chargées de préparer et d'appliquer des pâtes, des onguents et des parfums de toutes sortes, pour dissimuler les défauts naturels et pour donner quelque beauté artificielle. C'étaient, ensuite, les *ornatrices*, dont les fonctions étaient de parer leurs maîtresses de leurs riches vêtements. Enfin, la pratricienne avait à son service tout un troupeau d'esclaves chargés de conduire son char, de la porter, de la

suivre, de la précéder, et de courir partout au moindre signe de sa volonté ou de ses caprices.

Les Romaines étaient un an à leur toilette, disait-on proverbialement; aussi se faisaient-elles une sorte de coquetterie d'admettre leurs amis pendant le travail de certains détails de leur parure. Alors, malheur aux esclaves étourdies, maladroites, ou qui ne répondaient pas immédiatement aux désirs de leurs maîtresses! un châtiment prompt et terrible venait aussitôt leur rappeler tout ce qu'on exigeait d'elles. La patricienne n'hésitait point à leur lancer à la tête tout ce qui lui tombait sous la main; elle allait même jusqu'à se jeter sur elles et à les frapper, en leur arrachant les cheveux et leur déchirant la figure avec ses ongles. On en voyait qui poussaient la rage encore plus loin: car elles s'armaient de longues aiguilles dont elles perçaient cruellement leurs victimes jusqu'au sang. Il y avait des femmes qui exigeaient que leurs esclaves les servissent nues jusqu'à la ceinture, afin de pouvoir les châtier plus facilement. Plusieurs même portaient la cruauté jusqu'à faire venir chez elles des bourreaux publics pour déchirer, à coups de fouet et de lanières de cuir, le corps de ces pauvres servantes, qu'elles faisaient attacher à un poteau ou suspendre par les cheveux; et cela sous leurs yeux, et pendant qu'elles se faisaient embaumer des plus suaves parfums. Ce n'était que quand la force venait à manquer aux exécuteurs, que la matrone songeait à mettre fin au supplice de ses victimes; alors elle les chassait de sa présence.

Voilà ce qui se faisait à Rome, sous les empereurs, publiquement, et sans que personne élevât la voix pour stigmatiser de pareilles infamies. Ce sont les historiens et les satiriques de l'époque qui nous les ont transmises; mais, à la manière dont ils les racontent, il est facile de conclure qu'ils ne les considéraient que comme de simples exagérations : la conscience n'était pas en

cause en pareille matière, ni la justice non plus ; ce n'était qu'un travers passé dans les usages d'un peuple qui en avait bien d'autres, et de plus monstrueux.

Avec toutes ces recherches du luxe et de la cruauté, la femme se sentait intérieurement ravalée si bas, qu'elle s'efforçait de se relever à l'extérieur par des joyaux du plus grand prix. Les patriciennes étaient couvertes d'or; des colliers d'émeraudes, de toutes sortes de pierreries et de perles flottaient sur leur sein et serpentaient autour de leur taille. Leurs mains étaient chargées de bagues enrichies de pierres précieuses, et leurs bras, ainsi que leurs poignets, portaient des bracelets façonnés en serpents d'or, et qui pesaient jusqu'à six et dix livres romaines (1).

C'était en vain, cependant, que la femme cherchait à se relever ainsi de son trop réel avilissement; elle était tellement flétrie dans l'opinion, que la débauche elle-même l'avait prise en dégoût dans le raffinement de ses voluptés. Oui, celle qui avait été créée pour vivre la compagne de l'homme, ne fut même plus jugée digne de devenir le jouet de ses passions; et il fallut que l'homme lui-même vînt se prostituer, à sa place, à des abominations contre nature, et qui finirent pourtant par n'être plus honteuses, tant elles devinrent communes!

Par la condition de la femme dans la famille païenne, on peut juger déjà quel devait y être le sort de l'enfant : c'était un autre esclave sur lequel le chef de la famille exerçait le droit de pleine propriété.

A Rome, dans les plus beaux jours de sa civilisation, tout enfant, aussitôt après sa naissance, était déposé à terre aux pieds de son père. Si celui-ci le relevait, c'est qu'il le reconnaissait et qu'il consentait à lui conserver la vie. Mais si, au contraire, il le laissait à ses pieds, c'est qu'il l'abandonnait : alors on allait l'exposer sur quelque

(1) Voyez *Rome au siècle d'Auguste*, chap. XLVI.

voie publique sans plus s'en inquiéter. Ainsi délaissée, cette infortunée créature n'avait guère d'autre sort que celui de périr de faim ou de froid, ou bien d'être dévorée par des chiens. Elle était quelquefois plus malheureuse encore : car des entrepreneurs de mendicité avaient aussi le droit de s'en emparer et de la mutiler, pour obtenir des aumônes de la commisération publique.

Dans les meilleures conditions de la vie de famille, l'enfant restait tellement la propriété de son père, que celui-ci n'avait aucun compte à rendre à la loi de l'usage qu'il en faisait. En effet, le droit paternel que Romulus avait rendu commun aux patriciens et aux plébéiens, permettait aux pères de mettre leurs enfants en prison, de les faire battre de verges, de les charger de fers, de les reléguer à la campagne pour y travailler à la terre, de les vendre comme des esclaves, et aussi de les faire mourir, alors même qu'ils auraient été revêtus des premières charges, et qu'ils auraient rendu à la république les services les plus signalés.

Ajoutons que cette puissance absolue du père sur son enfant n'était point exclusivement propre aux Romains : elle était admise dans la législation de tous les peuples ; et c'est à peine si quelques philosophes firent entendre des protestations équivoques et dont personne ne tenait compte dans la pratique de la vie. « Quant aux législateurs romains en particulier, dit Sextus Empiricus, ils avaient rendu la condition des enfants absolument semblable à celle des esclaves, et les pères étaient maîtres de leurs biens jusqu'à ce qu'ils les eussent affranchis, de la même manière qu'on affranchissait les esclaves (1). »

Au temps des empereurs, il est vrai, la rigueur de l'ancienne législation fut adoucie par quelques lois coercitives de l'autorité paternelle; mais ces lois nouvelles étaient plutôt un appel à la piété paternelle qu'une véri-

(1) Pyrrhon, *Hypotypos*, lib. III.

table répression, puisqu'elles n'étaient sanctionnées par aucune peine déterminée. Aux magistrats seuls appartenait de prononcer sur les plus graves délits; mais comme il s'agissait ici d'un abus de pouvoir toléré par les siècles passés et qui se trouvait toujours en accord avec les idées du temps, on y fermait facilement les yeux; et c'est ainsi que la puissance paternelle pouvait devenir impunément la plus cruelle des tyrannies.

Du reste, sous le régime des lois les plus bénignes en faveur des enfants, le père avait toujours le droit de vendre son nouveau-né, dans un cas de nécessité dont il était le principal juge; et, s'il ne se trouvait pas d'acheteur, rien ne s'opposait à ce qu'il l'exposât dans quelque endroit solitaire pour s'en débarrasser.

Ce qui ajoute encore au despotisme de cet abus du pouvoir paternel, c'est l'extension que la loi lui donnait quant aux personnes qui lui étaient soumises. En effet, cette puissance ne s'étendait pas seulement à tous les enfants nés d'un véritable mariage, ainsi qu'aux *adoptés* et aux *adrogés*; mais elle s'appliquait encore aux enfants ou petits-enfants qui étaient nés du mariage des fils ou des petits-fils; elle atteignait jusqu'aux belles-filles mariées et mancipées, qui ne devenaient ainsi que comme les filles de leurs maris, et qui restaient par là comme les petites filles de leurs beaux-pères. La loi ne pouvait pas reconnaître la puissance du fils de famille sur son épouse et ses enfants, parce que, disait-elle, il fallait être maître de soi pour exercer puissance sur un autre, et il ne l'était pas (1).

En résumé, le mariage païen n'était donc qu'une union par laquelle la femme passait sous la tutelle d'un mari, quand elle ne demeurait pas sous la tutelle de son père. Avec la pleine liberté du divorce, cette union n'avait d'autres garanties de stabilité que les caprices des

(1) *Dig.* XLVIII, 5, 21. Ulp.

époux : de là une effroyable corruption dans les mœurs, et la perturbation de la famille. Dans ces conditions, établies ou tolérées par les lois, la femme et l'enfant étaient de véritables esclaves, soumis, corps et biens, au despotisme de l'époux ou du père. Pour tout dire en un mot, les femmes et les enfants étaient, comme les esclaves, la libre propriété d'un maître; et celui-ci, qu'il fût époux ou père, pouvait en user et en abuser, comme il l'aurait fait des meubles abandonnés à son usage. Telle était la famille dans l'antiquité, lorsque Jésus-Christ parut sur la terre.

De la famille chrétienne.

La dissolution de la famille, ainsi que la servitude de la femme et de l'enfant sous le despotisme de l'homme venaient surtout des abus et des vices qui s'étaient introduits dans le mariage païen ; c'était donc par là qu'il fallait commencer le travail de réhabilitation : c'est ce que fit Jésus-Christ. Pour cela, il plaça le mariage sous la garantie de trois grands principes, qu'il consacra lui-même de son autorité, à savoir : la sainteté, l'unité et l'indissolubilité.

La sainteté d'abord. L'antiquité païenne avait elle-même senti le besoin de mettre sous la protection de la religion l'union de l'homme et de la femme, et elle en avait fait une cérémonie religieuse. Jésus-Christ fit quelque chose de plus : il en fit un sacrement : « Maris, écrivait un de ses Apôtres aux Ephésiens, aimez vos femmes comme Jésus-Christ a aimé son Église. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même ; car personne ne hait sa propre chair, mais il la nourrit et l'entretient, comme fait le Christ à l'égard de son Église, parce que nous sommes les membres de son corps, formés de sa chair et de ses os. C'est pourquoi, l'homme quittera son père et sa mère.

et il s'attachera à sa femme, et ils seront deux en une seule chair. Ce sacrement est grand, je dis en Jésus-Christ et en l'Église (1). »

Autant que possible, l'union des époux doit donc être parfaite comme celle de Jésus-Christ avec l'Église ; et le mariage est un vrai sacrement institué par le Sauveur. Dès lors, les époux sont sanctifiés et comme consacrés par cette union sacramentelle ; et ce n'est pas seulement l'homme qui est élevé par la grâce du sacrement, la femme y participe dans une égale mesure. Sans doute, l'homme demeure toujours le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Église (2) ; mais cette femme possède cependant, dans le mariage, des droits égaux à ceux de son mari; et, s'il est vrai que son corps ne lui appartient plus, l'Apôtre ajoute bien vite que le mari est, sous ce rapport, dans les mêmes conditions (3). Ainsi l'épouse n'est déjà plus l'esclave de l'homme, elle en est la compagne et la sœur ; et c'est à la dignité et à la sainteté du sacrement de Mariage qu'elle doit cette première réhabilitation. Elle est désormais pour son mari comme l'Église pour Jésus-Christ lui-même : quel type de respect et d'amour !

L'unité du mariage était un second principe qui découlait tout naturellement de la sainteté du sacrement et des rapports de Jésus-Christ avec son Église proposés comme modèles. Dans le principe, le mariage était l'union d'un seul homme avec une seule femme. Le premier exemple de bigamie que nous connaissions historiquement fut donné par Lamech. Après le déluge, Dieu avait permis certainement la pluralité des femmes ; mais il n'est pas moins positif que Jésus-Christ a rappelé le mariage à son institution primitive, sous ce rapport. Les raisons qui avaient justifié précédemment la polygamie

(1) *Ephes.* v. 25 et seq.
(2) *Ephes.* v. 23.
(3) *I Corinth.* VII, 4.

simultanée n'existant plus, ce n'était plus que dans la barbarie et dans la corruption qn'on aurait dû la retrouver. Et cependant, à l'avénement du Messie dans le monde, il y avait, à tous les degrés de la civilisation, une foule de peuples qui la pratiquaient sous la garantie des traditions, des usages et des lois. Or, ce sont ces peuples dépravés que Jésus-Christ condamna dans la personne des Pharisiens, lorsque ceux-ci lui demandant s'il était permis à un homme de renvoyer sa femme pour quelque cause que ce fût, il leur répondit : « N'avez-vous pas lu que celui qui a créé l'homme au commencement, créa un homme et une femme, et qu'il dit : Pour cette raison, 'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair ? Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair (1). » Ils seront *deux* dans une seule chair; *deux* et non pas davantage. Jésus-Christ a donc voulu que l'homme ne pût avoir qu'une seule femme, selon l'observation du Concile de Trente.

Malgré la corruption naturelle au cœur humain, cette condamnation de la polygamie simultanée se justifiait trop bien d'ailleurs par d'autres considérations prises dans l'ordre de la nature, pour n'être pas du moins comprise, si elle n'était pas respectée dans la pratique. Mais il n'en était pas de même de l'indissolubilité du mariage. Ce troisième principe révoltait si directement l'indépendance et les caprices des passions, qu'aucun sage, et dans aucun pays, n'osa le proposer. Jésus-Christ, lui, fit plus que de le proposer, il l'imposa; et, chose plus étonnante encore, il le fit accepter dans le monde chrétien. Le même jour où les Pharisiens étaient venus lui demander si un homme pouvait répudier sa femme pour quelque grave raison, après leur avoir répondu que les deux ne devaient plus faire qu'une

(1) Matth. XIX, 4 et seq.

seule chair, il ajouta : « Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a joint. — Mais pourquoi, reprirent les Pharisiens, Moïse a-t-il ordonné qu'on donnât un écrit de divorce à sa femme et qu'on la renvoyât? Il leur répondit : C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse vous a permis de renvoyer vos femmes ; mais il n'en a pas été ainsi dès le commencement (1). » Ainsi Jésus-Christ prononce que le mariage était indissoluble dès le commencement ; et, après avoir déclaré qu'il abroge la permission qu'avaient les Juifs de répudier leurs femmes en certains cas, il rappelle le mariage à sa première institution, et le proclame indissoluble.

Cette doctrine était claire et positive; et cependant, comme si Jésus-Christ s'était défié de toutes les difficultés que les passions devaient soulever contre elle, il y revint dans une autre circonstance : « Quiconque, dit-il, renvoie sa femme et en épouse une autre commet un adultère, et quiconque épouse celle que son mari a répudiée commet le même crime (2). » Après cela, S. Paul était bien en droit de conclure, en écrivant aux Corinthiens, « que la femme ne doit pas se séparer de son mari ; qu'elle est liée à la loi du mariage tant que son mari est vivant; et que, si elle se sépare, elle doit rester sans se marier (3). » A des déclarations aussi formelles (4), il n'y avait plus rien à répliquer, et il fal-

(1) Matth. XIX, 3 et seq.

(2) Luc. XVI, 18.

(3) Corinth. VII, 10 et 11.

(4) On objecte cependant ce passage de S. Matthieu : « Quiconque renvoie sa femme, si ce n'est pour cause de fornication, et en épouse une autre, commet un adultère (*). » Si donc un mari renvoie sa femme pour cause de fornication, et s'il en épouse une autre, il n'est pas coupable d'adultère. Ainsi raisonnent les défenseurs du divorce. Or, pour répondre à cette difficulté, il suffit de faire remarquer que le passage en question renferme deux parties. La première comprend ce qui est permis au mari quand sa femme a commis l'adultère, et la seconde ce qui lui est défendu, même dans le cas d'une séparation légitime. Or, l'exception : *si ce n'est en cas*

(*) Matth. XIX, 9.

lait admettre de droit divin l'indissolubilité du mariage, tout aussi bien que son unité et sa sainteté, par la vertu du sacrement.

La théorie était facile, nous dira-t-on; mais l'histoire ne lui donne-t-elle pas dans les faits un démenti pratique? Qu'est devenue la doctrine de Jésus-Christ sur le mariage, en face de la cupidité des sens et au milieu des tempêtes soulevées par les passions? Ah! sans doute, elle a provoqué plus que des réclamations, elle a suscité des haines, des colères et des rages. Les passions humaines ne se sont pas seulement mutinées sous le joug qui leur était imposé, elles l'ont secoué en rugissant, et elles auraient voulu le briser pour toujours. Mais, alors qu'elles s'en croyaient enfin délivrées, un Vicaire de Jésus-Christ, un successeur des Apôtres les condamnait avec toute l'énergie de son autorité, et quelquefois dans le sang de son martyre; et c'est ainsi qu'il relevait une digue devant le torrent débordé de la plus audacieuse corruption.

Oui, la sainteté du mariage a prévalu contre le sensualisme, l'intérêt et l'égoïsme qui régnaient seuls auparavant; et elle a donné aux époux, dans leur union, et surtout à la femme, une dignité qu'on ne leur connaissait pas. La doctrine du sacrement de Mariage fut acceptée comme un honneur fait à l'humanité; et les inclinations naturelles, toutes viciées qu'elles étaient, ne

d'adultère, ne tombe que sur la première partie, à laquelle elle se rapporte naturellement; comme si Jésus-Christ eût dit : Quiconque renvoie sa femme, hors le cas de fornication, commet un adultère; et celui qui, ayant renvoyé sa femme pour une cause quelconque, même pour cause d'adultère, en épouse une autre, devient aussi coupable d'adultère. D'où l'on peut tirer cette conclusion, savoir : qu'il est permis au mari de renvoyer sa femme pour cause d'adultère, mais qu'il lui est défendu d'en épouser une autre après l'avoir renvoyée. Ce qui est parfaitement d'accord avec le texte de S. Paul que nous citions plus haut : « La femme est liée par la loi du mariage tant que son mari est vivant; si elle épouse un autre homme pendant la vie de son mari, elle sera tenue pour adultère (*). »

(*) Voy. *Théologie Dogm.* de Mgr Gousset, tome II, page 671, n° 1065.

purent s'empêcher de reconnaître la réhabilitation dont elles étaient l'objet.

L'unité du mariage prévalut également sur la polygamie des peuples orientaux, qui s'y soumirent à mesure qu'ils devinrent chrétiens. Elle s'enracina aussi et se fortifia de plus en plus chez les Occidentaux, et notamment dans l'empire romain. Enfin, elle prit dans tout le monde chrétien un tel ascendant, qu'elle n'y détruisit pas seulement la polygamie simultanée; mais qu'elle tendit même à y diminuer la polygamie successive, par des décrets particuliers sans doute exagérés, mais qui manifestaient, par leur exagération même, l'autorité dont elle était d'ailleurs en possession.

L'indissolubilité du mariage fut la barrière qui gêna le plus l'inconstance et les caprices des passions. Depuis Jésus-Christ jusqu'à présent, souvent elles s'y ruèrent impatiemment, et on les vit faire, pour la renverser, des efforts désespérés. Pourquoi donc ne serait-il pas permis de répudier celui ou celle qui n'est plus digne de notre estime et de notre amour? Pourquoi serait-on condamné à vivre dans l'intimité de celui ou de celle qui ne nous inspire plus que du dégoût et de l'horreur? Et, quand la séparation serait acceptée des deux côtés, pourquoi ne pourrait-on pas contracter un mariage nouveau? Pourquoi, enfin, Jésus-Christ et son Eglise seraient-ils plus sévères, sous ce rapport, que toutes les plus sages législations de l'antiquité?... Ces questions et une foule d'autres semblables tombaient comme autant d'accusations et de protestations sur la loi de l'indissolubilité, et elles en demandaient arrogamment l'abrogation. Les puissants et les princes surtout s'irritaient des prétentions du Christianisme à cet égard. Dans les premiers siècles chrétiens, on prétextait qu'il fallait transiger avec le paganisme, afin de ne pas le décourager. Au moyen âge, c'était une société nouvelle qui s'élevait sur les ruines du monde païen et aux ins-

tincts de laquelle il fallait bien donner quelque satisfaction. Enfin, dans les temps modernes, en face de l'émancipation de la raison et des libertés nouvelles si difficilement conquises, pourquoi donc l'Église ne se relâcherait-elle pas de ses rigueurs sur cette question d'indissolubilité antique et surannée ?

Il fallait bien qu'il y eût une force énorme dans la combinaison de tous ces moyens d'attaque contre l'indissolubilité du mariage, pour qu'à certains temps et dans certaines contrées, des Églises particulières aient paru tolérer le divorce légal. En face d'une législation qui l'autorisait, et d'une coutume qui s'imposait généralement depuis des siècles, on comprend que ces Églises n'aient rien brusqué et qu'elles ne se soient servi de leur autorité qu'avec des ménagements pleins de prudence. C'était une condescendance à la faiblesse de leurs enfants et à la difficulté des temps. Mais il ne faudrait pas conclure de là que la doctrine chrétienne ait varié sur ce point, ni qu'elle ait défendu sans raison, plus tard, ce qu'elle avait permis dans l'origine. Non, l'Église a supporté parfois, et pour un temps, des usages et des faits contraires à ses principes inébranlables; mais, aussitôt qu'il lui devenait possible d'en faire l'application, toujours on la voyait s'opposer comme un mur d'airain aux réclamations les plus violentes de la puissance et du libertinage.

En résumant l'histoire sur cette grave question, on arrive incontestablement à ces trois conclusions : 1° La législation chrétienne du divorce s'est perfectionnée toujours et par degrés, depuis les invasions jusqu'à Charlemagne ; 2° Au moyen âge, l'Église a maintenu constamment la loi de l'indissolubilité et régularisé le droit de séparation. 3° Enfin, dans les temps modernes, c'est encore l'Église qui a énergiquement défendu l'indissolubilité du mariage contre les nouvelles attaques de l'hérésie, de la philosophie et de la révolution ; et c'est à ses efforts qu'on doit le triomphe définitif de ce principe,

qui existait au commencement et que Jésus-Christ a rétabli par son autorité.

Quand le Christianisme n'aurait rien fait de plus pour la famille que de donner pour bases au mariage les trois grands principes de sainteté, d'unité et d'indissolubilité dont nous venons de parler, c'était déjà une réhabilitation qui transformait moralement toute la société. Par ces principes, en effet, la femme cessait d'être pour l'homme le jouet de ses caprices; elle rentrait à sa place dans la famille avec la dignité qui lui convient; et les enfants issus de son mariage n'étaient plus exposés, par le divorce, à se voir arrachés aux soins et à l'éducation des auteurs de leurs jours. Et toutefois, Jésus-Christ ne borna point à cette réforme du mariage les sollicitudes qui devaient achever la réhabilitation de la femme et de l'enfant. Nous allons voir ce qu'il fit de plus pour les investir d'une dignité nouvelle, et les couvrir d'un respect qui les protégeât contre la force des passions.

Quant à la femme d'abord, le Sauveur la prit au degré d'abaissement et de dégradation où nous l'avons vue tombée, et il la releva en déclarant que tous sont égaux devant Dieu et frères en Jésus-Christ son Fils, sans distinction de condition ni de sexe. Evidemment, c'était aller à la racine du mal et détruire à la base l'esclavage de la femme. Mais, indépendamment de cette doctrine générale, le Rédempteur du monde choisit, entre toutes, une femme qui devait être sa mère, qu'il devait élever au-dessus des hommes et des anges eux-mêmes, et qui, par cette exaltation, devait relever de leur abaissement toutes les créatures de son sexe. O hommes ! s'écria-t-il du haut de sa croix, et en montrant Marie; ô hommes qui n'aviez considéré la femme que comme l'esclave de vos passions et de votre égoïsme, regardez celle qui est là sur le sommet du Golgotha : c'est votre Mère à tous ! *Ecce mater tua.* Et l'humanité recueillit, en effet, avec amour et respect l'héritage que lui avait laissé le

Fils de Dieu ; et il se trouva qu'en donnant à la Mère de Jésus la vénération et la tendresse qu'elle lui devait aussi comme à sa propre mère, elle enveloppait ainsi dans un même respect et dans un même amour le sexe tout entier auquel elle appartenait. Comment l'homme aurait-il pu mépriser encore la femme, lorsque c'était une femme que Dieu avait choisie pour se faire homme comme lui, et que c'était aussi une femme qu'il lui donnait pour protectrice au ciel comme sur la terre ?

Après cette nouvelle réhabilitation de la femme par la glorification et par le culte de Marie, Jésus-Christ voulut encore la fortifier par ses exemples personnels. Pendant les années de sa vie publique, il permit à des femmes de le suivre dans ses courses au milieu de la Judée, et il consentit à recevoir leurs soins et leurs services. Sans doute, ces femmes étaient des personnifications vivantes de sa doctrine et de sa morale, et sa condescendance pour elles était comme une récompense des vérités qu'elles embrassaient et des vertus qu'elles pratiquaient ; mais cela ne suffisait pas pour le but qu'il se proposait. Ce n'était pas seulement la femme innocente qu'il voulait relever par sa justice : sa miséricorde s'étendit jusqu'à la femme pécheresse et repentante; et, pour que personne ne se méprît sur le degré de réhabilitation auquel il la plaçait, il donna des marques d'une prédilection toute particulière à la pécheresse Madeleine, et ce fut à cette illustre pénitente qu'il apparut une des premières après sa résurrection. Ah ! je n'en suis pas surpris : cette courtisane de la veille devait être au pied de la croix de son bon Maître, le lendemain de sa conversion, et lorsque tant de disciples avaient pris la fuite en tremblant; et, maintenant déjà, voici que beaucoup de péchés lui étaient remis, parce qu'elle avait beaucoup aimé (1).

Ces exemples de Jésus ne furent point inutiles pour

(1) Luc. VII, 47.

les apôtres et les disciples qui en furent les témoins. Comme leur divin Maître, ils acceptèrent, dans leurs voyages, le service des femmes qui les suivaient; ils allèrent jusqu'à leur confier certaines fonctions dans l'Église, ils en firent des Diaconesses; et, à ce titre, lorsqu'elles touchaient à la vieillesse, elles avaient surtout l'honneur de seconder les prêtres dans l'assistance des pauvres et des femmes malades.

Hâtons-nous d'ajouter que la femme chrétienne sut dignement reconnaître la dignité et l'indépendance qu'elle avait reconquises. Des vertus que l'on avait regardées comme impossibles jusqu'alors, lui devinrent communes, et l'on vit éclater tous les jours, dans ce sexe méprisé, des actes d'héroïsme qui laissaient bien loin derrière eux tous les traits si vantés des Grecs et des Romains. Alors, on vit des épouses chrétiennes gagner à la religion du Christ le cœur de leurs maris et de tous ceux qui les voyaient dans leur maison. Alors, des veuves consacrèrent à la pratique des bonnes œuvres le reste de leur vie. Alors, des jeunes filles renoncèrent aux joies de la famille, pour vivre dans l'honneur de la virginité et au service de toutes les misères. Alors, enfin, on vit des femmes qui se trouvaient encore réduites à l'esclavage extérieur, mais qui commandaient le respect et l'admiration de leurs maîtres, par la dignité de leur caractère et par les vertus vraiment surnaturelles qu'elles pratiquaient.

Après cela, il fallait bien que les empereurs chrétiens accordassent à la femme l'affranchissement légal que le paganisme lui avait toujours refusé : ce n'était qu'un acte de justice et de réparation. Aussi, cette émancipation commença-t-elle avec Constantin, qui reconnut aux femmes des droits civils égaux à ceux des hommes; et Justinien l'acheva, après lui, par une législation qui fit disparaître jusqu'aux derniers vestiges de leur ancienne servitude.

« Cette amélioration dans le sort de la femme, dit M. Laboulaye, est due évidemment aux influences chrétiennes. Ce n'est pas par un adoucissement insensible que les lois romaines sont arrivées là; leurs principes n'enserraient point de pareilles conséquences. Ce fut par un renversement de la législation que les idées chrétiennes se firent jour, et assurèrent à la mère une juste prépondérance. Cette révolution légale, qui date de Constantin, fut la consécration de la grande révolution sociale qui avait commencé trois siècles plus tôt. C'est ce que ne veulent pas comprendre ceux qui accusent Constantin et Justinien d'avoir bouleversé la jurisprudence romaine. Eh oui, sans doute, ils bouleversèrent toute cette antiquité païenne; mais pour remplacer la dureté des anciens principes par la douceur des principes chrétiens. C'est ce qui explique la persistance des lois romaines jusqu'à nos jours. Ces lois restées ne sont pas les lois de la république, ce sont les lois des empereurs chrétiens, c'est la morale chrétienne réalisée dans les institutions. Tout ce qui était de Rome païenne a péri ou s'est desséché peu à peu : les seules branches vivantes nous sont venues du Christianisme, et celles-là dureront autant que cette divine religion (1). »

La femme ne devait pas être seule réhabilitée dans la famille; à côté d'elle et avec elle, il y avait l'enfant, cet autre esclave de l'antiquité dont le père pouvait disposer à son gré et sur lequel il avait le droit de vie et de mort. On a souvent parlé de la réhabilitation de l'enfant sous l'influence des doctrines chrétiennes; mais on n'est peut-être pas remonté, comme on le devait, jusqu'à la source même de cette réhabilitation. C'est dans les paroles et dans les actes de Jésus-Christ qu'il faut la chercher avant tout, et c'est là qu'on la voit commencer, avec un principe de dignité et un caractère de respect qui ne de-

(1) *Recherches sur la condition des femmes. Droit Rom. Scel. II*, chap. VII.

mandaient plus qu'à se développer avec le temps, pour arriver à la plus complète régénération.

Et d'abord, nous voyons Jésus-Christ se plaire au milieu des enfants : il les laisse approcher autour de lui, il les caresse, il les embrasse ; c'est au point que les disciples en sont importunés pour leur Maître, et qu'ils cherchent à l'en débarrasser ; mais Jésus les retient par ces douces paroles : « Laissez donc venir à moi ces petits enfants, car c'est à ceux qui leur ressemblent qu'appartient le royaume des cieux (1). » Une autre fois, il appelle un petit enfant, et, le plaçant au milieu de ses disciples : « En vérité, leur dit-il, si vous ne devenez semblables à ces petits enfants, vous n'entrerez jamais dans le royaume des cieux. C'est celui qui s'humiliera comme ce petit enfant qui sera le plus grand dans le royaume céleste. Aussi, quiconque reçoit en mon nom un enfant tel que celui que vous voyez, celui-là me reçoit moi-même. Et quiconque est un scandale pour un de ces enfants qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât une meule au cou et qu'on le précipitât au fond de la mer... Prenez donc garde de ne jamais mépriser un de ces petits enfants : car, je vous le dis, leurs anges voient sans cesse dans les cieux la face de mon Père céleste (2). » C'était assurément la première fois que l'on entendait parler de l'enfant dans ces termes ; jamais rien de semblable n'avait été dit par les philosophes les plus amis de l'humanité : c'était donc comme une révélation nouvelle de la dignité de l'enfant qui était faite au monde par le Sauveur Jésus.

Mais ce qui fortifia cette doctrine dans la pratique, ce fut le sacrement de Baptême. Nous savons bien que, dans les premiers siècles de l'Église, ce sacrement n'était pas communément conféré aux enfants comme il l'est de nos

(1) Marc. x, 14.
(2) Matth. xviii, 2 et seq.

jours et que l'on attendait souvent, pour le leur donner, qu'ils eussent atteint l'âge de raison ; mais on le leur administrait, cependant, toutes les fois qu'il y avait danger pour la vie, et la pratique de le conférer ainsi avant l'âge de raison finit peu à peu par devenir générale. Or, quand le sacrement de Baptême avait fait d'un nouveau-né un enfant de Dieu et de son Église, une créature rachetée du sang de Jésus-Christ, un héritier du royaume céleste, il devenait un chrétien ; il était même plus qu'un chrétien ordinaire, dans l'innocence du baptême : c'était comme un ange de Dieu. Alors, non-seulement on ne méprisait plus cette faible créature, non-seulement on n'avait plus l'horrible pensée de s'en débarrasser par l'exposition ou par la mort ; mais on l'environnait d'une sorte de culte ; et, quand il dormait dans son berceau, on aurait pu surprendre son père et sa mère qui s'inclinaient vers lui et lui baisaient la poitrine avec vénération, comme un sanctuaire consacré par la grâce du sacrement de Baptême.

Et puis, du jour où la prédiction du prophète Isaïe s'était réalisée, du jour où Dieu s'était donné à l'homme dans la personne d'un fils de l'homme, et qu'il était né dans l'infirmité de l'enfance ; du jour, enfin, où l'on put voir Dieu petit enfant dans les bras de sa Mère, quelque chose de la dignité qui rayonnait sur son divin front illumina les traits de tout enfant chrétien. On respectait sans peine l'enfant marqué du sceau de Jésus-Christ, quand on avait adoré son Sauveur dans les grâces de l'enfance ; et il semblait qu'à côté de tout enfant, on voyait le gardien céleste chargé de le protéger, comme on se représentait les anges à Bethléem, autour de la crèche de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dans ce courant d'idées, il fallait bien encore que la législation modifiât ses dispositions à l'égard de l'enfance, que les usages changeassent, et que l'enfant prît, au foyer de la famille, la véritable place qui lui appartenait :

c'est ce qui arriva. Ainsi, dans les Gaules, alors même qu'elles étaient encore sous la domination romaine, le fils fut émancipé par le mariage, et il devint chef de famille indépendant. Il n'exerçait pas seulement la puissance de l'époux, mais la loi lui reconnaissait encore la puissance paternelle; et ce n'était qu'à son défaut, après sa mort, par exemple, que l'aïeul intervenait pour le remplacer auprès de ses petits-enfants.

Ce n'est pas tout. Sous la même influence, une grave modification fut apportée à la législation romaine relativement aux enfants dont les parents appartenaient à des conditions différentes. Dans la rigueur de l'ancienne loi, l'enfant était toujours placé dans la plus mauvaise condition (1); ce fut le contraire qui arriva désormais. L'union entre les serfs et les filles des colons plaça les enfants dans le colonat; et l'union des colons avec les filles de parents libres procura la liberté aux enfants qui naissaient de ce mariage. Or, cette modification dans la législation avait pour résultat tout naturel d'éteindre le servage et de transformer le colonat; et l'on peut dire que ce fut là comme le point de départ d'un mouvement progressif vers la liberté civile et politique.

Quant à l'usage barbare dont nous avons parlé plus haut, et qui permettait aux parents d'exposer leurs enfants, le Christianisme ne se borna point à l'attaquer indirectement par le respect, la dignité et la religion dont il environna l'enfance chrétienne en général : il le condamna directement et tout particulièrement, par ses Constitutions apostoliques, par ses Conciles, par la voix de ses évêques et par les écrits de ses plus éloquents apologistes. D'un autre côté, la législation, devenue chrétienne, prit elle-même des mesures contre les parents dénaturés qui exposaient encore leurs enfants, au mépris des châtiments de l'Église. Et d'abord, elle déclara

(1) *Cod. Theod.*, XIV, VII, 1.

que quand un enfant exposé aurait été recueilli par un tiers, personne ne pourrait plus le réclamer, pas même son père, et que celui-ci serait à jamais privé de la puissance paternelle (1). Constantin n'osa pas aller plus loin contre la coutume d'exposer les enfants, tant elle était générale et profondément enracinée; mais, un peu plus tard, Valentinien, Valens et Gratien, ses successeurs, complétèrent ses dispositions, en rendant un édit qui enjoignait à chaque père de famille de nourrir ses enfants, et qui prononçait la peine de mort contre quiconque les exposerait. Cet édit considérait comme *homicide* le père qui exposait son enfant (2).

Toujours sous l'influence des mêmes idées chrétiennes, Constantin et ses successeurs restreignirent par des lois la puissance excessive des pères sur leurs enfants, sans cependant porter atteinte à leurs droits naturels. Ainsi, le chef de la famille fut toujours honoré et respecté par ses enfants; il conserva, dans une certaine mesure, le droit de les déshériter (3); mais il fut dépouillé de tous les droits absolus et despotiques que lui avait accordés l'ancienne législation. En conséquence, d'après les lois nouvelles, non-seulement les enfants furent autorisés à posséder certaines propriétés; mais il leur fut aussi permis de les administrer à leur gré et même de les aliéner.

Enfin, une dernière amélioration des lois nouvelles sous l'action du Christianisme, fut celle qui se fit relativement aux enfants naturels. Les empereurs chrétiens s'occupèrent de régulariser leur position dans la famille et dans la société; et l'on admit pour cela leur légitimation par le mariage subséquent de leurs parents.

(1) M. Troplong, *de l'Influence du Christianisme sur le Droit romain.*

(2) Lib. II *Cod. Justin. De infant. exposit.* — M. Troplong, dans l'ouvrage cité.

(3) *Cod. Just.*, lib. III, *de Potestate patria.*

Les Gaules s'empressèrent d'admettre cette législation, et de là vint une formalité dont l'usage s'est conservé jusqu'à nous : *les enfants étaient mis sous poile en sainte église; si devenaient-ils loyaux et seraient à hériter comme loyal hoir*. C'était là comme une réparation authentique et solennelle qui légitimait les enfants naturels, en les plaçant juridiquement sous la puissance et les droits de leur père, jusqu'à leur émancipation par le mariage (1).

Ainsi Jésus-Christ avait-il pénétré par sa doctrine jusqu'au cœur de la société religieuse et du pouvoir civil; et, sous son influence, il se trouva bientôt que la famille était régénérée. Celui qui en était le chef conserva tous ses droits naturels, mais il dut renoncer à l'excessive puissance qu'il avait usurpée sous la complicité des lois païennes. La femme resta soumise à l'homme dans certaines limites, qui ne sont que celles de la nature: mais on n'abusa plus de sa faiblesse. Comme fille, elle fut respectée par ses parents; dans le mariage, elle devint la compagne et l'égale du mari; et, quand elle préféra généreusement aux joies de la famille la virginité qu'elle consacrait à toutes les infortunes, elle fut entourée d'une sorte de vénération. En un mot, la femme fut réhabilitée dans toutes ses conditions, et elle reçut partout comme un rejaillissement du respect et de la dignité qui honoraient son sexe dans la personne de la Vierge Mère de Dieu. D'un autre côté, l'enfance chrétienne recueillit les mêmes avantages et les mêmes priviléges sous l'influence et sous la protection de l'Enfant-Dieu. Et c'est ainsi que le Christianisme changea les conditions individuelles du père, de la mère et de l'enfant, qu'il les harmonisa les uns avec les autres dans leurs rapports réciproques, et qu'il plaça la famille sur des bases nouvelles.

(1) Voyez *le Christianisme jugé par ses œuvres*, par M. l'abbé Laviron; tome II, titre I, chap. v.

De l'état actuel de la famille.

Après dix-huit siècles de travail progressif, sous l'action du Christianisme, la famille devrait aujourd'hui présenter un spectacle magnifique, si rien n'était venu contrarier sa marche vers le perfectionnement. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Dans ce champ de la famille, avec tout le bon grain semé par Jésus-Christ et par les délégués de son apostolat, on a aussi jeté de l'ivraie : des hommes jaloux du bien qui s'opérait par l'Evangile, se sont efforcés de l'étouffer dans les étreintes des mauvaises doctrines ; et de là viennent tant de misères et tant de souillures qui flétrissent encore maintenant la famille dans le monde chrétien.

Et cependant, malgré tous les efforts tentés par le génie du mal contre la famille chrétienne, le chef de cette famille, le père, est demeuré ce que le Christianisme l'a fait dans l'exercice de son autorité. Les abus de la puissance paternelle et conjugale, tels qu'ils existaient dans le monde païen, sont devenus tellement impossibles dans les coutumes du monde chrétien, qu'on ne songe même pas à y revenir par des principes avoués. Mais il faut bien le dire aussi : en cessant de marcher pratiquement dans les voies du Christianisme, l'époux et le père s'est dépouillé lui-même de l'autorité sage et mesurée que l'Evangile lui avait conservée sous la garantie de ses principes sacrés. A la place de cette puissance despotique et absolue qu'il avait autrefois dans la famille, l'Evangile lui avait communiqué une autorité aussi forte que sainte, aussi douce que grave, aussi aimable que digne de respect. Mais, du jour où le chef de la famille déposa de lui-même ce sceptre que Jésus-Christ lui avait mis entre les mains ; du jour où il ne

voulut plus relever que de la nature et de la raison, alors il tomba comme un roi détrôné. Les attentats et les abus de la famille païenne ne lui étaient plus permis, et il perdit en même temps la seule puissance qui lui soit actuellement possible, la puissance chrétienne.

Et en effet, n'est-ce point là ce que nous voyons dans un trop grand nombre de familles oublieuses du Christianisme? Après avoir perdu ses droits de chrétien sur sa famille, celui qui devait en être le chef s'efforce de reconquérir une puissance nouvelle : il fait appel aux théories de la raison, aux instincts de la nature, il lutte, enfin, par tous les moyens humains contre les révoltes de l'indépendance qui décline son autorité ; mais ses tentatives sont vaines. Alors qu'advient-il? c'est que le chef de la famille devient aussi païen qu'il le peut dans l'exercice de son autorité. Découragé de ne point diriger ceux qui lui doivent obéissance suivant la théorie qu'il s'était faite, il revient, autant qu'il le peut, aux exagérations, aux abus et aux monstruosités des anciens temps. Seulement, comme la pratique de cette autorité despotique ne peut plus se montrer au plein soleil des temps modernes, et qu'il lui est également impossible de se conserver longtemps dans l'ombre du foyer, un jour vient infailliblement où les esclaves de la famille parviennent à briser la chaîne de leur servitude ; et c'est alors qu'au sage tempérament de la vie chrétienne, et, plus tard, au despotisme de l'autorité, succède inévitablement une complète anarchie.

Dans ce nouvel état, la famille est conduite par son pilote comme une barque sans gouvernail : Dieu n'y est plus! Tout marche à la dérive, sans ordre et sans subordination. Cette famille n'est plus un corps, dont l'époux est la tête, dont la femme est le cœur, et dont les enfants sont les membres. Tous veulent être à la tête, le cœur est comme paralysé, et les membres refusent d'obéir. L'époux n'a plus sur sa femme, le père n'a plus

sur ses enfants que les droits que la loi lui maintient à l'extérieur; mais, à l'intérieur, il n'y a plus de loi, plus de principe, ni plus d'autorité dont l'exercice soit respecté. La famille ressemble alors à un de ces petits États dont les sujets sont mutinés, qui n'agissent plus que par eux-mêmes, et qui conservent cependant à leur tête, comme pour la forme, un fantôme de roi. Combien de familles qui ne vivent plus que de ce régime ! Combien de familles qui semblent jouir, au dehors, d'une harmonie sans désaccord, et qui se débattent, à l'intérieur, dans les convulsions désespérées d'un désordre sans fin ! Et cependant, elles se maintiennent sous une influence qui les pénètre et les conserve à leur insu : le Christianisme a pris racine au milieu d'elles par ses traditions, par ses coutumes, par sa législation; elles sont toujours chrétiennes, sans le croire et sans le vouloir; et c'est ce qui les préserve d'une complète dissolution.

Malgré l'affaiblissement de la foi, la femme de nos jours n'a pas cessé non plus de participer largement et d'une manière toute spéciale aux bienfaits du Christianisme. Il semblerait d'abord que la légèreté de son éducation, le sensualisme de ses mœurs, le caprice de ses modes, devraient avoir fait perdre à son sexe tout le bénéfice de ce respect général qui lui vient de l'Évangile; eh bien, non: la femme, considérée comme telle, voit toujours la force de l'homme s'incliner devant sa faiblesse, et elle en reçoit les plus persévérants hommages. Jeune fille, elle est le charme du foyer, la fierté de son père et de sa mère; et malheur au téméraire qui oserait insulter à la modestie de sa virginité! Jeune femme, dans le mariage, elle est la reine de la maison; et, alors même qu'elle aurait à subir, dans l'intimité, des humiliations qui feraient l'amertume de sa vie, elle recevrait toujours, à l'extérieur, les témoignages de considération qu'on ne peut pas lui refuser. Plus tard, sous les cheveux blancs de la vieillesse, ce n'est plus avec le

même sentiment qu'on l'aborde; mais on n'oublie pas qu'elle porte au front la triple couronne de l'âge, de l'expérience et de l'épreuve; et, à ces titres, c'est quelque chose de plus que le respect qu'on dépose à ses pieds, c'est presque la vénération.

Et pourtant, il faut bien le reconnaître : dans sa personnalité, la femme n'est plus au degré d'honneur où la religion de Jésus-Christ l'avait placée; et c'est par sa faute qu'elle en est descendue. Le chef-d'œuvre du Christianisme, dans la femme, c'est le tempérament, c'est l'alliance de la force morale avec la faiblesse physique; et, dans l'antagonisme, c'est la prédominance de l'âme sur le corps. Alors se réalise vraiment le type de femme, tel que le Sage l'avait imaginé sous l'inspiration divine : « Son bras est vigoureux, et ses reins portent la ceinture de la force. Elle emploie ses mains à des œuvres énergiques, et ses doigts ne craignent pas de s'appliquer à des travaux communs, mais utiles. Sa main s'ouvre généreusement au pauvre, et sa bienfaisance s'étend sur tous ceux qui sont dans la détresse. La force et la grâce sont des ornements dont elle est revêtue; et quand arrive le dernier jour, elle sourit à la mort. C'est la sagesse qui s'exprime par sa bouche, et sa langue ne prononce que de bonnes et charitables paroles. Elle connaît tous les sentiers qui aboutissent à sa maison, on l'y voit sans cesse occupée; ce n'est pas dans l'oisiveté qu'elle mange son pain. Aussi ses fils se lèvent devant elle, et ils la proclament heureuse entre toutes les femmes. Son époux en est fier; il reconnaît, par ses éloges, et son mérite et ses vertus, et son cœur se repose en elle avec confiance. Les grâces du corps sont trompeuses, et la beauté physique passe comme une ombre vaine : il n'y a que la femme qui craint Dieu qui soit digne de louanges (1). » Voilà surtout la femme des siècles

(1) *Proverb.* x, 10 et seq.

vraiment chrétiens, la femme de l'Evangile, la femme devenue forte au pied de la croix de Jésus-Christ notre Sauveur et par le sacrement de son amour.

Cette femme, nous la rencontrons encore de nos jours, mais comme une exception. La force morale, qui est le caractère auquel on distingue la vraie chrétienne, cette force s'est affaiblie peu à peu, elle a presque entièrement disparu, et elle a fait place à la mollesse et au sensualisme. La mollesse, oui : la mollesse dans le caractère, la mollesse dans les affections, la mollesse dans les actes, la mollesse dans les mœurs et dans les habitudes de la vie : voilà certainement ce qui caractérise la femme de nos jours.

On essaye de justifier cette mollesse féminine par la faiblesse des complexions et par la débilitation des tempéraments; mais nous serions bien plus porté à croire que c'est la mollesse des âmes qui énerve les corps. Quoi qu'il en soit, on ne peut pas nier que les caractères ne se soient affaiblis dans la proportion de l'affaiblissement des forces physiques. Bercée dans le sensualisme d'une éducation sans énergie, accoutumée aux prodigalités, aux recherches de la table, ainsi qu'au luxe et à la coquetterie de la toilette, la femme commence par sentir la nature physique s'engourdir, se paralyser en elle, et lui refuser toutes sortes de sacrifices. Mais ce n'est pas tout : l'âme s'affaisse et descend avec les sens dans cet accablement de la matière; l'esprit se refuse aux grandes pensées, le cœur aux généreuses affections, le caractère s'abaisse, et il ne reste plus là qu'une diminution de cette créature sortie si grande et si noble de l'enfantement chrétien. Voyez plutôt quelle vanité, quelle futilité, quelle immoralité peut-être dans les lectures qui alimentent l'esprit et le cœur de cette femme! Voyez ses préoccupations, ses occupations de chaque jour; ou plutôt, voyez son oisiveté et l'inutilité de sa vie, si c'est une femme du monde, libre et indépendante.

Après de longues soirées, passées dans les divertissements ou les frivoles causeries des salons, cette femme a besoin de se reposer longtemps ; aussi, tout le monde travaille depuis plusieurs heures déjà, lorsqu'elle se décide enfin à se lever. Il est évident qu'elle n'a plus le temps de faire une prière sérieuse ; il est trop tard. Après quelques formules répétées nonchalamment par la routine et du bout des lèvres, elle se met donc bien vite à sa toilette, et c'est à peine si elle est prête pour l'heure du premier repas. Après cela, c'est la promenade, ce sont des visites, de longues heures de piano ; et c'est de cette manière que l'on arrive au dîner et au soir, pour recommencer comme la veille. Ainsi les jours succèdent aux jours, les semaines aux semaines, les années aux années ; ainsi s'écoule toute la vie de cette femme du monde.

Quant à la femme du peuple, elle travaille, elle ; elle travaille pour son corps, et avec ses doigts ; mais, pour son intelligence, pour son cœur, que fait-elle dans ces longues journées de labeur ? rien, ou presque rien. Après le travail physique, elle a besoin de réparer ses forces, et elle prend son repas ; elle a besoin de se reposer, et elle prend son sommeil ; elle a besoin de satisfactions matérielles, et elle cueille, au passage de la vie, quelques fugitives jouissances. Après cela, elle ne sent plus d'autres besoins ; et voilà comment se passent aussi sa jeunesse et sa vie, à travers les déceptions, les amertumes et les souffrances, qui ne lui manquent jamais !

Cette femme du peuple, cette femme du monde, je les regarde à la clarté de l'Evangile... Ah ! qu'elles sont loin de la femme chrétienne ! Et pourtant, telles qu'elles sont, ou plutôt telles qu'elles se sont faites elles-mêmes par leur faute, on les respecte et on les aime toujours. Oui, mais il est incontestable qu'on ne les estime plus dans la proportion de l'amour qu'on leur porte ; et, quand cet amour s'éteint par l'habitude et par les glaces

de l'âge, il n'y a plus de couronne sur la tête de ces femmes : ce sont des reines détrônées. C'était l'Evangile de Jésus-Christ qui avait mis le sceptre entre leurs mains : elles ont perdu ce sceptre, en s'éloignant de l'Evangile.

Comme la femme, et comme tout ce qui est faible, l'enfant vit toujours sous la protection des grands principes de l'Evangile ; mais, lui aussi, il ne participe à leurs bienfaits que dans la mesure où le Christianisme a pénétré dans la famille. Aujourd'hui, comme aux premiers siècles chrétiens, quand la famille demeure fidèle à Jésus-Christ, l'enfant y est considéré comme l'ange visible du foyer, et on le respecte autant qu'on le chérit. Mais quand le flambeau de l'Evangile s'y obscurcit, quand le Christianisme ne s'y trouve plus qu'en théorie, alors c'est la vie païenne et naturelle qui tend à reprendre le dessus; et de là deux exagérations en sens contraire, mais qui brisent toutes les deux les harmonies chrétiennes de la famille. Ou bien l'enfant retombe, à l'intérieur, sous le despotisme d'une autorité sans principe, et d'autant plus brutale qu'elle est contenue légalement à l'extérieur ; ou bien, au contraire, on fait de cette gracieuse petite créature une espèce d'idole qui flatte sottement la vanité et les caprices des parents. Dans le premier cas, l'enfant, par sa faiblesse, devient victime de la force ; et, dans le second, est-ce qu'il n'est pas encore victime de cette idolâtrie de la famille ?

Vous faites de votre enfant adoré une idole ridicule : vous le parez avec coquetterie; et, le produisant ainsi à vos promenades, à vos visites, à vos soirées et à vos spectacles, vous le placez comme sur un piédestal, en évidence, pour que tout le monde l'admire. Ce n'est pas tout. Afin de développer plus vite ses instincts de vanité et toutes ses autres petites passions, afin de l'embaumer d'un encens plus chatouilleux encore, vous faites un monde proportionné à l'âge et aux inclinations de cet enfant : un monde avec ses bals, ses théâtres, ses fes-

tins, ses soirées; un monde qui lui tourne la tête, qui lui donne du dégoût pour toute chose sérieuse. Et puis, quand vous avez fait tout cela pour votre enfant, et que vous l'avez rendu ridicule à force de prétentions, vous vous complaisez dans ces jouissances prématurées, et vous êtes fiers de vos succès dans la personne de cette pauvre petite créature! Eh bien, savez-vous ce que vous avez fait? Au lieu d'étouffer, dans cette jeune nature, les inclinations vicieuses qui s'y trouvaient en germe, vous en avez précipité la marche, vous avez provoqué les plus insatiables passions; et maintenant vous ne trouverez plus rien qui puisse les satisfaire. Comme conséquence inévitable de cette éducation, il arrivera donc que vos enfants ne seront plus contents de rien, qu'ils vous demanderont des choses impossibles, et qu'ils vous accuseront d'injustice et de tyrannie, lorsque vous ne pourrez plus donner satisfaction à tous leurs caprices et à toutes leurs fantaisies. Alors, ils se poseront en victimes de la vie que vous leur aurez faite, ils s'en décourageront, et ils finiront par s'en aller chercher ailleurs, dans l'indépendance du vice peut-être, des émotions honteuses, que vous n'aurez pas voulu, ou que vous n'aurez pas pu leur procurer. Avouons-le : n'est-ce point là ce que nous voyons tous les jours autour de nous? Et d'où viennent ces chutes qui font le déshonneur et la désolation de tant de familles? De ce que Jésus-Christ n'en est plus le chef, de ce que ses doctrines n'y sont plus respectées, de ce que ses pratiques n'y sont plus observées, de ce qu'enfin l'orgueil et le sensualisme sont devenus des divinités auxquelles on sacrifie tout dans ces foyers.

En réfléchissant sur les conditions actuelles de la famille en général, en méditant sur la supériorité qu'elle conserve toujours relativement à la famille païenne, et sur sa décadence aussi, quand on la compare à la famille des siècles plus chrétiens, il nous est venu souvent à la

pensée que tout ce bien et tout ce mal s'expliquent également par le mariage tel qu'il est pratiqué de nos jours. Le mal de la famille, c'est-à-dire : l'abus ou l'abandon de l'autorité de la part du chef; la sensualité, le luxe et la frivolité de la femme ; les exigences, la cupidité, l'indépendance et les révoltes de l'enfant, tout cela ne vient-il pas, en grande partie, de la manière dont le mariage est contracté temporellement et spirituellement ? Au temporel, ce que l'on recherche avant tout et par-dessus tout, dans le mariage, c'est l'argent et le plaisir : la religion, la vertu, la conformité des caractères, sont des détails qui ne viennent qu'après, ou dont on ne se préoccupe nullement. Au spirituel, le mariage, comme sacrement, n'est plus, pour un très-grand nombre, qu'une simple formalité. On oublie qu'une condition requise pour participer à la grâce sacramentelle et recevoir les fruits de la bénédiction nuptiale, c'est l'innocence de l'âme ; et, trop souvent, l'on vient au pied de l'autel avec un billet de confession qui n'est qu'une dérision du sacrement de Pénitence. Evidemment, ce n'est pas pour bénir que Dieu doit intervenir alors dans la solennité du mariage. Abandonnés à leur propre force, ou plutôt à leur propre faiblesse, voilà donc les nouveaux époux jetés dans les vicissitudes de la famille, avec les seules ressources de leur inexpérience : faut-il s'étonner, après cela, des malheurs et des ruines qui viennent les désoler ?

Et cependant, nous avons dit que c'est encore au sacrement de Mariage qu'il faut rapporter la supériorité de la famille actuelle sur la famille des âges païens. Oui : car, malgré tout, l'esprit chrétien qui en découle n'a pas cessé d'exercer son influence bienfaisante sur l'ensemble général de la famille. Non-seulement la législation civile qui la régit n'a pas subi de dépréciation, et elle est demeurée toujours chrétienne dans ses dispositions protectrices de la femme et de l'enfant ; mais il circule toujours, dans les veines du grand corps social, un sang

chrétien venu de Jésus-Christ, et qui maintient sa vie dans des conditions que le monde ancien n'avait jamais connues.

Conséquences de la négation de la divinité de Jésus-Christ relativement à la famille.

Et cependant, si l'on venait à démontrer que Jésus-Christ n'est pas Dieu et que l'Evangile n'est qu'un mythe, qu'adviendrait-il de la famille ? Il est facile de le prévoir, et il n'est pas besoin d'une grande perspicacité pour en prophétiser les conséquences. Assurément, on n'en reviendrait pas aux conditions dans lesquelles la famille se trouvait antérieurement à l'avénement du Christ. Le grand courant catholique a creusé dans la société un lit trop large et trop profond pour qu'on puisse de longtemps le combler. Le Christianisme, d'ailleurs, a suscité dans l'homme un sentiment de liberté et de dignité personnelles qui a passé sympathiquement dans les habitudes de la vie , et qui doit être indestructible. Mais cependant, que de ravages et que de ruines encore dans la famille, si la principale base sur laquelle elle repose venait à lui manquer !

Et d'abord, si Jésus-Christ n'était pas Dieu, il est bien évident que le mariage n'existerait plus comme sacrement. On n'en ferait plus qu'un simple contrat civil, analogue à tout autre contrat, et par lequel deux époux s'engageraient réciproquement dans les liens de la famille, sous certaines conditions ; absolument comme s'ils s'engageaient d'ailleurs dans une association quelconque.

On dira peut-être que cela se pratique ainsi dans certains cas particuliers, et qu'il ne semble pas que les choses en aillent beaucoup plus mal. Nous ne prétendons pas, assurément, que tout mariage civil soit, sans exceptions, un mariage humainement mauvais, et que la

famille ne puisse jamais y exister dans des conditions naturelles et durables. Mais quand ces exceptions se seraient généralisées, quand il n'y aurait plus rien que de naturel et de légal dans le mariage, quand la religion en serait bannie et que Dieu ne s'y trouverait plus, alors, soyez-en sûrs, c'en serait promptement fini de l'unité et de l'indissolubilité; la polygamie aurait bientôt fait la traversée de Constantinople à Paris et à Londres, et le divorce ne se contenterait plus des lois pourtant si complaisantes de l'Angleterre et de l'Amérique.

Pour n'être pas en retard avec le paganisme, sans doute, on imaginerait quelque cérémonie qui aurait la prétention de remplacer le sacrement de Mariage. Mais, nous le demandons, après la complète disparition du Christianisme, quelle autre cérémonie pourrait-on trouver, qui ne fût ridicule ou simplement bizarre ? Nous ne supposons pas qu'on voulût rétrograder jusqu'aux cérémonies du paganisme. Eh bien, entre Dieu et l'homme, il n'y aurait donc plus rien dans le mariage ? il n'y aurait plus aucune intervention religieuse ? Non, et l'union des époux ne serait plus, en général, que l'accouplement intéressé, fortuit, passager, d'un homme et d'une femme, qui s'adoreraient un jour, pour se mépriser et se maudire, peut-être, le lendemain.

Or, dans ces conditions, voyez-vous ce que deviendraient, dans la famille, ceux qui sont les plus faibles : les femmes et les enfants? La femme d'abord. Privée intérieurement de la dignité, de la force et de la sainteté qui sont les fruits du sacrement de Mariage, elle n'aurait plus pour garantie, à l'extérieur, que la convenance, les lois et la police. Marie n'étant plus que la mère d'un homme, son culte disparaîtrait bientôt; elle tomberait de ce trône que lui auraient érigé la crédulité et la superstition; et, avec elle, disparaîtrait toute l'influence protectrice qu'elle avait exercée jusque-là sur son sexe par son exaltation. Après cela, de quelle uti-

lité serait-il pour la femme que Jésus-Christ l'eût honorée, pendant sa vie, dans la personne de Marie, et qu'il ait eu la pensée de la léguer comme mère à l'humanité tout entière au moment de sa mort sur la croix? C'eût été déjà quelque chose de bien étrange pour les contemporains; mais, après dix-huit siècles, entre cette femme et l'humanité, quelle relation et quelle communication pourraient donc exister réellement? Il est vrai que des siècles et des générations auraient pris au sérieux la divine maternité de la Vierge Marie; il est encore vrai que ces générations et ces siècles auraient proclamé Marie la mère de l'humanité, et que toute femme chrétienne aurait trouvé sa réhabilitation et sa glorification dans ces croyances; mais, du moment où la critique prouverait au monde qu'il s'est trompé dans ces convictions pendant dix-huit cents ans, il faudrait bien que la femme en supportât la conséquence; et elle redeviendrait alors ce qu'elle était auparavant.

Il n'est pas possible de mesurer la profondeur de l'abîme où la femme serait précipitée dans cette chute : tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'elle devrait être en raison de l'élévation qui l'aurait précédée; et alors, qui pourrait en calculer les déplorables résultats? Dans le découragement et la déception d'une dignité perdue, seule avec ses charmes d'un jour et avec sa faiblesse de toute la vie, on se demande ce que deviendrait la femme dans un monde sans principes et sans foi, et quand elle y serait jetée comme une pâture à la cupidité de toutes les passions. Alors, sans doute, cette reine détrônée ferait un dernier effort, un effort sublime pour retenir du moins quelques lambeaux de la pourpre qu'elle portait autrefois; mais, contre le torrent débordé du despotisme et de la luxure, elle ne résisterait pas longtemps; et, bientôt, elle retomberait dans le double esclavage de sa propre faiblesse et de la brutalité d'autrui.

Ce qui rend bien évidente la situation qui serait faite à la femme par la négation de la divinité de Jésus-Christ dans le monde, c'est celle où elle se trouve dans les pays qui l'ont renié, ou simplement chez les peuples qui n'ont plus qu'une croyance affaiblie. Quand nous voyons ce que l'on a fait de la femme par la polygamie dans les anciennes chrétientés de l'Asie et de l'Afrique; quand nous voyons aussi ce qu'elle devient par le divorce dans les contrées hérétiques de l'Europe et de l'Amérique, nous pouvons nous faire une idée de la dégradation générale où elle tomberait infailliblement, du jour où Jésus-Christ ne la protégerait plus, en aucune manière, par sa divinité.

Et pour l'enfant, quand il ne serait plus revêtu par le baptême de la robe angélique de l'innocence et de la sainteté, quand il ne porterait plus au front le sceau des enfants de Dieu; quand, plus tard, il n'aurait plus, pour fortifier sa jeune âme, le pain divin de l'Eucharistie et l'huile sainte de la Confirmation; quand il n'aurait plus l'enfant Jésus pour le compagnon de son âge, et que les exemples et les paroles du Fils de Dieu ne seraient plus le bouclier et la sauvegarde de sa faiblesse; quand, enfin, il ne lui resterait plus, pour le protéger contre les abus de la force, que la rigueur des lois et les charmes de son âge : ah! je sais bien qu'il pourrait encore se réfugier dans les bras de son père et sur le cœur de sa mère! oui, mais pas toujours cependant. Combien d'enfants qui n'ont plus de père ni de mère, et qui végéteraient comme des êtres perdus dans l'exil du monde! Et puis, quand Jésus-Christ ne serait plus au cœur du père ni de la mère par les pratiques et les maximes de son Évangile, êtes-vous bien sûrs que les enfants trouveraient toujours asile et protection dans leur tendresse? Ils avaient bien leur père et leur mère ces enfants de l'empire romain qui vivaient cependant sous une tutelle sans fin, dans un esclavage sans contrôle, et dont

la mort pouvait être décrétée, dans la colère et l'impatience, par la seule décision du père. Ils ont également leur père et leur mère ces enfants de la Chine civilisée, que l'on expose tous les jours à la voracité des bêtes et au courant des fleuves. Et parmi nous, est-ce qu'ils n'ont point aussi leur père et leur mère, ces enfants de l'intempérance et de la débauche, que l'on nourrit, que l'on couvre à peine, et que l'on exploite dans les ateliers et dans les fabriques comme de véritables machines? Encore une fois, non, non, il ne faut pas se reposer, pour le bonheur et pour le sort de l'enfant, sur la tendresse exclusivement naturelle du père et de la mère; et quand Dieu, quand Jésus-Christ ne s'y trouverait plus, on peut conclure, de l'expérience du passé comme de celle du présent, que l'enfance serait malheureusement exposée, dans la famille, à toutes les barbaries contre nature.

Oui, mais quand l'enfant aurait grandi, lorsque le jeune homme et la jeune fille seraient arrivés à l'indépendance de l'âge et de la force, alors ce serait le temps de la réaction, le temps des représailles; représailles et réaction d'autant plus redoutables qu'on en aurait comprimé l'essor avec plus de violence et qu'il n'y aurait plus aucun principe capable de les arrêter. Nous constations, plus haut, l'insubordination et les révoltes de la jeunesse, quand elle ne vit plus de l'Évangile, au milieu d'une société pourtant toujours chrétienne, dans son ensemble; mais quand le Christianisme ne serait plus rien pour cette jeunesse, peut-on se figurer le débordement de ses passions et le déchaînement de ses cupidités? Elle dépasserait certainement les excès de la jeunesse païenne : car, avec les mêmes inclinations naturelles vers le mal, elle ne pourrait plus être retenue, comme elle l'avait été, par le despotisme absolu du pouvoir paternel.

Les résultats que nous venons d'indiquer sont telle-

ment incontestables, d'après les enseignements du passé et les observations des temps présents, que l'on se demande comment il est possible à certains esprits de se faire illusion sur ce point. Après cela, faut-il croire qu'il y ait des hommes assez pervertis et assez méchants, pour ne pas reculer devant les ruines qu'ils entraîneraient sur la famille par la négation de la divinité de Jésus-Christ dans le monde?.. Peut-être ! Quoi qu'il en soit, nous pouvons nous reposer dans la confiance qu'ils n'y parviendront pas ; car la vérité de Dieu n'est point à la merci des hommes, et elle demeure éternellement : *Veritas Domini manet in æternum* (1).

(1) *Ps.* CXVI, v. 2.

DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

AVANT LE CHRISTIANISME.

L'homme est né pour la société : la raison le démontre en théorie, et l'histoire le prouve en fait par l'expérience de tous les temps et de tous les pays. Quelle que soit cette société, quant au nombre des individus qui la composent et quant à la forme qui la constitue, il est certain d'ailleurs qu'elle n'existe que par la combinaison et les relations de deux éléments qui sont de son essence; je veux dire, le supérieur et l'inférieur, le gouvernant et le gouverné, le pouvoir et le sujet. Ainsi entendue, la famille qui reçoit l'individu à son apparition dans le monde, la famille est une véritable société, dont le pouvoir est représenté par le père et dont les sujets sont les enfants. Mais cette société particulière n'est elle-même qu'un élément d'une autre société plus complète et plus vaste. Bientôt l'homme a franchi le cercle trop étroit de la famille, et voilà qu'il se trouve dans une agglomération d'individus et de familles réunis par un lien nécessaire et commun, et qu'on appelle la *société* proprement dite. Nous n'avons point à nous occuper ici de toutes les théories émises sur l'origine de la société; pas plus que nous n'avons à réfuter, contre Rousseau, cet étrange paradoxe, que

l'homme vivant en société est un être dépravé. Nous prenons la société telle qu'elle a toujours existé, telle qu'elle existe en fait, et telle qu'elle existera toujours; et c'est cette institution sociale dont nous devons maintenant chercher à nous rendre compte.

Pour cela, après avoir décomposé la société dans les deux éléments essentiels qui la constituent, le pouvoir et les sujets, il faut d'abord considérer chacun de ces éléments en lui-même et dans les différentes formes sous lesquelles il se produit, pour les envisager ensuite dans leurs relations et dans leur action mutuelles et réciproques. Les deux principales formes sous lesquelles le pouvoir se présente, dans une société civile, sont la forme monarchique et la forme démocratique. Quant aux relations réciproques, elles ont pour objet les personnes et les choses soumises au pouvoir qui dirige la société, ainsi que les contestations qui peuvent s'élever entre des sujets égaux. Il est certain que le pouvoir a des droits sur ces personnes, sur ces choses et sur les prétentions auxquelles elles doivent donner lieu : l'exercice de ces droits est précisément ce qui établit les relations entre les gouvernants et les gouvernés; et c'est d'après ces relations qu'on peut et qu'on doit apprécier l'ensemble d'une société. Enfin, comme il y a dans le monde des sociétés multiples avec des droits naturellement égaux, une société particulière ne peut être jugée avec exactitude qu'à la condition d'être appréciée dans ses relations internationales avec les autres sociétés qui l'environnent. Ainsi, pour juger et comparer exactement la société civile qui a précédé l'établissement du Christianisme et celle qui l'a suivi, nous les considérerons successivement : 1° dans les différentes formes de pouvoir qui les ont régies ou qui les régissent encore actuellement; 2° dans les relations, c'est-à-dire dans les droits et les devoirs réciproques des sujets avec le pouvoir, relativement aux personnes et aux choses, ainsi qu'aux litiges

qui s'y produisent nécessairement; 3° enfin, dans les relations internationales des sociétés entre elles, ainsi que dans la défense et la revendication de leurs droits mutuels par la guerre.

Comme dans nos précédentes études, nous considérerons les sociétés sous ces différents rapports : d'abord dans l'antiquité, avant l'avénement de Jésus-Christ, ensuite sous l'influence du Christianisme; et nous terminerons en montrant ce que deviendrait inévitablement la société civile, dans le monde actuel, par la négation de la divinité de Jésus-Christ.

I. — Sans entrer ici dans la discussion des opinions relatives à l'origine du pouvoir civil, nous pouvons certainement établir en principe que ce pouvoir vient de Dieu, au moins indirectement, dans toute société. Dans la plus ancienne histoire connue, chez les Hébreux, le pouvoir fut d'abord exclusivement théocratique; il devint ensuite monarchique, et il finit par une sorte de pouvoir mixte, dans lequel se confondaient la puissance religieuse et la puissance civile. Nous ne nous arrêterons point à l'étude de cette société particulière, parce que sa théocratie fut une exception dans le monde, parce qu'ensuite sa monarchie s'exerça souvent elle-même sous l'action immédiate, directe et miraculeuse de Dieu, et parce qu'enfin le pouvoir civil fut chez elle ce qu'il était partout ailleurs, quand il devint purement humain.

Le pouvoir civil se produisit, dans l'antiquité, sous deux formes qui se modifièrent considérablement dans leurs détails, mais qu'on peut cependant toujours qualifier exactement par ces deux termes : la monarchie et la démocratie. La monarchie était surtout dans les tendances des sociétés orientales et asiatiques; les autres contrées du monde semblaient, au contraire, préférer instinctivement le gouvernement de plusieurs. Dans leur mollesse naturelle, les premières, telles que la Perse et la Médie, trouvaient sans doute plus commode de se

laisser gouverner par un seul ; mais les secondes, représentées surtout par les Grecs et les Romains, estimaient plus digne de leur énergie de faire, autant que possible, leurs affaires par elles-mêmes. Par une disposition toute particulière de la Providence, il arriva, cependant, que la société la plus puissante qui ait paru dans le monde ancien, la société romaine, fut successivement gouvernée par un pouvoir démocratique et par un pouvoir monarchique ; et ces deux pouvoirs y furent exercés d'ailleurs avec une action tellement caractéristique, qu'on peut les considérer comme les véritables types de la monarchie et de la démocratie dans l'antiquité. En conséquence, ici comme dans nos études précédentes, nous sommes dispensé de multiplier nos observations en parcourant, l'un après l'autre, les différents peuples du monde civilisé ; mais il nous suffira d'étudier la société qui résuma toutes les autres par son importance et par son étendue, la société civile de l'empire romain.

La première période monarchique du peuple romain ne peut pas être celle qui doit servir de base à nos appréciations : époque de formation et de conquête, elle devait être nécessairement dominée par un pouvoir despotique et violent ; mais ce n'était pas l'état normal de son gouvernement, c'était une transition. Plus tard, quand vint la république, ce fut la belle époque de la société romaine, et c'est dans cette période, qui résume la plus parfaite des institutions démocratiques qui aient paru avant Jésus-Christ, que nous pouvons juger de son gouvernement.

Il faut bien que la constitution politique sur laquelle reposait la république romaine ait été une constitution puissante et sagement combinée pour avoir produit de si grandes choses, et pour avoir si longtemps résisté aux tentatives du despotisme militaire. Disons donc bien vite que c'était en effet comme le chef-d'œuvre politique des temps anciens. Mais cette institution, si admirable au point de vue des intérêts exclusifs et généraux de la

patrie, puisait sa principale force dans l'absorption des personnes et des choses qui en dépendaient, et surtout dans l'absorption toujours violente et brutale des sociétés trop faibles pour se défendre contre son ambitieuse rapacité.

Au temps même de la plus grande liberté du peuple romain, l'individu n'était rien devant le pouvoir auquel il était soumis. Ce pouvoir avait sur sa personne des droits illimités, et les lois qui protégeaient si bien le citoyen contre les agressions de ses égaux et des étrangers, ces lois le laissaient sans défense devant les exigences des dictateurs, des consuls et du sénat. A plus forte raison en était-il ainsi des choses et des propriétés du citoyen : l'État était un gouffre qui les engloutissait au premier besoin qu'il croyait en avoir. Quant au peuple étranger, quel qu'il fût, c'était un ennemi, par cela même qu'il était étranger; il était donc toujours permis de le dépouiller corps et biens, ce qu'on ne manquait pas de faire dès lors qu'on le pouvait matériellement. C'est à dessein que nous ne faisons qu'esquisser ici les principaux traits du tableau politique de la république romaine; car bientôt nous allons les retrouver mieux caractérisés et plus complets dans leur développement sous le gouvernement impérial. Rappelons seulement que cette politique républicaine fut celle de la plus glorieuse époque du peuple romain; mais que la république, qui ne s'était maintenue et fortifiée que par l'absorption de l'étranger et de ses propres citoyens, finit par être absorbée elle-même par le despotisme des empereurs.

En fait, cette révolution s'opéra par le passage du Rubicon. Au jour et à l'heure où César fit traverser par son armée ce ruisseau qui lui avait été assigné comme dernière limite, il n'y avait plus de république, et l'empire commençait. Mais la monarchie impériale avait trop besoin de se faire pardonner son usurpation pour en venir immédiatement au despotisme absolu ; le travail se

fit peu à peu, de César à Auguste, et d'Auguste à Tibère. Et cependant, il ne fallut pas plus de trois empereurs pour enchaîner tout ce grand peuple romain, et, avec lui, l'univers entier, dans les entraves d'un despotisme vraiment oriental. « Les empereurs romains étaient absolument libres et maîtres des lois aussi bien que d'eux-mêmes, dit un écrivain du temps; ils faisaient tout ce qu'ils voulaient et ne faisaient que ce qu'ils voulaient (1). »

Les lois, d'ailleurs, mettaient les empereurs fort à l'aise dans le despotisme de leur volonté. Ulpien assure qu'une loi organique leur conférait la souveraine puissance, en vertu de laquelle leur volonté était reconnue comme une source de la loi pendant tout leur règne, et comme la règle d'action de tous les sujets de l'empire (2). Antérieurement à l'empire, le pouvoir exécutif était confié par le sénat à des consuls et aux tribuns du peuple; mais le consulat disparut avec l'avénement des empereurs, et le sénat conféra à l'empereur Auguste toute la puissance tribunitienne. Ajoutez à cela que les comices législatifs n'existaient plus que pour la forme, et que l'empereur ayant attiré à lui presque tout le pouvoir des lois, les tribus n'étaient plus convoquées que pour donner à ses volontés une sanction sans liberté. D'ailleurs, ses jugements personnels étaient sans appel, et il lui était réservé de recevoir tous les appels des jugements prétoriaux.

Avec de pareils pouvoirs, sanctionnés par les lois, tolérés par le peuple et passés en usage, il est facile de se figurer à quels effroyables abus devait se porter le pouvoir des empereurs. C'était une autorité sans limites et sans frein, et qui donnait essor aux plus violentes et aux plus honteuses passions. Aussi, il suffit de nommer

(1) Dion Cassius, lib. LIII.
(2) *De Constit. princip.*, I, 4.

les représentants du despotisme impérial, pour rappeler en même temps la tyrannie dans toute sa brutalité et le crime dans toutes ses turpitudes. C'était Tibère, entouré d'eunuques et de courtisanes dans son île de Capri, et lançant, de là, des édits de proscription qui ensanglantaient Rome et l'empire romain. C'était Caligula, qui osait exprimer le vœu de ne plus voir au peuple-roi qu'une seule tête, afin de se donner le plaisir de la lui faire tomber d'un seul coup. C'était Claude, dont l'idiotisme n'aurait pas été capable de gouverner une famille et qui ne savait pas même se gouverner lui-même, mais qui se jouait de l'empire comme un enfant l'aurait fait d'un hochet. C'était Néron, qui faisait poignarder sa mère, qui revêtait les chrétiens de tuniques de poix, afin d'en faire autant de flambeaux pour éclairer ses jardins dans ses soirées d'orgies, et qui conduisait lui-même ses chars, en comédien, dans les saturnales qu'il donnait à ses courtisans. C'était Vitellius, qui imposait au sénat de discuter sur la sauce à laquelle il devait manger son poisson, qui faisait de son cuisinier et de son boulanger des ministres de l'empire, et qui mourait aux gémonies, gorgé de viandes et de vin. C'était Commode, un hercule monstrueux et féroce qui, pour faire ostentation de sa force, coupait un homme en deux. C'était enfin Héliogabale, qui affectait de souiller le trône par des impudicités, des scandales et des vices dont il se montrait fier, et dont le seul récit soulève l'esprit et le cœur de honte et de dégoût. Oui, voilà où en était arrivé l'empire romain quant au pouvoir qui le gouvernait ; et, chose incroyable, le peuple qui avait conquis le monde et qui lui commandait en maître, ce peuple se courbait devant le despotisme de ce pouvoir déshonoré : la débauche et la cruauté régnaient au Capitole, et leurs décrets n'étaient pas contestés.

II. — Sous un tel pouvoir, on peut déjà juger de la condition des personnes et des choses dans l'empire

romain. Le droit public qui en était la base avait son origine dans la législation des anciens rois et dans celle des Douze-Tables, qui la suivit. Or, cette double législation, qui n'était inspirée que par l'esprit de conquête, c'est-à-dire par une ambition rapace et cruelle, devait tout naturellement s'appliquer aux personnes et aux choses avec les mêmes tendances et le même caractère.

Et d'abord, le pouvoir romain était bien convaincu que les peuples conquis par ses armes lui appartenaient comme une propriété, et il en usait en conséquence. Il partageait en diverses catégories les hommes et les choses qui leur avaient appartenu; mais, en tous cas, ce n'était que le petit nombre qui était admis au privilége de citoyens; la grande majorité des hommes était privée de tout droit et même de toute protection dans la cité conquise.

Mais là ne s'arrêtaient pas les violences des conquérants ni les malheurs de leurs victimes. Indépendamment des captifs dont les vainqueurs étaient avides, pour satisfaire aux besoins de leur service ainsi qu'au luxe et aux caprices de leurs passions, il y avait à Rome des Chasses d'hommes par des bêtes féroces, des Présents de gladiateurs et des Naumachies, pour lesquels il fallait une multitude de combattants et de victimes; or, c'étaient les vaincus qui devaient fournir ce contingent. Il faut lire les historiens et les autres écrivains de l'époque pour croire à de pareilles monstruosités.

Les Chasses des hommes par des bêtes féroces, destinées à distraire les loisirs du peuple, se faisaient avec un raffinement de cruauté auquel rien ne manquait. La veille de ce spectacle, on donnait aux condamnés un repas splendide, qu'on appelait, par dérision, le *souper de la liberté*. Le peuple, admis au lieu du banquet, venait jouir d'avance de la vue des victimes qui devaient être sacrifiées à ses plaisirs du lendemain. On choisissait, pour le spectacle des Chasses, l'endroit le plus com-

mode et qui pouvait recevoir le plus grand nombre de curieux. C'était ordinairement le Cirque. Là, on mettait les victimes dans un état complet de nudité, et on les jetait en proie à des bêtes féroces. Pour intéresser plus vivement les spectateurs, on imaginait parfois d'envelopper les malheureux dans des filets, afin d'exciter davantage la fureur des animaux. D'autres fois, on les plaçait au-dessus des loges où des lions, des ours et des panthères étaient renfermés; et, par une trappe qu'on entr'ouvrait, on les abandonnait à la voracité de ces bêtes en fureur.

Les Présents de gladiateurs, ainsi appelés parce qu'on les offrait au peuple comme une sorte de présents agréables, étaient plutôt des combats véritables que des jeux. Les jouteurs, en effet, y répandaient leur sang, recevaient des blessures, et même le plus grand nombre y perdaient la vie.

C'était aussi dans les cirques, et au milieu d'une foule immense de spectateurs, qu'avaient lieu ces combats. L'empereur, les plus nobles patriciens, et jusqu'aux vestales, y avaient leur place réservée. Le plus souvent, les gladiateurs combattaient deux à deux, soit avec des lacets au moyen desquels ils cherchaient à s'étrangler, soit avec des glaives dont ils se frappaient jusqu'à la mort de l'un des combattants. Mais, quelquefois aussi, on les lançait par troupes les uns contre les autres, et alors le cirque devenait un véritable champ de bataille avec toutes ses horreurs. Quand le terrain était devenu une boue sanglante à force de combats, on suspendait les jeux pendant quelque temps, et, après avoir nettoyé l'arène, on recommençait avec le même acharnement. Il arrivait parfois que les gladiateurs se lassaient de s'entretuer ainsi; mais aussitôt les *maîtres* du troupeau, comme on les appelait, les maîtres venaient les ranimer à la lutte, en les piquant aux flancs avec des lames de fer chaud; et il leur fallait continuer jusqu'à ce que les

spectateurs fussent rassasiés de leur sang, ou plutôt jusqu'à ce que tous les gladiateurs fussent mis hors de combat. Alors, en s'éloignant du Cirque, on pouvait entendre de sourds gémissements qui s'échappaient d'un endroit qu'on appelait le *spoliaire* : c'étaient ceux des mourants traînés hors de l'arène et qu'on achevait d'égorger. Des jeunes gens étaient les exécuteurs de cet affreux carnage; et c'est ainsi qu'on leur apprenait comment ils devraient verser le sang, quand ils y seraient appelés sur le champ de bataille.

Il n'y avait pas de spectacles dont les Romains fussent plus avides que des combats de gladiateurs. C'était leur passion : « *Panem et circenses*, s'écriaient-ils : Du pain avec les jeux du Cirque ! » Aussi les empereurs ne manquaient-ils pas de leur jeter cette pâture dans les circonstances solennelles et toutes les fois qu'ils avaient besoin de ménager leurs faveurs. D'abord, le nombre des combats et celui des combattants furent déterminés; mais bientôt l'on ne connut plus de bornes, et l'on en vint jusqu'à sacrifier plus de six cents gladiateurs dans un seul Présent.

Après les Chasses des bêtes féroces et les Présents de gladiateurs, les Naumachies étaient une troisième sorte de spectacles qu'on donnait aux Romains à l'occasion de certaines fêtes, et dont les acteurs et les victimes étaient encore des prisonniers de guerre. Pour cela, un grand lac avait été creusé à Rome, vis-à-vis du Champ de Mars, et des vaisseaux de toute grandeur y étaient conduits pour les spectacles des Naumachies ou des combats navals. Un jour, il plut à César d'éclipser par une Naumachie gigantesque toutes celles que l'on avait le plus admirées jusque-là. Deux flottes furent mises en présence, montées par plus de trente mille combattants. On devait simuler la flotte d'Athènes repoussant celle des Perses. Avant le combat, tous les navires défilèrent l'un après l'autre et lentement devant l'empereur; et ceux qui les montaient lui présentèrent les armes, en le sa-

luant par ces mots : « *Ave, imperator; morituri te salutant.* » Aussitôt une bataille acharnée s'engagea entre les deux flottes; une nuée de flèches, de traits et de javelots se croisèrent dans les airs; le plomb, les pierres, des brandons enflammés, frottés d'huile, de bitume et de soufre, furent lancés du haut des tours par les combattants et par des machines de guerre. Bientôt on se battit à l'abordage, et ce fut une effroyable mêlée, corps à corps, des hommes sur les navires. Des vaisseaux furent coulés; d'autres étaient embrasés par les flammes, et ceux qui les montaient périssaient en foule par le fer, par le feu ou par l'eau. Plusieurs de ces malheureux cherchaient à se sauver à la nage; mais des soldats romains stationnaient aux abords du lac, et, repoussant les combattants à coups d'épée, ils les obligeaient à remonter sur d'autres vaisseaux pour affronter une mort nouvelle. L'empereur finit par se sentir saisi d'un certain sentiment d'humanité, en présence d'un si horrible massacre; il ordonna de cesser le combat, bien que le peuple en demandât la continuation; mais c'était tard, car la plupart des combattants étaient plus ou moins grièvement blessés, le sang coulait à flots, le lac en était rougi, et il y avait un grand nombre de tués et de noyés (1).

Il fallait une si grande quantité de combattants et de victimes pour ces spectacles sanglants, que les prisonniers de guerre n'y suffisaient pas; alors on avait recours aux esclaves et aux condamnés à mort. Plus tard, ce furent les chrétiens, et même des femmes, qui ensanglantèrent l'arène du Colysée. Et c'est ainsi que les captifs, les esclaves, les criminels et les chrétiens étaient confondus pêle-mêle, et que, pour satisfaire la curiosité sanguinaire des Romains, ils devenaient également les martyrs de leurs jeux et la pâture des bêtes.

(1) Voyez *Rome au siècle d'Auguste*, chap. XCIV, XCV, et CVIII.

La captivité, le dépouillement, les souffrances et la mort, tel était donc le sort qui attendait généralement les vaincus du peuple romain. Maintenant, lorsque nous allons parler de la condition des personnes, sous la république et sous l'empire de Rome, il est bien évident que tout ce que nous dirons ne devra s'appliquer qu'aux hommes libres. Nous avons vu que les esclaves formaient une classe à part et avec laquelle on ne comptait point, quand il s'agissait des droits : les esclaves n'avaient que des devoirs, avec des châtiments, quand ils ne les accomplissaient pas au gré de leurs maîtres.

Quant aux personnes libres, elles se partageaient généralement en deux classes : les citoyens et les étrangers. Les premiers seuls jouissaient des droits civils et politiques dans toute leur plénitude; les seconds, qui comprenaient tous les sujets conquis, étaient privés de tous ces droits. Nous ne parlons pas des colonies ni des provinces, qui ne subsistaient que sous la tutelle de leur métropole. Les habitants des provinces surtout étaient exploités comme des propriétés romaines, dépouillés de leurs droits et de leur franchise ; ils devenaient la proie des proconsuls chargés de les gouverner.

Sans doute, les droits du citoyen romain étaient considérables au temps de la république, et même sous l'empire : ils impliquaient le droit de famille ainsi que ceux de testament, d'héritage, de propriété légitime, de tutelle, de milice, de suffrage, de cens et d'honneurs. Ces priviléges, qui sont aujourd'hui à peu près ceux de tous les citoyens dans les pays civilisés et libres, étaient alors une distinction d'autant plus appréciée qu'elle était rare, relativement au nombre des sujets libres dans les contrées romaines. Mais remarquons que ces droits de citoyen ne subsistaient réellement que sous la dépendance et l'arbitraire du pouvoir, auquel ils étaient rigoureusement asservis eux-mêmes. Le citoyen, qui se montrait si fier de ses droits vis-à-vis des

étrangers et des esclaves, n'était à son tour qu'un véritable esclave de la république ou de l'empire. Au temps de l'empire surtout, tous les pouvoirs, civils, religieux, militaires et judiciaires, se trouvant réunis dans la seule main de l'empereur, tous ceux qui les exerçaient dans la pratique étaient naturellement sous la dépendance du maître absolu qui les leur avait confiés; leur obéissance était passive, elle devait être aveugle, et il en résultait une servitude honteuse de toutes les volontés aux caprices du despote. Il s'élevait bien parfois, dans la conscience humiliée de ces fiers Romains, des indignations et des révoltes qui s'exprimaient par des conspirations; mais alors, l'empereur n'avait pas besoin de recourir aux tribunaux pour se faire rendre justice : un mot de sa bouche, un signe de sa main, et c'en était assez pour commander l'exil, la proscription et la mort. Aucune loi ne protégeait le citoyen suspect contre les jalousies et la colère du maître. Tant qu'il avait la force en main, le droit de vie et de mort lui appartenait également sur tous et sans contrôle; et tout le monde sait comment l'exerçaient les empereurs romains. Un semblant de faveur fut bien accordé, cependant, sous l'empire, aux hommes libres de Rome et de l'Italie : ils furent exemptés du service militaire. Mais cet affranchissement fut loin d'être désintéressé : les empereurs avaient peur d'avoir autour d'eux l'Italie sous les armes; ils savaient bien, dans leur conscience, ce qu'ils devaient attendre de ses vengeances.

Un moyen dont les empereurs se servirent encore pour confisquer la liberté des citoyens au profit de leur despotisme, ce fut d'affranchir des esclaves. Par cet affranchissement, ils s'en faisaient des créatures auxquelles ils confiaient les principaux emplois, et ils avaient ainsi, dans ces hommes vendus, autant d'instruments aveugles qu'ils opposaient aux prétentions des citoyens.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que tout ce que nous venons de dire ne s'appliquait qu'aux citoyens libres et dans la maturité de l'âge, c'est-à-dire à la très-petite minorité des hommes. A côté d'eux et à leur suite, indépendamment d'une multitude d'esclaves, il y avait les femmes et les enfants dont la vie toujours en tutelle n'était elle-même qu'une humiliante servitude. De sorte qu'il faut reconnaître qu'au point le plus élevé de la civilisation ancienne, le monde romain n'était plus en réalité qu'un immense troupeau de serfs, partagés sans doute en différentes catégories, mais tous courbés plus ou moins servilement sous le despotisme d'un pouvoir sans contrôle et sans bornes.

A la distance des temps qui nous séparent de la république et de l'empire de Rome, on se demande comment il est possible de concilier tant d'abaissement dans la condition des personnes avec tant de grandeur et tant de force dans la domination de l'État. Quoi ! c'était avec des esclaves que Rome devenait la maîtresse du monde ! Et quand tous les peuples tremblaient à l'approche de ses légions, ses plus fiers citoyens n'étaient eux-mêmes que les serviles instruments de son ambition ! Oui, voilà bien la vérité. Les individualités étaient si complétement absorbées par l'État, que, quand vint le temps où l'empire romain s'écroula sur ses bases, il ne se trouva plus des caractères assez forts pour le soutenir, ni des bras assez puissants pour le relever. L'homme païen fut entraîné avec lui dans les flots d'invasion qui le poussaient à l'abîme ; et il fallut au Christianisme lui-même des siècles de lutte et de martyre pour faire éclore des hommes nouveaux dans le sang de la persécution.

On imagine facilement ce que devait être la propriété dans les conditions du pouvoir et des personnes telles que nous venons de les exposer. Dès qu'on admettait en principe de droit public que les peuples vaincus devenaient personnellement la propriété des vainqueurs,

à plus forte raison devait-il en être ainsi de leurs possessions territoriales. Généralement, ces propriétés étaient divisées en deux parties, dont l'une revenait au domaine public et dont l'autre était partagée entre les citoyens vainqueurs. Quelquefois les territoires conquis étaient abandonnés à l'administration des indigènes ; mais alors ceux-ci perdaient leurs droits de propriétaires, et ils devenaient de simples tributaires de l'État ou des Romains qui les avaient conquis.

C'était surtout entre les anciens soldats et les hommes de la plèbe qu'on partageait les biens des vaincus ; mais la condition de ces nouveaux propriétaires ne leur laissant pas la faculté de les administrer personnellement, ils finissaient par les céder à vil prix à de riches citoyens qui les faisaient exploiter par leurs esclaves. De cette manière, peu à peu, les petites propriétés disparaissaient pour s'ajouter au domaine de l'État, ou pour passer entre les mains de quelques rares possesseurs qui se partageaient avec lui des territoires entiers. Après un certain temps, l'abus devint si criant que le peuple se souleva en réclamant une nouvelle répartition des biens territoriaux ; et le pouvoir dut lui céder en proclamant les Lois Agraires. Mais les premiers possesseurs trouvèrent mille moyens de les éluder ; le Sénat lui-même se croyait intéressé à tolérer leur violation ; et c'est ainsi qu'on retomba fatalement dans l'ancien état de choses.

Du reste, nous l'avons vu déjà, les plus riches citoyens, et même les patriciens, n'étaient point à l'abri des revers de fortune qui pouvaient venir chaque jour du despotisme ou du caprice de leurs maîtres. Il est vrai que, sous le règne des empereurs païens, ils furent toujours exemptés, à Rome et dans toute l'Italie, de l'impôt direct territorial et personnel ; mais, en dehors de ces impôts, il y en avait une foule d'autres dont ils étaient accablés. Tout était imposé et soumis au tribut, jusqu'à l'ombrage

des arbres, pour lequel il fallait payer une contribution. De plus, la confiscation était toujours suspendue comme une menace imminente sur les propriétaires dont la fortune excitait la cupidité du pouvoir. Un maître tout-puissant et jaloux ne manquait jamais de trouver des raisons pour accuser ceux qu'il voulait anéantir ; et quand il leur faisait grâce de la vie, il se croyait parfaitement autorisé à les ruiner du moins, en les dépouillant des biens qui faisaient leur puissance.

Enfin, après la condition des personnes et des propriétés, une troisième chose qu'il importe d'examiner dans les relations du pouvoir avec les sujets, c'est la justice et la manière dont on l'administrait dans la pratique.

En distinguant l'administration de la justice dans les jugements privés de l'administration de la justice dans les jugements publics, nous dirons que la première répondait aussi complétement que possible aux exigences des temps et à la civilisation de l'empire romain; mais la seconde, qui fut d'abord également bonne, finit par dégénérer, dans la pratique, jusqu'à devenir absolue, personnelle, tyrannique et sans aucun contrôle.

Avant l'établissement de la république, l'administration générale de la justice appartenait aux rois ; mais le peuple, par une concession toute volontaire de la royauté, jugeait les causes privées. Après la chute des rois, les consuls succédèrent à leurs droits judiciaires, et ils les gardèrent jusqu'à ce que, surchargés d'affaires par l'extension de la république, ils se démirent de ces pouvoirs en faveur d'un nouveau magistrat que l'on nomma Préteur. Plus tard encore, le Préteur fut secondé dans ses fonctions par des délégués, des arbitres, des récupérateurs, des décemvirs et des centumvirs. Cette institution de tout un corps judiciaire facilita considérablement l'administration de la justice, et elle fit du magistrat qui en était le chef, une sorte de juge consultant

auquel toutes les affaires étaient soumises d'une manière générale, et qui les renvoyait chacune à son juge compétent.

La justice se rendait en plein Forum. Devant tout un public qui pouvait approcher librement, on entendait les témoins, on discutait les dépositions et l'on prononçait les sentences. Indépendamment de ces garanties, la plus puissante peut-être, c'est qu'aucune affaire n'était jugée irrévocablement une première fois. A l'exception du jugement impérial, tous les jugements des autres magistrats pouvaient être portés en appel soit devant le Préteur, soit devant le Sénat et même devant l'Empereur.

Quant aux jugements publics, de même que les jugements privés, ils furent originairement dans les attributions des rois ; et, à l'abolition de la royauté, ils passèrent dans celles des consuls. Mais le consulat n'en demeura pas longtemps le possesseur, et bientôt les causes publiques passèrent au peuple, au moyen des *Comices judiciaires*, qui se tinrent toujours par centuries. Seulement, lorsque le peuple prit le parti de se faire représenter dans ces jugements par des délégués de son choix, il fut plus facile au despotisme des empereurs de les accaparer, et ils n'y manquèrent pas. Alors, en effet, ils cessèrent de faire débattre au Forum les causes publiques; on les enferma dans l'étroite enceinte d'un temple, afin d'y étouffer les réclamations des accusés, les dépositions des témoins, et d'empêcher l'opinion populaire de se manifester. Alors les comices se trouvant diminués, les grandes causes publiques étaient soustraites au peuple, et la justice demeurait presque tout entière entre les mains de quelques hommes soumis et vendus au pouvoir. Dans cet état de choses, il n'est pas possible d'imaginer toutes les odieuses et injustes sentences qui sortirent de ce temple de Mars Vengeur : ce n'était plus certainement le temple de la

Justice. Et, cependant, c'était encore à Rome que la justice était administrée avec plus d'équité. Dans les provinces, les tribunaux et leur magistrature étaient des instruments dociles entre les mains des proconsuls, qui gouvernaient en maîtres, sans tenir compte des lois. Leurs jugements n'étaient le plus souvent que l'expression brutale de leur volonté personnelle, et les victimes se hasardaient rarement à faire appel à la justice de Rome : car elles savaient par expérience qu'elles n'avaient rien à y gagner.

Du reste, la jurisprudence romaine se prêtait merveilleusement à l'arbitraire de ses jurisconsultes et de ses juges. Sous les premiers rois, les formes judiciaires étaient d'une extrême simplicité. On regardait alors la foi publique comme une vertu tellement inviolable, que la simple parole de quelqu'un passait pour le plus grand serment et pour le témoignage le plus certain. Aussi, dans les causes douteuses, les magistrats s'en rapportaient toujours à la bonne foi des parties intéressées. Cependant, peu à peu, les rois réglèrent la justice et rendirent des édits qu'ils firent graver sur des tables de bois ; mais ces tables disparurent à l'expulsion de la royauté, et il ne resta des lois qu'elles contenaient, qu'une collection recueillie par le Pontife Sextus Papirius, et qui prit le nom de *Code civil Papirien*. Les patriciens étant seuls initiés à la législation, tous les autres citoyens étaient obligés de s'en rapporter à leur témoignage dans leurs actions judiciaires ; et c'est ainsi que les prêtres et les grands se trouvèrent investis du monopole de la justice, qu'ils administraient arbitrairement. Enfin, le peuple se lassa d'un tel état de choses, et il exigea l'établissement d'une législation fixe connue de tous et que chacun pût invoquer. Après de longues hésitations, les patriciens durent céder aux instances populaires, et l'on finit par adopter la loi des Douze-Tables.

Quelque sages que fussent ces lois pour le temps où elles parurent, elles étaient trop laconiques pour prévoir et décider tous les cas : les jurisconsultes en profitèrent pour se livrer à des interprétations et à des commentaires dont ils formèrent une sorte de code additionnel, connu d'eux seuls, indispensable dans les causes judiciaires, et qu'ils rédigèrent en chiffres, afin d'en conserver plus sûrement le monopole. Ils firent si bien qu'ils se rendirent ainsi maîtres de la justice pendant près de deux siècles, jusqu'à ce qu'un simple scribe, nommé Flavius, déroba leurs secrets, et publia les diverses formules d'actions dans un recueil qui fut appelé plus tard le *Droit civil Flavien*. Furieux de cette publicité, les jurisconsultes cherchèrent à reconquérir leur ancienne influence, et ils imaginèrent de nouvelles formules qu'ils s'étudièrent à rendre plus secrètes ; mais elles finirent aussi par être divulguées cent ans après, et l'on en fit un recueil qui fut appelé le *Droit Ælien*, du nom de son rédacteur Ælius. Malgré toutes ces modifications, les jurisconsultes conservèrent une très-grande influence. Leurs réponses étaient reçues comme de véritables oracles, qu'ils ne se donnaient pas la peine de motiver; on nommait leurs fonctions un *règne judiciaire,* et l'on comparait à un *trône* le siége sur lequel ils prononçaient leurs sentences.

Sous cette influence, qui dirigea la justice jusqu'à l'apparition du Christianisme, il est facile d'imaginer de quelle manière elle dut être administrée. Il est vrai que les lois se multiplièrent et se succédèrent avec une étonnante facilité ; mais qu'était-ce que ces lois soumises aux mille subtilités des jurisconsultes, et surtout aux caprices despotiques des empereurs? D'ailleurs, l'esprit de la législation était parfaitement en harmonie avec l'application qu'on en faisait dans la pratique. Issues de l'ambition et de la violence, elles en portaient le caractère, et les châtiments auxquels elles condamnaient

les coupables étaient empreints d'une certaine cruauté. La Prison Mamertine, que l'on voit encore à Rome, et qui servit sous les rois, sous la république et sous l'empire, cette prison où fut renfermé l'apôtre saint Pierre, nous donne une idée de ce que devait être l'emprisonnement en général. Creusée dans le roc, en deux parties superposées et ne communiquant que par une ouverture semblable à celle d'un puits, ce n'était pas seulement une prison pour ceux qu'on y jetait, c'était un épouvantable cachot privé d'air et de lumière. Ajoutez que c'était encore là qu'on exécutait certains grands criminels, et qu'il s'en exhalait une odeur insupportable de cadavres et de sang.

Les lois ne prononçaient contre les citoyens romains que deux sortes de peines. C'étaient d'abord l'exil, la rélégation ou la déportation, qui entraînaient la perte des droits de cité romaine ; puis la peine de mort, qui était ordinairement précédée de l'emprisonnement. Les condamnations à mort s'exécutaient de diverses manières : la strangulation était la plus fréquente, et elle se faisait ordinairement en secret. Il y avait aussi le supplice de la hache et du crucifiement. La mort par précipitation consistait, à Rome, à jeter le condamné du haut de la Roche Tarpéienne. Cette roche était à pic, d'une hauteur effrayante, et partout hérissée d'aspérités qui meurtrissaient les corps, qui les déchiraient, et qui les repoussaient violemment. De plus, un grand nombre d'arêtes surgissaient sur les côtés, de sorte que, de toutes parts, le supplicié trouvait une mort certaine. Après la précipitation, les cadavres étaient traînés nus en quelque endroit écarté, et ils étaient abandonnés en pâture aux chiens et aux oiseaux de proie. Un autre genre de mort, beaucoup plus terrible encore que ceux dont nous venons de parler, et qui était réservé aux parricides, c'était la *noyade*. Dans ce dernier supplice, le criminel était cousu dans un sac de cuir avec un chien, un coq,

une vipère et un singe, et il était ainsi jeté à la mer ou dans le fleuve le plus proche (1).

En résumant ce que nous venons d'exposer sur la condition des personnes et des propriétés, ainsi que sur l'administration de la justice dans l'empire romain, nous pouvons dire, en deux mots, que les personnes, les propriétés et la justice étaient soumises au régime de l'arbitraire et de la violence, et qu'il manquait surtout à la justice et aux personnes une condition sans laquelle elles ne peuvent se produire avec honneur, la liberté. Voyons maintenant de quelle manière s'exerçaient les droits internationaux dans les sociétés anciennes, et dans quelles conditions aussi la guerre s'y pratiquait.

III. — Il est très-facile de caractériser le droit international de l'antiquité, on peut le faire en un mot : c'était le droit du plus fort. Semblables à des vautours, tous les États qui se sentaient plus puissants avaient les yeux fixés sur la faiblesse de leurs voisins; et, dès que l'heure favorable était venue, ils se précipitaient brutalement sur leur proie et ils la dévoraient. Toutefois, il faut bien le reconnaître, nul autre ne s'entendit aussi bien que le peuple romain à pratiquer cet abus de la force. Depuis l'établissement de sa royauté et le rapt des Sabines jusqu'au règne des empereurs chrétiens, l'existence de ce peuple ne fut qu'une longue suite d'usurpations injustes et tyranniques. Rome indiquait bien ce qu'elle était en faisant porter l'aigle en tête de ses légions : c'était un oiseau de proie.

Or, voici comment se pratiquait l'absorption des peuples vaincus dans le corps de l'empire romain. Rome les agrégeait à son gouvernement particulier, comme autant de petites républiques. Quelquefois elle leur permettait de se régir d'après leur législation nationale ; mais, le plus souvent, c'était sa propre législation qu'elle

(1) *Rome au siècle d'Auguste*, chap. XL.

leur imposait. Dans tous les cas, ces peuples soumis vivaient dans une entière dépendance de ses ordres; ils contribuaient à ses charges de guerre, et ils ne pouvaient rien entreprendre au dehors sans son consentement préalable.

C'était au moyen de la guerre que les États les plus forts de l'antiquité subjuguaient les plus faibles : tout le monde le sait. Mais ce qu'il faut surtout rappeler ici, c'est la violence, la barbarie, c'est l'inhumanité avec lesquelles ces guerres se pratiquaient.

Malheureusement, il faut bien le reconnaître, dans les conditions ordinaires et générales de l'humanité, avec ses passions et surtout avec ses ambitions, la guerre est un mal nécessaire. Pour que ce terrible fléau disparût de la terre, il faudrait d'abord y déraciner ces ambitions et ces passions; mais l'on n'y parviendra jamais. Seulement, le droit de la guerre étant admis en certains cas exceptionnels, il doit du moins être borné dans des conditions de justice et d'humanité qui en détournent les excès. Ainsi, on peut avoir recours à la guerre en cas de légitime défense; on peut la faire pour revendiquer des droits usurpés et pour venger l'honneur de la patrie gravement outragé; mais lorsqu'on l'entreprend uniquement par ambition, c'est un crime. De plus, alors même que la guerre est légitime dans son principe, la nature a ses lois et ses droits jusque sur le champ de bataille; et c'est surtout à l'heure de la victoire que ces droits et ces lois veulent être respectés. Or, ces principes du droit naturel n'étaient pas même reconnus en théorie dans l'antiquité. Les sages les plus vantés de la Grèce admettaient avec Xénophon que, dans une bataille, les biens du vaincu devaient être la récompense proposée aux vainqueurs (1). Platon allait encore plus loin : selon lui,

(1) *De Instit. Cyri*, lib. VII, II.

parmi les manières légitimes et naturelles d'acquérir la propriété, il y en a une qui s'appuie sur le droit de la guerre, et c'est le pillage, l'acquisition par la loi du plus fort (1).

Ces maximes passèrent tout naturellement de la Grèce en Italie, et les Romains les portèrent jusqu'aux dernières limites de la violence. Pour eux, le droit n'était rien dans la guerre. « Il faut juger d'une guerre par le succès, disait Sénèque, et non pas par le motif qui l'a fait entreprendre (2). » En effet, ajoutait Lucain, « le vaincu est celui qui a tort (3). » Et cela, continuait Tacite, « parce que, parmi les grands, la raison du plus fort est la meilleure (4). » En conséquence, tous les crimes étaient justifiés par le droit de la guerre; il suffisait d'être vainqueur : *Væ victis* (5)!

Avec de semblables principes sur le droit de la guerre, on voit bien vite quelle dut en être l'application pratique dans l'antiquité. Après le massacre, le pillage et l'incendie qui suivaient la victoire, c'étaient toujours les biens et les personnes des vaincus qui devenaient la propriété des vainqueurs; et nous avons vu le sort qui leur était réservé. Rien n'était plus ordinaire que le pillage d'un camp ou d'une ville, après la victoire; souvent aussi on passait les vaincus au fil de l'épée; et, ce qu'il y avait de plus barbare, c'est que l'on confondait, dans ce massacre général, jusqu'aux femmes et aux petits enfants. Les histoires de l'antiquité, dans tous les pays, sont remplies de ces scènes de carnage; mais il suffira d'un trait pour faire juger du reste; et nous nous bornerons à rappeler qu'un des empereurs romains les plus vantés par sa dou-

(1) *De Legibus*, t. II, lib. I.

(2) *Herc. fur.*, v, 401.

(3) Luc. *Phars.*, l. VII, v. 259.

(4) Tacit., *Disc. prél.*, § 3.

(5) *Una salus victis, nullam sperare salutem,*
disait Virgile.

ceur, Tite, n'hésita point à livrer aux bêtes du Cirque les femmes et les enfants faits prisonniers à Jérusalem, après le sac de cette ville. Les rois eux-mêmes n'étaient pas plus épargnés dans leur défaite : ce n'était point assez de les faire mourir avec cruauté, on se faissait d'abord une joie de leur dégradation. Aussi les princes voisins savaient si bien le sort qui les attendait, que le plus souvent ils recouraient eux-mêmes à une mort volontaire : leur fin était ainsi plus douce, et ils échappaient par là aux indignes et cruels traitements qui devaient la précéder. L'histoire a raconté après quelles humiliations et quels outrages Jugurtha, roi de Numidie, et le roi de Pergame, Aristonique, furent mis à mort : ce sont deux traits entre une foule d'autres. Enfin, il n'y avait point jusqu'au droit naturel des otages qui ne fût indignement violé; et l'on voyait des femmes et des enfants, ainsi confiés à la bonne foi des traités, massacrés par centaines au mépris des lois les plus sacrées, les lois de la nature. Voilà de quelle manière et par quels moyens de grands peuples, comme le peuple romain, arrivaient à conquérir de plus faibles nations.

En regard de ce que nous venons de rappeler, nous le pressentons bien, on ne manquera pas de nous opposer ici les excès de la guerre chez le peuple juif lui-même. Nous ne les nierons pas : car aussi bien l'historien sacré n'a point essayé de les dissimuler. Nous reconnaîtrons donc qu'en appréciant certaines guerres des Hébreux au simple point de vue du droit naturel, on y trouve des massacres que rien ne pourrait justifier humainement. Cependant, nous ajouterons trois choses qui répondent à l'objection, et qui expliquent les faits dont il s'agit. D'abord, il est incontestable que la législation mosaïque n'autorisait la guerre que dans des cas de nécessité et jamais pour des motifs d'ambition. En principe, la guerre devait être une exception dans la vie du peuple hébreu. En second lieu, si les Israélites entreprirent des guerres

d'extermination contre les peuples de Chanaan, c'est que Dieu leur en avait une fait une obligation, afin de châtier par eux des crimes qui demandaient les vengeances du Ciel. Enfin, il est d'autres guerres que Dieu permit aux rois d'Israël sans les ordonner, et ces guerres étaient légitimes, parce qu'elles avaient pour objet, soit de défendre le pays contre d'injustes agressions, soit de réclamer par les armes la réparation des droits violés, soit enfin de protéger la liberté, la fortune et la vie des citoyens contre les dangers dont ils étaient menacés.

Quant aux guerres de religion proprement dites, si Dieu les encouragea, dans certaines circonstances, ce ne fut jamais que pour venger de sacriléges profanations. Après cela, que, dans toutes ces guerres, il y ait eu des excès semblables à ceux qui se commettaient chez tous les autres peuples de l'antiquité, encore une fois nous ne le nions pas : la loi ancienne qui inspirait et dirigeait les Israélites, et qui était la meilleure relativement au temps où ils vivaient, cette loi était encore bien loin de la perfection; et ce n'est que dans le Christianisme que nous verrons l'esprit de son divin Auteur donner à la guerre elle-même les conditions de justice et d'humanité qui doivent en être inséparables.

En résumant ce que nous venons de dire sur les conditions de la société civile dans l'antiquité, avant le Christianisme, nous avons le droit de conclure : 1° Que le caractère du pouvoir qui gouvernait alors les sociétés était essentiellement despotique, absolu et souvent tyrannique ; 2° que, sous un tel pouvoir, les personnes, les propriétés et l'administration de la justice elle-même perdaient leur liberté, et qu'elles étaient soumises aux volontés et aux caprices de la force qui s'imposait; 3° enfin, que le droit international n'était, en réalité,

que le droit du plus fort ; et que la guerre , qui en était l'instrument, se pratiquait généralement au mépris de toutes les lois de la nature et de l'humanité. Voyons maintenant ce que fit le Christianisme pour remédier à de si graves désordres.

DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

FONDÉE PAR JÉSUS-CHRIST.

Avant de s'expliquer sur le pouvoir civil dans la société, Jésus-Christ commença par en indiquer le principe et la source. Ce principe, c'est-lui-même, c'est sa divinité ; et c'est pourquoi il disait à ses disciples que toute puissance lui avait été donnée au ciel et sur la terre (1). Cette parole n'était, du reste, que la confirmation de ce qui était écrit déjà au Livre des Proverbes, où Dieu lui-même avait dit : « C'est par moi que les rois règnent et que les législateurs prescrivent ce qui est juste (2). » Et S. Paul le rappelait aux Romains, en leur écrivant « qu'il n'y avait point de pouvoir qui ne vînt de Dieu (3). Ainsi tout pouvoir, sur la terre, est un écoulement de celui de Dieu et de Jésus-Christ son Fils.

Il est évident, d'après cela, que ce pouvoir ne doit point être exercé arbitrairement, et qu'il n'est point soumis à la seule volonté, ni moins encore aux caprices de

(1) Matth. XXVIII. 18.
(2) *Prov.*, c. VIII, v. 15.
(3) *Ep. ad Rom.*, c. XIII, v. 13.

ceux qui le possèdent. Emané de Dieu, il faut qu'il en conserve le caractère, et qu'il soit juste avant tout. Le droit public ancien acceptait comme principe que *le bon plaisir du prince avait force de loi* : c'était un mensonge et une lâcheté. Non, disait plus tard l'Ange de l'Ecole, en résumant sur ce point la doctrine de l'Évangile, dans son admirable *Traité des lois*, non, ce n'est pas la volonté du prince qui fait seul la loi. La loi, « c'est un règlement dicté par la raison, ayant pour but le bien commun et promulgué par celui qui a le soin de la communauté (1). » Alors, ajoutait-il, cette loi oblige au for de la conscience, et c'est dans la loi éternelle, de laquelle elle dérive, qu'elle puise sa force obligatoire (2).

Une semblable doctrine dut retentir étrangement aux oreilles des princes, lorsqu'elle fit son apparition dans le monde. Mais ce qui les confondit surtout, ce furent ces autres paroles de Jésus-Christ qui bouleversaient les idées reçues relativement au pouvoir. « Vous savez bien, dit-il un jour à ses disciples, que les princes dominent sur les nations et que ce sont les plus grands qui exercent le pouvoir au milieu d'elles. Eh bien, il ne faut pas qu'il en soit ainsi parmi vous. Non; mais celui qui voudra devenir le plus grand d'entre vous, celui-là devra être votre ministre; et celui qui voudra devenir le premier parmi vous, celui-là devra se faire votre serviteur. C'est alors qu'il ressemblera au Fils de l'Homme, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir et pour donner sa vie afin d'en racheter un grand nombre (3). »

Bien que cette déclaration ne fût point une condamnation directe de la domination précédente, elle indiquait cependant, d'une manière assez claire, les tendances contraires du pouvoir chrétien. Il n'y avait plus à de-

(1) *Summ.*, 1ª 2æ, *Quæst.* XC, art. 4.
(2) *Quæst.* XCVI, art. 3.
(3) Matth., c. XX, v. 25 et seq.

mander si les rois étaient faits pour les peuples, ou les peuples pour les rois ; la réponse était donnée, et l'on pouvait conclure, comme le fit plus tard la théologie, « que le royaume n'est certainement pas pour le roi, mais le roi pour le royaume; attendu que Dieu a constitué les rois pour régir, pour gouverner, et pour conserver à chacun la possession de son droit; et que telle est la fin de l'institution. Que si, d'ailleurs, les rois tournaient les choses à leur profit et s'ils agissaient autrement, ce n'étaient plus des rois, mais des tyrans (1). »

I. — Les conséquences pratiques de cette doctrine étaient bien évidentes. Et d'abord, puisque tout pouvoir vient de Dieu et que c'est par lui que les rois règnent, ils ne sont, en conséquence, que les dépositaires et non pas les maîtres absolus de la puissance qui leur est confiée : arrière donc le despotisme! En second lieu, l'exercice du pouvoir devant toujours être conforme à la droite raison, au bien général des peuples et surtout à la loi éternelle qui est Dieu lui-même, les princes, qui en sont les ministres, n'ont jamais le droit de s'en éloigner dans la pratique ; ils ne sont que les gardiens et non pas les maîtres de la loi. Enfin, puisque le prototype des princes c'est Jésus-Christ, qui est venu, « non pas pour être servi, mais pour servir lui-même; » ils devront se rappeler qu'ils sont, en réalité, les premiers serviteurs des peuples qu'ils gouvernent. Ils n'en seront point humiliés, mais plutôt honorés, puisqu'ils marchent ainsi sur les traces de l'Homme-Dieu, qui est venu donner sa vie pour la rédemption des hommes.

Quelle transformation dans la théorie du pouvoir! et comme nous voilà loin de l'absolutisme et du despotisme des empereurs païens ! Ce fut sans doute avec un éclat de rire que Néron accueillit ces maximes du Galiléen, lorsqu'il les entendit pour la première fois sur les

(1) *De Regimine Principum*, c. XI.

hauteurs du Palatin, dans sa Maison Dorée : quelle ridicule extravagance! Et pourtant, telle était la base que le Christianisme allait donner aux pouvoirs du monde. Encore quelques années, et, à la place de l'aigle, c'était la croix qui devait surmonter le diadème des empereurs Romains.

Du reste, en donnant au pouvoir le caractère nouveau qui devait le distinguer et en ajoutant des devoirs à ses droits, le Christianisme ne songea point à le gêner dans les différentes formes qu'il lui conviendrait d'adopter pour son gouvernement. Il n'y a pas, dans l'Évangile, un seul mot de blâme ou de faveur sur telle ou telle forme de gouvernement. Il ne faut pas s'en étonner : Jésus-Christ avait déclaré que « son royaume n'est pas de ce monde (1) ; » et, sans être indifférent sur la meilleure forme de gouvernement relative, il les laissait se produire toutes avec pleine liberté. Cette tolérance était si bien dans l'esprit originel du Christianisme, que pas un des disciples du Sauveur ne s'en est écarté : ils se sont accommodés de tous les régimes ; tous les pouvoirs légitimes les ont trouvés soumis , et, s'ils en ont parlé dans leurs discours ou leurs écrits, c'était pour recommander une égale déférence à l'égard de tous.

On a souvent accusé le Christianisme de donner ses préférences au régime monarchique et de réserver ses antipathies pour les institutions libérales : cette accusation est aussi fausse qu'injuste. Il est vrai que l'Église a souvent favorisé la monarchie, en reconnaissance des services qu'elle en avait reçus ; mais, lorsque des gouvernements démocratiques se sont élevés devant elle avec des libertés plus étendues, non-seulement elle n'en a pas eu peur, mais elle a montré au monde que son régime à elle, tout monarchique qu'il est, s'accommodait cependant très-bien de leurs institutions. Nous dirons

(1) Joan., c. XVIII, v. 36.

plus : c'est que le Christianisme ayant émancipé l'homme en lui donnant sa véritable liberté, il entre plus naturellement en harmonie avec les institutions d'un pur libéralisme ; et il ne s'élève pour condamner la démocratie tout aussi bien que la monarchie, que quand la première tombe dans l'anarchie et que la seconde en vient au despotisme et à la tyrannie.

En dehors de ces deux exagérations, le Christianisme ne se borna point à respecter le pouvoir civil sous ses différentes formes : après lui avoir assigné les devoirs qui limitent ses droits, il lui obtint, dans la conscience de ses sujets, une obéissance et une fidélité inviolables. Tout en déclarant que son royaume n'était point de ce monde, Jésus-Christ ne s'était pas contenté d'enseigner à ses disciples « qu'ils devaient rendre à César ce qui appartient à César (1) ; » lui-même avait donné dans sa personne l'exemple de la plus parfaite soumission au pouvoir. Il était encore dans le sein de sa mère, qu'il obéissait déjà par elle au recensement prescrit dans l'empire romain. Plus tard, il se conforme à tout ce qui est ordonné par les édits des princes et des magistrats ; il se soumet, alors même que le pouvoir agit contre lui avec la plus révoltante iniquité ; et ce n'est que rarement qu'il défend, par quelques mots, les droits de la justice indignement outragée. Le plus souvent, il ne proteste que par la majesté du silence contre la violation de ces droits ; et c'est ainsi « qu'il se fait obéissant jusqu'à la mort, et même jusqu'à la mort de la croix (2). »

Après cet exemple, on ne s'étonne plus de voir saint Paul, un citoyen romain, écrire aux fidèles de l'Église de Rome : « Que toute âme soit soumise aux plus hautes puissances ; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu : or c'est Dieu qui ordonne ce qui est. C'est pour-

(1) Matth., c. XXII, v. 21.

(2) *Epist. ad Philipp.*, c. II, v. 18.

quoi celui qui résiste au pouvoir résiste à ce que Dieu lui-même a ordonné, et ceux qui résistent ainsi attirent sur eux la damnation. Les princes n'ont rien de redoutable pour ceux qui font le bien, mais seulement pour les méchants. Voulez-vous donc n'avoir rien à craindre du pouvoir? faites le bien, et vous n'en recevrez que des louanges : car alors le prince sera pour vous comme le ministre des bontés de Dieu. Mais lorsque vous avez fait le mal, craignez : car ce n'est pas sans raison que le prince est armé du glaive; il est encore le ministre de Dieu près du coupable, et c'est alors le ministre de ses vengeances et de sa colère. Il faut donc de toute nécessité que vous soyez soumis ; mais ce n'est pas seulement la crainte de la colère qui doit vous inspirer la soumission, c'est la conscience (1). »

Ce passage de l'Apôtre est d'autant plus remarquable qu'il ne prescrit pas seulement les devoirs des sujets, mais qu'il implique aussi très-clairement les devoirs des princes, et qu'il résume ainsi les obligations réciproques du pouvoir et de ceux qu'il gouverne. Oui, les sujets doivent obéissance au pouvoir, et ils la lui doivent en conscience, parce qu'il vient de Dieu; mais cette obéissance suppose que le pouvoir ne s'exerce que comme le ministre du Seigneur, et qu'il ne porte le glaive que pour venger la cause de Dieu en vengeant celle de la justice et de la vérité. Par ces principes, le pouvoir civil se trouvait investi d'un caractère sacré, puisqu'il était le représentant de Dieu lui-même; mais, en même temps, il était retenu dans de sages limites et détourné du despotisme et de la tyrannie, parce qu'il n'était auprès des peuples que le ministre des éternelles justices. D'un autre côté, sans doute, les sujets étaient astreints à l'obéissance vis-à-vis du pouvoir; mais cette soumission n'avait rien que d'honorable dans leur conscience, puisque c'était

(1) *Epist. ad Rom.*, c. XIII, v. 1-6.

à Dieu qu'ils obéissaient dans la personne du prince. Ainsi s'équilibraient entre elles l'autorité des gouvernants et la subordination des gouvernés; ainsi s'harmonisait le Christianisme avec les deux éléments de la société civile, et cette transformation s'opérait par les paroles et les exemples de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ.

II. — La doctrine enseignée par le Sauveur tendait bien à ne plus faire de l'humanité tout entière qu'une seule et même famille spirituelle, dont tous les membres seraient unis par les liens de la fraternité chrétienne dans la paternité de Dieu en Jésus-Christ son Fils. Au temporel cependant, et dans la constitution civile de la société, il devait toujours y avoir une certaine hiérarchie qui supposât quelque distinction dans les personnes; et cette distinction elle-même avait sa raison d'être dans les inégalités intellectuelles, physiques et morales qui se trouvent inévitablement dans les individus. L'échelle sociale conserva donc ses différents degrés; mais, au lieu des trois classes, de patriciens, de plébéiens et d'esclaves, qui les occupaient autrefois, trois autres classes se formèrent sous le régime chrétien, et ce furent le clergé, la noblesse et le peuple.

Le clergé fut placé au premier rang dans l'Etat, et les constitutions impériales créèrent en sa faveur une foule de priviléges. Plus tard, nous verrons comment il y répondit; disons seulement ici que le clergé ne forma jamais une classe aristocratique exclusive, qu'il se recrutait dans toutes les conditions sociales, et que d'ailleurs il était au service de toutes les nécessités publiques et privées.

C'est aux empereurs chrétiens, et d'abord à Constantin, qu'il faut rapporter l'origine de la noblesse nouvelle. Il est vrai que le patriciat ancien s'y conserva avec ses titres, ses priviléges, et qu'il fut toujours réservé aux plus hauts fonctionnaires de l'État, tels que les sénateurs et les premiers officiers de l'empire; mais il y eut aussi, dans cette première classe de la noblesse, ceux qu'on

appelait les *honorati*, c'est-à-dire des nobles qui devaient leur distinction au nouvel état de choses et surtout aux services rendus à la religion chrétienne. De plus, il y eut une noblesse d'un ordre inférieur et dans laquelle entraient des magistrats et des fonctionnaires d'un rang moins élevé. Mais, à quelque ordre qu'ils appartinssent et quelles que fussent leurs prérogatives, les nobles touchaient aux classes inférieures par la même foi, par la même charité et par les mêmes pratiques religieuses; et il en résultait, sous ce rapport, une admirable fusion de toutes les classes sociales.

Enfin le peuple, *plebs*, formait la troisième classe de l'État, et cette catégorie comprenait les hommes libres de condition inférieure dans les villes et dans les campagnes. En principe, les plébéiens furent, il est vrai, maintenus longtemps encore dans l'exclusion de la curie et de la participation aux affaires publiques; mais, en pratique, et moyennant certaines conditions, telles que l'acquisition d'une étendue de terres suffisante et une conduite honorable, il leur était possible d'échapper à cette exclusion et d'entrer dans des classes supérieures.

Quant à l'esclavage, nous avons dit déjà ce que fit le Christianisme pour l'abolir; mais cette révolution sociale devait s'opérer graduellement, sous peine de bouleverser le monde. On commença donc par défendre la séparation des proches parents unis dans la servitude de la glèbe; et dès lors le père, la mère et leurs enfants, ainsi que les frères et les sœurs, purent goûter les douceurs de la famille : ce qui leur avait été toujours interdit précédemment. De plus, on multiplia peu à peu les causes qui affranchissaient de la servitude. Enfin, sous la même influence chrétienne, la nouvelle législation prit également sous sa protection les enfants nés en dehors de l'union reconnue des esclaves, et il suffisait que la mère eût été libre un seul jour pendant

sa grossesse, pour que le privilége de la liberté fût reconnu à son enfant.

Voilà pour les esclaves privés. Quant aux esclaves publics, ils obtinrent bientôt une condition meilleure encore. Ils eurent la disposition testamentaire de la moitié des biens qu'ils avaient acquis ; ils purent porter les armes et furent admis à plusieurs fonctions publiques de l'État. Dépositaire de la doctrine et de la morale de Jésus-Christ, l'Eglise n'était cependant pas encore assez puissante pour effacer de la législation les causes de l'esclavage ; mais, du moins, s'efforçait-elle d'en combattre les effets, tout en diminuant le nombre des esclaves par l'affranchissement.

Entre l'esclavage païen et l'émancipation chrétienne qui se propageait dans le monde, il y eut une sorte de transition, qui fut celle du servage, issu de l'esclavage germanique. La condition des serfs n'était pas absolue comme celle des esclaves romains, mais relative et subordonnée aux charges de la propriété : il y avait autant de degrés dans le servage qu'il y avait de conditions diverses pour les tenures. Les serfs appartenaient au sol, et quand la propriété était vendue, ils passaient généralement avec elle en d'autres mains. Quoique moins dure que celle des esclaves, leur condition était cependant très-pénible, et, pendant longtemps encore, les serfs demeurèrent taillables et corvéables à merci. Peu à peu, cependant, ces tâches obligées furent régularisées, et elles diminuèrent avec les jours de repos introduits par le Christianisme. Le clergé fit plus encore en faveur des serfs : lorsque des maîtres avares et durs cherchèrent à les exploiter outre mesure, il fit avec les opprimés une étroite alliance, à charge de services réciproques. L'Église organisa aussi leurs propriétés d'une manière plus stable ; et si leurs droits furent moins étendus que ceux des hommes libres, du moins demeurèrent-ils aussi bien garantis. Enfin, en même temps que le servage,

il y avait le colonat, dont l'origine remontait aux anciennes institutions romaines et qui pesait bien lourdement aussi sur les malheureux qui s'y trouvaient soumis. Mais nous n'en dirons rien de particulier, parce qu'on peut appliquer aux colons tout ce que nous venons de dire sur les conditions faites aux serfs par le Christianisme.

En prenant possession du monde par sa doctrine, Jésus-Christ laissa donc des distinctions entre les différentes classes sociales. Nous ne devons pas nous en étonner : car, d'abord, il nous en avait prévenus lui-même, en disant « qu'il y aurait toujours des pauvres parmi nous (1); » oui, des pauvres, c'est-à-dire des déshérités des avantages et des biens de cette vie. Et puis, le Christ qui venait régénérer et sauver le monde, ne voulait pas le bouleverser dans ses fondements. C'était bien une révolution sociale qu'il entendait opérer, mais une révolution dans les cœurs et par la charité. En maintenant donc dans le monde la hiérarchie des différentes classes de la société, le Christianisme condamna et réprima, dans les personnes, les vexations et les duretés des grands à l'égard des petits; il les rapprocha même par les liens d'une même fraternité, par la même foi et par le même amour. Le but qu'il se proposait, c'était que tous ses croyants ne formassent plus qu'un cœur et qu'une âme, comme on le vit bientôt dans certains centres de la primitive Église (2).

Sans doute, ce travail ne devait s'opérer qu'avec le temps et insensiblement, parce que Dieu ne se précipite pas à la manière de l'homme et qu'il a les siècles pour réaliser ses immuables volontés. Sans doute encore, cette œuvre de régénération ne devait point arriver à la perfection sur la terre, et il devait s'y trouver toujours de regrettables lacunes et de profondes misères, parce que la per-

(1) Matth., cap. XXVI, v. 2.

(2) *Act.*, c. IV, v. 32.

fection n'est pas de ce monde. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est Jésus-Christ, par sa doctrine, qui produisit, dans la condition des personnes, les améliorations et les transformations que nous avons constatées. Une fois cette œuvre commencée dans le monde chrétien, elle se développa dans le courant des siècles, sous la même influence; et aujourd'hui qu'elle a produit la situation dont nous avons la jouissance, il n'y a plus que l'injustice, l'ingratitude ou l'ignorance qui puissent en méconnaître l'Auteur divin. Bien des sages, avant le Christianisme, avaient eu la prétention de travailler à l'amélioration des classes sociales; mais la plupart n'avaient fait que consacrer, par leurs maximes, les révoltantes inégalités qui s'y trouvaient déjà; et si quelques voix rares et plus généreuses s'élevèrent parfois pour protester contre certains abus, elles se perdirent bientôt dans le bruit des multitudes où les passions les étouffaient. Le monde en était là, lorsque Jésus-Christ parut en Judée dans la simplicité de sa doctrine. Sans faiblesse comme sans violence, il enseigna publiquement des préceptes nouveaux. Ce n'étaient, en apparence, que quelques maximes qui paraissaient étranges ; mais, fortifiée par la vie et surtout par la mort de son divin Prédicateur, bientôt cette doctrine devint prodigieusement féconde, et elle se répandit par tout le monde, du fond des vallées obscures qui l'avaient entendue d'abord. Plus rapide et plus conquérante encore que les légions romaines, elle s'introduisit dans les contrées barbares pour les civiliser; elle parcourut l'empire romain pour le régénérer; et voilà, qu'après deux ou trois siècles, le monde était étonné de se trouver chrétien dans sa civilisation : la condition des personnes avait changé, et le droit public païen se trouvait refoulé (1).

III. — Les propriétés, ainsi que l'administration de la

(1) Voyez *le Christianisme jugé par ses œuvres*, par M. Laviron, t. I, liv. I, c. v.

justice, ne furent pas moins redevables au Christianisme dans les transformations qu'elles subirent et dans les conditions nouvelles où elles furent placées depuis l'ère chrétienne.

Les conditions de la propriété se transformèrent tout naturellement suivant celles des personnes. A mesure qu'ils devinrent plus indépendants, sous un pouvoir moins absolu, les anciens propriétaires se sentirent mieux affermis dans leurs possessions. Ils n'avaient plus à redouter que l'invasion des barbares sur leur territoire ; mais leurs droits devinrent de plus en plus inviolables en face de l'arbitraire et des prétentions des empereurs et des rois. Ce fut au point que, dans la suite, lorsque de puissants seigneurs parvinrent à posséder de vastes domaines, ils devinrent eux-mêmes comme des chefs de principautés, et ils se montrèrent souvent les rivaux de la puissance royale. La propriété avait donc une garantie certaine contre les ambitions et la cupidité du pouvoir : on n'avait plus à craindre, comme autrefois, la proscription et la spoliation, à moins de crimes publics et bien reconnus ; on était vraiment maître sur sa propriété.

De plus, la propriété qui s'était accumulée, comme nous l'avons dit, entre les mains d'un petit nombre de possesseurs, se divisa bientôt par suite de la condition nouvelle faite aux affranchis, aux serfs et aux colons. Ces classes devinrent aptes à posséder ; et quand, par leur travail ou par des dons gratuits, elles parvinrent enfin à la possession de quelques biens territoriaux, ces biens leur furent garantis avec la même inviolabilité que ceux des plus puissants propriétaires. Il y avait même quelque chose de plus inviolable dans leurs possessions : celles des grands reposaient avant tout sur le droit public et commun, tandis que celles des faibles étaient tout particulièrement protégées par l'autorité de l'Église, c'est-à-dire par l'autorité plus directe de Dieu lui-même.

Un nouveau genre de propriétés, qui parut dès les premiers siècles chrétiens, fut celui des corporations religieuses, qui commencèrent alors. Ce n'étaient plus seulement des propriétés ordinaires que celles-là, c'étaient les possessions des serviteurs de Dieu, c'était le patrimoine des pauvres, c'étaient comme les propriétés de l'Église; et, à ce titre, elles prirent un caractère presque sacré qu'on ne pouvait plus violer sans sacrilége. Ce respect religieux pour certaines propriétés particulières dut fortifier singulièrement les garanties et l'inviolabilité de la propriété en général. On n'y respectait plus uniquement le droit légal : la religion du Christ y avait comme apposé son sceau, et il devenait inviolable devant les hommes comme devant Dieu.

Naturellement, ces dispositions nouvelles se manifestèrent jusque dans les conquêtes, à l'égard des vaincus. Ce n'étaient pas seulement leurs personnes que l'on traitait avec plus d'humanité; mais leurs biens cessèrent d'être considérés comme la proie du plus fort, et l'on se contenta, le plus souvent, d'exiger une partie du bénéfice de la propriété.

Dans ces conditions plus larges et plus indépendantes données à la propriété sous l'action du Christianisme, il est remarquable que Jésus-Christ n'ait rien fait ni rien dit contre l'établissement de l'impôt public. Au contraire, un jour que des pharisiens lui demandaient, pour le tenter, s'il était permis de donner le cens à César ou de le lui refuser, il leur dit de lui montrer une pièce de la monnaie qu'on donnait pour l'impôt; et, leur ayant fait remarquer que l'image et la suscription de cette pièce étaient celles de César, il leur répondit par ces mots : « Rendez donc à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu (1). » Une autre fois qu'il entrait à Capharnaüm, et que les collecteurs de

(1) Matth., c. XXII, v. 17-21.

la drachme lui réclamaient ce droit, il revint de lui-même sur ce sujet et dit à Pierre : « Dis-moi, Simon, que t'en semble-t-il? de qui les rois de la terre reçoivent-ils le tribut ou le cens ? Est-ce de leurs enfants ou bien des étrangers? » Et comme Pierre lui répondit que c'était certainement des étrangers : « Alors, reprit Jésus, les enfants sont donc libres. Cependant, ajouta-t-il, pour ne point les scandaliser, vas à la mer, jette le hameçon; tu trouveras, dans la bouche du premier poisson que tu prendras, une pièce de monnaie, et tu la donneras pour toi et pour moi (1). » Ainsi Jésus-Christ voulait que ses disciples se soumissent au tribut. Plus tard, parlant aussi de l'impôt, dans une lettre qu'il écrivait aux Romains, S. Paul va jusqu'à leur dire que ce n'est pas seulement de force, mais par conscience, qu'ils doivent s'y soumettre; parce que ceux qui réclament cet impôt public sont en cela les ministres et les serviteurs de Dieu. « Donc, ajoutait-il, rendez à chacun ce qui lui est dû, et particulièrement le tribut à quiconque a droit de le percevoir (2). »

En s'expliquant aussi nettement sur l'impôt public, il est bien évident, cependant, que Jésus-Christ et ses disciples n'entendaient point autoriser ni justifier les charges exorbitantes que le pouvoir faisait peser trop souvent sur ses sujets. Il est vrai que ces charges devinrent une nécessité dans les premiers temps du Christianisme, et que la pénurie du trésor public et l'entretien des armées destinées à refouler les barbares rendaient alors impossible la réforme de l'impôt; mais, dans la suite, l'esprit chrétien finit par faire entrer dans la législation de l'impôt plusieurs améliorations importantes et qui vinrent heureusement en aide aux populations pressurées par le fisc. Ainsi, en 365 , l'em-

(1) Matth., c. XVII, v. 23-26.

(2) *Epist. ad Rom.*, c. XIII, v. 5, 6, 7.

pereur Valentinien créa la dignité de *Défenseur de la cité*, et cette magistrature fut un véritahle bienfait pour les contribuables. Appelés le plus généralement à l'exercer, les évêques se montrèrent partout les défenseurs zélés des droits du peuple ; les exigences du fisc furent limitées, et l'administration de l'impôt rentra dans des conditions plus normales.

Avec le temps, et insensiblement, il en fut de même de l'administration de la justice. Nous avons vu précédemment que les codes de jurisprudence ancienne étaient à peu près subordonnés à la libre volonté des empereurs, qui les modifiaient au gré de leurs caprices ; et que, d'ailleurs, les jurisconsultes les interprétaient d'après des principes qu'ils cachaient au vulgaire et dont ils étaient les juges arbitraires. Ces conditions se modifièrent.

Sous l'influence de la morale chrétienne, les lois perdirent peu à peu de cette dureté et de cette violence qu'elles tenaient des mœurs de l'ancienne Rome. Il est vrai qu'elles eurent à lutter longtemps encore contre les nouveaux éléments qu'y apportèrent les invasions fréquentes des barbares ; mais elles finirent par en triompher ; la législation se christianisa avec et par la conversion de ces peuples conquis au Christianisme, et quelques siècles suffirent pour lui donner le caractère qu'elle a conservé depuis dans tout le monde civilisé.

Mais ce qui se modifia surtout et plus vite, ce furent les institutions et les magistratures destinées à l'administration de la justice. Observons d'abord que déjà, sous l'ancien Testament, le Seigneur avait rappelé que c'est lui-même qui a établi les magistrats chargés de rendre la justice au peuple. L'Esprit-Saint va jusqu'à les appeler des dieux, afin de faire comprendre que leur autorité tire sa source de Celui en qui réside la plénitude de toutes les perfections, et qui seul est souverain

Juge des hommes (1). L'expression était forte, et l'on aurait pu être tenté de la considérer comme une métaphore du genre oriental; mais Jésus-Christ lui-même l'a répétée, en la confirmant de son autorité (2). Longtemps avant lui, le Prophète avait donc bien raison de dire : « Le Seigneur s'est assis au milieu de l'assemblée des dieux, et il rend avec eux les jugements (3). »

Du reste, l'Esprit de Dieu ne se borne point à signaler les prérogatives des magistrats chargés de la justice : les saintes Écritures leur rappellent souvent à eux-mêmes comment ils doivent l'administrer. Sans faire acception des personnes, sans aucune crainte des hommes, ils sont obligés de rendre la justice à tous ceux qui réclament leur protection, aux petits et aux pauvres tout aussi bien qu'aux riches et aux grands. Ce serait un crime dans leur conscience que de se laisser corrompre par des présents; c'est la justice toute seule qui doit tenir la balance égale entre les parties intéressées (4).

Ces traditions bibliques passèrent naturellement dans le Christianisme avec les préceptes du Décalogue, qui servaient de base aux jugements sur les mœurs. Mais les uns et les autres furent perfectionnés de toute la supériorité de la morale évangélique sur la morale judaïque; de sorte que la justice tendit bientôt à se produire sous des formes nouvelles et d'après des principes généralement inconnus dans le monde.

Dans les premiers temps du Christianisme, lorsque les chrétiens se trouvaient dans l'impossibilité de se régir d'après l'esprit de leur divin Auteur, ils évitaient d'en appeler à la justice païenne. En effet, il y avait,

(1) *Exod.*, c. XXIII; *Ps.* LXXXI, v. 6.
(2) Joan., c. X, v. 34.
(3) *Psal.* LXXXI, v. 1.
(4) *Deuter.*, c. I, v. 12 et 16.

dans l'administration de cette justice, certaines formalités qui impliquaient le culte des faux dieux, et la transaction n'était pas possible sur ce point. Aussi ne vit-on jamais aucun chrétien dans la magistrature païenne, et les disciples de l'Évangile s'abstenaient si rigoureusement de toute communication avec les tribunaux qui n'étaient pas chrétiens, que cet éloignement donna lieu aux accusations les plus graves contre eux. On les regardait comme les ennemis de la société; et, frappés d'ostracisme par leurs concitoyens eux-mêmes, ils étaient voués à l'exécration publique. A ces accusations et à ces injustices, les chrétiens n'opposaient que la patience. Ils s'éloignaient des tribunaux, mais ils honoraient les magistrats; ils obéissaient à la loi de Dieu avant tout, mais ils respectaient aussi la loi civile dans tout ce qui ne blessait pas leur foi ni leur conscience. D'ailleurs, les sujets de contestation avaient considérablement diminué parmi eux, depuis qu'ils avaient accepté la morale évangélique comme règle de leur conduite. L'abnégation et la charité étaient à la base de ses maximes; et quand elles se trouvaient violées par quelque faiblesse humaine, Jésus-Christ avait enseigné le pardon des injures avec une insistance qu'on ne pouvait oublier. Enfin cependant, comme il faut toujours tenir compte des mauvaises passions, jusque dans les plus saintes institutions, on dut songer au règlement de la justice dans son administration; et c'est ce que firent les apôtres et les premiers pasteurs. Tant que les tribunaux demeurèrent païens, les chrétiens déférèrent leurs causes au jugement de l'autorité ecclésiastique; et même longtemps encore après l'établissement du Christianisme dans l'État, les évêques restèrent en possession d'une autorité judiciaire assez étendue. Enfin, la séparation des deux pouvoirs s'étant faite dans la suite des temps, chacun d'eux rentra dans ses attributions spéciales. Toutefois, le pouvoir civil n'exerça plus comme

auparavant son autorité judiciaire : elle était devenue chrétienne entre les mains qui l'avaient administrée pendant plusieurs siècles, chrétienne dans son esprit, chrétienne dans sa jurisprudence, chrétienne dans ses pratiques et jusque dans ses châtiments. Ce caractère inconnu de l'antiquité venait à la justice humaine de l'Évangile de Jésus-Christ, et elle le conserva désormais pour toujours.

On nous accuserait sans doute de fuir les difficultés et de nous réduire au simple rôle de panégyriste, si nous nous taisions ici sur une institution des premiers âges chrétiens qui fut appelée *Jugement de Dieu*. Disons donc bien franchement ce qu'en rapporte l'histoire et ce qu'il faut en penser : la vérité ne craint pas la lumière, il n'y a que le mensonge qui cherche à se cacher.

L'Ordalie, ou le Jugement de Dieu, n'est pas d'origine chrétienne, comme on pourrait le croire. Longtemps avant le Christianisme, on le trouve en usage chez les peuples du Nord, et notamment chez les Germains. Ce qui est vrai, c'est que ces peuples, devenus chrétiens, conservèrent leurs traditions anciennes, en y ajoutant même des pratiques abusives et superstitieuses de la vraie religion qu'ils venaient d'embrasser. Ainsi, les épreuves par l'eau bouillante, par le fer et par le feu étaient en usage de temps immémorial, et on ne cessa point de les mettre en pratique ; mais on y joignit aussi l'épreuve de la croix, celle de l'Eucharistie et plusieurs autres semblables, et ce ne fut guère que vers la fin du XIII[e] siècle que les décrets des papes et les décisions des conciles en défendirent l'usage.

Parmi ces épreuves, il en était une qui remontait certainement aux temps les plus reculés, et qu'on retrouve dans les traditions des Celtes et des Scandinaves, c'était le *Combat judiciaire*. Dans cette épreuve, comme dans les autres dont nous venons de parler, on croyait donc que Dieu intervenait directement pour décider lui-même

de la justice dans les querelles privées, et que la bonne cause était toujours attestée par le succès, et même par un miracle. Ainsi, le coupable devait être inévitablement vaincu dans le Combat judiciaire, et il devait aussi succomber dans l'épreuve de la Croix et de l'Eucharistie; tandis que l'innocent devait échapper miraculeusement à l'épreuve de l'eau comme à celle du feu. Telle était la croyance.

Au premier aspect, on ne voit, dans ces pratiques, qu'une grossière superstition; et l'on s'étonne qu'elles aient pu durer si longtemps chez des peuples chrétiens, que l'Eglise elle-même les ait tolérées, et qu'elle ait tant tardé à les proscrire rigoureusement. Mais nous remarquerons, d'abord, que dans ces pratiques, toutes superstitieuses qu'elles étaient réellement, il y avait cependant un certain progrès religieux et moral, une certaine protestation de la justice contre la force. En dehors de ces usages, il n'y avait guère que la force brutale qui décidât du droit chez les peuples barbares; et c'était assurément une idée plus généreuse et plus élevée que celle qui en appelait alors à la justice divine. Il ne faudrait donc pas s'étonner que Dieu ait souvent répondu à cet appel par le miracle, et il l'a fait sans aucun doute. Après cela, qu'il y ait eu dans ces pratiques un mélange grossier d'ignorance et de superstition, personne, évidemment, ne peut le méconnaître. Oui, c'était l'ignorance des lois, aussi bien que du droit, qui faisait recourir le plus souvent à ces épreuves dans les querelles privées. Oui, c'était une superstition que rien ne peut justifier devant la foi ni la raison, qui faisait intervenir ainsi le miracle pour décider régulièrement des causes particulières. Mais, en vérité, quand on se reporte au temps et chez les peuples où le Jugement de Dieu et le Combat judiciaire furent en usage, on voit sans étonnement que ces pratiques anciennes et enracinées aient si longtemps persévéré ; on comprend éga-

lement qu'il ait pu s'y mêler des pratiques chrétiennes appliquées avec superstition ; et, si l'on regrette que l'Église n'ait pu les arrêter dès leur apparition, il faut reconnaître, du moins, qu'elle les a condamnées et supprimées dès qu'elle a pu le faire avec l'indépendance de son autorité.

IV. — Sous une action qui modifiait si considérablement la société civile dans le pouvoir qui la gouvernait, ainsi que dans les conditions des personnes et des choses qui lui étaient soumises, il n'était pas possible que le droit international et la guerre restassent ce qu'ils avaient été précédemment.

Dans les sociétés anciennes, le droit international, nous l'avons vu, n'était que celui du plus fort. Il entrait bien, dans ce droit, quelque notion vague et générale de la justice ; on en parlait même beaucoup dans les débats qui précédaient les agressions ; mais ce n'était guère que pour la forme. Au fond et dans la pratique ordinaire des relations internationales, c'était la force qui décidait de tout. Mais quand, à la force brutale et à la justice affaiblie du monde ancien, vint se joindre, au sein du Christianisme, l'élément nouveau de la charité, cet élément y devint assez puissant pour mitiger la force et pour fortifier la justice. Alors, sans doute, il y eut encore des violations de traités, des rivalités jalouses et des ambitions agressives, parce que les mauvaises passions vivaient toujours au foyer de l'humanité. Mais ces ambitions étaient obligées de se dissimuler sous le masque de quelque prétendu droit à revendiquer ; mais ces rivalités cherchaient à justifier leurs impatiences par les prétentions des États voisins ; mais, enfin, ces violations se cachaient sous des apparences et des prétextes qui s'efforçaient de tromper l'opinion. Comme autrefois, dans le monde romain, on n'osait plus mettre en avant le seul droit de la force, pour conquérir des peuples inoffensifs ; on reconnut qu'il existait entre

toutes les nations des droits réciproques, tout aussi respectables que ceux qui existent entre les citoyens égaux et libres d'un même Etat; et les liens de la fraternité chrétienne, qui unissaient déjà les individus de toutes les classes dans l'Église, tendirent encore à réunir les différentes nations entre elles par le même principe.

Telle fut, sous ce rapport, la puissance du Christianisme, qu'il s'imposa aux barbares eux-mêmes. Aux flots les plus impétueux de leurs terribles invasions, on vit, plusieurs fois, des Pontifes de Jésus-Christ venir opposer seuls les droits de la justice, avec la menace des jugements de Dieu; et l'ennemi reculait épouvanté devant la majesté personnelle dont ils étaient environnés. En d'autres circonstances, les barbares étaient conquis au Christianisme par ceux-là mêmes dont ils avaient triomphé par la force des armes; et ils apprenaient alors de leurs vaincus le droit des gens, le respect des traités et la modération dans le succès.

A côté de ces améliorations apportées par le Christianisme dans les principes et l'exercice des droits internationaux, une des réformes les plus considérables fut assurément celle qui fut faite dans la pratique de la guerre. Longtemps avant l'apparition du Messie sur la terre, Isaïe avait prophétisé, dans ses inspirations, qu'à son avénement, les peuples forgeraient des socs de charrue avec leurs épées, et qu'ils feraient des faux avec leurs lances. « Alors, ajoutait-il, un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et ils ne s'exerceront plus à combattre l'un contre l'autre (1). » Or Jésus-Christ, quand il parut, justifia complétement, par sa doctrine et par ses actes, l'annonce de son prophète. Il est vrai qu'on ne trouve dans l'Évangile aucune condamnation directe de la guerre ; mais l'ensemble de sa doctrine et de sa morale n'est qu'une protestation contre

(1) Isaïe, c. II, v. 4.

cet emploi violent de la force. Partout on y trouve des exhortations à la paix et à la pratique des vertus capables de la perpétuer dans le monde, telles que la charité, le pardon des injures et l'amour des ennemis. Jésus-Christ répète souvent qu'il vient apporter la paix; et c'est ainsi qu'il confirme lui-même la parole que des anges avaient chantée au jour de sa naissance : « Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (1)! »

Nous savons bien qu'à cette conclusion on oppose un texte évangélique qui paraît la contredire, et ce texte est celui-ci: « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; non, ce n'est pas la paix que je suis venu apporter, c'est le glaive (2). » Mais, en vérité, quand on rapproche ces paroles de la doctrine si positive que nous venons de rappeler, comment ne pas comprendre, avec tous les commentateurs, qu'il ne s'agit ici que de la guerre de l'Evangile contre le monde, de l'esprit contre la chair, du bien contre le mal, de cette guerre qui doit durer toujours, parce qu'il y aura toujours en l'homme deux principes en lutte? C'est aussi cet antagonisme qui explique pourquoi la mission pacifique du Sauveur n'a pas été complétement réalisée dans ses résultats; mais il n'en reste pas moins que Jésus-Christ n'est venu sur la terre qu'avec le caractère d'un roi doux et pacificateur; qu'il veut, avant tout, établir la paix parmi les hommes, et qu'il n'y permet la guerre que par nécessité.

D'ailleurs, lorsque, par suite du malheur des temps ou par l'effet des passions humaines, cette nécessité se produisit dans le monde chrétien, l'esprit de l'Evangile ne cessa point de s'y faire sentir, et les vainqueurs devinrent moins inhumains à l'égard des vaincus. Ces dispositions nouvelles se manifestèrent, avec le temps, par la création des Ordres militaires. Soldats par la nécessité de

(1) Luc., c. xi, v. 14.
(2) Matth., c. x, v. 34.

repousser les agressions des ennemis du Christ et de la civilisation, ces religieux, armés de pied en cap, restaient fidèles à l'Évangile, sous le casque et la cuirasse, jusque sur le champ de bataille ; et l'on apprenait d'eux comment on pouvait se battre en héros et demeurer chrétien.

Après la victoire, sans doute, il y avait toujours des représailles terribles, souvent exagérées, et contre lesquelles protestait l'Eglise par la voix de ses Pontifes ; mais ce n'étaient plus les excès que l'on voyait autrefois dans les guerres des païens. On faisait toujours des prisonniers; mais il n'y avait plus de captifs, plus de ces esclaves qui devenaient la propriété des vainqueurs, et que l'on réservait à la plus dure servitude, quand ils n'étaient pas condamnés aux travaux publics, ou destinés aux jeux sanglants du Cirque. En outre, ce qui dut frapper les peuples qui n'étaient pas encore chrétiens, et ce qui est un chef-d'œuvre de l'esprit évangélique, ce furent les Ordres établis pour la rédemption des captifs. Les chrétiens ne faisaient pas de captifs après leurs victoires ; mais, quand le sort des armes leur avait été contraire, et qu'ils tombaient eux-mêmes en captivité, il se trouvait alors, parmi les frères qu'ils avaient laissés dans la patrie, des hommes, des religieux, qui venaient à travers les mers, au milieu de tous les dangers, s'efforcer de les racheter, à prix d'argent d'abord, et même au prix de leur liberté, et quelquefois de leur sang, s'il le fallait. Ce fut surtout pendant les croisades que ces grandes vertus éclatèrent en Orient et en Afrique, au milieu des peuplades retombées dans le paganisme par leurs mœurs sociales. Les soldats de l'Europe y firent briller, pendant plus d'un siècle, le flambeau presque éteint de la civilisation chrétienne. Certes, quand même les croisades n'auraient pas été la manifestation nécessaire, spontanée et naturelle du travail religieux qui fermentait alors au sein de la société ; quand elles n'auraient pas délivré, pour un temps, les

chrétiens d'Orient et le tombeau du Christ, à ce simple point de vue de la civilisation sociale que nous venons de signaler, ne mériteraient-elles pas de trouver grâce, au moins, devant la critique et l'histoire de nos jours?

Une institution qui révéla bien l'esprit du Christianisme relativement à la guerre, et les efforts de l'Eglise pour en diminuer les horreurs dans la pratique, ce fut ce que l'on appela la *Trêve de Dieu*. C'est à la France qu'il faut rapporter l'honneur de cette institution. Vers le milieu du xe siècle, un évêque du Puy, nommé Guido, entreprit avec succès de pacifier son diocèse, où les seigneurs étaient en guerre continuelle les uns contre les autres. Bientôt, un grand nombre d'autres évêques imitèrent son exemple dans la Bourgogne et l'Aquitaine; et, malgré l'opposition de quelques-uns, la *Paix de Dieu*, que l'on appelait aussi *Pax Gallicana*, fut adoptée et jurée dans les Flandres, par l'influence du comte Baudouin.

Tout efficace que fût cette institution, elle ne suffisait cependant pas pour empêcher complétement la guerre chez des peuples encore à demi barbares : c'est alors que, pour en diminuer du moins les effets désastreux, les évêques établirent des lois qui rendirent ces guerres plus rares et moins cruelles. Une trêve fut acceptée, qui défendait toutes sortes de combats pendant certains jours de la semaine et à une certaine époque de l'année; et des peines sévères furent décrétées contre ceux qui oseraient la violer. Ce fut la *Trêve de Dieu*, que l'on appelait encore la *Paix de l'Eglise*, et que l'on fait communément remonter à l'année 1041. Recommandée et propagée par les évêques et les conciles provinciaux, cette institution fut d'abord fortement encouragée par les papes; mais, bientôt, ils la promulguèrent eux-mêmes comme une loi générale de l'Eglise; et c'est ce que fit en particulier le pape Innocent II, au deuxième Concile de Latran.

Malheureusement, les efforts de l'Eglise n'aboutirent point à un succès durable: les désordres et l'anarchie du moyen âge en détruisirent les premiers résultats; et ces lois, si favorables à la civilisation, finirent par tomber en désuétude. Mais il en resta cependant quelque chose dans l'esprit des peuples; et, si le but ne fut pas complétement atteint, ici encore, en face de l'action civilisatrice du Christianisme, ce fut la faute de l'homme avec ses passions en révolte. Le Christianisme a fait, en principe, tout ce qui était possible pour pacifier le genre humain; mais il ne pouvait aller plus loin, dans la pratique, sans violenter la liberté : or, ici-bas, Dieu lui-même s'arrête devant la liberté de l'homme rebelle à ses principes.

DE L'ÉTAT ACTUEL

DE LA SOCIÉTÉ.

Nous venons de constater ce que le Christianisme a fait originairement en faveur de la société civile, en la considérant dans les différentes formes de pouvoir qui la gouvernent, ainsi que dans la condition des personnes, des propriétés et de quelques institutions qui la constituent. Assurément, c'est un résultat prodigieux et vraiment inexplicable que cette transformation sociale ; mais que deviendra-t-elle dans la suite des siècles? Il n'est pas une création, pas une réforme sociale, qui ait pu résister au temps seulement pendant quelques centaines d'années, quand c'était l'homme qui en était l'auteur ; qu'est-il donc advenu de l'œuvre sociale du Christ à travers les siècles et les générations? Et, si cette œuvre est toujours debout, parce qu'elle repose sur le fondement de la divinité de Jésus-Christ, que deviendrait-elle par la négation de ce principe divin? Questions graves que celles-là, et auxquelles nous allons répondre presque simultanément ; d'abord parce qu'elles se touchent en réalité, et ensuite parce que nous voulons changer, au point où nous en sommes, la disposition uniforme et peut-être un peu trop méthodique que nous avons suivie jusqu'à présent dans les études précédentes.

I. — Une première question se présente tout naturel-

lement à l'esprit au sujet du pouvoir social, et c'est celle-ci : le pouvoir était absolu, despotique, tyrannique et souvent inhumain dans les sociétés anciennes; Jésus-Christ, par sa doctrine et par ses actes, lui avait donné le caractère de la paternité et du service public dans le monde chrétien : quel est actuellement son caractère, après l'épreuve de dix-huit siècles?

Disons-le tout d'abord : non, le pouvoir n'est point aujourd'hui tout ce qu'il devrait être. Il est plus maître que père, et il est souvent plus préoccupé d'être servi que de se consacrer au service public. Comment pourrait-il en être autrement, dans un oubli si général de l'Évangile? Et cependant, que nous sommes loin de l'absolutisme et de la tyrannie des antiques pouvoirs! Conçoit-on qu'il soit maintenant possible de renouveler les excès des empereurs romains, par exemple? Nous savons bien que des pouvoirs aveugles l'ont essayé à différentes reprises et dans plusieurs pays; mais, aussitôt, il s'est élevé de toutes parts contre eux des tempêtes révolutionnaires qui les ont emportés, et la foudre a pulvérisé leurs trônes, leurs couronnes et leurs sceptres.

Il y a plus, c'est que l'autocratie n'est plus possible que pour un certain temps et dans une certaine mesure. Quel que soit d'ailleurs leur caractère personnel, on ne veut plus d'autocrates absolus, il n'y en a plus régulièrement; non, pas même à Saint-Pétersbourg : car, depuis Pierre le Grand, quand un empereur russe a tenté de régner en despote, tout le monde sait de quelle manière on a mis fin à son autocratie.

De nos jours, comme dans l'antiquité, le pouvoir se produit sous deux formes principales : la monarchie et la démocratie. La démocratie est la forme théorique qui semble le mieux répondre aux aspirations libérales de notre époque; aussi, les nations qui commencent leur existence politique et celles qui rentrent dans leur indépendance, essayent-elles d'abord, presque toutes, la

forme républicaine. On se rappelle les grandes et belles époques de certaines républiques célèbres, et l'on croit assez volontiers que rien n'est plus heureux ni plus glorieux que ces types de gouvernement.

A côté de ces théories attrayantes, l'expérience contemporaine s'accorde pourtant avec l'histoire, pour démontrer qu'en fait la république ne subsiste pas longtemps sans défaillance dans les grandes nations; et qu'elle ne s'harmonise régulièrement qu'avec le caractère et la nature des peuples moins considérables sous le rapport du nombre. Depuis plus d'un siècle, l'Amérique semblait une exception à cette conclusion générale, et des économistes politiques persistaient à demander si cette exception de fait n'était point assez éclatante pour démentir les prétentions contraires de l'expérience et de l'histoire. Mais hélas! aujourd'hui, l'Amérique elle-même ne fait qu'ajouter son témoignage à ceux des siècles précédents! Malgré la défaite du Sud, après plus de trois ans d'une lutte gigantesque, il n'est pas téméraire d'affirmer que si la république américaine demeure tout entière dans les États-Unis, elle ne sera cependant plus ce qu'elle fut autrefois. Elle n'aura pas duré aussi longtemps que la république romaine; et, sans passer, comme elle, par un empire unique qui continuerait du moins ses conquêtes et sa gloire, elle finira par se diviser, tôt ou tard, en plusieurs fractions.

En vain essayerait-on de se faire illusion : maintenant, plus que jamais, le tempérament des grandes nations est essentiellement monarchique; et ce n'est, encore une fois, que par exception et pour un certain temps qu'elles s'accommodent aux formes républicaines. Aujourd'hui, comme toujours, les défenseurs de la démocratie accusent l'Église d'être hostile, par principe, à toute forme républicaine de gouvernement : nous le répétons, c'est faux. L'Église n'a point cessé de redire, après son divin Fondateur, que « son royaume n'est pas de ce monde; »

ses enfants acceptent tous les régimes, quand ils sont légitimes; et leur sympathie se donne toujours, dans la pratique, au gouvernement qui convient le mieux au bonheur et au progrès de chaque peuple.

Après le travail libre des siècles sous l'influence chrétienne, on paraît donc en droit d'affirmer que la monarchie est, en général, le régime qui s'harmonise le plus naturellement avec la constitution sociale des peuples à notre époque. En fait, et depuis longtemps, c'est le régime dominant chez les nations civilisées; et les instincts libéraux et démocratiques des peuples ne semblent pas devoir encore le compromettre sérieusement dans l'avenir. Seulement, la monarchie n'est plus et ne peut plus être ce qu'elle était dans l'antiquité, ni même ce qu'elle était depuis l'ère chrétienne jusqu'au siècle dernier. Ce n'est point assez qu'un seul homme ne puisse plus gouverner au gré de ses caprices et de ses passions : on se défie de ses lumières exclusives, de son bon vouloir personnel et de ses capacités isolées, et l'on demande que son gouvernement soit représentatif, et que la responsabilité soit partagée avec des ministres dépositaires de son autorité. De plus, le peuple ne veut point être exclu de toute ingérance dans le gouvernement; et, parce qu'il ne peut pas y participer directement, il tient à ce qu'il y ait des hommes de son choix qui soient ses représentants à lui; des hommes qui éclairent le pouvoir de leurs lumières personnelles et de leurs discussions collectives; des hommes qui contrôlent ses actes et qui les flétrissent quand ils déshonorent la nation; des hommes, enfin, qui aient la force et le courage de s'opposer à ses mauvaises tendances, dès qu'elles commencent à se manifester. Et puis, comme le pouvoir pourrait être facilement tenté de manquer à ses devoirs dans l'exercice du gouvernement, on demande encore qu'il y ait, entre les peuples et lui, une constitution solennellement acceptée par leurs représentants,

une constitution qui lie le pouvoir devant les hommes et devant Dieu, et qu'il ne puisse violer sans être parjure à la conscience et à l'honneur. Gouvernement représentatif, parlementaire et constitutionnel, telles paraissent devoir être, généralement, et telles sont, en effet, les conditions du pouvoir à notre époque. Ainsi se trouve satisfaite la double aspiration des peuples vers l'unité et vers la liberté. Le pouvoir peut avoir des raisons plus ou moins légitimes de s'en écarter pour un temps; mais, tôt ou tard, il lui faut y revenir : trop heureux quand le peuple impatient ne se venge point de ses délais!

Dans ces conditions, le caractère qui distingue avant tout le pouvoir gouvernant, c'est la modération. Quelles que soient d'ailleurs ses tendances secrètes, il est obligé de compter, non-seulement avec l'opinion, mais avec la force; et l'une et l'autre lui font un devoir de n'user de son droit que dans une sage mesure. Les mauvais princes le comprennent si bien, qu'ils cachent toujours sous le masque de la modération l'ambition de leurs projets et la cupidité de leurs empiétements : toutes les combinaisons de leur politique tendent à ce but; de telle sorte qu'à leurs yeux les souverains les plus illustres ne sont pas surtout les plus vertueux ni les plus forts, mais bien les plus habiles, les plus prudents, pour ne pas dire les plus dissimulés.

Quant aux dispositions des peuples à l'égard du pouvoir, elles s'expriment, en général, par le respect et par l'obéissance; mais sous certaines réserves franchement avouées. Le temps n'est plus où les peuples se faisaient une idole du pouvoir; ils le respectent, mais surtout quand il est respectable; et, lorsqu'il fait monter sur le trône le parjure ou le vice, on l'y poursuit d'épigrammes et de satires qui le déconsidèrent dans l'opinion et qui présagent sa ruine. Le pouvoir peut compter sur l'obéissance de ses sujets, mais sur une obéissance vigilante et attentive à la conservation des droits et au

respect des libertés, et non pas sur une soumission aveugle, indolente et passive. Du reste, malgré toute la splendeur dont il est environné, les peuples n'en sont plus éblouis. Non, ce n'est plus possible, depuis qu'ils l'ont vu de si près, aux jours de ses sollicitations et de ses promesses. Ainsi, on est toujours prêt à donner au pouvoir : l'obéissance quand il est légitime, le respect tant qu'il ne s'avilit pas lui-même; on lui donne jusqu'à l'amour quand il est bon et vraiment paternel; mais, quel que soit le trône sur lequel il gouverne, on le regarde sans faiblesse, et l'on ne tremble plus devant lui.

Un grand défaut des peuples, par rapport à leur gouvernement, c'est de s'abandonner parfois à sa direction avec une insouciance qui ne s'intéresse à rien de ce qui s'y fait. A la condition de n'être pas trop heurtés dans leurs principes et dans leurs opinions, ils s'accommodent trop bien d'un régime qui fait toutes leurs affaires pour eux, à l'intérieur comme à l'extérieur; et, se confinant dans les détails de sa vie privée, de son commerce ou de son industrie, le citoyen devient trop souvent un étranger au milieu des grands intérêts de la patrie. Cette absence de vie publique, dans les conditions actuelles des peuples, est d'autant plus inexplicable qu'elle n'a plus sa raison dans l'ignorance. Aujourd'hui, plus que jamais, au moyen des journaux, tout est connu dans le monde; et il n'est plus un seul acte du pouvoir qui puisse échapper à la publicité. D'un autre côté, jamais des intérêts plus graves n'avaient été mis en présence dans la société civile et politique. D'où vient donc cette insouciance de la chose publique? Les uns en font remonter la faute au pouvoir lui-même; et ils l'expliquent par ses tendances vers une centralisation toujours plus resserrée dans l'exercice du gouvernement. D'autres l'attribuent à un abaissement général des caractères et des intelligences, qui ne leur permet plus de s'élever jusqu'à la hauteur des intérêts publics. Mais, quoi qu'il en soit de la cause, l'effet est

d'une évidence qui ne laisse plus de place au doute : non vraiment, il n'y a point assez de vie publique dans les manifestations des peuples à notre époque ; on n'en connaît plus assez ni la sollicitude ni le besoin ; il semble qu'on en ait perdu jusqu'à l'instinct, pourtant si naturel avec la liberté !

Et pourtant non, ou du moins ce n'est pas pour toujours. Quand un pouvoir infidèle a profité de cet assoupissement contre nature pour sacrifier les intérêts généraux et publics à ses intérêts propres, l'histoire le dit : un jour, le réveil s'est fait, mais un réveil terrible ; c'était celui du lion. Le peuple a eu honte de son insouciance passée, il a demandé compte avec colère de l'administration de ses finances, de l'emploi de ses armées et de la conservation de son honneur ; et, comme le pouvoir ne se trouvait pas en mesure de lui répondre, et qu'il n'était point assez fort pour étouffer ses justes mais trop tardives réclamations, le peuple s'est levé comme un seul homme pour secouer son joug : c'était l'heure vengeresse, destructive, souvent criminelle et toujours malheureuse de la révolution.

Et maintenant, en reprenant les grands traits du tableau que nous venons de tracer de la société, considérée dans les rapports des sujets avec le pouvoir, et en comparant ce résultat avec le type chrétien que nous admirions plus haut, ah ! c'est vrai, nous sommes loin de ce modèle donné par Jésus-Christ ; et nous devons le regretter. Mais cependant, aussi, reconnaissons que nous n'en sommes plus aux excès des temps du paganisme ; il s'en faut bien. Cette modération dans l'exercice de l'autorité, cette intelligence et cette dignité dans la subordination des sujets, cette force morale dans la revendication des libertés outragées et des droits violés, d'où viennent-elles donc, puisque l'antiquité païenne ne les connaissait pas ?... Du progrès, ont répondu des philosophes ; oui, du progrès naturel

des peuples et des siècles. Mais alors, pourquoi donc les siècles et les peuples civilisés ne sont-ils jamais entrés dans cette voie de progrès avant le Christianisme? Pourquoi donc a-t-il fallu à ce progrès un si long espace de temps pour se produire dans le monde? Par quel hasard inexplicable a-t-il précisément coïncidé avec l'apparition et la promulgation de l'Évangile? Et comment se fait-il que, depuis l'ère chrétienne, ce progrès ait précisément disparu chez les nations qui ont abandonné le Christianisme? A moins de se fermer volontairement les yeux pour ne point voir, il faut bien le reconnaître : c'est le Christianisme qui a inauguré le premier l'ère de la liberté sous la monarchie, l'ère de la modération dans l'exercice du pouvoir, et l'ère de la dignité dans la subordination.

Mais, s'il en est ainsi, si le Christianisme est la raison de la transformation sociale que nous venons de constater, et si c'est lui qui la maintient dans le monde au milieu des secousses et des perturbations qui le travaillent sans cesse, comment ne pas voir ce que produirait la négation de la divinité de Jésus-Christ, qui est la base du Christianisme?...

On dit que l'œuvre, une fois commencée sous sa généreuse influence, continuerait tout naturellement à se développer à travers les siècles. Mais, pour répondre ainsi, il faut avoir oublié les enseignements de l'histoire. Nous rappelions, dans notre Introduction, les peuples d'Asie et des côtes d'Afrique qui vivaient autrefois sous le bénéfice de la civilisation chrétienne : eh bien, que sont-ils devenus, depuis qu'ils ont renoncé à la religion du Christ pour embrasser la doctrine du Coran? Il en est d'autres, à notre époque, qui n'ont fait que mutiler le Christianisme, sans l'abdiquer dans son intégrité : voyez ce qu'ils deviennent.

Non, il n'est pas possible d'étouffer, avec la divinité de Jésus-Christ, les principes évangéliques qui ont ré-

généré le monde. Cela n'est pas possible, parce que l'homme ne peut rien contre la force et la vertu de Dieu ; et parce que, d'ailleurs, l'esprit général du Christianisme est si profondément enraciné dans l'humanité, qu'il est maintenant inséparable de son existence et de sa constitution. Mais si, par hypothèse, les rêves impies de quelques idéologues venaient à se réaliser, et si l'œuvre du Christ finissait par s'écrouler, comme tout édifice construit de main d'homme, n'en doutons pas, les ruines et le cahos se feraient bientôt, dans la société, entre les peuples et ceux qui les gouvernent.

Alors, les princes rejetteraient bien loin toutes les maximes de l'Evangile, qui ne contiendrait plus pour eux que la doctrine d'un imposteur. La théorie chrétienne, qui ne fait de la royauté qu'un service généreux et un dévouement paternel, cette théorie redeviendrait le comble de l'absurdité, et le pouvoir ne prendrait plus pour règle que son propre intérêt. Pourquoi consacrer péniblement sa vie au service des autres, lorsqu'on est leur maître et qu'on peut exiger d'eux, par la force, tout ce que l'on veut ? L'amour des peuples s'acquiert à trop grand prix, et, d'ailleurs, il est sujet à trop d'inconstance, pour que les princes songent à le prendre comme but principal de leur conduite : ce serait une folie. Il y aurait bien la perspective de se faire un nom célèbre dans l'histoire ; mais il n'est pas besoin de tant de vertu pour cela : est-ce qu'il ne suffirait pas, le plus souvent, d'être le plus heureux ou le plus fort? Enfin, quand le pouvoir serait tenté de se livrer aux vexations, à l'injustice et à la tyrannie, et qu'il n'y aurait plus dans le monde aucun frein religieux pour l'arrêter, croyez-vous qu'il reculerait devant la morale de la philosophie? Il n'y aurait plus que la colère et les vengeances du peuple qui fussent capables de l'intimider ; mais, tant qu'il serait sûr de les comprimer par la force du glaive, il poursuivrait hardiment le cours de ses iniquités et de ses crimes. Ce serait le temps où

l'on verrait reparaître les monstruosités de l'empire des Césars avec les turpitudes du Bas-Empire. L'aigle des empereurs romains ne représenterait plus assez exactement la voracité du pouvoir: il faudrait mettre le vautour sur ses enseignes; et l'on pourrait voir le poignard maçonnique remplacer ostensiblement, sur la poitrine et sur le front des princes, le signe auguste qui a sauvé le monde.

Mais ce n'est pas tout. Quand le pouvoir aurait perdu tous les bons sentiments que le Christianisme lui avait inspirés pour ses sujets, il ne faut pas croire que le peuple conserverait, de son côté, le respect, la soumission, la fidélité, l'amour et la confiance que l'Evangile lui avait enseignés envers l'autorité. A la place de ces dispositions, qui faisaient la sécurité du pouvoir aussi bien que le bonheur de ses sujets, il n'y aurait plus, dans ces derniers, que la défiance et que la haine. Alors, le respect pour l'autorité deviendrait une bassesse, la soumission serait un esclavage, l'amour s'avilirait jusqu'à la prostitution des âmes, et la confiance ne serait plus que de la stupidité. Or, s'il est vrai que le peuple soit toujours susceptible de ces abaissements, ce ne peut plus être cependant sa condition normale et régulière. La servitude est un état contre nature pour son organisation, depuis que le Christianisme l'a initié aux nobles destinées qui lui sont réservées dans le temps et dans l'éternité : il ne peut plus vivre avec honneur qu'à l'air pur et généreux de la liberté.

Sous le règne de la force, la société ressemblerait vraiment à ces contrées d'Afrique où d'habiles tireurs vont à la chasse des lions qui peuplent les forêts. A force d'adresse et de ruse, ils les attirent isolément dans des embuscades où ils les tuent l'un après l'autre. Mais, un jour que les chasseurs rentrent au foyer tout fiers de leurs dépouilles, voici qu'une bande de lions descend de la montagne, attirée par les rugissements et par l'odeur du sang; ils se précipitent d'un bond sur leurs

ennemis ; et, après les avoir mis en pièces, ils répandent au loin dans la campagne la terreur et la désolation.

II. — Nous n'avons pas tout dit sur la condition des personnes dans l'exposé que nous venons de faire. Après les avoir considérées dans leurs rapports avec le pouvoir, il nous faut encore les envisager ici, non pas dans leur vie individuelle, parce que nous l'avons fait déjà par notre étude sur l'homme, mais dans leur vie sociale et civile. Or, deux mots suffisent pour caractériser leur situation actuelle sous ce rapport : liberté, égalité.

Oui, les personnes sont libres. Nous ne le disons pas seulement en ce sens qu'elles ne sont plus esclaves du pouvoir ni de quelque autre maître que ce soit ; mais elles sont libres par la loi dans la possession et dans la jouissance de leurs droits et de leurs biens. Sous la réserve des droits qui obligent naturellement à l'égard de l'État, quelle est aujourd'hui la société au sein de laquelle les personnes ne soient pas libres dans l'usage de tout ce qui leur appartient ?

Ici, cependant, nous entendons des réclamations qui s'élèvent dans plusieurs grandes sociétés. Eh quoi ! nous dit-on, vous nous parlez de liberté, lorsqu'il ne nous est même pas permis d'écrire ou de dire tout haut ce que nous pensons en politique, en morale et en religion ! Est-ce qu'on est libre, quand on doit étouffer dans son cœur et bâillonner dans sa bouche ce que l'on estime la vérité ? Est-ce qu'on est libre, quand c'est un devoir de soumettre sa parole et sa pensée au contrôle du pouvoir ?

Disons d'abord, pour répondre à ces plaintes, qu'elles ne sont justifiées, en fait, que dans un certain nombre de sociétés. Il en est d'autres, et qui ne sont pas des moins considérables, où la liberté de dire et d'écrire ne s'applique pas seulement à la vérité et sans limites, mais où l'erreur et le mensonge sont en possession du même droit. En principe, cette liberté sans mesure

n'est pas bonne, et l'Église la condamne ; mais elle existe pourtant. Nous ferons remarquer, ensuite, que, dans la plupart des sociétés où cette liberté ne se trouve pas dans toute sa plénitude, il ne serait certainement pas juste de crier si haut à la tyrannie et à la servitude. Non, sans doute, il n'est pas permis de tout dire ni de tout écrire dans certains pays de l'Europe, et nous serons des premiers à regretter que des vérités, pourtant bien utiles, ne puissent y arriver à la publicité, tandis qu'un champ si large est trop souvent ouvert au mensonge et à l'hypocrisie. Mais avouons cependant que, même sous ce régime et dans ces exceptions, il existe, généralement, une liberté d'écrire et de parler qui n'est guère entravée que pour les perturbateurs et les malhonnêtes gens : et pourquoi tant maudire alors ce frein qui les arrête ? Enfin, s'il y a réellement des pays où la parole et l'écriture publiques ne peuvent plus se produire que comme les instruments et les complices du despotisme, il faut bien reconnaître que ce n'est point là l'état normal ni ordinaire ; c'est une époque de crise et de tourmente que celle où se produisent ces abus du pouvoir. Mais quand l'équilibre est une fois rétabli entre les droits et les devoirs sociaux, la liberté reprend son empire d'elle-même et tout naturellement, et la parole comme la presse redeviennent libres dans une sage mesure.

Il y aurait, du reste, beaucoup à dire sur cet important sujet, et nous n'avons assurément pas la prétention de le traiter à fond par les considérations que nous venons d'exposer. Au milieu des opinions contraires qui partagent les esprits dans ces questions, et dans la lutte des exagérations qui s'y produisent, il doit y avoir une solution pratique capable de donner satisfaction aux aspirations raisonnables et légitimes des partis opposés, et peut-être devrions-nous chercher à l'indiquer ici ; mais la carrière s'étend encore si vaste devant nous, dans cette étude, qu'il faut bien nous hâter. Résumons-nous donc

sur la liberté des personnes, en affirmant qu'en définitive elle est aujourd'hui ce qu'elle n'avait jamais été dans l'antiquité. En général, tout citoyen est libre au sein de sa patrie ; et cette liberté, nous le rappelons, est d'origine chrétienne.

L'égalité est le second caractère que le Christianisme conserve aux personnes dans la société civile de notre époque. Sans doute, il y a toujours eu, et il y aura toujours les inégalités qui proviennent de la supériorité naturelle, soit intellectuelle, soit physique; et ce serait une utopie ridicule que celle qui aurait la prétention de les effacer. De même donc qu'il y a toujours des riches et des pauvres, il y a toujours aussi des grands et des petits, des puissants et des faibles. Il y a toujours des grands et des petits, parce qu'il y a toujours des hommes plus ou moins favorisés par la naissance et par ce que l'on appelle la fortune. Il y a toujours des puissants et des faibles, parce qu'il y a des hommes plus ou moins forts naturellement, par l'esprit, par le cœur, comme aussi par le corps. Pour coucher l'humanité tout entière dans le lit de Procuste, il ne faudrait pas seulement la mutiler, il faudrait n'en plus faire qu'un monstre horrible et difforme. Mais, ces inégalités naturelles une fois admises dans la société, il n'y en a plus d'autres dans la civilisation et la législation de notre époque. C'est une formule à peu près générale, qu'en principe, les citoyens sont égaux devant la loi, et, en fait, ils ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ils sont astreints aux mêmes charges, quand il s'agit des intérêts et de la défense de la patrie; mais aussi tous y ont des droits à la même protection ; et, pourvu qu'ils aient les capacités suffisantes, ils peuvent encore aspirer tous aux plus hauts emplois et aux plus honorables distinctions. Parcourons tel pays que nous voudrons, voyons quels sont les hommes qui le gouvernent; et, à côté des noms de la plus haute noblesse, nous y trouverons des hommes sor-

tis des rangs du peuple, et qui se sont élevés au-dessus des autres par la seule énergie de leurs talents, de leur courage et de leurs services exceptionnels.

Voilà l'égalité civile, l'égalité sociale; voilà l'égalité que le monde ne soupçonnait même pas avant le Christianisme, et qui est aujourd'hui si profondément enracinée, qu'on ne songe plus à la mettre en question. Elle s'est tellement naturalisée dans le monde, qu'on a fini par la considérer comme un épanouissement régulier et comme une conquête de la civilisation moderne : étrange oubli de l'histoire, qui donne pourtant à ces idées un si formel démenti!

Les citoyens sont donc égaux et libres; et tel est le double caractère social sous lequel se présente la condition des personnes au temps où nous vivons. Mais, à côté de la liberté et de l'égalité, on prononçait, on inscrivait, il y a quelques années, un troisième mot qui paraissait les compléter : fraternité. Si ce mot signifiait que, par la liberté et par l'égalité, les hommes doivent tout naturellement s'efforcer de tendre à la fraternité, c'était, du moins, un enseignement utile, quoique bien suranné après l'ancienne doctrine de la fraternité chrétienne. Mais si l'on voulait dire, par là, que la fraternité sociale est un fruit de l'émeute et de la révolution, quelle amère dérision! On a plaisanté sur ces trois mots, choisis par la dernière république française pour la légende de ses pièces de monnaie; mais comment rire du mensonge, quand il fait le malheur et le déshonneur d'un peuple? Oui, nous venons de le dire, la liberté et l'égalité sont deux priviléges dont notre civilisation moderne a le droit d'être fière, à la condition d'en être reconnaissante envers le Christianisme. Oui encore, et grâce à Dieu, la fraternité n'a pas cessé de régner parmi les âmes qui vivent de la doctrine de Jésus-Christ; mais la fraternité humanitaire, mais la fraternité philosophique et purement rationnelle, ô sages, ô politiques, ô philanthropes

du monde, montrez-nous-la donc dans son action sociale et civilisatrice ! Pour moi, je la cherche, et je ne la trouve nulle part.

On dit bien, cependant, qu'elle existe entre les membres de certaines sociétés mystérieuses et secrètes ; mais qu'est-ce donc qu'une fraternité qui a peur du grand jour, qui ne s'exerce que dans l'ombre, qui ne se manifeste que par des secousses révolutionnaires, et qui ne peut produire, à l'extérieur, aucun bénéfice social ? Non, certes, il n'y a point de fraternité parmi nous en dehors du Christianisme : les citoyens sont libres, ils sont égaux devant la loi, mais ils ne sont pas frères ; et toutes les législations et toutes les théories du monde ne seront jamais capables de les amener aux résultats de la fraternité chrétienne.

Après cela, quand on pense à la condition des personnes dans une société où Jésus-Christ ne serait plus Dieu, on recule épouvanté. Ce n'est pas seulement la fraternité qui s'envolerait comme la colombe chassée par la tempête ; mais que deviendrait la liberté personnelle et sociale, quand elle n'aurait plus d'autres garanties que celles de la raison, de la philosophie, de la loi et de la force armée ; et quand il n'y aurait plus, dans la conscience humaine, aucun principe chrétien capable de la guider, de la relever et de la diriger ? Avec le bénéfice de la civilisation moderne, et sous la sauvegarde de la loi, la liberté personnelle est encore obligée de se défendre à chaque instant contre les envahissements des libertés rivales et jalouses, et elle succombe souvent dans cette lutte incessante : que serait-ce donc, quand elle serait livrée seule et comme une proie à la merci des passions déchaînées et sans frein ? Alors, le plus libre, ce serait le plus fort ; et un asservissement honteux deviendrait fatalement le partage de la faiblesse et du malheur.

L'égalité serait encore moins respectée dans une société où la divinité de Jésus-Christ viendrait à dis-

paraître. Il est bien vrai qu'en théorie, la raison naturelle suffirait seule pour l'établir; mais en fait, mais en réalité, qui ne sait que la raison n'a pu rien faire pour elle? L'histoire à la main, nous le constatons : il n'y a que le Christianisme qui ait été capable de la rendre pratique dans le monde. Mais, dès lors qu'on en saperait la base par la négation de la divinité de Jésus-Christ, dès lors que l'humanité ne formerait plus une seule et même famille, dans laquelle tous les enfants sont frères, parce qu'ils sont tous également rachetés par Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, nous le demandons : que deviendrait l'égalité, dans le conflit et la mêlée de toutes les cupidités ambitieuses et rivales ? Dans la pratique, elle n'aurait plus sa raison d'être, lorsque chacun ne serait plus justiciable que de ses propres intérêts. La loi, d'ailleurs, qui deviendrait alors le principal fondement de l'égalité civile, la loi n'aurait plus assez de force pour arrêter les prétentions et les empiétements de chacun, et elle finirait certainement par céder devant le torrent envahisseur qui menacerait de la submerger. Alors, l'humanité redeviendrait ce qu'elle fut autrefois : elle se partagerait naturellement en catégories diverses, proportionnées uniquement au degré de force et au degré de faiblesse physiques de ceux qui les composeraient. Ainsi, la loi purement rationnelle remplacerait d'abord le principe chrétien, et c'est elle qui déciderait de l'égalité. Mais, comme elle serait trop faible pour comprimer longtemps les passions, ce serait, définitivement, la force physique qui deviendrait la règle de l'égalité sociale. S'ils pouvaient être encore égaux, les hommes ne le seraient plus que par la force brutale, après l'avoir été d'abord par la loi, et surtout, avec plus d'honneur, par le Christ Jésus.

Dans ces conditions, est-il besoin de dire que la fraternité ne serait plus qu'un vain mot ? Comme ils seraient frères, ces hommes dont les plus forts ne son-

geraient plus qu'à dévorer les plus faibles, pour s'engraisser de leur substance! Oui, ce seraient encore des frères, si l'on veut le dire, mais à la manière des poissons qui nagent dans les mêmes eaux, et dont les plus gros ne vivent qu'aux dépens des plus petits. Sous le règne toujours vivant d'un Christianisme affaibli, nous avons prêté l'oreille aux bruits qui s'élèvent autour de nous; et, en entendant les sourds murmures de l'humanité tourmentée dans ses aspirations vers une égalité tout à fait libre et vraiment fraternelle, nous nous sommes dit que le monde ne serait plus qu'une image de l'enfer, sans la divinité de Jésus-Christ.

III. — La liberté et l'égalité dans la condition des personnes impliquent nécessairement la libre possession des choses qui leur appartiennent. A notre époque, on peut même dire que ce résultat est plus frappant encore que les principes qui l'ont produit : jamais, en effet, la propriété ne fut assise sur une base plus ferme dans sa possession. Ce fait est d'autant plus remarquable, que jamais la propriété territoriale n'avait été autant divisée qu'elle l'est actuellement. Et cependant, malgré ces innombrables fractions, les propriétés n'ont rien perdu de leur stabilité; et le propriétaire de la moindre parcelle est aussi libre dans sa possession que le possesseur des plus vastes domaines. Dans l'esprit et dans la conscience de ceux-mêmes qui n'ont plus foi aux idées religieuses, le droit de propriété conserve encore quelque chose d'inviolable et de sacré. On borne toujours son champ pour en déterminer les limites; mais c'est dans la conscience humaine, autant que dans la loi, que se trouve le dieu Terme qui doit le protéger.

Et pourtant, nous ne l'avons pas oublié : il y a quelques années à peine, des cris sauvages se sont fait entendre au milieu de nous, qui demandaient, avec menaces, le partage brutal dela propriété. Mais nous savons quels étaient les hommes qui les poussaient, ces

cris. Nous nous rappelons très-bien quels étaient ceux qui osaient dire, à la face du monde civilisé, que la propriété est un vol. C'étaient ceux qui avaient dit, d'abord, qu'il n'y a point de Dieu; ou que, s'il y en a un, c'est le mal : c'était le Communisme.

Mais, pour en arriver à la conclusion qui ravage ainsi le droit de propriété, il n'est pas nécessaire de commencer par un si horrible blasphème. Niez la divinité de Jésus-Christ; osez dire que l'auteur de la civilisation moderne, du droit public moderne, que celui-là était un imposteur quand il s'affirmait Dieu; et alors, quelle garantie vous restera-t-il dans la jouissance de vos propriétés?

On nous répondra, sans doute encore, que le monde étant une fois en possession des garanties qu'il tient des législations actuelles, il ne peut plus les perdre, et que c'est désormais une conquête à jamais inaliénable. C'est une erreur. La législation n'étant qu'une expression de la civilisation, et la civilisation moderne n'étant elle-même qu'un résultat produit par la religion du Christ dans la société, c'en serait bientôt fini des garanties qui assurent les droits de la propriété, quand le Christianisme croulerait par la base. Il ne faudrait pas des siècles pour amener la perturbation dans la possession de ces droits : les mauvais instincts qui minent sans cesse une société sans principes, et qui cherchaient naguère à se faire jour, ces instincts se produiraient bientôt avec plus d'audace; et rien ne serait capable de les arrêter. Alors, on ne se bornerait plus à dire, en théorie, que la propriété est un vol; les plus puissants en prendraient possession par la force, et ils en feraient le partage suivant leurs caprices, comme le lion de la fable.

Une société dans laquelle les citoyens sont égaux et libres, et où celui qui possède n'est point inquiété dans la possession de ses biens, cette société suppose une législation bien établie et une justice régulièrement

administrée. Et, en effet, issue, comme nous l'avons vu, de la morale et de l'esprit de l'Evangile, la législation des premiers âges chrétiens est allée se perfectionnant à travers les siècles, et elle est arrivée jusqu'à nous, capable de répondre à toutes les exigences de la civilisation contemporaine. Nous n'avons pas à examiner ici si cette législation ne pécherait point par la complication et le trop grand nombre de lois qui la composent : c'est un détail au point de vue que nous envisageons. Mais, ce qui est positif, c'est que l'esprit, la justice et la moralité de ces lois, considérées dans leur ensemble, forment une législation qui semble être le chef-d'œuvre de la conscience humaine. Ne soyons pas ingrats envers le Christianisme : c'est encore lui qu'il faut saluer dans ce chef-d'œuvre social.

Quant à l'administration pratique de la justice, dans les principes de cette législation, elle est toujours chrétienne, malgré le dépérissement de la foi chez un trop grand nombre de peuples. Le serment qu'on y exige est chrétien dans l'idée générale qu'on y attache, comme dans la conscience de celui qui l'exprime ; et le Christ devant lequel on le prononce, et qui préside généralement aux délibérations de la justice, le Christ est là pour en inspirer les arrêts et les faire respecter.

Oui, mais du jour où l'on détacherait ce Christ de la place d'honneur qu'il occupe au tribunal des hommes, du jour où l'on pourrait lui dire qu'il n'est plus rien pour la justice humaine, parce qu'il a trompé la conscience par le prestige d'une fausse divinité, qui ne voit alors les nouvelles ruines qui viendraient fondre encore sur la société ? Dépouillées de l'autorité divine qui était leur principe et leur gardienne, les lois perdraient leur énergie sociale; elles n'auraient plus qu'une valeur purement humaine. Les pages du code qui les contient se détacheraient l'une après l'autre; et, comme les feuilles de la sibylle, on les verrait s'envoler et disparaître au

souffle de la raison trompée par les passions. Quelle serait donc, après cela, l'autorité qu'on invoquerait dans le serment? L'autorité du Christ? mais non, puisque lui-même il nous aurait trompés. L'autorité d'un Dieu purement abstrait et métaphysique? mais la conscience humaine ne se dirige point par la puissance de l'abstraction ni de la métaphysique. La seule autorité de la raison et de la conscience elle-même? Ah! je me défie de cette autorité, quand elle est au service de l'égoïsme, de l'intérêt, de l'orgueil et d'une cupidité jalouse; et je suis sûr que ces passions parleraient, bien souvent, plus haut que la conscience et la raison. Ici donc encore, la vérité serait remplacée par le mensonge, la justice par la fantaisie, et le droit par la force. Comment n'être pas effrayé par la seule perspective de semblables conséquences?

IV. — Quand on a étudié la société, comme nous venons de le faire : dans le pouvoir qui la gouverne, dans la condition des sujets qui lui sont soumis, dans celle des propriétés qui leur appartiennent et dans l'administration de la justice, on a déjà parcouru une vaste carrière; et pourtant tout n'est pas dit. Il reste encore un dernier droit, sans l'appréciation duquel on ne peut juger complétement de cette société : c'est le droit international, avec la guerre qui le fait respecter.

Pour caractériser en un mot le droit international, tel qu'il existe à notre époque, nous dirons qu'il est généralement chrétien en théorie et pour la forme; mais qu'il s'exerce, au fond et pratiquement, à la manière des temps où régnait le paganisme. Cette affirmation paraît d'abord exagérée; et pourtant nous la maintenons tout entière, après l'explication et les développements que nous allons lui donner.

Interrogeons la diplomatie des cabinets qui règlent aujourd'hui les droits internationaux des peuples civilisés; que nous répondra-t-elle?

En Angleterre, c'est une politique qui se glorifie

d'aller partout favoriser l'émancipation des peuples, au premier signal qui lui en est donné. Cette protection est généreuse et cette mission est belle en apparence : voilà ce que nous appellerions le côté chrétien de cette diplomatie. Malheureusement, ce n'est là qu'un prétexte, et il n'y a plus que les simples qui s'y laissent prendre. Au fond de cette politique britannique, tout le monde le sait, et on ne peut trop le redire, ce qu'il y a vraiment, c'est le secret désir d'agiter les peuples, de les mettre aux prises les uns contre les autres, afin de profiter de leur division et de les surprendre aux jours de leur détresse. Voilà ce qui est immoral et païen.

En Allemagne, c'est la Prusse et l'Autriche qui envoient leurs armées pour soustraire au Danemark des duchés, dans lesquels la majorité semble vouloir faire partie de la Confédération Germanique. C'est beaucoup moins glorieux qu'on ne l'a dit à Vienne et à Berlin, parce qu'il n'y a jamais une grande gloire à cent cinquante mille hommes d'en écraser quarante à cinquante mille. Mais enfin, ce serait généreux encore de tendre ainsi la main à des peuples qui cherchent une existence politique plus conforme à leur nature et à leurs goûts, ce serait presque chrétien. Oui, mais quand, ensuite, on voit les vainqueurs se faire une proie de ces pays conquis, et procéder au partage sous le regard indigné de l'Allemagne et de l'Europe entière, alors on se dit qu'il y a, dans leur manière d'interpréter le droit international, une politique vraiment digne des anciens conquérants païens de leur pays.

En Italie, c'est un gouvernement qui se vante d'avoir rendu, et de rendre encore à l'indépendance, des populations courbées sous le joug d'un despotisme odieux, pour ne plus faire de toutes ensemble qu'une seule nation, qui devra faire revivre les gloires de l'ancien empire romain : c'est grand et beau, si c'était vrai ! J'oserais même dire que cette politique serait éminemment chré-

tienne, puisque la véritable indépendance des peuples a son principe dans le Christianisme. Mais la vérité qui se trouve au fond de ces fallacieuses promesses, c'est que le pouvoir qui gouverne à Florence cherche à satisfaire, avant toutes choses, son ambition et sa cupidité ; c'est que tous les moyens lui sont bons pour arriver à ce but, et qu'il ne recule ni devant la persécution, ni devant la déprédation, ni même devant le sacrilége. Oui, voilà quel est le régime qui s'étend actuellement depuis Florence jusqu'à Turin, jusqu'à Milan, jusqu'à Parme, jusqu'à Modène, jusqu'à Bologne, jusqu'à Naples, et qui voudrait bien s'étendre aussi jusqu'à Venise et jusqu'à Rome. Et l'on appelle encore chrétien un droit international qui accapare ainsi des nationalités entières au mépris des droits les plus sacrés! Quelle insolente dérision ! mais quelle honte aussi !

En Russie, c'est un pouvoir qui daigne associer la Pologne aux réformes libérales qu'il veut bien octroyer à ses fidèles sujets. Pour cela, il va relever le paysan de son abaissement vis-à-vis des seigneurs, et il lui fera une plus large part dans la propriété comme dans les droits de citoyen. C'était un projet magnanime pour le cœur d'un czar ! Un moment, on avait cru réellement à un changement de politique, et l'on se demandait si des jours plus heureux n'allaient pas luire enfin, aux bords de la Vistule, sur ce peuple martyr. Mais voilà que tout à coup le masque tombe, pour laisser voir le plus abominable despotisme. Alors sont lancés des édits de proscription qui rappellent ceux des temps les plus odieux dans l'histoire du monde ; les forteresses et les cachots regorgent de prisonniers dont le seul crime est de demeurer fidèles à la patrie ; et la Sibérie est couverte d'exilés qui souffrent et meurent dans une détresse inexprimable. Ce n'est pas tout encore. Dans l'embarras d'un si grand nombre de victimes, on en a fusillé en secret, loin des champs de bataille et après le combat; on en a pendu

d'autres, et on les a laissés au gibet pour apprendre aux survivants le sort qui les attendait, s'ils persistaient dans leur fidélité. Pour mettre le comble aux horreurs et à la barbarie de cette persécution, il ne restait plus qu'une chose à faire : c'était d'outrager les femmes dans leur douleur; et les bourreaux n'ont pas reculé devant ce lâche attentat.

Après cela, il a été défendu de pleurer en public sur tant d'atrocités; les larmes ont été condamnées comme une insubordination et le deuil interdit comme un crime. Et, quand le prêtre a voulu se permettre d'implorer publiquement la miséricorde d'en haut, on lui a répondu par le knout, par l'exil, et même par la mort. Voilà ce que tout le monde a pu lire dans les feuilles publiques, pendant plus de deux ans; et l'on aurait cru, en vérité, lire des fragments de l'histoire romaine aux temps de Tibère, de Néron et de Caligula!

Ah! c'est vrai, nous ne sommes point calme en écrivant ces lignes! mais le calme est-il possible devant de semblables horreurs? Quand, par une nuit d'hiver, les ours descendent par bandes des monts Ourals et qu'ils se précipitent dans la plaine, nous nous sentirions émus de compassion si nous les voyions ravager des troupeaux sans défense. Mais quand ce sont des Cosaques qui accourent du fond de leurs steppes, et qu'ils se ruent, comme les ours, à la voix de leurs chefs, sur la Pologne palpitante; quand, après avoir accompli leurs scènes de carnage, nous n'entendons plus que le cri des blessés et le râle des mourants; quand les maisons des cités sont désertes et que les campagnes sont dépouillées et brûlées; quand les temples sont fermés et que leurs ministres sont emprisonnés ou bannis; quand le silence de la mort commence à se faire dans ce pays; quand la langue nationale n'a même plus le droit de se faire entendre librement à travers les tombeaux, et que les Russes armés qui les gardent voudraient imposer aux veuves et

aux orphelins leur idiome moscovite ; oh ! alors, oui, nous sentons notre âme se troubler, nos entrailles s'émeuvent d'indignation, et nous finissons par pleurer sur ce peuple égorgé et sur cette nation qui meurt dans l'héroïsme du martyre !...

O noble peuple de la Pologne ! je ne sais si l'heure de l'agonie n'aurait pas vraiment sonné pour ta vie nationale ; mais ce que je sais bien, c'est que tu serais encore plus glorieux dans la tombe que tes bourreaux dans leurs palais ; c'est que tu vivrais toujours dans la mémoire des hommes de cœur, et que l'histoire te conserverait, dans la postérité, d'immortels trophées !...

Au delà de l'Atlantique, c'était une belle et noble mission, pour l'Amérique du Nord, de sacrifier son argent et son sang pour l'affranchissement des esclaves du Sud ; c'était glorieux pour elle, c'était vraiment chrétien. Oui, mais ce n'était encore là qu'un prétexte trompeur ; et, sous ces apparences, ce qui se cachait réellement, c'était toujours l'égoïsme et la cupidité.

Nous n'avons pas tout dit. Nous ne parlons ici que des faits éclatants comme le soleil qui nous éclaire ; mais si l'on venait à révéler ce qui se cache dans l'ombre, quel machiavélisme et quelle astuce, grand Dieu ! sous le manteau de la politique et de la diplomatie qui gouvernent les nations ! Et pourtant, tous ces gouvernements se déclarent chrétiens, et le langage de leurs protocoles, dans les négociations, est un langage chrétien. Après cela, nous le demandons, ne sommes-nous pas en droit de formuler notre appréciation sur le droit international, tel qu'il se pratique à notre époque, en répétant qu'il est sans doute généralement chrétien en théorie et pour la forme, mais qu'il s'exerce, au fond et pratiquement, à la manière des temps où régnait le paganisme ?

Ce qui aggrave l'immoralité de cette politique internationale, c'est la complicité, l'abstention et le silence des

gouvernements, qui laissent faire ou qui agissent ensemble dans le même but. Les uns s'engagent à favoriser directement par leurs armes les prétentions les plus injustes et les plus odieuses entreprises. D'autres, plus prudents ou plus timides, se contentent d'appuyer indirectement ces violences de leur politique ambiguë. Enfin, il en est d'autres encore, qui blâment ces machinations déloyales; mais ils ont peur de le dire tout haut, et ils se taisent. Or, dans la complicité faible ou coupable de ces gouvernements, l'esprit des peuples finit lui-même par s'égarer : on s'accoutume peu à peu à la violation de tous les droits; et il suffit de quelques années, pour consacrer dans l'opinion des annexions et des conquêtes qui révoltaient tout d'abord la conscience publique.

Et pourtant, ils sont chrétiens, les peuples au milieu desquels on voit se produire ces grandes iniquités; et c'est pourquoi elles sont habilement dissimulées par ceux qui en sont les premiers coupables. Ces hommes ne sont plus assez chrétiens par la foi pour agir en disciples du Christ; mais ils le sont encore trop dans la forme pour oser, sans ménagements, se poser en païens.

Oui; mais quand une fois il serait bien démontré que Jésus-Christ n'est plus qu'un de ces demi-dieux enfantés par la superstition et la crédulité des peuples, et que sa doctrine n'est plus en réalité que la doctrine d'un homme; qu'on nous dise donc ce qui pourrait empêcher la politique de revenir sans gêne à toutes les abominations de l'antiquité païenne? Alors, en effet, le droit public actuel, qui n'a son origine et sa raison complète que dans le Christianisme, ce droit aurait bientôt disparu avec les principes qui le conservaient dans le monde; et il ferait place, encore ici, au règne de l'arbitraire et d'une violence sans frein.

Chose étonnante cependant! tandis que la politique tient les divers gouvernements dans un état d'hostilité

jalouse et de mutuelle défiance, la Providence, de son côté, tend à rapprocher les peuples, au moyen du commerce et de l'industrie, dans les liens d'une plus facile et plus étroite fraternité. En effet, par la vapeur sur le fer et sur l'eau, les distances diminuent, les communications deviennent plus fréquentes, et les relations plus profitables au bien public. Et ce n'est pas seulement sous le rapport industriel et commercial que le progrès se développe dans cet échange réciproque. Quand le monde ancien et le monde nouveau se donnent, pour ainsi dire, la main dans cette perpétuelle circulation qui les unit chaque jour; quand la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Espagne, l'Italie et tous les autres peuples de l'Europe se pénètrent plus fréquemment encore par ces longs et nombreux convois qui jettent les voyageurs par milliers dans leurs plus grandes cités, alors les hommes de toutes nations se voient, s'entendent, se comprennent; il se fait entre eux un échange de mœurs, de coutumes, d'idées; et ils se quittent en se sentant plus rapprochés par ces diverses communications : c'est la fraternité des peuples.

Le résultat de cette fraternité est tellement positif, qu'on a sérieusement conçu le projet d'une paix universelle. Un congrès européen a même été proposé pour arriver à ce but; mais plusieurs États l'ont refusé. Un autre, plus restreint, finit par avoir lieu, un peu plus tard, à Londres; et il en est sorti la guerre, suivie d'une paix que l'on pourrait appeler aussi exactement, peut-être, que celle de Paris pendant les troubles de la Fronde, la *paix boiteuse et mal assise*.

La guerre ne se fait plus, d'ailleurs, comme elle s'était faite autrefois et jusque dans ces derniers siècles. Sans doute, c'est toujours la même fureur et le même carnage sur le champ de bataille; mais ce n'est plus la même inhumanité dans les moyens employés pour arriver au succès; et surtout, ce n'est plus le même

acharnement ni la même cruauté dans la victoire. Cette amélioration vient certainement des conditions nouvelles dans lesquelles toutes les guerres européennes s'engagent actuellement.

Matériellement d'abord, les moyens de destruction sont aujourd'hui plus puissants et plus terribles qu'ils ne l'avaient jamais été ; mais aussi, par là même, les batailles et les guerres sont moins longues, et l'on arrive ainsi plus vite au dénoûment définitif. La marine et l'artillerie ont eu la plus grande part à cette révolution dans l'art de la guerre. Par la rapidité de ses transports, la marine précipite des armées entières dans les contrées les plus lointaines; et maintenant voilà que, par les cuirasses de fer qui revêtent ses vaisseaux, elle peut aller impunément porter l'attaque jusque sous les murs et sous le feu de l'ennemi. L'artillerie, de son côté, avec les projectiles ailés qui sont lancés par les rayures de ses pièces, en est arrivée à répandre l'incendie, le désordre et la mort à des distances énormes et avec une précision prodigieuse. Avec de tels moyens de destruction, sans doute, les ravages sont terribles, maintenant surtout que ces procédés sont connus et propagés partout; mais, encore une fois, ces ravages ne peuvent plus se prolonger aussi longtemps que dans les guerres anciennes. Il n'y aura plus de ces siéges qui duraient des années; les grandes guerres seront moins longues sans être plus meurtrières, et c'est l'artillerie qui frappera vite et fort ces coups terribles qui abrégeront les combats.

Une autre modification, plus importante et plus remarquable encore que celle de la marine et de l'artillerie, c'est le changement qui s'est opéré dans les idées et dans les sentiments par rapport aux ennemis qui doivent en venir aux mains. A l'exception des guerres civiles et sociales, qui engendrent et propagent des haines farouches et sauvages, les belligérants n'é-

prouvent, généralement, les uns contre les autres, aucune aversion ni aucune colère; ils sont indifférents les uns pour les autres avant d'en venir aux armes, et ils redeviennent humains et même compatissants, aussitôt que le combat est terminé.

Les conséquences de cet adoucissement général dans les mœurs publiques n'avaient jamais été aussi frappantes que dans nos dernières guerres. Alors, en effet, on a vu des multitudes d'hommes se rendre sur les champs de bataille de la Crimée, de l'Italie et du Mexique, sans porter dans leur cœur la moindre haine contre ceux qu'ils allaient combattre. Le plus grand nombre, peut-être, aurait même été dans l'impossibilité de bien déterminer le motif de la guerre. Aussi, quand ils s'étaient battus comme des lions et sans savoir pourquoi, aussitôt que la retraite avait sonné, on les voyait revenir avec l'émotion de la victoire ou de la défaite, mais toujours sans haine. Et, quand arrivait le moment de relever les blessés et d'enterrer les morts, il n'y avait plus d'ennemis; et tous étaient traités avec une fraternité presque égale. Pendant les suspensions d'armes et lorsque les besoins du service rapprochaient momentanément les soldats ennemis, on les surprenait même échangeant entre eux des procédés de camarades à camarades : c'était la fraternité qui protestait contre la politique jusque sur le champ de bataille. Après cela cependant, comment expliquer qu'au premier signal du combat, ces mêmes hommes se ruassent de nouveau les uns contre les autres pour s'entretuer avec un acharnement qui ne se possédait plus? L'obéissance, le sentiment du devoir, l'ambition, la gloire du drapeau, l'honneur de la patrie, tous ces sentiments réunis ne suffisent pas pour répondre à la question : il y a là, comme dans beaucoup d'autres phénomènes du cœur humain, un mystère!

Disons seulement, ici encore, que, dans l'hypothèse

de la destruction du Christianisme par la négation de la divinité de Jésus-Christ, il ne paraît pas que l'adoucissement moral que nous constations tout à l'heure dût se conserver longtemps. Nous avons vu comment se faisait la guerre avant Jésus-Christ; nous savons comment elle se fait encore aujourd'hui chez les peuples qui ne sont pas chrétiens, et nous avons reconnu que c'est au Christianisme que revient, le premier, l'honneur des sentiments humains et généreux jusque dans l'horreur des combats. Mais, une fois que le principe générateur de ce progrès social aurait disparu, les conséquences disparaîtraient bientôt elles-mêmes; et l'on en reviendrait certainement, après un temps plus ou moins long, aux atrocités et aux barbaries des anciennes guerres.

Et maintenant, en résumant tout ce que nous venons d'exposer sur l'état actuel de la société civile, nous pouvons conclure sommairement que, malgré le dépérissement de la foi et les ravages qu'il a déjà causés dans cette société, elle est encore implicitement chrétienne dans les principaux éléments qui la composent. Elle est chrétienne dans la constitution du pouvoir qui la gouverne, chrétienne dans la condition des personnes qui lui sont soumises et des propriétés qui leur appartiennent, chrétienne dans la législation et l'administration de la justice, chrétienne dans les apparences du droit public et international, chrétienne, enfin, jusque dans les guerres et les combats ; et l'esprit chrétien, qui se retrouve dans tous ces éléments, est incontestablement pour elle le principe du progrès et de la civilisation. Cette conclusion une fois bien établie, nous avons le droit de conclure, également, que toute tentative pour arriver à la destruction du Christianisme

est incontestablement une tentative anti-sociale; que la négation de la divinité de Jésus-Christ, sur laquelle repose le Christianisme, est réellement une réaction rétrograde en face du progrès social opéré par l'Évangile; et que si les ennemis du Christ parvenaient à triompher, ce serait pour nous ramener à la dégradation du paganisme, à travers les ruines accumulées par leurs fausses doctrines.

Et cependant, écoutez-les. Ce sont eux, à les en croire, qui tiennent entre leurs mains les rênes du progrès et de la civilisation; c'est par le règne des sens et de la raison pure qu'il faut remplacer désormais la domination du Christ et de son Évangile. Oui, voilà bien ce qu'affirment des hommes qui s'estiment les lumières du monde. Puis, après avoir fermé volontairement les yeux à l'évidence du progrès civil et social opéré par la doctrine de l'Évangile et la divinité de Jésus-Christ, ils calomnient la grande société religieuse qu'il a fondée, pour conserver dans le monde ses enseignements et son autorité. Ils ajoutent, donc, que l'Église catholique est en elle-même une institution antipathique à tout progrès; qu'en fait, elle en a été, dans tous les siècles, l'ennemie la plus intolérante et la plus opiniâtre; et que, maintenant encore, c'est elle qui s'oppose à la marche progressive de la civilisation moderne. Il n'est pas difficile de montrer la fausseté de ces accusations : tout ce que nous avons déjà dit jusqu'ici les convainc indirectement d'injustice et de mensonge; mais elles vont trouver une réponse plus directe dans les études suivantes.

DE LA SOCIÉTÉ RELIGIEUSE

EN GÉNÉRAL

ET PARTICULIÈREMENT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

De la constitution de l'Église.

En décomposant la société pour se rendre compte des éléments qui la constituent, on constate que les individus y produisent des familles, que les familles y forment divers centres de population, et que ces centres réunis composent l'ensemble harmonique que l'on appelle la société civile. Mais ce n'est pas tout. A côté de cette société, ou plutôt dans cette société même, il y a des individus qui manifestent au dehors les croyances naturelles et religieuses qu'ils portent dans leur âme : c'est le culte intérieur qui jaillit à l'extérieur. Il y a plus encore. Pressés par un instinct, par un besoin de diffusion, ces mêmes individus cherchent autour d'eux d'autres personnalités qui croient et qui pratiquent comme eux ; et c'est alors qu'ils composent des groupes ou des familles religieuses, qui accomplissent en commun leurs rites et leurs prières, et qui portent ainsi à la publicité le culte intérieur et le culte extérieur, qui n'avaient auparavant qu'un caractère personnel et privé. C'est le culte public. Enfin, ce culte public n'est

satisfait dans ses aspirations que quand il est élevé jusqu'à la solennité, jusqu'à la nationalité, et même jusqu'à l'universalité. Nous verrons, plus tard, qu'un seul culte a revêtu dans le monde ce dernier caractère ; mais il en est d'autres qui se sont répandus de cités en cités, qui sont même parvenus à franchir les frontières qui séparent les peuples, et qui sont ainsi devenus des cultes nationaux dans plusieurs contrées. Or, dans ces conditions, les individus, les cités et les peuples qui pratiquent ces cultes forment une société véritable et distincte ; et c'est cette société que l'on appelle la société religieuse.

Ainsi, la société religieuse existe dans la société civile, et elle en est inséparable ; et cependant, elle y a sa vie propre et elle en est réellement distincte. Il ne faut pas s'en étonner : car, aussi bien, on pourrait dire que la société civile existe dans la société religieuse et qu'elle en est elle-même inséparable, puisqu'il n'y a point de société sans religion ; et toutefois, la société civile est incontestablement distincte de la société religieuse. Ce sont, pour ainsi dire, comme deux sœurs jumelles sorties du sein de Dieu, mais qui ont chacune leur vie particulière et leur action indépendante.

Pour les hommes qui n'admettent pas d'autres témoignages que ceux de leur propre raison, ce qui fait la difficulté, dans cette distinction, c'est qu'elle semble reposer sur une pure abstraction de leur esprit. En effet, le fondement, la base de la société religieuse, ce sont des idées, des croyances, c'est la foi dans l'âme de chaque individu ; mais toutes ces choses sont du domaine de l'esprit, et elles se conçoivent d'une manière abstraite. En réalité, les individus qui composent la société religieuse sont les mêmes qui composent la société civile ; et c'est par le côté matériel qui les rattache à cette dernière société qu'ils sont plus généralement appréciés dans le commerce de la vie. De là vient que, pour un

trop grand nombre, la société religieuse ne se trouve pas seulement mêlée, mais absorbée dans la société civile ; les intérêts matériels sont les seuls qui les frappent, et, pour eux, la foi religieuse n'est qu'une chimère. Dans ces idées, on comprend toute l'infériorité relative de la société religieuse en regard de la société civile, et l'on conçoit également que le pouvoir qui gouverne celle-ci ait tout naturellement la prétention de régir celle-là.

Telle est la théorie; mais c'est de l'histoire aussi. A toutes ses époques et à tous les degrés de la civilisation, nous voyons la société religieuse pénétrer jusqu'au plus intime de la société civile : elle est là comme la vie et comme l'âme de ce grand corps social. Mais, de même que dans les relations de l'âme avec le corps, c'est trop souvent la matière qui étouffe l'esprit, il est aussi fréquemment arrivé, dans les rapports des deux sociétés, que le principe religieux a été comprimé par la prédominance matérielle et violente de la société civile. Naturellement alors, l'autorité civile a prétendu devenir en même temps l'autorité religieuse; et c'est ainsi que, chez les peuples de l'antiquité, presque toujours, la société religieuse était subordonnée au pouvoir qui gouvernait dans la société civile.

A l'époque surtout où Jésus-Christ parut dans le monde, jamais la société religieuse n'avait été plus dépendante du pouvoir civil. En étudiant les conditions du culte avant le Christianisme, nous avons constaté, déjà, que les premiers rois de Rome avaient positivement décrété que la religion et ses ministres devaient relever de leur autorité suprême; et nous avons vu que, plus tard, sous l'empire romain, les empereurs avaient fini par s'arroger le titre et usurper les droits de Pontifes Maximes. Pontifes vraiment dignes des dieux qu'ils adoraient! comme le remarque Bossuet. Enfin, quoi qu'il en soit de l'appréciation, il est certain que le culte extérieur, public, solennel et national, c'est-à-dire le culte de tout le

monde civilisé, était presque entièrement soumis à l'arbitraire et aux caprices des empereurs romains. Ils étaient libres d'admettre ou de retrancher, à leur gré, telle religion qui leur plaisait ou qui ne leur convenait plus. Et, comme le culte extérieur n'est que l'expression du culte intérieur de l'âme, et que l'on s'était accoutumé, d'ailleurs, à trouver tout naturel que le pouvoir civil fût maître de toutes choses à l'extérieur, il s'ensuivait qu'on se livrait à peu près corps et âme à la merci de ce pouvoir, que la société religieuse n'était qu'un accessoire dans la société civile, et que la religion n'était plus, en réalité, que l'esclave des empereurs qui gouvernaient le monde conquis par leurs armées. A Rome, en particulier, c'était assurément quelque chose de hideux de voir à la tête du culte et comme chefs des colléges des pontifes, des prêtres et des vestales, des hommes tels que ceux qui dirigeaient l'empire; et cependant, on acceptait sans récriminations une condition si dégradante, et pas une voix ne s'élevait pour protester contre une semblable usurpation.

Mais voilà que, dans une province soumise à l'empire romain, au fond de la Galilée, on entendit un homme extraordinaire prononcer d'étonnantes paroles, en s'adressant à quelques pauvres Juifs qui le suivaient. Un jour, il prend à part l'un d'entre eux, un simple batelier, et il lui dit : « Simon, fils de Jean, m'aimes-tu plus que tous ceux qui sont ici? Et Simon Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez bien que je vous aime. Et Jésus lui dit : Pais mes agneaux. Une autre fois, il lui dit encore : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? Et Pierre lui répondit : Oui, Seigneur, vous savez que je vous aime. Et Jésus lui dit de nouveau : Pais mes agneaux. Enfin, Jésus lui dit une troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aimes-tu? Et Pierre fut contristé de cette troisième question, et il répondit : Seigneur, vous qui connaissez tout, vous savez bien que je vous aime. Et Jésus lui dit :

Pais mes brebis (1). » Et quels sont donc ces agneaux, et quelles sont ces brebis que Simon Pierre devait paître en récompense de son amour? Évidemment, c'était au figuré qu'il fallait prendre ce langage de Jésus; il ne vivait point de la vie des pasteurs, et les brebis et les agneaux dont il parlait ici signifiaient les âmes et les pasteurs des âmes que devait paître le fils de Jonas, comme leur pasteur suprême.

C'est après avoir passé par la mort, et dans une apparition, que Jésus-Christ parlait ainsi à Simon Pierre. Quelque temps auparavant, il lui avait dit déjà : « Simon, Simon, voilà que Satan a demandé à te cribler comme du froment; mais, avait-il ajouté, j'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point; et, quand tu seras converti, affermis tes frères (2). » Et quels sont-ils ces frères? « Les Apôtres, répond le grand évêque de Meaux, les colonnes mêmes : combien plus les siècles suivants (3)! »

Enfin, dans une autre circonstance où Jésus-Christ avait interrogé ses Apôtres sur ce qu'ils pensaient de lui, Simon Pierre lui dit : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. Et alors Jésus lui répondit : Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, parce que ce n'est ni la chair ni le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église; et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel (4). » Pour ceux qui connaissent le style de l'Écriture, il n'y a point à se méprendre sur la valeur de ces expressions. Les *portes*

(1) Joan., c. XXI, v. 15-17.
(2) Luc., c. XXII, v. 31 et 32.
(3) *Sermon sur l'unité de l'Église.*
(4) Matth., c. XVI, v. 18 et 19.

de l'enfer sont les puissances infernales, telles que les hérésies et les schismes; et les *clefs* sont le symbole de l'autorité, du gouvernement; de même que le pouvoir de lier et de délier exprime la puissance législative.

Ainsi, voilà qu'un batelier de la Judée est établi par Jésus-Christ comme le fondement d'une nouvelle société d'âmes qui s'appelera l'Église, et contre laquelle les puissances de l'enfer ne prévaudront point. Le voilà investi des *clefs du royaume des cieux,* avec le pouvoir de lier et de délier, d'ordonner, de commander et d'absoudre; enfin, avec le droit de gouverner l'Église. « Tout est soumis à ces clefs, dit Bossuet, tout: rois et peuples, pasteurs et troupeaux... C'est manifestement le dessein de Jésus-Christ de mettre premièrement dans un seul ce que, dans la suite, il voulait mettre dans plusieurs. Mais la suite ne renverse pas le commencement, et le premier ne perd pas sa place. Cette première parole : *Tout ce que tu lieras,* dite à un seul, a déjà rangé sous sa puissance chacun de ceux à qui on dira : *Tout ce que vous remettrez;* car les promesses de Jésus-Christ, aussi bien que ses dons, sont sans repentance, et ce qui est une fois donné indéfiniment et universellement est irrévocable; outre que la puissance donnée à plusieurs porte sa restriction dans son partage, au lieu que la puissance donnée à un seul, et sur tous, et sans restriction, emporte la plénitude (1). »

Il est évident, d'ailleurs, que la prérogative qui faisait ainsi de Pierre le fondement de l'Église devait durer autant que cette Église elle-même, c'est-à-dire jusqu'à la fin des temps, comme nous le verrons plus loin. En vain Jésus aurait-il fondé son Église sur la chaire de Pierre, si cette chaire avait été exposée à tomber avec Pierre. Il est donc bien facile de conclure que la primauté de Pierre ne lui était pas donnée seulement pour

(1) *Sermon sur l'unité de l'Église.*

lui, mais pour tous ceux qui devaient lui succéder jusqu'à la consommation des siècles. Ainsi, disait encore Bossuet, « qu'on ne pense point que ce ministère de S. Pierre finisse avec lui : ce qui doit servir de soutien à une Église éternelle ne peut jamais avoir de fin ; Pierre vivra dans ses successeurs, Pierre parlera toujours dans la chaire : c'est ce que disent les Pères, c'est ce que confirment trois cent soixante évêques au concile de Chalcédoine (1). »

D'ailleurs encore, quand Jésus-Christ dit à Pierre *d'affermir ses frères*, « cette parole, remarque Bossuet, n'est pas un commandement qu'il lui fasse en particulier, c'est un office qu'il érige et qu'il institue dans son Église à perpétuité... Il devait toujours y avoir un Pierre, dans l'Église, pour confirmer ses frères dans la foi ; c'était le moyen le plus propre pour établir l'unité des sentiments que le Sauveur désirait plus que toute chose ; et cette autorité était d'autant plus nécessaire aux successeurs des Apôtres, que leur foi était moins affermie que celle de leurs auteurs (2). »

Une fois investi de cette autorité suprême, Pierre ne quitte plus la prééminence à laquelle il vient d'être élevé, et partout il paraît le premier. Le premier de tous à confesser la foi, il est aussi le premier des Apôtres qui ait vu Jésus-Christ après sa résurrection ; comme il devait en être le premier témoin devant tout le peuple. Après la trahison de Judas, il est encore le premier à proposer de lui élire un remplaçant dans le collége des Apôtres. Plus tard, quand il faut confirmer la foi par des miracles, c'est lui qui opère le premier ; de même que c'est encore lui le premier qui convertit les Juifs, qui reçoit les Gentils, et qui prend la parole dans le concile de Jérusalem. Partout, enfin, il se montre le prince et le

(1) *Sermon sur l'unité de l'Eglise.*

(2) *Méditations sur l'Evangile.*

chef des Apôtres. Telle est, du reste, la prééminence qui lui a toujours été reconnue dans l'Église : la pratique des premiers siècles, les écrits des saints Pères, les décrets des papes et des conciles, s'accordent unanimement à reconnaître dans S. Pierre, et l'évêque de Rome son successeur, le Prince et le Chef de l'Église universelle.

Mais d'où vient donc à Pierre cette auguste prééminence dans la société des âmes fondée par Jésus-Christ? Du choix libre du Fondateur, sans doute ; et toutefois, il a daigné nous faire connaître lui-même la raison de ce choix dans le dialogue si touchant que nous rapportions plus haut. « Seigneur, avait dit Pierre, vous qui connaissez le fond des cœurs, vous savez bien que je vous aime. » Et c'est à cause de cet amour qu'il lui fut dit alors : « Pais mes agneaux et pais mes brebis. » L'amour, oui, voilà la première base de l'autorité dans l'Église : les successeurs de Pierre ne l'oublieront pas dans la suite des âges.

Avant d'aller plus loin dans cette étude sur la constitution de l'Église, il faut bien s'arrêter et méditer un peu en face de ce nouveau, de cet étrange pouvoir fondé par Jésus-Christ. Maintenant que nous y sommes accoutumés, nous oublions trop facilement tout ce qu'il renferme de hardi, de prodigieux et de divin dans son origine comme dans sa permanence.

C'est donc au temps même où les empereurs les plus puissants étaient les maîtres de la société religieuse par le pontificat suprême, et cela à Rome, au centre même du monde civilisé ; c'est en ce temps qu'une société nouvelle se produit dans une province de l'empire romain, avec la prétention d'envahir l'univers, et qu'un nouveau Pontife Maxime lui est donné par le fondateur de ce culte inconnu jusque-là. Nous n'avons plus à remarquer ici tout ce qu'il y avait d'humainement impossible dans la propagation et la durée de cette nouvelle

doctrine : nous l'avons fait au commencement de cet ouvrage; mais ce qui doit en ce moment nous frapper, c'est le choix de celui qui est appelé à gouverner les âmes dans cette société chrétienne. Quoi! c'est un pauvre batelier de la Judée qui doit devenir le Pontife Maxime! C'est lui qui détrônera les Césars au Capitole, et qui les verra, plus tard, dans leurs successeurs, lui apporter l'hommage de leur obéissance et de leur vénération! Eh bien! oui, voilà ce que le monde verra, voilà ce qu'il a vu, voilà ce qu'il voit encore de nos jours, au milieu des défections et des trahisons de plusieurs; et voilà certainement ce qu'il verra jusqu'à la consommation des siècles!

Il fallait, d'ailleurs, que Jésus-Christ fût bien sûr de son œuvre et de lui-même pour faire ainsi reposer extérieurement sur un seul homme le fondement de son Église. En face de toutes les erreurs et de toutes les violences du monde, qu'est-ce qu'un homme, en effet, pour soutenir l'édifice extérieur de la vérité à travers les siècles? Mais il suffit d'un coup de sabre pour lui trancher la tête! et, alors, c'en sera donc fait de ce royaume des âmes qu'il gouvernait? Non, non, il n'en sera pas ainsi. Il est vrai qu'à l'origine, tous les efforts ont été tentés pour étouffer, dans le sang de Pierre et de ses successeurs, l'Église à son berceau. Pendant près de trois siècles, la persécution ne s'est point lassée de les immoler à sa haine du Christ, et c'est à peine si quelques-uns d'entre eux ont pu lui échapper; mais le pontificat de Pierre était comme l'hydre de Lerne, et la tête renaissait sous le coup qui venait de frapper un de ses successeurs. « Tu es Pierre, avait dit le Sauveur, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. » Cette parole était une prophétie; et c'étaient les persécuteurs eux-mêmes qui lui donnaient raison.

La continuité et la perpétuité du pontificat de Pierre

et de ses successeurs dans la pureté primitive de la foi, est ce qu'on appelle son indéfectibilité; et cette indéfectibilité ne pouvait elle-même reposer que sur l'assistance perpétuelle de Dieu. Mais il ne suffisait pas aux Pontifes suprêmes de se perpétuer à travers les siècles : puisqu'ils avaient à paître les agneaux et les brebis, c'était à eux de décider en matière de foi et en matière de discipline. Interrogés sur les plus délicates questions du dogme et de la morale, c'était à eux qu'il appartenait de formuler une réponse catégorique et sans appel; c'était à eux, enfin, de gouverner l'Église à travers les mille erreurs et les mille passions qui chercheraient à la corrompre. Or, comment s'acquitter de cette formidable mission sans l'infaillibilité? Ce n'était point assez que, à l'origine de l'Église, Pierre eût été mis à l'abri de l'erreur par une assistance divine qui lui fût personnelle : une fois la doctrine nettement formulée dans ses principes, il fallait cependant la développer par l'enseignement à travers les âges; il fallait aussi proportionner cet enseignement suivant les décadences et les progrès de l'esprit humain; il fallait le défendre, enfin, contre les attaques sans cesse renouvelées de l'hérésie et du schisme : évidemment tout cela ne pouvait se faire, de la part des Pontifes successeurs de Pierre, sans l'infaillibilité. Aussi Jésus-Christ y avait bien pourvu; et quand, dans la personne de Pierre, il leur avait recommandé de *confirmer leurs frères;* et quand il leur assurait ensuite que jamais *les portes de l'enfer* ne prévaudraient contre l'Église qu'ils gouvernaient, c'est que lui-même répondait de leur infaillibilité. « Allez, leur avait-il dit, allez enseigner les nations; apprenez-leur à bien garder tout ce que je vous ai confié; pour moi, voici que je suis avec vous tous les jours, et jusqu'à la consommation des siècles (1). »

(1) Matth., c. XXVIII, v. 19 et 20.

Lorsque des hommes entreprennent de fonder quelque société, ils commencent par préparer les éléments destinés à la constituer; ils les réunissent, ils les coordonnent; et c'est seulement quand ils se croient sûrs de réussir qu'ils font connaître l'autorité qui devra gouverner, ainsi que les coopérateurs chargés de la seconder dans l'administration. Ce n'est point ainsi que procède Jésus-Christ. A peine avait-il semé sa doctrine dans quelques âmes, qu'il considère son Église comme fondée. Il savait bien, ainsi qu'il le disait lui-même, que ce petit grain de sénevé deviendrait un grand arbre (1); et, par conséquent, certain du succès, il ne se préoccupe que du gouvernement de cette nouvelle société. Enfin, le Pontife-Roi des âmes était oint et sacré; il n'avait plus qu'à paraître dans la gloire du martyre, et tous les peuples, l'un après l'autre, allaient répudier le pontificat déshonoré des empereurs romains, pour se ranger sous la houlette de Pierre et de ses successeurs.

Si l'humanité était reconnaissante, sa vie tout entière devrait être une action de grâces à Dieu pour cette révolution opérée par Jésus-Christ dans la société religieuse. Autrefois, c'était l'homme le plus élevé, le plus puissant et le plus fort dans la société civile, qui s'imposait en maître dans la société des âmes; la même autorité qui prononçait sur les affaires civiles, qui commandait la guerre et les déprédations, était aussi celle qui décidait de la religion et de son culte; et le peuple obéissait comme un troupeau servile et muet. Mais aujourd'hui, voilà que le suprême Pontife des âmes est pris au dernier rang de la société, pour étendre sa domination sur les princes et les rois, comme sur la multitude. Ah! c'est bien ici qu'il est permis de répéter, après l'Apôtre des nations, « que Dieu a choisi, dans le monde, ceux que l'on appelle des insensés pour confondre les

(1) Matth., c. XIII.

sages, et qu'il a pris ce qu'il y a de plus faible pour confondre les forts. » Il a fait plus : car il a pris, dans la société, des gens que l'on regardait, avec mépris, comme le rebut du monde, comme des hommes de rien; et c'est avec ces instruments qu'il a renversé ceux qui croyaient être tout. Et savez-vous pourquoi? ajoutait le grand Apôtre. C'était afin que toute chair n'eût point à se glorifier en présence de Dieu (1).

La Vierge mère de Jésus avait certainement entrevu ces prodiges, et c'était leur prévision qui exaltait son âme, quand elle s'écriait dans son divin enthousiasme : « Le Seigneur a dispersé les superbes d'un souffle de sa bouche, il a renversé les puissants du trône qu'ils occupaient; et ce sont les humbles qu'il a mis en leur place (2). »

Nous venons de voir que ce fut la forme monarchique que Jésus-Christ adopta pour le gouvernement de son Eglise; mais il le fit avec une modération qu'on ne connaissait point au pouvoir jusqu'alors. C'était dans un collége de douze Apôtres formé par son amour et par ses enseignements qu'il avait choisi le suprême Pontife chargé de gouverner l'Église, et les onze autres devaient lui obéir comme à leur chef. Cependant, ceux-ci étaient prêtres et pontifes aussi; ils étaient prêtres et pontifes par son autorité; c'était à eux tous qu'il avait dit : « Recevez l'Esprit-Saint; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez (3). » Et c'étaient encore eux tous qu'il envoyait comme son Père l'avait envoyé, quand il disait : « Allez, enseignez les nations, et voici que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles. »

Autour du trône élevé par Jésus-Christ à la supré-

(1) Corinth., c. I, v. 27, 28 et 29.
(2) Luc, c. I, v. 51, 52.
(3) Joan., c. XX, v. 22 et 23.

matie de Pierre, il y avait donc comme un conseil de ses premiers ministres; des hommes également revêtus du sacerdoce et de l'Esprit de Dieu, et qui devaient le seconder dans le gouvernement de l'Église. C'était bien Pierre tout seul qui devait être la base fondamentale de cette Église, et qui avait la suprême mission de confirmer ses frères; mais, en l'investissant de cette mission, et en lui promettant pour cela l'assistance perpétuelle et personnelle de sa divine autorité, Jésus-Christ voulait cependant associer à son ministère la coopération de ses autres Apôtres. Dans ses desseins providentiels, c'étaient eux qui devaient l'aider de leurs lumières, de leurs travaux et de leur dévouement; et c'était dans ce concours et avec cette coopération que l'assistance divine devait se manifester régulièrement. Ainsi, ce n'était point, en fait, une autocratie despotique qui gouvernait l'Église, mais une monarchie secondée par le conseil et les lumières d'un sénat de Pontifes. Nous disions, dans l'étude précédente, que cette forme générale de gouvernement était, en politique, celle qui paraissait le mieux répondre aux aspirations et au tempérament des nations contemporaines; et voilà que, dix-huit cents ans auparavant, nous la trouvons dans la société religieuse fondée par Jésus-Christ, sans que les siècles soient parvenus à l'ébranler. Ainsi, l'Église était, politiquement, en avance de dix-huit siècles sur la civilisation moderne; et l'on peut juger, après cela, de la justice de ceux qui l'accusent d'en retarder le progrès.

A ne considérer l'Église que par son côté purement humain, il restait encore beaucoup à faire dans l'intérêt de son développement et surtout de sa stabilité. Une société humaine ne subsiste et ne fonctionne régulièrement dans le monde, que moyennant une constitution qui règle définitivement les rapports de ceux qui la composent; et encore ce n'est pas pour long-

temps. Mais comme ce n'était pas une société purement humaine que Jésus-Christ avait fondée, il ne procéda point à la manière des hommes. Sûr de l'avenir pour son œuvre, parce qu'elle reposait sur la toute-puissance divine, il se contenta d'en tracer les grandes lignes, et il laissa à Pierre et à ses successeurs le soin de la compléter dans la suite des âges. Il leur donna seulement les trois principaux éléments qui servent de base à toute société : le pouvoir, des sujets, avec un ministère chargé de la puissance exécutive. Une fois ces trois éléments réunis, ainsi que nous l'avons vu, Jésus-Christ pouvait remonter corporellement dans la gloire de son Père : il suffisait qu'il envoyât son Esprit-Saint à ses Apôtres et à leurs successeurs; et, peu à peu, l'Église, déjà si belle par son unité et par sa sainteté, l'Église allait se répandre jusqu'aux extrémités du monde et devenir catholique.

Fidèles à la mission qu'ils avaient reçue de Jésus-Christ par l'intermédiaire de ses Apôtres, les premiers pasteurs de l'Église continuèrent son œuvre, malgré tous les obstacles qui se dressaient devant eux. Dans la pensée du divin Fondateur, il fut d'abord bien reconnu que la primauté ne devait jamais cesser d'appartenir au successeur de Pierre. Ensuite, on formula plus explicitement les prérogatives qui lui venaient de son origine, et l'on en reconnut aussi quatre principales : 1° Le siége de Pierre, que l'on appela par respect le Saint-Siége, devait être le centre de l'unité chrétienne. 2° Le Souverain Pontife, ou le Pape, devait avoir la principale part aux décisions concernant la foi; et c'était un devoir de recevoir avec respect et soumission les décrets dogmatiques émanés de sa Chaire apostolique. 3° Le Pape avait le droit de porter, en matière de discipline, des lois qui eussent force obligatoire dans l'Église tout entière. Et 4° enfin, l'institution des évêques appartenait originairement au Souverain Pontife. La théologie établit aisé-

ment, en principe, l'existence de ces quatre prérogatives, et il nous serait facile d'apporter ici ses témoignages à cet égard; mais ce n'est point là notre tâche. D'ailleurs, ne suffit-il pas, en fait, que ces prérogatives soient maintenant encore en pleine vigueur, pour qu'on ne puisse les nier? En les étudiant dans l'exposé que nous faisons actuellement de la constitution de l'Église, nous n'avons donc qu'à montrer brièvement comment elles se justifient au tribunal de la raison éclairée par la foi.

Et d'abord, le Saint-Siége devait être le centre de l'unité chrétienne. Nous l'avons vu, S. Pierre est le fondement de l'Église de Jésus-Christ; c'est lui qui a reçu les *clefs*, c'est-à-dire le gouvernement du royaume de Dieu; c'est lui qui a été chargé de paître les agneaux et les brebis, c'est-à-dire le troupeau tout entier. Or, l'Église de Jésus-Christ est une, le royaume de Dieu est un, le bercail du Sauveur est un : *unum ovile et unus pastor*. On ne peut donc appartenir à cette Église, à ce royaume, à ce bercail, à moins qu'on ne fasse partie de l'édifice fondé sur Pierre, du royaume dont le gouvernement lui a été donné, du bercail dont la conduite lui a été confiée; à moins, par conséquent, qu'on ne soit dans la communion du Pape, successeur de Pierre. En effet, dit Bossuet, « l'autorité ecclésiastique, premièrement établie en la personne d'un seul, ne s'est répandue qu'à la condition d'être toujours ramenée au principe de son unité, et que tous ceux qui auront à l'exercer se doivent tenir inséparablement unis à la même chaire (1). »

Quant à la seconde prérogative, reconnaissant que c'est principalement au Pape qu'il appartient de prononcer sur les questions relatives à la foi, elle découle aussi naturellement de la primauté du Saint-Siége. Quoique tous les évêques soient juges de la foi, ils sont cependant tous subordonnés, dans leurs jugements, à

(1) *Sermon sur l'Unité de l'Eglise.*

l'autorité du Pape, vicaire de Jésus-Christ. C'est Pierre, dont il est le successeur, qui a reçu la mission de *paître les agneaux et les brebis, et d'affermir ses frères;* et il doit y avoir toujours, dans l'Église, un représentant du pouvoir de Pierre, pour confirmer ses frères dans la foi.

D'ailleurs, en faisant de S. Pierre le fondement de son Église, Jésus-Christ lui a promis que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle; promesse divine qui garantit pour toujours l'orthodoxie de Pierre et de ses successeurs dans leur enseignement. Le Pape ne pourrait enseigner une erreur contre la foi, sans que l'enfer ne prévalût contre le fondement de l'Église, et par conséquent contre l'Église elle-même. « Il est plus clair que le jour, dit Fénelon, que le Saint-Siége ne serait point le fondement éternel, le chef et le centre de la communion catholique, s'il pouvait définir quelque chose d'hérétique dans ce qu'il ordonne à toute l'Église de croire (1). »

La troisième prérogative qui appartient au Pape, et qui est une conséquence de la primauté qu'il tient de Jésus-Christ, c'est, avons-nous dit, qu'il peut porter des lois qui soient obligatoires pour toute l'Église. Et en effet, dès lors qu'il a reçu, dans la personne de Pierre, les clefs du royaume des cieux, avec le pouvoir de lier et de délier sur la terre, avec la pleine puissance de paître, de régir et de gouverner l'Église, il est évident qu'il peut porter des lois obligatoires pour tous les chrétiens. Il n'y a point de gouvernement sans pouvoir législatif; aussi les Pères nous représentent-ils le Pape comme Prince de toute l'Église, comme Chef d'une principauté qui s'étend sur tout le monde chrétien, enfin comme le Pasteur de tous, et même des évêques; expressions qui ne peuvent convenir qu'à celui qui a droit de commander à tous. Aussi tout évêque, à son sacre, promet-il de *rece-*

(1) *Instr. past. pour l'acceptation de la bulle* Unigenitus.

voir avec respect et d'observer les saintes décrétales et onstitutions du Siége apostolique (1).

Enfin, nous avons dit que l'institution des évêques appartient originairement au Pape; et c'est là sa quatrième prérogative. Sans doute, la puissance spirituelle du Pape et des évêques vient de Jésus-Christ; c'est « l'Esprit-Saint qui a établi les évêques pour gouverner l'Église de Dieu (2); » mais, pour prendre part au gouvernement de l'Église, il ne suffit pas d'avoir reçu le caractère épiscopal; outre le pouvoir d'ordre, qui est inhérent à l'ordination, il faut une juridiction canonique, tant pour le for extérieur que pour le for intérieur. Or, dit à ce sujet un illustre cardinal (3), « il n'a été donné qu'au Souverain Pontife d'exercer cette juridiction sur tous les autres évêques, en les *appelant*, en les *choisissant*, en les *déposant* et en les *envoyant*; de sorte que nul n'est choisi ni envoyé de Dieu que par ce même Pontife. Ainsi, toutes les fois qu'on entend dire que, dans les provinces éloignées, quelqu'un a été promu à l'épiscopat par le métropolitain, il faut toujours concevoir que cela s'est fait en vertu d'une constitution des Apôtres, ou d'un décret d'un légitime concile, ou d'un privilége des Pontifes romains; en sorte que l'autorité *expresse* ou *tacite du Saint-Siége* y a certainement concouru, sans quoi le chef cesserait d'être chef; et cela s'est vu dans tous les évêques choisis par Jésus-Christ, les Apôtres exceptés (4). » Ainsi les évêques ne reçoivent leurs pouvoirs que par le Pape, et c'est par lui seul qu'ils peuvent obtenir l'institution canonique. Il faut donc reconnaître que le Siége Apostolique est la source unique de toute juridiction, et qu'il est le canal par lequel elle est transmise

(1) Voyez le *Pontifical Romain.*

(2) *Act. Apost.*, c. xx, v. 28.

(3) Le cardinal de Lorraine, archevêque de Reims.

(4) *Collecta monumentorum ad historiam Concilii Trid.*, t. V.

aux évêques, avec une étendue ou une restriction dont il est seul le juge. Tel est du reste, sur ce point, l'enseignement des Pères, des conciles et des Souverains Pontifes (1).

Il faut bien distinguer, d'ailleurs, la nomination de l'évêque d'avec son institution canonique. Celle-ci, nous venons de le voir, appartient originairement au Souverain Pontife lui seul; mais la nomination ou la présentation s'est faite, dans l'Église, de différentes manières. Primitivement, les évêques n'étaient nommés que par le Pape, ou par les autres évêques, ou par le clergé et les fidèles du diocèse qu'ils devaient gouverner. Ce mode d'élection n'était pas seulement dans l'esprit et les constitutions de l'Église, c'était aussi le plus logique et le plus rationnel. Malheureusement le pouvoir civil s'immisça peu à peu dans ces élections; et, comme il était le plus fort, il finit par les absorber à peu près tout entières. L'Église protesta d'abord de tout son pouvoir; mais les malheurs des temps l'obligèrent à transiger sur ce point disciplinaire, et elle crut devoir prudemment concéder, dans des concordats, la nomination des évêques au bénéfice du pouvoir des princes.

Après la reconnaissance de ces quatre prérogatives attachées à la papauté, la hiérarchie pouvait être facilement constituée dans les rangs de l'Église. Et d'abord, autour de la personne du Pape, on établit un collége de Pontifes appelés à seconder plus directement le Vicaire de Jésus-Christ dans le gouvernement de l'Église : ce furent les Cardinaux. Leur nombre ne fut pas rigoureusement déterminé, parce qu'il devait être proportionné à l'importance numérique ou à l'étendue territoriale de l'Église. Leur nom même, dont l'étymologie (*cardo*) signifiait qu'ils étaient comme les gonds et les pivots de

(1) Voyez, sur ces prérogatives de la papauté, la *Théologie dogm.* de Mgr Gousset, *Traité de l'Eglise*, III[e] partie, c. I, II, III, IV et V.

l'Église, leur nom ne remontait pas à la période apostolique. Enfin, leurs attributions, comme leurs priviléges, ne furent définitivement réglés qu'avec le temps ; mais, depuis les Apôtres jusqu'à nos jours, il y eut, sans interruption, comme un sénat auguste et composé des hommes les plus éminents par leur sainteté, par leurs vertus et par leurs lumières : ce furent ces hommes que l'on appela les Princes de l'Église.

Après eux venaient les Archevêques et les Évêques : les Évêques, préposés à la garde d'une certaine étendue de pays chrétien, appelée d'abord Église, et, plus tard, Diocèse ; et les Archevêques, dont la juridiction s'étendait sur une agglomération de plusieurs Diocèses.

A l'origine de l'Église, c'étaient les Évêques qui remplissaient presque toutes les fonctions du ministère dans la circonscription soumise à leur juridiction ; et ils n'avaient guère, pour les aider, que les diacres d'abord, puis ensuite des coopérateurs que l'on appelait des Chorévêques. Mais bientôt ces premiers ministres ne suffirent plus au service des âmes ; et, comme on ne pouvait pas multiplier indéfiniment le nombre des Évêques, on ordonna des prêtres (πρεσβεὺς), des vieillards par l'âge ou par le caractère, qui devaient exercer les saintes fonctions dans des localités déterminées et plus restreintes juridiquement. C'était, régulièrement, dans l'ordre des prêtres que les Évêques étaient choisis. En outre, comme les fonctions presbytérales demandaient elles-mêmes une grande sainteté de vie de la part de ceux qui les administraient, on s'y préparait par divers degrés qui étaient aussi des ordres ; et à chacun de ces ordres étaient attachées des fonctions qui venaient en aide au ministère du prêtre. Voilà l'Église dans sa hiérarchie.

Et maintenant, au pied de cette échelle mystérieuse, qui descend de Jésus-Christ Dieu à S. Pierre et à ses successeurs, aux cardinaux, aux archevêques, aux évêques, aux prêtres, et jusqu'aux ordres inférieurs ; au

pied de cette échelle s'épanouit la grande famille de l'Église chrétienne et catholique, composée d'une multitude immense et variée de fidèles. La mythologie avait imaginé une chaîne d'or qui rattachait la terre au ciel et qui tombait de la bouche de Jupiter : ce n'était qu'une fable. Le patriarche Jacob avait entrevu quelque chose de plus vrai, dans ses prophétiques visions, lorsqu'une échelle mystérieuse lui paraissait descendre du ciel jusqu'à la terre, et qu'elle était parcourue par des anges qui montaient et descendaient sans cesse. Mais ce qui est plus merveilleux encore, c'est l'accomplissement de cette prophétique intuition; et c'est ce qu'il nous est donné d'admirer dans l'échelle hiérarchique de l'Église catholique.

« A cet admirable spectacle, dit Bossuet, qui ne s'écrierait avec Balaam : *Quam pulchra tabernacula tua, Jacob!* O Église catholique, que vous êtes belle! Le Saint-Esprit vous anime, le Saint-Siége unit tous vos pasteurs, les rois font la garde autour de vous : qui ne respecterait votre puissance (1)! »

Et cependant, voici que des bruits confus se font entendre parmi les fidèles de l'Église de Dieu. L'orgueil, comme un loup ravissant, s'est glissé dans le bercail, et il cherche à dévorer, dans les âmes, la vérité qu'elles tiennent de leur divin pasteur Jésus. Ce n'est point par la violence qu'il procède d'abord dans ses homicides projets, c'est par la ruse et par l'hypocrisie. Il mine sourdement quelque vérité de la foi, tout en protestant, d'ailleurs, de son respect et de sa fidélité pour l'Église; il amasse à dessein des nuages pour troubler, dans les fidèles, la simplicité de leur croyance; et voilà qu'après un certain temps, on découvre que l'erreur fermente au sein de la véritable Église, que des chrétiens se sont laissés surprendre, et que l'hérésie commence à lever la

(1) *Sermon sur l'Unité de l'Eglise.*

tête d'un air triomphant. Les vrais fidèles se troublent, les pasteurs sont émus, la foi est en péril.

Aussitôt un mot d'ordre, parti de la chaire de Pierre, se répand par tout l'univers avec la rapidité de l'éclair. Tel mois, à tel jour, dans telle basilique, les évêques de tout le monde chrétien sont appelés à se réunir en concile, pour délibérer sur la question qui trouble les consciences, et pour formuler le dogme qui demande la foi. A cette invitation, sur tous les points du monde, les pontifes se lèvent de leurs siéges et ils s'acheminent vers l'endroit désigné par le Pape. Rien ne les arrêtera : ni leur âge, ni leurs infirmités, ni les affaires particulières, ni les mers à traverser, ni les distances à parcourir : Pierre a parlé, il doit être obéi. Les voilà donc réunis en grand nombre et sous la présidence du Chef de l'Église. En face du Crucifix et du saint Évangile, les questions sont posées, les avis sont demandés; chacun parle dans toute la liberté de sa conscience; et puis, lorsque la discussion est épuisée, le silence se fait dans le concile, et son auguste président, le successeur de S. Pierre, le Vicaire de Jésus-Christ, le Pape, se lève pour définir le dogme au nom de tous les pontifes assemblés. Écoutez dans quels termes et avec quelle autorité : « *Visum est Spiritui Sancto et nobis :* Il nous a paru, à l'Esprit-Saint et à nous (1). » Et alors il formule le dogme sur le point en litige ; les évêques s'inclinent et reconnaissent la décision; ils s'en vont la répétant, comme autant de hérauts, à tous les vents de la terre; tout le monde catholique l'accueille avec obéissance : c'est décrété pour toujours. Après cela, on dirait, de ce dogme de foi, qu'il est déposé là, comme sur une colonne au milieu de l'océan ; oui, mais tandis que les flots en courroux renversent et submergent tout ce qui s'élève devant eux, seule, la colonne qui porte la vérité demeure inébran-

(1) *Act. Apost.*, c. XX, v. 28.

lable, et elle se rit éternellement de la fureur des vagues. Qu'on nous dise donc quelle est, dans les sociétés humaines, l'autorité qui puisse ainsi parler et se faire, je ne dis pas obéir, mais seulement écouter.

Du reste, il fallait bien que la véritable Église possédât une autorité tellement imposante, qu'on pût la distinguer de toutes les autres sociétés religieuses répandues dans le monde. Sans cela, comment la simple bonne foi aurait-elle pu reconnaître la vérité au milieu d'une si grande multitude d'erreurs? Aussi Jésus-Christ n'a-t-il pas voulu laisser l'esprit humain en regard d'un travail si difficile pour lui; et c'est pourquoi, ne se bornant point à distinguer la véritable Église par le caractère d'une autorité qui l'emportât sur toutes les autres, il voulut encore la revêtir de quelques autres signes exceptionnels et exclusifs, qui ne permissent plus de la confondre avec aucune autre religion d'institution humaine.

Ces signes, ou Notes, comme on les appelle en théologie, sont au nombre de quatre; ce sont : l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité, que l'Église elle-même exprime par cet article de son symbole : *Credo in unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam.*

Et d'abord, il est évident que la véritable Église doit être Une, comme la vraie religion n'est qu'une. C'est en vain que le Sauveur du monde serait venu sur la terre pour y enseigner la vérité, si ses enseignements n'y étaient pas obligatoires pour tous; aussi Jésus-Christ déclare-t-il lui-même qu'il « n'y aura plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur : *Et fiet unum ovile et unus pastor* (1). » En fait, cette unité consiste, quant à la doctrine, dans la croyance de toutes les vérités que l'Église enseigne au nom de Jésus-Christ; et l'unité du ministère consiste dans la soumission aux pasteurs légi-

(1) Joan., c. x, v. 16.

times, et principalement au Pape, le chef de l'Église. Or, cette double unité est un fait qui éclate manifestement au regard de tout observateur. D'une extrémité du monde à l'autre, partout et toujours, c'est la même doctrine qui est enseignée à tous les catholiques; et ils obéissent aussi partout à leurs pasteurs légitimes, sous la juridiction suprême du Souverain Pontife.

La Sainteté devait être tout naturellement une Note de la véritable Église. Jésus-Christ a voulu qu'elle fût sainte, et qu'elle le fût toujours. « Il a aimé son Église, dit S. Paul, et il s'est livré à la mort pour elle, afin de la sanctifier, en la purifiant par l'eau où elle est lavée et par la parole de vie; pour la faire paraître devant lui pleine de gloire, sans tache, sans ride, sans aucun défaut, et la rendre sainte et irrépréhensible (1). » Or, évidemment, l'Église chrétienne est sainte. Elle est sainte en Jésus-Christ son fondateur, qui est le saint des saints et la source de toute sainteté. Elle est sainte, parce qu'elle a été instituée pour la sanctification des hommes. Elle est sainte, parce que ses dogmes, ses sacrements, sa morale sont saints, et qu'ils sont autant de moyens de sanctification. Elle est sainte, enfin, parce qu'un certain nombre de ses membres sont réellement saints, et plusieurs même d'une éminente sainteté.

La Catholicité de l'Église est, en général, son universalité sous le rapport du temps, sous le rapport de la doctrine et sous le rapport des lieux. Mais, en tant qu'elle est une Note de l'Église, on ne la considère que sous le troisième de ces rappports, et alors on peut affirmer deux choses : 1° que l'Église catholique, en vertu de son institution, est répandue simultanément dans la plus grande partie des régions connues; et 2° qu'elle a toujours été plus répandue que chacune des autres sociétés séparées de sa communion. Non, jamais aucune secte

(1) *Epist. ad Ephes.*, c. v, v. 27.

n'a été et ne sera, nous ne disons pas plus nombreuse, mais même aussi nombreuse que l'Église du Christ.

Enfin, l'Église est Apostolique, et c'est sa quatrième Note. On distingue deux sortes d'apostolicité : l'apostolicité de la doctrine, qui consiste dans la croyance à toutes les vérités que les Apôtres ont enseignées de vive voix ou par écrit; et l'apostolicité du ministère, qui consiste dans la succession non interrompue des évêques sur les siéges fondés par les Apôtres ou par leurs successeurs légitimes. Or, il est incontestable que l'Église possède l'apostolicité sous ce double rapport. Les monuments écrits dans le passé et l'enseignement oral dans le présent peuvent être comparés aux écrits apostoliques, et l'on y reconnaîtra toujours la même doctrine et la même croyance. Et, quant à l'apostolicité dans le ministère, elle est établie sur les témoignages de l'histoire; et ces témoignages sont certainement irrécusables.

Nous ne faisons qu'indiquer ici les Notes de l'Église, qui sont développées et démontrées dans tous les traités de théologie. D'ailleurs, ce qui les rend plus frappantes et manifestes à la moindre observation, c'est qu'elles ne peuvent réellement s'appliquer à aucune autre société religieuse. Qu'on nomme, en dehors de l'Église catholique, la société religieuse dont on pourrait dire qu'elle est Une, Sainte, Catholique et Apostolique. Aussi, l'exclusive possession de ces priviléges donne-t-elle à la véritable Église un caractère de visibilité qui la rend reconnaissable à tout esprit qui veut sérieusement s'éclairer. Après cela, nous le demandons : cette Église n'est-elle pas la maison du Seigneur prophétisée par Isaïe, « cette maison élevée sur le sommet des montagnes, au-dessus des collines, et à laquelle doivent se réunir toutes les nations (1)? »

(1) Isaï., c. II, v. 2.

Et maintenant, frappé de ces considérations, nous jetons un regard d'ensemble sur l'exposé que nous venons de faire de la constitution de l'Église ; et, en voyant la solidité de sa base, la grandeur et la beauté de ses proportions, la puissance de son autorité, l'harmonie de sa hiérarchie et les caractères glorieux qui la rendent visible à l'univers entier, nous nous rappelons ces paroles de l'apôtre S. Jean dans son Apocalypse : « J'ai vu descendre du ciel la cité sainte, la nouvelle Jérusalem qui venait de Dieu et qui était parée comme une épouse pour son époux. Et alors, j'ai entendu une voix forte qui sortait du trône et qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes ; il demeurera avec eux ; ils seront son peuple, et Dieu, au milieu d'eux, sera leur Dieu (1). » Évidemment, c'était l'Église de Jésus-Christ que voyait l'Aigle de Pathmos dans cette Jérusalem nouvelle. Sans doute, elle était encore loin des splendeurs de la Jérusalem céleste ; et cependant, l'Apôtre ne voyait rien, sur la terre, qui pût en donner une si grande et si magnifique idée.

(1) *Apocal.*, c. XXI, v. 2 et 3.

DE L'ÉGLISE

DANS SES RAPPORTS AVEC L'ÉTAT.

Il n'est pas nécessaire d'être catholique, ni même chrétien, pour reconnaître que l'Église est vraiment admirable dans sa constitution : avec une intelligence ordinaire des principes généraux de l'économie sociale, il suffit de la simple bonne foi. Cela est si vrai, qu'on a vu souvent des ennemis avoués du Christianisme saluer avec respect cette grande institution fondée par Jésus-Christ. Mais ce n'est point assez qu'une société religieuse soit parfaitement constituée par les éléments qui la composent et dans le pouvoir hiérarchique qui la gouverne : avant de porter sur elle un jugement définitif, il faut encore la voir fonctionner dans les agitations du monde. Il faut, d'abord, constater quelle est son attitude dans ses rapports avec l'État, et quelle est, ensuite, son influence sur la société civile ; alors seulement il est sage de se prononcer sur sa valeur réelle. Or, telle est la double appréciation historique à laquelle nous allons nous appliquer dans les deux études suivantes. Nous y rencontrerons naturellement des sujets délicats et

difficiles à traiter; nous ne les fuirons point. Non pas que nous estimions avoir assez de talent ou assez d'habileté pour affronter ces difficultés; mais il nous a toujours semblé que l'amour et le désir de la vérité pouvaient y suppléer dans une certaine mesure, et que la ferme volonté de la manifester sans détour devait rendre excusable la témérité de l'entreprise.

Quand Jésus-Christ établit son Église au milieu de la société civile de l'empire romain, il est incontestable qu'en principe, il entendait donner et conserver à chacune de ces deux sociétés la liberté et l'indépendance qui leur conviennent. Et d'abord, l'Église devait être indépendante et libre : car, sans cela, comment l'autorité qui la gouverne aurait-elle pu s'exercer? comment ses ministres auraient-ils pu s'acquitter de leurs fonctions? comment, enfin, lui aurait-il été possible d'accomplir, dans le monde des âmes, son auguste mission? D'un autre côté, il n'est pas moins évident que le pouvoir civil de la société ne devait point perdre son autorité naturelle par l'établissement de l'Église : ses droits généraux venaient également de Dieu; ils étaient imprescriptibles tant qu'ils ne sortaient pas de ses justes limites, et c'était son devoir de les faire respecter. En conséquence, ces deux sociétés, l'Église et l'État, devaient marcher ensemble et parallèlement dans la possession réciproque de leur autorité; et la formule exacte, pour exprimer cette situation, pourrait être en effet, si on l'entendait bien, celle que l'on avait imaginée dans ces derniers temps, pour s'en servir avec une si choquante partialité : *l'Eglise libre dans l'Etat libre*.

Cependant, cette théorie, qui est si naturelle et si juste dans ses principes, devient réellement très-difficile dans son application pratique. Il y a, entre les deux sociétés,

des points de contact si délicats et si fréquents ; il y a tant de choses mixtes qui touchent à chacune d'elles par leurs différentes faces, qu'il est souvent bien épineux de déterminer avec précision la part de chacune. Et puis, en cas de litige, quelle est l'autorité qui devra prononcer sur la conclusion définitive? Grave et difficile question que celle-là, dans la solution pratique des prétentions réciproques! Si l'on ne se rappelait pas que la perfection absolue n'est point de ce monde, on s'étonnerait que Dieu n'eût point épargné à la véritable Église une situation si remplie d'embarras. Mais la réponse à ce trouble de l'esprit est facile à trouver. En effet, ce n'est pas l'œuvre de Dieu qui est atteinte de cette imperfection; seulement, il y a dans les hommes qui en sont les ministres et les exécuteurs, des erreurs, des préjugés et des passions qui en altèrent la pureté; et ce sont eux qui créent les difficultés et qui font naître les embarras.

Enfin, il faut compter avec ces embarras et ces difficultés. Les causes et les questions mixtes qui existent entre les deux sociétés en sont naturellement l'occasion; et, de plus, le caractère nécessairement faillible des hommes du pouvoir doit y donner également lieu. Eh bien, dans ces conditions réciproques de l'Église et de l'État, nous nous posons cette grave question : depuis l'établissement du Christianisme et dans la suite des âges, quelle a été l'attitude de l'Église dans ses rapports avec l'État?

Avant d'ouvrir l'histoire, le simple bon sens fait une réponse préalable. Évidemment, se dit-on, l'attitude de l'Église n'a pas été celle d'un pouvoir usurpateur ou persécuteur, en face de l'autorité civile. Partout et toujours, l'Église a été matériellement la plus faible : or, ce n'est jamais le plus fort qui souffre l'usurpation et la persécution de la part du plus faible. La force physique et matérielle est une garantie contre l'Église entre

les mains du pouvoir civil, s'il en avait besoin. Voilà ce que dit le bon sens naturel.

En dehors des idées de la foi, la raison peut également reconnaître qu'en cas de conflit entre les deux sociétés, la vraisemblance du droit se trouve *a priori* du côté de l'Église, et que le jugement définitif est beaucoup moins suspect quand il est prononcé par elle. Humainement parlant, l'Église, en effet, n'est pas seulement préservée des tentations d'abus par la faiblesse relative de son pouvoir temporel; mais les causes mixtes lui appartiennent exclusivement par leur côté spirituel; et l'on ne voit pas qu'elles doivent lui échapper par leur côté matériel, qui peut être également de son ressort. L'État, au contraire, n'a certainement aucune juridiction sur les choses spirituelles; et il est tellement fort dans le domaine de son pouvoir temporel, qu'on peut facilement supposer un empiétement dans ses prétentions, et un abus d'autorité dans ses jugements. En résumé, l'Église est la gardienne de la vérité, et elle n'a guère que la vérité pour se défendre. L'État, de son côté, est le dépositaire de la force publique; et il peut disposer de cette force autant pour attaquer que pour se défendre. Or, dans ces conditions réciproques, il n'est pas difficile de prononcer, ce semble, de quel côté se trouvent les meilleures garanties pour la justice, et à laquelle des deux sociétés revient naturellement la supériorité morale.

De plus, quand on se rappelle, dans la croyance de l'Évangile, que l'infaillibilité a été donnée comme une prérogative au chef de l'Église dans les questions qui touchent à la foi et aux mœurs, on n'en conclut pas immédiatement, sans doute, que les Papes ne se tromperent jamais dans les choses temporelles, non ; mais comme ils ne s'en occupent, généralement, qu'autant qu'elles intéressent le bien spirituel de l'Église, on peut en conclure qu'ils y sont dirigés par des lumières supérieures à

celles de la simple raison; et cette assistance surnaturelle présente, en leur faveur, une garantie nouvelle et qui s'ajoute à la valeur de leur autorité morale.

Ces préliminaires une fois bien établis, nous revenons à la question principale qui doit nous occuper ici, et nous nous demandons quelle a été, pratiquement, la conduite de l'Église dans ses relations avec les différents États, depuis l'établissement du Christianisme et dans la suite des âges.

Il nous semble que, sous ce rapport, on pourrait partager l'histoire de l'Église en quatre périodes principales. La première, qui commence à l'établissement du Christianisme, et qui s'étendrait jusqu'aux premiers empereurs chrétiens, jusqu'au règne de Constantin, je le suppose, serait la période de la persécution. La seconde remplirait l'espace de temps qui s'écoula depuis l'empire de Constantin jusqu'au règne de Charlemagne, et ce serait la période de la protection donnée à l'Église par le pouvoir civil. Nous ferions ensuite une troisième période, du règne de Charlemagne jusqu'au siècle de la prétendue réforme protestante; et ce serait la période de la suprématie de l'Église. Enfin, la quatrième période, ouverte au temps de la Réforme, aurait continué jusqu'à nous; et ce serait, contre l'Église, la période de l'agression dans son domaine spirituel.

Il est évident que cette division n'est point d'une rigueur absolue dans le détail des faits qui s'y trouvent renfermés. Il y a eu, pour l'Église, des années d'indépendance dans la période de ses persécutions. Elle a été parfois persécutée dans la période où nous la disons généralement protégée par le pouvoir civil. Elle a aussi subi les tyrannies de ce pouvoir dans la période de sa suprématie. Et enfin, tout le monde sait que son pouvoir spirituel a traversé des phases de repos et de paix dans sa quatrième période. Mais, à part ces exceptions, qui sont inévitables dans l'histoire de toute so-

ciété, nous maintenons, comme exacte dans son ensemble, la division que nous venons d'énoncer; et c'est, en conséquence, dans les différentes conditions qu'elle suppose, que nous allons voir quelle fut l'attitude de l'Église dans ses rapports avec le pouvoir civil.

I. — La première période que traversa l'Église fut celle de la persécution. Ses premiers pasteurs n'en durent pas être surpris : car c'est à eux surtout que Jésus-Christ avait dit dans la personne des Apôtres : « Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups (1). » Mais ce qui rendait plus difficile l'épreuve de ces persécutions, c'est que les coups terribles qu'elles frappaient venaient directement du pouvoir civil, et d'un pouvoir légitime d'ailleurs, en le considérant au point de vue politique. A côté de ces prescriptions injustes et impies qu'il imposait si rigoureusement aux chrétiens, il portait des édits, il promulguait des lois qui demandaient, en conscience, l'obéissance de tous les citoyens sans distinction. En face d'une situation si hérissée de difficultés, si pleine de dangers et si menaçante des plus cruels supplices, que devait faire l'Église, et qu'a-t-elle fait en réalité?

D'une manière générale, Jésus-Christ lui avait indiqué, en deux mots, quelle devait être sa ligne de conduite. « Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes (2), » avait-il dit à ses Apôtres. Soyez prudents comme des serpents; et, par conséquent, ne vous laissez point emporter par une ardeur inconsidérée qui vous donne tort vis-à-vis de vos persécuteurs. Evitez les séductions et les piéges qu'il sèmeront sur vos pas, cherchez tous les moyens de les gagner à la vérité, et donnez-leur, en votre personne, l'exemple des vertus naturelles et civiles. Mais, après

(1) Matth., c. x, v. 16.
(2) Matth., c. x, v. 16.

cela, quand sera venu le temps de donner à la vérité le témoignage public de votre foi, faites-le avec la simplicité de la colombe. Faites-le devant les peuples et les rois, faites-le devant les tribunaux, faites-le courageusement devant la mort elle-même. « N'ayez pas peur de ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent pas tuer l'âme; mais craignez plutôt celui qui peut précipiter à la fois dans la géhenne et le corps et l'âme (1). »

« Prudents comme des serpents et simples comme des colombes : » cette recommandation du divin Fondateur ne fut point oubliée dans l'Église de Dieu durant la période de la persécution. Les catacombes de Rome sont une preuve de sa prudence; et les reliques innombrables de ses martyrs sont un témoignage non moins éclatant de l'héroïque simplicité de sa foi. Oui, les chrétiens mouraient, comme les Machabées, *dans leur simplicité* (2).

Mais il nous reste, de cette époque, un monument authentique et célèbre, qui ne permet pas le doute sur la conduite de l'Église à l'égard de l'État pendant les siècles de persécution : c'est l'*Apologétique* de Tertullien. Ecoutons avec quelle assurance et quelle fierté de langage il répond aux calomnies dont on chargeait déjà les chrétiens de son siècle. « On nous accuse, dit-il, de ne point honorer les empereurs par des sacrifices : nous n'offrons pas de victimes; mais nous prions pour le salut des empereurs le seul Dieu véritable, éternel; nous les respectons, mais nous ne les appelons pas dieux, parce que nous ne savons pas mentir. Au reste, notre fidélité ne saurait être suspecte; vous en avez une preuve convaincante dans notre patience à souffrir la persécution. Souvent le peuple nous jette des pierres; on brûle nos maisons; dans les fureurs des bacchanales,

(1) Matth., c. x, v. 28.
(2) *Machab.*, c. II, v. 37.

on n'épargne pas même les morts: on les retire de leurs sépulcres et on les met en pièces. Qu'avons-nous fait pour nous venger de toutes ces injustices? Si nous voulions vous faire une guerre ouverte, manquerions-nous de forces et de troupes? Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons vos villes, vos châteaux, vos bourgades, vos champs, le palais, le sénat, la place; nous ne vous laissons que vos temples. Ne serions-nous pas bien propres à la guerre, même à forces inégales, nous qui ne craignons pas la mort, si ce n'était une de nos maximes de la souffrir plutôt que de la donner? Il nous suffirait même, pour nous venger, de vous abandonner, et de nous retirer hors de l'empire : vous seriez épouvantés de votre solitude... Comment peut-on dire, d'ailleurs, que nous sommes inutiles au commerce de la vie? Nous vivons avec vous; nous usons de la même nourriture, des mêmes habits et des mêmes meubles que vous; nous ne rejetons rien de ce que Dieu a créé; seulement nous nous en servons avec modération, rendant grâces à celui qui en est l'auteur. Nous naviguons avec vous, nous cultivons la terre, nous portons les armes, nous trafiquons avec vous. En quoi donc méritons-nous la mort? Vous qui jugez les criminels, parlez : y en a-t-il un seul qui soit chrétien? J'en prends à témoin vos régistres : parmi les malfaiteurs que l'on condamne tous les jours pour leurs crimes, il n'y a pas un seul chrétien, ou, s'il y est, ce ne peut être qu'à cause de son nom : s'il y est pour une autre cause, il n'est plus chrétien. L'innocence est pour nous une nécessité : nous la connaissons parfaitement, l'ayant apprise de Dieu, qui est un maître parfait; et nous la gardons fidèlement, comme ordonnée par ce juge que l'on ne peut tromper. »

Il faut bien remarquer que ce n'étaient pas seulement les chrétiens de telle ou telle cité qui se montraient ainsi; c'étaient les chrétiens de toutes les villes, de tous les peuples, de toutes les contrées qui composaient l'empire

romain ; c'était l'Église tout entière. Partout et toujours, pendant ces trois siècles de persécutions, l'Église ne répondit aux coups qui la frappaient que par le dévouement à l'empire et la fidélité aux lois. C'était elle qui donnait à l'État ses meilleurs citoyens et ses plus braves soldats. Mais quand, par un abus sacrilége de leur autorité, les magistrats et les princes lui demandaient l'apostasie de sa foi et la violation de l'Évangile, alors seulement l'Église leur résistait en face : « Non, non, disait-elle, ce n'est pas possible : *Non possumus* (1). » Et quand on la pressait de s'expliquer sur son opiniâtre résistance, en la sommant d'obéir aux empereurs, elle se contentait de répondre à ceux qui l'interrogeaient : « C'est encore plutôt à Dieu qu'aux hommes qu'il nous faut obéir (2). » Ainsi, la vie et la mort des enfants de l'Église peuvent se résumer en deux mots, pendant cette première période de la persécution : ils vivaient dans la fidélité, et ils mouraient dans la simplicité.

II. — Avec Constantin commença la période pendant laquelle les princes se firent généralement les protecteurs de l'Église. On s'est demandé souvent quel était le véritable motif de ce protectorat. Était-ce, dans un sincère désintéressement, le seul désir de faire triompher la vérité de l'Évangile? ou bien n'était-ce pas plutôt l'intérêt politique, qui cherchait uniquement à gagner à sa cause une grande force religieuse et morale? Des historiens distingués ont soutenu l'une et l'autre de ces deux assertions, et ce n'était pas assurément sans de graves raisons; mais leur tort est d'en avoir tiré des conclusions trop exclusives et trop absolues.

Oui certainement, l'intérêt politique du pouvoir avait sa large part dans la protection qu'il donnait à l'Église. L'*Apologétique* de Tertullien, dont nous citions tout à

(1) *Act.*, c. IV, v. 20.
(2) *Act.*, c. V, v. 29.

l'heure le plus remarquable passage, montre assez clairement quelle devint bientôt la puissance morale et sociale de l'Église, et quel devait être aussi le poids de son autorité, lorsqu'il viendrait s'ajouter à la puissance de l'État. Mais enfin, en dehors de cette considération, qui dut effectivement influencer le pouvoir civil, on ne peut pas se dissimuler, d'ailleurs, qu'il avait de graves difficultés à surmonter pour se déclarer ouvertement le protecteur de l'Église. D'abord, il était sûr de ne l'avoir jamais pour ennemie, et sa fidélité lui était garantie par l'Évangile lui-même. De plus, le pouvoir savait bien qu'il ne pouvait protéger l'Église sans attirer sur lui les récriminations et les haines du paganisme et de ses prêtres, de la philosophie et de ses sectateurs, de tous les hommes, enfin, qui se voyaient troublés par le Christianisme dans la libre jouissance de leurs mauvaises passions : on était bien obligé de compter avec cette multitude. Quand donc un empereur, comme Constantin, se déclarait franchement protecteur de l'Église, il fallait réellement qu'il fût guidé par un autre mobile que par celui de son intérêt politique et exclusif; il fallait qu'il fût vraiment lui-même chrétien par le cœur, un enfant de l'Église, et qu'il cherchât sincèrement le triomphe de la religion dont elle conservait seule l'inviolable dépôt.

Enfin, quoi qu'il en soit des motifs de cette protection, il est de fait qu'à partir de Constantin, les empereurs et les rois l'accordèrent assez généralement à l'Église. Il y eut bien parfois des retours vers la manière païenne, comme sous l'empire de Julien, mais ce n'étaient que des exceptions. Il arrivait bien aussi, et plus souvent, que les empereurs trempaient dans l'hérésie et qu'ils devenaient en réalité les persécuteurs acharnés de l'Église, tout en se flattant d'être les protecteurs de la religion du Christ; mais la fermeté généreuse de l'Église et sa constante résignation finissaient presque toujours par rame-

ner les princes hérétiques dans son sein; et leurs successeurs profitaient de cette expérience pour s'appliquer plus sincèrement à lui donner leur protection.

En définitive, cette protection fut beaucoup plus profitable à l'État qu'à l'Église elle-même. Nous sommes bien loin de méconnaître le bénéfice réel que l'Église en retira, dans la vie politique et sociale des membres qui la composaient. Oui, sans doute, leur culte fut reconnu officiellement, leurs pratiques religieuses purent être exercées sous la protection de l'autorité civile; ils n'avaient pas seulement la liberté d'ériger des temples, mais on leur abandonnait ceux que le paganisme n'occupait plus. Enfin, loin d'être refoulés à l'arrière-ban de la société, les chrétiens prenaient rang dans les plus hauts emplois, parmi les citoyens les plus recommandables : c'était là certainement une grande transformation; et l'Église savait bien reconnaître l'énergie protectrice des princes qui l'avaient opérée. Lorsque, plus tard surtout, les rois voulurent assurer au chef de l'Église une souveraineté temporelle qui le rendît indépendant, l'Église les entoura de sa plus maternelle gratitude, et elle en fit les enfants de sa prédilection.

Oui donc, les empereurs et les rois étaient devenus pour l'Église des défenseurs généreux et des protecteurs zélés : elle leur devait beaucoup dans l'ordre temporel. Cependant, nous remarquerons, d'abord, qu'elle ne leur devait ni son établissement, ni sa propagation, ni son accroissement spirituel dans le monde : tout cela s'était fait dans la période de la persécution, envers et contre tout; et, quand les empereurs changèrent leur rôle de persécuteurs en celui de protecteurs, le fait se trouvait accompli, et l'Église était déjà catholique dans l'empire romain. Non-seulement la persécution n'avait point étouffé l'Église à son berceau; mais le sang des martyrs avait été comme une semence généreuse qui l'avait propagée sur tous les points du monde.

Nous dirons plus ; c'est que les faveurs de l'État n'étaient pas sans inconvénient pour l'Église. D'abord, elle prenait par là, dans l'esprit de plusieurs, je ne sais quel caractère officiel qui ne plaisait pas à leur indépendance. Ce n'était qu'un préjugé, sans doute, et ils en revenaient bientôt quand une fois ils connaissaient mieux l'Église ; mais il n'en est pas moins vrai que ce préjugé était accrédité. Après cela, il arrivait trop souvent que les protecteurs de l'Église se prévalaient des services qu'ils lui avaient rendus, pour s'immiscer dans son administration temporelle et même spirituelle, avec des prétentions vraiment exorbitantes. Est-ce qu'on ne vit pas, plusieurs fois, des empereurs et des rois qui prétendaient supplanter le chef de l'Église dans la présidence des conciles, et qui auraient voulu en diriger les décisions disciplinaires ou dogmatiques au gré de leurs caprices ? Alors, les protecteurs devenaient pour l'Église de véritables embarras, et l'on se demandait, en certaines circonstances, si leur simple tolérance, et quelque fois même leur franche hostilité, n'auraient pas mieux valu. Les faits se pressent ici sous notre plume pour justifier nos appréciations ; mais il faut nous hâter.

Avant tout, ce que nous devons constater ici, c'est la manière dont l'Église a répondu à la protection dont elle a été l'objet de la part des empereurs et des rois dans cette seconde période de son histoire. Nous le répétons : elle s'est hautement montrée reconnaissante pour les avantages temporels qui lui furent accordés ; mais sa gratitude ne l'empêcha point de rappeler au respect de son autorité spirituelle les protecteurs qui semblaient l'oublier. Plutôt que de transiger sur les prérogatives qu'elle tenait de son divin Fondateur, on la vit même sacrifier plusieurs fois la faveur des princes. Elle se sentait trop élevée par la haute mission qui lui était confiée, pour s'abaisser jamais au rang des courtisans : elle était reine elle-même, et on ne la vit point abdiquer sa

royauté pour devenir la servante et l'esclave des princes.

Ce qui lui permettait d'ailleurs de conserver cette position vis-à-vis du pouvoir civil, c'est qu'en réalité elle lui donnait encore plus qu'elle n'en avait reçu. En retour des avantages temporels qu'il lui avait accordés, elle lui rendait, de son côté, une protection morale et religieuse qui lui donnait un caractère sacré dans la conscience des peuples. Nous avons vu, précédemment, ce que devint le pouvoir sous l'influence du Christianisme; or, c'est l'Église qui dirigeait cette influence, et c'est la papauté qui gouvernait l'Église.

Ainsi l'Église se montra reconnaissante sans faiblesse; elle rendit moralement au pouvoir de l'État beaucoup plus qu'elle n'en avait reçu temporellement; et c'est ainsi qu'elle se conserva toujours à la hauteur de sa mission vis-à-vis des souverains qui l'avaient protégée.

III. — Au IXe siècle, pendant le règne de Charlemagne, l'Église avait acquis déjà par elle-même une grande prépondérance chez tous les peuples d'Occident. Son action civilisatrice et religieuse sur les barbares envahisseurs de l'empire romain, sa diffusion rapide et entraînante, sa propagation toujours croissante, et surtout la supériorité réelle de sa morale, de sa discipline et de son administration, en avaient fait la reine et la maîtresse du monde civilisé; et ses Pontifes pouvaient, sans exagération, faire graver au frontispice de leur basilique de Saint-Jean de Latran : *Sacrosancta Lateranensis Ecclesia, omnium urbis et orbis Ecclesiarum mater et caput.* Mais, après que la protection généreuse des souverains eût ajouté à cette prépondérance religieuse et sociale un domaine temporel, qui faisait du chef de l'Église un prince indépendant, alors la papauté devint, dans le monde, la puissance de premier ordre; et c'est ainsi que s'établit la suprématie dont elle fut en possession dans la troisième période de son histoire, pendant le moyen âge.

Les rois, d'abord, n'en parurent point jaloux, parce que cette suprématie était, en partie, leur œuvre. De plus, ils n'étaient point fâchés de reconnaître au-dessus d'eux une autorité dont ils n'avaient rien à craindre pour leur temporel, qui ne leur était supérieure que dans l'ordre spirituel, et qui pouvait devenir, en politique, l'arbitre des souverains, quand ils seraient en discussion entre eux ou avec leurs peuples. Il n'y eut, il est vrai, aucune convention positive et officielle qui reconnût cet arbitrage; mais, en fait, la plupart des souverains y recouraient à l'occasion; et, le plus souvent, ils acceptaient comme un jugemenf définitif la décision du Pape. Le principal bénéfice de cette intervention était certainement en faveur des rois, qui trouvaient, dans le caractère des Papes et dans l'indépendance de leur position, une garantie de justice et d'impartialité. Mais cette mission était pleine de dangers pour la papauté, qui se faisait le plus souvent des ennemis de ceux qu'elle condamnait. Et toutefois, on ne voit pas qu'elle ait jamais été retenue par la crainte des représailles, qui pouvaient se venger de la justice de ses jugements. Ce n'est point elle qui s'était arrogé la mission de juger et de condamner les rois; mais, quand on l'avait sollicitée de la remplir dans l'intérêt des princes et des peuples, elle n'avait pas reculé non plus devant les difficultés terribles qu'elle devait rencontrer. L'égoïsme pourrait peut-être taxer de témérité le courage des Papes qui acceptaient un rôle si périlleux; mais, nous le demandons : comment des historiens ont-ils pu leur en faire un crime? et comment même a-t-on pu le leur reprocher comme un empiétement ambitieux?

L'Église, dirigée par les Papes, était donc en possession d'une complète suprématie durant la période du moyen âge. Mais comment l'a-t-elle exercée, cette suprématie? telle est la grande question.

Ici s'élèvent contre l'Eglise trois graves accusations,

semblables à trois machines de guerre formidables qui cherchent à l'ébranler et à la renverser. Nous devons y répondre brièvement.

La papauté, dit-on, a fait abus de sa suprématie, en mettant ses armes spirituelles au service de la politique des rois et de sa propre politique. Elle a déposé les souverains, elle a fulminé contre eux des excommunications, elle a délié les peuples de la fidélité qu'ils leur avaient promise ; et ces abus de pouvoir n'ont abouti qu'à la perturbation de la société.

Ce n'est pas tout : la papauté a fait abus de sa suprématie, en suscitant des guerres fratricides entre des peuples dont le seul crime était de ne point reconnaître l'autorité de l'Église. Nous lui demandons raison des flots de sang qu'elle a fait couler dans ces guerres de religion.

Enfin la papauté a fait abus de sa suprématie en établissant l'Inquisition, ce tribunal terrible qui procédait par la torture, et qui punissait de la potence et du bûcher ceux qui avaient le malheur de ne pas admettre l'infaillibilité de l'Église. Comment justifier jamais cette grande iniquité?

Reprenons, l'une après l'autre, chacune de ces accusations.

1° On commence par accuser les Papes d'avoir abusé de leur suprématie en déposant les rois, en les excommuniant et en déliant leurs sujets de leur serment de fidélité. Il est vrai que les Papes ont plusieurs fois employé ces moyens extrêmes contre des souverains odieux et rebelles ; mais d'abord, indépendamment du pouvoir qui ressortait de l'autorité suprême que Jésus-Christ leur avait conférée, on peut dire encore qu'ils remplissaient, en agissant ainsi, la mission qui leur avait été confiée par les peuples et par les rois eux-mêmes : ce n'était point l'abus, mais simplement l'usage de leur suprématie. Ensuite, nous ferons remarquer que, géné-

ralement, les Papes n'employèrent ces rigueurs qu'à la dernière extrémité, et seulement lorsqu'ils avaient épuisé inutilement tous les autres moyens de conciliation. Enfin, la véritable histoire est là pour affirmer que ces rigueurs ne sont généralement tombées que sur de mauvais princes, sur des empereurs et des rois qui avaient indignement violé leurs serments, et dont le règne n'était plus qu'une tyrannie ou un scandale qui soulevait la conscience des peuples.

Ah! sans doute, ces grands coups n'étaient point frappés sans produire, dans la société, une vive perturbation ; mais c'est une injustice et une calomnie que de prétendre que la papauté y fût intéressée, ou qu'elle se mît politiquement par là au service des princes qui l'avaient circonvenue. Le principal bénéfice de ces rigoureuses mesures n'était pas seulement en faveur des souverains opprimés dont elles protégeaient les droits violés ; mais les peuples en profitaient aussi pour le maintien de leurs franchises et de leurs libertés ; et les grands principes du droit public étaient surtout sauvés de l'usurpation et des prétentions arbitraires des princes ambitieux. Oui, les sévérités des Papes causaient parfois, dans la société, de violentes commotions ; mais c'était pour lui éviter de plus graves désastres. Quant à la papauté elle-même, nous le répétons, elle n'en retirait que des haines et des menaces de représailles ; et il lui fallait toute la générosité qui vient de Dieu pour se dévouer au bien général, en s'exposant ainsi sans faiblesse et sans crainte.

Est-ce à dire, cependant, que, *jamais et dans aucun cas particulier*, les délégués des Papes ne se soient trompé dans la mesure ou dans l'opportunité précise des peines qu'ils infligeaient aux princes? Non certes, nous n'allons point jusque-là ; et nous ne croyons pas manquer au respect et à la soumission que nous devons au Saint-Siége, en avouant qu'en effet ils ont bien pu

céder parfois à des considérations qui ne paraissent pas naturellement suffisantes pour expliquer toute leur sévérité. Mais, à part ces exceptions, d'une rareté prodigieuse en pareilles circonstances, au résumé, il reste bien constant, dans les autres cas dont il s'agit ici : 1° que les Papes, d'ailleurs en possession de leur autorité suprême, ont particulièrement agi en vertu d'une mission qui leur avait été implicitement confiée par les rois et les peuples chrétiens; 2° qu'ils s'en sont acquittés avec désintéressement et toujours au bénéfice général de la société; et 3° enfin, que leurs sévérités n'ont généralement atteint que des souverains odieux et déjà réprouvés dans l'opinion publique.

2° Mais voici qu'on nous demande compte à grands cris des flots de sang que l'Église a fait couler dans les guerres de religion : l'accusation est grave, hâtons-nous d'y répondre.

Nous observerons, d'abord, que les guerres de religion ne sont pas, comme on voudrait le faire croire, d'origine chrétienne. Ce n'est pas seulement chez le peuple juif qu'on les trouve dans l'antiquité : les peuples païens de l'Asie, et notamment les Babyloniens et les Perses; d'autres peuples d'Europe, et principalement les Grecs, avaient souvent pris les armes pour attaquer les ennemis de leur religion. On crie bien vite à l'intolérance en pareil cas : cette réclamation, sans doute, peut s'échapper d'une conscience sincère, et nous ne la réprouvons pas absolument. Cependant, en y réfléchissant, on ne voit pas bien pourquoi les peuples auraient le droit d'entrer en guerre pour un traité de commerce ou pour l'agrandissement de leur territoire, et pourquoi on leur ferait un si grand crime de leurs combats quand il s'agit d'une question religieuse, qui domine tous les intérêts matériels. Mais enfin, nous le répétons : non, les guerres de religion ne sont pas d'origine chrétienne, et ce n'est point l'Église qui en est premièrement responsable.

Nous ajouterons, en second lieu, que ces guerres de religion sont loin d'être aussi nombreuses qu'on le prétend. A l'exception des croisades, dans l'entreprise desquelles il entra autant de raisons politiques que de motifs religieux, et qu'on peut d'ailleurs justifier par les avantages réels qu'on en retira et qui compensèrent les pertes de tant d'expéditions malheureuses; à part ces croisades, on ne voit, pendant treize siècles, aucune guerre à laquelle on puisse vraiment assigner une cause religieuse.

Enfin, quand ces prétendues guerres de religion éclatèrent au XIII[e] siècle et dans les siècles suivants, il n'est pas vrai qu'elles aient eu la religion pour motif principal : elles ont été, avant tout, des guerres sociales ou des guerres politiques, dont la religion n'était que le prétexte. Ainsi, quand on connaît les hérésies des albigeois; quand on sait que la doctrine de ces novateurs n'attaquait pas seulement le Christianisme, mais qu'elle menaçait en même temps l'ordre social tout entier; comment dire que la guerre qui les extermina, au XIII[e] siècle, fut uniquement une guerre de religion? Plus tard, au XVI[e] siècle, quand de semblables guerres recommencèrent avec les protestants, ce fut la politique qui en était le principal motif. Et puis, enfin, quand arriva cet horrible massacre de la Saint-Barthélemy, comment reprocher au pape Grégoire XIII le *Te Deum* qu'il fit chanter à Rome, quand on sait que les émissaires de Charles IX étaient allés simplement lui annoncer que le roi venait d'échapper à une effroyable conspiration?

Eh bien, soit! dira-t-on; mais on ne peut nier, du moins, l'acharnement des catholiques dans ces guerres qui avaient la religion pour prétexte. Non, nous ne le nierons pas. Il y eut, de la part des catholiques, comme de la part des albigeois et de la part des protestants, un acharnement et des cruautés qu'on ne peut trop regretter. Mais l'Église n'en avait pas la responsabilité,

l'esprit de l'Évangile les condamnait rigoureusement, et la papauté n'a pas manqué de les flétrir avec toute la sévérité dont elle était capable.

Quant aux guerres particulières que les Papes entreprirent ou soutinrent contre les souverains, comme princes temporels, il nous semble qu'il suffit d'observer qu'ils avaient précisément autant le droit de faire la guerre que les autres princes : car nul prince ne saurait avoir le droit de la faire injustement, et tout prince a le droit de la faire justement. « Sans doute, dit M. de Maistre, c'est un très-grand mal que les Papes soient forcés de faire la guerre; sans doute encore, Jules II fut trop guerrier; cependant l'équité l'absout jusqu'à un point qu'il n'est pas aisé de déterminer. « Jules, « dit l'abbé de Feller, laissa échapper le sublime de sa « place; il ne vit pas ce que voient si bien aujourd'hui « ses sages successeurs, que le Pontife romain est le père « commun, et qu'il doit être l'arbitre de la paix, non « le flambeau de la guerre (1). »

« Oui, lorsque la chose est possible; mais dans ces sortes de cas, la modération du Pape dépend de celle des autres puissances. S'il est attaqué, de quoi lui sert sa qualité de *Père commun?* Doit-il se borner à bénir les canons pointés contre lui? Lorsque Bonaparte envahit les États de l'Église, Pie VI lui opposa une armée : *Impar congressus Achilli!* Cependant il maintint l'honneur de la souveraineté, et l'on vit flotter ses drapeaux. Mais si d'autres princes avaient eu le pouvoir et la volonté de joindre leurs armes à celles du Saint-Père, le plus violent ennemi du Saint-Siége eût-il osé blâmer cette guerre et condamner, chez les sujets du Pape, les mêmes efforts qui auraient illustré tous les autres hommes de l'univers ?

« Tous les sermons adressés aux Papes sur le rôle

(1) Feller, *Dict. hist.*, art. *Jules II.*

pacifique qui convient à leur caractère sublime, me paraissent donc hors de propos, à moins qu'il ne fût question de guerres offensives et injustes; ce qui, je crois, ne s'est pas vu, ou s'est vu du moins assez rarement pour que mes propositions générales n'en soient nullement ébranlées (1). »

3° Mais enfin l'Inquisition! L'Inquisition, ce redoutable tribunal qui procédait par la torture, et qui envoyait à la potence ou au bûcher ceux qui étaient assez rebelles pour ne pas reconnaître l'infaillibilité de l'Église; comment la justifier?

Si l'on entend parler de l'Inquisition qui fut la plus célèbre, de l'Inquisition espagnole, nous ne voudrions certes pas nous charger de l'absoudre en tous points. Elle fut peut-être dans les instincts de l'époque; mais il est au moins regrettable qu'elle en soit éclose et qu'elle s'en soit pénétrée. Nous ne nions pas qu'elle ait rendu des services, mais elle en procura le bienfait par des moyens certainement trop sévères; et, malgré les maux dont on suppose qu'elle a prévenu l'explosion, on peut dire, avec l'éloquent évêque de Nîmes, que c'est avec bonheur qu'on arracherait cette page aux annales de l'humanité.

Mais d'abord, ajouterons-nous, en suivant le même prélat dans la Conférence qu'il fit à Notre-Dame de Paris sur ce sujet, il est certain que l'Église ne prit point l'initiative dans l'établissement de cette Inquisition, et que ce tribunal ne dut son origine qu'aux calculs et aux avances du pouvoir temporel. La politique en fut le but fondamental.

Si, ensuite, on reproche à l'Église d'avoir exercé un ministère barbare dans l'Inquisition espagnole par l'intermédiaire des Dominicains, qui en furent les princi-

(1) *Du Pape*, liv. II, c. VII.

paux agents, nous répondrons, d'abord, que cet Ordre religieux ne fut jamais délégué ni par la papauté, ni par l'épiscopat, pour exercer ce ministère ; on ne peut donc pas dire qu'il y ait jamais été le délégué de l'Église. D'ailleurs, quand on fait des religieux de l'Inquisition autant de juges criminels et de bourreaux, c'est du roman et de la calomnie. Ils n'avaient là qu'une mission théologique à remplir, en prononçant sur les doctrines ; ils se bornaient donc à juger sur un fait dogmatique, et n'allaient pas plus loin. Que si le condamné, au sortir de leurs mains, passait au bras séculier, pour y subir le châtiment, ce n'est point à eux qu'on doit demander compte de ce supplice ; ils n'avaient rempli que les fonctions d'un jury, comme dans nos tribunaux : on n'a donc pas le droit de faire rejaillir sur ces religieux le sang versé sur les bûchers de l'Inquisition.

On a insinué que, si l'Église n'a pas concouru directement aux exécutions de ce tribunal, du moins n'a-t-elle pas été sans les approuver, et qu'elle a même été jusqu'à s'en réjouir. « Nous ne nierons pas, dit Mgr Plantier, que des voix rares et isolées, dans le clergé d'Espagne, aient fait entendre quelques paroles d'approbation ; mais jamais les procédures de l'Inquisition ne réunirent en masse l'adhésion des évêques dispersés ; jamais concile général ne souscrivit à cette institution ; jamais, enfin, elle n'obtint l'assentiment et le suffrage de l'Église. »

Nous dirons plus, c'est que de nombreuses désapprobations poursuivirent ses rigueurs, en Espagne, en France, et surtout en Italie, par l'organe des Papes. Ce fut au point que l'on vit des persécutés de l'Inquisition espagnole se réfugier à Rome, pour en appeler au Saint-Siége. On dit que les Pontifes de Rome auraient dû se montrer plus sévères à l'égard des rois espagnols, qui abusaient ainsi de l'Inquisition. Mais à une époque où le monde était en fermentation, et où les princes avaient à soutenir d'ailleurs des luttes si violentes, il faut tenir

compte des ménagements que devait garder la papauté : trop de rigueur, de sa part, pouvait tout compromettre.

Mais enfin, nous dit-on, Rome n'a-t-elle pas du moins encouragé l'Espagne, en faisant elle-même usage de l'Inquisition? Oui, c'est vrai, Rome a fait usage de l'Inquisition; mais dans quelles conditions et avec quelle différence! Telle est sa gloire, à elle; telle est son excuse, qu'elle n'a jamais eu à se reprocher ni des procédés iniques, ni des condamnations capitales. On a pu la trouver sévère, mais on ne la vit point cruelle. La chose est si vraie, que l'*Encyclopédie* elle-même en convient, et qu'elle s'étonne, en comparant les Espagnols aux Italiens, que ceux-là aient mis tant de rigueur dans l'exercice d'une juridiction où ceux-ci, ses inventeurs, mettaient tant de *douceur et d'indulgence.*

En résumé, voilà donc, sur le grave sujet qui nous occupe, quatre faits établis. L'Église n'a point pris l'initiative dans l'inauguration de l'Inquisition en Espagne; l'Église n'y a point exercé les fonctions d'une magistrature sanguinaire; l'Église n'en a point approuvé ni encouragé les excès; l'Église et Rome, au contraire, n'y sont intervenues que pour régulariser ses formes, tempérer ses rigueurs, et souvent révoquer ses sentences et sauver ses victimes. Que nous faut-il de plus pour les justifier en face de leurs accusateurs (1)?

Après ces réponses données à la triple accusation portée contre l'Église, relativement à l'exercice de sa suprématie, il ne nous reste plus qu'à la considérer dans sa quatrième période, qui est l'époque de l'agression contre son pouvoir spirituel.

IV. — Bien avant le commencement de cette époque, que nous plaçons vers le milieu du XVIe siècle, au temps où s'accomplit la prétendue Réforme, cette agression

(1) Voyez la Conférence de Mgr Plantier, sur l'*Esprit de l'Église comme autorité doctrinale*. Avent de 1847.

s'était produite contre le pouvoir spirituel de l'Église, par la fameuse querelle des *investitures*.

« Certes, dit à ce sujet M. de Maistre, ce n'était pas une vaine question que celle des investitures. Le pouvoir temporel menaçait ouvertement d'éteindre la suprématie ecclésiastique. L'esprit féodal, qui dominait alors, allait faire de l'Église, en Allemagne et en Italie, un grand fief relevant de l'empereur... Ce prince vendait publiquement les bénéfices ecclésiastiques. Les prêtres portaient les armes ; un concubinage scandaleux souillait l'ordre sacerdotal ; il ne fallait plus qu'une mauvaise tête pour anéantir le sacerdoce, en proposant le mariage des prêtres comme un remède à de plus grands maux. Le Saint-Siége seul put s'opposer au torrent, et mettre au moins l'Église en état d'attendre, sans une subversion totale, la réforme qui devait s'opérer dans les siècles suivants. Les Papes ne disputaient point aux empereurs l'investiture par le sceptre, mais seulement par la crosse et l'anneau. Ce n'était rien, dira-t-on. Au contraire, c'était tout. Et comment se serait-on si fort échauffé de part et d'autre, si la question n'avait pas été importante ? Les Papes ne disputaient pas même sur l'élection, comme Maimbourg le prouve par l'exemple de Suger. Ils consentaient de plus à l'investiture par le sceptre, c'est-à-dire qu'ils ne s'opposaient point à ce que les prélats, considérés comme vassaux, reçussent de leur seigneur suzerain, par l'investiture féodale, ce *mère et mixte empire* (*merum et mixtum imperium*), pour parler le langage féodal, véritable essence du fief, qui suppose, de la part du seigneur féodal, une participation à la souveraineté, payée envers le seigneur suzerain, qui en est la source, par la dépendance politique et la loi militaire. Mais ils ne voulaient point d'investiture par la crosse et par l'anneau, de peur que le souverain temporel, en se servant de ces deux signes religieux, pour la cérémonie de l'investiture, n'eût l'air de conférer lui-

même le titre et la juridiction spirituels, en changeant ainsi le bénéfice en fief; et, sur ce point, l'empereur se vit, à la fin, obligé de céder. En un mot, c'en était fait de l'Église, humainement parlant; elle n'avait plus de forme, plus de police, et bientôt plus de nom, sans l'intervention extraordinaire des Papes, qui se substituèrent à des autorités égarées ou corrompues, et gouvernèrent d'une manière plus immédiate pour rétablir l'ordre (1). »

Ce ne fut pas seulement en Allemagne, pendant le XI[e] siècle, qu'éclatèrent les querelles des investitures; plus tard, elles se représentèrent en Angleterre et même en France, avec plus ou moins de prétentions de la part des princes, et toujours avec la même fermeté de la part des Papes. Louis XIV lui-même sembla les faire renaître dans la question *des droits de la Régale*, sous le pontificat d'Innocent XI; mais, cette fois encore, le Pape ne recula point devant les prétentions du grand roi, et il ne cessa de protester, jusqu'à sa mort, contre cette violation despotique des droits de l'Église.

Après l'agression des souverains dans la querelle des investitures, l'Église eut à soutenir le choc des princes allemands dans la querelle des protestants. C'était une agression terrible que celle-là. Les princes protestants ne cherchaient plus seulement à diminuer la puissance spirituelle de l'Église, ils en voulaient la complète destruction. Et, comme ils la poursuivaient avec des moyens matériels bien supérieurs à ceux dont les Papes pouvaient disposer; et, comme ils étaient assez forts pour envahir et ravager leur domaine temporel, ils commençaient par là leur œuvre destructive, et l'on avait tout à craindre de leur audace. Un moment, on trembla pour l'Église romaine : ce fut quand le connétable de Bourbon dirigeait contre Rome ses légions altérées de pillage et de sang. Mais l'ange qui avait frappé Antio-

(1) *Du Pape*, liv. II, c. VII

chus l'attendait à la brèche qu'il avait faite pour monter à l'assaut, et Rome fut sauvée.

Après les princes allemands, ce furent les rois anglais qui attaquèrent l'Église dans son domaine spirituel avec les armes du protestantisme. Après les rois anglais, ce fut la politique française elle-même, dans ses démêlés avec les princes du Nord, sous le règne de Louis XIII et sous la minorité de Louis XIV. Toutes ces luttes étaient autant d'horribles tourmentes qui bouleversaient l'Église de Jésus-Christ; mais le divin Fondateur ne cessait point de diriger lui-même la barque de Pierre; et, s'il semblait dormir à certains jours où le péril était plus imminent, bientôt il se levait, et, commandant aux vents et à la tempête, il ramenait le calme et la sérénité.

Il semble que l'inutile agression des souverains dans la querelle des investitures et dans les démêlés des protestants, aurait dû décourager ceux qui en voulaient encore, après eux, à la puissance spirituelle de l'Église : il n'en fut pas ainsi. On essaya d'autres armes dans le XVIIIe siècle, et ce furent celles de la philosophie. Non pas de cette philosophie qu'avaient enseignée Aristote et Platon; mais on exhuma le matérialisme d'Epicure et les railleries bouffonnes de l'apostat Julien, on les présenta sous la forme d'une littérature piquante, et l'on donna pompeusement à cet amalgame le nom de philosophie.

Ce ne furent pas les souverains qui accomplirent directement cette œuvre, ils avaient bien autre chose à faire dans les démêlés de leur politique et dans leurs intrigues de cour; mais ils couvraient de leur royale protection les agents de cette philosophie, ils les favorisaient, ils les récompensaient; et, quand la machine philosophique paraissait bien montée, on la poussait comme un bélier sur la chaire de Pierre, afin de la renverser. C'était la Russie, c'était l'Angleterre, c'était la

France, c'était l'Autriche, c'était la Prusse, c'étaient toutes les cours du Nord, qui se donnaient la main dans cet infernal concours, qui avait pour but de faire couler la barque de Pierre, au moyen des littérateurs, des poëtes et des philosophes. Ah! sans doute, plusieurs Papes y sont morts à la peine! mais enfin, quand on croyait la papauté bien écrasée sous un coup définitif dont elle ne devait plus se relever, un jour, on la voyait reparaître plus radieuse que jamais. L'Église restait debout avec sa croix, pendant que le monde était emporté dans les tempêtes de la révolution. Et quelle était donc la force qui faisait ainsi triompher la papauté des attaques de la philosophie, comme elle l'avait fait triompher déjà des fureurs de l'hérésie? Cette force, c'était uniquement celle de la vérité; c'était celle qui vient de Dieu dans une conscience tranquille, et qui ne répond à l'agression des hommes que par la confiance inébranlable de sa supériorité : *Confidite, ego vici mundum.* Les papes n'avaient pas peur, parce qu'ils avaient, pour les défendre, Celui qui a vaincu le monde.

Et pourtant, un souverain se trouva, au commencement de ce siècle, qui crut pouvoir triompher par la force des armes de la puissance qui avait résisté à ses prédécesseurs, dans la querelle des investitures, dans les démêlés de l'hérésie et dans les tentatives de la philosophie. Quelle était donc la puissance qui oserait lui tenir tête, à lui qui se flattait d'avoir subjugué presque toute l'Europe? Ne lui suffirait-il pas de montrer ses aigles sur le sommet des Alpes, pour faire rentrer dans la poussière ce vieillard de Rome qui se serait imaginé pouvoir lui résister? Ainsi pensait l'illustre conquérant du XIX[e] siècle. Mais, quand il voulut se mesurer avec cette puissance qu'il jugeait d'abord si caduque, quand il voulut lui arracher des concessions qui violaient les lois de l'Église et la conscience de ses pasteurs, il reconnut bientôt qu'il avait à faire à un colosse de granit, et

qu'il épuiserait, à le renverser, plus d'un million de soldats. Il fut donc obligé de céder à l'inflexibilité de cette résistance; et le Pontife qu'il avait inutilement et si durement persécuté, ce Pontife le bénissait encore des hauteurs du Vatican, lorsqu'il mourait dans l'exil sur le rocher de Sainte-Hélène.

Ainsi, de quelque part que vînt l'agression contre la puissance spirituelle de l'Église, de l'ambition des souverains, de l'hérésie, de la philosophie et de la force des armes, la papauté ne se laissa point intimider, et elle y répondit toujours avec une inflexible fermeté et une confiance inébranlable.

Et maintenant, en reprenant la question que nous posions au commencement de cette étude, et en nous demandant quelle fut la conduite de l'Église dans ses rapports avec les différents États, depuis l'établissement du Christianisme et dans la suite des âges, il nous semble que nous sommes en droit de répondre par ce résumé général:

Dans la première période, qui fut celle de la persécution, l'Église ne répondit au pouvoir qui la frappait que par la fidélité au devoir, avec le courage du martyre.

Dans la deuxième période, qui fut celle de la protection donnée à l'Église par le pouvoir civil, la papauté se montra reconnaissante sans faiblesse, et elle rendit moralement au pouvoir de l'État beaucoup plus qu'elle n'en avait reçu temporellement.

Dans la troisième période, qui fut celle de sa suprématie, la papauté usa généralement avec modération de la puissance qu'elle tenait de son divin Fondateur et de celle qui lui venait de la confiance des peuples; et les trois grandes accusations portées contre l'Église, au moyen âge, s'évanouissent d'elles-mêmes à la lumière d'une histoire impartiale.

Enfin, dans la quatrième période, qui fut celle de l'agression contre le pouvoir spirituel de l'Église, la papauté ne répondit aux différentes attaques qui furent dirigées contre elle, que par une fermeté sans défaillance et une confiance sans bornes.

En terminant cette étude, on se demande quels pouvaient donc être l'intérêt et les motifs de ces vexations incessantes du pouvoir civil contre l'Église, dans les siècles chrétiens, et lorsqu'il en recevait continuellement la plus dévouée, la plus généreuse et la plus forte protection. Hélas! la réponse n'est pas difficile à trouver : c'était l'intérêt des plus mauvaises passions, et le motif particulier de l'ambition. La papauté aurait joui d'une complète quiétude, si ses Pontifes avaient renoncé à se faire les défenseurs de la sainteté du mariage, des lois disciplinaires de l'Église et des libertés de l'Italie. Oui, mais alors ils n'auraient plus été les bons pasteurs dans le bercail de Jésus-Christ : ils eussent été des mercenaires, de ces hommes qui prennent lâchement la fuite, à la première apparition du loup. Il n'en est point ainsi du vrai pasteur : celui-là n'a point peur; « et c'est lui qui donne sa vie pour ses brebis (1). »

(1) Joan., c. x, v. 11.

DE L'INFLUENCE DE L'ÉGLISE

SUR LA SOCIÉTÉ.

L'influence de l'Église sur la société est si facile à constater, que l'embarras ne vient vraiment ici que de l'abondance des matières. D'ailleurs, nos études précédentes nous ont déjà donné bien souvent l'occasion d'en apprécier les résultats; en sorte que nous avons à nous observer pour éviter des répétitions inutiles et fatigantes. Or, afin de nous maintenir dans une sage mesure et de nous préserver de ces inconvénients, il nous a semblé que nous pourrions étudier ici convenablement cette influence sociale, en la considérant dans les différents moyens dont l'Église s'est servie pour l'exercer. Ces moyens sont nombreux; mais il en est trois principaux qui les résument, et ce sont : l'enseignement, les préceptes et le sacerdoce. Voyons, l'un après l'autre, chacun de ces moyens d'influence exercée par l'Église sur la société.

De l'enseignement de l'Église.

Le premier moyen dont l'Église se soit servie pour exercer son influence sur la société, c'est l'enseignement. Cet enseignement devait avoir une force immense par

le ministère de l'Église : car il reposait sur l'Évangile lui-même, et c'était la doctrine et la morale évangéliques qui en étaient la base. De plus, les hommes chargés par l'Église du ministère de cet enseignement n'étaient pas des hommes ordinaires; nous avons vu l'autorité qu'ils puisaient à la source du pontificat, qui émanait directement de Jésus-Christ lui-même. L'enseignement de l'Église était donc vraiment un apostolat évangélique; c'était toujours Jésus-Christ enseignant par ses pontifes, ses docteurs et ses prêtres.

Dès lors, on comprend toute l'influence que dut exercer sur la société un pareil enseignement. Il ne se borna point à donner à l'homme, aux familles et aux peuples des dogmes et un culte nouveaux; par cette doctrine et par ce culte, il les souleva de la dégradation où le paganisme et la barbarie les avaient plongés, et il les fit passer aux pleines lumières et aux grandes vertus de la civilisation chrétienne. Nous avons vu de quelle manière l'homme fut transformé par le Christianisme; nous avons constaté les conditions nouvelles dans lesquelles fut placée la famille sous la même influence; et la société civile nous est apparue sous une forme toute nouvelle, après le travail chrétien qui se produisit en elle. Or, cette transformation générale et civilisatrice s'accomplit extérieurement sous l'influence de l'enseignement de l'Église.

C'était un évêque, c'était un prêtre, c'était un simple moine, qui allaient s'agenouiller, à Rome, aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ, en lui demandant la bénédiction qui fait l'apôtre, le confesseur et le martyr. Après l'avoir reçue, ils se dirigeaient vers les régions les plus inhospitalières, chez des peuples barbares ou païens, dont la croyance et les mœurs étaient antipathiques à la religion du Christ; et ils commençaient par l'enseignement l'apostolat qui leur était confié. D'abord, c'étaient des tempêtes de haine et de colère que

les passions soulevaient autour de leur doctrine; mais, après un temps plus ou moins long passé dans les fureurs de la persécution, l'enseignement triomphait par la force de la vérité qui en était l'âme, et les persécuteurs devenaient des chrétiens. Alors leurs idées, leurs mœurs et leurs institutions changeaient avec les croyances nouvelles qu'ils avaient embrassées, et l'on voyait surgir une société qui faisait le bonheur et la gloire des membres qui la composaient.

Ce que nous disons là n'est point un rêve de l'imagination, c'est de l'histoire. Qui a conquis à la civilisation, en même temps qu'au Christianisme, les hordes barbares qui se partagèrent l'empire romain? l'apostolat chrétien certainement. Et qui a produit la même transformation jusque dans les contrées d'où elles étaient sorties et chez des peuples sauvages et féroces? l'apostolat chrétien, toujours l'apostolat. Oui, c'est l'apostolat qui porta le flambeau de son enseignement dans les Gaules, en Angleterre, en Allemagne, chez les Slaves, et, plus tard, sur tous les continents et dans toutes les grandes îles du Nouveau-Monde. Nous savons bien qu'à côté de l'enseignement il y avait le dévouement et bien souvent le sang des apôtres, qui donnaient à la parole évangélique une puissance irrésistible; mais il n'en est pas moins vrai que l'enseignement était le premier moyen dont l'influence s'exerçait sur les individus comme sur les sociétés. Il n'en pouvait être autrement, comme l'observait l'Apôtre des nations : « Car enfin comment aurait-on cru au Christ, si on n'en avait entendu parler? Comment, d'ailleurs, aurait-on reçu sa doctrine, s'il n'y avait eu des prédicateurs pour l'enseigner? et comment ces prédicateurs se seraient-ils fait entendre, si la mission d'enseigner ne leur avait été donnée (1)? »

(1) S. Paul, *ad Romanos*, c. x, v. 14 et 15.

Ces dernières paroles de l'Apôtre nous expliquent d'où venait à l'enseignement chrétien cette influence sociale que nous avons constatée. Indépendamment de la puissance qu'il possédait parce qu'il évangélisait la parole de Dieu, il était répandu par des hommes qui en avaient reçu la mission particulière et qui avaient autorité pour la remplir ; et cette mission et cette autorité, c'était l'Église qui en était dépositaire. En fait, c'était donc à l'Église que devait revenir l'honneur du bienfait social que l'enseignement évangélique apportait au monde; c'était là son premier moyen d'influence. Sans doute, ce bienfait social n'était qu'une conséquence de l'enseignement de l'Évangile par les envoyés de l'Église : le grand et principal bénéfice de cet enseignement était, avant tout, la destruction du règne de l'erreur dans le monde et le triomphe de la vérité religieuse. Mais, quand on avait ainsi établi le royaume de Dieu et sa justice dans la société, « le reste était donné comme par surcroît (1), » suivant la promesse de Jésus-Christ lui-même ; et Dieu n'attendait pas l'éternité du ciel pour récompenser ses nouveaux enfants de leur obéissance aux enseignements de l'Évangile.

Ce premier moyen d'influence de l'Église sur la société est un moyen général, qui a reçu tout naturellement ses développements et ses témoignages dans nos études précédentes; en conséquence, nous n'avons point à y revenir en cet endroit, et nous passons immédiatement au second moyen, que nous plaçons dans les préceptes de l'Église.

(1) Matth., c. VI, v. 33.

Des préceptes de l'Église.

Les préceptes dont nous voulons parler ici sont ceux qui émanent de l'Église universelle, c'est-à-dire ceux qui ont reçu la sanction du corps entier de l'épiscopat, sous la direction suprême du Souverain Pontife. Mais, indépendamment de ces préceptes généraux, que l'on appelle les Commandements de l'Église, il y a des lois particulières, des décrets disciplinaires, des institutions locales et temporaires, qui viennent également de l'Église par des conciles généraux ou particuliers, et qui ont exercé sur la société une influence considérable. Nous avons vu, précédemment, ce que l'Église a fait relativement à l'esclavage, aux droits de propriété, à la législation et aux usages de la guerre : or, c'était par des lois et des décrets disciplinaires qu'elle opérait dans la société des améliorations si précieuses; et telle était son autorité que ses règlements étaient en effet respectés. Il est vrai que cette législation ecclésiastique était ordinairement sanctionnée par des peines; mais comme ces châtiments appartenaient à l'ordre spirituel, on ne peut assez admirer que des sociétés païennes ou barbares en aient tenu compte : il y avait là, incontestablement, une puissance plus qu'humaine.

Ce sont donc les préceptes généraux, les commandements de l'Église, dont nous entendons considérer ici l'influence sociale. Le premier revient sur un des préceptes du Décalogue, et il prescrit l'observation et la sanctification des dimanches et de certaines fêtes. Nous avons déjà dit un mot, dans notre étude sur le culte, du bénéfice social qui résulte de ce commandement; mais ce n'est point en passant qu'il faut traiter un pareil sujet : c'est une question qui a fourni matière à des ouvrages importants et très-sérieux, et il faut bien que

nous résumions au moins ici ce qui en a été dit au point de vue qui nous occupe.

Nous pouvons le redire sans exagération : l'Église n'eût-elle porté que ce seul précepte sur la sanctification du dimanche et des fêtes, qu'elle mériterait toute notre reconnaissance, tant qu'il serait respecté sur quelque point du monde. Et, alors même qu'il viendrait à disparaître dans une désuétude complète, il faudrait encore bénir l'Église pour tous les avantages qu'il aurait procurés pendant qu'il existait.

Evidemment, l'homme ne peut pas travailler sans relâche, quelles que soient les occupations auxquelles il se livre par sa position sociale ou par sa profession. Ses forces physiques sont encore plus bornées que ses forces intellectuelles et morales : il a besoin de reprendre haleine et force dans le repos. Tout le monde est d'accord sur ce point ; et la philosophie accepte, à cet égard, tout aussi bien que la religion, la conclusion de la nature. Mais quel doit être ce repos nécessaire à l'homme après ses longs et pénibles labeurs ? c'est là que les avis sont partagés.

Les sensualistes ont dit : Oui, certainement, il faut aux travailleurs des heures de repos ; mais, d'abord, qu'est-il besoin de déterminer pour cela un jour fixe et régulier dans chaque semaine ? est-ce que les forces sont égales dans tous les individus ? est-ce que certaines organisations ne sont pas capables de résister plus longtemps que certaines autres ? est-ce qu'en définitive ce n'est point la nature personnelle de chacun qui doit décider sur le temps de suspendre les travaux ? Et puis, quand l'heure en est venue, alors quoi de plus simple et de plus naturel ? L'homme a besoin de repos : eh bien, il se reposera. Il a besoin de quelque jouissance dans son repos : eh bien, nous les lui procurerons. Nous lui donnerons des journaux et des romans pour reposer son intelligence ; nous lui donnerons des spectacles et mille

autres divertissements pour récréer ses sens et lui faire savourer toutes sortes d'émotions ; et, à la condition qu'il aura, d'ailleurs, sa table bien servie, fût-il des derniers rangs du peuple, que lui faut-il de plus pour réparer ses forces?

Nous ne savons pas s'il est encore possible d'énoncer de bonne foi une pareille théorie; mais ce qui est certain, c'est que l'expérience de chaque jour en démontre la fausseté. Non, il n'est pas vrai, dans la pratique, que la nature toute seule résolve la question d'opportunité pour le repos nécessaire à l'homme qui travaille. En fait et en dehors du précepte de l'Église, il est incontestable que l'homme ne sait pas se régler naturellement sous ce rapport. Ou bien il ne consulte que l'égoïsme et les instincts de la sensualité; et alors il ne remplit point la tâche que le devoir et la conscience lui imposent. Ou bien, au contraire, il se laisse entraîner par les calculs de l'intérêt, de la cupidité et de l'avarice; et alors il travaille, sans repos suffisant, jusqu'à la débilitation précoce de ses organes, jusqu'à la ruine de sa santé, et quelquefois même jusqu'à une mort prématurée.

Voilà pour le temps du repos. Et maintenant, quant à la manière de le prendre, l'expérience de chaque jour démontre aussi que la théorie sensualiste n'est ni plus heureuse ni plus en harmonie avec les vrais besoins de la nature de l'homme. Il ne suffit pas, en effet, pour reposer le travailleur, de le gorger de viande et de vin : « L'homme ne vit pas seulement de pain, a dit le Sauveur Jésus, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu (1). » Malheur et honte à l'homme qui se déclarerait satisfait et reposé quand il se serait bien repu : ce ne serait plus qu'une brute ! Et, pour les romans et les spectacles que l'on jette en pâture aux émotions de l'esprit, du cœur et des sens de l'homme, comment affirmer

(1) Matth., c. IV, v. 4.

qu'ils le reposent ? qu'on dise plutôt qu'ils le dévorent. Oui, ils dévorent sa bourse avec les fruits de son travail ; ils dévorent son intelligence avec ses plus nobles pensées ; ils dévorent son cœur avec ses plus pures affections ; ils dévorent même ses sens par la surexcitation qu'ils leur procurent, et qui les enivre sans les rassasier. Ah ! nous les connaissons, ces hommes qui se reposent le lundi, dans les cafés, dans les théâtres et les mauvais endroits, des travaux de la semaine ; et quand, le lendemain, nous les voyons plus fatigués et plus pâles qu'ils ne l'étaient la veille ; et quand, avec cela, nous entendons les sanglots de leurs femmes et les cris de leurs enfants, qui demandent des vêtements et du pain, comment ne pas dire, des instructeurs de ce peuple, que ce sont des bourreaux de la société?

En regard de ces théories sensualistes et délétères de la société, l'Église a posé le précepte de la sanctification du dimanche et des fêtes ; et c'est ainsi qu'elle a décidé la question du repos, et pour le mode et pour l'opportunité. Pour l'opportunité d'abord, elle n'avait qu'à maintenir le précepte du Décalogue, qui prescrit un jour de repos par semaine ; et c'est ce qu'elle fit. Seulement elle changea ce jour. Le dimanche avait, pour les chrétiens, des souvenirs plus frappants que le sabbat des juifs ; ce fut donc ce jour qui devint celui du repos et de la sanctification après les travaux de la semaine. Dans l'intervalle, quelques autres jours de fête devaient être observés avec le même respect ; l'Église en prescrivit également la sanctification.

Or, il s'est trouvé que cette prescription d'un jour de repos par semaine était parfaitement en accord avec les facultés et les forces physiques de l'homme ; et cela tellement que, depuis l'origine du monde, dans tous les pays et à tous les degrés de civilisation, elle a pu trouver son application comme tout naturellement. Il ne faut pas s'en étonner : ce précepte de l'Église, avons-

nous dit, n'est que la reproduction d'un commandement divin sur le même sujet; et qui sait mieux que Dieu la mesure de la force dans l'homme qu'il a créé? Et cependant, à une époque de crise et de délire pour l'esprit humain, à la fin du siècle dernier, des hommes se sont rencontrés qui ont essayé de donner un démenti à cette loi de la nature, sanctionnée par le double commandement de Dieu et de l'Église. Ils avaient prononcé magistralement que le travail serait de neuf jours, au lieu de six, et que le temps du repos ne serait qu'au dixième jour. Mais le bon sens populaire se joignit au refus de la nature physique pour protester contre cette innovation; et l'on assure que le bœuf, plus raisonnable en cela que certains philosophes, refusa lui-même plusieurs fois de marcher, après le sixième jour de son travail.

Une fois réglée la question de temps par l'abstention des œuvres serviles les jours des dimanches et des fêtes, l'Église ajouta que ce repos devait être sanctifié; et elle détermina le mode de cette sanctification, par la participation au culte public et surtout au sacrifice de la messe.

Il n'est point facile d'imaginer tous les avantages qui résultèrent, pour la société, de ce précepte de l'Église. Il fut accepté d'abord par la généralité de ceux qui embrassèrent le Christianisme ou qui naquirent dans son sein; et, alors même qu'ils s'écartèrent de plusieurs préceptes essentiels de cette religion du Christ, on les vit conserver le respect de la sanctification du dimanche. De plus, le corps et l'âme trouvèrent leur satisfaction dans l'accomplissement de ce commandement. Le corps d'abord, puisqu'il avait le repos qui lui était nécessaire et dans la mesure convenable. Mais c'est l'esprit, c'est le cœur, c'est l'âme surtout, qui goûtèrent, dans le repos sanctifié du dimanche et des fêtes, d'inappréciables avantages.

Pendant la semaine, dont il avait consacré tous les

jours aux préoccupations, aux labeurs et aux intérêts de la terre, naturellement l'homme s'était laissé comme absorber par la matière. Presque tout avait été fait pour le corps, ou, du moins, en vue des avantages corporels; mais l'âme n'avait pas eu son aliment, elle avait été négligée et elle languissait dans une humiliante torpeur. Or, voici qu'à l'église, où cet homme a dû se rendre pour obéir au précepte de la sanctification du dimanche, il entend des vérités qui le réveillent de cet engourdissement. C'est par la parole, c'est par des chants, c'est par des cérémonies, que ces vérités arrivent jusqu'à son âme; alors elles la nourissent, elles la fortifient, elles l'élèvent, et elles lui rendent toute sa grandeur et toute sa dignité.

Ce n'est pas tout. La vérité descend de l'intelligence jusqu'au cœur, et elle lui procure les plus vives émotions : non pas ces émotions violentes et sensuelles qui sont produites par la représentation du crime ou par les mages du vice; mais des émotions pures et suaves qui réjouissent le cœur, qui l'épanouissent et qui lui donnent courage pour reprendre la tâche de la souffrance et du travail. Incontestablement, ce n'est point la vérité qui vient de l'homme qui est capable de produire de semblables effets; non, c'est la vérité de l'Évangile; et, pour nous servir de l'expression de Jésus-Christ lui-même, c'est « la parole qui sort de la bouche de Dieu (1). »

Nous n'avons dit encore que les avantages individuels procurés par le précepte de l'Église relativement à la sanctification du dimanche et des fêtes; mais son bénéfice général et social est peut-être plus saisissant encore. Deux grands problèmes sont toujours à résoudre, humainement et philosophiquement, dans la société : la moralisation des masses et la fusion fraternelle des différentes classes en un seul corps social.

(1) Matth., c. v, v.4.

Il y a longtemps qu'on l'a dit, et l'expérience de chaque jour ne fait que le confirmer de plus en plus : jamais on n'assemble le peuple sans l'exposer au danger de le démoraliser. Cela vient, peut-être, de ce que les mauvaises passions fermentent toujours dans le cœur de l'homme, et qu'elles n'attendent que le contact et l'excitation de la foule pour faire explosion. Mais enfin, quelle qu'en soit la raison, c'est un fait, et on ne peut le contester. La philosophie a bien essayé, par quelques maximes, de s'opposer à ce torrent démoralisateur; mais ce n'était là qu'un grain de sable pour arrêter les vagues de l'Océan : les flots des passions populaires ont passé sur toutes ces belles sentences, et c'est à peine s'il en reste un classique souvenir. Quant aux gouvernements, ils n'ont trouvé qu'un moyen d'opposer une digue à cette démoralisation sociale, c'est celui de la police et de la prison. Mais ce moyen ne s'applique évidemment qu'aux désordres extérieurs les plus scandaleux; et il reste toujours, au cœur de la société, un foyer de corruption que la police ne peut atteindre. Et cependant, d'un autre côté, le peuple a besoin de s'assembler, non-seulement pour se concerter sur les affaires publiques qui le concernent, mais pour sortir de l'égoïsme de la vie privée, de la vie de famille; et pour puiser, au grand air de la vie publique et sociale, l'énergie nécessaire à la pratique des plus difficiles vertus. L'Église a résolu la difficulté de ce problème social. Elle réunit le peuple, elle l'instruit de ses devoirs, elle réjouit son cœur, elle le repose de ses travaux et de ses peines; et, quand il se retire du temple saint où se sont accomplies ces grandes choses, non-seulement il est calme, mais il est plus pur, mieux disposé à la vertu, et plus propre aux sacrifices que demande sa condition.

Et quant à la fusion fraternelle des différentes classes en un seul corps social, nous avons vu, précédemment,

l'inefficacité et la stérilité des moyens humains employés jusqu'ici pour y arriver. On y a renoncé; et l'on a pris son parti de voir l'humanité classée socialement en différentes catégories étrangères les unes aux autres, et dont les inférieures jalousent les supérieures, en attendant le jour où elles pourront les supplanter. L'Église seule n'a pas désespéré de sa vertu pour ramener ces classes divisées et hostiles à la seule unité possible sur la terre : l'unité des esprits par la même foi et l'unité des cœurs par la même charité. En les réunissant dans un même temple pour les faire participer au même enseignement, aux mêmes prières, aux mêmes cérémonies et surtout au même sacrifice, elle n'a pas fait disparaître des inégalités qui sont inhérentes à l'organisation de toute société civilisée; mais elle en explique la nécessité, et elle rapproche les différentes classes par les liens d'un mutuel respect, d'une confiance réciproque et surtout d'une commune charité.

Hélas! ces avantages individuels et sociaux du précepte de l'Église ont disparu dans un trop grand nombre de pays catholiques; mais il en est d'autres, grâce à Dieu, qui en jouissent encore; et nous n'en sommes pas réduit à justifier nos appréciations par les seuls exemples des peuples hérétiques. Oui, il y a toujours, dans tout le monde catholique, des villages, des bourgades et même des cités, où le dimanche est sanctifié, et où cette sanctification produit les résultats que nous venons de signaler. Ah! qu'il est beau de voir alors les populations se reposer dans les joies du Seigneur! et comme on s'écrie tout naturellement avec le Roi-Prophète : « Oui, voilà qu'il est bon et qu'il est doux à des frères d'habiter ensemble dans la maison de Dieu (1)! » Au contraire, partout où le précepte de l'Église n'est plus observé, partout où le règne de l'impiété, de l'in-

(1) *Ps.* CXXXII, v. 1.

différence et du sensualisme a prévalu, les sociétés redeviennent païennes par leurs mœurs; et l'homme qui travaille n'est plus que l'esclave des intérêts de la terre et des passions de son cœur.

En face de ces conclusions, on a, certes, le droit de s'étonner que certains gouvernements chrétiens, et même catholiques, se montrent d'une si étrange indifférence à l'endroit de l'observation du dimanche. Nous ne voulons pas dire qu'ils soient en droit, ni qu'il soit sage d'user de répression pour violenter les consciences et les astreindre à l'accomplissement d'un devoir religieux : loin de nous cette pensée! Mais, alors même que la loi serait athée, comme on l'a dit de la loi française, ne serait-il pas, du moins, d'une sage politique et d'un bon gouvernement, d'abord, de ne pas entraver les consciences en plaçant, sans raisons suffisantes, une quantité considérable de citoyens dans l'impossibilité d'accomplir ce devoir? Ensuite, ne serait-il pas également sage de ne les provoquer en aucune manière à la violation de ce précepte religieux? Enfin, ne serait-ce pas un devoir pour les gouvernements de faire, au moins, respecter le repos du dimanche en défendant le travail qui ne serait pas d'urgence, dans toutes les circonstances qui sont sous leur dépendance et par les hommes qui leur sont personnellement soumis? Ces mesures sont de rigueur dans des pays protestants qui se piquent du plus fier libéralisme : qui pourrait donc en empêcher l'exécution dans des pays toujours catholiques par leur très-grande majorité?

La confession, au moins une fois l'an, et la communion, vers la fête de Pâques, sont deux autres préceptes de l'Église catholique. Nous ne voulons pas rentrer dans tout ce que nous avons dit relativement au sacrement de Pénitence et au sacrement de l'Eucharistie dans nos études sur le dogme et sur le culte; nous avons vu les avantages personnels qu'ils produisent

dans la vie de ceux qui les pratiquent dignement, et nous n'avons qu'à les rappeler. Mais, ce que nous devons ajouter ici, c'est l'exposé succinct des services réels que rend le double précepte de ces sacrements dans l'intérêt général de la société.

Et d'abord, j'admire la sagesse et la prudence de l'Eglise dans son précepte sur la confession. Son esprit est bien connu relativement à la pratique fréquente du sacrement de Pénitence ; et cependant, par respect pour la liberté individuelle, elle ne le prescrit d'obligation rigoureuse qu'une seule fois chaque année, s'en rapportant pour le reste à la conscience de chacun. C'est une mère qui épargne, autant qu'elle le peut, à son enfant un breuvage qui lui paraît amer, et qui ne l'y contraint que lorsqu'il y a danger pour sa vie.

Au-dessus des infamies que l'on a publiées contre la confession, une foule d'ouvrages excellents ont été écrits pour en montrer les avantages sous tous les rapports, et même sous le rapport purement humain. C'est à ce dernier point de vue que nous devons nous arrêter. Pour cela, il nous faut pourtant bien revenir sur certaines idées qui se sont présentées déjà relativement au sacrement de Pénitence : le retour à ces considérations est d'autant plus nécessaire qu'elles doivent trouver ici leur application principale, et que c'est surtout par elles que nous pouvons apprécier l'influence de l'Église sur la société.

Deux mots suffisent pour résumer ce que nous avons à dire à ce sujet : *réhabilitation* et *réparation ;* réhabilitation *personnelle* et réparation *sociale*. Oui, la confession est une réhabilitation personnelle pour l'âme coupable, et cette réhabilitation est une nécessité pour elle. A moins d'en être arrivé à la dégradation complète de l'esprit et du cœur, à la dépravation du sens moral et à l'esclavage honteusement accepté des passions et des sens, l'homme ne peut point se passer d'une certaine

dignité et de la paix à l'intérieur. Il en a besoin pour trouver en lui-même une compensation nécessaire aux misères, aux douleurs et aux humiliations de la vie. Et cependant, cette compensation ne peut pas exister pour l'âme coupable : quelle paix voulez-vous qu'elle puisse goûter dans les remords de la conscience ? et quelle dignité pourrait-elle se promettre dans les abaissements du vice, ou même dans les humiliations ordinaires d'une conscience flétrie ? Alors, il n'y a plus, pour cette âme, qu'une seule alternative : ou bien elle s'abandonnera au découragement, au désespoir, et, par là, elle tombera dans le plus profond abîme du vice, en devenant pour la société un membre inutile ou dangereux ; ou bien elle trouvera le moyen de se réhabiliter en recouvrant son innocence perdue. Hélas ! il arrive trop souvent que c'est le découragement qui prend possession de l'âme dans cette lutte terrible de la conscience contre le mal ! De là tant de honteux scandales, de là tant d'esprits en démence, de là tant de suicides, de là, enfin, ces crimes monstrueux qui viennent si fréquemment jeter dans la société la stupeur et la consternation.

Oui ; mais, d'un autre côté, quel moyen de réhabiliter une âme, coupable devant Dieu, coupable en sa conscience, et, quelquefois même, coupable aux yeux de la société? Les dignités et la fortune, nous le savons, réhabilitent bien des iniquités au regard de l'opinion ; mais quand un homme riche, puissant et vicieux aura reçu les hommages d'un public inconstant, aveugle, corrompu lui-même et le plus souvent intéressé, il faudra bien pourtant qu'un jour ou l'autre, il en vienne à compter avec sa conscience ; et alors elle lui fera payer chèrement, par des remords, les fumées de l'encens qui l'avait enivré. Non, non, la paix et la dignité ne viennent pas de l'extérieur : elles ont leur siége dans l'âme ; et l'homme n'est pas capable de les posséder tant qu'il porte dans sa conscience le remords du mal.

Le pécheur en est donc là, dans sa culpabilité : affamé du désir de reconquérir la paix, de recouvrer sa dignité, et cependant toujours dans l'impossibilité de se réhabiliter. Or, c'est dans cette condition que l'Église lui tend la main ; elle lui fait un devoir de se confesser, et c'est ainsi qu'elle commence sa réhabilitation. En effet, après l'absolution sacramentelle, le pécheur se relève moralement convaincu qu'il a recouvré l'innocence ; cette conviction lui rend la paix, elle le réconcilie avec lui-même, lui fait reprendre sa dignité et le replace, avec confiance et courage, dans le chemin de la vertu. Malgré sa malice et ses méchancetés, le monde finira par reconnaître qu'il y a là un véritable retour vers le bien, et il rendra justice à cette conversion. Mais, alors même que la sincérité du coupable réconcilié devrait être méconnue, il trouverait dans son âme un dédommagement aux injustices de l'opinion ; sa conscience parlerait en sa faveur plus haut que tous les vains bruits du monde, et elle ne cesserait de l'encourager à la persévérance, en lui témoignant intérieurement de sa réhabilitation certaine au tribunal de Dieu.

Après cette réhabilitation personnelle du pécheur, nous avons dit que la réparation sociale était un second avantage de la confession prescrite par un commandement de l'Église. Une faute n'est jamais commise sans produire un triple dommage : envers Dieu d'abord, dont elle lèse la sainteté ; envers le pécheur lui-même, ensuite, dont elle souille la conscience ; et puis, enfin, envers la société, dont elle blesse toujours les intérêts d'une certaine manière. Or, par la confession sacramentelle, le pécheur a déjà réparé son dommage envers Dieu : car cette confession était jointe au repentir et à la satisfaction, et ces trois conditions lui avaient mérité sa réconciliation avec la justice divine. De plus, la réhabilitation personnelle que nous venons de constater l'avait aussi réconcilié avec sa conscience ; et les ruines que le péché

avait faites dans son âme avaient ainsi disparu. Il ne lui reste donc plus qu'à réparer le dommage social produit par le péché. Ce dommage varie à l'infini, suivant les différentes espèces de fautes et les modifications dans ces espèces ; mais il existe toujours à quelque degré, et il demande réparation. Quand il s'agit d'une faute exclusivement personnelle, il suffit au coupable, pour la réparer socialement, de rentrer dans la société avec l'absolution de Dieu méritée par ses aveux et par ses regrets. Mais, quand la faute a blessé les intérêts d'un tiers, de plusieurs, et quelquefois de toute une société, il faut une réparation particulière à ce dommage social : la justice des hommes la demande tout aussi bien que la justice de Dieu. Nous savons bien que, dans une foule de cas, la justice humaine ne s'en fie pas au repentir du coupable, et qu'elle lui impose elle-même une réparation déterminée par ses lois. Oui, mais la justice des hommes ne peut atteindre que les délits publics et qui lui sont connus ; et combien d'autres, hélas ! qui ne se commettent que sous le regard de Dieu, du coupable, de ses victimes, et que ces dernières ne peuvent malheureusement pas prouver au tribunal des hommes ! Par cela même que ces crimes échappent aux coups de la justice, ils n'en sont que plus pernicieux pour la société : ce sont autant de plaies secrètes qui la rongent à l'intérieur, qui s'élargissent de plus en plus et qui menacent de gagner jusqu'au cœur.

Qu'on cherche tant qu'on voudra, il n'y a pas de moyens humains de réparer ces ravages secrets : la justice n'y peut rien, la morale philosophique n'a pas plus d'efficacité ; et l'on devrait se résigner à tous ces désordres sans remède, si le précepte de la confession ne venait s'y opposer avec la force qui vient de Dieu. Mais, dans le sacrement de Pénitence, l'aveu d'un dommage, quelle qu'en soit la victime, appelle inévitablement la réparation ; et le pardon de la faute n'est accordé qu'à

cette condition. Cette conclusion est quelquefois difficile et bien dure; mais c'est de toute justice, et il faut s'y soumettre. Le coupable s'y résigne, en effet, au tribunal du sacrement de Pénitence : car, à tout prix, il a besoin de recevoir son pardon. Ainsi s'expliquent les innombrables réparations qui se font chaque jour dans la société : réparations matérielles, réparations morales, réparations sociales, réparations spirituelles, réparations de toutes sortes, enfin, qui feraient certainement, à la quantité des dommages secrets, un équilibre suffisant dans une société vraiment chrétienne. Mais hélas ! tout abondante que soit la réparation qui vient de la confession, dans l'état actuel de nos sociétés, n'est-ce pas simplement un grain de sable devant des montagnes d'iniquités qui montent jusqu'au ciel ? Enfin, cette situation générale ne détruit pas l'efficacité particulière du précepte ecclésiastique de la confession : telle que soit notre société chrétienne et catholique, ce précepte n'y produit pas moins de grands fruits de réparation. Ce résultat doit infailliblement s'accroître en proportion de la foi religieuse et pratique des peuples catholiques; et il n'est peut-être pas si téméraire d'espérer beaucoup pour l'avenir.

Sous le rapport social, le précepte ecclésiastique de la communion pascale n'est que le complément, mais un complément naturel de celui de la confession. En effet, tout n'est pas fini quand le coupable est réhabilité personnellement par l'absolution sacramentelle : le péché a laissé dans son entendement, dans son cœur et surtout dans ses sens, des empreintes qui ne s'effacent pas si facilement, et qui, pendant longtemps encore, sollicitent l'âme au retour vers le mal. Et d'ailleurs, les tentations de la nature et les séductions du dehors conservent encore tant de prise sur l'âme du plus sincère et du plus vrai chrétien ! Il lui faut donc une force nouvelle pour résister aux entraînements du mal ;

et cette force, il la puise au sacrement de l'Eucharistie, puisque c'est Dieu lui-même, la source de toute force, qu'il y reçoit sous les espèces sacramentelles.

Et quant à la réparation, qui est une conséquence du sacrement de Pénitence, c'est une nécessité, et le coupable s'y soumet sans doute ; mais cette nécessité lui impose parfois de si pénibles sacrifices que la nature s'y refuse par sa seule énergie, et qu'il lui faut une vertu surnaturelle pour y répondre avec fidélité. Oui ; mais quand une fois le pécheur réconcilié a ressenti personnellement les effets du sacrifice eucharistique, il s'élève, par l'amour, jusqu'au désir d'unir ses réparations à la grande expiation du Calvaire : alors rien ne lui coûte plus, il n'y a plus de souffrance dans sa réparation ; ou bien, s'il souffre encore, la souffrance est aimée.

Mais il y a, dans l'accomplissement général du devoir pascal, un bénéfice social plus manifeste encore : c'est celui qui doit en résulter pour la société, sous le rapport de l'égalité et de la fraternité entre les divers membres qui la composent. Nous avons déjà vu tout ce que le Christianisme a fait pour répondre à ces aspirations plus énergiques dans notre société moderne. Par son dogme, par sa morale, par son culte public, nous avons constaté qu'il tend à faire de tous les hommes, dans la société, des citoyens égaux devant l'autorité, et des frères, par une charité mutuelle, devant Dieu. Assurément ces enseignements divins ont déjà, par eux-mêmes, une très-grande puissance, et la grâce qui les accompagne, dans la pratique du culte, leur donne d'ailleurs une efficacité merveilleuse; mais voyez-vous, sous ce rapport, l'influence sociale que doit exercer par-dessus tout le sacrement de l'Eucharistie? Quand le grand et le petit, quand le riche et le pauvre, sont allés s'asseoir ensemble, l'un auprès de l'autre, au banquet de l'Eucharistie ; quand ils y ont mangé le même pain, et que ce pain c'est le corps d'un Dieu, le corps de Jésus-Christ lui-même;

comment voulez-vous qu'ils ne se relèvent pas dans une même et commune reconnaissance qui fait l'égalité, et dans un même et commun amour qui produit la fraternité? Dans une société bien ordonnée, un chef de maison n'invite à sa table que des convives qui ont entre eux une certaine égalité sociale ; mais il y a plus que l'égalité entre les convives qui prennent part au festin de l'Eucharistie : ce sont tous des enfants à la table de leur Père commun, ce sont vraiment tous des frères issus du même amour, rachetés par le même sacrifice et nourris de la même chair divine. Quelle doctrine que celle-là! Quelle religion que celle qui produit au cœur de ses fidèles de pareils sentiments ! Et quelle société que celle où la pratique de la confession et de la communion serait observée avec fidélité !

Au point où nous en sommes de nos considérations sur les préceptes de l'Église, on se demande, sans doute, quelle est l'influence favorable à la société que nous pourrons constater dans les deux derniers commandements. Ces préceptes prescrivent l'abstinence des aliments gras à certains jours, et l'abstinence et le jeûne dans certaines autres circonstances : or, où peut-être l'avantage d'une telle prescription dans l'intérêt social? Il semble, à première vue, qu'elle n'ait avec lui aucun rapport sérieux.

Remarquons, d'abord, qu'il n'y aurait point lieu de tant s'étonner s'il se trouvait, en effet, quelque précepte de l'Eglise qui eût pour fin principale le bien spirituel de celui qui le pratique, et qui ne contribuât ainsi qu'indirectement au bénéfice social. Ce serait déjà rendre un véritable service à la société, que de lui former des membres mieux affermis dans la vertu et plus généreux au sacrifice. Mais le précepte dont il est question exerce réellement et directement une influence utile dans la société, indépendamment des avantages spirituels et personnels qui en résultent pour ceux qui s'y soumettent dans la conduite de leur vie.

Ce n'est pas seulement l'individu social qui doit se considérer personnellement devant Dieu comme un misérable et un coupable, et qui doit s'efforcer, à ce titre, de fléchir sa colère et d'appeler ses faveurs; toute société, envisagée collectivement, est un être moral qui a ses misères et ses vices, et il lui faut aussi ses supplications et ses expiations particulières. Les grandes misères de la société sont les fléaux qui viennent parfois la ravager : c'est la famine, ce sont les maladies épidémiques et la guerre. Il est rare qu'une société échappe pendant longtemps à l'un de ces fléaux : ils sont toujours là, comme une menace terrible, prêts à fondre sur elle. Or, pour les conjurer, il faut bien que la société elle-même élève vers Dieu ses supplications jointes à ses sacrifices; et c'est précisément là une des intentions que l'Église se propose, dans son précepte du jeûne, de l'abstinence et de la prière, à certains jours déterminés.

Un autre but de ce commandement est d'offrir à Dieu, par là, une expiation collective et sociale pour les iniquités commises par les sociétés. Ces iniquités sont celles des masses, qui participent, dans leur généralité et publiquement, aux mêmes désordres et à la même corruption : ce sont les crimes de toute une cité, de tout un peuple, dont les membres s'associent dans une commune perversité. Enfin, ce sont les crimes des peuples à l'égard des peuples, les crimes des nations à l'égard des nations; ces crimes dans lesquels on s'accoutume trop facilement à ne voir que les caprices de la fortune et de la politique, et qui sont cependant, dans l'ordre social, la plus scandaleuse violation des droits de la justice. Voilà des iniquités qui demandent, devant Dieu, une particulière réparation. L'Église le sait bien; et c'est pourquoi elle fait un devoir à ses enfants d'offrir à Dieu, par quelques sacrifices, une réparation générale et publique.

Ainsi, le précepte de l'abstinence et du jeûne est, sans doute, principalement établi par l'Église pour rendre

hommage à la toute-puissance et à la justice de Dieu; mais son bénéfice réel est tout entier à l'avantage de la société, parce qu'il doit être le contre-poids de ses iniquités, et qu'il lui obtient son pardon en même temps que les faveurs du Ciel.

Enfin, un dernier avantage de ce précepte de l'Église, c'est de combattre la mollesse du siècle, c'est de mettre en honneur la générosité du sacrifice et de réveiller par là, dans les masses, l'esprit religieux trop souvent engourdi par le sensualisme.

D'ailleurs, ce précepte de l'Église est tellement juste, qu'on en retrouve les pratiques essentielles jusque dans les religions les plus extravagantes et les plus sensuelles. Et maintenant encore, à cette époque où l'on sacrifie tout à la sensualité, et jusque chez les peuples les plus indépendants et les plus libéraux dans leurs principes, en Angleterre et en Amérique, l'hérésie a respecté cette ancienne et universelle coutume du jeûne; et nous la lui voyons toujours mettre en pratique aux jours de ses suprêmes désolations.

Du Sacerdoce catholique.

L'influence de l'Église sur la société ne se pratique pas seulement par son enseignement et par ses préceptes; nous avons dit qu'un troisième et dernier moyen principal de l'exercer, c'est son sacerdoce. Nous n'avons pas tout dit sur le sacerdoce catholique, quand nous avons montré la grandeur et l'excellence de sa mission entre les hommes et Dieu. Sous le rapport social, les services qu'il a rendus, et qu'il rend encore chaque jour à l'humanité, sont tellement considérables, que les Églises hérétiques et schismatiques elles-mêmes sont obligées de les reconnaître, en leur rendant hommage.

Par le sacerdoce, nous entendons ici toute la hiérar-

chie des ministres consacrés au service de l'Église catholique, depuis le Pape qui la gouverne comme son chef jusqu'au desservant de la plus humble paroisse. Nous pourrions comprendre aussi, dans cette hiérarchie, les différents Ordres religieux ; mais nous ne le ferons pas, parce que nous nous proposons de leur consacrer, plus loin, une étude spéciale. Voyons donc l'influence exercée sur la société par les divers degrés hiérarchiques du sacerdoce, avec cette restriction.

Nous n'avons plus à parler des services rendus à la société par la papauté ; l'étude précédente en a donné les témoignages les plus incontestables. Le principe de l'autorité civile consacré, dans la personne des empereurs et des rois, par l'autorité spirituelle des Papes, et l'ordre social affermi sur ses bases par cette consécration ; la liberté des peuples défendue contre l'ambition des conquérants et contre la tyrannie des princes oppresseurs ; la sainteté et l'indissolubilité du mariage protégées contre les passions effrénées de ceux qui pouvaient tout matériellement : voilà, certes, des services assez importants, rendus par les Papes à la société, pour qu'on ne puisse les méconnaître sans une ingratitude révoltante.

Après la papauté, c'est l'épiscopat qui a droit à la reconnaissance sociale. Pour la France en particulier, est-ce qu'un historien protestant n'a pas reconnu lui-même que sa monarchie avait été formée par les évêques comme une ruche par des abeilles ? En effet, pendant des siècles, les évêques furent de véritables princes dans l'étendue de pays soumise à leur juridiction spirituelle ; quelquefois même ils en étaient réellement les princes temporels ; et, comme l'autorité dont ils étaient revêtus était plus respectée qu'aucune autre puissance, c'était aussi celle qui conservait plus fermement les peuples dans la pratique de la subordination et de la fidélité. De plus, dans toutes les grandes questions sociales que nous avons traitées précédemment : sur l'es-

clavage, sur la justice, sur la Trêve de Dieu pendant la guerre, c'étaient les évêques qui étaient les ministres de l'Église pour diriger la société vers le progrès et la civilisation par les principes chrétiens. Enfin, les évêques faisaient, dans une certaine mesure, pour la société particulière soumise à leur juridiction spirituelle, ce que les Papes faisaient pour la société chrétienne tout entière : ils y étaient les défenseurs de la justice et les protecteurs du droit.

Nous n'en sommes plus au temps où la papanté et l'épiscopat étaient en position de rendre à la société de pareils services; mais, cependant, ces avantages ne sont pas exclusivement ceux des siècles passés. Quand tout récemment la Russie étouffait la Pologne, comme le vautour étreint la colombe dans ses serres, et que toutes les puissances du monde regardaient en silence, une seule voix souveraine s'est fait entendre pour protester avec indignation contre cette grande iniquité; et cette voix était celle de la papauté. Et quand, quelques années auparavant, le Piémont s'était jeté sur son faible voisin, comme un loup sur l'agneau, et qu'il avait si violemment envahi ses États; ce ne fut pas seulement comme les défenseurs de la papauté que la plupart des évêques flétrirent cette odieuse violation : ils en appelèrent au droit international et public, et c'est au nom des grands principes qui sont la base de toute société qu'ils condamnèrent cette scandaleuse usurpation.

Le simple prêtre n'exerce pas, dans la société, une influence générale aussi considérable en apparence; mais ses moyens d'action sont plus nombreux, et l'occasion de les mettre en pratique se présente plus souvent. Voyez plutôt, en effet, si le prêtre n'est pas, dans le centre où il vit, la providence des pauvres, le plus fidèle ami des malades, le consolateur des affligés, et comme l'ange conducteur des âmes égarées?

Généralement le prêtre est pauvre, et par conséquent il

ne peut pas donner beaucoup aux indigents ; mais s'il est vrai qu'un pauvre charitable trouve toujours le moyen de donner à de plus pauvres que lui, cela doit être vrai surtout quand ce pauvre est un père, et que les indigents sont les enfants de son cœur. Or, le prêtre n'est-il pas le représentant, sur la terre, de Celui que nous appelons tous les jours le Père des pauvres, *Jesu, Pater pauperum?* Il donne donc tout ce qui lui est possible de ce peu qu'il possède ; et, comme il le donne avec une délicatesse et un respect qui relèvent la modicité de son offrande, le pauvre la reçoit avec une double reconnaissance. D'ailleurs, quand le prêtre n'a plus rien à donner, et que le cri de la misère arrive encore jusqu'à son cœur, il sait bien se faire mendiant lui-même pour les pauvres de Dieu. Lui qui ne voudrait jamais rien demander pour ses propres besoins, il ira tendre humblement la main auprès du riche, afin de soulager la détresse des autres; il ne se rebutera point, alors même qu'il serait repoussé ; il demandera toujours, et il n'aura de repos que lorsque le pauvre se reposera lui-même de ses souffrances et de ses privations.

Après la pauvreté, une autre grande misère de l'humanité, c'est la maladie avec les infirmités. Cette misère n'est pas seulement désolante par les souffrances qui l'accompagnent ; mais, ce qui dévore le plus souvent l'infirme et le malade sur leur grabat, c'est l'isolement et cet insurmontable ennui qui finit par abattre le cœur et jeter l'âme dans un profond découragement. Cette épreuve s douloureuse est plus particulièrement celle du pauvre malade : les riches ont peu d'amis quand ils sont dans le malheur; mais le pauvre, lui, est-ce qu'il en trouvera un seul au chevet de son lit de souffrance? Oui, il en trouvera un, tout aussi bien que le riche, et même plus facilement encore ; et cet ami le plus fidèle et le plus vrai du malade et de l'infirme, c'est le prêtre. Nous n'ignorons pas qu'un préjugé, malheureusement trop répandu,

éloigne souvent le prêtre du malade, par crainte de l'impressionner d'une manière fâcheuse : on a peur de l'épouvanter et d'augmenter son mal en le mettant en face de celui dont la vue seule devrait le faire penser à son éternité. Hélas ! il est bien vrai que, quand on a passé de longues années de sa vie dans l'oubli de Dieu et de toute pratique religieuse, la présence du prêtre donne à penser au malade, aux portes de l'éternité ! et il est naturel que le remords vienne troubler sa conscience. Mais quand, obéissant à cette voix intérieure, il s'est réconcilié avec Dieu par le moyen de son ministre, n'est-il pas vrai que la visite du prêtre n'apporte plus au malade que les encouragements et la douceur d'une pieuse affection ? Le prêtre n'est pas seulement le plus fidèle ami du malade, c'est le médecin de son âme ; et le patient en reçoit toujours les saintes paroles qui tempèrent la douleur, alors même que le médecin du corps ne peut plus rien pour soulager ses maux.

Une circonstance particulière qui laisse voir tout ce qu'il y a de dévouement et de tendresse dans le cœur du prêtre à l'égard des malades, c'est le temps des maladies épidémiques et contagieuses. Alors, vraiment, le prêtre devient héroïque et sublime avec la plus naturelle simplicité. Dans un oubli complet de soi-même et des dangers qui le menacent, il se donne et se prodigue tout entier aux autres. Il est à la fois le père, la mère, l'ami et le médecin de tous les abandonnés ; et, quand le péril et la fatigue ont éloigné tout le monde du moribond pestiféré, le prêtre est toujours là, lui, pour lui rendre toutes sortes de services, pour lui parler du bon Dieu et pour le préparer à paraître devant son tribunal. Pauvre mourant ! reconnais là ton plus persévérant ami : c'est le prêtre qui t'avait reçu à ton entrée dans la vie, sur les fonts sacrés du baptême ; c'est lui qui t'avait nourri, dans l'enfance, du pain de la parole de Dieu ; c'est lui qui t'avait préparé aux joies des plus beaux jours

de ta vie; peut-être l'avais-tu méconnu, plus tard! maintenant encore, le voici pourtant au râle de ton agonie; et il ne te quittera qu'à la tombe, en y déposant, avec les plus touchantes prières, ses adieux pour le Ciel.

Mais ce n'est pas tout. Le cœur et l'âme ont leurs maladies comme le corps; et, si la douleur de ces nouvelles épreuves ne tue pas, elle fait mourir, cependant, de cette mort dont parlait S. Paul quand il disait : « Je meurs tous les jours : *Quotidie morior* (1). » Oh! qu'il est difficile de trouver alors de véritables consolateurs! Nous ne nions pas qu'on puisse rencontrer une amitié purement humaine capable d'adoucir les chagrins ordinaires de la vie; mais, d'abord, qu'elle est rare cette amitié assez désintéressée pour aimer longtemps, pour aimer toujours un ami malheureux! Et puis, il y a des chagrins tellement intimes qu'on ne peut pas les confier même au plus sûr ami. Enfin, il y a de ces grandes douleurs, de ces malheurs épouvantables qui tombent sur le cœur, semblables à des poids accablants, et sous lesquels l'âme succombe comme dans une agonie; alors, non vraiment, l'amitié la plus sincère ne peut rien; et il ne resterait plus au cœur brisé que le découragement et le désespoir, si Dieu ne lui avait réservé dans le prêtre une suprême consolation. C'est, le plus souvent, dans les saintes confidences du sacrement de Pénitence que le remède est appliqué sur ces plaies vives et sanglantes du cœur. Quand ce pauvre cœur meurtri a expérimenté l'insuffisance et la stérilité de toutes les consolations humaines, il jette vers Dieu un regard désespéré, et une inspiration du Ciel le conduit vers un de ces hommes dont l'âme est toujours ouverte aux épanchements de la douleur. D'abord, le malheureux laisse déborder son cœur dans une confidence qui lui procure un premier soulagement; il pleure ensuite, et ces larmes le soulagent

(1) *I ad Corinth.*, c. xv, v. 31.

encore. Enfin, quand il s'est doucement épanché par ses paroles et par ses pleurs, le prêtre va puiser au cœur de Dieu je ne sais quelle consolation, qu'il fait descendre ensuite sur l'âme affligée comme une bienfaisante rosée, et comme un baume réparateur. Il reste encore de la douleur, mais plus de découragement, mais plus de désespoir; c'est la confiance, c'est l'espérance qui brillent maintenant dans ces yeux fatigués par les larmes. Le prêtre a trouvé, pour le malheureux, la vraie consolation, parce qu'il est le ministre du Dieu consolateur, parce que c'est sa mission, à lui, et parce que l'expérience de toutes les douleurs lui a fait connaître les remèdes propres à les guérir. Ah! ce n'est point un tableau d'imagination que nous venons d'exposer, et l'on n'a point le droit de nous accuser d'exagération; c'est tous les jours, c'est à chaque heure du jour, que s'accomplit réellement ce que nous venons de dire : le nombre des affligés soulagés et consolés par le prêtre est incalculable dans les sociétés catholiques, et cet envoyé de Dieu est bien vraiment pour eux l'ange des consolations.

Nous avons dit, enfin, que le prêtre est aussi comme l'ange conducteur des âmes égarées. Nous devrions dire, d'abord, le guide des âmes inexpérimentées, de la jeunesse surtout. On nous répondra, peut-être, que les guides les plus naturels de la jeunesse, ce sont les parents; généralement, c'est vrai. Mais aussi, que de jeunes âmes qui sont trop tôt soustraites aux heureuses influences de la famille, qui sont jetées sans défense au milieu des tempêtes du monde! Combien d'autres qui n'ont plus de parents dont l'expérience et l'amour les protégent! Et d'ailleurs, n'est-il pas vrai qu'il y a, pour ces jeunes cœurs, des dangers et des piéges secrets dont la connaissance ne peut pas arriver jusqu'à la sollicitude des plus tendres parents, et que ceux-ci, du reste, ne seraient point capables de détourner de leurs chers enfants? Oui, elle est innombrable, la quantité des jeunes âmes lancées

sur la mer orageuse du monde sans pilote et sans boussole, et qui sont exposées aux plus tristes naufrages !

Hélas! ces naufrages sont fréquents! les victimes, surprises dans leurs tourmentes, couvrent les plus mauvais chemins de la vie; et c'est ce qui fait la désolation des âmes saintes dans l'Église de Dieu! Heureusement encore, sur le passage de ces âmes abandonnées à leur inexpérience, Dieu a placé un guide sûr et fidèle : c'est le prêtre. Et c'est aussi ce ministre des bontés de Dieu qui doit aller jusque dans les sentiers perdus, pour y chercher les âmes égarées et les ramener au bercail de la vertu et de la vérité.

N'est-ce point là, en effet, ce qui s'est toujours vu dans les sociétés chrétiennes et catholiques? et n'est-ce point là ce qui s'y voit encore? Combien d'âmes inexpérimentées qui trouvent dans les conseils et les encouragements du prêtre la lumière et la force, pour ne point s'égarer ni défaillir dans les sentiers de la vie! C'est au confessionnal, isolément, dans le pieux épanchement d'une mutuelle confiance; c'est dans des réunions, dans des associations, où les bons exemples du grand nombre viennent ajouter à l'heureuse influence exercée par le prêtre. Avez-vous vu ces associations de jeunes gens et de jeunes filles dirigées par le prêtre dans nos grandes cités? Toutes ces âmes sont là, dans le frémissement de la jeunesse, dans l'effervescence des passions, et prêtes à se jeter au hasard dans le tourbillon du monde. Elles se maintiennent, cependant, dans le chemin de la vertu; et, à l'âge où tant d'autres sont flétries et dégradées, on voit rayonner, sur ces fronts de vingt ans, le charme resplendissant de l'innocence, avec les joies, les douceurs et les grâces de la jeunesse. Et qui donc est leur principal guide, leur ange visible, sur le chemin de la persévérance? Interrogez-les; et ces jeunes gens et ces jeunes filles vous le nommeront : c'est, avant tout, le prêtre qui dirige leur âme.

Mais ce qui est peut-être plus merveilleux encore, c'est de voir des coupables égarés rentrer dans le chemin de l'honneur et de la vertu, conduits comme par la main par le prêtre de Dieu. On les voit, quelquefois, tellement épuisés par l'habitude du mal, qu'ils semblent ne pouvoir plus se tenir debout et qu'ils tombent accablés sous le poids de leur faiblesse et de leurs premiers efforts. Alors, que fait réellement le ministre du Pasteur des âmes? Il prend sur ses épaules la brebis défaillante et perdue, et il la rapporte lui-même dans le bercail de l'innocence. Oui, cette parabole évangélique se réalise chaque jour par le ministère du prêtre. Chaque jour, et à toute heure du jour, le prêtre sacrifie son temps, ses forces et sa vie, s'il le faut, pour ramener au bien des âmes égarées et coupables; il en ramène des multitudes, et il les y conserve dans une persévérance qui fait la joie des anges dans le ciel et l'édification des hommes sur la terre.

Il n'y a pas longtemps, un prêtre que nous connaissons bien était demandé par une dame dangereusement malade. « Monsieur l'abbé, lui dit-elle, je ne veux pas mourir sans acquitter près de vous une dette de mon cœur. Depuis six ans, ma fille faisait la tristesse et le désespoir de ma vie; et maintenant, depuis bientôt un an, c'est elle qui en est la joie, l'honneur et la consolation : merci, merci, car c'est vous qui me l'avez rendue! » C'est vrai, c'était bien lui qui la lui avait rendue, avec la grâce de Dieu; et ce n'était point la seule. Dans une retraite, prêchée, à Paris, à deux mille jeunes personnes, beaucoup d'autres, avec elle, étaient rentrées dans le chemin du devoir et de la vertu; et c'est là ce qui se fait continuellement par le ministère du prêtre dans l'Eglise catholique.

Nous avons dit ce que fut le sacerdoce et ce qu'il est encore dans sa généralité. Nous ne nions pas assurément qu'il y ait eu et qu'il y ait toujours de déplorables

exceptions. Ah! oui, sans doute, il s'est trouvé, et il se trouve encore des prêtres sans entrailles, devant les misères physiques et les misères morales des peuples qui leur sont confiés; oui, l'on a vu malhenreusement des mercenaires à la tête des troupeaux, et des loups se sont glissés et se glisseront toujours dans la bergerie sous l'apparence trompeuse des bons pasteurs. Mais, à part ces exceptions, qui sont inévitables dans les conditions générales de la faiblesse humaine, comment ne pas reconnaître la vérité dans les grands caractères que nous venons de tracer? comment ne pas admettre que le prêtre est vraiment, dans le centre où il vit, la providence des pauvres, le plus fidèle ami des malades, le consolateur des affligés et comme l'ange conducteur des âmes égarées ?

Et cependant, des milliers d'hommes ferment les yeux pour ne point voir ces choses; et cependant, des multitudes d'esprits prévenus cherchent partout des subtilités afin de les dénaturer. Écoutez plutôt ce que disait naguère un de leurs plus célèbres coryphées. « Malheur! s'écriait-il, malheur aux sociétés qui éteindraient le flambeau de la philosophie et de la raison pour se livrer en aveugles à la domination sacerdotale! Elles se condamneraient à la plus dure et à la plus humiliante des servitudes. Le prêtre peut tout; et là où il a mis son sceau, il n'y a plus de place que pour l'obéissance! » Jamais paroles plus outrageantes ni plus injustes ne sont sorties de la bouche d'un ennemi du sacerdoce. Ah! vous ne le connaissez pas ce prêtre dont vous parlez avec tant de colère! ou bien, si vous le connaissez, nous vous le disons à notre tour : Malheur à vous! car vous prostituez votre talent au service d'une ingrate calomnie.

Ce n'est pas toujours avec cette injustice que l'on apprécie l'influence du sacerdoce sur la société; il en est qui reconnaissent ses services, mais ils l'attaquent sous un autre point de vue. Ils disent que le prêtre se trouve

placé, par le célibat, dans un état antisocial, dans un état contre nature, et que cette condition doit mettre nécessairement obstacle à l'accomplissement de sa mission civilisatrice dans le monde.

Il y a, dans cette objection, deux parties bien distinctes. On affirme, d'abord, que le célibat ecclésiastique est un état contre nature : nous n'avons plus à répondre à cette difficulté ; et nous croyons avoir suffisamment montré, dans notre étude sur la virginité, que cet état s'allie sans répugnance avec les conditions de la nature relevée par la grâce. Mais quand on ajoute, ensuite, que le célibat du prêtre doit mettre nécessairement obstacle à l'accomplissement de sa mission civilisatrice dans le monde, et que c'est un état antisocial, c'est tout simplement une absurdité qu'on avance là sous une forme magistrale.

Et d'abord, il est bien évident qu'il n'y a plus de confession possible avec la suppression du célibat ecclésiastique ; et que, par conséquent, il faudrait renoncer à tous les avantages sociaux qui en résultent et que nous constations plus haut. Nous le demandons au plus vulgaire bon sens : est-il seulement possible de concevoir la réserve, la délicatesse, ou même les simples convenances de la confession avec la condition d'un confesseur engagé dans les liens du mariage ? Dans cet état, mettez le prêtre en regard de toutes les misères du pauvre : s'il est marié, croyez-vous qu'il pourra et qu'il devra sacrifier l'avenir de sa femme et l'établissement de ses enfants, pour distribuer aux indigents le superflu personnel de son patrimoine et de ses économies? Appelez-le près des malades et des mourants, dans un temps d'épidémie : s'il est marié, croyez-vous qu'il devra s'exposer au danger de rapporter la contagion dans sa famille? et pensez-vous qu'il soit assez fort pour braver les larmes de sa femme et les cris de ses enfants, quand il lui faudra se dévouer, au sacrifice de

sa vie, pour le salut de ses ouailles? Enfin, supposez le prêtre environné de cœurs affligés qui demandent consolation et d'âmes égarées qui attendent un guide : s'il est marié, croyez-vous qu'il ait jamais le cœur assez libre et l'esprit assez dégagé des intérêts de la famille, pour répondre à toutes ces nécessités spirituelles et morales et leur donner satisfaction? Il est vrai qu'on va trouver le médecin marié pour lui montrer les plaies du corps; oui, mais vous savez très-bien qu'on n'ira pas trouver le prêtre marié pour lui dévoiler les douleurs de l'âme et les plaies du cœur : il aurait, certes, bien autre chose à faire! Marier le prêtre, ce serait donc anéantir le sacerdoce catholique et priver la société des avantages immenses qu'il lui procure.

Et cependant, au nom de l'humanité, au nom des libertés individuelles et sociales, au nom de l'esprit moderne de la législation, nous avons entendu des cris sauvages qui demandaient le mariage des prêtres. Oui, et tandis que les magistrats du paganisme faisaient enterrer toutes vives les vestales qui avaient violé leur vœu de virginité, on a vu, de nos jours, des magistrats chrétiens qui condamnaient l'autorité civile, pour n'avoir pas voulu signer le contrat de mariage de quelque prêtre renégat! Mais, grâce à Dieu, ce n'était point là le dernier mot sur cette grave question.

Nous avons dit l'influence exercée sur la société par le sacerdoce catholique; mais ce sacerdoce, c'est l'Eglise elle-même dans sa hiérarchie; c'est l'Eglise agissant sur la société par ses Papes, ses évêques et ses prêtres, comme elle agit d'ailleurs par ses préceptes et par son enseignement. Et maintenant, en se rappelant les avantages et les bienfaits sociaux produits par cette triple action de l'Eglise, on se demande comment elle n'est

pas, dans le monde, l'objet d'une gratitude universelle. Cependant, nous n'avons pas encore tout dit sur sa mission dans le monde; et nous allons voir, dans l'étude suivante, quelle est son influence particulière sur la société de notre époque.

DE L'ÉTAT ACTUEL DE L'ÉGLISE

Le titre de cette étude indique suffisamment quel doit en être le principal objet ; et cependant ce ne sera que le sujet de sa première partie. Nous nous proposons, ensuite, d'exposer brièvement quelles seraient les nouvelles ruines qu'entraînerait, dans la société, la destruction de l'Église par la négation de la divinité de Jésus-Christ ; et cette considération formera notre seconde partie.

De l'enseignement de l'Église, de ses commandements et de son sacerdoce, à notre époque.

Une condition favorable pour apprécier exactement la situation de l'Église dans la société, c'est, croyons-nous, de l'y considérer dans les trois principaux moyens dont elle se sert pour exercer son influence dans le monde , et que nous avons étudiés dans l'étude précédente. Voyons donc ce qu'elle est encore actuellement : dans son enseignement, dans ses préceptes et dans son sacerdoce.

I. — Il y a, dans l'Église, deux sortes d'enseignement : l'enseignement populaire et l'enseignement solennel. L'enseignement populaire, et qui doit être le plus répandu, est celui qui s'adresse aux classes ignorantes, ou, du moins, peu instruites des choses de la science et de la religion : c'est l'enseignement du peuple, en général. L'enseignement solennel n'est pas seulement celui qui se fait entendre dans des circonstances importantes et devant une multitude relativement considérable ; mais c'est aussi celui qui suppose un auditoire éclairé, du moins en ce qui concerne les questions qui sont l'objet de ses discours. Ce double enseignement est nécessaire, il est indispensable dans l'Église ; tout le monde est d'accord sur ce point.

Grâce à Dieu, il existe. Et d'abord, certainement, l'enseignement religieux et populaire est répandu dans toute la société. Il n'est pas une cité, pas un village, pas un simple hameau qui n'en reçoive le bienfait, dans le monde catholique. Partout où une église a pu s'élever, en répondant aux besoins religieux d'un centre de population, un prêtre paraît aussitôt, et il enseigne avec l'autorité qui lui vient de Jésus-Christ. Ce ministre de la parole divine n'a pas de grands efforts à faire pour se mettre à la portée du peuple qu'il instruit. Issu, généralement, de la classe de ce peuple, il en connaît l'intelligence, les capacités et les besoins ; et il se trouve dans les conditions les plus favorables pour y répondre avec utilité. C'est bien là, en effet, ce qui se voit chaque jour. Sans doute, il est triste de constater l'indifférence du peuple à l'endroit de l'enseignement religieux ; il est triste de ne plus trouver, souvent, autour de la chaire catholique, qu'un si petit nombre d'auditeurs ; il est triste, enfin, de ne plus voir, dans ce nombre, ceux-là précisément qui auraient le plus grand besoin des vérités de l'Évangile, les hommes et les chefs de famille. Oui, mais il faut le reconnaître : ce n'est pas le

prédicateur qui fait défaut aux auditeurs. La foi manque à la majorité des hommes ; l'indifférence, le respect humain et les passions les retiennent loin du temple sacré; mais, aussitôt que l'instinct religieux se réveille dans leur conscience, et qu'ils sentent le besoin de demander à la parole de Dieu la lumière et la force dont elle est le principe, ils sont bien sûrs de la trouver à leur portée et dans la mesure qui leur convient : l'enseignement catholique les attend partout, et il ne leur manque jamais.

Est-ce à dire, pour cela, que tout soit au mieux quant à cet enseignement, et qu'il n'y ait rien de plus à faire? Non, nous ne le disons pas; nous croyons, au contraire, que notre époque réclame un nouvel et suprême effort pour faire arriver jusqu'à l'insouciance du peuple l'enseignement religieux, et que cet effort n'a pas encore été, jusqu'à présent, suffisamment tenté. Je m'explique. Quand le peuple, quand les hommes du peuple, surtout, ne viennent plus à l'église pour y recevoir l'enseignement de la parole divine, faut-il croire pour cela qu'il n'y ait plus qu'à se résigner et à prier? Non certes, ce découragement ne serait point généreux; nous allions dire qu'il ne serait pas chrétien. Des prêtres dévorés de zèle l'ont bien compris. Ils se sont dit que si le peuple ne venait plus à l'église, eh bien, ils iraient le chercher; et c'est ce qu'ils ont fait. Oui, ils vont au-devant de lui dans la famille, dans les ateliers, partout où il se trouve enfin. Avec toutes les ardeurs du zèle, mais aussi avec tous les ménagements de la prudence et les plus délicates insinuations de la charité, ils l'attirent, d'abord, dans des réunions spéciales, populaires, et qui ont autant pour fin l'agrément et l'intérêt de ceux qui s'y rendent que leur instruction religieuse. Généralement, ces réunions mixtes sont acceptées avec moins de défiance. Quelquefois même, elles se font sous forme d'associations, et

alors elles deviennent plus intéressantes encore. Or, une fois que, par ces moyens, le prêtre est entré en relation avec le peuple, il est bien sûr de lui faire accepter l'enseignement de l'Evangile. Cet enseignement est naturellement sympathique aux âmes populaires, c'est surtout à leur convenance que Jésus-Christ l'a proportionné ; et, lorsqu'il peut arriver jusqu'à elles, en surmontant les préjugés qui l'en séparent, la conquête ne se fait pas longtemps attendre.

Voilà ce que l'expérience démontre, quand on est parvenu à former les réunions et les associations dont nous venons de parler. Il en existe un certain nombre, particulièrement dans nos grandes cités : ce sont les sociétés de Saint-François-Xavier, les associations de jeunes gens, les réunions de la Sainte-Famille, et plusieurs autres semblables. Il faut voir ces œuvres de près pour se faire une idée de tout le bien religieux et moral qui s'y produit par l'enseignement. D'abord, une foule de préjugés s'évanouissent dans l'esprit et dans le cœur du peuple, trompé par le milieu dans lequel il vit et par les mauvaises lectures dont il est saturé. Il regardait la religion comme une théorie dont la pratique lui était impossible; et voici qu'on la lui présente comme une mère pleine de tendresse pour ses enfants. Il ne voyait dans le prêtre qu'un homme dont il fallait se défier; et voici qu'il reconnaît en lui son plus sincère ami. De plus, le peuple se sent relevé par cet enseignement qui lui apprend ses nobles origines et ses hautes destinées : ainsi devient-il meilleur, plus civilisé, et, par conséquent, plus heureux.

Malheureusement, ces œuvres populaires ne sont ni assez nombreuses ni assez répandues, et l'enseignement de l'Église n'arrive, par elles, jusqu'au peuple que dans une mesure par trop insuffisante. Il n'y a point assez de prêtres qui s'en occupent, et c'est ici le cas d'appliquer cette parole du Sauveur : « La moisson est abon-

dante, mais les ouvriers sont en trop petit nombre (1). » On multiplie, chaque jour, des réunions et des associations nouvelles en faveur des personnes pieuses et des classes aisées de la société : tout cela est bon, très-bon sans doute, et les moins favorisés en profitent dans une certaine mesure par l'édification qui se répand sur eux; mais ce n'est point assez. Il faut, pour le peuple, un ministère plus spécial, plus direct, et qui le mette en communication plus facile avec un enseignement religieux proportionné à ses besoins et à ses facultés. Or, nous le répétons, il nous semble qu'on n'a point encore assez fait sous ce rapport, et qu'il est possible d'aller beaucoup plus loin. L'établissement de ces œuvres présente des difficultés dans les petits centres de population, où il y a moins d'indépendance et plus de respect humain; mais ces obstacles n'existant pas au même degré dans nos cités populeuses, on pourrait s'y occuper plus efficacement de l'enseignement religieux des masses; et, si l'amélioration venait à s'y produire sur une plus grande échelle, on la verrait certainement s'étendre, peu à peu, jusqu'aux centres moins importants par la population. Les résultats auxquels on est arrivé déjà par les efforts tentés pour arriver à ce but, et ceux que l'on peut espérer par un redoublement de zèle et d'activité, ces résultats sont tellement considérables que c'est un devoir de tout essayer afin d'y parvenir : courage donc dans cette voie!

Quant à l'enseignement que nous avons appelé solennel, en France, jamais, peut-être, il n'avait été donné avec autant d'abondance que de nos jours. Ce ne sont pas seulement les grandes cités et les grandes paroisses qui ont leurs stations, leurs missions et leurs retraites; ces pieux exercices ont lieu jusque dans les plus petites villes, jusque dans les campagnes; et l'enseignement

(1) Luc, c. x, v. 2.

religieux s'y fait entendre, généralement, avec solennité.

Mais cela ne suffit pas. A ce propos, des hommes qui font autorité en pareille matière, ont observé que la forme doit être appropriée aux besoins et au caractère actuels de l'époque où l'enseignement se produit en public. Ces besoins et ce caractère varient; et l'enseignement de l'Église est obligé d'en tenir compte, dans la forme qu'il revêt, sous peine d'être frappé de stérilité. Or, a-t-on dit, il semble que les besoins et le caractère de notre époque demandent que l'enseignement de l'Église s'y présente plus particulièrement, et tout à la fois, sous la forme dogmatique, rationnelle et pratique.

Sous la forme dogmatique d'abord, c'est essentiel : car l'ignorance des choses de la religion n'a jamais été plus profonde que de nos jours. Ce ne sont pas seulement les hommes sans pratique et sans foi qui vivent dans cette ignorance; mais la plupart de ceux qui sont fidèles à leurs devoirs, qui vont à l'église et au sermon, ignorent, sur la religion, une foule de choses élémentaires et nécessaires pour rendre raison de leur foi dans le monde où ils se trouvent placés. Il faut donc les instruire, avant tout; les instruire du dogme, qui est la base fondamentale de la religion, de la morale et de la société; et c'est pourquoi l'on rappelle qu'une première condition de l'enseignement de l'Église, à notre époque, c'est qu'il soit dogmatique.

On ajoute, ensuite, qu'il doit être rationnel. Oui, car c'est un des caractères de notre siècle de vouloir tout apprécier suivant les mesures de la raison. On ne peut pas dire qu'il soit plus raisonnable pour cela; cette tendance le place même bien souvent devant des inconséquences pratiques; et il s'en sert d'une manière certainement peu rationnelle, quand il ne veut relever que de la raison jusque dans les choses qui sont du domaine de la foi en matière de religion. Enfin, il faut compter cependant avec cette disposition générale des esprits. Il n'y

a pas à transiger avec le dogme pour l'accommoder aux exigences de l'orgueil et des autres passions humaines; mais, puisque ce dogme se justifie très-bien par les témoignages de la nature, de la conscience, de la raison et de la société, il faut montrer cet accord, exposer ces analogies et développer ces harmonies. Ainsi donnerait-on à l'enseignement de l'Église cette forme rationnelle qui paraît devoir être sa seconde condition.

Enfin, on dit qu'une dernière condition de cet enseignement, c'est qu'il doit être pratique. En effet, une tendance naturelle à l'esprit de l'homme, en général, mais plus particulièrement à notre époque, consiste à n'accepter que comme pure théorie les enseignements qui demandent des sacrifices dans la pratique. On consent bien à recevoir la leçon avec tout le respect dû à son autorité; mais à la condition qu'elle demeurera dans le domaine de la spéculation, et qu'elle ne viendra point gêner l'indépendance des passions. Et cependant, que serait-ce que la religion et que deviendrait son influence dans la société, si elle n'était plus, dans le monde, qu'une simple théorie? Après avoir fortifié l'enseignement de l'Église par les analogies de la nature, de la raison et de la société, il faut donc le faire descendre des hauteurs de la spéculation pour l'appliquer aux conclusions pratiques de la vie; et c'est ainsi que cet enseignement devient complet et justement approprié aux besoins de notre siècle.

Indépendamment de l'enseignement populaire et de l'enseignement solennel, l'Église possède un troisième moyen de faire parvenir à tous les hommes la vérité qu'elle tient de Jésus-Christ : c'est l'enseignement scriptural. Ce mode est celui qu'emploient le Pape et les évêques pour enseigner la vérité aux catholiques de tout un diocèse et même de l'univers entier; et c'est aussi celui du prêtre qui ne se contente pas du ministère de la parole, et qui a talent et vocation pour s'adresser à

tout le monde par ses écrits. Nous ne nous permettrons pas de juger des Encycliques des Papes ni des Mandements de l'épiscopat : ce sont les œuvres de nos pères et de nos maîtres, et nous n'avons qu'à nous incliner devant leur vénérable autorité. Disons seulement que l'enseignement des Apôtres n'a certainement pas dégénéré, qu'il s'est même conservé tout entier dans celui des évêques ; et qu'il y a toujours, dans la parole du Pape, la vérité, la sagesse, la majesté et la force, qui sont les caractères inaltérables du successeur de saint Pierre et du Vicaire de Jésus-Christ.

Quant aux prêtres qui se consacrent à l'enseignement général de la vérité religieuse par leurs écrits, leur nombre s'est accru, et les œuvres qu'ils produisent sont devenues plus importantes depuis quelques années. Il n'y a point à s'étonner si le clergé n'avait produit, depuis trop longtemps, que peu d'ouvrages vraiment remarquables : le nombre de ses prêtres avait considérablement diminué, par suite des perturbations qui avaient révolutionné l'Europe à la fin du siècle dernier. Ils devaient se hâter, presque tous, d'entrer dans les travaux actifs d'un ministère extérieur qui réclamait leur zèle ; et le temps leur manquait pour l'étude et la composition des livres. Aujourd'hui, grâce à Dieu, nous n'en sommes plus là. De bons maîtres ont eu le temps de se former, pour former à leur tour, dans les séminaires, des disciples ardents à l'étude et capables de produire, avec honneur pour l'Église, le fruit de leurs travaux. Sans doute, il reste encore beaucoup à faire sous ce rapport, et nous ne sommes réellement qu'au réveil de ces fortes études par lesquelles le clergé savant peut enseigner le monde ; mais ce réveil se fait actuellement avec une activité et une énergie de talent qui permettent d'espérer beaucoup dans un prochain avenir.

II. — Ce sont de tristes pages que celles où l'on doit exposer la situation actuelle de l'Église sous le rapport

de ses préceptes : jamais peut-être le mépris et l'oubli de ces lois ne furent plus déplorables. Et d'abord, dans le plus grand nombre des paroisses, les dimanches et les fêtes ne sont plus observés par la grande majorité des catholiques. Nous savons bien qu'il y a des contrées privilégiées qui font exception dans cette généralité; mais, hélas! que ces exceptions sont rares ! Nous savons bien aussi que, dans nos plus grandes villes, les églises sont remplies de fidèles, sinon tous les dimanches, du moins aux jours des fêtes solennelles; mais qu'est-ce encore que cette multitude, si on la compare à celle qui s'abstient de ces saintes réunions? Non certainement, jamais on n'eut à déplorer un si coupable oubli de ce précepte de l'Église.

Cette situation s'explique par la préoccupation exagérée des intérêts matériels, par la violente surexcitation des passions, et surtout par les préjugés et les haines que l'impiété propage avec une infernale activité dans ses feuilles publiques. Il est bien difficile, sans doute, d'opposer une digue à ce torrent dévastateur ; il est difficile, surtout, de le refouler, pour faire rentrer dans l'ordre et dans la vérité les esprits et les cœurs égarés ; et cependant, les efforts que l'on fait pour y parvenir ne sont jamais perdus. Pourquoi cette amélioration religieuse et progressive dans certains centres de population, où les difficultés paraissaient plus insurmontables ? c'est parce que le zèle sacerdotal n'a point désespéré de ses efforts, avec la grâce d'en haut. Il s'est mis courageusement à l'œuvre; et, s'efforçant de lutter contre le mal avec toutes les armes dont il pouvait disposer, il est arrivé que ces tentatives ne demeurèrent pas sans succès et qu'elles produisirent leurs fruits.

Dans le nombre des moyens extérieurs employés pour parvenir à cette fin, il faut compter, d'abord, la décence du lieu saint, la pompe des cérémonies et la beauté des chants. Lorsque nous rencontrons une église mal ornée

et sans ordre, nous nous tromperons rarement en concluant qu'elle est peu fréquentée. Quelles que soient ses habitudes de vie intérieure, le peuple veut être respecté quand il se réunit ; et, pour le faire avec plaisir, il a toujours besoin d'y être intéressé par la convenance et la dignité relatives du lieu où il est convoqué, et des ornements qui servent à le parer. Qu'on ne l'oublie pas : cette première condition est vraiment importante, pour conserver à l'église les fidèles qui la fréquentent et pour y attirer ceux qui s'en tiennent éloignés. Il est bien vrai qu'il faut des ressources pour donner au lieu saint les ornements qui lui conviennent, et que souvent ces ressources font défaut. Mais, cependant, il ne faut que du zèle et de la bonne volonté pour le conserver dans la décence et dans l'ordre qu'y réclame la présence de Dieu au sacrement de l'autel. Et puis, il n'est pas nécessaire de déployer une si grande richesse dans l'ornementation : le peuple n'est pas exigeant sous ce rapport, et il est facile de le contenter.

La pompe des cérémonies est un second moyen d'attirer la foule à l'église. Ici encore, cette pompe est relative aux ressources particulières et à l'importance de chaque population. Mais les mystères du Christianisme, ses fêtes et ses solennités s'y prêtent avec tant de convenance et tant d'harmonie, qu'il est toujours possible d'arriver à cette pompe d'une manière intéressante pour les esprits, frappante pour les imaginations et touchante pour les cœurs. L'important, c'est d'éviter le ridicule et le grotesque. En France surtout, avec l'esprit et la légèreté qui nous caractérisent, le culte perd son prestige tout aussitôt qu'il prête à la moquerie; et l'on ne se soucie pas de prendre part à des cérémonies que l'on ne respecte plus. Mais, au contraire, lorsqu'il est possible de célébrer les saints mystères avec la pompe qui leur convient si bien, les impressions qu'ils produisent sont de telle nature qu'elles se communiquent inévitablement à l'ex-

térieur; et cette communication devient, pour la religion, un moyen de diffusion qui ne demeure jamais sans efficacité.

Enfin, nous avons dit que l'harmonie et la beauté des chants sont un autre moyen de ramener à l'église beaucoup de chrétiens qui ne la fréquentent plus. C'est l'expérience de chaque jour dans les paroisses qui sont en mesure d'organiser des chœurs bien composés, et d'exécuter des chants religieusement choisis. Le peuple est avide d'entendre une musique qui l'impressionne et qui l'émeuve; et, comme aucune musique n'est émouvante à l'égal des chants religieux, naturellement la foule s'y porte, et elle en recueille des impressions qui la préparent à recevoir ensuite la vérité dans la pratique de sa vie. Ici encore, nous savons bien qu'il ne suffit pas de vouloir pour organiser, dans toutes les églises, des chœurs et des chants entraînants : la meilleure volonté rencontre souvent des difficultés vraiment insurmontables. Et pourtant, ne serait-il pas possible d'atteindre partout un résultat assez convenable, pour qu'il produisît dans les âmes des fruits sérieux et consolants? Le bien qui se fait par ce moyen, dans certaines paroisses qui paraissent sans ressources, indique suffisamment tout ce qu'on pourrait se promettre par plus d'efforts et plus de sacrifices dans des églises qui seraient mieux favorisées.

La fidélité à l'accomplissement de la confession annuelle et de la communion pascale, prescrites par l'Eglise, est naturellement en rapport avec l'observance de la sanctification du dimanche et des fêtes; et c'est pourquoi un si grand nombre de catholiques vivent dans l'infraction de ces deux autres préceptes. Ce qu'il y a de plus désolant, sous ce rapport, c'est de constater cette violation, là surtout où les conséquences sont plus malheureuses et où le remède devient plus difficile : dans les campagnes et dans la classe du peuple. Heu-

reusement, cependant, un mouvement de retour vers les saintes pratiques s'est produit particulièrement dans plusieurs de nos grandes cités. Ce ne sont pas seulement les enfants et les femmes qui prennent part à cette consolante réaction; des hommes de toutes les classes y entrent en quantité assez considérable; et quand, à Paris, par exemple, nous voyons dans toutes les églises, et surtout à Notre-Dame, ces milliers d'hommes qui se confessent et qui communient pour la fête de Pâques, nous avons lieu de reprendre courage, pleins d'espoir pour l'avenir. Oui, l'exemple de ces chrétiens devra porter ses fruits. Des hommes d'élite qui le donnent en si grand nombre, il descendra jusqu'au simple artisan, jusqu'à l'ouvrier; celui-ci le propagera, de son côté, dans le milieu où il se trouve, et ce ne sera plus seulement au foyer des grandes villes que le progrès religieux se propagera : on le verra rayonner, peu à peu, jusque dans les cités moins importantes, jusque dans les campagnes; et c'est ainsi que pourra s'accomplir le retour des peuples catholiques vers la religion, qui doit faire leur bonheur et leur gloire.

Le précepte de l'Église touchant le jeûne et l'abstinence n'est pas mieux respecté que les précédents, et la grande majorité des catholiques ne s'en préoccupe presque plus. Cependant, s'il est une chose qui doive étonner, sous ce rapport, dans la disposition actuelle des esprits, c'est de voir encore un si grand nombre de personnes, infidèles d'ailleurs aux autres commandements de l'Église, et qui observent pourtant toujours, dans une certaine mesure, la loi de l'abstinence.

Il est vrai que l'Église a fait toutes les concessions possibles à cet endroit; et c'est au point que certains esprits sévères lui en font un reproche. Or, indépendamment du respect avec lequel on doit recevoir toutes les décisions d'une autorité instituée par Jésus-Christ, en y réfléchissant, il est pourtant facile de se rendre compte

de ces dispositions arrêtées par l'Église. D'abord, elle avait certainement le droit de modifier et même d'abroger une loi qui émanait directement de son autorité. De plus, elle se trouvait dans l'alternative, ou bien de maintenir un précepte que la majorité pouvait enfreindre sans répression possible, ou bien de transiger avec les conditions d'une société qui ne ressemble plus à celle des temps passés. En matière de dogme et de pratiques essentielles venant de Jésus-Christ, l'hésitation n'était pas possible ; mais était-il sage et opportun de faire des concessions, lorsqu'il s'agissait de ses propres commandements? L'Église l'a pensé et elle l'a fait : qui donc aurait le droit de le lui reprocher?

Le fait est que, malgré l'affaiblissement de la foi et les concessions de l'Église, la loi de l'abstinence conserve toujours un ascendant sérieux dans la société catholique. Une grande quantité des membres qui la composent s'y soumettent par conscience, un certain nombre d'autres l'acceptent sous l'influence d'un respect vague dont ils ne se rendent pas compte : or, cette observance, toute restreinte qu'elle soit, donne toujours à penser aux esprits forts et aux insouciants, à travers leurs railleries ; et Dieu lui-même y trouve quelque satisfaction aux droits de sa justice.

III. — C'est une étude intéressante, mais aussi bien délicate, que celle qui nous reste à faire sur l'état actuel de l'Église considérée dans sa hiérarchie. Nous en dirons ce que nous pouvons, en examinant successivement cette hiérarchie : dans la papauté, dans l'épiscopat et dans le sacerdoce qui la composent.

Depuis les bouleversements qui se sont accomplis en Italie dans ces derniers temps, nous entendons répéter, tous les jours, que jamais la papauté ne s'est trouvée en présence d'un si extrême danger. A notre avis, cette appréciation n'est pas sans quelque exagération. On ne se souvient peut-être point assez des périls qui menacèrent

la papauté dans les démêlés qu'elle eut à soutenir avec les princes allemands, et surtout pendant le grand schisme d'Occident, quand on porte d'une manière si absolue un semblable jugement. Ce qui est vrai, c'est que les dangers qui menacent actuellement le temporel des Papes ne furent, en effet, jamais plus graves ni plus imminents. Mais, en compensation, jamais non plus, peut-être, l'autorité spirituelle du Saint-Siége ne fut acceptée par ses véritables enfants avec plus de soumission et plus de fidélité ; et, de cette condition, il ressort effectivement, pour la papauté, une situation toute nouvelle dans le monde.

Nous répétons, d'abord, que jamais l'autorité spirituelle du Pape ne fut acceptée avec plus de fidélité et de soumission par les vrais enfants de l'Église, qu'elle ne l'est de nos jours. En effet, quand le Saint-Père a fait appel à tous les évêques du monde catholique pour s'entourer de leurs lumières et leur manifester ses décisions, tout l'épiscopat libre s'est levé, il est parti pour Rome, et on l'a vu tomber aux genoux du successeur de Pierre. Quand le Pape s'est prononcé, dans la plénitude de son autorité, sur le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, tout le catholicisme s'est incliné devant cette nouvelle et décisive promulgation. Quand le Pape a décrété la béatification et la canonisation de nouveaux saints en les proposant à la vénération des fidèles, aussitôt les prières du culte se sont élevées solennellement et unanimement, dans l'Église catholique, avec une confiance qui devait être inébranlable. Et quand, plus récemment encore, le Pape a porté ses jugements et ses condamnations sur les plus graves questions et contre les erreurs les plus passionnées de notre temps, au milieu des sarcasmes et des injures des ennemis de l'Église, est-ce que tous les vrais catholiques ne se sont pas soumis ? est-ce que les plus hardis eux-mêmes n'ont pas respectueusement baisé la

main qui les avait touchés ? Or, à une époque d'indépendance et d'insubordination comme celle qui est la nôtre, c'est une merveille que cet empressement et cette unanimité de tous les enfants de l'Église, de tout l'épiscopat et de tout le clergé, pour se soumettre sans réserve à l'autorité spirituelle du Pape. Qu'on nomme donc une autre autorité, dans le monde, qui puisse ainsi parler aux âmes, et s'en faire obéir !

Il y a quelques années, deux partis se partageaient les esprits dans le clergé de France relativement à l'autorité souveraine du Pape : c'étaient les ultramontains et les gallicans. Ces deux partis s'accordaient bien, l'un comme l'autre, à reconnaître la suprématie générale et universelle du Souverain Pontife : ils n'auraient plus été catholiques sans cela ; mais ils différaient sur l'application de cette suprématie à certaines circonstances particulières, et dans lesquelles l'opinion paraissait libre, devant la tolérance des Papes qui ne condamnaient pas ses défenseurs. Aujourd'hui, grâce à Dieu, il n'est plus question de ces fameuses controverses entre les gallicans et les ultramontains ; nous n'en sommes plus au temps où l'on écrivait des volumes et où l'on se débattait pour soutenir ou attaquer les IV Articles de 1682 : il n'y a plus de gallicans, de véritables gallicans avec toutes les anciennes idées ; ou bien, s'il en reste quelques-uns, ce ne sont plus que des soldats perdus sans chef et sans drapeau.

Il ne faut point s'en étonner. Quand il y a péril pour la mère patrie, il n'y a plus de parti pour les hommes de cœur : ils font abnégation de leur opinion personnelle, ils oublient les griefs dont ils ont pu souffrir ; et, se rapprochant du chef suprême qui gouverne la société, ils ne mettent plus qu'à son service leur dévouement et toute leur énergie. Voilà ce que nous voyons aujourd'hui dans l'Église de France.

Il ne faudrait pas connaître l'infirmité naturelle de l'esprit humain pour conclure, de ce que nous venons

de dire, que toutes les opinions catholiques se maintiennent actuellement, par rapport à l'autorité souveraine du Pape, dans une si sage mesure qu'on ne puisse plus rien souhaiter de mieux. Il y a toujours eu des exagérations et des exagérés, et il y en aura toujours.

D'un côté, ce sont des ultramontains beaucoup plus avancés sur certains points que ne le sont les cardinaux romains et que le Pape lui-même. Nous nous sommes trouvé plusieurs fois à Rome pendant que des ultramontains soulevaient, ailleurs, en faveur du Saint-Siége, certaines questions délicates qui divisaient les opinions ; et nous entendions les personnages romains les plus autorisés regretter ces manifestations d'un zèle intempestif, et par lui-même compromettant pour la cause qu'on prétendait servir.

Mais, d'un autre côté, s'il n'y a plus de gallicans, il y a toujours des esprits qui ne se soumettent qu'à certaines conditions et sous certaines réserves : et c'est ici que se trouvent les plus dangereux écueils. Il est bien évident, sans doute, qu'on peut interpréter certaines décisions disciplinaires des Papes suivant l'esprit qui vivifie et non pas toujours selon la lettre qui tue ; mais il n'est pas moins vrai, d'ailleurs, que cette interprétation ne doit se faire qu'avec une extrême réserve ; et les exagérations méticuleuses des uns n'autorisent pas du tout les autres à se donner libre carrière sur un terrain si délicat. Depuis quelques années, cependant, des hommes ont paru, qui apprécient et qui reçoivent certains actes de la papauté avec une indépendance, toujours filiale sans doute, mais qui n'est peut-être pas toujours dans la mesure de déférence et de soumission qui convient, quand le Père qui parle et qui agit est le Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ. Encore une fois, ce ne sont plus des gallicans, ils n'en voudraient point accepter le nom ; et, en réalité, ils sont loin d'en professer toute la doctrine : nous les appellerions volontiers

les enfants ultra-libéraux de la papauté. Libéraux en politique, et ils en ont certes le droit, ils portent leur libéralisme jusqu'au regard de la papauté ; mais c'est là, croyons-nous, une tendance dangereuse. Avant l'Encyclique du 8 décembre 1864, le Pape ne s'était point hâté de comprimer cette tendance, parce que, généreux et grand dans ses principes, il voulait laisser à ses enfants toute l'indépendance qui s'accorde avec leur conscience et avec leur foi ; mais il semble que cette magnanimité, de sa part, devait être une raison de plus pour tous de lui donner une confiance absolue et de fusionner toutes leurs idées avec les siennes. Maintenant il a parlé ; et quand, d'ailleurs, tous les ennemis de la papauté se donnent la main pour lui porter le dernier coup, n'est-ce pas le temps, pour tous ses défenseurs, de ne plus faire qu'un cœur et qu'une âme, afin d'environner leur Père commun d'un amour, d'un respect, d'une fidélité et d'une obéissance qui le protégent contre toutes les attaques de la force et de l'hypocrisie?

Nous avons dit que l'autorité temporelle des Papes ne s'était jamais trouvée dans un plus extrême danger ; c'est vrai. Pour bien apprécier cette situation, il faut distinguer ici la question de fait et la question de principe. En fait, tout le monde sait, aujourd'hui, de quelle manière s'est accomplie l'usurpation de la plus grande partie des États Pontificaux. Tout le monde connaît aussi les machinations qui ont été mises en jeu, depuis plusieurs années, pour arriver à la destruction complète du temporel des Papes. Ce n'est plus maintenant un mystère pour personne ; et il ne s'agit plus que de savoir combien de temps on veut mettre pour accomplir l'itinéraire de Turin à Rome. Il est bien vrai que l'on compte, pour cela, sans les révolutions et sans la Providence : sans les révolutions qui menacent incessamment d'anéantir ceux-là mêmes qui possèdent la force et qui dirigent la politique ; et sans la Providence aussi qui,

depuis dix-huit siècles, a défendu la papauté contre les ruses des plus fins diplomates et contre la brutalité des plus fiers potentats. Enfin, sans doute, le pouvoir temporel a déjà subi un terrible échec; et le jour n'est peut-être pas éloigné où nous aurions la douleur de le voir à son heure suprême. Matériellement, pourtant, pareille situation s'était présentée déjà plusieurs fois dans le cours des siècles; et il ne faudrait point désespérer, puisque la papauté s'en est toujours tirée avec l'honneur d'une intégrale restauration. Mais ce qui est encore ici plus grave que la question de fait, c'est la question de principe.

En effet, il ne s'agit plus seulement de savoir si, oui ou non, on devra conserver au Pape un pouvoir temporel quelconque ; mais on discute sur la question de savoir, en principe, si la papauté ne doit pas être reléguée dans le domaine de l'autorité exclusivement spirituelle, et dépouillée, par conséquent, pour toujours et entièrement, du pouvoir temporel. Oui, voilà la question qui est posée plus opiniâtrément que jamais à notre époque ; et, parce que des hommes, et parce que des princes qui se disent catholiques, ont semblé la résoudre dans le sens affirmatif, voilà ce qui fait réellement à la papauté une situation nouvelle dans ces derniers temps; et voilà ce qui la place incontestablement en présence du plus grave danger.

Ce n'est point ici le lieu de répondre à toutes les objections que l'on répète chaque jour contre le pouvoir temporel des Papes; et, d'ailleurs, plusieurs ouvrages excellents et pleins d'autorité ont été récemment publiés sur cette matière. Il nous suffira donc de quelques essentielles observations.

Remarquons, d'abord, qu'en demandant au Pape l'abandon volontaire, intégral ou partiel, des États qu'il gouverne, on demande à son honneur et à sa conscience un sacrifice moralement impossible. En honneur, d'abord, est-ce que le Pape peut vraiment consentir à se dépouiller lui-même du domaine dix fois séculaire confié

à sa sollicitude ? Arrachez-lui par la violence tout ce qu'il possède, comme vous l'avez fait déjà pour une portion de ses États; s'il n'a pas la force pour se défendre et pour vous repousser, il lui restera, du moins, l'honneur en face de vos déprédations et dans son dénûment. Mais lui demander de signer, lui-même, volontairement, l'acte de sa déchéance et de son dépouillement ! avouez que c'est une lâcheté que vous espérez là de sa faiblesse matérielle et de sa condescendance. Oui, mais vous ne l'obtiendrez jamais, sachez-le bien : car, alors même que l'honneur personnel ne retiendrait point le Pape, parce qu'il est le premier disciple de Jésus crucifié ; l'honneur de l'Église, dont il est le chef, lui serait toujours plus cher que sa propre vie ; et il donnerait son sang jusqu'à la dernière goutte plutôt que de la trahir.

En conscience, d'ailleurs, le Pape ne peut pas davantage souscrire au dépouillement qu'on demande de lui. Le domaine qu'il gouverne n'est pas une propriété personnelle qu'il ait droit d'aliéner à son gré : c'est un dépôt confié à sa conscience autant qu'à son honneur, un dépôt transmis de règne en règne depuis des siècles, un dépôt consacré par le temps, consacré surtout par sa destination au service de l'Église, et qui reçoit de cette double consécration un caractère qui le rend moralement inaliénable pour celui même qui en a reçu la charge et l'administration. Le territoire français n'a pas le caractère sacré du domaine de l'Église, et cependant, nous le demandons : que penserait-on d'un empereur ou d'un roi qui l'aliénerait, en tout ou en partie, par faiblesse ou par crainte ? Ce ne serait pas seulement l'honneur de la France et le sien propre qu'il aurait sacrifié : l'opinion le flétrirait, pendant sa vie, comme un traître ; et l'histoire ne conserverait son nom que pour le jeter au mépris et à la réprobation de la postérité. Et voilà le sacrifice que l'on demande au chef de l'Église catholique, au représentant de Jésus-Christ sur la terre !...

Comment s'étonner, après cela, de sa réponse inébranlable? *Non possumus*. Non, non, il ne peut pas céder : car, s'il en était malheureusement capable, il ne serait plus qu'un mercenaire; et il n'y a point de mercenaire sur la chaire de Pierre!

Il est vrai qu'en compensation, on promet généreusement au Pape de lui laisser telle demeure princière qu'il lui plairait de choisir; de lui donner, ensuite, une garde d'honneur; et puis, enfin, de lui fournir une liste civile suffisante pour tous les frais de sa cour. En sa faveur, on ferait même quelque chose de plus : on irait jusqu'à payer les anciennes dettes de son gouvernement... Dérision et mensonge que toutes ces pompeuses promesses! En vérité, ce serait bien généreux de consentir à payer la dette du gouvernement pontifical, lorsque, par la force et la ruse, on aurait arraché tout ce qu'il possédait! Après cela, dites-nous : dans quelle ville supposez-vous que le Pape choisirait son palais? A Rome, n'est-ce pas? C'est assez naturel pour le chef de l'Eglise Romaine. Oui; et à la première Encyclique, à la première Bulle qui déplairait aux nouveaux maîtres de Rome, le Vatican ne serait plus qu'une prison pour le Pontife qui l'habiterait; on supprimerait, pour l'en punir, tout ce que l'on voudrait de sa liste civile; et les soldats et les officiers eux-mêmes de sa garde d'honneur ne seraient plus pour lui que des geôliers.

Au lieu de Rome, supposez le Pape à Paris, à Vienne ou à Madrid; et sa situation et les dangers qui menaceraient sa liberté seraient toujours les mêmes. Son indépendance ne serait pas seulement entravée par les jalousies et les susceptibilités du gouvernement dont il dépendrait directement; mais, quand les autres gouvernements croiraient eux-mêmes avoir à se plaindre du Pape, c'est à celui dont il serait sujet qu'ils demanderaient raison de ces griefs; et c'est ainsi que le Souverain

Pontife serait exposé, dans son action, aux réclamations, aux exigences et aux caprices de tous les gouvernements, des hérétiques et des schismatiques eux-mêmes.

C'est sans doute pour lui éviter une situation si difficile et si pleine de dangers, que certains utopistes ont émis spirituellement l'idée de reléguer le Pape près du tombeau du Christ, à Jérusalem. Alors, en effet, la position du Souverain Pontife serait beaucoup plus favorable, lorsqu'il serait devenu sujet d'un musulman, lorsqu'il serait réduit à vivre sous le régime du Coran, et que les évêques de l'Europe catholique ne pourraient plus communiquer avec lui qu'à cette distance, à travers les mers! Est-ce donc une ironie que cette bizarre idée, ou bien simplement une ridicule extravagance?

Quoi qu'il en soit, on ne peut pas se le dissimuler, la papauté est poussée maintenant, plus furieusement que jamais, vers un but qui peut la précipiter dans un abîme insondable de difficultés et de malheurs. Encore une fois, ce ne sont pas seulement les faits qui s'accumulent pour la jeter dans ces extrémités; et toutes les usurpations brutalement accomplies, et tous les protocoles de la diplomatie ne sont pas encore ce qui nous effraye le plus; mais le grand danger, mais le suprême danger se trouve surtout dans les idées qui se pervertissent à cet endroit, qui s'accoutument peu à peu à regarder comme anormale l'union de l'autorité spirituelle avec le pouvoir temporel, et qui sembleraient ne devoir plus rien faire pour amener une réaction, au cas où le domaine des Papes viendrait à disparaître par la complicité de la violence et de l'hypocrisie.

Si seulement cette iniquité pouvait s'atténuer par les fautes du Pape qui gouverne actuellement l'Église! Mais qu'on articule donc nettement les griefs qu'on se croit en droit de lui reprocher. Dans sa politique extérieure, dans ses rapports, comme prince temporel,

avec les divers gouvernements, est-il un seul acte qu'il ait à désavoues, dont il ait à rougir à la face du monde? Qu'on cite un autre prince, aussi fidèle à sa parole, aussi loyal dans ses traités, aussi désintéressé dans les questions d'intérêt général et aussi généreux dans les infortunes des autres. Aussi bien, ce n'est pas sous ce rapport que l'on ose attaquer le Pontife de Rome : on se rejette sur son gouvernement intérieur; et on l'accuse de croupir dans l'ornière d'un régime qui n'est plus fait pour notre temps, et qui retarde les peuples dans la voie du progrès et de la civilisation.

Assurément, nous ne prétendons pas que tout soit complétement irréprochable dans l'administration temporelle du gouvernement pontifical; et nous ne disons pas qu'il n'y ait absolument aucune modification, aucune réforme à désirer. Nous avons vécu pendant quelque temps à Rome, nous avons parcouru plusieurs fois tous les États Pontificaux ; et, comme beaucoup d'autres, en théorie, nous croirions trop facilement savoir ce qu'il y aurait à faire pour réformer certains abus et pour procurer certaines améliorations. Mais le Pape le sait encore mieux que nous, mieux que qui que ce soit ; et si, dans la pratique, il n'accomplit pas tout ce qu'il juge meilleur, c'est qu'il ne suffit pas toujours d'avoir de la bonne volonté pour gouverner les hommes et les choses, suivant l'idéal de perfection que l'on se fait en théorie. Demandez aux plus puissants monarques qui gouvernent en Europe, s'ils ne tolèrent pas de très-graves abus, et s'ils ne s'arrêtent pas devant certaines mesures à prendre pour d'heureuses réformes. Et cependant, ils ont des armées formidables pour se faire obéir, et des trésors inépuisables pour payer les serviteurs de toutes leurs volontés et de tous leurs caprices. Et vous voulez, après cela, que le Pape accomplisse, avec ses faibles ressources en hommes et en argent, ce qui est souvent impossible aux rois et aux empereurs les plus favorisés des

dons de la force et de la fortune? Ce qui est positif, c'est que, dès son avénement, le Souverain Pontife actuel a pris de lui-même l'initiative des plus généreuses réformes, c'est que l'ingratitude et la révolte ne l'ont pas découragé dans cette voie, c'est qu'il n'a point cessé de réprimer les abus, d'améliorer les institutions, de favoriser le progrès matériel et de travailler ainsi, par tous les moyens possibles, au bien-être de son pueple. S'il lui reste encore beaucoup à faire, c'est qu'il faut du temps pour accomplir dans un État, avec d'aussi faibles ressources, d'aussi grandes réformes ; c'est qu'il y a réellement des améliorations qui ne doivent être admises qu'avec une prudente réserve dans ce gouvernement exceptionnel ; c'est, enfin, que le Pape a trouvé des entraves à la liberté de son action dans ceux-là mêmes qui se plaignent le plus hautement de ses lenteurs. Voilà la vérité.

Mais nous n'avons pas tout dit. En palrant, comme nous l'avons fait jusqu'ici, du Pape qui gouverne actuellement les États de l'Église, nous ne l'avons pas nommé. Nous tenions à dégager de toute personnalité son action politique et son administration publique ; mais comment nous taire plus longtemps sur son caractère personnel et sur ses vertus privées? A-t-on jamais rencontré dans une âme un assemblage plus merveilleux de douceur et de force? Ah! c'est bien de lui que l'on peut dire, avec S. Paul, « que Dieu ne lui a pas donné un esprit de crainte, mais un esprit de force, d'amour et de modération (1). » Il n'a pas l'esprit de crainte, mais au contraire l'esprit de force, celui qui ne se laisse intimider ni par les menaces de la révolution, ni par celles de la diplomatie européenne, ni même par celles de la force des armes, qui se cache politiquement sous le masque des aspirations nationales et des forces morales. De plus,

(1) *II ad Tit.*, c. I, v. 7.

il a reçu l'esprit d'amour, celui qui ne répond à la haine, à l'injustice et à l'ingratitude que par la bénédiction; et qui sait trouver pour tous, dans son cœur, des paroles d'une ineffable bonté et souvent des accents d'une si délicieuse tendresse! Enfin, n'a-t-il pas vraiment reçu l'esprit de prudence et de modération, celui qui sait se conserver toujours si juste, si grand et si calme dans des épreuves capables de bouleverser l'âme la plus magnanime? Dieu seul sait ce qu'il réserve aux derniers jours d'un Pontife déjà si tourmenté; mais, dès maintenant, l'histoire a commencé pour lui, et nous pouvons bien le dire : quand elle racontera la vie d'un Pape dont le pontificat ne fut qu'une longue et douloureuse passion, elle montrera comment il répondit à la difficulté des temps et à la persécution des ennemis de l'Eglise; elle dira son courage, sa simplicité, son dévouement, sa générosité, son amour; à tous ces titres, elle lui décernera la double couronne des grands hommes et des saints, et, ce Pontife, elle le nommera PIE IX.

Après la papauté, une autre gloire de l'Église dans la société actuelle, on peut bien l'affirmer sans flatterie, c'est l'épiscopat. Jamais, en effet, l'épiscopat ne fut plus irréprochable qu'il l'est à notre époque. Mais le mérite de ce corps vénérable ne consiste pas seulement en ce qu'il est pur de toute tache, en le considérant dans sa généralité; on doit le reconnaître aussi, jamais il ne s'y manifesta de plus éminentes vertus, de plus brillantes lumières et des talents plus vraiment distingués. L'épiscopat actuel est digne du Pape qui se trouve à sa tête et qui en est le cœur, il est digne de Pie IX. Or, il est évident qu'un corps épiscopal ainsi composé n'exerce pas seulement son heureuse influence sur les degrés inférieurs de la hiérarchie sacerdotale : la société tout entière doit en recueillir le bénéfice et profiter de ses conséquences; et c'est là certainement un résultat qu'on ne peut pas lui contester.

Enfin, le clergé séculier est toujours là, vivant et travaillant partout sous le regard du monde; et, partout et toujours, il mérite son respect et sa reconnaissance. Nous avons vu, dans l'étude précédente, les principaux moyens par lesquels le prêtre exerce, généralement, dans la société, une influence bienfaisante; eh bien, nous le demandons : à quelle autre époque de son histoire les a-t-il pratiqués plus fidèlement et avec plus d'efficacité? A quelle époque s'est-il montré plus réellement la providence des pauvres, le plus fidèle ami des malades, le consolateur des affligés et l'ange conducteur des âmes égarées?

Mais, de plus, en considérant le clergé dans sa généralité, et, malgré des exceptions qui font bien plus la douleur que la honte de l'Église, on peut encore affirmer, avec la même vérité, que jamais on ne l'a vu plus fidèle à ses devoirs, plus sévère dans ses mœurs, ni plus pieux dans l'accomplissement des fonctions de son saint ministère. Enfin, nous avons également constaté que son zèle apostolique pour la propagation de la foi chez les peuples infidèles, n'avait jamais été plus ardent ni plus fécond par tout l'univers. Or, cette situation générale du clergé n'est-elle pas vraiment une gloire pour l'Église catholique?

Ce qui peut donner une idée de l'état exceptionnellement honorable du clergé actuel, c'est que, dans les reproches que lui adressent ses plus implacables ennemis, il n'en est pas un seul qui soit exclusivement propre à notre époque : on ne lui jette à la figure que les banales et grossières injures de tous les siècles passés. Je me trompe cependant : il est un reproche qu'on lui fait aujourd'hui plus particulièrement; c'est de s'occuper de choses étrangères aux devoirs de son ministère, des choses de la vie publique, des choses de la politique surtout : est-ce que ce n'est point là, de sa part, un véritable abus?

A cet étrange reproche, ce n'est point nous qui ferons ici la principale réponse; nous laissons la défense à la plume d'un éminent publiciste, dont l'impartialité ne peut être suspecte. Voici donc ce qu'écrivait à ce sujet M. de Tocqueville dans une lettre à Mme Swetchine :

« Il y a, ce me semble, dans la morale, deux parties distinctes aussi importantes l'une que l'autre aux yeux de Dieu; mais que, de nos jours, ses ministres enseignent avec une ardeur très-inégale. L'une se rapporte à la vie privée : ce sont les devoirs relatifs des hommes, comme père, fils, femme et mari. L'autre regarde la vie publique : ce sont les devoirs de tout citoyen vis-à-vis de son pays et de la société humaine dont il fait spécialement partie. Me trompé-je en croyant que le clergé de notre temps est très-préoccupé de la première portion de la morale et très-peu de la seconde? Cela me paraît sensible partout, et surtout dans la manière de penser et de sentir des mères et des femmes. Je vois un grand nombre de celles-ci qui ont mille vertus privées dans lesquelles l'action directe et bienfaisante de la religion se fait apercevoir; qui, grâce à elle, sont des épouses très-fidèles, des maîtresses de maison justes et indulgentes envers leurs domestiques, charitables envers les pauvres; mais quant à cette partie des devoirs qui se rapportent à la vie publique, elles ne semblent même pas en avoir l'idée. Non-seulement elles ne les pratiquent pas pour elles-mêmes, mais elles ne paraissent même pas avoir la pensée de les inculquer à ceux sur lesquels elles ont de l'influence. C'est une face de l'éducation qui leur est comme invisible. Il n'en était pas ainsi dans cet ancien régime qui, au milieu de beaucoup de vices, renfermait de fières et mâles vertus. J'ai souvent entendu dire que ma grand'mère, qui était une très-sainte femme, après avoir recommandé à son jeune fils l'exercice de tous les devoirs de la vie privée, ne manquait point d'ajouter : Et puis, mon enfant, n'oublie

jamais qu'un homme se doit avant tout à sa patrie, et qu'il n'y a pas de sacrifices qu'il ne doive être prêt à lui faire ; qu'il ne peut rester indifférent à son sort, et que Dieu exige de lui qu'il soit toujours prêt à consacrer son temps, sa fortune et même sa vie au service de l'État et du Roi (1). »

Comme on le voit, ce n'est point seulement une réponse et une justification que donne ici M. de Tocqueville à l'accusation que nous reproduisions plus haut : c'est un reproche en sens contraire. Or, entre deux reproches aussi diamétralement opposés, il est assurément permis de conclure que le clergé actuel n'est pas loin de ce juste milieu dans lequel il doit chercher à se conserver toujours. Ce qui est vrai, en général, c'est que le prêtre s'occupe très-sérieusement de la chose publique et de la patrie, toutes les fois que la religion et les mœurs s'y trouvent plus particulièrement intéressées; mais, en dehors de ces conditions, nous avouons qu'il se renferme, ordinairement, dans les fonctions exclusives de son ministère sacré, et qu'il a peu d'action directe dans les grandes questions de la chose publique et de la patrie : faut-il le regretter? Oui, peut-être. Mais, en tout cas, ce regret doit tomber bien plutôt sur la nécessité du temps où nous vivons que sur la faute du clergé lui-même. Quand le pouvoir civil se montre si ombrageux et si défiant en regard de l'influence sacerdotale, et lorsqu'il la comprime avec tant de sévérité aussitôt qu'elle se fait sentir avec une certaine indépendance, que voulez-vous que puisse faire le prêtre? Evidemment, il ne lui reste plus, alors, qu'à se renfermer dans les termes de la maxime des stoïciens : *Supporte et abstiens-toi*.

En résumant ce que nous venons d'exposer sur l'état actuel de l'Église dans la société, il n'est pas difficile de

(1) *Mme Swetchine*, par M. le comte de Falloux, c. XVI.

conclure à l'influence bienfaisante et civilisatrice qu'elle ne cesse d'y exercer par son enseignement, par ses préceptes et par son sacerdoce, malgré l'affaiblissement de la foi religieuse et la perturbation de certaines idées. Aujourd'hui, comme toujours, on peut bien mépriser les enseignements de cette Église de Dieu et repousser ses pratiques; mais on n'a pas le droit de nier ses bienfaits, sans une ingratitude qui serait une honte, si elle n'était un crime. Oui, l'Église est toujours, pour le monde catholique, une mère dont les mamelles n'ont point tari, depuis dix-huit siècles qu'elle le nourrit de sa substance; et, si ses enfants n'y puisent pas une vie plus abondante, il n'en faut accuser que la dépravation de leur goût et leur insouciance du véritable bien : l'Église en souffre elle-même au cœur; et elle attend toujours, en ouvrant aux rebelles les bras de sa tendresse et de sa miséricorde.

Maintenant, il nous reste à considérer quelles seraient les ruines sociales qu'entraînerait après elle la destruction de l'Église par la négation de la divinité de Jésus-Christ. Cette dernière partie doit être ici très-courte, parce que nous avons déjà touché précédemment ce qui pourrait en être le principal sujet. En effet, dans notre étude sur le culte en général, quand nous avons montré les ruines qu'occasionnerait dans le monde la disparition du culte chrétien par la négation de la divinité de Jésus-Christ, nous sommes entré dans des développements généraux dont il serait facile de faire ici la particulière application; nous n'y reviendrons pas. En peu de mots seulement, nous nous bornerons donc à indiquer quelques ruines nouvelles et spéciales qui seraient tout naturellement les conséquences de l'anéantissement de l'Église dans la société.

De la destruction de l'Église par la négation de la divinité de Jésus-Christ.

Il est bien évident, d'abord, que la négation de la divinité de Jésus-Christ détruit, du même coup, la divinité de l'Église. Du moment où Jésus-Christ ne serait plus qu'un homme, l'Église elle-même ne serait plus qu'une institution purement humaine; et, dès lors, l'infaillibilité du chef qui la gouverne ne serait plus qu'un vain mot, et les promesses d'indéfectibilité et de perpétuité que le Saint-Siége a reçues de Jésus-Christ, ne seraient nullement une garantie qui le préserverait, dans l'avenir, de l'erreur et de la destruction.

Mais nous allons plus loin. Si Jésus-Christ n'était pas Dieu et si l'Église n'était qu'une institution purement humaine, il en faudrait conclure que, depuis dix-huit siècles, tous les chrétiens catholiques ont été trompés par les mensongères affirmations du Christ, et que, par respect pour la vérité, on devrait rompre bien vite avec une institution qui ne reposerait plus que sur une imposture. Il est vrai qu'il serait toujours inexplicable à la raison qu'une telle société ait pu subsister pendant dix-huit cents ans, dans des conditions si révoltantes pour la conscience humaine; mais, enfin, ce serait un motif de plus pour en finir au plus tôt avec une institution dont l'humanité n'aurait plus qu'à rougir. Nous le supposons donc, c'en serait fait de l'Église catholique dans le monde, son enseignement ne s'y ferait plus entendre, aucun de ses préceptes n'y serait plus observé, et les divers ministres de sa hiérarchie disparaîtraient tous à la fois pour faire place aux prêtres de la raison divinisée. Mais alors, voyez-vous que de ruines nouvelles qui viendraient encore s'accumuler dans la société par cette destruction de l'Église du Christ?

Plus d'Église catholique ; et, par conséquent, plus d'enseignement religieux dans le monde que celui de la philosophie, du schisme et de l'hérésie. Mais la philosophie n'a pas de doctrine religieuse, elle n'en a jamais eu, elle n'en aura jamais; et tout le monde sait qu'en cherchant à résumer ses enseignements sur la religion, on n'arrive qu'au scepticisme et au cahos. Le schisme est moins vide dans son enseignement, parce qu'il a conservé une grande partie de la doctrine évangélique ; mais, parce qu'il n'y a point d'autorité spirituelle ni vraiment légitime pour diriger cet enseignement, la doctrine demeure comme pétrifiée dans la société religieuse qui la conserve ; elle ne produit plus d'apôtres, et ses prédicateurs ont perdu, depuis longtemps, l'habitude du zèle qui tend à l'universalité. Quant à l'hérésie, elle aussi possède le code évangélique qui doit être la base de son enseignement religieux; mais, parce qu'elle ne connaît plus d'autre autorité, pour l'expliquer et l'interpréter, que l'autorité de la propre raison, elle finit par tomber dans tous les égarements des systèmes philosophiques; son enseignement n'est plus qu'un panorama varié de toutes les bizarreries de l'esprit humain, et il aboutit fatalement aux mêmes conclusions et aux mêmes abîmes que l'enseignement de la raison philosophique. Donc, par la disparition de l'Église catholique il n'y aurait plus réellement d'enseignement religieux sur la terre, et les grandes vérités des Livres saints et de la tradition n'y apparaîtraient plus, de loin en loin, que comme ces tronçons de granit et de marbre que le voyageur rencontre dans les plaines de la Grèce et de l'Asie, et qui sont désormais les seuls débris des merveilles du monde.

Plus d'Église catholique ; et, par conséquent, plus de préceptes des dimanches et des fêtes. Sans mesure et sans autre règle que celle de l'intérêt, le travailleur fatiguerait son esprit et son corps jusqu'à l'épuisement ; et

puis, quand serait venu pour lui le jour du repos, nous savons bien les joies sensuelles et les émotions enivrantes que l'on réserverait à ses passions. Mais ces joies pures qui le reposaient si délicieusement dans le temple sacré, qui les lui rendrait? Mais ces émotions suaves qui relevaient son esprit et qui fortifiaient son cœur, où les retrouverait-il? Je les cherche partout, et je ne les trouve plus : non, non, des ruines; et plus rien que des ruines! Après cela encore, quand le temple saint serait fermé pour toujours, il n'y aurait plus de réhabilitation pour le coupable dans la confession de ses fautes; et, ni Dieu, ni l'homme, ni la société ne trouveraient plus la réparation qui leur est due, dans la satisfaction du pénitent. Plus de sacrement eucharistique, d'ailleurs, pour aguerrir le pauvre cœur de l'homme contre les tentations et les épreuves de la vie; ni plus de ces agapes où tous les chrétiens venaient s'asseoir avec l'honneur de l'innocence et dans les joies affectueuses d'une égale fraternité. Est-ce assez de ruines par la destruction de l'Église? Non, ce n'est pas tout encore.

Plus d'Église catholique; et, par conséquent, plus de sacerdoce. Plus de Pontife suprême, d'abord, pour diriger et gouverner les âmes dans une seule et même société. Plus de Papes qui aient assez d'autorité pour parler aux rois comme aux peuples, et pour rappeler aux uns et aux autres leurs devoirs et leurs droits. Nous savons bien que les peuples trouveraient toujours des maîtres pour les rappeler à l'ordre matériel, quand ils s'en écarteraient; mais les rois, qui donc oserait toujours leur dire la vérité, lorsqu'ils ne voudraient plus l'entendre? qui leur rappellerait la justice, quand ils l'auraient oubliée? et quel autre, après le Pape, qui ne craindrait pas de défendre contre eux les libertés des peuples et la sainteté des mœurs? Du reste, la papauté une fois détruite, naturellement l'épiscopat devrait s'écrouler avec

lui, et, comme dit le poëte, ce serait seulement après leur disparition qu'on regretterait ceux qui avaient essuyé la haine pendant qu'ils existaient :

Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi. (HORAT.)

Et le prêtre; quand il aurait disparu, lui aussi, à la suite des évêques et du Pape, qu'on nous dise donc quel est celui qui pourrait venir le remplacer : dans le réduit du pauvre dont il était la providence; près du lit du malade dont il était le plus fidèle ami ; auprès des affligés dont il était la consolation; et près des âmes égarées dont il était comme l'ange conducteur. Ce ne seraient pas les philosophes ni les humanitaires, sans doute ; non, tout ce qu'ils pourraient faire devant ces misères et ces infortunes, ce serait d'exhorter stoïquement à la patience ceux qui en deviendraient les victimes. En attendant, ils jouiraient eux-mêmes des plaisirs de la vie; et ils ne s'inquiéteraient guère des moyens qu'il faudrait employer pour panser tant de blessures et relever tant de ruines.

En ce temps de ravages et de désolation, s'il restait sur la terre quelques fidèles enfants de l'Église, on les verrait, comme autrefois les captifs de Babylone, assis en pleurant sur les rives de leurs fleuves. Un jour, peut-être, les démolisseurs viendraient les solliciter de faire entendre quelques-uns des chants qu'ils aimaient autrefois. Mais quoi ! répondraient-ils, comment pourrions-nous donc chanter sur une terre étrangère? Alors, en effet, il n'y aurait plus, humainement, qu'à se désespérer ; et l'on pourrait bien lire, sur les portes de la vie, ce que Dante avait vu sur celles de l'Enfer :

Voi chi entrate quì, lasciate ogni speranza.

DES ORDRES RELIGIEUX

Nous avons plusieurs fois constaté, dans le cours de cet ouvrage, qu'il y a quatre grandes misères principales qui se partagent le monde : deux misères physiques, qui sont l'indigence et la maladie ; et deux misères morales, qui sont l'ignorance et le péché.

Nous avons vu aussi tout ce que le Christianisme a fait spirituellement pour leur venir en aide : par sa doctrine, par son culte, et particulièrement par les sacrements et par le culte de la très-sainte Vierge Marie. Enfin, dans les deux études précédentes, le prêtre nous est apparu comme le représentant personnel des bontés de Dieu, avec la mission de soulager, de consoler, de guider et de sanctifier toutes ces grandes misères. C'était déjà beaucoup de la part de Dieu, en faveur de l'homme coupable et malheureux; et pourtant, ce n'était pas tout encore. Il fallait, suivant l'expression de l'apôtre saint Paul, « que la grâce surabondât là même où le péché avait abondé, afin que cette grâce régnât par la justice pour la vie éternelle; de même que le péché régnait pour la

mort éternelle (1). » Or, voici ce que fit Dieu dans son Église pour réaliser ces intentions de sa bonté et de sa miséricorde. Comme le prêtre est la providence visible des misères humaines, mais qu'il ne peut suffire abondamment à toutes, parce qu'elles sont multipliées à l'infini, de nouvelles ressources leur vinrent en aide par des sociétés d'hommes et de femmes, qui se mirent à leur service avec tout le dévouement de la charité chrétienne. Telle fut la raison des Ordres religieux, qui parurent dans le monde dès les premiers temps de l'Église.

Primitivement, les associations religieuses n'avaient pour fin que le soulagement de l'indigence, avec la sanctification personnelle de ceux qui en faisaient partie ; mais, peu à peu, elles se multiplièrent et elles s'accommodèrent aux nécessités particulières des différentes sociétés. Ainsi, indépendamment des associations qui demeurèrent au service des pauvres, d'autres communautés s'établirent dans le but de recevoir et de soigner les malades indigents : ce furent les Ordres hospitaliers. D'autres se consacrèrent à l'instruction des ignorants : ce furent les Ordres enseignants. Enfin, on vit paraître des communautés destinées à recevoir les pécheurs repentants, ainsi que les âmes héroïques prêtes à se mortifier en réparation solidaire de toutes les iniquités du monde ; et ce furent les Ordres pénitents. Voyons donc quelles ont été et quelles sont encore l'action et l'influence de ces différents Ordres dans la société.

I. — Nous n'avons pas besoin de dire que l'antiquité païenne n'avait rien fait en faveur des pauvres : jamais seulement elle n'y avait pensé. Dans une société où l'esclavage existait légalement, et où l'esclave n'était qu'une chose, quels sentiments et quelles pensées pouvait-on concevoir en faveur des pauvres? Nous dirons

(1) *Epist. ad Rom.*, c. v, v. 20 et 21.

plus; c'est que, dans un sens, le pauvre était encore quelque chose de moins que l'esclave : car, enfin, l'esclave était toujours un meuble dont pouvaient se servir ceux qui en étaient les maîtres; et, quand il n'était plus d'aucun usage, le propriétaire avait plus d'un moyen pour le faire disparaître. Mais le pauvre était un rebut sur lequel on n'avait pas le même droit, et, par conséquent, on le subissait comme un être fatigant et importun. Oui, dans l'antiquité, les pauvres étaient, si j'ose le dire, comme ces animaux que l'on rencontre à chaque pas dans les rues de Constantinople, et dont on cherche à se débarrasser en leur jetant un morceau de pain, quand on n'a pu le faire par un coup de bâton.

Dans le Christianisme, au contraire, indépendamment de tous les autres secours recueillis et offerts par la charité, deux sortes d'associations religieuses furent établies en faveur des pauvres. Ce furent, d'abord, des institutions d'hommes et de femmes, qui mettaient en commun leurs biens et leur travail, qui vivaient de peu, et qui donnaient aux indigents tout leur superflu. Ensuite, vinrent les Ordres mendiants, ces communautés d'hommes qui se faisaient eux-mêmes les plus pauvres, volontairement et chrétiennement; et qui relevaient et qui sanctifiaient ainsi la pauvreté par les sentiments généreux et chrétiens avec lesquels ils la pratiquaient.

On a vivement récriminé contre les abus et les désordres des anciennes et riches abbayes, qui donnaient sans doute beaucoup aux pauvres, mais qui consommaient aussi beaucoup trop pour elles-mêmes, dans l'opulence d'une vie qui était loin d'être édifiante. Il y a de l'exagération dans ces accusations, et cependant elles ne sont pas toutes sans fondement. Oui, c'est vrai, il y avait là des désordres et des abus ; il y avait un relâchement qui devait se produire naturellement et facilement dans l'abondance de toutes choses, et qui s'explique surtout par la vocation défectueuse d'un trop grand nombre de

ces religieux. Quand on sait, en effet, qu'il fut un temps où les usages et les traditions de certaines classes poussaient au couvent des enfants de famille qui n'y avaient aucun attrait et qui n'y demeuraient que par nécessité, non-seulement on ne s'étonne pas de leurs abus et de leurs désordres, mais on admire que ces communautés n'aient pourtant pas cessé de conserver, à leur foyer, de grandes vertus chrétiennes, et qu'elles n'en aient pas moins exercé, dans la société, une mission si généreuse et si dévouée en faveur des pauvres.

Oui, quel que fût, à l'intérieur, le relâchement de ceux qui l'habitaient, l'ancienne abbaye demeurait toujours, pour les pauvres, la maison du bon Dieu. C'était là, surtout, qu'ils trouvaient du pain pour se nourrir, du bois pour se chauffer et des vêtements pour se couvrir. Et puis, avec ces secours matériels, ils recevaient encore une bonne parole qui relevait leur courage ; une parole de charité, une parole de Dieu : car c'était toujours Dieu, avec sa charité, qui était l'âme de ces communautés.

Aujourd'hui, les anciennes abbayes n'existent plus ; de grandes industries, de riches exploitations se sont généralement élevées sur leur emplacement. Mais là, il n'y a plus de place pour le pauvre que quand il peut vendre à prix d'argent le travail de ses bras. Plus tard, lorsqu'il devient vieux ou infirme dans la pauvreté, s'il y retourne la besace sur l'épaule, au lieu du bon frère ou de la bonne sœur qui le recevaient jadis, c'est, peut-être, un homme de la police qui l'arrête sur la route ; et il se voit conduit, au nom de la loi, dans un dépôt de mendicité.

Quoique nous n'ayons plus les riches abbayes qui versaient au sein des pauvres un abondant superflu, nos monastères et nos couvents n'ont cependant point perdu les traditions charitables de ces communautés. Ils possèdent moins ; mais les membres qui les composent y sont entrés avec une vocation si libre et si sérieuse, mais ils se contentent de si peu pour eux-mêmes, qu'ils trouvent

toujours le moyen de donner relativement beaucoup aux plus indigents qui viennent les solliciter. Quand on pense qu'il y a des couvents où la dépense personnelle pour chacun de ceux qui l'habitent ne s'élève point au delà de quelques centaines de francs! Eh bien, c'est sur les économies et le travail de ces âmes généreuses et sanctifiées que les pauvres trouvent encore leur bonne part; et ils la reçoivent, d'ailleurs, avec les sentiments et l'expression d'une charité si vraiment chrétienne, qu'elle leur donne joie au cœur, en même temps qu'elle soulage leurs corps. Regardez comment se fait la distribution d'aliments aux pauvres dans certains couvents qui vivent eux-mêmes au jour le jour, et vous verrez ce que peut faire la charité qui vient de Jésus-Christ.

Former des associations dans le but de se sacrifier, de travailler et d'économiser en faveur des pauvres, c'était une pensée généreuse, héroïque et toute nouvelle dans le monde. Mais il y avait quelque chose de plus hardi encore, c'était de s'associer pour vivre en commun dans un dépouillement volontaire et complet, pour s'occuper des intérêts des autres sans souci personnel de l'avenir, pour mendier ostensiblement le pain de chaque jour, et pour donner ainsi à la pauvreté l'honneur d'une consécration volontaire, publique et solennelle. Ce projet, des hommes osèrent le concevoir; et, ce qui est plus merveilleux, ils le réalisèrent.

Oui, sur les traces du pauvre enfant divin de Bethléem, du pauvre artisan de Nazareth, des milliers d'hommes s'éprirent d'amour pour la pauvreté, à la suite du glorieux pauvre de Jésus-Christ, François d'Assise. On les vit, les pieds nus, le bâton à la main, la besace sur l'épaule, parcourir le monde en chantant des cantiques à Dieu, prêchant l'Évangile à toutes les nations de la terre, et répétant partout que « Bienheureux sont les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient. » Quel enseignement pour les pauvres

que celui-là ! et quelle glorification de la pauvreté si rebutée jusqu'alors !

A la distance qui nous sépare des temps où l'on voyait ces choses, et avec les habitudes et les préjugés de notre siècle, il n'est pas facile de se rendre bien compte du service rendu aux pauvres et à toute la société par les Ordres mendiants. Mais, en se reportant à l'époque où ils parurent et en suivant leur marche à travers les siècles, on voit qu'ils exercèrent, en réalité, une influence immense et presque tout entière au bénéfice du peuple. Aujourd'hui, ces Ordres ne sont plus possibles dans les mêmes conditions ; malheureusement, sous ce rapport, les temps sont bien changés ! A l'exception de quelques pays où les idées anciennes se sont mieux conservées, il n'est plus permis aux enfants de Saint-François de vivre dans la mendicité de leur pain de chaque jour, ni d'aller porter de famille en famille une parole de Dieu en échange de l'aumône qu'ils recevaient. Ils se sont maintenus cependant, ils ont même reparu dans les pays qui ne les connaissaient plus depuis plus d'un demi-siècle ; et voilà que nous les retrouvons partout sous leur ancien costume, non plus mendiant de porte en porte, mais toujours pauvres volontaires, et toujours enseignant, par leur exemple, la béatitude dans la pauvreté et par la pauvreté : *Beati pauperes spiritu.*

Et cependant, lorsque le Franciscain vient à paraître dans nos rues, le pauvre s'arrête pour le voir passer ; il regarde cette tête nue, ces pieds déchaussés, cette grossière tunique, cette corde en ceinture ; et ses yeux étonnés paraissent ne plus rien comprendre à cet enseignement et à cet exemple de la pauvreté chrétienne. Ah ! je conçois que l'homme d'argent et de plaisir poursuive de ses sourires, de ses railleries et quelquefois même de ses insultes ce pauvre de l'Évangile ; il doit lui être antipathique, puisque son dépouillement est la condamnation de son luxe et de ses jouissances. Mais les dés-

hérités des biens de la fortune, mais celui qui n'a que du pain pour apaiser sa faim et de l'eau pour étancher sa soif, mais celui qui a froid parce qu'il est à peine vêtu, comment donc ne comprend-il plus cette pauvreté fraternelle? comment ne la salue-t-il pas d'une parole de respect? et comment n'a-t-il pas du moins un regard de sympathie pour l'homme qui se fait pauvre, afin de l'encourager et de le relever par la générosité de son exemple?

Quoique les enfants de Saint-François ne mendient plus parmi nous, la race des mendiants par vertu n'a cependant pas entièrement disparu. On la croyait éteinte pour toujours, on affirmait bien haut qu'on ne reverrait plus jamais ces importuns demandeurs d'un autre temps, lorsqu'un jour quelqu'un vint frapper doucement à la porte du riche; une voix de femme se fit entendre qui demandait pour l'amour de Dieu : c'était la Petite Sœur des Pauvres. Or, comment rebuter cette mendicité renaissante ? Ce n'est pas pour elles que les Petites Sœurs tendent la main; mais il y a de pauvres vieillards qui manquent de vêtements, de pain et de logement, qui n'ont plus assez de forces pour s'en procurer par le travail et qui ne peuvent pas mendier : eh bien, c'est pour eux, c'est pour les soulager que ces nouvelles mendiantes viennent demander les miettes qui tombent de la table du riche. Elles les nourriront d'abord de ces aumônes, appropriées avec toute la délicatesse de la charité ; et puis, s'il en reste, elles s'en nourriront elles-mêmes : il faut si peu de chose à l'entretien de ces servantes du pauvre !

Il n'était point possible de résister au charme et à la vertu d'une telle mendicité. Tout éloigné qu'il soit des saines idées, tant que l'homme conservera son cœur, il ne pourra s'empêcher de sentir tout ce qu'il y a de grand et de beau dans l'humiliation chrétienne d'une femme qui se fait volontairement la mendiante du pauvre. Aussi, la Petite Sœur a-t-elle trouvé grâce aux

yeux même des ennemis de la mendicité sous tout autre costume. Elle parcourt nos rues dans sa petite charrette conduite par un pauvre et traînée par un âne; elle monte tous les escaliers, elle frappe à toutes les portes; et, presque partout, son dévouement est compris, et des milliers de pauvres sont nourris, logés et vêtus des fruits de sa généreuse mendicité.

Un jour pourtant, à Paris, les Petites Sœurs des Pauvres furent menacées d'être arrêtées, si on les reprenait à mendier dans un certain endroit. Lorsqu'on leur notifia cette décision de l'autorité, la supérieure demanda quelle pouvait être la plus grave conséquence d'une infraction en pareille matière; et, comme on lui répondit que ce serait peut-être la prison en cas de récidive : « En prison pour nos pauvres ! s'écria la Petite Sœur, mais ce serait un honneur pour nous ; nous pouvons donc continuer. » Elles continuèrent en effet; mais que vouliez-vous qu'on fît devant un dévouement qu'on ne peut frapper d'amende, parce qu'il ne possède rien, et qui sourit aux menaces de répression, parce qu'il serait heureux de souffrir pour Jésus-Christ dans la personne des pauvres?

II. — Après ce premier service rendu à la pauvreté par les Ordres religieux, leur dévouement se porta sur une autre grande misère sociale, sur la maladie, sur l'infirmité. Et d'abord, il y avait une première infirmité qui sollicitait les efforts de leur plus tendre charité : l'infirmité de l'enfant qui n'a plus de père, plus de mère pour le nourrir et pour l'élever ; ou qui ne trouve au foyer de la famille que la misère, la pauvreté, la maladie et peut-être le vice. Ils se comptent par milliers ces pauvres petits êtres abandonnés; et que deviennent-ils, hélas ! lorsque la charité de Jésus-Christ ne peut arriver jusqu'à eux ?... Le cri de l'enfance dans la misère n'a pas seulement ému le dévouement privé parmi les fidèles de l'Église catholique ; des institutions reli-

gieuses se sont consacrées à son service ; et l'orphelin et l'enfant délaissé ont retrouvé des mères adoptives dans les Filles de la Charité chrétienne.

Dans le courant du XVII[e] siècle, un homme surtout avait reçu de Dieu l'intelligence de toutes les grandes misères humaines ; nous aurions dû le nommer déjà : car il ne fut pas seulement l'ami et le père des pauvres, mais il institua pour eux des communautés religieuses qui n'ont pas cessé d'exister, et qui continuent, à travers les siècles et les révolutions, les œuvres charitables qu'il avait commencées. Cet homme, ce prêtre, tout le monde connaît son nom , tout le monde le redit avec une admiration qui ne se fatigue jamais, c'est S. Vincent de Paul. Cet homme de Dieu, dont nous retrouvons les disciples dans toutes les misères de l'humanité, avait donc été particulièrement touché des infirmités et des périls de l'enfance orpheline et délaissée. Ses cris lui arrachaient des élans d'une sublime tendresse, et il fonda pour elle des asiles où elle pouvait grandir en paix dans les bras de la charité. Depuis cette création, ces pieux asiles se sont propagés dans le monde avec une prodigieuse fécondité. Ce n'est pas seulement dans nos pays civilisés de l'Europe que nous les retrouvons ; chez les peuples barbares et sauvages, partout où les missionnaires catholiques sont parvenus à fonder une Église, aussitôt un asile est ouvert en faveur de l'enfance abandonnée. Et ce ne sont plus seulement les filles de S. Vincent de Paul qui se font ainsi les mères des petits orphelins ; d'autres institutions se sont formées avec la même destination, et toutes rivalisent de zèle pour accomplir cette œuvre si vraiment merveilleuse.

Après l'enfance, à l'autre extrémité de la vie, la vieillesse est une autre infirmité qui n'a pas moins besoin d'être secourue par la charité, quand elle est pauvre. L'antiquité païenne n'y avait point pensé, parce qu'elle

était sans entrailles pour la misère ; mais la charité chrétienne devait s'en émouvoir ; et, de même qu'elle avait ouvert des asiles pour y recueillir l'infirmité de l'enfance abandonnée, elle devait en avoir également pour la vieillesse infirme et sans ressources. C'est ce que l'on vit, en effet, et c'est ce que nous voyons encore maintenant dans tout le monde catholique.

C'était une œuvre difficile que celle-là. Trouver des milliers de femmes, non pas pour un temps, mais pour toujours, qui consentissent à renoncer à toutes les joies du monde, pour vivre dans les sacrifices de la vie commune et pour se faire les mères d'enfants qu'elles ne connaissent pas, qui se renouvellent chaque jour et qui leur échappent après quelques années; c'était un chef-d'œuvre pour le Christianisme lui-même. Cependant, il y a, dans l'enfance, un charme qui aide à pratiquer le dévouement qui lui est consacré. Et puis, le cœur généreux s'incline si naturellement sur la misère du pauvre petit enfant! et le sourire de sa reconnaissance lui est si doux! Mais il n'en est pas ainsi de la vieillesse. Son infirmité est assurément bien digne de respect, et elle mérite la compassion; oui, mais elle n'a point de charme naturel pour attirer sur elle le dévouement du cœur, et elle a, au contraire, tant de misères et tant de défauts qui le rebutent! Et cependant, la charité n'a pas reculé devant ces antipathies de la nature; et le pauvre a trouvé des sœurs pour adoucir et pour soigner les infirmités de sa vieillesse, comme l'enfant abandonné avait trouvé des mères gardiennes de sa vie. Tout le monde peut voir, chaque jour, dans une salle de pauvres vieillards, la Fille de la Charité, ou la Petite Sœur des Pauvres; tout le monde peut les voir prier, travailler et se récréer avec ces déshérités de l'âge et de la fortune ; et, en les surprenant dans les soins rebutants qu'elles leur prodiguent sous le seul regard de Dieu, il est impossible de n'en être point ému et tout ravi.

Eh bien, cependant, ce qu'on les voit faire là à certain jour, c'est ce qu'elles font tous les jours de leur vie. D'ailleurs, c'est par milliers qu'elles se consacrent ainsi, depuis des siècles, à cette infirmité de la vieillesse ; et, malgré l'égoïsme et la mollesse de nos mœurs, jamais on ne les vit en aussi grand nombre qu'à notre époque.

Enfin, entre l'infirmité de l'enfance et celle de la vieillesse, et souvent en même temps que cette double infirmité, il est une autre misère encore plus dure à supporter et dont les cris réclament aussi vivement les tendres soins de la charité : c'est la maladie dans la pauvreté. Avant l'établissement des hôpitaux et des Ordres hospitaliers, on se demande ce que devenaient les pauvres dans leur maladie ; et, par ce que nous voyons de nos jours, il n'est pas difficile de se figurer l'horreur de leur situation : c'est quelque chose d'épouvantable que le dénûment et l'abandon dans les tortures du mal physique. Aussi, dès que les chrétiens purent vivre au plein jour de la liberté, ils ne se contentèrent pas longtemps de l'assistance privée donnée par la charité aux malades indigents; bientôt des maisons furent établies pour les recevoir. D'abord, ces maisons furent peu nombreuses et peu considérables ; mais elles se multiplièrent avec le temps et elles devinrent des hôtels-Dieu, c'est-à-dire les palais du bon Dieu pour ses pauvres malades.

Toutefois, le plus difficile n'était pas encore fait. Il ne fallait que de l'argent pour bâtir des maisons et des hôtels à ces malheureuses victimes de la douleur; mais ces hospices, mais ces hôtels-Dieu, quels devaient donc en être les anges, les consolateurs et les gardiens? Quand le patient se fatiguerait dans les agitations du mal, quelle main viendrait remuer et adoucir sa couche? Quand la fièvre le brûlerait, qui lui présenterait le breuvage du rafraîchissement? Quand ses plaies le rongeraient, qui voudrait les panser? Quand la tristesse et l'ennui envelop-

peraient son âme comme d'un crêpe funèbre, qui viendrait lui sourire, en lui rappelant les doux souvenirs de la famille? Enfin, quand l'agonie approcherait avec toutes ses terreurs, entr'ouvrant devant le moribond les portes de l'éternité, qui ferait auprès de lui la dernière prière, en lui parlant de sa patrie des cieux? Qui donc? nous le demandons à la philanthropie. Un mercenaire peut-être? Ah! non, ce n'est point à prix d'argent qu'on rétribue de pareils services. Mais soyons tranquilles, la charité chrétienne y a pensé; et voici que des légions de femmes, et voici que des hommes eux-mêmes vont se consacrer à ce ministère sublime de la souffrance; les Ordres hospitaliers paraissent.

Il y a donc des multitudes de femmes, dans la force de l'âge, qui se dévouent à passer toute leur vie dans les salles fétides d'un hôpital, au chevet des malades, au milieu des cris de la souffrance et devant le râle de l'agonie! Comment expliquer naturellement cet héroïsme de la sœur hospitalière? Et, ce qui est peut-être plus merveilleux encore, des hommes eux-mêmes, des hommes pleins de jeunesse et d'intelligence, consacrent chrétiennement leur existence aux malades avec la même abnégation. Nous avons vu le Frère de Saint-Jean de Dieu dans l'exercice de sa charité; et, en admirant avec quelle délicatesse, avec quelle sollicitude il soignait ses malades, nous nous sommes demandé ce qu'aurait pu faire de plus pour eux la plus tendre des mères. Heureuse l'âme qui paraît devant Dieu, après avoir été docile aux saintes inspirations de ces messagers de la miséricorde céleste! plus heureuse mille fois que d'avoir quitté la terre au milieu de ces tendresses qui pleurent le corps, mais sans s'inquiéter d'ailleurs des intérêts plus graves de l'éternité!

Indépendamment des misères et des infirmités dont nous venons de parler, il en était une, autrefois, qui semblait les résumer toutes et qui désolait la chrétienté;

c'était la captivité. Lorsque la marine des grandes nations n'était pas encore assez forte pour faire respecter la liberté des mers, des corsaires, des pirates faisaient la chasse aux chrétiens poussés par leurs affaires ou par les vents vers les côtes d'Afrique : c'étaient des musulmans ou des maures. D'autres chrétiens étaient attaqués sur terre pendant des pèlerinages qu'ils accomplissaient vers la Terre sainte ou pendant leurs guerrières excursions. Or, quand ils avaient le malheur de tomber entre les mains de ces farouches ennemis du Christ, leur sort n'était pas seulement celui des prisonniers de guerre et des esclaves; mais on les chargeait de chaînes, on les jetait dans d'affreuses prisons, et on les persécutait dans leur foi jusqu'à la mort ou à l'apostasie. Une chose pourtant pouvait les délivrer des horreurs de cette captivité; c'était la rançon, plus précieuse encore que tout le reste pour la cupidité de ces fils du Coran. Mais, quand la rançon suffisante manquait à ces malheureux captifs, que de difficultés pour se la procurer d'ailleurs! Le plus souvent il fallait se résigner à la torture jusqu'à la mort, quand on avait assez de courage et assez de foi pour refuser l'apostasie.

Eh bien, devant une si affreuse misère, que pouvait donc la charité chrétienne? Former un Ordre religieux dont les membres feraient vœu de se dévouer au rachat des captifs; c'est-à-dire, d'aller se jeter eux-mêmes pour cela à travers les périls des mers et des pirates, et jusqu'au milieu des contrées soumises à ces infidèles. Était-ce vraiment possible? n'était-ce pas plus que de l'audace? n'était-ce pas une folie? C'était ce que l'on voudra; mais le fait est que ce projet trouva le moyen de se réaliser, c'est que l'Ordre de la Merci pour la Rédemption des Captifs fut établi, et que ses religieux parvinrent à racheter des milliers de captifs par les efforts de leur zèle et de leur charité. C'est alors qu'on vit paraître un héroïsme qui ne s'expliquerait jamais sans la

profondeur et la sublimité de l'amour du Christ, et que nous retrouvons encore dans la vie de S. Vincent de Paul. Notre siècle pourra-t-il bien y croire ? Quand il ne restait plus rien que son corps au Père de la Merci pour racheter les captifs, il allait jusqu'à se vendre, jusqu'à se donner lui-même à l'esclavage, aux fers et à la mort, afin de délivrer un chrétien de plus et de le rendre libre à sa famille !

Voilà donc comment les grandes misères physiques de l'humanité trouvèrent dans le Christianisme des institutions religieuses qui se consacrèrent à leur service. Mais ce n'est pas tout. A côté de ces misères du corps, il en est d'autres qui ne sont pas moins lamentables et qui réclament aussi vivement le dévouement des Ordres religieux : ce sont les misères morales, et, tout particulièrement, l'ignorance et le péché.

III. — L'ignorance des choses essentielles et nécessaires est toujours une humiliation pour l'esprit humain ; mais cette humiliation est une misère d'autant plus grave qu'elle porte sur des vérités ou sur des faits d'un ordre plus important. Ainsi, certainement, c'est une humiliation, c'est une misère, c'est un malheur de ne pouvoir développer son intelligence par la lecture, de ne pouvoir communiquer avec ses semblables par l'écriture, et de ne point connaître l'humanité par l'histoire, ni la nature par la science. Mais ignorer les grandes et principales vérités de la religion, ignorer d'où l'on vient, où l'on va et le chemin qu'il faut tenir dans la vie, ignorer Dieu surtout, je le demande, n'est-ce point là, de toutes les ignorances, la plus humiliante, la plus misérable et la plus malheureuse ?

Dans tous les temps, et jusque chez les peuples les plus civilisés, il y a toujours eu des multitudes d'âmes plongées dans cette double ignorance de la science divine et de la science humaine. A notre époque, déjà nous l'avons constaté, jamais l'ignorance des choses de Dieu et de l'éternité ne fut plus répandue. Quant à la science

des choses humaines, nous entendons tous les jours affirmer le contraire. Assurément, nous sommes prêt à reconnaître que jamais la classe du peuple ne fut plus en état de s'initier, par la lecture, à la connaissance de toutes choses ; que jamais, non plus, on ne mit autant à sa portée les éléments de toutes les sciences; et que jamais, enfin, elle ne s'y précipita avec autant d'ardeur. Oui, nous reconnaissons très-bien tout cela ; à la condition d'ajouter que jamais le peuple ne sut aussi superficiellement un si grand nombre de choses. C'est bien ici le cas, certes, d'appliquer ce mot si vrai de Montaigne : « Un peu de chaque chose, et rien du tout, à la française. »

Mais enfin la question n'est point là; et ce que nous voulons constater ici, c'est la manière dont l'Église a toujours combattu et dont elle combat encore l'ignorance des peuples par ses Ordres enseignants.

Rappelons, avant tout, les services que les Ordres monastiques ont rendus à la science religieuse et à la science profane en les sauvant de la barbarie. A une époque où tout disparaissait dans le gouffre qui avait successivement englouti l'empire de Rome et l'empire de Byzance, il ne faut point oublier que ce furent des moines qui conservèrent dans leurs cellules les trésors de science dont nous avons joui dans des temps plus heureux. Ce ne fut qu'aux siècles où l'imprimerie et les universités parurent, que ces dépôts passèrent de leurs mains dans le domaine public ; jusque-là, ils en avaient été à peu près les seuls gardiens intelligents.

Plus tard, l'ignorance des peuples dans les choses de la religion suscita plus particulièrement le zèle de l'Église et donna naissance aux Ordres enseignants et prêcheurs. Ce furent les enfants de Saint-François et de Saint-Dominique qui remplirent les premiers ce ministère exclusif et qui rendirent aux peuples cet important service. On les voyait donc parcourant le monde, comme autrefois les premiers Apôtres du Christ, et en-

seignant aux nations les vérités de l'Évangile. C'était surtout au peuple qu'ils s'adressaient : car le peuple, en général, c'est le pauvre ; et Jésus-Christ avait dit de lui-même que « c'était surtout pour évangéliser les pauvres que son Père l'avait envoyé (1). » D'ailleurs, cette classe des pauvres, dans la foule du peuple, était aussi réellement la plus déshéritée de la science religieuse et des moyens de l'acquérir. Le zèle apostolique des Ordres prêcheurs commença donc à s'exercer pour elle. Qu'il était beau, alors, de voir les religieux de ces Ordres quitter leurs couvents des grandes villes, et s'en aller de bourgades en bourgades pour les évangéliser ! Quelle que fût la confiance de ces populations pour leurs pasteurs ordinaires, l'attrait de la nouveauté les attirait en plus grand nombre et avec plus d'empressement vers ces hommes voués spécialement à la prédication. On se plaisait à voir leur costume pauvre et grossier, qui les rapprochait plus près du peuple ; on aimait leur parole brûlante et populaire ; c'étaient, a dit un orateur célèbre, comme les Démosthènes du peuple ; et ils l'éclairaient par des vérités, et ils le remuaient par des émotions qui le transformaient en le rendant meilleur et plus heureux.

Hélas ! il n'en est plus ainsi, dans notre France du moins ! Les fils de Saint-François et de Saint-Dominique ne sont plus assez nombreux pour répondre suffisamment aux besoins religieux de nos campagnes. Hâtons-nous de le dire, cependant, ces Ordres n'ont pas cessé d'envoyer, dans des missions lointaines et périlleuses, chez des peuples infidèles et barbares, des prédicateurs qui continuent la chaîne glorieuse de leurs martyrs et de leurs saints : le sang d'un généreux apostolat coule toujours dans leurs veines.

Au surplus, la Compagnie de Jésus, qui déjà fournit aux missions des infidèles un si large contingent d'apôtres

(1) Luc, c. IV, v. 18.

et de martyrs, donne aussi un certain nombre d'ouvriers évangéliques aux populations des campagnes. D'autres instituts, anciens, nouveaux ou renouvelés, leur envoient également quelques-uns de leurs plus zélés prédicateurs; et cette action réunie produit un réveil salutaire sur les points où elle peut s'exercer. Malheureusement, cela ne suffit pas, il s'en faut bien; et nous comprenons la sollicitude et le zèle des évêques qui s'efforcent de suppléer, par des sociétés de missionnaires diocésains, à ce qui leur manque du côté des Ordres religieux. Nous le répétons: oui, c'est le peuple qui a le plus grand besoin d'enseignement religieux; et ce serait une grande grâce de la Providence que l'accroissement ou la création de quelque Ordre qui prendrait pour devise cette parole de Jésus-Christ : « C'est pour évangéliser les pauvres que l'Esprit du Seigneur m'a envoyé : *Evangelizare pauperibus misit me.* »

C'était déjà un inappréciable service rendu par certains Ordres religieux que celui de se consacrer spécialement à l'instruction des peuples par la prédication de l'Évangile; mais ce n'était pas encore là tout ce que l'Église devait exécuter par eux pour l'enseignement général. Dès lors que l'ignorance de la science humaine est une misère pour l'intelligence et qu'elle était cependant si répandue dans le monde, il fallait bien aussi que des Ordres enseignants se vouassent particulièrement à son service; ils ne firent point défaut.

D'ailleurs, une autre raison qui devait susciter des instituts religieux dévoués à l'enseignement des choses humaines, c'est que cette instruction de l'intelligence se trouve intimement liée avec l'éducation du cœur, et que cette éducation est précisément la grande sollicitude de ceux qui ont mission de Dieu pour éclairer et diriger les âmes. Cette préoccupation était une de celles qui travaillaient plus vivement l'esprit et le cœur de S. Ignace de Loyola. Ce n'était point assez pour lui de donner à

l'Église des apôtres envoyés pour prêcher ses enfants et pour défendre leur foi contre les attaques de l'hérésie, il voulut aussi donner à la jeunesse des maîtres chargés de la guider dans les sciences humaines. D'autres instituts entrèrent également dans ses vues, de sorte que les corporations religieuses se trouvèrent réellement à la tête de l'enseignement public dans le monde chrétien.

A notre époque, cet état de choses s'est modifié. Après les persécutions et les révolutions qui avaient fait disparaître les Ordres enseignants et qui laissaient à l'État le monopole de l'enseignement, peu à peu, ces corporations se sont reconstituées ; et nous les retrouvons aujourd'hui, en présence des universités, en possession d'un enseignement qui mérite toute la reconnaissance des catholiques, et certainement l'estime de tout homme impartial.

Nous connaissons bien toutes les déclamations banales et toutes les accusations injustes qu'on a soulevées et qu'on soulève encore, chaque jour, contre les corporations religieuses et enseignantes, et particulièrement contre les Jésuites. Mais, d'abord, on peut y répondre par le fait seul de la confiance qui leur est témoignée par des familles nombreuses, et des plus honorables de la société. Il serait pour le moins étonnant qu'un si grand nombre de parents intelligents se méprît sur la valeur de ces corporations, et qu'il leur confiât si mal à propos l'instruction de ses enfants. Il est vrai que ces familles attachent un très-grand prix à l'éducation en général et à l'éducation religieuse en particulier, et que c'est là une des raisons de leur choix. Mais comment les en blâmer ? et comment aussi ne pas reconnaître que cette appréciation fait le plus grand honneur aux corporations qui la méritent? Enseigner à la jeunesse ce qui peut développer son intelligence, orner son esprit et lui faire une position dans le monde, ce n'est encore lui donner que la moindre partie de ce qu'on lui doit : il faut, avant tout, lui en-

seigner la théorie et la pratique de la vertu, qui fait l'honnête homme, le brave citoyen ; et, comme la vertu est inséparable de la religion qui lui sert de base, il faut, par-dessus tout, lui procurer l'éducation religieuse. Or, c'est ce que font plus particulièrement et plus efficacement les Ordres enseignants.

Après cela, serait-il vrai que les études sont moins fortes dans certains établissements religieux qu'elles ne le sont dans la plupart des établissements séculiers protégés et subventionnés par l'État? Peut-être. Il faut du temps pour former la jeunesse par l'éducation ; et ce temps est pris nécessairement sur celui que l'on consacre ailleurs exclusivement à l'instruction. Et puis, avec ses ressources et ses rétributions, l'État est plus en mesure de donner à ses lycées des maîtres distingués par la science et consommés par l'expérience de l'enseignement. Quoi qu'il en soit, jamais les corporations religieuses consacrées à l'enseignement des deux sexes n'ont été plus multipliées qu'elles ne le sont de nos jours; jamais leurs pensionnats n'ont été aussi nombreux ni aussi florissants; et jamais non plus les familles ne se sont plus félicitées de l'instruction et de l'éducation qu'y reçoivent leurs enfants.

Mais nous n'avons dit encore que la moindre partie du bien produit dans la société par les Ordres enseignants. Jusqu'ici, en effet, nous n'avons voulu parler que de l'enseignement donné à la jeunesse des classes riches ou aisées; cet enseignement est d'une très-grande importance sans doute ; mais l'enseignement de la classe pauvre, de la classe du peuple, voilà celui qui réclamait plus particulièrement le dévouement des Ordres religieux. Grâce à Dieu, ce dévouement ne lui a point manqué ! Lorsque les maîtres séculiers ne suffisaient pas à la multitude des enfants du peuple ; lorsque, d'ailleurs, les parents de ces enfants étaient dans l'impossibilité de rétribuer l'enseignement qui leur serait donné, des cor-

porations tout entières de maîtres et de maîtresses se sont présentées pour se dévouer au service gratuit de cette ignorance nécessiteuse et populaire. Cette grande misère intellectuelle suscita des vocations sous toutes les formes et proportionnées spécialement à tous les besoins. Voyez aujourd'hui ces milliers de religieux et de religieuses qui s'en vont répandant partout le bienfait de l'enseignement dans les quartiers populeux de nos villes, dans les bourgades, dans les hameaux, partout enfin où l'enfant pauvre les appelle par la voix de la famille. On dirait autant de constellations qui brillent au firmament dans les ténèbres de la nuit.

Voilà bien des années déjà que nous voyons, presque chaque jour, dans leurs classes, le Frère de la Doctrine chrétienne, la Fille de la Charité et d'autres maîtresses de divers instituts enseignants; et, chaque jour, nous les trouvons plus admirables dans leurs fonctions obscures et si pénibles. Humainement, en effet, il n'est pas si facile qu'on pourrait le croire de passer toute sa vie en face de l'ignorance et de la grossièreté d'une multitude d'enfants pauvres et mal soignés. Quand on pourrait aller respirer l'air pur des champs, se reposer dans les délassements confortables du monde et couler doucement sa vie dans les joies de la famille, il devrait paraître dur de vivre tous les jours dans l'air épais d'une classe, de se récréer au milieu des cris et des importunités d'une troupe d'enfants, et de s'intéresser consciencieusement à la répression de leurs mauvaises habitudes. Et cependant, telle est, à l'extérieur, la vie de ces maîtres et de ces maîtresses voués par vocation à l'enseignement des enfants pauvres. Ah! s'ils sont contents de cette vie, s'ils la trouvent heureuse et douce, s'ils la préfèrent à toutes les satisfactions du monde, c'est qu'ils font consister leur bonheur dans le sacrifice, et c'est aussi qu'ils travaillent pour le ciel. Mais il n'en faut pas moins bénir la Providence de

l'inappréciable service qu'elle rend à la société par toutes ces corporations religieuses qui se consacrent à l'enseignement.

Par elles, en effet, l'enfant du peuple et du pauvre n'apprend pas seulement les éléments des connaissances humaines qui lui sont utiles ou nécessaires ; mais il se forme, en même temps, aux vertus qui lui sont plus indispensables pour devenir un homme de bien dans la société. Il apprend surtout à se contenter du sort qui lui est réservé dans le monde ; et, puisant à l'école de ses maîtres dévoués l'instruction et l'éducation proportionnées à la condition de sa vie, il prend sa place dans la hiérarchie sociale avec honneur et sans envie de la position d'autrui.

IV. — Enfin, nous avons dit qu'une dernière grande misère morale de l'humanité, c'est le péché ; et que c'est là ce qui a motivé dans l'Église l'établissement des Ordres pénitents.

Deux sortes d'iniquités nous apparaissent surtout dans le monde au flambeau de la justice de Dieu : d'abord les iniquités personnelles et privées ; et puis, ensuite, les iniquités publiques et sociales.

Fussions-nous les hommes les plus honnêtes, les plus vertueux et les plus sincèrement chrétiens, avouons-le, il y a eu certains jours et certaines heures de notre vie où nous avons eu honte de nous-mêmes à l'intérieur. Nous surprenions dans notre entendement des pensées si dépravées, et des sentiments tellement viciés dans notre cœur, que nous nous faisions horreur à nous-mêmes ; et que, sortant comme d'un cauchemar, nous poussions vers Dieu ce cri de l'Apôtre S. Paul : « Malheureux homme que je suis ! qui donc me délivrera de ce corps de mort (1) ? » Pourtant, je le suppose, nos âmes étaient vraiment chrétiennes, et nos cœurs étaient sincè-

(1) *Rom.*, c. VII, v. 24.

rement honnêtes et vertueux. Aussi, ces pensées et ces sentiments passaient-ils sur notre vie comme de sombres nuages dans un jour de tempête : bientôt le soleil de la vertu venait les dissiper, et le ciel nous souriait plus pur et plus serein. Oui, mais songeons donc qu'il y a, autour de nous, des multitudes d'hommes pour lesquels ces sentiments et ces pensées deviennent autant d'affreuses réalités; imaginons qu'à chaque instant, il y a des milliers d'intelligences qui s'ouvrent volontairement aux plus monstrueuses idées, et autant de cœurs qui se plongent dans l'abîme des plus honteuses bassesses; songeons, enfin, que la dépravation de ces esprits et que la corruption de ces cœurs se manifestent extérieurement, à toute heure du jour, par des actes qui en sont l'expression; pensons-y, et nous verrons que toutes ces iniquités personnelles s'étendent sur l'humanité comme une grande lèpre, comme une horreur universelle devant laquelle les anges doivent se voiler la face.

Un livre abominable a été fait sur les mystères d'iniquité qui se commettent chaque jour dans Paris; nous ne le connaissons pas dans ses détails, mais nous sommes bien sûr qu'il n'a pu dévoiler, de tant de turpitudes, que la moins hideuse partie. Qui oserait révéler toutes les horreurs et tous les crimes qui se cachent dans nos grandes cités? Quand on se trouve sur les hauteurs qui avoisinent Paris, on remarque, parfois, je ne sais quel brouillard grisâtre et blafard qui s'étend lourdement sur cette immense cité. En vérité, on dirait que c'est là comme l'atmosphère formée par ses iniquités; c'est comme les exhalaisons pestilentielles, comme les vapeurs infectes du péché. C'est quelque chose de plus encore; c'est comme ces nuages menaçants qui recèlent la foudre, et dont les profondeurs peuvent à chaque instant s'entr'ouvrir pour vomir la terreur et la mort.

Et pourtant, ce n'est encore qu'un point sur la surface du globe. Mais, quand la pensée se porte sur toute

l'étendue de la terre occupée par les hommes, et quand elle constate partout les mêmes iniquités, partout les mêmes erreurs, partout les mêmes mensonges, partout la même corruption, alors, il semble que l'âme chrétienne suffoque dans une atmosphère viciée, elle aspire vers Dieu de toute son énergie, et elle lui crie dans un saint tremblement : « Pardon, Seigneur, pardon pour votre peuple ! »

Quel sujet de réparation déjà ! et, cependant, nous n'avons dit encore que les iniquités personnelles et privées; c'est-à-dire les fautes commises dans l'isolement, dans l'ombre du foyer, dans une complicité restreinte, sous le regard de Dieu, et qui échappent à la curiosité de la multitude. Mais ce n'est pas tout. Il y a des iniquités qui font le scandale de ceux qui en sont les témoins; il y a des iniquités qui s'établissent dans les sociétés comme des courants rapides, et qui entraînent dans leurs flots impurs une foule d'âmes faibles et mal affermies dans la vertu. Les grands coupables de ces iniquités sont les chefs de famille, les chefs de société, les chefs d'État, ces hommes qui ont mission de diriger vers le bien ceux qui leur sont soumis, et qui les précipitent, au contraire, dans le chemin de la dépravation. Voilà ce que nous appelons des iniquités publiques et sociales.

Sans doute, il y a, dans les trésors de l'Église de Dieu, des grâces et des mérites qui sont les sources générales et les plus abondantes de la réparation ; mais il était dans l'ordre de la sagesse et de la justice divines de demander à l'homme des réparations particulières pour chacune des deux iniquités que nous venons d'exposer. Ainsi, les iniquités personnelles et privées devaient être réparées particulièrement par le sacrifice personnel et privé; et les iniquités publiques et sociales devaient avoir aussi leur réparation spéciale dans le dévouement social et public.

Il était juste, d'abord, que le coupable, qui a violé la loi de Dieu, réparât lui-même sa transgression ; et cette réparation s'opère par le sacrifice, c'est-à-dire par la mortification des sens et des passions. Assurément, jamais l'homme ne peut se rendre le témoignage qu'il ait assez fait devant la justice divine pour la réparation complète de ses propres péchés; mais, d'ailleurs, il ne faut point oublier que, par un mystère de réversibilité que la miséricorde infinie de Dieu peut seule expliquer, tout homme peut souffrir pour ceux qui ne souffrent pas ou qui souffrent en vain; et qu'il peut vraiment réparer pour ceux qui ne pensent pas à la réparation.

Après cela, tout efficace qu'elle soit, au sens que nous venons de dire, il est facile de le comprendre, la réparation personnelle et privée n'est cependant pas proportionnée aux iniquités publiques et sociales : à ces dernières il faut, avons-nous dit, une réparation particulière; et c'est le dévouement social et public. Grâce à Dieu, il existe. Il existe, oui, et nous n'en voulons pour preuve que ce qui se passe autour de nous : regardons et voyons. Voyons ces prêtres de tous les diocèses, ces prédicateurs de tous les Ordres, qui font briller par toute la terre le flambeau de l'apostolat : c'est le dévouement public et social du prêtre; et il doit réparer les ruines accumulées par l'incrédulité et par les fausses doctrines. Voyons ces Frères des Écoles chrétiennes qui consacrent tous les jours de leur vie à l'instruction des petits enfants, et des pauvres surtout : c'est le dévouement public et social du religieux; et il doit réparer les ravages d'une éducation sans principes et sans foi. Voyons, enfin, ces Filles de la Charité, ces Petites Sœurs des Pauvres, ces Sœurs de tous les Ordres qui soulagent nos pauvres, qui consolent nos malades et qui pansent leurs plaies : c'est le dévouement public et social de la religieuse; et il doit réparer les désordres de l'égoïsme et de la corruption.

J'appelle ce dévouement public, parce qu'en effet, tous les jours et à chaque heure du jour, nous le rencontrons dans nos églises, dans nos rues, sur nos places publiques, dans nos écoles, dans les mansardes, partout enfin, partout où il y a du mal à réparer. C'est un dévouement social aussi, parce que son bénéfice est tout entier à l'avantage de la société. Et puis, enfin, n'avons-nous pas raison d'ajouter que c'est un dévouement réparateur, lorsque nous le voyons en effet réparer tant de désordres et tant de maux?

C'était déjà beaucoup, de la part des Ordres religieux, que toutes ces réparations données pour les iniquités du monde; et pourtant ce n'était point assez, parce qu'il n'y avait pas encore, à proprement parler, des Ordres pénitents. Il les fallait, ces Ordres, pour donner asile à certains grands repentirs, qui ne peuvent plus vivre sur la terre qu'à la condition de se mortifier dans la solitude, dans le silence, sous le regard de Dieu. Il les fallait, ensuite, pour offrir à la justice divine une abondante réparation dans l'holocauste de l'innocence. Il les fallait, enfin, pour apprendre à ceux qui souffrent sur la terre l'usage qu'ils pourraient faire de la souffrance avec une intention réparatrice.

Il n'est personne qui n'ait parfois l'occasion de rencontrer quelqu'une de ces maisons mystérieuses, aux fenêtres étroitement grillées, aux formes sévères, à l'aspect monacal enfin : c'est un monastère de Chartreux, de Trappistes, ou bien, peut-être, un couvent de Carmélites. Alors on s'arrête et l'on se prend à réfléchir. On pense à tant d'autres religieux, à tant d'autres religieuses que l'on connaît mieux; on se rappelle leur dévouement, leurs services extérieurs; et, comparant leur vie active à celle des contemplatifs abrités sous ces grilles, on se demande quels sont donc les services que peuvent rendre à la société ces créatures humaines, et ce qu'elles font là dans ces asiles impénétrables.

Ah ! ce qu'elles font! D'abord, en s'imposant les plus sévères rigueurs de la pénitence, elles apprennent aux victimes du monde qu'il y a certainement un trésor caché dans la mortification. Si elles ont à gémir sur les égarements de leur vie passée, maintenant qu'elles comprennent toute l'horreur du mal, elles sont là pour le réparer par de rudes sacrifices ; et elles apprennent aux coupables du monde qu'ils devraient bien penser eux-mêmes à la réparation. Enfin, si elles sont innocentes, comme il arrive le plus souvent, eh bien alors, voici ce qu'elles font dans ces cloîtres. Elles prient pour ceux qui ne prient pas, elles se mortifient pour ceux qui ne le font pas et qui doivent tout à la justice de Dieu. Et, ce n'est pas seulement pour ceux qu'elles connaissent et qui leur sont plus chers qu'elles s'imposent cette vie de prière et de mortification : comme leur divin Epoux, elles vivent, elles souffrent et elles meurent en expiation pour les péchés de tout le monde. Oui, pendant que les enfants et les esclaves du siècle s'abandonnent à toutes sortes de désordres, il y a, dans ces cloîtres, des milliers d'âmes qui s'interposent entre eux et la justice de Dieu ; et, pendant que les peuples et les sociétés élèvent jusqu'au ciel la voix de leurs iniquités, il y a des milliers d'âmes angéliques qui sacrifient tout à la réparation, et qui s'étendent avec Jésus-Christ sur la croix, pour s'y consumer dans le même sacrifice. Ah ! bénissons-les donc ces âmes héroïques, rendons-leur grâce du service qu'elles nous rendent ; et, si nous n'avons pas le courage de marcher sur leurs traces, sachons du moins les honorer de notre respect et de notre reconnaissance.

Nous voyons quelquefois de beaux esprits du monde qui croient s'acquitter noblement de cette dette, en gratifiant ce dévouement de je ne sais quelle dédaigneuse compassion. Pauvres victimes de la folie de la croix ! nous disent-ils, elles payent bien cher l'exaltation mys-

tique de leur esprit ! Mais ce sont des tombeaux que ces cloîtres où elles s'enterrent toutes vives ! et sans doute qu'elles sont là comme autant de fantômes, comme autant de spectres, qui descendent tristement aux profondeurs de leur éternité... Eh bien, quand il en serait ainsi ; quand il serait vrai que ces victimes du cloître se consument là douloureusement pour la réparation des iniquités du monde, un pareil dévouement ne donnerait certainement pas aux coupables le droit de s'en enorgueillir ; et la seule conclusion qu'ils dussent en tirer pour eux-mêmes serait, ce semble, le besoin de s'humilier de leur insensibilité. Mais nous pouvons, d'ailleurs, leur donner l'assurance que ces victimes du cloître sont plus heureuses que ceux qui les plaignent. Oui, parce qu'elles ont dans l'âme la paix qui fait le bonheur de la vie, et que le monde ne connaît pas ; oui, parce qu'elles ont au cœur un amour de Dieu que les mondains ne soupçonnent pas ; parce que l'on ne souffre plus lorsque l'on vit de cet amour ; ou bien parce que, si l'on souffre, la souffrance est aimée. Voilà donc la vétable condition de ces martyrs du cloître que l'on daigne honorer d'une compassion si généreuse ; et, si leur âme était accessible à d'autres sentiments qu'à ceux du dévouement et de l'humilité, on se demande, en vérité, si ce n'est pas le monde qui devrait leur faire pitié.

Les quatre Ordres dont nous venons de parler : les Ordres mendiants ou bienfaiteurs des pauvres, les Ordres hospitaliers, les Ordres enseignants et les Ordres pénitents, ces Ordres sont comme les quatre grands fleuves qui arrosent le monde de leurs eaux bienfaisantes et qui répandent partout l'abondance et la félicité. Mais, ainsi que nous l'avons vu déjà, un grand nombre d'autres corporations en découlent ou s'y rattachent comme autant de rivières et de ruisseaux ; et elles pro-

duisent elles-mêmes un bien plus ou moins considérable, mais toujours important dans l'intérêt général de la société.

Il y a des esprits sérieux qui regrettent cette multiplicité de corporations religieuses; ils aimeraient mieux voir les Ordres anciens et principaux s'accroître de toutes ces institutions accessoires, et ils pensent que le bien général n'a point à gagner à tant de nouveautés.

Nous croyons, nous aussi, qu'il pourrait bien y avoir quelque chose de l'esprit de notre siècle dans ce besoin de produire du nouveau jusque dans les Ordres religieux; et l'on ne peut guère répondre de la durée de tant de congrégations nouvelles. Mais ces innovations n'ont pas tous les inconvénients qu'on pourrait craindre; et elles s'expliquent, d'ailleurs, par les circonstances des temps où nous vivons. A une époque où des besoins nouveaux se font sentir dans la société, et où le génie du mal prend toutes les formes pour y donner satisfaction, pourquoi le dévouement chrétien ne s'approprierait-il pas également à ce qu'ils demandent de lui? « Ce n'est point l'habit qui fait le moine, » comme dit un vieux proverbe; et, par conséquent, quels que soient le costume et la constitution d'une congrégation nouvelle, pourvu qu'elle réponde sérieusement à un besoin particulier et que le dévouement chrétien soit la raison de son existence, elle produira, pour le temps et pour l'éternité, des fruits abondants et précieux; que faut-il de plus? Qu'importe, ensuite, qu'elle disparaisse après avoir fourni sa tâche? Un dévouement nouveau lui succédera en face d'une situation nouvelle, et on pourra lui appliquer ce que l'Esprit de Dieu disait du juste : « Elle a peu vécu, et, cependant, elle a rempli le cours d'une longue vie (1). »

Nous ne nous arrêterons point ici à réfuter je ne sais

(1) *Sap.*, c. IV, v. 13.

quelles objections vieillies que l'on va répétant tous les jours contre les congrégations religieuses, et auxquelles on a répondu cent fois. Il n'en est qu'une seule qui mérite une sérieuse réponse, c'est celle que l'on fait contre le célibat de la vie religieuse; et nous y avons amplement répondu dans notre étude sur la virginité. Disons plutôt, maintenant, que le dévouement des Ordres religieux a suscité, parmi les enfants séculiers de l'Église, des associations diverses qui sont comme les Tiers-Ordres de la charité. Indépendamment des Conférences de Saint-Vincent de Paul, qui sont maintenant répandues par tout l'univers, et qui secondent si merveilleusement le dévouement des congrégations religieuses consacrées au service de toutes les infortunes, il existe une foule d'autres associations de dames qui ont à peu près la même destination, et qui multiplient dans le monde, à l'infini, les bienfaits de la charité chrétienne.

Cette impulsion généreuse s'est manifestée de telle manière, à notre époque, que les gouvernements eux-mêmes y ont répondu par des fondations d'établissements et par des associations officielles en faveur des plus grandes misères. Ils paraîtraient même disposés à faire quelque chose de plus ; ce serait de prendre toutes les associations charitables sous leur protection, à la condition de les faire administrer sous leur autorité. Mais cette prétention ne peut être acceptée ; et les associations de charité perdraient leur véritable caractère si elles renonçaient à leur pleine liberté, pour ne plus devenir que les administrations civiles des fonds publics en faveur des malheureux. La main de l'État est trop froide pour diriger la charité ; et cette vertu ne peut s'exercer, dans toute sa plénitude, que sous les libres impulsions du dévouement chrétien.

Quant à leurs rapports avec le clergé, il nous semble évident, d'abord, que ces associations séculières peuvent

et doivent exercer la charité par elles-mêmes avec une grande indépendance d'action, qu'elles peuvent également s'administrer par elles-mêmes, et, enfin, qu'il n'est pas du tout nécessaire qu'elles soient immédiatement dirigées par des prêtres ou par des religieux. Mais, d'un autre côté, il ne nous paraît pas moins vrai que, dans l'intérêt de ces associations, comme dans celui du bien qu'elles doivent procurer, il est de la plus haute importance qu'elles ne se constituent pas et qu'elles n'agissent pas complétement en-dehors de l'influence sacerdotale. C'est l'intérêt de ces associations elles-mêmes : car elles puiseront dans cette influence des ressources spirituelles, morales et souvent matérielles, qui doivent être une des conditions de leur existence. Nous ajoutons, ensuite, que l'intérêt du bien produit par ces associations s'y trouve également engagé; parce que le ministère de la charité séculière doit aboutir au ministère de la charité sacerdotale; parce que la première serait incomplète sans la seconde; et parce qu'enfin elles ne peuvent arriver, l'une et l'autre, au résultat définitif, qui est le salut des âmes, que par une action commune, avec l'intelligence réciproque de leur situation respective.

En terminant cette étude, avons-nous besoin d'ajouter que l'anéantissement du Christianisme, par la négation de la divinité de Jésus-Christ, serait encore ici l'ouragan qui bouleverserait tout sur son passage? Il renverserait tous les Ordres religieux, toutes les congrégations religieuses, toutes les associations de charité; il en ferait autant de ruines, et il les précipiterait toutes à l'abîme d'une éternelle destruction.

Des hommes ont dit, nous le savons bien, qu'il serait facile de remplacer le dévouement chrétien par les grandes œuvres de la philanthropie; et ils ont bien voulu nous promettre de nous en donner tout prochainement la preuve. Malheureusement pour eux comme pour

nous, cette promesse n'est pas nouvelle : il y a quinze cents ans déjà que l'apostat Julien la faisait aux chrétiens de son temps; depuis, pas un siècle ne s'est écoulé sans que quelque autre ennemi de Jésus-Christ n'ait pris le même engagement. Les hérétiques l'avaient promis après les païens; les philosophes l'avaient promis après les hérétiques; maintenant, ce sont les humanitaires qui nous le promettent à leur tour; et nous en sommes toujours à l'expectative de la réalisation. Qu'ils nous donnent donc seulement une Petite Sœur des Pauvres pour soigner nos vieillards et un bon Frère pour instruire nos enfants, et nous les tiendrons quittes du reste. Mais non, ils ne nous les donneront jamais; et, alors même qu'ils nous en offriraient quelques rares modèles sur les débris du Christianisme qu'ils auraient anéanti, ils ne nous apparaîtraient plus, dans le monde, que comme ces oiseaux de proie que l'on entend crier et que l'on voit voler sur les champs de la mort, et qui cherchent leur vie au milieu des cadavres.

DE L'ART CHRÉTIEN

Avant de parler de l'Art chrétien, nous devons dire au moins quelques mots de la science et de la littérature chrétiennes. Le point de vue sous lequel nous avons à les envisager dans cette étude ne donne lieu qu'à des observations très-courtes, et c'est pourquoi nous ne les exposerons que d'une manière accessoire ; et cependant, nous ne serions pas complet si nous ne leur donnions point ici la place qui leur convient.

Le Christianisme n'a pas été seulement l'ami, le protecteur et, pendant des siècles, le principal conservateur de toutes les sciences humaines; mais il a eu sa science à lui, sa science particulière et exclusive; et cette science, qu'il a développée à travers les siècles et qu'il possède encore tout entière aujourd'hui, c'est la Théologie.

Il n'y avait point de science théologique proprement dite avant le Christianisme; et, depuis son établissement, en dehors de lui, on n'en trouve pas davantage dans les religions qui lui sont étrangères. La théologie est donc réellement et exclusivement chrétienne. Considérée comme science, elle ne s'applique pas seulement à Dieu et à la religion; mais elle embrasse, dans ses développements, l'ensemble de toutes les connaissances

humaines. La philosophie elle-même n'est qu'une de ses branches; et les savants de la théologie ont pu dire d'elle, sans dédain, qu'elle n'en est que la suivante et comme l'auxiliaire.

Dans ces conditions, la théologie s'est présentée au monde savant comme la reine des sciences, et l'on peut bien affirmer qu'elle n'a point manqué de justifier cette prétention. Et d'abord, on ne pouvait lui contester qu'elle ne fût une véritable science, puisqu'elle reposait sur des principes incontestables, sur des vérités révélées par Dieu même. Il est vrai que ces principes étaient au-dessus de la raison, puisqu'ils étaient surnaturels; mais ils n'en étaient pas moins d'accord avec ses témoignages; de sorte que la certitude surnaturelle de la théologie se fortifiait encore de la certitude naturelle de la raison elle-même. Après cela, on ne s'étonne pas de voir la science théologique se développer dans des proportions infinies comme son objet. Immuable dans ses principes, elle se déroule dans des conséquences sans limites et qui donnent satisfaction à la raison comme à la foi. Tout tombe dans son domaine, tout s'illumine de ses clartés ; et c'est ainsi que la science de Dieu devient également la science de l'homme et de toute la nature.

Avec le temps, et lorsque la science théologique fut assez complète pour qu'on pût résumer l'ensemble des parties qui la composent, on le fit dans des ouvrages que l'on appela *Sommes de Théologie*. On est effrayé, en parcourant ces livres, de toute la science humaine et divine qui s'y trouve renfermée. Il est une *Somme* surtout qui est peut-être le plus étonnant chef-d'œuvre de l'esprit humain, la *Somme théologique* de S. Thomas. Ce livre est un monument colossal élevé par la théologie, et jamais la science humaine n'avait rien produit de semblable. Toutes les connaissances, toutes les sciences viennent y témoigner en faveur de la foi à la révéla-

tion divine avec une harmonie sublime. Il s'y trouve bien, il est vrai, des inexactitudes et des imperfections en ce qui touche les sciences physiques et naturelles ; et l'on ne doit point en être surpris, quand on se reporte à l'époque où fut composé cet ouvrage; mais, à part ces taches si facilement explicables, on peut bien dire, de la *Somme théologique* de S. Thomas, que ce n'est pas seulement l'admirable résumé d'une science propre au Christianisme, c'est aussi le chef-d'œuvre de la science humaine.

Et toutefois, il ne faudrait pas croire que la théologie se trouve tellement complète, dans la *Somme* de saint Thomas, qu'il ne reste plus rien à faire pour l'esprit humain en dehors de ce chef-d'œuvre. Par ses éléments humains, la théologie, comme toute autre science, peut se développer indéfiniment, et ses progrès n'ont pas de limites. Mais, du moment où il serait démontré que la révélation, qui lui sert de base, n'est plus qu'une manifestation purement humaine, alors la théologie n'aurait plus que le mensonge ou le doute pour principe, et elle ne serait plus une science. Dès lors, aussi, elle cesserait de donner à l'entendement humain ses plus précieuses et ses plus certaines lumières; et il n'y aurait plus qu'à prendre en pitié toutes les intelligences d'élite qui les auraient acceptées dans les siècles passés.

Avec la science théologique, le Christianisme a produit une littérature qui lui est propre et qui n'est pas sans gloire. La pensée haineuse et jalouse de Julien l'Apostat ne s'est point réalisée contre lui : non, les chrétiens n'ont point accepté de vivre en déshérités des trésors littéraires de l'antiquité. Mais ils ne se sont point bornés à recueillir, comme les autres, la part qui leur revenait de cet héritage des génies anciens; nous le répétons, le Christianisme produisit une littérature qui n'était pas connue de l'antiquité païenne ; et cette littérature, elle aussi, a créé des chefs-d'œuvre. Il est vrai

qu'il n'y avait pas beaucoup à faire pour cela. Les chrétiens possédaient déjà, dans leurs Livres saints, et pour tous les genres, des modèles magnifiques qui ne demandaient que des imitateurs pour produire une littérature originale et ravissante. Cette littérature se forma bientôt dans toutes les langues; et la beauté de ses productions fut telle que les ennemis eux-mêmes du Christianisme ne purent s'empêcher de les admirer.

En poésie, tous les genres furent tentés et tous eurent leurs chefs-d'œuvre. Dans le genre épique, Dante, le Tasse et Klopstock présentèrent des beautés littéraires que n'avaient pas connues Homère et Virgile eux-mêmes. Dans la poésie lyrique et dans la tragédie, Pindare et Sophocle eurent des émules; et on put leur comparer sans désavantage Corneille et les deux Racine. Enfin, des productions chrétiennes et remarquables parurent dans tous les genres de poésie sérieux et agréables; le monde chrétien eut son Parnasse tout comme l'antiquité païenne avait eu le sien; mais son Parnasse, à lui, ce fut la montagne sur laquelle était mort le Fils de Dieu fait homme, ce fut le Golgotha.

En prose, toutes les autres branches de la littérature furent également cultivées sur la base du Christianisme, et chacune d'elles aussi produisit ses chefs-d'œuvre. Les *Oraisons funèbres* de Bossuet dépassèrent en éloquence les plus belles harangues de Démosthènes et les plus pathétiques discours de Cicéron. Le *Discours sur l'Histoire universelle* s'éleva plus haut encore que les œuvres de Thucydide et de Tacite. Aucun ouvrage philosophique de l'antiquité ne put être comparé au *Traité de l'Existence de Dieu* de Fénelon. Les sentences morales d'Epictète et de Sénèque pâlirent devant les *Pensées* de Pascal. Enfin, plus récemment, *le Génie du Christianisme* et *les Martyrs* de Chateaubriand offrirent au lecteur chrétien les plus belles pages littéraires que l'esprit et l'imagination pussent souhaiter.

Nous ne faisons qu'indiquer ici les plus mémorables productions de la littérature chrétienne; mais combien d'autres, après elles, qui méritent l'admiration des plus habiles et des plus difficiles appréciateurs? Il serait pour le moins étonnant que le mensonge et l'imposture aient pu produire tant et de semblables chefs-d'œuvre. D'ailleurs et en tous cas, cette littérature ne serait plus, dans l'avenir, qu'une sorte de mythologie ; elle descendrait, avec la science chrétienne, dans le tombeau que l'on creuserait au Christianisme par la négation de la divinité de Jésus-Christ, et elles demeureraient frappées l'une et l'autre d'une éternelle stérilité. Mais c'en est assez de ce court aperçu pour le but que nous nous proposons ici, et nous passons immédiatement à l'Art chrétien.

Après la réaction qui s'opéra naturellement contre l'art païen pendant les premiers siècles chrétiens, le Christianisme fit pour les arts ce qu'il avait fait pour la science et la littérature : non-seulement il favorisa et cultiva lui-même les arts anciens, mais il en modifia plusieurs de telle manière qu'il en fit réellement comme des arts nouveaux qui lui furent propres; c'est ce que nous allons voir particulièrement pour l'Architecture, pour la Peinture et pour la Musique.

De l'Architecture.

Le Christianisme n'eut point d'abord d'architecture à lui, par une raison bien simple et que personne n'ignore; c'est qu'il vivait sous terre, dans les sombres galeries des catacombes. Mais, dès qu'il put sortir de ces refuges, avec la liberté d'agir à la pleine lumière du ciel, on le vit travailler aussitôt à se construire des temples. Lorsque le paganisme disparut de l'empire romain, il eût été bien facile aux chrétiens d'obtenir des

empereurs les temples qu'il abandonnait ; mais ils n'en voulurent point, et cela pour deux raisons. D'abord, il leur répugnait de célébrer leurs saints mystères dans des temples qui avaient servi aux impostures et aux abominations du culte idolâtrique, et ils n'estimaient pas qu'on pût jamais les purifier assez pour les rendre dignes du Dieu qui devait les habiter. De plus, les temples païens n'étaient guère bâtis que pour les dieux, pour les prêtres qui les servaient et pour quelques rares adorateurs ; ils étaient trop petits pour contenir la multitude, et ce n'était point là que se faisaient les sacrifices. Au contraire, le temple chrétien devait être une maison de prière pour tous les vrais adorateurs, en même temps qu'il était pour les prêtres le lieu du sacrifice ; il fallait donc qu'il fût grand et large comme le culte nouveau qui devait s'y pratiquer.

Les chrétiens de Rome avaient alors sous les yeux un édifice civil dont les proportions et la forme pouvaient leur convenir, c'était la *basilique :* ils l'adoptèrent d'abord comme modèle de leurs temples. Les basiliques étaient de vastes édifices où l'on se réunissait pour traiter des affaires publiques, soit judiciaires soit commerciales; et c'était aussi là que l'on allait entendre les harangues et les déclamations sous le règne des rhéteurs. Leur nom de *basiliques,* ou de *maisons royales*, leur venait sans doute de ce qu'elles se trouvaient primitivement tout près de la demeure des rois, et que c'était là qu'ils rendaient la justice et qu'ils faisaient discuter les affaires publiques. Mais, quoi qu'il en soit de cette étymologie, il est certain que les chrétiens firent bientôt subir à la forme des basiliques des modifications importantes, qui les mirent plus en harmonie avec leur nouvelle destination. Ainsi, on leur donna la forme de croix ; on érigea l'autel au-dessus d'une crypte qui renfermait les reliques d'un martyr ou d'un saint confesseur, pour rappeler aux fidèles les souvenirs des catacombes.

L'abside devint le sanctuaire réservé au célébrant et à ses assistants. L'enceinte occupée par les avocats dans les anciennes basiliques fut l'endroit destiné aux clercs et aux chantres, et il s'appela le chœur. Deux petites chaires ou ambons, dans lesquelles on lisait l'épître et l'évangile, furent établies au-devant de ce chœur; enfin, l'on ajouta souvent à ces basiliques primitives une cour carrée destinée aux catéchumènes, et que l'on appelait *Atrium* ou *Parvis*. L'église Saint-Clément, à Rome, a conservé cette forme de l'ancienne basilique chrétienne.

En transférant à Byzance le siége de son empire, Constantin y apporta plusieurs usages de la religion nouvelle, et notamment, pour les églises, la forme des basiliques romaines. Cependant, le goût oriental ne s'accommoda point longtemps de ce genre d'architecture pesante ; il y mêla bientôt quelques éléments de l'architecture grecque, avec des formes nouvelles inspirées par son génie chrétien. L'église Sainte-Sophie fut, à Constantinople, le grand et célèbre monument qui exprima ce nouveau genre d'architecture religieuse, que l'on a désigné, dans ces derniers temps, sous le nom de *Romano-Byzantin*. Ce n'était pas encore une architecture exclusivement chrétienne; mais elle portait déjà un cachet d'originalité qui la distinguait de toutes les autres, et elle avait certainement son mérite artistique, en face même de la plus pure architecture du genre grec et du genre romain.

Dans le courant du IXe siècle, l'architecture romano-byzantine passa en Occident, et elle y produisit des monuments religieux très-remarquables. Ce genre d'édifice y fut même à peu près le seul en usage pendant les deux siècles suivants. Il n'y eut que l'Italie qui revint peu à peu à la manière grecque et romaine, dont il lui restait d'ailleurs tant et de si beaux modèles.

Cependant, du XIIe au XIIIe siècle, un nouveau genre

d'architecture se produisit dans les monuments religieux d'Occident : l'ogive avait paru. Quelle fut son origine dans l'architecture du moyen âge? Ici les avis sont partagés. Nous n'avons certainement pas autorité pour prononcer dans cette question, d'ailleurs fort accessoire; mais il ne nous paraît pas du tout nécessaire de fouiller dans des souvenirs orientaux et poétiques pour expliquer le style ogival. L'intersection de deux cintres, telle qu'on la voit dans quelques édifices romano-byzantins, forme une très-pure ogive ; et n'est-il pas tout naturel de supposer que c'est de là qu'on est parti pour construire des monuments dans le genre ogival ou gothique?

Du reste, en adoptant ce genre d'architecture pour leurs monuments religieux, les chrétiens se l'approprièrent en l'enrichissant de telle manière que l'architecture ogivale devînt réellement une architecture chrétienne. Depuis sa première période à lancettes jusqu'à l'ogive rayonnante et flamboyante, ce nouveau genre d'architecture se développa avec une fécondité et une beauté de détails inconnues jusqu'alors.

D'abord, tout prit une signification symbolique dans les églises de cette architecture. Observez avec soin quelqu'une de ses antiques cathédrales, comme celles de Paris ou de Chartres, par exemple ; et vous reconnaîtrez partout la pensée religieuse de l'artiste chrétien. Avant tout, le plan général prend la forme d'une croix; et puis, autour de l'abside, une suite de chapelles rayonnent en figurant mystérieusement la couronne du Christ. L'élancement des colonnes, l'élévation des voûtes, la tendance à tout diriger vers le ciel, tout cela n'exprime-t-il pas merveilleusement, d'ailleurs, l'exaltation de la foi, l'ardeur de l'espérance, et le devoir, pour tout chrétien, de diriger lui-même aussi vers Dieu son esprit et son cœur? Enfin, l'étendue de ces monuments, la mystérieuse obscurité de leur sanctuaire, font naître tout naturellement

dans l'âme des impressions religieuses et bienfaisantes. « Il n'est âme si revesche, disait Montaigne, qui ne se sente touchée de quelque révérence à considérer la vastité sombre de nos églises et la diversité de leurs ornements. »

Du reste, quand on se rappelle à quelle époque se produisit l'architecture gothique et de quelle manière se construisaient ses grands édifices religieux, on ne s'étonne plus de leur caractère ni de leur magnificence. C'était vers le temps des Croisades, alors que les pensées et les sentiments du Christianisme remuaient si profondément les âmes, que cette nouvelle architecture parut; et les ouvriers de ces admirables constructions étaient souvent des chrétiens qui venaient religieusement poser leur pierre à l'édifice sacré, en chantant des cantiques à la gloire de Dieu.

Un élan si puissant et si chrétien dans l'architecture devait nécessairement produire des progrès analogues dans les arts accessoires ; c'est, en effet, ce que l'on vit. La sculpture se développa avec une magnificence et une perfection inouïes dans l'ornementation. Ce n'étaient plus seulement les chapiteaux des colonnes, les frises des entablements, l'ogive des fenêtres, les contre-forts et les pinacles, qui déployaient les ornements les plus riches, les plus variés et les plus exquis; on admirait surtout les grandes rosaces et les portails. Au-dessus de l'abside et des portes principales, les rosaces s'épanouissaient en rayonnant avec une légèreté, une hardiesse et une grâce ravissantes. Les portails étalaient leurs sculptures avec une prodigieuse variété ; et, depuis leur base jusqu'au sommet de leurs flèches élancées , il n'était pas une pierre qui ne fût un ornement.

La statuaire participa naturellement à ces progrès de l'architecture et de la sculpture. Déjà, depuis longtemps, le Christianisme avait sa statuaire à lui. Il n'y avait point d'art dans les formes anatomiques ni dans les dra-

peries de ses statues; il semblait l'avoir dédaigné, pour s'attacher exclusivement à l'expression des attitudes et de la tête surtout. Il est vrai qu'il y avait déjà, dans ces expressions, une pureté, une grâce et une simplicité admirables; mais le reste était roide et sans art. Peu à peu, cependant, l'art se joignit à l'expression dans la statuaire chrétienne : ce n'était point l'art grec avec ses beautés anatomiques et sensuelles, mais un art modeste, grave et grandiose, qui était vrai autant qu'il était beau. Alors, on ne vit plus seulement de belles et pieuses statues de saints sur leurs socles gracieux et surmontées de pinacles découpés en dentelles; mais c'était, aux portails, comme une galerie de statues de toutes grandeurs et rangées avec art. C'était même la grande scène du Jugement, avec son Juge, ses anges, ses élus et ses réprouvés. A l'intérieur, les pierres étaient fouillées en bas-relief, autour du chœur surtout; et les fidèles pouvaient y lire, quelquefois en sculpture magnifique, les principaux traits de la vie de Jésus-Christ, de la Vierge Marie et des Saints. Le ciseau de l'artiste chrétien semblait se jouer dans la pierre qu'il sculptait à la gloire de Dieu. Mais aussi, quand il travaillait sur le bois pour élever au prédicateur une chaire digne de la parole sainte, ou pour donner des stalles aux ministres du chœur, quelle finesse et quelle élégance dans les détails de ces sculptures! Tout y était artistiquement symbolique; et l'on ne savait ce qu'il fallait le plus admirer, ou du symbole qui élevait l'âme si pieusement vers Dieu, ou de l'art qui s'y déployait avec tant de naturel, tant de grâce et tant d'originalité.

Mais ce n'était point encore assez de ces auxiliaires de la sculpture destinés à rehausser les magnificences de l'architecture ogivale. Pour orner les autels, pour recevoir le corps et le sang de Jésus-Christ dans le sacrifice eucharistique, et pour conserver les reliques des saints, il fallait des châsses, des calices, des ciboires et

d'autres objets précieux en rapport avec les édifices sacrés; et voici que l'orfévrerie produisit des chefs-d'œuvre d'élégance et de bon goût sous l'inspiration des mêmes idées chrétiennes. Enfin, comme les ouvertures des larges rosaces et des hautes fenêtres auraient donné au pieux monument une lumière trop abondante, afin de la ménager dans une mesure convenable, l'art chrétien composa des vitraux sans modèles jusqu'alors. La science des substances chimiques était à cette époque bien loin des résultats auxquels elle est parvenue de nos jours; et, cependant, on vit alors des vitraux d'un coloris si éclatant et si pur qu'ils font encore maintenant l'admiration des connaisseurs, et qu'on peut à peine les égaler avec tous les procédés qui sont à la disposition de la science actuelle. Et puis, avec ces verres de toutes couleurs, quel harmonieux assemblage et quelles gracieuses figures! Au centre des plus larges ouvertures et dans ce riche encadrement de couleurs vives et variées, la peinture en verre ou en émail représentait de saintes images, et souvent même de grands sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, ou de la Vie des Saints. En peu de temps, ce genre de peinture arriva à un tel degré de perfection, que nos meilleurs artistes contemporains deviennent célèbres quand ils peuvent s'en approcher dans leurs ouvrages sur verre. Voilà donc ce que fit l'art chrétien du moyen âge pour les édifices sacrés.

Et maintenant, en résumant ce qu'il produisit alors en architecture, en sculpture et en ornementation de tous genres, on se demande comment une époque que l'on estime d'ailleurs si peu avancée dans la civilisation, a pu cependant enfanter de si grandes et de si belles choses artistiques; et comment elle a pu créer un art qui le disputait hardiment à l'art antique le plus pur et le plus accompli. Il n'y a que la foi et l'amour au cœur de l'art chrétien, qui puissent expliquer cette énergie et cette fécondité.

Et cependant, après trois siècles d'efflorescence, cette séve généreuse devait s'épuiser, comme tout ce qui vient de l'homme. D'abord, les divers genres d'architecture ogivale, qui s'étaient manifestés successivement en différentes périodes, se confondirent dans un synchronisme qui les résuma avec une entière indépendance. Ensuite, dans le courant du XVIe siècle, on parut se lasser de cette manière de construire les édifices sacrés. On ne la répudia point immédiatement, on en conserva même des parties importantes ; mais on en revint d'ensemble au genre antique, et l'on fit de cet amalgame un style de transition que l'on appela depuis style de la Renaissance.

Ce changement ne s'explique pas seulement par l'esprit d'innovation qui fermente dans tous les siècles, mais qui travaillait plus énergiquement la société vers le temps de la Réforme ; des circonstances particulières contribuèrent à le produire encore avec plus d'entraînement. Ainsi, la découverte des manuscrits de Vitruve ramenait naturellement au genre antique. Les travaux remarquables de quelques architectes italiens fortifièrent aussi cette tendance ; et enfin, le goût général qui se manifesta pour le genre classique, dans le courant du XVIe siècle, décida définitivement les esprits en faveur de l'art antique qui l'exprimait avec tant de pureté.

Du reste, quoi qu'il en soit de la cause, le fait est que le style de la Renaissance finit par prévaloir à tel point qu'on perdit complétement le goût de l'art ogival et chrétien. Bien plus, on en vint à ne plus le comprendre; et les meilleurs esprits du siècle de Louis XIV n'en parlaient que comme d'un style barbare et méprisé. Comment s'expliquer qu'un pareil préjugé ait pu durer pendant trois siècles? Il en fut ainsi cependant ; et ce n'est guère que depuis vingt à trente ans qu'on en est revenu.

Lorsque la réaction se produisit sous l'influence de quelques hommes passionnés pour l'architecture du moyen âge, il fallait bien s'attendre aux manifestations

d'un engouement exagéré, puisque c'est là le procédé habituel de l'esprit humain. En effet, ce fut bien ce qui arriva ; et les novateurs du genre gothique auraient volontiers démoli les plus beaux édifices grecs et romains, pour se donner le plaisir de les reconstruire dans le genre ogival. Ce premier temps d'effervescence passé, on est aujourd'hui communément revenu à des idées plus modérées et plus justes à cet endroit. On trouve toujours que l'architecture ancienne et classique est le type de la pureté et du bon goût artistique, en général, et l'on a bien raison ; en conséquence on apprécie, comme ils le méritent, les édifices civils et même religieux bâtis dans ce style. Mais on estime, en même temps, et avec une égale raison, que l'architecture du moyen âge est l'architecture chrétienne par excellence ; et qu'elle ne l'est pas seulement parce qu'elle est d'origine chrétienne, mais encore parce qu'elle exprime plus exactement la pensée religieuse et le sentiment chrétien, et qu'elle a réellement produit les plus magnifiques chefs-d'œuvre en ce genre. En conséquence aussi, on adopte généralement cette architecture pour la construction des nouvelles églises ; et on lui rend si bien justice des mépris du passé, que l'on ne cherche plus qu'à l'imiter, quand on veut arriver à la perfection relative du genre.

Les préjugés de la Renaissance appelaient barbare l'architecture chrétienne du moyen âge ; de nos jours, avec plus de raison, nous appelons Vandales ceux qui en méconnaissent les beautés et qui démolissent ses antiques débris ; mais, en vérité, de quel nom faudrait-il donc appeler ceux qui ne feraient plus de tous ces magnifiques monuments qu'une grande ruine, par la négation de la divinité de Jésus-Christ et par la destruction du Christianisme ? En principe, l'architecture chrétienne deviendrait sans objet ; et l'art qui l'exprimait si parfaitement périrait pour toujours.

De la Peinture.

Après que les traditions primitives eurent éprouvé l'affaiblissement causé par la chute originelle et que leurs débris se furent encore dispersés avec les peuples épargnés par la vengeance divine, la Providence, remarque M. Rio, résolut de confier spécialement à deux races principales le double dépôt du vrai et du beau, afin de les préserver d'une entière destruction. La race juive fut commise à la garde du vrai, et la race hellénique fut choisie comme le dépositaire du beau. Ce dernier choix, d'ailleurs, n'était pas sans aucune raison précédente; car le peuple grec se trouvait dans des conditions territoriales, physiques et intellectuelles qui le prédisposaient à cette mission. Déjà, dès les temps primitifs de son existence, ces conditions avaient fait éclore spontanément la poésie dans ses gracieuses vallées et sur la cime de ses belles montagnes ; et c'était là comme une première apparition du beau. Après cela, le beau dans les arts venait comme tout naturellement; et c'est ainsi que la Grèce le vit apparaître comme par une germination spontanée.

Il faut bien remarquer, continue l'auteur de l'*Art chrétien*, que l'idéal religieux et philosophique fut d'abord ce que l'art s'efforça d'exprimer. Dès qu'il fut assez développé pour se créer un type, on vit surtout paraître ce type dans la statue de Minerve, déesse de la Sagesse; et ce fut là comme le premier chef-d'œuvre de l'art. Plus tard, la forme plastique, qui n'avait été considérée d'abord que comme un accessoire, fut traitée avec le même soin que l'idéal lui-même ; et il finit par obtenir sur lui une prédominance qui n'était plus douteuse. Minerve cessa de devenir le prototype de l'art, et ce fut Vénus qui reçut ses premiers hommages.

La Grèce en était à cette période de véritable déca-

dence dans l'art, lorsque Rome, devenue maîtresse du monde, fit émigrer dans son empire la plus grande partie de ses chefs-d'œuvre artistiques. Une fois en possession de ces trésors, elle était libre de choisir le genre qui lui convenait, entre le type de l'idéal et celui de la forme plastique, entre Minerve et Vénus; elle ne choisit ni l'une ni l'autre. On a quelquefois donné pour raison de cette abstention, que les Romains n'avaient point le goût artistique assez délicat pour apprécier et imiter les chefs-d'œuvre de la Grèce; mais cette raison est loin d'être pleinement satisfaisante. Il est bien vrai que les Romains n'étaient point artistes à la manière des Grecs, mais c'était encore plus par dédain de l'art que par défaut de goût pour l'apprécier. D'ailleurs, s'ils ne croyaient pas de leur dignité d'y travailler eux-mêmes, ils avaient à leurs ordres les artistes grecs qu'ils avaient attirés à la suite des chefs-d'œuvre enlevés à leur patrie, et ces artistes étaient là tout prêts à servir leur pensée. Quand donc les Romains s'écartèrent des types grecs qu'ils avaient sous les yeux, c'est surtout parce qu'ils voulaient se faire un type qui exprimât plus exclusivement leur pensée et leur goût. Cicéron disait, peut-être avec trop de jactance, mais certainement aussi avec quelque vérité, que Rome était la terre natale de la dignité et de la magnanimité. C'était la terre natale de la force surtout; il lui fallait donc un type qui exprimât tout à la fois ces caractères. Ce type, on le chercha longtemps sans le trouver; et, faute de mieux, on se contenta du symbole de la force sous la forme d'un Hercule. Ainsi les empereurs romains se faisaient-ils représenter une peau de bête sur l'épaule et la massue au poing.

Et cependant, ajoute M. Rio, il y avait encore autre chose que de la force et de la grandeur dans cet idéal artistique que les Romains poursuivaient sans pouvoir l'atteindre. Un élément mystérieux venait s'y

joindre aussi qui demandait satisfaction. Ce qu'on peut dire de cet idéal, c'est qu'il impliquait l'attente de quelque personnage mystérieux qui devait venir au monde avec une grande mission libératrice, et qu'il présageait la venue d'un rédempteur universel. Ce n'était pas seulement dans les Livres saints des juifs qu'on retrouvait cette attente et ces présages; ils circulaient dans les traditions de tous les peuples du monde, et plus particulièrement chez les Romains. Les Oracles sibyllins en avaient été comme les dépositaires sacrés jusqu'aux premiers temps de l'empire; alors tout semblait se préparer pour la réalisation de cette attente universelle, et Virgile ne faisait qu'exprimer un pressentiment général dans cette églogue prophétique que tout le monde connaît.

Mais, après que le Christ eut paru sur la terre pour délivrer l'humanité, et qu'il eut prouvé la divinité de sa mission par sa vie et par sa mort, le pressentiment se trouvait réalisé, l'idéal mystérieux avait son type, et l'art chrétien parut pour l'exprimer sous toutes ses formes. Ce fut aux catacombes de Rome que cet art prit naissance. D'abord, il s'essaya dans des emblèmes et des symboles qui exprimaient mystérieusement sa foi, son espérance et son amour. Ensuite, et de bonne heure, il chercha à reproduire son idéal du Christ dans un type extérieur qui en fût l'expression. C'était vraiment à l'art chrétien de créer ce type, car il n'y avait aucun portrait original du Christ, et les témoignages étaient partagés relativement à sa beauté physique. Le type de Jésus-Christ parut donc comme la double expression du sentiment et de l'art chrétiens; et il se trouva qu'il répondait si parfaitement à l'idéal qu'on s'en était formé, qu'on ne sentit plus le besoin d'en rechercher un autre.

Lorsque la paix fut donnée définitivement à l'Eglise, après trois siècles de persécution, l'art chrétien dut naturellement se ressentir de cette nouvelle situation. Il

suivit Constantin dans la nouvelle capitale qu'il s'était choisie, et il y forma une école qu'on peut appeler byzantine. Mais, en même temps, il s'implanta et se développa à Rome avec encore plus d'énergie, comme sur sa terre natale, et il y forma une autre école qu'il faut appeler romano-chrétienne.

L'école byzantine, en conservant l'idéal et le type primitifs, subit néanmoins l'influence du milieu où elle s'était formée. Cette influence, d'ailleurs, fut toute à son avantage : elle se rapprocha de l'art grec quant à la forme; et on lui vit reproduire quelque chose de sa manière, de ses contours et de la pureté de ses lignes. L'école byzantine dut exécuter des œuvres très-remarquables en ce genre, et l'église Sainte-Sophie de Constantinople, en particulier, ne pouvait manquer d'en faire à l'intérieur son plus bel ornement. Malheureusement, l'hérésie brutale des Iconoclastes vint bientôt détruire toutes les productions religieuses de cette école, et c'est à peine s'il en demeura quelques vestiges qui permissent, ensuite, de renouer les traditions d'un art presque oublié. Plus tard, le schisme de Photius, en séparant l'Eglise grecque de l'Eglise romaine, vint porter un second coup à l'école byzantine; l'art chrétien, qui n'était qu'un épanouissement de la vie religieuse dans l'Eglise d'Orient, subit le sort de cette Église elle-même : ce n'était plus qu'une branche détachée du tronc où elle puisait sa séve ; et elle demeura désormais sans vigueur et sans vie.

Pendant ce temps-là, l'école romano-chrétienne suivait une route toute différente. Délivrée de la persécution par Constantin, l'Eglise s'était ensuite affranchie elle-même des emblèmes symboliques sous lesquels elle avait caché jusqu'alors ses mystérieuses croyances. Le temps n'était cependant pas encore venu pour elle de prendre son essor avec pleine liberté. Il lui était resté, des épreuves qu'elle venait de traverser, je ne sais quel

idéal majestueux et grandiose; et, l'opinion s'étant ensuite répandue que l'on touchait aux derniers temps, l'art chrétien traduisit ces dispositions générales par des sujets pris de l'Apocalypse, et dans lesquels l'Agneau de la Vision avait presque toujours sa place. Quant à l'exécution sous le rapport de l'art, elle n'était que médiocre dans la peinture comme dans la mosaïque. Les artistes chrétiens n'avaient point assez confiance dans l'avenir pour prendre la peine de faire de longues études; ils travaillaient pour le présent et ils allaient vite, parce que le temps pressait et qu'il y avait beaucoup à faire. Et, cependant, les années s'écoulaient sans amener dans l'art aucun réveil ni aucune amélioration; et cette période de stagnation se prolongea jusqu'au commencement du moyen âge. Alors, la vie renaît avec l'espérance, et un double esprit se manifeste dans la société chrétienne. L'esprit chevaleresque d'abord, qui travaille énergiquement les imaginations et qui s'exprime par des conceptions ardentes, mais plus particulièrement par le type de Roland, demeuré si célèbre. Et puis, à l'intérieur, c'est l'esprit ascétique qui s'empare des ordres religieux, et qui se manifeste à son tour par des conceptions architecturales et par la miniature. Tout cela, cependant, ne faisait pas encore de la peinture un grand art chrétien; et ce ne fut qu'à la fin du XIIIe siècle que se manifesta l'idéal esthétique, c'est-à-dire l'idéal du beau, en tant qu'il peut être réalisé par les arts d'imitation. Deux écoles se produisirent alors simultanément en Italie et avec une indépendance réciproque : l'école siennoise et l'école florentine.

I. — D'abord, observe M. Rio, c'est un artiste siennois, un Franciscain, qui apparaît comme le restaurateur de la mosaïque et qui va composer à Rome, pour Sainte-Marie-Majeure, cette image si grandiose et si belle que l'on admire encore. Après lui, d'autres artistes vont peindre, surtout à Florence, à Assise et à Pérouse, des

Madones et d'autres sujets qui n'appartiennent plus à la manière des siècles précédents, et qui constituent définitivement une école par la ressemblance de leur genre. Sienne elle-même est remplie de leurs richesses artistiques. Enfin, pendant un demi-siècle, l'école siennoise jouit d'une véritable prééminence sur les peintres des autres parties de l'Italie; et sa supériorité consiste autant dans la conception et dans l'inspiration que dans l'exécution technique elle-même. C'est alors qu'elle produit cette grande et magnifique fresque du *Campo-Santo*, à Pise; composition historique, légendaire et mystique du genre que les artistes siennois traitaient alors avec le plus de prédilection.

Malheureusement, vers la fin du XIVe siècle, la république de Sienne fut en proie à de violents désordres intérieurs; et ses artistes, qui comptaient presque tous parmi les plus ardents démagogues, se ressentirent naturellement des préoccupations tumultueuses qui les enlevaient trop souvent à leurs compositions. Cette époque fut une crise pour l'école siennoise; plusieurs de ses artistes furent même obligés de s'expatrier; et, en se divisant, ils affaiblirent, chacun de son côté, les traditions de leur école.

Vers le milieu du XVe siècle, un événement heureux pour la république de Sienne vint rendre à son école de peinture son caractère distinctif et sa gloire primitive : ce fut l'avénement d'un Siennois, d'Enéas Piccolomini, au souverain pontificat, sous le nom de Pie II. Ce pape réunit les meilleurs artistes de la république; et, sous son impulsion, on vit bientôt refleurir les beaux jours de l'école siennoise. Deux grands saints, originaires de Sienne, contribuèrent indirectement à favoriser ce mouvement progressif de l'art chrétien, par le zèle ardent qu'ils déployèrent pour le salut de leurs concitoyens et pour la gloire de leur république; ce furent S. Bernardin et Ste Catherine. Leur influence ne s'exerça point

seulement pendant leur vie, dans l'intérêt de l'école siennoise; après leur mort, ses peintres rivalisèrent encore pour faire l'apothéose artistique de ces deux grandes saintetés ; et ces conceptions enfantèrent des chefs-d'œuvre.

Enfin, la dernière heure allait sonner pour la république de Sienne; et, avec elle, devait disparaître l'école brillante et pure de ses artistes. Courbée d'abord sous le despotisme de Charles-Quint, et puis, un peu plus tard, sous le joug de Côme de Médicis, la fière république se vit désorganisée dans ses institutions et abaissée dans le caractère de ses citoyens. Cette triste condition porta le premier coup fatal à l'école siennoise. Mais ce qui acheva sa décadence, ce fut l'invasion simultanée de plusieurs écoles étrangères; et il résulta de cette double influence que, vers la fin du xv[e] siècle, à peine restait-il encore quelques continuateurs médiocres des traditions siennoises. C'était l'heure de l'agonie pour cette école célèbre; et on la vit enfin tomber et disparaître avec la liberté de sa république.

II. — L'école de Sienne ne devança que de quelques années l'école florentine, et, s'il est vrai qu'elle prédomina, pendant quelque temps, sur tous les autres peintres de l'Italie, ce temps fut de courte durée; car l'école de Florence obtint bientôt une réelle supériorité. La réforme artistique commença par l'architecture, qui érigea de magnifiques cathédrales et des baptistères non moins remarquables. Bientôt après, parurent les deux célèbres fondateurs de l'école florentine : Cimabüe et Giotto. C'est surtout sous le patronage des ordres religieux fondés par S. Dominique et S. François d'Assise, que ces peintres commencèrent et poursuivirent leur si brillante carrière; aussi leur pinceau fut-il consacré presque toujours à leur service, et ce fut dans leurs églises et dans leurs couvents qu'ils composèrent leurs plus belles œuvres. Giotto surtout devint particulièrement le peintre légendaire de S. François. Ses relations

avec Dante et son caractère personnel dirigèrent son talent vers le symbolisme chrétien; il s'y attacha, et l'on peut dire que les œuvres qu'il composa sous cette inspiration furent vraiment ses plus belles. Assise surtout fut le théâtre de son génie, et c'est là que l'on admire encore ses plus gracieuses peintures.

Avec une telle supériorité, Giotto devait faire école dans toute l'Italie; c'est ce qui arriva. L'école giottesque devint alors à peu près celle de tous les artistes chrétiens; presque tous se faisaient les disciples du grand maître d'Assise. Cette école dura jusqu'à la fin du XIVe siècle.

A cette époque, une ère nouvelle commença pour l'art en Italie. La période précédente avait été préparée par l'enthousiasme religieux du XIIIe siècle, et elle en conserva le caractère; celle qui s'ouvrait alors l'avait été au contraire par l'influence des révolutions politiques, et cette influence nouvelle en fit une période de renaissance. La réaction commença à s'opérer avec Brunelleschi. C'était un architecte; mais il y avait un talent si majestueux, si nouveau et si beau dans les grandes cathédrales qu'il avait fait construire, que l'influence de son génie s'étendit sur tous les arts. D'abord, ce fut Donatello qui continua ses principes en sculpture; puis Ghiberti, qui donna au baptistère de Florence des portes si magnifiques, que Michel-Ange lui-même les jugeait dignes du ciel. La renaissance, commencée par ces trois grands hommes, n'avait encore pour base qu'un certain naturalisme classique puisé par eux dans les débris existants de la grandeur romaine. Cependant, peu à peu, cette tendance se développa, et l'on en revint au naturalisme païen jusque dans le domaine de l'art, si chrétien jusqu'alors. Une fois entré dans cette voie, l'art naturaliste exécutait toujours de belles choses; mais l'idéalisme disparut de l'école florentine.

Les choses en étaient là lorsqu'un homme parut, qui s'opposa presque seul à ce torrent du naturalisme païen.

et tels furent la force et l'ascendant de son génie qu'il le fit reculer tant qu'il fut au pouvoir : ce fut Savonarole. Avec toute l'éloquence et toute la fougue de sa parole, il persuada aux Florentins qu'ils ne pouvaient redevenir vraiment chrétiens que par la destruction de toutes ces œuvres païennes qui les avaient séduits; et on les vit, dociles à ses avis, apporter sur la place publique tout ce qu'ils en possédaient pour en faire des feux de joie. Une réaction comme celle-là était trop violente et trop exagérée pour durer longtemps ; elle disparut donc en partie avec le fougueux dominicain qui l'avait produite. Cependant, il en resta quelque chose dans le sentiment des artistes chrétiens; et ce grand coup porté au naturalisme païen, joint à plusieurs autres causes, fit éclore une sorte d'école mixte qui se conserva pendant un certain temps. Avec elle finit la dernière période chrétienne de l'école florentine.

III. — De toutes les écoles d'Italie, il n'en est pas qui ait conservé plus de vitalité, plus d'indépendance ni plus d'originalité que l'école ombrienne. En possession d'un ascétisme qu'elle ne devait qu'à elle-même, elle le traita avec le génie qui lui était propre, et elle n'accepta le patronage d'aucune école étrangère. Les papes et les princes de la dynastie de Montefeltro furent les seuls dont elle accepta la protection ; mais elle ne se mit à leur service qu'en demeurant toujours dans le caractère qui lui était particulier. Vers la fin du xve siècle, lorsque Pérouse devint le centre d'où rayonnaient ses principaux artistes, l'Ombrie fut éprouvée par des calamités publiques qui provoquèrent de solennelles et pieuses manifestations, et qui ne furent pas sans influence sur l'école de ses peintres. Ces circonstances la tinrent éloignée du naturalisme qui envahissait tant d'autres écoles, et elle se conserva pure dans son ascétisme. Le culte de la Ste Vierge occupait surtout une place d'honneur dans les traditions de cette école. C'étaient ses artistes

qui donnaient à la patrie sa bannière protectrice ; et on les vit toujours fidèles à la renouveler, jusqu'à Raphaël.

La grande gloire de l'école ombrienne, c'est le Pérugin ; et c'est une gloire toute chrétienne. En effet, tant qu'il demeura fidèle aux pieuses et populaires inspirations de l'école dont il était le premier maître, son pinceau produisit une multitude de tableaux toujours admirables, quand ils n'étaient pas des chefs-d'œuvre. Mais quand, plus tard, l'artiste perdit sa foi, l'idéal disparut en même temps de ses compositions ; et il tomba en décadence.

Avant de nous occuper des autres écoles, c'est ici le lieu de dire un mot d'une école toute particulière, qui semble se rattacher plus spécialement à celle dont nous venons de parler, c'est-à-dire de l'école mystique. Au moyen âge, le mysticisme fut un besoin et comme une aspiration naturelle de l'âme. En l'exprimant dans ses poésies, Dante contribua puissamment à le développer encore davantage; et, tout naturellement, les arts devaient entrer eux-mêmes dans ces tendances. Nous avons déjà vu comment l'architecture y répondit ; mais la peinture, à son tour, ne se fit point attendre. Deux artistes surtout vouèrent au mysticisme leur temps et leur génie : don Lorenzo le camaldule, et Fra Angelico de Fiésole le dominicain. Ce n'est point avec les sens ni avec les règles de l'art que l'on peut apprécier les chefs-d'œuvre du second surtout. En effet, sa supériorité ne consiste pas dans la perfection du dessin, ni dans la vérité des détails ; il y a même des imperfections techniques dans ces compositions. Mais il est facile de reconnaître que ces imperfections tenaient moins à l'impuissance de l'exécution dans l'artiste qu'à l'indifférence pour tout ce qui était étranger au but transcendantal qui occupait sa pieuse imagination. Il faut comprendre le mysticisme chrétien pour apprécier justement les œuvres de l'école

mystique; mais, alors, les conceptions de Fra Angelico ne sont plus seulement les chefs-d'œuvre d'un grand peintre, ce sont les œuvres d'un saint.

IV. — Ce fut sous l'influence de Giotto et de ses disciples que se produisit, en Lombardie, dans le courant du XIVe siècle, la renaissance des arts. Presque en même temps s'élèvent la cathédrale de Milan et la chartreuse de Pavie ; et ces deux admirables monuments sont déjà l'expression du mouvement religieux et artistique qui s'était opéré dans ces contrées. Alors aussi, des peintres d'une certaine valeur commencent à se faire connaître; mais ce ne sont encore que les précurseurs du grand maître qui doit fonder définitivement l'école lombarde, et leur mémoire s'éclipse lorsqu'il vient à paraître.

On peut bien le dire : Léonard de Vinci forme, avec Michel-Ange et Raphaël, le triumvirat de l'art chrétien. Doué de facultés prodigieuses, seul entre tous les artistes, il s'éleva par la force, la hauteur et la souplesse de son génie jusqu'à la synthèse de l'idéalisme et du réalisme. On reconnaît bientôt qu'il se considérait comme investi de la mission de propager l'art chrétien; et c'est dans cette conviction qu'il travailla, sans relâche et par tous les moyens, à l'éducation esthétique de ses concitoyens. Pour cela, il fonda, à Milan, une académie à laquelle il donna ses enseignements et ses principes. Dans la pratique, il s'appliqua à réformer ce qu'il y avait d'incorrect dans les pieuses images exposées à la vénération des fidèles, et il en donna de purs et religieux modèles. Ce ne fut pas seulement la peinture qui devint l'objet de ses travaux; il dirigea aussi son talent vers la sculpture, et il s'y montra, très-promptement, un artiste de premier ordre. Plus tard, cependant, après qu'il se fut adonné, pendant assez longtemps, à des compositions mythologiques et à des portraits de toutes sortes, on regretta de constater un certain affaiblissement dans son style religieux; mais, s'il y fut moins pur, il y demeura toujours chré-

tien et toujours un grand maître. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à rappeler sa fameuse *Cène* de Milan, cet immortel chef-d'œuvre qui, pendant plus de deux siècles, exerça une si grande influence sur l'art chrétien et dans le monde religieux. Prenant son point d'appui dans le naturalisme, on s'explique qu'il fût presque étranger à l'idéal mystique; mais il eut la gloire de persévérer dans son genre sans exagération et sans décadence. Tels furent d'ailleurs le caractère et le prestige de son génie, que, même après sa mort, il laissa des disciples qui conservèrent ses meilleures tendances; et l'école milanaise, qui lui devait son origine, s'attacha, pendant longtemps encore, à reproduire la pureté des inspirations religieuses de Léonard de Vinci.

V. — C'est au remarquable ouvrage de M. Rio sur l'*Art chrétien* que nous avons emprunté nos appréciations sur les écoles de peinture dont nous venons de parler, et nous aurions bien voulu continuer à nous appuyer de son autorité dans ce qui nous reste à dire sur l'école romaine; malheureusement, cette partie nous manque encore. L'école romaine, du reste, est beaucoup mieux connue que les écoles précédentes, et elle se résume en deux gloires que personne n'ignore : Michel-Ange et Raphaël.

Michel-Ange appartient à Florence par son origine; mais c'est surtout à Rome et pour Rome qu'il a travaillé, et c'est là aussi que son influence s'est principalement exercée. Génie original et indépendant, il n'emprunta à aucun talent contemporain les premières inspirations de son art; il ne releva d'abord que de lui-même et de la nature, et, sous ce rapport, on ne peut donc pas dire qu'il soit sorti de l'art chrétien préexistant. De plus, lorsqu'il en vint à étudier les types du beau en dehors de la nature, ce fut dans l'art classique de l'antiquité que son génie alla les trouver, et c'est d'après ces types artistiques qu'il produisit ses chefs-d'œuvre. Oui; mais une

fois formé par lui-même, par la nature et par l'antiquité sur les principes et la pratique de l'art, il lui fallait un idéal pour s'élever au-dessus du réalisme et du naturalisme; et, cet idéal, qui fit de lui un des plus grands artistes qui aient jamais paru, ce fut l'idéal chrétien.

En fait, d'ailleurs, il est facile de constater que le génie de Michel-Ange ne fut jamais plus à l'aise que sous l'influence de cet idéal religieux et chrétien. Comme architecte, sans doute il a construit de magnifiques palais; mais si vous demandez quel est son principal chef-d'œuvre d'architecture, tout le monde vous nommera Saint-Pierre de Rome. Comme sculpteur encore, sans doute il a produit des ouvrages admirables en tous genres; mais on ne peut citer un chef-d'œuvre plus remarquable que le *Moïse* sculpté par son ciseau. Enfin, dans la peinture, est-il de Michel-Ange une conception plus grandiose et plus sublime que son *Jugement dernier*? Michel-Ange appartient donc avant tout à l'art chrétien; et c'est de l'idéal puisé à la source du Christianisme que sont sortis ses plus magnifiques chefs-d'œuvre.

Nous pourrions en dire autant de Raphaël, mais avec quelque chose de plus, cependant, à la gloire de l'art chrétien. En effet, c'est d'abord dans les pures et chrétiennes traditions de l'école ombrienne que Raphaël a puisé ses premières inspirations d'artiste. Le Pérugin fut son maître. Plus tard, l'influence de Léonard de Vinci s'exerça encore sur son talent à peu près dans le même sens; et c'est tant qu'il fut sous le charme exclusif de ces premières impressions qu'il produisit ses œuvres les plus pures et les plus admirables. Ses Madones surtout présentent un ensemble de beauté qu'on ne connaissait pas. Tandis que les artistes des anciennes écoles épuisaient tout ce qu'ils avaient de poésie et de parfum à idéaliser la tête de la Vierge Marie, il cherchait, lui, et il réussissait à imprégner, non-seulement la tête, mais le corps tout entier d'une beauté céleste. Savona-

role lui-même eût mis sur l'autel, au lieu de les brûler sur la place publique, les Vierges de Raphaël.

Il est vrai que, dans la suite, le grand maître s'éprit plus particulièrement encore de la forme dans l'art, mais il ne le fit jamais jusqu'à tomber dans le naturalisme. Certes, dit M. Audin, il fallait un artiste comme lui, doué d'une exquise sensibilité, porté de sa nature à la contemplation, amoureux des rêveries spiritualistes et initié au symbolisme de Dante, pour réhabiliter ainsi la forme à force d'idéalisation. C'est ce qu'il fit cependant. Après lui, les disciples qui lui succédèrent tombèrent dans une exagération contraire à celle qu'on avait si justement reprochée à ses devanciers. Chez les maîtres anciens, l'homme n'était qu'une unité ; il n'avait pas de corps, il n'avait qu'une âme ; et ils semblaient ne faire aucun cas de son enveloppe terrestre. On aurait dit, observe encore l'historien de Léon X, qu'ils avaient oublié que le Christ avait pris un corps, et que l'art, en représentant l'homme, doit à la fois exprimer ce dualisme ; et c'est ce que Raphaël avait si heureusement réalisé. Sous ses successeurs, l'homme parut, au contraire, avoir perdu son âme ; ce ne fut plus que la matière organisée qu'ils s'étudièrent à embellir ; et ils le firent en tombant dans un naturalisme dont l'école romaine ne s'est jamais relevée.

Depuis ce temps, la peinture est tombée du naturalisme dans le sensualisme, du sensualisme dans le matérialisme païen; et c'est plus que jamais dans cet état que nous la voyons actuellement. Il y a bien eu toujours de grands peintres qui ont demandé des inspirations au Christianisme et qui ont produit de belles œuvres ; mais ils n'ont plus jamais formé d'école chrétienne. L'école romaine fut la dernière ; c'est Raphaël qui a fermé les glorieuses séries des artistes chrétiens, qui s'étaient succédé sans interruption depuis Cimabüe et Giotto jusqu'au pontificat de Léon X.

Disons-le cependant, en regard de cette déchéance si profonde dans l'art chrétien de la peinture, des protestations très-remarquables se sont manifestées de nos jours. Et d'abord, la France peut nommer avec une légitime fierté l'artiste célèbre qu'une mort trop prompte vient de lui ravir : Hippolyte Flandrin, dont les compositions religieuses auraient fait honneur aux plus beaux temps de l'art chrétien. Et puis, voici qu'une véritable école chrétienne vient de se former de l'autre côté du Rhin. Commençant, d'abord, par la reproduction des antiques chefs-d'œuvre de l'art chrétien, elle s'est comme imprégnée de ses plus pures et de ses plus gracieuses traditions ; et nous voyons maintenant l'école allemande, à la suite de son illustre maître Owerbeck, produire elle-même des œuvres qui rappellent la manière des plus célèbres artistes formés par le Christianisme.

Nous nous sommes étendu assez longuement sur l'art chrétien de la peinture, et nous devions le faire, parce que c'est une des grandes gloires du Christianisme. En effet, en résumant tout ce que nous venons d'exposer, nous sommes autorisé à conclure, d'abord, que la renaissance de la peinture vient du Christianisme lui seul. Nous pouvons ajouter, ensuite, que le Christianisme a été le seul inspirateur, le seul idéal, le seul protecteur et presque le seul dépositaire de cet art, depuis les premiers siècles chrétiens jusque vers la fin du moyen âge, c'est-à-dire pendant plus de treize cents ans. Enfin, de la protection toute particulière donnée par les papes aux artistes chrétiens, et de toutes les grandes œuvres qu'ils leur ont fait exécuter, ne ressort-il point évidemment que l'Église n'a pas été seulement la mère des arts, dans les temps modernes, mais encore qu'elle en a été comme la nourrice et la gardienne, et que c'est sous son aile qu'ils ont grandi, jusqu'à la production de leurs plus magnifiques chefs-d'œuvre?

Voilà donc ce que le Christianisme a fait pour l'art dans le passé ; voilà ce qu'il pourrait encore renouveler dans le présent et dans l'avenir, par le retour des artistes à ses croyances et à ses inspirations. Oui ; mais que l'on supprime le Christianisme par la négation de la divinité de Jésus-Christ, alors le passé de l'art chrétien devient inexplicable ; et il ne reste plus pour lui, dans l'avenir, qu'une froide mythologie.

De la Musique.

C'est une chose digne d'observation que la musique se trouve, historiquement, à l'origine de tous les peuples. Mais, ce qui n'est pas moins remarquable, c'est l'usage religieux que tous ces peuples en ont fait dès le commencement de leur établissement : on dirait qu'elle s'y confond avec la religion elle-même. Après cela, on ne s'étonne pas de voir les traditions primitives assigner toutes à la musique une origine divine. « Je n'estime point que ç'ait esté un homme qui ait inventé tant de biens que nous apporte la musique, disait Plutarque, ains cuide que ç'ait esté de Dieu qui est orne de toutes vertus (1). » C'est le bon sens qui s'exprimait ainsi ; et toutes les dissertations qui ont été faites depuis pour démontrer que la musique, comme la parole, a été produite par le hasard, toutes ces dissertations s'évanouissent devant l'autorité de la saine raison et de la tradition.

Pénétrés de cette conviction, les législateurs anciens attachaient à la musique une très-grande importance, et ils lui donnaient une place d'honneur dans l'enseignement des peuples et dans la pratique du culte. On connaît surtout le cas particulier que les Hébreux faisaient

(1) Plutarque, *Traité de la Musique*. Trad. d'Amyot.

de cet art, et le soin qu'ils donnaient à son exécution dans leurs cérémonies religieuses. Mais ce n'est point là un fait exceptionnel dans l'histoire des peuples, et on le retrouve toujours, avec plus ou moins d'évidence, chez les nations les plus anciennes dont les usages nous aient été transmis.

Au point de vue de l'art, c'est principalement chez les Grecs que la musique fut cultivée dans l'antiquité. Primitivement, la musique vocale n'était qu'un assemblage de sons incohérents et sans charme. C'était surtout la musique instrumentale qui était en usage, et les instruments de percussion étaient les plus ordinairement employés. Mais les Grecs ne devaient point s'en tenir à ces rudiments de l'art musical ; ils les développèrent et les classèrent en différents modes, en adaptant à chacun d'eux les sujets qui se trouvaient le plus en harmonie avec leur genre particulier. Ainsi, le mode lydien était employé pour les sujets légers, tandis que le mode phrygien servait aux sujets fiers et belliqueux et le mode dorien aux sujets religieux. Dans ces conditions, la musique acquit une grande importance dans toute la Grèce, et c'est surtout dans cette contrée que les législateurs la recommandèrent plus instamment.

Les Romains donnèrent à la musique beaucoup moins d'importance et de sollicitude : le peuple conquérant, nous l'avons vu déjà, ne se flattait point d'être artiste. Et cependant, on ne peut douter qu'il n'eût, à l'origine, ses chants patriotiques et nationaux ; les historiens et les poëtes en font une mention très-expresse. Plus tard, lorsque l'art grec devint à la mode chez le peuple romain, la musique des Hellènes y fut admise en même temps que la sculpture et la peinture ; et ces arts y suivirent à peu près la même marche, pour y subir le même sort : c'est-à-dire qu'après avoir été cultivés soigneusement, pendant quelque temps, par des artistes grecs, ils tombèrent peu à peu en décadence, et qu'ils finirent par

disparaître avec tout le reste dans le torrent qui emporta les débris de l'empire romain.

Cependant, vers l'époque où la musique grecque consacrait aux saturnales des empereurs ses dernières harmonies, des chants d'un genre tout nouveau se faisaient entendre dans la Rome souterraine, aux catacombes. Dans ces sombres refuges, d'où nous avons vu sortir déjà la peinture chrétienne, une musique inconnue prenait aussi naissance : la musique chrétienne. Ce n'étaient alors que des Psaumes ou d'autres passages des Livres saints que les chrétiens chantaient, en les appropriant aux circonstances; mais il y avait tout à la fois, dans ces chants, une grandeur, une majesté et une onction qu'on ne connaissait pas encore à la musique. Assurément, ce n'était encore là qu'une ébauche de l'art chrétien. Avec quelques débris de l'art ancien, il n'y avait guère, dans ces essais religieux, que des inspirations locales, personnelles et sans principes déterminés; de là une variété que rien ne pouvait fixer. Et cependant, à cette époque déjà, les Pères de l'Église parlent du chant des chrétiens dans des termes qui témoignent de l'influence qu'il exerçait sur les fidèles qui l'écoutaient. On y sentait l'Esprit de Dieu; et les premiers éléments qui venaient de ses inspirations produisaient tout d'abord des effets merveilleux.

Les chants religieux en étaient là, vers la fin du IVe siècle, lorsqu'un premier système de musique fut combiné pour l'usage général des chrétiens. L'opinion désigne S. Ambroise comme le premier auteur de ce système, qui fut appelé plain-chant (*planus et simplex cantandi modus*), et qui était basé sur quatre échelles diatoniques. Le saint docteur n'avait point la prétention de créer positivement tout un nouveau système de chant ; mais, en prenant aux modes grecs et au système chrétien préexistant ce qui lui paraissait le plus propre à l'expression du sentiment religieux, il combina un nou-

vel ensemble qui parut satisfaisant et qui fut adopté par un certain nombre d'Églises. Tout incomplet que fût ce système ambroisien, il avait cependant une beauté majestueuse dont nous pouvons juger par deux monuments qui nous en restent, les Préfaces et le *Te Deum*. Ce n'est plus de la musique païenne, et ce n'est point encore de la musique chrétienne; mais c'est déjà un chant assez beau pour qu'il ait mérité de traverser quatorze siècles, en continuant d'y faire l'admiration de tous ceux qui aiment la grandeur et la beauté dans une simplicité sans étude et sans art. On reproche à ce système primitif de n'avoir point reproduit le rhythme de l'ancienne musique des Grecs; mais il faudrait bien plutôt en féliciter son auteur. La musique grecque n'aurait produit, avec le genre chrétien, qu'un système bâtard, et elle nous eût privé du plain-chant, c'est-à-dire de la plus pure expression qui convienne au sentiment chrétien. Du reste, saint Ambroise ne se borna point à donner à l'Église un nouveau système de chant; il composa aussi des hymnes, et une tradition assez bien fondée lui attribue une des plus magnifiques prières qui soit chantée par l'Église, le *Te Deum*.

C'était donc un fait déjà bien acquis : sur les débris de l'ancienne musique des Grecs et des Romains, le Christianisme avait fondé un art nouveau; le plain-chant existait comme élément de la musique moderne. Mais ce n'étaient encore là que les premiers fondements. Après S. Ambroise, les continuateurs de ses travaux essayèrent de les compléter par des additions qui ne firent, en réalité, que compliquer le système en le rendant plus difficile dans la pratique. Aussi, quand S. Grégoire parut, au VI[e] siècle, sa pensée fut-elle de simplifier le système des quatorze échelles diatoniques qu'on avait imaginées, et de les réduire à huit; et cette nouvelle combinaison est encore celle dont l'usage s'est maintenu jusqu'à présent.

L'établissement du chant sur des principes qui le rendissent facilement applicable dans toute l'Église, fut une des grandes préoccupations du pontificat de S. Grégoire. Après avoir donné ses soins au choix et à la classification des huit tons du plain-chant, il revit et coordonna tous les chants liturgiques de l'Office divin. Il fit plus; dans la pensée de former des maîtres capables de propager les meilleures méthodes, il établit à Rome des écoles de chant; et ces écoles, qui furent comme les premières maîtrises, devinrent des pépinières d'où sortirent non-seulement de bons chantres, mais assez souvent des hommes célèbres, et, quelquefois même, des Papes. Par ces moyens, le chant grégorien s'établit dans l'Église d'une manière à peu près définitive, et il se propagea dans tout l'Occident.

Après l'Italie, la France fut un des pays où le chant religieux fut cultivé plus soigneusement. Nos premiers rois l'avaient favorisé de leurs encouragements; et l'on en vit qui se faisaient honneur de remplir, à l'église, les fonctions de chantres. Sous le pontificat de Vitalien, le roi Pépin reçut de Constantin Copronyme le premier orgue qui parut en France. Bien que cet instrument fût encore loin de ce qu'il devint plus tard, et surtout de ce qu'il est aujourd'hui, il contribua cependant au développement et au progrès du chant dans les églises ; et le roi se montra lui-même plein de zèle pour seconder ce pieux élan. Après lui, Charlemagne se fit encore plus activement le propagateur du chant sacré. Il fit demander et il obtint du Pape des chantres qui firent connaître en France les chants et les méthodes de Rome ; et, en peu de temps, on vit s'y établir des écoles qui pouvaient rivaliser avec les plus célèbres de l'Italie. Ce fut au point que Charlemagne, ayant conduit avec lui les chantres de sa Chapelle dans un voyage qu'il fit à Rome, ces chantres se crurent assez forts pour entrer en lice avec ceux de la Chapelle pontificale.

En acceptant le chant grégorien dans la plupart des Églises d'Occident, on ne s'accordait cependant pas uniformément sur le système de notation. Deux systèmes surtout étaient en présence : celui de la notation lombarde et celui de la notation saxonne; et de là venaient des divergences qui laissaient encore beaucoup à désirer dans la pratique. A la suite de ces travaux préliminaires, vers la fin du IXe siècle, un moine de l'abbaye de Saint-Amand, nommé Hucbald, présenta un nouveau système de notation qu'il s'efforça de ramener à l'unité. Mais ce qu'il fit de plus important encore peut-être, ce fut un essai d'harmonie auquel il donna le nom d'*Organum*. Les préceptes théoriques contenus dans cet ouvrage devinrent comme une source féconde d'où jaillirent, plus tard, les diverses transformations de l'art, avec ses plus puissants moyens d'effet. C'était donc encore un grand pas que l'art de la musique faisait par les travaux d'Hucbald.

Il ne restait plus qu'une chose à trouver, pour compléter les résultats que nous venons de rappeler; c'était une méthode de solmisation simple et facile : telle fut l'œuvre de Guido d'Arezzo, vers la fin du Xe siècle; et son système parut en effet si naturel, que tout le monde l'adopta dès qu'il fut connu. La première strophe de l'hymne de S. Jean-Baptiste présente, au commencement de chacune de ses lignes, la dénomination des sons de l'hexacorde à laquelle s'arrêta Guido d'Arezzo, et l'on en a conclu que c'était cette strophe qui lui en avait donné la première idée. Cette conclusion ne paraît point rigoureuse. Ce qui est vrai, c'est que, par une coïncidence heureuse, le chant de cette hymne se trouvait disposé de manière à ce que la première syllabe des six premières lignes donnât d'abord l'intonation de l'une des notes de l'hexacorde; et qu'ensuite les six notes qui leur étaient appliquées présentaient exactement l'échelle de l'hexacorde parcourue diatoniquement. Il ne s'agissait donc que d'aider la mémoire dans

l'opération complexe de la solmisation et du chant; et rien ne prouve que le moine Bénédictin songeât à déduire le nom des notes en conséquence de cette opération. Ce ne fut qu'environ soixante ans après lui, que les disciples continuateurs de sa méthode représentèrent définitivement les sons de l'hexacorde par ces monosyllabes. Voici, du reste, la première strophe de cette hymne composée par Paul d'Aquilée :

Ut queant laxis
Resonare fibris
Mira gestorum
Famuli tuorum,
Solve polluti
Labii reatum,
Sancte Joannes.

Le pape Jean XIX fut satisfait de la méthode de Guido d'Arezzo; il le fit venir de l'abbaye de Pomposa, où il avait embrassé la vie monastique, et le chargea d'appliquer lui-même son système dans les écoles de Rome.

Quelques années plus tard, un écolâtre de Liége, Faucon de Cologne, poursuivit les premiers essais du moine Hucbald, en s'appliquant au progrès de la science des accords, et surtout à celui du rhythme dans la mélodie. Tous ces travaux ne produisirent pas encore des compositions musicales parfaites sous le rapport de l'art, mais ils en étaient les préliminaires indispensables; et il ne faut point oublier que nous les devons tous à des papes, à des évêques et à des moines; et que c'est seulement dans le sein de l'Église catholique que se sont conservés, pendant plus de onze siècles, les éléments et les débris de l'art musical.

Au commencement du moyen âge, de nouveaux chants se font entendre, qui sont exécutés par les Trouvères, les Troubadours et les Ménestrels. Mais, pendant

que leurs œuvres légères profitent des progrès que nous venons de constater sous l'influence chrétienne, les artistes religieux continuent, de leur côté, à développer les améliorations des siècles précédents; et l'on remarque surtout, parmi eux, le chanoine Josquin-des-Prés, que le pape Sixte IV et les princes se disputèrent, et qui conserva une influence artistique sans égale jusqu'à Palestrina. En même temps, les rois favorisaient l'établissement de nouvelles maîtrises dans leurs États, et ils entretenaient à leur cour une Chapelle dont les chantres étaient dirigés par les plus habiles maîtres dans l'art de la musique. Mais ce fut surtout en Italie que la musique religieuse fut plus soigneusement cultivée sous l'influence intelligente et protectrice des papes. La Chapelle du souverain Pontife fut constamment la plus célèbre du monde chrétien, et le Maître de cette Chapelle fut presque toujours un évêque, ou du moins quelque haut dignitaire ecclésiastique.

Palestrina fut le premier Maître laïque de la Chapelle pontificale (1574); mais il méritait assurément bien cette faveur exceptionnelle par le génie tout religieux qui le distinguait. Imitateur, d'abord, des maîtres qui l'avaient précédé, il s'éleva bientôt, par son propre talent, à une hauteur qu'aucun autre n'avait atteinte avant lui dans la composition. Jules III sut promptement apprécier les œuvres du jeune compositeur, et il le fit admettre parmi ses Chapelains-Chantres. Plus tard, il fut successivement Maître de Chapelle à Saint-Jean-de-Latran et à Sainte-Marie-Majeure; et c'est pendant qu'il exerçait ces fonctions que son talent arriva vraiment à son apogée. Il ne fallait rien moins, d'ailleurs, que le génie de ce grand maître pour opposer une digue aux abus qui s'étaient glissés dans les chants religieux: on en était arrivé à chanter des messes composées sur des thèmes de chansons profanes. Le Concile de Trente avait bien protesté et fulminé contre ces scandales; mais, en re-

gard de ces protestations, il fallait des œuvres qui pussent servir de modèles, autant par la pureté que par le mérite artistique de leur composition. Palestrina répondit à ce qu'on demandait de lui dans cette circonstance; et les trois messes à six voix qu'il fit chanter alors, et surtout celle *du Pape Marcel*, excitèrent un enthousiasme universel : c'était le triomphe de la musique chrétienne. Après tous les services que cet illustre maître avait rendus à l'art chrétien de la musique, il méritait bien l'honneur qu'on lui fit, après sa mort, en l'inhumant à la chapelle du Vatican; et l'on grava sur sa tombe, avec son nom, ces deux simples mots : *Musicæ Princeps*.

A cette époque finit la musique religieuse du moyen âge. Le plain-chant ne cessera point de se faire entendre dans la suite des siècles ; mais, à la place de cette musique inspirée par le mysticisme chrétien et qui produisit les chefs-d'œuvre de Palestrina, on entendra, maintenant, les accents d'une musique plus passionnée et plus ardente : ce sera le commencement de la décadence dans l'art religieux.

En effet, de grands maîtres paraissent bien encore en Italie, en France et en Allemagne, mais ce ne sont plus des maîtres religieux qui font la gloire du Christianisme; et s'il en est, comme Pergolèse, qui composent toujours des œuvres admirables destinées à l'église, on sait et l'on sent, cependant, qu'ils travaillaient en même temps pour le théâtre ; et l'on se demande, au point de vue de l'art, si l'on ne doit pas encore plus admirer leurs *opéras*. On en pourrait dire presque autant de Mozart et de Haydn. Seulement, il faut se rappeler que ces deux grands maîtres allemands avaient passé leur enfance, le premier dans la cathédrale de Saltzbourg, dont son père était le Sous-Maître de Chapelle ; et le second dans la cathédrale de Vienne, où il fut enfant de chœur. Ils durent, en conséquence, subir inévitablement l'influence de leurs premières impressions religieuses ; et c'est sans

doute à cette circonstance qu'il faut attribuer l'inspiration particulière de leurs chefs-d'œuvre religieux.

Depuis Mozart et Haydn, la musique était devenue trop sensualiste pour donner au culte chrétien des compositions de premier ordre. Les Maîtres de Chapelle étaient eux-mêmes entraînés dans un courant qui n'était plus que celui de l'art au service de toutes les passions humaines : le sentiment chrétien ne trouvait plus d'artistes assez religieux pour en être compris. Sous la Restauration, cependant, on pensa voir renaître, en France, la musique religieuse sous l'habile direction de Choron; mais son école ne lui survécut pas long-temps, et l'on retomba bientôt dans le naturalisme exclusif de l'art.

Ce fut en Allemagne que l'art religieux de la musique se manifesta, dans ces derniers temps, avec plus d'éclat et surtout avec plus d'autorité. Sous l'inspiration des quatre grands maîtres : Bach, Hendel, Mozart et Haydn, une école religieuse se forma qui produisit des artistes éminents. Il suffit de nommer l'abbé Stadler, Hummel, Mendelshon, Rink et Bethoven, parmi les maîtres les plus célèbres de cette école. Leurs compositions exercèrent une réelle influence sur la musique religieuse de toute l'Europe; et l'on ne doit pas s'en étonner : car, en effet, il y avait là un genre de supériorité vraiment incontestable. On rendit donc partout honneur aux œuvres de ces grands maîtres chrétiens; et, maintenant encore, ce sont celles que l'on choisit, pour les exécuter dans les grandes solennités. Malheureusement, il faut avouer que cette admiration de nos artistes exécuteurs ne va pas chez eux jusqu'à l'imitation; il s'en faut bien! Serait-ce avec intention, et parce qu'ils prétendent mieux composer dans un autre genre? Nous ne le pensons pas. Serait-ce plutôt parce qu'ils ne peuvent s'élever jusqu'à la hauteur de ces maîtres célèbres? Peut-être : car, enfin, les hommes de cette valeur ne sont pas si communs. Quoi qu'il en soit, il est deux

choses qui paraissent certaines. La première, c'est que le genre le plus généralement adopté par nos compositeurs contemporains, dans leurs sujets religieux, n'est pas celui qui convient à l'église. Il est possible que ce soit de la musique savante; mais, dès lors que cette science n'est ni religieuse ni même intelligible pour ceux qui l'écoutent, quel cas veut-on que nous puissions en faire? De plus, il ne nous paraît pas moins incontestable que nos compositeurs ne produiront de grandes et belles œuvres pour l'église qu'à la condition d'imiter le genre de leurs illustres prédécesseurs dans cette musique; à moins qu'ils ne soient par eux-mêmes des génies religieux. En attendant, il serait bien à souhaiter qu'on réservât tant de compositions étranges pour ceux qui les admirent dans les concerts et au théâtre, et qu'on ne nous fît plus entendre, à l'église, une musique d'opéra.

Nous en dirons autant de l'orgue et des artistes qui le touchent. L'orgue est un instrument merveilleusement adapté pour l'effet religieux qu'il doit produire dans nos églises; mais à la condition, bien entendu, qu'il ne sera point détourné par nos artistes de sa destination. De nos jours, cependant, deux circonstances concourent à dénaturer l'effet qu'on devrait en attendre. D'abord, comme les autres artistes de notre époque, des organistes ont pris goût à ce que l'on appelle la musique savante; et, généralement, ils semblent se préoccuper beaucoup plus de l'effet artistique que de l'expression religieuse. Ensuite, il faut reconnaître que les orgues actuelles sont une tentation pour la fantaisie de l'organiste. Par l'addition d'un grand nombre de jeux inconnus jusqu'alors, l'orgue présente bien des ressources nouvelles : or, il en résulte, trop souvent, que l'artiste en abuse, pour se faire admirer dans des combinaisons étudiées, qui ne sont qu'étonnantes; et, lorsqu'on entend ces caprices, ces boutades et comme

ces tours de force de l'art, on se prend à regretter l'antique simplicité de l'instrument religieux.

Au terme de cette dernière étude, sur l'Art Chrétien, nos souvenirs se reportent vers un antique monument qui la résume tout entière : la basilique franciscaine d'Assise. En effet, on dirait que les trois grands arts chrétiens se sont donné là rendez-vous pour glorifier plus particulièrement Dieu et saint François. L'architecture, d'abord, par un de ses maîtres éminents, a fait élever un temple magnifique, composé de deux édifices superposés, et qui représentent, au premier plan, la vie souffrante et militante ; et puis, au-dessus, la vie glorieuse et triomphante du Ciel. C'est une idée vraiment grandiose que cette conception architecturale, et tout s'y rattache dans l'exécution des détails. A l'intérieur du temple, les pinceaux de Cimabüe, de Giotto et de Buffalmaco ont produit les chefs-d'œuvre les plus purs, sous le rapport de l'art joint à l'inspiration chrétienne. Enfin, la musique vient joindre son tribut à ceux de l'architecture et de la peinture ; car c'est là que l'on entend exécuter, chaque jour, par un chœur artistement composé, les chants les mieux choisis et les plus religieux. Après cela, il fallait bien que la poésie déposât aussi sa couronne sur ce monument si privilégié de l'art chrétien ; elle n'y a pas manqué. Seulement, comme la beauté du poëme devait répondre ici à la magnificence de l'art, il fallait un grand poëte chrétien ; et ce poëte, ce fut Dante.

Maintenant, devant la célèbre basilique d'Assise, les réflexions sont bien naturelles et les conclusions bien faciles à l'avantage du principe chrétien. Cet édifice sacré, les peintures qui l'embellissent et la musique de sa Chapelle, tout cela n'est que l'expression d'un idéal puisé dans le Christianisme, c'est l'art chrétien. C'est

l'art chrétien, oui ; c'est-à-dire celui qui est sorti de la religion de Jésus-Christ, qui a produit les plus grands génies et à qui l'on doit les plus admirables chefs-d'œuvre. C'est l'art chrétien, oui; c'est-à-dire celui qui a succédé à l'art ancien, qui en a sauvé les débris lorsque tout allait disparaître dans les envahissements de la barbarie, et qui seul a été le dépositaire des traditions artistiques du beau jusque vers la fin du moyen âge. Enfin, c'est l'art chrétien, oui; c'est-à-dire celui que l'Église catholique a porté dans son sein pendant des siècles, celui dont les papes ont favorisé le progrès et que les ordres religieux ont encouragé de leurs libéralités et de leur protection. Voilà bien l'art chrétien.

Après cela, si nous voulons nous rendre compte de la base fondamentale sur laquelle repose cet art, avant tout, nous y trouverons Jésus-Christ. Non pas Jésus-Christ homme seulement ; car, alors, le phénomène serait inexplicable; mais Jésus-Christ Homme-Dieu, Jésus-Christ la source du beau comme la source du vrai ; Jésus-Christ, enfin, qui est « la vraie lumière ; par qui tout a été fait, sans qui rien n'a été produit, et qui fait rayonner ses clartés sur tout homme venant en ce monde (1). » Partant de ce principe, tout s'explique dans le Christianisme ; et l'art chrétien n'est plus qu'une expression toute naturelle de l'idée divine qu'il contient. Mais, détruisez cette vérité fondamentale, alors tout croule dans la société régénérée par Jésus-Christ ; et l'art chrétien demeure, comme tout le reste, sans raison dans le passé, sans inspiration pour le présent, avec la seule et désolante perspective des ruines pour l'avenir !

(1) Joan., c. I, v. 3 et 9.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. — IMPRIMERIE ADRIEN LE CLERE, RUE CASSETTE, 29.

PARIS. — IMP. ADRIEN LE CLERE, RUE CASSETTE, 29.